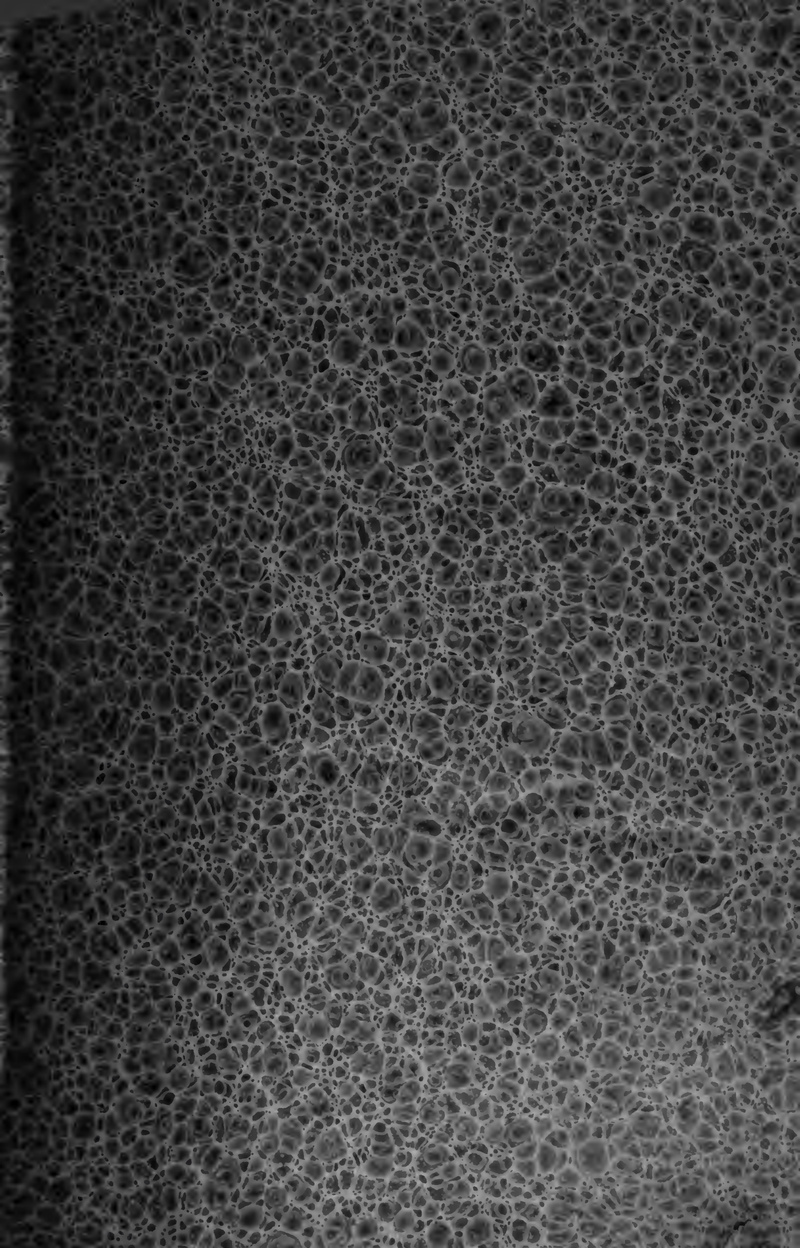



WATERSCHADE 05.06.07


900000116832



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

REVUE SUISSE ET ÉTRANGÈRE

IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78.

BIBLIOTHÈQUE

UNIVERSELLE

REVUE SUISSE ET ÉTRANGÈRE

LXIVme Année. — Nouvelle Période

TOME CINQUIÈME

GENÈVE

BUREAU DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE

80, rue de l'Hôtel-de-Ville

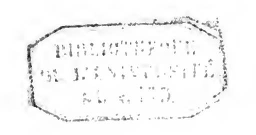
LAUSANNE

A. DELAFONTAINE, LIBRAIRE, PLACE DE LA PALUD

PARIS

C. REINWALD, LIBRAIRE, 15, RUE DES SAINTS-PÈRES

1859



LES ÉTUDES
DE
CHARLES-VICTOR DE BONSTETTEN.

(FRAGMENT D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE.)

L'influence européenne de Genève, au dix-huitième siècle, commence à être généralement reconnue. Les écrivains suisses, en particulier, ont montré comment de ce centre, petit par l'étendue, important par les questions qui s'y agitaient, a rayonné la plus grande partie des idées qui ont transformé la société moderne. Voltaire dans le voisinage; l'*Esprit des lois*, imprimé dans cette ville; la politique et la pédagogie révolutionnées par Rousseau, dont toute la pensée a Genève pour point de départ; le mouvement des sciences naturelles et, jusqu'à un certain point, celui de la philosophie, suivis avec éclat par Bonnet; la géologie, créée, pour ainsi dire, par de Saussure et les de Luc; les luttes intestines préludant à la révolution française et lui fournissant des tribuns; on ne saurait guère mentionner un événement important dans le monde des esprits auquel Genève ne se rattache, soit par contre-coup, soit surtout pour donner l'impulsion. S'il est intéressant de constater ces faits généraux, il ne l'est pas moins d'étudier le développement des idées nouvelles dans les âmes, et de voir par quelques exemples individuels comment elles ont infiltré peu à peu la pensée de tous. Une série de documents inédits, mis entre nos mains avec une extrême obligeance[1], nous a

[1] Peu de temps avant sa mort, Charles-Victor de Bonstetten avait donné à son amie, M[lle] Sylvestre, une quantité considérable de manuscrits,

permis d'en suivre l'influence pas à pas sur un écrivain qui, après avoir longtemps servi sa patrie dans les emplois publics, vint retrouver l'inspiration littéraire dans le lieu même où il avait jadis appris à penser. Charles-Victor de Bonstetten est encore assez connu à Genève, malgré l'oubli dans lequel, pendant un certain temps, avait semblé s'éteindre sa mémoire, pour que l'histoire de ses jeunes années puisse réclamer une place dans les pages de ce recueil.

Charles-Victor de Bonstetten était né à Berne, le 3 septembre 1745. Son père, le conseiller Charles-Emmanuel de Bonstetten, qui devint plus tard trésorier du pays romand, avait étudié à Marbourg sous le philosophe Wolf, et avait rapporté d'Allemagne des principes larges et éclairés, qu'il s'efforça de bonne heure de faire pénétrer dans le cœur de l'enfant. L'éducation domestique, dans la société bernoise d'alors, était généralement peu de chose. Les mères s'occupaient du ménage et de l'accomplissement de leurs devoirs de société; les pères, tout entiers aux affaires, ne voyaient leur famille qu'aux repas. Une gouvernante dirigeait les jeunes filles, un précepteur les garçons, et dès cinq heures du soir ceux-ci, livrés à eux-mêmes, allaient courir les rues avec leurs camarades. Le vide de ces premières années pesa toujours péniblement sur une âme qui, plus que toute autre, eût été sensible à l'affection. L'influence profonde d'une mère, cette influence qui a été décisive pour tant d'hommes de mérite, Bonstetten ne la connut pas. Bien des choses s'expliquent par là dans son caractère. « Je sens maintenant, écrivait-il longtemps après, le néant d'une éducation qui n'a pas sa base dans la vie et dans

parmi lesquels sa correspondance de jeunesse avec sa famille, une partie de sa correspondance avec Jean de Müller, et d'autres papiers d'un grand intérêt. M. Dominicé, neveu de Mlle Sylvestre, a bien voulu nous communiquer cette précieuse collection sur laquelle est basée la majeure partie de notre travail. Qu'il nous permette de lui offrir ici l'hommage de notre vive reconnaissance.

les joies de la famille. Une éducation où l'âme trouve du repos, où se développent les pensées et les sentiments, n'est possible que là où des mères cultivées savent créer le bonheur domestique[1]. » Ce qui lui resta, ce furent les instructions toutes pratiques de son père. Il devait se suffire à lui-même, les domestiques ayant ordre de ne pas le servir. Un jour, il avait onze ou douze ans, on lui fit traverser la ville, un panier de cerises sous le bras. Humilié d'abord, il trouva dans sa fierté blessée le premier sentiment de l'égalité des hommes, et ce sentiment ne l'abandonna jamais, alors même que son père voulut en réprimer l'essor. Tant il est vrai que l'éducation des faits est au-dessus de celle des paroles.

Cette existence eut cependant de bonne heure un terme. A l'âge de quatorze ans environ, conduit avec une douzaine de ses camarades dans un lieu de débauche par un jeune homme plus âgé qu'eux, il fut saisi à cette vue d'une telle horreur, qu'il s'évada par la fenêtre et courut tout en larmes supplier son père de l'éloigner. Celui-ci y consentit, mais ni la distance, ni les années ne purent effacer l'impression reçue. Longtemps Bonstetten ne vit Berne qu'à travers une odieuse image; aussi l'on ne doit pas chercher ailleurs l'origine de l'antipathie qu'il éprouva toujours pour sa ville natale. Si plus tard il la poussa jusqu'à l'injustice, il était du moins excusable; quel devait être le mal dans la classe dominante pour porter sitôt de pareils fruits?

Le trésorier de Bonstetten plaça son fils à Yverdon; d'abord chez M. Haldimand, frère du gouverneur du Canada, ensuite chez M. de Treytorrens. Alors commença pour le jeune homme une vie toute nouvelle: vie de famille, de campagne, de liberté et de bonheur. Trois sœurs et un frère, habitant une petite maison tout près de la ville, formaient le cercle aimable dans lequel il se trouvait admis. Ils avaient cette bonté, cette ouverture de cœur qui rend souvent si agréable aux étrangers le

[1] *Erinnerungen aus Bonstetten's Jugendleben* (par lui-même), publié à la suite de sa *Correspondance avec Matthisson*, page 236.

séjour dans le pays de Vaud : aussi l'enfant, dégagé de toute contrainte, sentit son cœur s'épanouir à cette bienfaisante influence, et se donna tel qu'il était.

D'abord, on le pourvut de maîtres; mais le goût de l'étude l'avait saisi, et l'on vit bientôt que cela était inutile; on le laissa donc travailler seul, sans autre guide que sa bonne volonté. Quelques leçons particulières, prises çà et là, suffirent pour maintenir l'impulsion. Du reste, le jeune Bonstetten ne rendait compte à personne de l'emploi de son temps. Debout d'ordinaire à cinq heures du matin, il s'était remis avec ardeur à l'étude de la langue latine, déchiffrant ses auteurs sans dictionnaire, apprenant beaucoup par cœur, surtout Horace, qu'il répétait en courant dans la campagne ou perché entre les branches d'un vieux cognassier[1]. Sa bibliothèque était peu fournie, une vingtaine de volumes : le *Spectacle de la nature*, une traduction allemande de la rhétorique de Batteux, la *Henriade*, les *Odes de* J.-B. Rousseau, les poëtes allemands Hagedorn et Kleist. Mais il les lisait et les relisait sans cesse, travaillant en plein air, et, la lecture achevée, joyeux, content, il rentrait dans sa petite chambre, plus souvent encore par la fenêtre que par la porte. A son activité intellectuelle servaient de contrepoids le travail du jardin, les causeries d'intérieur, la vie de société, dont une de ces affections idéales, souvent légères et vaporeuses comme l'imagination de la jeunesse, rehaussait encore l'attrait.

L'heureux temps d'Yverdon demeura toujours profondément gravé dans les souvenirs de Bonstetten, et laissa un doux reflet sur toute sa vie. « Etre roi de son temps, seigneur de ses heures, » ce fut le vers de Hagedorn qu'il retint le plus volontiers, qu'il porta comme un regret au travers des agitations de sa carrière, et qu'il retrouva avec délices dans le repos de

[1] Dans ses promenades vagabondes, il rencontra plus d'une fois un homme dont l'air pensif, le regard de feu, le frappaient singulièrement. C'était J.-J. Rousseau, à ce qu'il apprit plus tard.

ses vieux jours. Tout ne fut pas sans inconvénients, néanmoins, dans son étude spontanée. Bonstetten avait l'âme sensible, pour employer le langage du temps, le caractère doux plutôt que fort, l'imagination heureuse et promptement éveillée, une intelligence toujours active, et le désir ardent du savoir. Une discipline trop sévère l'aurait probablement écrasé ; l'oisiveté de Berne aurait étiolé son talent ; il fallait pour le développer cette liberté facile. Mais, même en tenant compte de la diversité des natures, il est permis cependant de dire que l'étude absolument solitaire, dans les années de l'adolescence, laisse ordinairement de graves lacunes. Si l'école, avec ses dures et sèches nécessités, rabougrit souvent les jets plantureux de la pensée, elle contribue aussi beaucoup, en forçant à aborder de front les difficultés, à tremper le caractère. Le jeune homme sans guide, en revanche, court grand risque de prendre son imagination pour règle, d'éviter ou d'éluder ce qui lui présente moins d'attrait. Tel fut plus ou moins le cas de Bonstetten, qui vit toujours les choses au travers de ses propres impressions plutôt qu'il ne sut les étudier en elles-mêmes. Sans Yverdon, nous n'aurions pas eu tout le frais coloris de son génie ; mais si, dans son éducation, une fermeté conséquente eût tempéré la douceur, il aurait peut-être gagné ce qui lui manqua : la profondeur et la force.

La fin de son séjour fut marquée par un événement qui exerça sur lui une influence capitale ; nous voulons parler de son instruction religieuse. Le diacre allemand d'Yverdon, jadis à Berne son précepteur, lui donna la théologie de l'époque : les principes essentiels du christianisme amoindris ou effacés, en revanche beaucoup de religion naturelle. Il insistait particulièrement sur la bonté de Dieu envers toutes ses créatures, et sur l'immortalité de l'âme. Ces vérités, présentées avec chaleur, saisirent profondément le cœur du jeune homme. Tout son être moral sembla se transformer ; aucune barrière n'existait plus pour lui entre le temps et l'éternité ; l'espérance du

bonheur futur, qu'il embrassa avec toute l'ardeur de son imagination, ne lui paraissait que la continuation et comme la consécration de celui dont il jouissait. Souvent, étendu sur le gazon et contemplant avec ravissement la voûte étoilée, il récitait dans son enthousiasme les odes de Rousseau. « Le jour de sa première communion, écrivait-il plus tard, avait été un des jours les plus joyeux de sa vie [1]. » Ses sentiments religieux étaient fixés. Dès lors la doctrine de l'immortalité devint l'ancre de son espoir et la base de ses croyances. Malheureusement il n'alla pas plus loin.

Bonstetten avait dix-huit ans ; des études plus solides l'appelaient ailleurs. Son père, qui voulait l'exercer au maniement de la langue française et lui faire suivre un cours de droit, le plaça à Genève, chez le ministre Prevost, père de celui qui devint plus tard le célèbre professeur Pierre Prevost. Ce ne fut pas sans un douloureux serrement de cœur que le jeune homme échangea la liberté des champs contre la captivité monotone d'une ville. Adieu le vagabondage ! adieu les doux errements de la pensée ! à leur place la règle, la contrainte ; partout des murs. L'ardent besoin d'indépendance qu'il portait en lui, refoulé à l'extérieur, se rejeta avec d'autant plus de vivacité dans le domaine de l'esprit. Par obéissance, et guère plus que besoin n'était, il prenait des leçons, mais il se donnait avant tout et tout entier à ses études personnelles. « Il y a des choses que chacun sait, écrivait-il à son père, que chacun dit, que chacun trouve nécessaire, et qu'aucun ne pratique, c'est de lire peu, de bien lire, beaucoup observer et penser encore plus [2]. » Le latin lui était familier ; il entreprit et acheva la lecture de toutes les œuvres philosophiques de Cicéron, en la variant par celle de Juvénal et d'autres poëtes. Parmi les auteurs français, Fontenelle et Mme de Sévigné étaient ses favoris. Les cours de droit lui servaient à peu de

[1] *Bonstetten's Erinnerungen*, ouvrage cité, page 259.
[2] Lettre inédite, du 24 février 1763.

chose ; il étudiait chez lui Burlamaqui, méditait, faisait des remarques, composait parfois lui-même un chapitre avant de connaître les idées de l'auteur, et discutait avec le livre par écrit quand il se trouvait d'un contraire avis.

Son père voulait qu'il fît des exercices de style avec M. Prevost ; il ne s'en souciait qu'à demi. « Je crois, lui disait-il, que pour former le goût il faut penser soi-même, et que penser toujours d'après les autres, c'est le gâter[1]. » Aussi composait-il, tantôt des essais poétiques, quel écrivain n'a commencé par là ? tantôt des idylles en prose à la façon de Gessner, qu'il ne connaissait pourtant pas. Ces dernières, dont quelques fragments manuscrits ont été conservés, ne sont point sans valeur. Exubérantes de sentiment et d'imagination, cela va sans dire, mais d'un style coulant, heureux, qu'un auteur moins imberbe n'eût certainement pas désavoué. Il s'exerçait aussi à la traduction. Jean-Jacques Rousseau, qu'il lisait beaucoup, en faisait le texte. Il le traduisait en allemand, puis le transportait de nouveau en français et comparait avec l'original.

Ainsi, par le travail, sa chambrette souterraine (il n'avait pas mieux) ne lui semblait plus une prison, mais une douce retraite où il s'entretenait avec les sages. Une vieille caisse qu'il avait dénichée dans les combles et posée sur l'un de ses flancs lui servait de pupitre, l'intérieur, de bibliothèque et parfois de cabinet de lecture, d'où il entendait avec bonheur « hurler la bise, mille fois plus agréable que les vents de l'été qui l'appelaient à la campagne, et qui, en lui montrant des plaisirs, lui en faisaient sentir la privation[2]. »

Cependant le jeune Bonstetten ne vivait point en sauvage. Ses recommandations le mettaient en rapport avec les hommes les plus marquants de la république, le procureur général Tronchin, le syndic Jalabert, qui voulut bien lui donner lui-même des leçons de physique, le syndic Cramer, ami et cor-

[1] 14 décembre 1763.
[2] 15 novembre 1763.

respondant de son père [1]. La première fois qu'il visita ce dernier, il le trouva dans sa cuisine, soupant avec sa femme et sa domestique, coiffé d'une perruque magistrale qui lui descendait majestueusement sur la poitrine. Telles étaient les anciennes mœurs.

Alors déjà, comme au terme de sa longue carrière, la société des dames avait pour lui un charme particulier. Sa figure aimable, son œil candide, sa gaîté, la timidité même un peu gauche de ses manières, ce qu'on savait de sa conduite et de son amour pour l'étude, lui ouvraient les portes et les cœurs. Il se voyait introduit, accueilli, dans les cercles où l'on n'admettait pas volontiers les jeunes gens de son âge. Parfois, durant l'hiver, c'était fête sur fête. Une veuve parisienne fort spirituelle, Mme de Vermenon, réunissait chez elle une société d'hommes de mérite ; Bonstetten y fut admis. Mme de Vermenon, jeune et belle encore, exerça sur lui un magique ascendant. Elle prenait plaisir à le former, à lui enseigner l'usage du monde ; il l'écoutait avec la respectueuse docilité d'un fils ; chacune de ses paroles était pour lui un oracle. Dans la même maison habitait une Vaudoise, gouvernante des enfants du ministre Moultou, Mlle Curchod, depuis Mme Necker [2]. C'était une grande, belle personne, dit Bonstetten, mais sans

[1] La correspondance entre le syndic Jean Cramer et le trésorier de Bonstetten a été conservée : elle est importante pour l'histoire de Genève au dix-huitième siècle.

[2] Mme de Vermenon s'entendait à l'usage du monde. Lorsque Mlle Curchod eut quitté la famille Moultou pour entrer chez elle en qualité de demoiselle de compagnie et la suivre à Paris, son apprentissage ne fut point facile. Un jour, Bonstetten se trouvait présent, elle entra dans le salon en faisant la révérence. « Sortez, Mademoiselle, lui dit sa maîtresse, et revenez faire une autre révérence ; je ne veux pas que vous me fassiez honte à Paris. » M. Necker avait d'abord demandé en mariage Mme de Vermenon ; elle ne voulut pas du petit banquier genevois, qui se rabattit sur la demoiselle de compagnie. Mme de Vermenon en eut-elle ensuite des regrets ? il est probable qu'elle n'en fit pas la confidence.

beaucoup de grâce et d'un air un peu affecté. Il se plaisait avec elle, quoique sa conversation lui parût ambitieuse ; ce fut lui qui la conduisit au premier bal où elle assista. Moultou lui-même, qui prenait feu au premier choc, s'enthousiasma vivement du jeune Bernois. Il l'introduisit à Fernex, chez Voltaire, et Bonstetten s'y rendit pendant un certain temps régulièrement toutes les semaines, en sa compagnie et en celle de l'une ou de l'autre des deux dames.

Quel n'est pas sur la jeunesse le prestige d'un talent supérieur ! En face du maigre vieillard qui, de sa retraite, pesait sur son siècle, Bonstetten était subjugué. Tout en Voltaire lui semblait d'un être à part. Ses moindres paroles, ses gestes, et jusqu'au son de sa voix trahissaient l'homme habitué à poser devant le public et à dicter des arrêts à l'opinion. Son influence réelle, toutefois, sauf une nuance dans le tour d'esprit, ne fut guère considérable sur le jeune homme. L'âcre mordant de sa plaisanterie n'était pas de nature à séduire une imagination allemande. Voltaire lisait à la société quelques-uns de ses contes ; sachant qu'un ton trop vert eût fait déserter son salon, il retenait en présence des dames ses impertinents sarcasmes sur la religion et la licence de ses propos. Bonstetten intimidé parlait peu, se contentait d'écouter et d'observer. Peut-être à la longue se fût-il plus familiarisé ; il s'était déjà laissé engager à jouer la comédie à Fernex, lorsqu'un ordre de son père vint à propos pour l'en empêcher. Plus tard, son admiration, sans s'affaiblir, prit un caractère plus indépendant. « On ne sait, écrivait-il, ce que Voltaire voudrait faire des hommes. Quel tyran ! c'est le plus capricieux despote de la raison qu'on ait encore vu ; il prétend commander à toutes les nations et leur prescrire ses caprices pour lois[1]. »

Ce ne fut point sans combat, il est vrai, que Bonstetten échappa au joug du despote. Les commencements avaient été

[1] Lettre sans date, de 1766.

difficiles. Dans le premier souper auquel il assista à Genève, il avait entendu un athée parler avec beaucoup d'esprit contre l'existence de Dieu ; le simple contact de Voltaire, ce je ne sais quoi, qui, même sans paroles, s'exprime d'un homme et révèle sa pensée, avait soulevé dans son cœur des doutes terribles. « Alors, raconte-t-il, après une longue prière et beaucoup de larmes, j'écrivis un traité avec Dieu. Je lui promis de chercher la vérité selon mes forces, et de demeurer toute ma vie fidèle à la vertu, ne doutant pas que la vraie religion de tous les peuples ne fût d'être vertueux. Ainsi mon jeune cœur recouvra la paix[1]. »

Mais une influence contre laquelle Bonstetten était moins en garde et qui réagit sur toute sa vie, ne tarda pas à se faire sentir sur lui d'une manière bien autrement puissante. Il s'était lié, nous l'avons vu, avec le ministre Moultou. Celui-ci, ardent admirateur de Rousseau, sans partager néanmoins toutes ses idées, homme d'esprit, mais d'un esprit moins juste que vif, gouverné par une imagination toujours passionnée, eut bientôt monté à son diapason l'imagination du jeune Bernois. Il y avait trop de parenté entre ces deux natures pour qu'elles ne se gâtassent pas l'une l'autre. D'ailleurs, on ne traduit pas impunément Rousseau à dix-neuf ans. Peu à peu, Bonstetten passa avec armes et bagage dans le camp, non-seulement des admirateurs, mais des adorateurs du philosophe genevois. Tout, il faut en convenir, conspirait à le séduire : la nouveauté des écrits de Rousseau, son génie, son talent à rendre ce que tout le monde sentait, le bruit qui se faisait autour de sa personne et qui commençait à bouleverser Genève.

La condamnation de l'*Emile* et du *Contrat social* par le gouvernement genevois avait en effet réveillé à l'instant des dissensions depuis longtemps assoupies, et cette affaire ne tarda pas à prendre les proportions d'une question politique géné-

[1] *Bonstetten's Erinnerungen*, ouvrage cité, page 260.

rale. D'un côté, comme le remarquait ensuite avec raison Bonstetten, une bourgeoisie enrichie par le commerce, dont les prétentions s'accroissaient avec le sentiment de sa force, et qui réclamait une place au pouvoir, les *Représentants ;* de l'autre, une aristocratie d'opinion plus que de naissance, les *Négatifs*, dont l'orgueil ne voulait pas céder à la fortune seule, des positions que le temps semblait avoir consacrées entre leurs mains. Faut-il trop s'étonner que le descendant d'une des plus anciennes familles de Berne se soit trouvé du côté des novateurs? Si les révolutions sont dans l'air, c'est surtout vrai pour la jeunesse. La réflexion plus tard veut des choses et non des mots; mais quel est le cœur inexpérimenté que le nom seul de liberté n'ait fait tressaillir? Et malheur à une république où il ne dirait plus rien à la génération nouvelle. Même sans la lecture de Rousseau, l'indépendance de caractère de Bonstetten devait l'enthousiasmer pour une cause soutenue d'ailleurs avec talent, rehaussée alors par l'auréole de noblesse et de grandeur qu'ont souvent à leur début les mouvements populaires.

Tels n'avaient pas toujours été ses sentiments. A son arrivée à Genève, les efforts des représentants lui paraissaient dictés par l'esprit de chicane et de faction ; il ne mettait rien au-dessus des *Lettres de la campagne*, et leur auteur, le procureur général Tronchin, était pour lui le modèle du grand homme, du sage magistrat, de l'homme éloquent. Tronchin lui-même, il le vénéra toujours; mais au moment où éclata la crise, ses opinions avaient perdu sur lui leur empire. « M. Des Franches (c'était le maître de la maison où logeait M. Prevost), M. Des Franches lève les mains au ciel; il dit que tout est perdu ; il trouve messieurs les bourgeois très-ingrats. Heureux le pays libre où le magistrat crie plutôt que le peuple[1] ! » La querelle s'anime ; le Conseil, inquiet, met à la bourgeoisie le marché à la main ; il prend la résolution de déposer le pouvoir s'il ne

[1] 30 novembre 1764.

jouit plus de la confiance de ses concitoyens; les représentants, sans renoncer à leurs griefs, montent à l'hôtel-de-ville pour rassurer le magistrat. Alors le jeune homme ne touche plus terre.

« Les citoyens se sont assemblés jeudi à deux heures aux bastions, écrit-il à son père; ils étaient plus de mille. Je ne pus résister au plaisir de voir un spectacle si touchant. Je descendis; je me mêlai avec tous ces citoyens; je me promenai dans cette foule de rois. Il était beau de voir la liberté animer tous ces cœurs, vivifier toutes les facultés de l'homme. Cette foule agitée semblait des flots émus; on les voyait s'attrouper autour de quelques hommes éloquents, et un moment après, on les voyait ailleurs. Là, deux citoyens à l'écart parlaient avec plus de chaleur des affaires publiques; là, un autre lisait les édits à une troupe d'auditeurs.

« A deux heures, ils se séparèrent en deux bandes; l'une montait la Treille, l'autre le Bourg-de-Four. Les quatre syndics les attendaient dans la chambre des festins, qu'on avait choisie à cause de sa grande capacité. La première troupe arrive à travers des flots de spectateurs. M. Chapuis porta la parole; il assura les syndics de toute la confiance des citoyens; ceux-ci priaient le magnifique Conseil de vouloir bien avoir égard à leurs représentations, qu'il remit par écrit. Ensuite, toute la troupe défila devant les syndics, qui leur donnaient à tous la main. C'était un spectacle touchant que de voir verser à ces hommes libres des larmes de patriotisme, les uns serrer la main à ces syndics, d'autres les embrasser même. J'oubliais de dire que monsieur le premier syndic (notre bon M. Turrettin) fit un discours très-éloquent en réponse à celui de M. Chapuis, tant il est vrai que, quand le cœur parle, on dit toujours bien. Après cette démarche, on vit la sérénité se répandre sur tous les visages, attristés depuis quelques jours par le danger auquel on se croyait exposé...

« Je vous avoue que ces temps étaient bien intéressants

pour moi. Je suis fort aimé de la bourgeoisie. Quelques citoyens m'abordèrent jeudi; je sentais que leur cœur me parlait. « Je sais, Monsieur, que vous vous intéressez à ce spectacle et aux affaires de la république, me dit l'un d'eux que je ne connais pas. La cause de la liberté doit toucher tous les hommes. — Oui bien, lui dis-je, si on en trouvait encore; mais il y a longtemps qu'il n'y en a plus. Voilà des discours d'hommes; je n'en eusse jamais été capable si je n'avais été élevé ici. Les riches Genevois seraient les plus vils des hommes s'ils n'étaient libres; je le leur ai dit cent fois. Oh! que tout homme qui a des entrailles vienne assister à de pareils spectacles; malheur à lui si, dans de pareils événements, l'humanité n'échauffe point son cœur; il faudrait pour cela que l'esclavage eût fait mourir en lui jusqu'aux germes des vertus. »

« J'ai vu tous les vrais philosophes charmés de voir la liberté animer leurs concitoyens; j'ai vu les femmes et les petites âmes trembler. C'est dans ces occasions que le génie se montre et se met à sa place. Les orages de la liberté sont toujours salutaires aux Etats; ils sont semblables aux vents qui agitent les flots pour empêcher les eaux de se croupir. Le philosophe qui lit l'avenir dans le passé ne s'inquiète pas du moindre changement qui fait trembler les faibles.

« Vous dites que le patriotisme seul peut engager les citoyens à entrer dans la carrière des emplois, et ne comptez-vous l'ambition pour rien? Non, Genève n'est point parvenue à ce degré de bassesse (que vous supposez). Il y a des hommes qui aimeraient à commander à leurs pareils, parce qu'ils se sentent plus éclairés que d'autres. Mais on ne s'est pas avili encore au point de chercher les charges par intérêt[1]. »

Si seulement l'influence de Rousseau sur Bonstetten se fût bornée à la politique! Mais elle allait beaucoup plus loin. Même dans les lettres à son père, où le jeune homme se contient et

[1] 11 février 1765.

ne dit pas tout, il en reste plus qu'assez pour laisser voir jusqu'à quel point les idées du philosophe genevois avaient jeté de profondes racines dans son âme. Le terrain, à vrai dire, était bien préparé ; Bonstetten n'avait jamais connu la discipline; il fallait peu de peine pour transformer en système son ombrageuse indépendance, et Rousseau lui avait présenté comme à souhait tout ce qui flattait les besoins de son cœur. Le nom seul d'autorité le faisait frémir ; ses droits sur lui, il n'en reconnaissait qu'à la raison. En même temps disparaissaient sa candeur, sa modestie, pour faire place à une suffisance qui perce partout dans ses lettres. Il n'y avait pas jusqu'à l'étude des langues anciennes à laquelle, grâce aux leçons du maître, il ne devînt infidèle. Et cependant, il lisait le latin avec facilité; il avait joui de ses lectures, mais le paradoxe l'entraînait.

Une lettre, écrite un peu plus tard, montre quels étaient ses sentiments sur ce point et sur un plus important encore.

« M. Prevost ne me donne plus de leçons, ce dont je lui rends mille grâces. Il m'a donné des leçons de religion aussi ennuyeuses que des sermons. Tant que ces messieurs les théologiens ne prendront pas la peine de trouver quelque chose de meilleur que leurs petits apophthegmes et leurs mauvais raisonnements, je serai leur très-humble serviteur. J'ai ce qu'il m'en faut de ce qu'ils pourraient me donner; je suis content de ce que j'en possède; il serait plaisant que j'eusse des juges de mon bonheur qui en décidassent autrement; c'est pourtant ce qui arrive encore, tant la sottise a de droits sur les hommes.

« Après des leçons de religion, M. Prevost m'en a donné de grec, qu'il entend très-bien, ou plutôt, je me suis sauvé par le grec de ses leçons. Je n'ai pas continué l'étude de cette langue ; la peine et le temps qu'on emploie à apprendre les langues anciennes passent l'agrément et l'utilité que leur connaissance procure. Je possède bien le latin ; j'en ai fait depuis longtemps une étude; je jouis donc de tous les plaisirs que

cette connaissance donne; je puis vous assurer qu'il n'y a pas un jour que je ne regrette presque avec larmes l'âge précieux de la jeunesse que j'ai consumé à lire des mots et à dévorer l'ennui de les apprendre. L'empire du grec et du latin sur tous les colléges prouve bien combien les préjugés ont des racines profondes dans les cœurs des hommes. A peine ai-je le temps d'ouvrir un livre latin, et s'il fallait ne les ouvrir point, n'aurait-on plus rien à lire? Ne se peut-on passer des Grecs et des Latins, et s'il en faut, n'avons-nous pas des traductions[1]? »

Ces nouveautés, ce langage devaient sonner étrangement à des oreilles aristocratiques. Dès longtemps, le trésorier de Bonstetten avait commencé à s'alarmer de la direction que prenaient les idées de son fils. Il avait même essayé de combattre Rousseau, mais sans porter coup; le jeune homme savait toujours que répondre. Du reste, en père sage, il cherchait plutôt encore à tourner vers un but positif cette imagination vagabonde. Un des talents de l'aristocratie bernoise était celui des bons mariages; par là, certainement, plus que par le revenu des emplois, elle avait su maintenir et augmenter les fortunes de ses membres. Ne se trouvait-il pas à Genève de parti avantageux pour Bonstetten? Le père lui en indiqua un; le jeune homme ne dit pas non; il étudia, s'informa, discuta longuement et longtemps le pour et le contre, et finit par laisser tomber l'affaire. Son cœur ne parlait pas.

D'autres perspectives s'ouvraient en même temps. Tscharner, gendre du trésorier, aurait voulu placer son beau-frère dans la diplomatie; il songeait à l'envoyer en Pologne pour travailler sous le Neuchâtelois Vattel, conseiller de l'électeur de Saxe et roi de Pologne, Auguste III. Le mérite de Vattel, auteur du *Droit des gens*, attirait Bonstetten et lui semblait compenser la répugnance qu'il éprouvait à s'enchaîner dans une cour; mais ces plans étaient vagues; la mort d'Auguste III, qui changea la situation, contribua sans doute à les renverser.

[1] Mars 1766.

De son côté, le jeune homme faisait aussi des rêves; il voulait chercher une position à Paris. Moultou, qui devait se rendre dans cette ville, l'encourageait à faire le voyage avec lui; de hautes protections, dont il l'assurait, ses anciennes connaissances, Mme de Vermenon et Mme Necker, sauraient lui frayer un chemin. Cette fois, ce fut le tour du père de faire la sourde oreille; il trouvait sans doute, et avec raison, son fils peu mûr encore pour supporter impunément le séjour de Paris; le jeune homme eut beau revenir maintes fois à la charge, pour le moment il dut y renoncer.

Au milieu de tous ces projets, un sentiment dominait Bonstetten, et lui en faisait tantôt désirer, tantôt ajourner l'exécution, la crainte de devoir retourner à Berne. Plus il vivait éloigné de sa ville natale et se sentait heureux ailleurs, plus aussi les souvenirs fâcheux de son enfance grandissaient dans son imagination, en même temps que ses idées politiques lui peignaient tout en noir dans l'aristocratie. Il s'ouvrit sur ce point franchement à son père, lui demandant des conseils, et lui exposant les raisons qui lui faisaient redouter le séjour de Berne. Le spectacle des vices de sa patrie, lui disait-il, d'un édifice croulant que soutenait à peine la vertu de quelques hommes, était trop pénible pour son cœur. Il avait de l'ambition; cette ambition se tournerait du côté des lettres; mais comment envisageait-on les gens de lettres à Berne? Pour un petit nombre d'hommes de mérite, quelle foule ignorante toujours disposée à traiter d'inutile une vie de cabinet, à appeler pédant quiconque s'écarterait de l'ornière commune et chercherait par ses écrits à éclairer les hommes! Ceux de ses compatriotes qu'il avait vus jusqu'alors, à part quelques exceptions, surtout dans sa famille, n'avaient su que lui inspirer de l'antipathie. D'ailleurs, les dangers de Berne n'étaient point passés pour lui. Dans une oisiveté forcée, sans émulation, toujours contredit ou grondé, pouvait-il répondre lui-même que l'ennui et le découragement ne le jetassent dans les distractions du vice?

A Genève, l'étude remplissait sa vie ; aurait-on des regrets de le voir employer son temps mieux que la plupart des jeunes gens de son âge? Personne n'aimait plus que lui son père et sa famille ; mais il serait malheureux à Berne ; il le sentait, et suppliait qu'on ne le forçât pas d'y revenir [1].

Le trésorier de Bonstetten, douloureusement affecté, démêlait bien un grain de vanité dans les paroles de son fils, et l'en grondait ; il aurait pu ajouter encore que le jeune homme se trompait singulièrement en se croyant si bon démocrate. S'élever contre les priviléges de la naissance, en parlant sans cesse de la foule ignorante et des petites âmes, n'était-ce pas revenir par un détour au point de départ, et prêcher une autre aristocratie, celle des gens d'esprit, la plus impropre au gouvernement, la plus capable, hélas ! de « faire hardiment des sottises? » Mais, en somme, ses raisons renfermaient un assez grand fonds de vérité pour que son père, qui sentait aussi les maux de sa patrie, n'en fût pas ébranlé. Il céda, et accorda une prolongation de séjour à Genève. Délivré de ses craintes, Bonstetten sentit doublement les charmes de la liberté.

Rarement Genève avait réuni un monde aussi brillant que dans l'été de 1765. Des Français, des Françaises de distinction, au temps où l'on commençait à sentir la nature pourvu que la société l'animât, avaient apporté sur les bords du Léman leur gaîté vive et légère. De jeunes Anglais, quelques Italiens, beaucoup de Russes, formaient comme l'encadrement du tableau. Presque toujours dans cette société, Bonstetten se croyait transporté au sein de la France. Aucune maison ne l'attirait plus que celle de la duchesse de la Rochefoucauld-d'Enville, amie de Moultou, qui était venue faire un séjour à Genève avec sa belle-fille et sa fille, la jeune duchesse de Rohan-Chabot. La simplicité exquise de cette dame, son amour sans prétention pour les sciences, la grâce de sa conversation, le ravissaient. Ses

[1] Février 1765. Autre lettre sans date, d'un peu plus tard.

lettres sont remplies des duchesses; il passait auprès d'elles ses soirées, et parfois les plaisirs étaient fort brillants.

« J'ai été il y a quelques semaines, écrivait-il, à une partie fort belle qu'on donna aux duchesses et à Mme la marquise de Posen. On passa la nuit sur le lac. J'y vis rassemblées toutes les beautés de l'art et de la nature. Le mouvement uniforme de la barque, le profond silence de la nuit, un ciel étoilé dont on voyait étinceler les diamants dans l'abîme des eaux sur lequel nous semblions suspendus, le tapis noir étendu le long du lac, que formaient les montagnes et leurs ombres contiguës, les lumières dont étincelait Genève, qui depuis le lac s'élève en amphithéâtre (tout cela formait un spectacle magnifique). Les sons doux et tendres de la flûte et des violons qui les accompagnaient, n'interrompaient le vaste silence de la nuit que pour augmenter la douce rêverie dont on se sentait pénétré à la vue d'un si beau tableau. On n'en était tiré que par le bruit du canon, les éclats des grenades, le tonnerre des échos et les accents des cors de chasse. Mais toute l'attention fut absorbée par les éclairs des fusées, le feu des soleils et les étincelles des gerbes qui partirent à la fois d'un bateau d'artificiers qui s'était approché de nous. On voyait par instants tous les environs sortir de la nuit, et la nuit disparaître pour se remontrer l'instant suivant. On soupa dans une maison près du lac, on dansa, et à trois heures on se rembarqua pour voir le majestueux spectacle du lever du soleil. Jamais on ne fit tant d'honneur au soleil; nous le saluâmes du canon, nous chantâmes une chanson faite à sa louange, et nous dansâmes sur le tillac de la barque[1]. »

D'autres plaisirs plus simples savaient aussi le charmer. Il était allé jusqu'à Rolle accompagner un de ses amis, Bernois qu'il appréciait beaucoup, M. Fellenberg[2]. Resté seul, l'ennui le saisit. « Je m'enferme dans mon auberge, dit-il, fais chercher carrosses, chevaux, bateaux ; on n'en trouve point.

[1] Août 1765.

[2] Le professeur Fellenberg, père de Fellenberg de Hofwyl.

Je tentai alors d'appliquer mes principes à la pratique ; je pensai que pour être indépendant des hommes il fallait commencer par ne pas être esclave des choses. Je fais mon paquet, je paie mon compte, je soupe ; le lendemain je pars un livre à la main. Sorti de la ville de Rolle, je vis le soleil s'élever du sein des eaux tranquilles du lac ; je mesurais la route qu'il allait parcourir, tandis que je ramperais d'un point de la terre à l'autre. Content de mon projet, je m'achemine joyeusement vers Genève : la fraîcheur du matin, le bruit des flots qui venaient se heurter contre le rivage, ce coloris frais que le matin répand sur la campagne, tout conspirait à me rendre la route agréable. Fier de mon petit triomphe sur un petit préjugé, j'en voyais l'image dans les ondes qui venaient se briser contre le grand chemin. Je ne souffris de la chaleur que près de Sacconex ; et je ne cessai de lire et de méditer jusqu'au delà de Coppet. J'arrive avant dîner à Sacconex un peu fatigué, mais content de moi. Ennuyeux du monde, j'appris à vous braver, et en ne dépendant plus que de moi je brisais votre joug insupportable[1]. » Certes, à ces lignes, ne fût-ce que pour le sentiment de la nature, Rousseau aurait pu être content de son disciple.

Personne, peut-être, n'a mieux su que Bonstetten allier l'étude solitaire et le goût de la société? Qui ne l'eût cru dissipé, à ne lire que le récit de ses visites, de ses courses et de ses fêtes? Mais la soirée seule appartenait au monde ; le jour, il se le réservait pour le travail, et jamais il n'y avait mis autant d'énergie. De nouvelles connaissances, qu'il fit à cette époque, l'avaient comme renouvelé. Il goûtait entre autres beaucoup la société d'un philosophe, l'une des gloires de Genève, quoiqu'il n'eût rien fait pour briller, le savant et modeste Abauzit. Laissons-le parler lui-même.

« Je visitais souvent le sage Abauzit, dont l'heureuse pauvreté et l'âme sereine me remplissaient d'enthousiasme. Il me

[1] Même lettre.

semble que je vois encore ce vieillard, fort petit et maigre, se promener tout seul, enveloppé d'un surtout de laine que le temps avait rendu gris comme ses cheveux. Était-il à la maison sans compagnie et sans lumière, il chantait dans son fauteuil heureux comme un enfant. A sept heures, nous passions de sa chambre à la cuisine, où il soupait avec sa vieille servante. Le sel était placé au milieu de la table dans un fragment de pot cassé. Mais si cette espèce de salière est rare sur des tables mieux servies, son sourire philosophique ne l'était pas moins. Il avait trente louis de revenu, ce qui est peu à Genève; avec cela il vivait plus heureux qu'un roi, vénéré et presque adoré de chacun. Son esprit était de la même trempe que celui de Fontenelle, mais avec plus de naturel [1]. »

Si Bonstetten admirait Abauzit, et venait souvent puiser dans le vaste trésor de son érudition historique, le sentiment que lui inspirait le paisible ermite n'était rien en comparaison de celui qu'il éprouvait pour Charles Bonnet. Un soir, non sans intention peut-être, le syndic Jalabert l'avait invité avec ce dernier. Bonnet, placé à côté de lui, le questionna sur ses goûts, ses occupations, sa manière d'étudier; d'un instant il sut gagner sa confiance et conquérir son cœur. Une chose avait au premier abord frappé le jeune homme chez le philosophe genevois, l'alliance du cœur et de la raison dans sa foi à la religion révélée. « Il est bien rare, quand on a de l'imagination, écrivait-il à son père, qu'on n'ait pas des doutes sur les principes de la religion. Comment percer la surface des idées, sans entrer dans les ténébreuses régions de la métaphysique? M. Bonnet est très-grand métaphysicien, et ses sentiments fondés sur la raison fructifient dans son cœur. Il sort de tous ses ouvrages un parfum de vertu qui les rend délicieux. Lui seul peut affermir la religion dans la raison de l'homme. Car la religion qui ne tient qu'au cœur est dans un séjour trop orageux pour y prendre racine; elle fait les fanatiques et les dévots si

[1] *Bonstetten's Erinnerungen*, ouvrage cité, page 261.

la raison ne la rectifie sans cesse. La religion qui ne tient qu'à la raison est un tronc stérile ; autant vaudrait n'en point avoir. Quel bonheur donc d'avoir trouvé un homme, et un grand homme, chez qui la religion tient à la raison la plus sublime, et qui a le cœur pénétré de vertu. Un tel homme pourrait m'éclairer sur la religion révélée si je me trouvais dans l'erreur[1]. » Il n'était donc pas gagné, tant s'en faut ; mais la nouveauté du fait l'étonnait, piquait sa curiosité. D'ailleurs sa passion dominante, preuve en soit le choix de ses amis, fut toujours le culte du génie. Jamais il ne demanda à un homme, avant de se lier avec lui, ce qu'il croyait, ce qu'il pensait ; la seule étincelle du feu sacré suffisait pour le placer sous le charme. Bonnet le traitait en ami ; évitant de parler d'autorité, il s'abaissait jusqu'à lui, l'écoutait, discutait, n'imposait rien ; en fallait-il davantage pour le transporter d'enthousiasme? Bientôt il visita pour ainsi dire journellement la maison du philosophe, eut chez lui une chambre à sa disposition, et le choisit pour son Mentor.

De son côté, Bonnet, dont l'âme chaleureuse sympathisait avec la jeunesse, avait deviné du premier coup d'œil tout le ressort de cette riche nature. Mais plus d'une branche gourmande gâtait une plante de si belle venue ; il fallait doucement essayer de les tailler, ce qui n'était point facile. Il entreprit néanmoins de brider l'ardente imagination du jeune homme, de diriger ses études, et, sans en rompre la variété, nécessaire pour une activité toujours en éveil, de la faire converger vers un seul but.

Les occupations de Bonstetten étaient, en effet, très-variées ; leur seule liaison, comme il le faisait remarquer à son père, se trouvait dans son esprit. Il avait pris goût à l'histoire, ce dont Bonnet n'était point fâché sans doute, car l'étude des réalités venait tout à point pour contre-balancer le penchant à la spéculation, et lui donner un terrain solide. Se sentant peu

[1] Été 1765.

préparé pour aborder l'histoire moderne, poussé d'ailleurs par son amour de la liberté vers les républiques anciennes, il étudiait l'histoire romaine, trouvant la matière dans Tite-Live, le commentaire dans les considérations de Montesquieu, du *divin Montesquieu*, comme il l'appela bientôt, et dans les *Discours* de Machiavel. L'histoire de la république de Genève, dont il avait sous les yeux le développement et les luttes, l'intéressait aussi vivement. Son projet toujours plus arrêté était de se vouer aux études; parfois même s'élevait dans son cœur le désir d'entreprendre un jour une histoire de la Suisse, qu'il écrirait en français, sachant cette langue un peu mieux que l'allemand. Mais ce qu'il cherchait dans l'histoire, c'étaient moins les faits que l'homme, sa nature, la marche de son esprit et de ses idées : de là à la philosophie il n'y avait qu'un pas.

Sur ce terrain tout particulièrement, Bonnet se réservait de discipliner sa pensée. Il lui fit lire successivement la philosophie morale de Hutcheson, Locke, s'Gravesande, et l'amena ainsi pas à pas jusqu'à son *Essai analytique sur les facultés de l'âme*. Bonstetten lisait, prenait des notes, transcrivait ses réflexions, ses objections, et les soumettait au philosophe, qui les examinait avec lui. Lorsque celui-ci en fut venu à l'étude de ses propres écrits, il posa des questions auxquelles le jeune homme devait répondre : ces réponses formaient le sujet de nouveaux entretiens. Tout en conduisant le fil des idées, il n'avait l'air de rien décider, et rappelait sans cesse son élève à l'observation intérieure, à la nature, seule règle et seule autorité. Bonstetten, qui croyait marcher de ses propres ailes, était ravi. « Mon cher M. Bonnet, disait-il, me conduit par la main dans ces pays si étonnants, si beaux et si dangereux. Lorsque mon âme abattue n'a plus de ressort, son génie m'enflamme et me relève. Il ne me faut que des *guides*, point de *maîtres* dans *aucun sens* [1]. »

[1] 30 octobre 1765.

Le maitre qu'il suivait sans s'en douter lui avait déjà cependant fait faire quelque chemin. Déjà la démocratie orageuse de Rousseau ne le satisfaisait plus entièrement ; déjà Moultou partageait avec un autre la première place dans sa confiance et dans son cœur. « Pour vous donner une idée de mon pyrrhonisme, écrivait-il à son père, c'est que je vis avec les hommes du monde les plus opposés dans leurs caractères, je veux dire MM. Moultou et Bonnet. Le premier est l'homme du monde le plus aimable et surtout avec les femmes ; si vous ne l'avez pas connu vous ne saurez vous en faire une idée. C'est toujours de l'imagination et une imagination toujours fraîche ; toutes ses idées le gouvernent, et il a toujours pour maîtres les plus agréables idées du monde ; mais ce qui le gouverne constamment et avec despotisme, c'est l'amour de l'humanité et de la vertu. M. Bonnet, avec l'imagination la plus ardente, paraît plus froid ; toutes ses idées paraissent enchaînées par une méthode rigoureuse ; son commerce intime est délicieux. Toujours clair, toujours fin, toujours délicat, il fait lever un soleil brillant sur l'horizon de vos idées ; il vous montre tous les détails, toutes les facettes, le dehors et le dedans d'une chose ; et, si vous le voulez, il étale à vos yeux le monde entier avec le plus beau pinceau qui ait jamais existé. C'est Fontenelle quand vous le voulez, c'est Newton quand vous cherchez Newton ; au lieu que Moultou a plus de rapport avec Rousseau[1]. »

Mais Bonnet était encore bien loin d'avoir remporté la dernière victoire. Comme un feu s'anime souvent des premiers efforts que l'on fait pour l'éteindre, jamais Bonstetten n'avait paru plus exalté dans ses sentiments égalitaires, jamais il n'avait poussé plus loin l'horreur de tout ce qui sentait l'aristocratie. « Rien n'est plus détesté ici que l'orgueil, écrivait-il à son père, parce que l'orgueil républicain a enflammé jusqu'au dernier des habitants. Le pauvre y ose braver le riche, et le faible le plus puissant ; ou, pour mieux dire, il n'y a de

[1] Lettre sans date, été ou automne 1765.

puissance que celle de la multitude, ce qui doit toujours arriver quand il y a une certaine égalité dans les rangs. En quittant Genève, je crois entrer dans ces grands souterrains des Egyptiens dont ils avaient fait les demeures des morts. Il y a une certaine activité ici, qui saisit tous ceux qui l'habitent. Je ne passe qu'en bâillant par les villes du pays de Vaud, je sens mes paupières se fermer au seul aspect de ce pays....

« J'ai appris à aller en patins. Je vous assure que si vous m'aviez vu sur les fossés de la ville, vous y auriez cru voir un polisson de douze ans, ou plutôt un jeune républicain. J'ai vu si souvent la sottise et la bêtise en beaux habits et bien frisée, qu'il me semble quelquefois que d'être sans bourse à cheveux, dans un frac grossier, c'est avoir de l'esprit. N'ayez pas peur que je sois singulier ; ne faites pas ce tort à Genève. On y élève les enfants et les jeunes gens dans la plus parfaite liberté ; on leur apprend à ne connaître que la raison, et aucune autorité. On ne les reprend sur rien, afin d'oser les reprendre sur les vices. Les pères qui reprennent leurs enfants sur des niaiseries n'ont aucun droit de les reprendre sur les véritables défauts, car les enfants ont droit de les regarder comme des niaiseries aussi. C'est ainsi qu'on forme les hommes au vice, à la stupidité et à l'infortune. Les effets des constitutions se font surtout sentir dans l'éducation. Telle législation est-elle bonne? Montrez-moi un enfant de ce pays, et je vous répondrai [1]. »

Pendant ce temps, les dissensions qui travaillaient Genève avaient suivi leur cours. Le gouvernement, incapable de se maintenir seul vis-à-vis de la majorité formidable dont disposait le parti des représentants, s'était vu réduit à invoquer l'appui des trois Etats médiateurs de la république, la France, et les cantons de Berne et de Zurich. Ceux-ci se préparèrent à envoyer sur les lieux des délégués. Le jeune Bonstetten n'attendait pas sans inquiétude l'arrivée des

[1] 1766, janvier ou février.

députés de sa ville natale, parmi lesquels il avait espéré un moment de rencontrer son père. Ses préventions se justifieraient-elles? et, d'un autre côté, comment le jugerait-on? que rapporterait-on à sa famille? Les médiateurs firent leur entrée à Genève au mois de mars 1766. C'étaient, de la part de Berne, le trésorier Ougspourguer et le banneret Sinner, depuis avoyer. La première impression qu'ils produisirent sur le jeune homme ne fut pas en leur faveur; son jugement toutefois, pour être finement touché, fait peu l'éloge de sa modestie. « Messieurs les médiateurs m'ont reçu avec bonté, avec complaisance, dit-il, ils m'ont même distingué de la foule. Mais l'aristocratie perce toujours. De la bonté sans douceur, de la gaîté sans aménité, des principes que n'adoucit jamais un doute philosophique, de la civilité sans complaisance, une sévérité qui, sans la bonté du naturel, serait orgueil, ou du moins cette fierté que donne plutôt le sentiment du rang qu'on occupe que le sentiment de la grandeur de son âme, du savoir sans lumière; voilà les couleurs qu'ils doivent plutôt à leur position qu'à leur caractère. Du reste, je trouve beaucoup de naturel à M. Ougspourguer, beaucoup d'esprit, et je lui crois beaucoup de capacité. M. Sinner est plus sec; mais on aime l'honnêteté de son âme [1]. »

Les médiateurs, en revanche, avaient d'abord été charmés du jeune Bonstetten. « Je suis heureux d'avoir fait la connaissance de M. votre digne fils, écrivait le banneret Sinner au trésorier; je l'ai trouvé tel que je m'y attendais, et que sa réputation me l'avait annoncé [2]. » Lorsqu'ils le virent d'un peu plus près, qu'ils apprirent à connaître ses opinions, ses goûts, la nature de ses études, leur langage changea promptement. Un Bernois, un de Bonstetten, un futur membre du Conseil souverain, étudier la métaphysique! Avait-on jamais vu pareille nouveauté et énormité pareille? Ils lui pardonnaient presque plus volontiers d'être disciple de Rousseau. Le jeune

[1] Mars 1766.
[2] 29 mars 1766.

homme, chargé d'accompagner parfois M. Ougspourguer, les visitait assez souvent; s'il les avait prématurément accusés de roideur, ils semblèrent prendre à tâche de ne pas lui donner tort. Habitués à exprimer leurs pensées comme des oracles qui ne souffraient pas de réplique, ignorant l'art de gouverner doucement les âmes, ils crurent ne pouvoir mieux subjuguer Bonstetten qu'en l'écrasant, et en lui faisant de mille manières sentir leur souveraine désapprobation. Tantôt c'était M. Ougspourguer qui lui reprochait de ne plus savoir l'allemand, tantôt tous deux, et surtout M. Sinner, qui le gourmandaient durement de sa métaphysique. « Ça, ça, lui dit un jour ce dernier en faisant un geste d'aversion, ça ne signifie rien : j'ai aussi fait de la métaphysique, et à quoi cela m'a-t-il servi ? » — « C'est-à-dire, mon cher Monsieur, » ajoute dans la lettre le caustique jeune homme, « qu'il est défendu de faire mieux que vous. Il est vrai que vous êtes banneret et que je ne suis rien. Si jamais je faisais un livre sur les aristocraties, je n'oublierais pas ce trait-là[1]. » On ne pouvait mieux s'y prendre pour renverser en un moment l'édifice que Bonnet avait commencé à élever avec tant de peine. Tout ce que les médiateurs gagnèrent, ce fut de décourager Bonstetten, et de l'irriter encore plus.

Le trésorier prenait différemment les choses. On n'avait pas manqué de le tenir au fait des dispositions de son fils; les rapports, naturellement, se grossissaient en route, et s'enrichissaient de commentaires que ne dictait pas la bienveillance. Longtemps il avait fait taire ses alarmes et écouté la voix de la tendresse paternelle en permettant au jeune homme de poursuivre ses études; mais l'opinion de ses collègues, qui était au fond la sienne, une fois formée, il n'eût pu songer à reculer. Une aristocratie est une famille; ce qui intéresse un de ses membres les intéresse tous; et la manière de voir du corps, dans

[1] Automne 1766.

certaines limites, s'impose à chacun. Il se décida donc définitivement à retirer son fils de Genève.

On peut comprendre l'effet que produisit cette nouvelle sur le jeune de Bonstetten. Quitter Genève, Bonnet, ses études chéries, pour aller s'ensevelir vivant dans ce monde antipathique de Berne! devoir obéir, sans raisonner l'obéissance, « le plus vil sentiment qui puisse infecter l'âme de l'homme!» tout son être était bouleversé. Néanmoins il sentait trop bien le sérieux de la résolution de son père pour oser donner l'essor à tous ses sentiments. Lettres sur lettres partaient de Genève; mais il s'y contenait, protestait de son attachement pour sa famille, cherchait seulement à exposer les avantages inappréciables qui résulteraient pour lui d'une prolongation de séjour. Il était heureux, faisait des progrès; Bonnet le conduisait, lui donnait une bonne méthode, lui conseillait de rester encore; que ferait-il privé de ce guide précieux avant d'avoir acquis la force de marcher seul? Etait-ce oublier son pays que de chercher à « racheter par un mérite supérieur l'injustice d'un rang supérieur? » Sa grande activité avait besoin d'un but; ce but ne pouvait être que les études; mais à Berne, sans appui, sans espérance de faire des progrès, le poursuivrait-il? Ne tomberait-il pas bientôt dans l'ennui et dans le malheur? Plus tard, formé, les choses changeraient : il serait admis dans les cercles d'hommes plus âgés; mais un peu de patience; en ce moment c'était encore trop tôt.

Peine inutile! Ce qui était écrit à Berne était écrit. La famille ne comprenait rien à ces délais; si peu de désir de retourner au milieu des siens, après une si longue absence, ne pouvait provenir que d'un manque d'affection. Ou bien le jeune homme avait des motifs qu'il ne disait pas. On soupçonnait quelque inclination, on pensait, malgré ses assurances contraires, qu'il nourrissait le dessein de se fixer à Genève, et c'est ce qu'on voulait empêcher à tout prix. Tscharner, dont Bonstetten avait invoqué l'intercession auprès de son père, lui

écrivit une lettre où il ne lui ménageait pas les dures vérités. « Je me trouve heureux à Genève, dites-vous, en m'y occupant utilement, donc c'est troubler mon bonheur que de me rappeler. L'homme doit être libre de faire son bonheur ; mon père me rappelle auprès de lui ; donc je ne suis pas libre. En vérité, mon cher, je ne puis m'empêcher de vous le répéter, si la philosophie ne vous a appris que de tels syllogismes, vous faites bien de changer de méthode ; elle n'a fait de vous qu'un enfant gâté ! Je ne toucherai point à la matière si délicate du devoir ; je ménage votre sensibilité ; (mais) je me crois obligé de vous représenter combien votre impatience ressemble aux murmures que notre caprice se permet trop souvent contre la Providence quand elle nous *nécessite* dans des routes différentes de notre choix ; je vous prie seulement d'être en garde contre les dangers d'un égoïsme si séduisant et si ressemblant à la philosophie [1]. »

Tscharner se trompait cependant en traitant de purs caprices les désirs de son beau-frère. La réflexion faisait en lui son œuvre ; il jugeait déjà les affaires de Genève d'une manière tout autre qu'il ne le faisait quelques mois plus tôt. Les médiateurs avaient formulé leur avis ; ils allaient publier un prononcé qui donnait de tout point raison au Conseil, et qui, pour le dire en passant, fut repoussé par la bourgeoisie. On est étonné de voir avec quelle sagesse Bonstetten s'exprimait sur ce point. « Vous verrez, écrivait-il à son père, cet Etat, de convulsions en convulsions tomber enfin évanoui dans les bras d'un maître. Il fallait dans cette occasion séduire par des apparences d'autorité un peuple inquiet, et surtout ne le choquer pas, ou bien élever une constitution nouvelle qui, détournant les yeux des citoyens de ces objets qui ne sont aujourd'hui que des germes de divisions et de haines éternelles, leur donnerait un nouveau champ d'idées où ils oublieraient enfin ces haines. Les institutions doivent changer avec les mœurs ; la nature nous indique ces besoins ; nous voyons, à chaque époque dans

[1] Fragment de lettre inédit.

les mœurs, les nations se tourmenter comme des malades qui cherchent à trouver quelque attitude qui puisse soulager leurs maux [1]. »

Le temps s'écoulait. Plus le moment fatal fixé pour le retour, la fin de l'année, approchait, plus le pauvre Bonstetten se sentait ballotté entre deux sentiments contraires, dont le second, à vrai dire, l'emportait de beaucoup, la joie de revoir ses parents et le chagrin de rentrer à Berne. Il s'étonnait lui-même de ne pas être déjà parti, demandait pardon à son père de l'avoir affligé, s'indignait de paraître ne pas mieux répondre à une affection si touchante; et en même temps il suppliait qu'on lui laissât un mois, trois semaines, quinze jours pour prendre sa course, pour avaler tout seul le verre de rhubarbe, pour achever l'*Essai analytique* de Bonnet; qu'on lui donnât au moins une seule assurance, qu'on lui permît de s'éloigner de Berne s'il y souffrait trop. Enfin le père céda encore; il n'ordonne plus, il désire revoir son fils; alors le jeune homme ne tient plus devant cette nouvelle preuve de tendresse : « Oui, écrit-il, je me livre à vous; commandez, ordonnez, ou plutôt aimez-moi toujours.... Berne n'a plus l'aspect effrayant d'une prison, où l'on me meurtrit avec des fers dorés; ma maison n'est plus un cachot, et vous êtes mon père... La dépendance fait de moi un diable, la liberté un ange; jamais de milieu, jamáis [2]. » Le lendemain, il avait dit adieu au séjour aimé de sa jeunesse. C'était dans les derniers jours de 1766.

Son départ avait décidé de sa carrière. On peut comprendre le point de vue de la famille et du public bernois; les études auxquelles Bonstetten se livrait en ce moment n'étaient point les meilleures pour former un futur magistrat; les principes qu'il avait puisés à Genève le rendaient encore moins propre à prendre sa place dans le sein d'une aristocratie. Mais à ce point de vue

[1] Juillet 1766.
[2] Décembre 1766.

même, le moment de le rappeler ne pouvait être plus malencontreusement choisi. Pour l'empêcher de se nourrir des doctrines de Rousseau, d'aspirer à pleine poitrine l'atmosphère démocratique de Genève, il était beaucoup trop tard; trop tôt pour lui permettre de mûrir ses idées au contact de Bonnet, de prendre un essor à la fois plus élevé et plus sage. Bonstetten se trouvait dans une de ces crises intérieures qu'un dénouement intérieur peut seul mener à bonne fin, et sur lesquelles toute pression du dehors produit l'effet contraire. Peut-être, cela est vrai, eût-il fini par se vouer entièrement aux lettres et par se fixer à Genève; mais au moins, concentrant dans cette carrière toutes les forces de son esprit, il y aurait conquis une place bien autrement distinguée qu'il ne put le faire dans la suite; plus probablement encore, avec la flexibilité de son caractère, son besoin de variété, il serait revenu à Berne, ses études finies, avec moins de préventions, un sens plus pratique, et par là même plus de moyens d'exercer dans sa patrie une certaine influence. On ne froisse pas impunément, quand elles n'ont rien de condamnable, les inclinations trop violentes de la jeunesse. Si c'est une vocation, on la brise; si c'est un goût passager, qu'il ait son temps, il se calmera plus tard de lui-même. On ne court ainsi pas risque de le voir se reproduire plus tard, à une époque moins favorable, sous la forme d'une passion malheureuse. C'est ce qui arriva à Bonstetten. Il n'est pas besoin d'un long examen de ses idées et de ses ouvrages pour s'apercevoir que son esprit, s'il nous est permis d'employer une expression vulgaire, n'avait pu donner le tour. Du reste, personne n'a mieux résumé la situation que Bonnet, dans une lettre qu'il écrivait quelques mois plus tard au trésorier de Bonstetten.

« Vous plaindre, vous estimer, vous honorer et désirer sincèrement vous être utile, c'est, Monsieur, tout ce que je puis, et probablement tout ce que je pourrai jamais.

« Votre conduite a été celle d'un père sage et tendre; mais

les vues les plus sages sont trop souvent croisées par des circonstances malheureuses qu'on ne peut ni prévoir ni détourner.

« La plume brûlante de l'Erostrate politique a incendié la tête de notre jeune homme, parce qu'elle était très-combustible. Son amour pour l'indépendance et l'égalité s'est nourri du fanatisme de nos démagogues, et si le gouvernement le plus paternel lui a paru une tyrannie naissante, l'aristocratie de Berne a dû lui paraître une tyrannie consommée.

« Attaquer à force ouverte de tels préjugés, eût été les enraciner ; j'ai eu recours à la sape ; je les ai minés peu à peu ; mais j'ai rencontré çà et là du roc vif que je n'ai pu encore entamer. J'ai pourtant obtenu de temps en temps des aveux qui me donnaient des espérances.

« Il regardait Rousseau comme un grand philosophe, qui avait plus approfondi que personne l'économie de notre être. Il ne pouvait contenir en ma présence l'admiration que lui inspirait sa sublime philosophie. Je le laissais s'épuiser en éloges. Je voulais que, devenu lui-même meilleur philosophe, il jugeât un jour cet écolier qui lui paraissait un si grand maître. Je l'engageai à lire et à méditer un peu Locke et s'Gravesande. Il me rendait compte de ses pensées. Je m'aperçus bientôt que son enthousiasme pour le persifleur diminuait. Il me demanda ensuite s'il pourrait lire mon *Essai analytique* sur l'âme. C'était où je l'attendais. Je lus avec lui les principes fondamentaux ; je les lui développai. Il était transporté de plaisir. Au milieu de son transport, je lui demandai en riant s'il ne préférait pas son ami Rousseau ? Il l'envoya promener. Je saisis ce moment pour lui faire sentir combien il avait été séduit par les images et les tours de passe-passe de cet adroit charlatan.

« Ce n'était là que la moindre partie de la révolution que je souhaitais d'opérer. La profession du *Vicaire savoyard* était devenue la sienne ou à peu près. Il s'agissait de le rendre à cette religion pure que l'empirique moral a si monstrueusement défigurée. Mes premières tentatives réussirent mal ; ce que je

présentais était trop orthodoxe à ses yeux. Il fallut donc donner à la religion le manteau de la philosophie. Elle peut quelquefois le revêtir avec avantage; mais combien la simplicité majestueuse de son AUGUSTE FONDATEUR lui sied-elle mieux aux yeux de ceux qui la connaissent et qui l'aiment!

« Vous comprenez, Monsieur, qu'il reste beaucoup à détruire et à édifier en ce genre chez notre jeune homme. Il lui manque *un sens* pour apercevoir des beautés et des convenances que l'incrédulité méconnaît.

« Je n'ai pas été moins attentif à redresser ses idées sur le gouvernement de sa patrie. Je lui ai fait sentir que l'infusion de démocratie qu'il voudrait y verser vicierait bientôt toute la masse et empoisonnerait toutes les âmes. Ma pauvre patrie m'en offrait une preuve saillante. Nos malheurs ont été en raison directe des progrès de la démocratie et en raison triplée des succès de la démagogie.

« Il m'a été facile de démontrer à notre politique *en herbe* que l'alliage de la démocratie avec l'aristocratie entraînerait la ruine de cette dernière, et par contre-coup celle de l'Etat. Il en revenait toujours à me dire que si cela s'opérait par degrés, la révolution serait presque insensible, et qu'on fixerait la dose précise *du démocratique*. Il me semblait d'entendre un garçon apothicaire qui dicterait les ingrédiens d'une médecine. Notre jeune homme ne comprenait pas que, lorsqu'on introduit la démocratie dans un gouvernement tel que le nôtre, on y introduit une force toujours agissante, toujours expansive, et dont les plus habiles politiques ne sauraient calculer les effets[1].

[1] Bonnet, on le sait, appartenait au parti négatif et jugeait les choses à ce point de vue. S'il avait raison de prévoir qu'on ne pourrait arrêter les progrès de la démocratie, Bonstetten était plus dans le vrai en pensant que les gouvernements doivent changer avec les mœurs, et que la sagesse de l'homme d'État consiste en bonne partie à savoir préparer l'avenir. Du reste, la démocratie de Rousseau et la démocratie véritable sont deux choses fort différentes.

« Je sentais aussi bien que lui les inconvénients et les dangers de notre aristocratie ; mais, pour les prévenir, je ne trouvais pas qu'il fût bon d'employer des moyens qui tendraient à détruire l'aristocratie elle-même. Comme *la vertu* devrait être le *principe* des *démocraties*, la *modération* devrait être celui des *aristocraties*. Elle seule peut rendre durable et heureuse une aristocratie assez resserrée. Cette aristocratie subsistera si elle sait se faire oublier ou si elle n'est connue que par ses vertus et par ses bienfaits.

« Je réduisais souvent mon jeune homme au silence ; mais je ne le persuadais pas toujours. Sa passion pour *la liberté* le jette hors des limites d'une saine politique ; son génie s'échauffe en faveur de ce qu'il nomme *humanité !* Il voudrait égaliser tout, parce que la nature lui parait avoir tout égalisé. Il ne songe pas que l'égalité extrême produit enfin une inégalité vicieuse.

« L'âge et la réflexion n'ont pas encore fait mûrir ses pensées. Actuellement, il n'est encore qu'un simple *sujet* de cette aristocratie qui lui déplaît ; quand il fera partie du souverain, il est probable que son point de vue changera.

« Il a du génie, un cœur droit et la passion de la vertu et du savoir. Peut-être même que, si son génie se fût développé plus tard ou moins rapidement, il en aurait été plus heureux. Je le lui ai répété bien des fois : le simple bon sens a des avantages que le génie méprise quelquefois et qu'il ne remplace guère.

« Le voyage de la Suisse ne fera que suspendre les accès de sa mélancolie ; Paris le jetterait dans une dissipation dont les suites seraient à redouter ; s'il donnait une fois dans le libertinage, je ne sais où il s'arrêterait. Il n'a pas encore fait sa provision d'antidotes contre ces poisons subtils. Genève a aussi ses poisons, quoique d'un genre bien différent ; mais, en vérité, je crois qu'ils ont produit tout leur effet, et qu'ils ne sont pas si dangereux. D'ailleurs Genève a ses propres antidotes, et elle est le remède que le malade a le plus désiré. Quelque-

fois, en satisfaisant la fantaisie de pareils malades, on les rend à eux-mêmes, et la fantaisie détruit peu à peu la fantaisie.

« Genève a encore des mœurs : la religion y est annoncée par des orateurs chrétiens qui ont de la philosophie dans l'esprit et de la charité dans le cœur. Genève possède des hommes éclairés et vertueux pour qui *la liberté* n'est pas une pure *sensation*, bien moins encore le sentiment de l'*égalité extrême*. *La liberté* est pour eux une véritable *science* qui perfectionne le citoyen à mesure qu'il la médite et l'approfondit. C'est auprès de tels hommes que notre jeune politique pourrait s'éclairer [1].... »

L'avenir ne se chargea que trop de montrer combien Bonnet avait raison.

AIMÉ STEINLEN.

[1] Lettre inédite, du 1er avril 1767.

LES ALPES DE LA HAUTE ENGADINE.

I. LE GROUPE DE LA BERNINA. — II. LES BAINS DE SAINT-MORITZ.

I.

Dans un précédent article[1] nous avons cherché à esquisser d'une manière générale la physionomie de la Haute-Engadine, et peut-être avons-nous été assez heureux pour inspirer à quelques-uns de nos lecteurs le désir de visiter cette intéressante région de notre patrie suisse. Cependant nous ne les avons amenés que jusqu'au portique du temple, et nous ne les avons point encore introduits dans cet imposant amphithéâtre, que nous avons nommé avec les plus récents écrivains *le groupe de la Bernina.*

Précisons d'abord ce qu'on est convenu de désigner par cette expression : c'est la portion des Alpes Rhétiques confinée à l'ouest par cette contrée de la haute Engadine connue sous le nom de *région des lacs*; au nord et à l'est, par la chaussée qui, partant de Samaden, aboutit à Tirano après avoir franchi le col de la Bernina et parcouru dans toute sa longueur la vallée grisonne de Poschiavo; et enfin, au midi, par la haute vallée de Malenco, qui appartient à la Valteline, et jette ses eaux dans l'Adda, non loin de Sondrio.

La presque totalité de ce périmètre appartient au territoire suisse, et c'est à son extrême frontière que s'épanouissent les plus beaux fleurons de cette brillante couronne de neiges éternelles, dont la Bernina est le joyau central.

Ce groupe épanche autour de lui de nombreux et puissants

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, janvier 1859, page 34.

glaciers qui rayonnent à sa circonférence, et débouchent au nord, dans les vallées latérales de l'Engadine, et au midi dans celles de la Valteline. Cette circonstance explique comment il se fait que, de ces deux vallées principales, on ne découvre presque aucune des plus hautes cimes du groupe. Ainsi, par exemple, la Bernina ne peut être aperçue en Engadine que des seules localités de Samaden et de Bevers. Il faut donc chercher à pénétrer soi-même dans le massif, en vertu de l'adage que si la montagne ne veut pas venir à l'observateur, celui-ci doit aller à la montagne; aussi bien, cette espèce de coquetterie est de nature à aiguiser la curiosité et à faire surmonter les obstacles.

Heureusement que ces derniers sont faciles à vaincre, et pour ne parler que des points d'attaque les plus favorablement placés, trois vallées s'offrent à nous pour arriver à notre but depuis l'Engadine seulement : la vallée de Fex, qui s'ouvre au village de Sils Maria; puis celles du Rosegg et de la Bernina, dont Pontresina est le point d'intersection.

C'est donc ce dernier endroit, qui se trouve le plus convenable pour être choisi par le voyageur comme lieu de station d'où il pourra facilement se porter dans toutes les directions intéressantes et faire l'ascension du piz Languard, qui s'élève dans le voisinage. Pontresina, situé à une distance égale de Samaden et de Saint-Moritz (un peu plus d'une lieue), sera donc pour nous le point de départ de l'étude que nous allons entreprendre. Ce joli village est divisé en deux hameaux fort rapprochés l'un de l'autre, dont l'inférieur se nomme *Laret* et le supérieur *Giarsun*. Il offre aux touristes deux petites auberges, parfaitement propres et bien tenues, ainsi que des moyens de transport en voiture, facilités par la grande route qui le traverse. La poste fédérale y est établie, et l'on s'y procure pour toutes espèces d'excursions des guides éprouvés. De plus, il est aisé de trouver tout ce dont on peut avoir be-

soin à Samaden, qui possède deux hôtels des plus confortables. Pontresina, peuplé seulement de 300 habitants, est situé à 6010 pieds suisses au-dessus de la mer ; il est à prévoir qu'il se développera chaque année par suite de son heureuse position ; déjà l'on veut voir en lui, dans un avenir peu éloigné, un Interlacken grison ; espérons toutefois que, grâce à ses circonstances locales, et surtout à l'aisance générale de sa population, ce sort ne lui sera point réservé, et qu'il ne se laissera pas ravir la simplicité de ses mœurs.

Peu après avoir quitté la vallée principale pour s'engager dans celle de la Bernina, le voyageur voit resplendir au loin deux groupes de maisons blanches au-dessus d'une verte croupe de prairies exposées au midi ; à ses pieds, il entend déjà mugir le torrent qui vient de réunir les eaux descendant des glaciers du Rosegg et du Morteratsch. Tout autour du village règnent des pentes gazonnées, émaillées de fleurs et d'herbes aromatiques. Un peu plus haut, les replis onduleux du terrain dessinent la région des forêts de mélèzes et d'aroles qui s'élèvent aux flancs de la montagne. Ici et là glissent le long des bois des ruisseaux argentés, tributaires du torrent. Ce tableau est dominé par les pâturages alpestres qu'interrompent souvent des parois de rochers ou des coulées d'éboulis. Enfin, le tout est surmonté par des rochers nus et de hautes cimes granitiques dont les déchirures forment des lignes capricieuses sur un ciel presque italien. Vis-à-vis, sur l'autre flanc de la vallée, exposé au nord, ces régions diverses se retrouvent, à la vérité, mais sans coïncidence avec les premières ; l'empire des neiges éternelles y règne à des hauteurs moindres, et l'aspect général y est moins gracieux, mais plus grandiose.

Toutes ces apparences, malgré leur variété et leur confusion au premier coup d'œil, se résument pourtant en une unité admirable ; elles correspondent toutes, une fois l'orientation et quelques circonstances générales données, à des hauteurs absolues qu'il est très-facile de déterminer sans le secours du

baromètre. La botanique peut offrir ici un précieux moyen de contrôle, car certains végétaux se retrouvent invariablement dans les mêmes zones; seulement, ces zones elles-mêmes s'élèvent ou s'abaissent suivant l'exposition qui leur est propre, et il faut toujours, pour ne pas errer, avoir égard à cette cause perturbatrice, qui exerce une grande influence. Ainsi, les glaciers orientés au nord descendent beaucoup plus bas que ceux qui sont tournés au midi. Nous avons gravi, en juillet 1857, le piz Languard, élevé de 10,887 pieds suisses au-dessus de la mer, sans poser une seule fois le pied sur la moindre parcelle de neige ou de glace, parce que le chemin qu'il fallait suivre pour arriver à ce sommet, contourne constamment une pente exposée au midi, tandis que le côté nord se trouvait revêtu d'un véritable glacier, dont l'extrémité inférieure était à plus de quinze cents pieds au-dessous de la cime. Lorsque, depuis la vallée d'Anzasca, en Piémont, on s'élève graduellement jusqu'au pied du Mont-Rose, à Macugnaga, les châtaigniers, la vigne et le maïs réjouissent longtemps les yeux du voyageur; mais lorsque celui-ci a franchi le mont Moro et pénétré en Valais, dans la froide vallée de Saas, exposée au nord, il ne rencontre plus les mêmes végétaux aux mêmes altitudes, et celles-ci ne peuvent plus se déduire de l'inspection des zones alpines sans tenir compte de l'exposition qui a changé.

Des premières maisons de Pontresina, l'œil charmé découvre la gracieuse vallée de Rosegg dans toute son étendue, et le glacier du même nom, qui en ferme l'extrémité à une distance d'environ trois lieues; sur l'avant-scène s'élève à droite le Rosatsch, et à gauche la pyramide du Tschierva ; dans le lointain, les pics de la grande chaîne et leur amphithéâtre de neiges éblouissantes. Cette vue, qui forme à elle seule un tout complet, rivalise, si elle ne les dépasse, avec les aspects les plus renommés de l'Oberland bernois. Le regard glisse sur les revers boisés des deux flancs du vallon, qui s'éloignent suivant toutes les règles d'une perspective savante, et forment comme

les avenues d'un temple splendide. A l'extrême gauche, on aperçoit le mont Pers et le pied du glacier de Morteratsch, mais point encore le pic du même nom, ni son voisin, le piz Bernina.

Assurément on ne peut méconnaître que notre lieu de station ne soit bien choisi pour donner une idée imposante de ce qui reste encore caché, si l'on en juge par ce que nous voyons déjà ; mais avant d'aller plus loin arrêtons-nous quelques instants à Pontresina, véritable capitale pittoresque de la haute Engadine.

Au pied des derniers mélèzes qui dominent Giarsun apparaît une ancienne tour, qui a reçu différents noms : les habitants l'appellent *Spaniola*, les chroniqueurs *Propugnaculum*, et aussi *Pontresina*. Il est hors de doute que les Sarrasins étendirent, au dixième siècle, leurs ravages sur toute la région des Alpes, et cherchèrent principalement à s'emparer des passages qui les traversent. Hugo, comte de Provence, conclut même avec eux un traité d'alliance temporaire, dont une des conditions était que la garde des défilés situés entre la Souabe et l'Italie leur serait confiée. Certains témoignages historiques conduisent à penser qu'une partie de ces Barbares est restée établie dans quelques localités du pays, et a reçu plus tard le baptême, après la mise en fuite et la dispersion de leurs hordes. Plusieurs documents des douzième et treizième siècles constatant des ventes ou des donations, relatifs à l'évêché de Coire, font fréquemment mention d'une tribu *de ponte Sarazino* ou *Sarazeno*, et d'un lieu du même nom. Aujourd'hui encore, il existe à Pontresina une nombreuse famille *Saraz*, subdivisée en diverses branches, et plusieurs individus de cette famille offrent des types orientaux. Ainsi, les expressions *Propugnaculum* (ouvrage de défense à l'entrée du défilé), *Spaniola* et *Pontresina*, confirment à l'unisson la tradition historique. La tour elle-même est de forme pentagone, bien

conservée, et le mortier qui en relie les matériaux paraît aussi dur que les pierres elles-mêmes. De vieux troncs d'aroles décrépis ont pris jadis naissance dans son épaisseur lézardée, et lui servent de couronne. Un passage souterrain la met en communication avec une maison voisine, la plus ancienne du hameau. Tout auprès de cette ruine était situé l'ancien Pontresina, comme l'indiquent de nombreux vestiges de murs demeurés dans le sol, et la route de la Bernina passait alors par là. Le petit pont jeté sur le ruisseau qui descend des hauteurs du Languard, a contribué originairement pour sa part à donner à la localité le nom qu'elle porte aujourd'hui.

L'ancienne église paroissiale se trouve dans le voisinage immédiat de la tour, et n'est plus aujourd'hui destinée qu'au service religieux des funérailles. Autour d'elle s'étend le cimetière, qu'un usage constant du pays place en dehors des localités habitées. Au-dessus de la porte qui donne entrée au champ du repos, on lit le millésime 1477 ; dans l'église, on remarque les armoiries de l'ancienne ligue *Caddée* ou *de la Maison-Dieu*, c'est-à-dire le *bouquetin*, animal aujourd'hui disparu de ces montagnes. La nouvelle église décore la partie inférieure du village appelée *Laret* ; elle est le seul édifice qui ait échappé au terrible incendie qui, en 1720, détruisit tout ce hameau. On y montre aux voyageurs un tapis destiné aux fonts baptismaux, orné de magnifiques broderies qui représentent les principaux traits de la vie et de la passion du Christ. C'est l'œuvre d'une dame bienveillante dont l'offrande est d'autant plus méritoire qu'elle l'adressait à un temple où, selon la coutume de la vallée, les siéges destinés aux femmes sont de simples bancs qui n'offrent aucun moyen d'appui, tandis que ceux des hommes sont pourvus de dossiers. Cette absence d'égards envers le beau sexe, prolongée jusqu'à nos jours, témoigne de la douceur et de l'esprit d'abnégation des femmes grisonnes, et aussi de la persistance des us et coutumes anciens.

Tout auprès de l'église, on peut admirer un petit chef-d'œuvre de persévérance botanique : c'est un jardin où, à force de soins et de patience, le propriétaire est parvenu à faire épanouir dans tout leur éclat certaines fleurs de la plaine, comme des tulipes, des verbena, des calcéolaires, des pétunia, des diclytra ; par des essais multipliés on est aussi parvenu à pousser jusqu'à maturité plusieurs de nos plantes potagères, qui se distingnent ici par leur finesse. Et cependant, ces difficultés ont été surmontées dans le voisinage immédiat de forêts qui produisent en abondance ces longues tresses de lichen vert de mer dont les rennes se nourrissent, et dans la même région où la rose des Alpes étale son luxe de bouquets jusqu'auprès des habitations de l'homme. La flore de la contrée présente des rapports intimes avec celle de la zone polaire, car les extrêmes de la chaleur et du froid sont les mêmes, et coïncident à peu près, quant à leurs durées respectives, dans les deux régions.

Les amateurs d'histoire naturelle peuvent visiter dans la maison de M. Saraz une intéressante collection des animaux qui peuplent les Alpes voisines, et dont les exemplaires, fort bien empaillés, font honneur au talent du propriétaire. L'œil est frappé, en entrant dans le vestibule, par des marmottes, des renards, des chamois dans leurs postures les plus naturelles. Les montagnes des environs offrent encore à ces animaux de sûres retraites, et la quantité du gibier est encore considérable, quoiqu'elle tende à diminuer.

Pontresina est une station par excellence pour l'affût du chamois, et de ce village déjà si élevé, le chasseur peut se porter avec une facilité relative dans les districts que fréquente habituellement cette charmante espèce d'antilopes. Le massif de la Bernina et les arêtes de rochers qu'il renferme se laissent aborder sans trop de dangers au moyen des vastes glaciers du Morteratsch et du Rosegg, qui sont praticables dans une grande

partie de leur longueur; ces voies sont, en quelque sorte, *la grande route* des cimes, tout au moins jusqu'aux endroits désignés sous le nom de *chutes du glacier*, c'est-à-dire jusqu'à la ligne déchirée qui sépare la glace proprement dite d'avec le névé supérieur. Là commence le véritable péril, car il faut quitter le lit immobile du fleuve pour s'engager sur des bandes gazonnées ou sur d'étroites corniches, suspendues aux flancs de rochers abruptes, pour pénétrer dans ces endroits rarement foulés par le pied de l'homme où se retire le gracieux animal que la nature semble avoir destiné à utiliser les portions perdues de ses richesses végétales ; il s'agit de le surprendre dans ses retraites favorites ou au pied de ces masses calcaires à efflorescences salines dont il lèche quelquefois avidement les parois. Malgré les périls, les dures privations et les fatigues d'une pareille poursuite, le goût de la chasse du chamois a été et sera toujours un attrait irrésistible pour les plus vigoureux et les plus adroits des habitants des Alpes. C'est en vain que chaque année voit se renouveler le lugubre tribut des victimes de cette invincible passion : aux pères succèdent les enfants. Qui n'a lu avec émotion cet aveu d'un chasseur à de Saussure? « J'ai fait dernièrement un excellent mariage. Mon grand-père et mon père sont morts à la chasse, et je suis bien sûr qu'un sort pareil m'est réservé; mais quand vous voudriez assurer mon bonheur en changeant ma destinée, je ne l'accepterais pas. »

Le type le plus parfait du chasseur de chamois qui ait jamais existé est, sans contredit, Jean-Marc Colani (*Jean Marchiett*, comme on l'appelait), né à Pontresina. Cet homme, d'une persévérance et d'une adresse incomparables, est mort dans son lit en 1837, dans sa soixante-sixième année, après avoir tué, depuis l'âge de vingt ans, *deux mille sept cents* chamois, sans compter ceux qu'il avait tirés auparavant. Ce chiffre

n'a jamais été atteint par aucun autre chasseur, et paraît presque fabuleux, mais il est très-réel[1].

Colani avait reçu de la nature une organisation tout à fait appropriée à son goût dominant : il était bien proportionné, vigoureux, à larges épaules, à poitrine forte et relevée; son visage était basané; il avait le nez aquilin, de beaux yeux intelligents et respirant l'audace. Il vivait habituellement de pain, de lait et de fromage de chèvre; la chair de chamois et celle de la marmotte étaient ses mets exceptionnels, mais de prédilection. Il ne buvait jamais de vin avant ou pendant la chasse. Il parlait également le romantsch, sa langue maternelle, l'italien, l'allemand et le français; il excellait dans la fabrication des cadrans solaires, des bandages chirurgicaux et des carabines remarquables dont il se servait.

Dès l'âge de vingt ans, il avait usurpé à lui seul la domination exclusive des vastes districts de chasse dont Pontresina est le centre; son caractère absolu n'y souffrait aucun concurrent; subjugués par son invincible ascendant, les chasseurs indigènes lui avaient cédé un domaine où ils n'osaient se hasarder, et avaient émigré ailleurs. On faisait dans le pays maintes histoires de rencontres entre le chasseur redouté et les Tyroliens des vallées voisines, et l'opinion, ou peut-être la crédulité publique, attribuait à ces conflits les suites les plus sérieuses. Le nemrod grison laissait dire, parlait peu et mystérieusement. Les imaginations se donnaient carrière, et avaient fini par accepter pleinement le prestige dont cet homme extraordinaire avait su s'entourer. Dans les tirs du voisinage, on excluait volontiers *Jean Marchiett,* parce qu'on était convaincu que les balles dont il se servait étaient enchantées.

Colani était donc vraiment le roi absolu des montagnes de

[1] Les deux chasseurs qui se sont rapprochés le plus de Colani sont, d'après M. Tschudi : *Henri Heitz,* de Glaris, qui avait abattu 1300 chamois, et *David Zwicki*, de Mollis, mort à la chasse, qui en avait tué un pareil nombre.

la Bernina, qu'il exploita comme *siennes* durant une période de plus de quarante-cinq années. Il s'était prescrit à lui-même les règles les plus strictes pour la conservation et la reproduction d'un gibier dont il se considérait comme le propriétaire et le protecteur. Sur plusieurs points des retraites les plus reculées, il avait établi des dépôts de sel, soit *salins*, destinés à nourrir et à affriander les chamois; non-seulement ces salins contribuaient à fixer dans les mêmes cantons le gibier qui vivait dans le voisinage, mais encore ils attiraient celui qui résidait au loin. L'infatigable montagnard aidait encore à ce dernier résultat en s'imposant dans certaines saisons des marches périlleuses jusque sur les Alpes du Tyrol et de la Valteline, où il se rendait sans armes pour en détourner les chamois et les rejeter sur ses possessions favorites. Il s'était ainsi créé une *réserve* de quelques centaines d'animaux qu'il avait, en quelque sorte, sous la main, dont il connaissait les lieux de pâture et de retraite, ainsi que les habitudes et les migrations. Il lui suffisait d'abattre chaque année une soixantaine des plus vieux mâles, et, à la différence de tant de *gâte-métier*, comme il les appelait, il respectait toujours les femelles et les petits qui n'avaient pas atteint leur croissance entière. Ces circonstances expliquent comment, en dépit de la destruction dont il avait le monopole, il a laissé après lui la Bernina aussi peuplée de chamois que lorsqu'il en avait entrepris l'exploitation.

Il mourut à l'âge de soixante-six ans des fatigues d'une chasse de cinq jours, où il avait conduit, à leur demande et contre son gré, paraît-il, deux amateurs grisons étrangers à la vallée; ce souverain jaloux voyait à regret des intrus s'immiscer dans les affaires intérieures de son gouvernement, et il cherchait à les dégoûter par tous les moyens, de manière à leur ôter à jamais l'envie d'y revenir. Aujourd'hui encore, vingt-deux ans après sa mort, son souvenir est vivant dans la population de ces montagnes; jeunes et vieux ne parlent qu'avec une admiration presque superstitieuse de cette existence quasi-

légendaire. On ferait un volume des aventures où l'on prête à ce héros des Alpes une vigueur physique et morale, une persévérance et une intrépidité extraordinaires. En d'autres temps et d'autres pays, il eût été sans doute élevé sur un bouclier, et il eût fondé une dynastie. Nous nous souvenons d'avoir lu sur le livre des voyageurs au Montanvert ces mots d'un illustre étranger :

Napoléon, *Talma*,
Châteaubriand, *Balma*;

offrant ainsi le tribut de son admiration à ces types de facultés humaines de nature fort diverse ; n'eût été la rime, il aurait pu y joindre le nom de Colani.

M. de Tschudi a remarqué avec beaucoup de raison que la chasse du chamois exerce une influence particulière sur le caractère de celui qui s'y livre. Il est certain que cette profession, ou plutôt cette lutte incessante contre le danger, la faim, la soif et le froid, cette attente obstinée, cet espionnage continuel, cette lente et prudente préparation au moment décisif, cette nécessité à saisir hardiment les quelques secondes favorables, cet examen attentif des traces, ce calcul des conditions du terrain et des influences atmosphériques, cette exploration intime de la nature et des mœurs du gibier, cette habitude de ramper, de se coucher, de tromper ; il est certain que tout cela, après dix ou vingt ans de pratique, modifie profondément le caractère. Aussi trouvons-nous d'ordinaire les chasseurs de chamois, silencieux, peu ouverts, pleins d'expression dans la parole et de décision dans l'action, et à côté de cela, tempérants, sobres, économes, patients, et propres à tout ce qui exige une grande force de volonté. Ce sont des natures concentrées qui se suffisent à elles-mêmes, et qui se produisent aux autres, pleines de sève et de ressources.

Colani a laissé un fils qui réside à Pontresina ; les voyageurs trouveront en lui un guide excellent, très-instruit, amateur

d'histoire naturelle, et s'exprimant avec facilité dans plusieurs langues. Une sœur de ce dernier tirait la carabine, et avait souvent accompagné son père à la chasse.

Pontresina est depuis plusieurs années le séjour de prédilection de M. W. Georgy, de Leipzig, dessinateur connu par ses illustrations de l'ouvrage de M. de Tschudi sur les animaux des Alpes. Cet artiste, doué d'une ardeur infatigable pour son art, établit chaque été sa résidence, soit au bord d'un glacier, soit sur une cime élevée pour surprendre plus sûrement les secrets d'une nature qu'il aime avec passion. Il laisse volontiers les commodes chalets du Tyrol ou de la haute Bavière à ses confrères de l'école de Munich ; quant à lui, il a adopté pour champ d'études les hautes Alpes de la Bernina. Seul, ou rarement accompagné d'un domestique, il s'établit de préférence avec son chevalet dans les lieux les plus sauvages, et s'arrange comme il le peut sous un abri quelconque dans les rochers ; il s'y fait un lit de mousse, construit un foyer de pierres juxtaposées, et passe ainsi plusieurs semaines avec son crayon, loin des habitations, mais recevant joyeusement ses nombreux amis de Pontresina qui vont le visiter ; il prolonge quelquefois ses campagnes jusque dans l'arrière-saison, bravant successivement les orages de l'été et les frimas de l'automne ; c'est ainsi qu'en 1856 il s'était logé dans une misérable hutte sur l'*Alp Ota*, au-dessus de la vallée de Rosegg, en face du glacier de ce nom. Jusqu'au commencement de septembre, il avait eu pour seule compagnie quatre bergers bergamasques avec lesquels il ne pouvait employer d'autre langage que celui des signes. Après leur départ, il demeura tout seul plusieurs semaines, en bravant dans ce lieu élevé, les neiges, les vents et le froid. Pendant les heures de la matinée, et si le temps était favorable, les chasseurs de chamois le trouvaient installé sous un bloc de rocher, travaillant avec ardeur à quelque grande aquarelle. De temps en temps, il laissait son ébauche,

restait immobile, et faisait un voyage de découvertes dans le champ de son télescope, espérant y rencontrer le spectacle d'une fuite de chamois à travers les précipices. Il a publié quelques lettres sur les épisodes de sa vie artistique, et il raconte en ces termes comment se termina son séjour sur l'*Alp Ota*.

« Je suis environné d'un à deux pieds de neige fraîchement tombée ; la glace que je fais fondre dans un chaudron me procure l'eau nécessaire à la fabrication de mon café et de ma *polenta*. Cette frugalité plairait-elle à beaucoup de personnes, en ajoutant même au menu de mes festins les petits oiseaux et les écureuils que je tire quelquefois dans mon voisinage? Mes amis de Pontresina m'ont envoyé quelques flacons d'excellents vins, mais cette provision tire malheureusement à sa fin. Je dors tout habillé sur une litière de foin, et je me réveille souvent pendant la nuit, le visage baigné d'humidité. Une fine poussière de neige dessine les plis de ma couverture de laine, et le froid que je ressens, surtout aux pieds, m'oblige à allumer un feu pétillant. Je réduis en cendres bien des vieux troncs d'arbres que je pousse avec effort dans ma petite hutte ; je laisse brûler successivement ces gros blocs que, dans ma solitude, je n'ai pas le temps de réduire en morceaux. Malgré cette rude vie, je jouis d'un parfait bien-être et d'un appétit magnifique, et je suis heureux comme le roi de la montagne ; cependant mes habits sont dans le plus pitoyable état, et mes mains calleuses sont devenues couleur de bistre. A Leipzig, on m'a souvent demandé quelle espèce de cuir j'avais choisie pour mes gants ; j'ai toujours orgueilleusement répondu : cette production est ma propriété personnelle, que j'ai conquise sur la Bernina. Ce fut avec peine que je me décidai à quitter ces lieux si riches en belles études, mais une forte chute de neige avait alarmé mes amis de Pontresina, qui m'envoyèrent chercher par Colani, accompagné d'un cheval et d'un domestique. »

W. Georgy a été récompensé de son zèle persévérant pour

l'art par des travaux remarquables et fort appréciés en Allemagne. Son ardeur l'a quelquefois exposé à de véritables périls ; dans une de ses campagnes, il avait d'abord choisi pour sa résidence un chalet nommé *Alp Nouva*, situé à l'extrémité inférieure du glacier de Morteratsch, puis il s'était décidé à s'avancer plus loin ; laissons-le raconter lui-même, avec sa bonhomie tout allemande, ses aventures à cette occasion.

« Les pyramides de formes si variées qu'offre la partie supérieure du glacier m'engagèrent à en faire une étude approfondie. Le trajet qu'il fallait parcourir chaque jour pour m'y rendre était long, et me faisait perdre beaucoup de temps ; aussi je résolus de quitter mon chalet en compagnie d'un aide pour m'établir dans ma nouvelle station ; j'emportai des provisions de bouche, je me munis de quelques couvertures, et j'allai dans une solitude sauvage, mais grandiose, loger sous un bloc de granit à l'*hôtel de la marmotte*. Deux énormes rochers, dont les sommets, en se rapprochant, formaient une espèce de toit, me servirent d'abri ; c'est là que furent mis en ordre nos ustensiles de ménage. Nous reposions dans cette maison, un peu massive sans doute, mais sous la main de Dieu cependant, et assez bien garantis contre le vent âpre qui descendait des hauteurs. Nuit et jour nous entendions des avalanches de débris se précipiter avec fracas du haut de la moraine située à nos pieds ; plus loin, et du glacier lui-même, partaient à quelques minutes seulement d'intervalle, des explosions comparables à des détonations d'artillerie, provenant des masses congelées qui, sous une pression supérieure, se brisaient et s'abîmaient dans les crevasses. C'était comme un témoignage de murmure du génie de ces lieux, mécontent de la présence dans son domaine d'un téméraire qui épiait ses secrets pour les reproduire sur le papier et les faire connaître au loin. L'étude que j'avais en vue ne put cependant être achevée aussi complétement que je le désirais. Dans une seule nuit, il tomba une si grande quantité de neige, que l'entrée de mon réduit

était presque obstruée. Nous étions alors au milieu de novembre, et cet avertissement nous décida à une prompte retraite; un plus long séjour nous exposait à une perte inévitable.

« Aussi, dès le crépuscule du matin, nous sortons de notre tanière en rampant, nous rassemblons nos effets à la hâte, et nous déjeunons avec du pain durci par le gel. Il ne s'agissait pas de s'accorder le reconfort d'une tasse de café; cette préparation aurait pris trop de temps. La neige tombait en flocons serrés; dans quelques endroits, elle atteignait déjà une grande hauteur. C'est dans ces conditions que commençait notre retraite. Mon domestique et moi étions lourdement chargés, et comme nous ne pouvions emporter en une seule fois tout notre bagage, nous devions en laisser une partie en arrière, et parcourir ainsi plusieurs fois un chemin plein de périls. Nos amis de Pontresina ignoraient sans doute notre direction, et, par conséquent, ne pouvaient venir à notre secours. La position était critique au plus haut degré; aucun sentier n'était visible, et l'escarpement que nous devions longer était un terrain fréquemment coupé de traînées d'avalanches, rendu plus difficile encore par les glaces que les eaux de la montagne y avaient accumulées. La neige recouvrait perfidement les pentes les plus abruptes converties en cascades solidifiées. Dans ces endroits scabreux, il fallait interroger avec la pique les apparences du sol. Nous étions souvent contraints de nous débarrasser de nos fardeaux et de nous mettre à genoux pour enlever la neige sous nos pas et tailler des degrés dans la glace. Cette opération pénétrait d'humidité jusqu'à l'intérieur de nos vêtements, bientôt transformés en cuirasses incommodes sous l'influence d'un vent glacial. Les mêmes difficultés se renouvelèrent, et pires encore, lorsque nous revînmes sur nos pas pour chercher le reste de notre bagage; il fallut avoir recours aux mêmes manœuvres, car en peu d'instants toute trace disparaissait sous la neige, qui ne cessait de tomber. Enfin, après une lutte de quatre heures, nous arrivâmes heureuse-

ment avec armes et bagages à l'*Alp Nouva*, baignés de transpiration, transpercés par la neige et épuisés de fatigue. Il faut avoir été soi-même témoin et acteur dans ces terribles scènes de la nature pour bien comprendre notre joie à trouver une retraite sûre et hospitalière, et à entendre, en humant un café réparateur auprès d'un bon feu, le tonnerre des avalanches qui retentissait dans les lieux même que nous venions de parcourir. »

Combien d'artistes seraient en état de suivre l'exemple de ce persévérant pionnier, en supportant de pareilles fatigues avec une aussi joyeuse humeur?

Cherchons maintenant à nous faire une idée juste du massif de la Bernina, et, pour cela, choisissons les stations les plus favorables à l'examen de ses principales faces ; ces stations seront de préférence les points d'où cette couronne de pics géants se développera en amphithéâtre devant nos yeux. Pour faire apprécier la variété d'un bouquet, une main habile en arrange les fleurs de manière à les faire valoir les unes par les autres, et les dispose en étages successifs. Ces conditions d'aspect seront remplies sur le col, soit *Fuorcla da Surlej*, qui, dans la belle saison, met en communication facile l'Engadine avec le fond de la vallée de Rosegg. Nous hésitons d'autant moins à recommander cette excursion qu'il faut, pour arriver au but, parcourir dans toute son étendue cette dernière vallée, qui offre à chaque pas une succession de détails enchanteurs. Son nom dérive, suivant les uns, du celtique, et signifie *ruisseau de montagne*, suivant d'autres, l'étymologie en est différente ; la tradition rapporte qu'il existait fort anciennement auprès du chalet nommé aujourd'hui *Alp Seguonda*, quelques habitations qui furent détruites par un éboulement descendu des hauteurs; tous les ans, le curé de Pontresina célébrait avant la pointe du jour une messe en faveur des victimes de cette catastrophe, et comme il était obligé, pour se

rendre à cet office, de faire un long trajet sur des pâturages couverts de la rosée matinale, cette cérémonie avait été appelée en romantsch la *messa da rosedi* (la *messe de la rosée*), d'où serait dérivé le nom de *Rosegg*.

Cette vallée ne présente aucun hameau, ni même d'habitation occupé d'une manière permanente; on y trouve seulement, à des intervalles éloignés, quelques chalets où séjournent les bergers pendant la belle saison, et nommés *alp* dans la langue du pays. Les métairies où le bétail reste plus longtemps s'appellent *acla*, en allemand *maiensæss* (dans le Valais *mayen*), parce qu'on s'y rend dès le premier printemps, qui correspond dans cette contrée au mois de mai.

Le chemin à suivre pour pénétrer dans la vallée de Rosegg depuis Pontresina traverse, à quelques pas de ce dernier village, le torrent de la Bernina au moyen d'un pont d'une seule arche jeté sur un abîme (*Punt Ota*). Les eaux se sont frayé dans cet endroit un passage à travers des rochers, et roulent en tourbillons écumants au fond d'un gouffre profond qui rappelle au voyageur le cours du Rhin dans les gorges de la *Via mala*. Outre son caractère pittoresque, ce lieu présente un intérêt historique. A l'époque de la réforme, les communes grisonnes agitaient la question de savoir ce qu'on ferait des reliques et des images des saints jusqu'alors adorés. Dans un hameau, on les brûlait; dans un autre on les vendait aux voisins de la Valteline demeurés fervents catholiques. A Pontresina, la discussion sur ce sujet fut résumée en ces termes : *ce qui ne nous est pas avantageux ne saurait être salutaire à d'autres.* Et tous ces instruments de superstition furent précipités dans le gouffre du haut du *pont Ota* en présence du réformateur Vergerio.

Au delà de ce pont commence la vallée de Rosegg; le sentier n'est point difficile, et sur une grande portion de son parcours il est praticable aux mulets. Il s'élève doucement au milieu de pentes boisées et de verts pâturages le long d'un ruisseau qui,

tantôt laisse fuir sans bruit ses eaux laiteuses, tantôt se précipite en cataractes; le soleil, en s'élevant sur l'horizon, éclaire successivement les dômes neigeux du Rosatsch et de l'Atlas qui s'élèvent à droite, et les arêtes du Tschierva et du Morteratsch qui apparaissent à gauche; à chaque pas deviennent plus distincts les deux bras du glacier de Rosegg, ceinture blanche et bleue dans le fond du tableau que dominent en hémicycle les piz Corvatsch, Tremoggia, Capütschin et Sella, tous géants de près de douze mille pieds. Il faut arriver jusqu'à l'*Alp Ota*, puis ensuite gravir la *fuorcla da Surlej*, pour découvrir pleinement les contours et les sommets du piz Rosegg et de la Bernina qui, forcés dans leurs retraites, consentent enfin à se dérouler à nos regards dans leur imposante majesté.

On ne peut point cependant appeler cette vue *panoramique*, car l'horizon est peu étendu; mais comme le point d'observation est déjà élevé (environ 8500 pieds au-dessus de la mer), et que d'ailleurs il est fort rapproché de la grande chaîne, il réunit toutes les conditions essentielles pour permettre d'étudier dans leur ensemble et dans leurs détails, la structure ainsi que les formes de ces antiques témoins d'un monde disparu. L'œil ravi de cette sublime grandeur peut, après quelques instants d'hésitation, se rendre parfaitement maître d'un tableau où rien n'est confus, ni trop multiplié. C'est bien ici le sanctuaire que nos efforts nous ont fait trouver. Le bruit des torrents n'est porté à nos oreilles qu'en échos plus ou moins affaiblis suivant les courants variables de l'air subtil qui nous vivifie. Sauf le tonnerre lointain de quelques avalanches, rien ne trouble le silence solennel de ces cimes, qui règnent en souveraines immobiles dans leur empire glacé. L'âme recueillie s'élance au-dessus de ces géants de la terre à la rencontre de son Dieu qui l'a créée plus grande que ces merveilles, périssables parce qu'elles sont visibles ; elle le bénit de l'avoir ennoblie par la conscience de son origine et de sa destinée célestes,

et de lui en avoir *révélé* l'assurance. Comment une bouche d'homme pourrait-elle ici, dans une stérile admiration, balbutier la desséchante doctrine renfermée dans ces mots : *Tout est Dieu, excepté Dieu lui-même?*

Ce qui captive d'abord les regards, c'est la hauteur du piz Bernina (13,507 pieds) surmonté d'un miroir de glace polie qui réfléchit les rayons solaires et brille comme une étoile sur l'azur du ciel. Nous avons vu le même phénomène se produire au Schreckhorn. Ce phare lumineux est supporté par des rochers à pic surplombant de plusieurs milliers de pieds le glacier qui nous fait face ; l'aspect sombre de leurs arêtes semblables à une immense muraille dépourvue de neige, ressemble beaucoup à celui qu'offre le Mont-Blanc vu du Cramont au-dessus de Courmayeur. A gauche, le Morteratsch, vassal soumis de son puissant voisin, incline devant lui, sur un plan plus éloigné, sa tête élevée cependant de 12,513 pieds. Mais, de ces pyramides, la plus élégante est le piz Rosegg (13,200 pieds), dont les formes magnifiques restent gravées dans la mémoire de tous ceux qui l'ont une fois contemplé ; ses flancs, sculptés suivant les règles d'une savante statuaire, lui donnent l'apparence d'une forteresse entourée de bastions réguliers. Au pied de ce colosse, le glacier qui porte son nom se relie avec celui qui descend du Tschierva ; au-dessus de ce point et au milieu du fleuve est un îlot de pâturages et de rochers se dressant hardiment les uns au-dessus des autres, comme autant de degrés à l'usage des Titans, jusqu'à la cime du Rosegg. Cette oasis est le *jardin* de cette nouvelle *mer de glace*, et l'accès, dans certaines années, en est assez facile pour permettre aux bergers d'y conduire leurs troupeaux de moutons. Dans ce lieu s'étalent des plantes aromatiques et de brillants tapis de fleurs alpines ; son nom romantsch est *Agagliouls*, ce qui veut dire *dent moyenne* (de *aguagl*, *arête*, *épine*, et *oul*, équivalent de l'italien *uolo*, expression diminutive). C'est la retraite favorite d'un grand nombre de chamois.

Du côté de la vallée de l'Inn, le spectacle offre un autre caractère ; la vue se repose sur le lac de Silvaplana et sur les deux pics *Pülaschin* et *Albana* dominant ce village, et séparés par une échancrure profonde où l'œil suit pendant longtemps les replis tortueux de la route du Julier.

On ne doit point séjourner à Pontresina sans faire une visite au glacier du Morteratsch dont la moraine terminale est à une petite distance de la grande route, en sorte que cette excursion est facilement praticable même aux personnes délicates. Sur un faible parcours, deux des plus belles chutes d'eau qu'on puisse admirer en Suisse se présentent à nous : c'est d'abord *la cascade de Languard*, qui enveloppe de sa poussière d'argent une série de gradins élevés où elle roule ses tourbillons d'écume. Lorsque le temps est favorable, elle offre à des hauteurs diverses plusieurs arcs-en-ciel à la fois. A une petite demi-lieue de distance, et à l'extrémité d'un vallon boisé, nous arrivons en face de la *cataracte de la Bernina*, dans le voisinage de l'*Alp nouva*. Son volume est considérable, et ses eaux sont pures comme du cristal. Considérée d'en bas, on la voit s'élancer en bonds successifs qui reflètent mille teintes variées sous l'action alternative du soleil et des ombres. Son cours est profondément encaissé par de vieux aroles et par d'immenses blocs de granit dont quelques-uns divisent ses eaux. Ce spectacle est rehaussé par l'encadrement d'une riche végétation, et sur l'arrière-plan par les dentelures aiguës du *Piz Albris* à demi voilées par les nuages de vapeurs qui s'échappent des chutes. La Bernina, après ce rude effort, paraît fatiguée et va nonchalamment réunir ses eaux bleues au torrent laiteux qui, à quelques pas de là, s'écoule du glacier du Morteratsch. La différence tranchée de ces deux teintes s'explique par ce fait que la Bernina vient de s'épurer par son passage à travers un lac situé au sommet du col de ce nom (*Bernina pass*). Là est le point de partage des deux langues, italienne et romane, et ce-

lui des eaux entre le nord et le midi de l'Europe; deux lacs alpins séparés par une étroite langue de terre dessinent leurs contours déserts au pied du majestueux *piz Cambrena*, et s'alimentent des tributs du glacier voisin. Les eaux du lac noir (*Lago nero*) s'écoulent au nord par l'Inn et courent au Danube; celles du lac blanc (*Lago bianco*) se jettent dans l'Adda, et sont destinées à l'Adriatique.

Le glacier du Morteratsch présente un développement considérable; son parcours, dans la partie inférieure, est facile et se prête à d'intéressantes observations. C'est par là qu'on peut le plus commodément pénétrer dans cette vaste mer de glace à laquelle la Bernina a donné son nom. M. l'ingénieur Coaz a calculé que la surface de cette mer, en y comprenant les glaciers du *monte della Disgrazia* en Valteline, est de 42,000 arpents de 3,600 mètres carrés (environ 56,000 poses de Genève), et offre un développement de plus de sept lieues sur une largeur variable. Cette étendue, quelque considérable qu'elle soit, est cependant loin d'atteindre celle des glaciers qui séparent les cantons de Berne et du Valais : elle se partage en deux parties inégales, celle du versant nord pour les deux tiers, et celle du versant sud pour l'autre tiers. Cette dernière est encore à peu près inexplorée.

Une tradition locale, qui paraît bien établie, rapporte que le glacier du Morteratsch s'avançait moins dans la vallée autrefois qu'aujourd'hui. Un ancien chalet, dont les ruines sont encore visibles tout près de la moraine, a été remplacé par un nouvel abri nommé l'*Alp nouva*. L'envahissement du glacier a successivement détruit les pâturages qui s'étendaient dans la direction du *Munt Pers*. Nous empruntons à M. Lechner, pasteur à Cellerina, le récit d'une légende qui se rapporte à cet événement.

Un beau jeune homme de l'Oberland grison, préposé à la garde de l'ancien chalet, avait fait la connaissance d'une jeune fille appartenant à l'une des premières familles du pays. Sui-

vant une coutume ancienne, les propriétaires de troupeaux célèbrent chaque année une fête sur la montagne, lorsque le moment est venu de répartir le revenu commun de l'alpage. Là les deux jeunes gens avaient échangé des regards, et dès lors avaient cherché les occasions de se rencontrer, puis ils avaient parlé d'amour et de mariage. Les parents de la jeune fille découvrirent cette liaison, mais ne voulurent point la sanctionner avant que le jeune homme fût en état d'offrir à leur fille une position digne d'elle. En même temps ils usèrent de leur influence pour empêcher le retour du berger l'année suivante ; on se sépara donc tristement en automne ; dans une dernière entrevue la jeune fille jura à l'Oberlandais une fidélité éternelle, et elle promit d'attendre, sans jamais en aimer un autre, le retour de celui qu'elle considérait comme son fiancé.

Celui-ci n'ayant plus de repos dans sa patrie, et désireux de remplir la condition imposée, prit du service à l'étranger, c'est-à-dire une carrière qui a souvent conduit des Grisons à la considération et à la fortune. Il se distingua fort, et avança bientôt jusqu'au grade de capitaine.

Cependant la jeune fille, qui ne recevait aucune nouvelle, dépérissait de jour en jour ; en vain ses tristes parents lui prodiguèrent leurs soins et leurs consolations ; tout fut inutile, au bout de peu de temps elle mourut de consomption.

Sur ces entrefaites le militaire plein d'espoir revint au pays, et se rendit en toute hâte dans l'Engadine. Des renseignements certains lui apprirent en route la fin tragique de sa fiancée. Alors, sans se découvrir à personne, il voulut visiter encore une fois Pontresina et ses environs, si chers à son cœur ; puis il disparut et depuis lors personne n'en entendit parler. Son nom était : *Aratsch.*

Au contraire, l'ombre de sa fiancée, fidèle à son serment, venait errer chaque soir sur l'Alpe voisine. Le berger du chalet l'apercevait se glissant sans bruit dans le caveau du lait pour s'assurer si tout y était propre et en ordre. A chaque visite on

l'entendait s'écrier avec un profond soupir : *mort Aratsch!* Peu à peu on s'accoutuma à cette apparition : on avait remarmarqué que le lait était devenu plus abondant, et que troupeaux et pâturages étaient l'objet d'une bénédiction particulière. Le berger du chalet ayant pris sa retraite, communiqua ce secret à son successeur, et lui demanda de respecter scrupuleusement *la dame de Morteratsch* (*signura da Morteratsch*); mais le novice entêté ne tint compte de cet avertissement, il voulut percer ce mystère et savoir à quoi s'en tenir. Dès la première nuit, il suivit doucement l'ombre de la jeune fille dans le caveau sans la troubler; mais lorsqu'il la vit détacher de la paroi un instrument de bois et s'approcher des baquets, il l'interpella brusquement, et lui déclara qu'il ne souffrirait pas que personne touchât à son lait. L'ombre lui jeta un regard de commisération et disparut au milieu du fracas d'un orage qui se déchaîna tout à coup sur la contrée.

Depuis lors, les pâturages voisins devinrent de plus en plus stériles : les vaches donnèrent un lait moins riche et moins abondant. Il fallut délaisser cette Alpe maudite, bientôt envahie par le glacier qui s'avança dans la vallée. De là le nom romantsch de *munt pers* (*montagne perdue*). Aujourd'hui encore quelques montagnards prétendent que la jeune fille reparaît dans ces lieux déserts, lorsque le temps est sombre ou orageux.

Le point saillant des environs de Pontresina est sans contredit le *piz Languard* qui, en peu d'années, a acquis une réputation qu'il mérite pleinement. Son nom signifie *vue lointaine*, et les récentes relations de Papon, de Witte et de Lechner, l'ont fait connaître en Allemagne. Jadis visité seulement par quelques chasseurs, le piz Languard a été gravi d'abord par un petit nombre de voyageurs sous la conduite de Jean Colani depuis 1852. Le nombre des visiteurs en 1857 et 1858 a été d'environ 200, *dont quelques dames* ; et tous, sans exception, ont proclamé que, par sa vue panoramique sur l'ensemble

des Alpes de la Suisse, du Tyrol et de la Valteline, le Languard avait produit sur eux une impression profonde et dépassé de beaucoup leur attente. Nous avons fait deux fois, par des temps très-purs, l'ascension de cette cime élevée, et nous ratifions, pour notre part, ce jugement que l'avenir sanctionnera sans réserve. Il ne s'agit pas ici de faire une comparaison entre cette vue et d'autres plus célèbres de la Suisse ou de la Savoie. Celle-ci est toute spéciale, puisque l'horizon se compose uniquement de glaciers et de neiges éternelles. Le touriste observe, à une distance suffisamment rapprochée, l'ensemble du groupe de la Bernina, qui occupe environ quatre-vingt-dix degrés du cercle, et dans les autres directions, sur des plans beaucoup plus éloignés, tout le labyrinthe des Alpes centrales de l'Europe, sans qu'aucun obstacle arrête le regard. Un voyageur anglais qui avait parcouru les Andes, les monts Himalaya, et fait deux voyages circumpolaires, nous a affirmé n'avoir jamais contemplé de vue comparable dans son genre à celle du Languard.

Pour faire cette ascension, un peu pénible sans doute, mais sans danger sérieux, il faut quatre heures depuis Pontresina. Quelques précautions sont à prendre : se pourvoir d'un bon guide, partir avant le jour, se munir d'une bonne chaussure et de provisions suffisantes. Un temps parfaitement pur et assuré est la condition *sine quâ non*. Le sentier s'élève d'abord depuis la vieille tour sarasine du village, en replis nombreux à travers une forêt d'aroles et au milieu de touffes épaisses de rhododendron ; il doit être parcouru de nuit et lentement. Une heure après, la végétation arborescente devient rare, et on arrive en face d'un chalet auprès duquel une petite halte est nécessaire. L'étoile du berger scintille encore à l'orient, mais l'aube commence à blanchir la partie supérieure des glaciers de Rosegg et du Morteratsch. Bientôt la scène commence à s'animer, et rappelle à l'esprit ces beaux vers de Reithard, si bien rendus par la traduction de M. Bourrit :

« Le jour se lève radieux ; le monde des Alpes, naguère plongé dans le sommeil, se réveille plein de majesté aux premières clartés du matin ; tout chante dans la forêt ; les ruisseaux murmurent ; les prairies déroulent leurs tapis d'une verdure foncée ; aux sons du cor des Alpes, les troupeaux dressent l'oreille ; le soleil s'approche, et les sommets s'empourprent. »

On gagne de là en une heure de marche la base du cône étroit du Languard, et l'on a fait environ la moitié du chemin. C'est ici que commence l'ascension proprement dite, qui s'opère d'abord sur des cailloux roulants et par une pente roide, puis sur des rochers solides qu'il faut escalader ou contourner l'un après l'autre ; l'on éprouve, malgré la fatigue, une intime satisfaction à gagner du terrain sur les plans de cet obélisque de granit qu'au premier aspect on aurait pu croire inaccessible. L'air se raréfie ; les haltes deviennent plus fréquentes ; tout à coup, au milieu du silence solennel qui règne, un bruit aigu se fait entendre sur l'extrême cime : c'est un drapeau de fer battu qui, sous l'action du vent, tourne sur sa hampe métallique, et donne un joyeux signal d'encouragement et de bien-venue. Encore quelques pas, quelques efforts, et le but est atteint.

Mais où tourner ses regards? Nous avouons avoir été d'abord ébloui et comme écrasé par la sublimité du spectacle. Oh ! qu'il est alors douloureux à éprouver le sentiment de l'impuissance! L'esprit incapable d'analyse cesse tout travail ; puis il adore et s'incline devant la majesté de l'œuvre de Dieu. Il lui faut un certain temps d'émotion silencieuse pour reconquérir ses facultés momentanément paralysées. Il s'agit avant tout de reconnaître la place où nous sommes, et de nous orienter : c'est un observatoire élevé de près de onze mille pieds au-dessus de la mer, d'où l'œil plonge de tous côtés dans des profondeurs capables de donner le vertige. L'espace que nous occupons est fort étroit : trente

personnes au plus le rempliraient en entier, et ne pourraient s'y mouvoir qu'au risque de tomber dans le précipice. Auprès du drapeau où brillent les armes des trois ligues, et la croix fédérale, la main bienveillante de M. le commandant Ladner a placé une table d'orientation suffisante pour préciser tout au moins les principales lignes de l'horizon. Le point de départ est le piz Bernina, qui est l'étoile polaire de cet océan de montagnes. Peu à peu, à l'aide d'une observation persévérante, nous commençons à nous rendre compte jusqu'à un certain degré du tableau immense dont nous sommes le centre; mais le décrire est chose impossible : de quelque côté qu'ils se tournent, nos yeux ne rencontrent que des solitudes glacées; c'est à peine si nous pouvons nous croire encore sur le globe habitable; car, sauf les petits villages de Cresta et de St-Moritz, qui, des profondeurs d'une étroite vallée, nous envoient un sourire du milieu de leurs pâturages et de leurs forêts, rien ne nous rappelle plus le monde des humains et la vie sociale; aussi leur aspect inattendu est-il salué par nous avec reconnaissance.

Pour donner une idée seulement du panorama que nous avons autour de nous, il suffira de mentionner que M. Ladner a essayé de dresser un catalogue des montagnes ayant un nom déterminé, et qui sont visibles depuis le sommet du Languard; presque toutes ont plus de huit mille pieds, et un grand nombre une hauteur supérieure encore : il en a trouvé près de *mille*. M. le pasteur Lechner, après avoir rapporté ce fait, ajoute que, tout incroyable qu'il puisse paraître, il n'est cependant point invraisemblable.... et nous sommes de son avis.

Il est impossible, on le comprend, de se livrer ici à une nomenclature qui serait fatigante, et qui n'aurait quelque utilité que si le lecteur avait une carte détaillée sous les yeux. Bornons-nous donc à signaler seulement les points saillants de l'horizon. La vue du groupe de la Bernina récompenserait à elle seule les fatigues du voyageur; elle offre de l'analogie avec celle de la chaîne du Mont-Blanc observée depuis le Buet.

A droite on découvre les groupes du Rosa, du Finsteraarhorn et du Gothard, ainsi que la chaîne de l'Adula; à l'ouest, les Alpes des petits cantons dominées par le Titlis, le Glærnisch et le Tödi ; au nord, celles de Saint-Gall, de l'Appenzell et la muraille du Rhætikon ; à l'est, la phalange des Alpes du Tyrol, que précède comme un général d'armée le géant très-rapproché de l'Ortler, flanqué de ses aides-de-camp le monte Cristallo et les pics du Stelvio; enfin, au midi, les montagnes de la Valteline et de Poschiavo. On affirme, qu'à l'aide d'un télescope, et par certains temps exceptionnels, il est possible d'apercevoir dans la brume de l'extrême horizon le Mont-Blanc et le Gross-Glockner dans le Salzburg; qu'on jette les yeux sur la carte et l'on verra que ces deux points sont séparés par une distance en ligne droite d'au moins cent vingt lieues.

Nous avons eu, en 1858, la surprise de trouver sur le Languard l'infatigable dessinateur, M. Georgy, qui s'est bâti, à quelques pieds au-dessous de la cime, une hutte en pierres pour y passer la belle saison; il se propose d'exécuter un panorama complet de cette montagne : entreprise d'une sérieuse difficulté! Quoiqu'il fût à l'œuvre avec zèle depuis plusieurs semaines, et qu'il eût profité des moindres moments favorables pour travailler, sa tâche était encore peu avancée ; néanmoins il est décidé à réussir. Qu'on se représente la vie de cet artiste laissé à lui-même durant de longues heures d'inaction forcée, exposé aux privations de toutes sortes, en butte aux intempéries! Son moral n'était cependant point altéré, et il conservait toujours sa sérénité et sa joviale ardeur.

En 1857, au moment où nous étions assis pour déjeuner au pied du drapeau, un *spectacle* charmant s'est offert à nous. C'était une troupe de neuf chamois que nous eûmes le bonheur de découvrir les premiers, à une distance très-respectueuse, sans doute, mais qui nous permettait cependant de les distinguer fort bien. Ils avaient paru à l'extrémité d'une rampe de neige sur le versant nord, fort au-dessous de nous, au fond

de la vallée de Camogask, et nous les dominions pleinement. Grâce à notre immobilité nous pûmes les observer à notre aise. Ils marchaient avec une certaine nonchalance les uns à la suite des autres en s'arrêtant fréquemment ; nous les vîmes se dresser contre un rocher salin et déployer avec grâce leur cou qu'ils peuvent, en prenant certaines postures, distendre d'une manière extraordinaire. Un bon télescope nous permettait de suivre leurs moindres mouvements, leurs haltes et leurs ébats. Une femelle, grave matrone, cheminait en tête, et la marche était fermée par deux vieux boucs qui paraissaient fort raisonnables ; la partie jeune et folâtre de la bande était au centre. Les trois chefs prenaient leur responsabilité très au sérieux ; ils s'arrêtaient souvent, le cou tendu pour écouter, et ils interrogeaient les environs avec sollicitude en portant la tête haute, et humant l'air. Petit à petit ils entraient sous notre vent, et notre guide, grand chasseur, nous avertit d'avance avec précision du moment où la finesse de leur odorat les avertirait de notre présence, malgré l'espace qui nous séparait d'eux. Ce qui avait été prévu arriva, et les chamois nous aperçurent : aussitôt la femelle fit passer sans précipitation tous ses compagnons devant elle, et les abrita derrière un promontoire de rochers où ils disparurent à nos yeux. Elle-même demeura à son poste de sentinelle, nous considérant fixement pendant plus d'un quart d'heure. Pour lors, fatigués de notre immobilité, nous nous levâmes tous ensemble en applaudissant ; la femelle fit un bond rapide, et mit ainsi fin à cette gracieuse apparition.

Le piz Bernina, que nous avons devant nous, et qui ne nous domine que d'environ deux mille cinq cents pieds, a été gravi pour la première fois le 13 septembre 1850, par M. Coaz, dans un but scientifique. Il s'agissait de faire quelques vérifications au tracé de l'atlas du général Dufour, et de s'assurer de l'exactitude du plan de cette partie du territoire suisse. M. Coaz était accompagné de deux guides, Jon et Lorentz Tscharner, du village de Scheid. Il a publié le récit de

son ascension dans le rapport annuel pour 1856 de la Société d'histoire naturelle des Grisons. Cet opuscule, qui n'a pas encore été traduit en français, offre une lecture attrayante, et nous regrettons que les bornes étroites de cet article ne nous permettent pas d'en donner quelques extraits. Ces hommes hardis, pour ne pas dire téméraires, ont accompli leur ascension, allée et retour, en une seule traite, dans le court espace de vingt heures. L'un d'eux, Lorentz, fut exposé aux plus grands dangers, et fut sauvé par l'intrépidité de ses compagnons. Ils arrivèrent enfin tous trois sains et saufs, à six heures du soir, sur la cime encore vierge de la Bernina, où ils plantèrent un drapeau. Ils y éprouvèrent un froid très-vif, et ils commencèrent à effectuer leur retraite au coucher du soleil. Ils furent surpris par la nuit dans les endroits les plus dangereux, et ils auraient infailliblement péri, si la lune, qui se leva fort à propos, ne leur eût prêté le secours de sa lumière. Tous les détails de cette ascension périlleuse peuvent être suivis pas à pas de l'observatoire du Languard; aussi, nous sommes-nous donné la vraie jouissance de faire la lecture de la relation de M. Coaz, en face des lieux mêmes si bien décrits par lui.

II.

C'est dans le voisinage immédiat de la remarquable contrée dont nous venons de donner une imparfaite esquisse, que s'échappent, au pied du mont Rosatsch, les eaux minérales de Saint-Moritz, à vingt minutes du village de ce nom, sur la rive droite de l'Inn, et à quelques pas du troisième des lacs formés successivement par cette rivière. La vue dont jouit le village offre un tableau limité à des proportions réduites : elle embrasse le contour gracieux du lac alpin tout entier, les pâturages qui s'élèvent en gradins sur la rive ouest, et les forêts qui, sur plusieurs plans, se reflètent dans les eaux de la rive opposée. Au fond, dans une petite plaine adossée au Rosatsch, se détachent les constructions de l'établissement thermal.

Le tout est encadré à courte distance par une ceinture imposante de neiges éternelles. Si la physionomie de ce paysage présente quelque uniformité, en revanche, elle offre un caractère de calme et de paix qui séduit au premier coup d'œil. Une route carrossable, qui serpente le long du lac, relie le village et les sources.

Celles-ci appartiennent dans leur genre aux plus distinguées qui soient connues en Europe, et malgré leur éloignement des grands centres de population, leur renom s'accroît rapidement. Chaque année voit s'augmenter le nombre de ceux qui vont leur demander guérison ou soulagement. Elles sont aujourd'hui facilement abordables. Deux bonnes diligences font en été chaque jour et en douze heures, le trajet de Coire à l'Engadine supérieure, en passant par l'Oberhalbstein ; un service quotidien établit en sept heures une communication avec Chiavenne et un autre service avec Tirano. Toutes ces routes sont maintenant accompagnées du fil électrique.

La renommée des eaux de Saint-Moritz n'est, au surplus, pas de date récente. Déjà en 1539, le célèbre Paracelse en avait parlé comme des plus remarquables qu'il eût visitées. Elles ont été dès lors décrites par plusieurs savants : Conrad Gessner, en 1553; Scheuchzer, en 1752; Wettstein, en 1819, et par d'autres plus récents ; mais malgré leurs vertus, elles restaient dans leur isolement, et la petite commune de Saint-Moritz ne s'imposait aucun sacrifice pour que leur usage devînt un peu général ; tous les vœux des amis de l'humanité restaient infructueux. Les malades étaient obligés de se loger à Saint-Moritz et de se rendre à la source chaque matin, par tous les temps, sur un chemin mal entretenu, ou bien ils faisaient transporter au village ces eaux salutaires, qui perdaient pendant le trajet une partie de leur fraîcheur et de leur efficacité ; il était presque impossible de prendre un bain; l'ancienne source était devenue insuffisante, et une autre source, éloignée de la première d'environ deux cents pas, était noyée dans un marais depuis plusieurs années.

Tel était l'état des choses en 1853, lorsqu'un homme distingué, M. Conradin de Flugi-Aspermont, de Saint-Moritz même, réussit par son influence à persuader à ses combourgeois que le moment était venu de ne pas laisser comme enfoui sur leur territoire le trésor qui s'y trouvait, et leur démontra l'avantage de fonder un établissement approprié au but qu'il s'agissait d'atteindre. On nomma une commission composée de M. de Flugi, président, de M. le docteur Brugger de Samaden et de M. Lourse. Ces délégués commencèrent par rechercher la source, qu'on savait perdue dans un marais; après des fouilles, qui durèrent plusieurs jours, on trouva et on recueillit à une assez grande profondeur neuf veines d'une eau parfaitement pure, qui s'échappaient des fissures d'un rocher de granit. Encouragés par cette heureuse découverte, ces messieurs se décidèrent à faire une autre fouille pour réunir avec soin les eaux de l'ancienne source, la seule qui eût été utilisée dans les derniers siècles. Les travaux entrepris avec intelligence réussirent à souhait; ils mirent au jour un vieux aqueduc très-solidement construit, qui fut déblayé et aussitôt réparé; le résultat fut de porter à une quantité huit fois plus grande qu'auparavant, le volume des eaux dont la majeure partie se perdait autrefois. A la nouvelle de ces succès, la joie fut grande dans le pays, surtout lorsqu'il fut démontré que la plus petite des deux sources, improprement appelée *source nouvelle*, dépassait l'ancienne par la supériorité de ses éléments chimiques.

Mais quelque heureux que fût le résultat de ces premiers efforts, l'entreprise eût couru grand risque de rester à l'état de projet, vu l'insuffisance des ressources financières de la commune, si l'activité de M. de Flugi n'eût triomphé de cet obstacle. Ce citoyen persévérant intéressa à son projet favori un certain nombre de particuliers, et il les détermina à créer avec lui une société par actions qui, une fois constituée avec des fonds suffisants, afferma les eaux pour plusieurs années,

et édifia, sur l'emplacement même de l'ancienne source, un vaste hôtel et un établissement thermal complet. Les travaux commencés en 1854 furent terminés l'année suivante, et dès 1856 cette nouvelle création était appropriée à son but.

Les édifices sont construits solidement et avec une entente qui répond tout à fait à leur destination, ainsi qu'aux exigences du climat. Ils contiennent une vaste salle à manger et une autre plus petite, un salon pour les dames, un cabinet de lecture, un café, une salle de billard, une halle où se trouve le réservoir de la source, et soixante appartements, dont plusieurs sont meublés avec élégance. Tout auprès est le bâtiment des bains, relié au corps principal par une galerie fermée, et contenant encore vingt appartements. Des constructions accessoires servent de dépendances.

L'établissement des bains mérite une mention particulière; il comprend plusieurs douches, quarante cabinets simples, mais commodes. L'eau minérale est conduite à l'état naturel dans chaque baignoire, et elle y est réchauffée au degré voulu par un tuyau spécial d'où s'échappe un courant de vapeur bouillante, selon le mode pratiqué déjà à Schwalbach. Par ce procédé, on limite à la moindre quantité possible la déperdition des éléments constitutifs de l'eau minérale. Le jeu de l'appareil compliqué qui fait ce service, fonctionne avec régularité et une grande promptitude, circonstance importante si l'on réfléchit que la presque totalité des bains doivent se prendre dans la matinée. Toute cette organisation assure à l'établissement un rang distingué parmi les mieux entendus de l'Allemagne, et fait honneur à ceux qui l'ont mis en œuvre. Ajoutons que le service de l'hôtel, ainsi que celui des cabinets, se fait avec les égards dus aux baigneurs, et que la propreté règne partout. On ne trouvera pas sans doute dans le domaine culinaire le confort raffiné qu'on exige dans les centres de population, mais n'oublions pas que le régime thermal impose sur ce point une certaine simplicité, et que, d'ail-

leurs, nous sommes ici dans une haute vallée qui, sauf la viande et d'excellentes truites, ne produit par elle-même aucun des aliments nécessaires à la vie. Les approvisionnements de toute espèce doivent être importés de fort loin.

Le côté faible à signaler, c'est l'insuffisance de la place. Malgré sa bonne volonté et son obligeance, M. Benner, le chef d'hôtel, ne peut accueillir tous ceux qui se présentent chez lui. Il faut alors chercher un gîte à Saint-Moritz; ce village offre trois pensions principales et plusieurs appartements dans des maisons particulières. Mais au moment de la grande affluence, tous ces locaux sont encombrés; ce manque d'espace est un inconvénient grave qui appelle une prompte réforme, et obligera sans doute la société des bains à augmenter notablement l'étendue de ses logements. Les personnes qui ne prennent pas les eaux, et dont le seul but est de faire une cure d'air sous l'influence vivifiante de ce climat alpestre, pourront séjourner à leur aise dans les bourgs de Samaden ou de Pontresina, situés à une petite distance. De là ils pourront facilement rayonner dans les directions intéressantes, et visiter tous les jours leurs parents ou amis à Saint-Moritz.

L'eau thermale prise à la source est limpide et incolore; dans celle qu'on expédie, il se forme peu à peu un léger dépôt lors même que la bouteille est bien bouchée. Le goût en est agréable, rafraîchissant et d'un acidule astringent. Sa température reste invariable en toute saison à 4°,5 Réaumur; elle a été analysée plusieurs fois et en dernier lieu par les docteurs A. de Planta et Kékulé. Il résulte du travail scientifique de ces messieurs que les deux sources offrent entre elles une grande analogie. Leurs principes essentiels sont : *l'acide carbonique*, *la soude*, et *l'oxyde de fer*. Elles sont saturées d'acide carbonique à l'état gazeux et encore sous la forme de nombreux bicarbonates; la soude s'y rencontre en abondance sous les deux formes de bicarbonate et de sulfate,

et l'oxyde de fer y est en proportion moindre sous la forme de bicarbonate seulement. La nouvelle source, qui paraît une concentration de l'ancienne dans la proportion de 5 à 4, est surtout destinée à la boisson, tandis que l'ancienne, qui est d'ailleurs très-abondante, est plutôt consacrée aux bains. Les chimistes que nous venons de nommer, et dont l'analyse a été fort appréciée dans le monde savant, terminent leur travail en faisant remarquer que la composition ci-dessus, comparée à celle des eaux minérales analogues de l'étranger, présente sur ces dernières une supériorité réelle quant au rapport favorable qui y existe entre les sels dissolvants et l'oxydule de fer. Les eaux de Saint-Moritz l'emportent même sur celles de Schwalbach et de Pyrmont quant à la richesse de l'acide carbonique et des sels alcalins. Nous avons entendu nous-même des chimistes distingués, venus de l'Allemagne en Engadine pour cet examen scientifique spécial, nous confirmer pleinement la vérité de ces assertions.

Il résulte de ce qui précède qu'en tout pays les eaux de Saint-Moritz seraient placées au premier rang dans leur genre, et si l'on veut tenir compte en outre de la légèreté exceptionnelle de l'atmosphère qu'on respire dans cette haute vallée, on ratifiera sans réserve le jugement qu'en a porté notre compatriote, M. le docteur Lombard, dans la deuxième édition de son remarquable ouvrage *sur les Climats de montagnes*, lorsqu'il nous affirme qu'on ne doit point être étonné qu'elles puissent opérer des cures merveilleuses. L'excellent médecin attaché à l'établissement, M. le docteur Brugger, que nous avons déjà cité, résume leur action en disant qu'elles opèrent avec la plus grande énergie sur tout ce qui a rapport dans l'organisme humain, *à la digestion et à la préparation du sang*. Ainsi les maladies qui dérivent de l'imperfection de ces fonctions-là, sont ici combattues avec un grand succès. Voici, d'après un petit ouvrage publié à Coire en 1856 sous les auspices de M. le docteur de Rascher, une courte énumération de ces maladies :

1° Affections qui dérivent d'un mélange du sang et des humeurs, comme chlorose, scrofules, rachitisme, scorbut, faiblesse générale.

2° Atonie dans les fonctions de la peau; disposition aux refroidissements et aux rhumatismes; transpirations trop abondantes.

3° Douleurs nerveuses, en tant qu'elles ont pour principe la pauvreté du sang; hystérie, hypocondrie, crampes, vertiges, disposition à la paralysie.

4° Douleurs et aigreurs d'estomac; absence d'appétit; digestions difficiles; vomissements.

5° Maladies ayant leur siége dans les intestins.

6° Maladies du foie et de la rate.

7° Affections de l'esprit : tristesse, mélancolie, lassitudes générales qui dérivent des travaux intellectuels, du tracas des affaires, etc.

Les indications ci-dessus conduisent, au contraire, à éloigner de Saint-Moritz les personnes sujettes à des maladies du cœur ou des poumons, ainsi que celles qui auraient une prédisposition aux congestions produites par une trop grande activité du sang.

Pour faire une cure efficace, il faut s'astreindre à quelques précautions et s'aider des lumières d'un médecin. Plusieurs malades se sont mal trouvés d'avoir abusé des eaux, soit en boisson, soit par des bains trop chauds ou trop prolongés; d'autres se sont laissé entraîner aux charmes de la contrée, et ont fait des excursions fatigantes qui ont compromis le succès de leur traitement. Pour obtenir en peu de jours un salutaire résultat, il faut suivre certaines règles simples dont voici les principales :

La durée ordinaire de la cure est de trois semaines, et la saison la plus favorable à son accomplissement est du 15 juin au 15 septembre; pour se garantir des brusques changements

de la température, il convient de se munir de vêtements et d'une chaussure appropriés à la saison d'hiver plutôt qu'à celle de l'été. Ce conseil s'adresse très-particulièrement aux dames, qui doivent laisser un peu sur l'arrière-plan les considérations exclusives de toilette qui seraient ici un contre-sens. Les personnes délicates éviteront de se rendre à la source de trop bonne heure le matin, surtout dans les premiers jours de leur arrivée ; après les fatigues du voyage, elles feront bien de s'habituer quelque temps à l'air très-vif de la vallée avant d'entrer en traitement. En général on doit commencer avec une prudente mesure l'usage de l'eau prise en boisson, débuter par un ou deux verres seulement de cette onde glacée, puis augmenter graduellement la dose jusqu'à cinq ou six verres, entre chacun desquels on laisse s'écouler un petit quart d'heure consacré à un exercice modéré. Après la boisson, un intervalle d'une heure est accordé à une promenade qui précède l'entrée au bain. Le bain pris trop chaud est très-contraire au bon succès d'une cure ; il est bien de commencer par 24 ou 25° Réaumur, puis d'abaisser graduellement chaque jour la température jusqu'à 20° ou même 19°. Le séjour dans l'eau ne doit pas être long, c'est-à-dire dépasser la durée de vingt minutes ; il faut savoir ici résister à une tentation entraînante : le baigneur se voit couvert presque instantanément de myriades de globules de gaz acide carbonique qui s'élèvent de toutes parts du fond et des côtés de la baignoire ; en se tenant immobile, il ressent une douce chaleur pénétrer tous ses membres, et c'est avec une impression de bien-être délicieux qu'il sort de cette eau pétillante comme du vin de Champagne, et qu'il finit ainsi ses devoirs thermaux de la journée.

Vient ensuite le déjeuner, composé de café au lait ou de bouillon et assaisonné en général d'un appétit de bon augure.

Dès ce moment, c'est-à-dire depuis neuf ou dix heures du matin, le baigneur est libre, et il peut consacrer son temps aux promenades qui se présentent à lui de toutes parts ; rien n'est

donc moins assujettissant que ce genre de vie. Il faut seulement donner quelque attention à son régime, s'abstenir d'aliments trop épicés ou indigestes, user très-sobrement du vin, et, si possible, éviter les préoccupations d'esprit et les inquiétudes morales qui sont un obstacle au succès de la cure, mais que celle-ci elle-même tend à dissiper.

Il n'y a eu jusqu'à présent à Saint-Moritz que deux sociétés très-différentes l'une de l'autre : celle des Suisses et celle des Italiens; elles ont peu de rapports entre elles. Nous ne parlons que pour mémoire de quelques Allemands, Français ou Welches qui sont en petit nombre. Parmi les Suisses, les Zuricois, les Saint-Gallois et les Bâlois dominent. Ils sont souvent accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. On compte parmi eux un grand nombre d'ecclésiastiques, de négociants, de professeurs et de magistrats. Nous avons eu l'avantage de rencontrer là des familles distinguées, bienveillantes et d'une instruction solide; nous y avons apprécié avec bonheur combien, sous une écorce qui présente parfois quelque rudesse, la Suisse renferme encore dans son sein d'âmes élevées et de cœurs virils. A côté d'une liberté personnelle complète, nous avons trouvé à Saint-Moritz une vie sociale pleine de charmes. Les communications avec le dehors sont nombreuses et faciles; pour en donner une idée, bornons-nous à mentionner que, pour le seul établissement des bains, on a organisé pendant la belle saison un bureau télégraphique qui a un mouvement de plus de douze cents dépêches par mois! Le baigneur peut donc, depuis ce vallon reculé, faire franchir à sa pensée la ceinture de hautes Alpes qui l'environne, et correspondre instantanément avec sa famille éloignée. Nous avons assisté à des conversations piquantes qui s'engageaient, surtout les jours de pluie, entre les hôtes de Saint-Moritz et ceux du Righi également pourvus de l'appareil électrique.

Les environs des bains offrent aux personnes peu habituées

à la marche plusieurs promenades intéressantes; les bords du lac, la chute de l'Inn, le vallon de Sela jusqu'à Camfer, et d'autres encore. Puis il est aisé de faire en voiture des excursions plus lointaines à Sils Maria, à la Maloïa, à Samaden et à Pontresina. La région des lacs, petit monde à part dans la haute Engadine, est la partie la plus pittoresque de ce pays. D'épaisses moraines transversales, résultats d'anciens glaciers, ont réuni les deux flancs de la vallée et ont donné naissance à des épanouissements étendus de l'Inn dont elles ont momentanément intercepté le cours en le contraignant ensuite à se précipiter en cataractes pour racheter son niveau; sur ces contreforts, tout parsemés de blocs erratiques, s'étalent successivement des forêts séculaires et des oasis de pâturages dont les vertes croupes projettent leurs ondulations jusqu'aux lacs où elles se reflètent. De toutes ces circonstances naît une variété d'aspects sans cesse renouvelés dans le court espace de quelques heures.

Fidèle au titre de cette revue, nous nous sommes proposé, essentiellement pour nos lecteurs de la Suisse française, de jeter quelque lumière sur une contrée jusqu'ici peu connue d'eux, et située à l'autre extrémité de notre commune patrie. Puissions-nous n'avoir pas été trop inférieur à une tâche que nous avons été heureux d'entreprendre! Nous avons rapporté de trois séjours faits dans l'Engadine de vives impressions, et nous les avons reproduites telles que nous les avons éprouvées. Pour notre justification, nous en appelons avec confiance à ceux qui les ont partagées avec nous et aussi à ceux qui seraient disposés à faire la même expérience. Nous osons promettre à ces derniers que leur attente ne sera pas trompée.

J.-L. Binet-Hentsch.

LE CHATEAU DE WARTBOURG
ET
SA RESTAURATION.

A Monsieur Frédéric Soret.

A vous, Monsieur, ces modestes pages. Ce que j'ai pu voir et ce que j'essaie aujourd'hui de raconter, je vous le dois, et la haute bienveillance que j'ai constamment rencontrée m'a constamment rappelé la vôtre. Pour moi, votre nom a facilité toutes les recherches, abrégé toutes les études, aplani toutes les difficultés. Président de la Classe des Beaux-Arts de Genève, vous m'avez même autorisé, l'an dernier, à entretenir nos collègues du château de Wartbourg et de sa restauration. Si donc, ces souvenirs d'un pays que nous aimons l'un et l'autre pouvaient être à votre oreille comme un écho de la Thuringe, combien je me féliciterais d'avoir tenté cette étude ! Si, au contraire, je n'ai fait que balbutier ce que j'aurais dû dire, si je n'ai pas su exprimer ce qu'il eût fallu peindre, que votre indulgence daigne oublier ma faiblesse pour mes intentions et mes efforts infructueux pour une vraie gratitude !

A l'une des extrémités du grand-duché de Saxe-Weimar, sur la route qui conduit de Francfort à Berlin, Eisenach repose dans un délicieux vallon, comme dans un nid de verdure. C'est une bonne petite ville qu'Eisenach, hospitalière et avenante, qui n'est dépourvue ni d'originalité ni d'importance. Elle possède un château princier, une excellente école forestière, un bon gymnase, des fabriques ; elle a de beaux et célèbres jardins avec des vergers en pente, des prairies traversées par l'Hörsel et de charmantes habitations sur les collines d'alentour. Devenue jadis la proie de hordes barbares qui la saccagèrent à plusieurs reprises, puis rebâtie par Louis le

Sauteur, et tombée aux mains d'un clergé puissant, plus tard enfin l'un des chefs-lieux du luthéranisme, Eisenach, avec ses rues ordinairement paisibles, avec ses églises êt ses curieux restes de couvents, garde plus d'un caractère des temps passés. Il est vrai que vous ne retrouvez guère les portes lourdes et massives derrière lesquelles se gardait la place au moyen âge ; il est vrai que l'art moderne est peu soucieux de maintenir les petites maisons basses, à petites fenêtres et à petits carreaux ; mais l'hôpital Sainte-Anne, élevé par la pieuse Elisabeth, subsiste encore, et vous l'admirez dans sa simplicité touchante ; vous aimez la grande place du marché, ombragée de tilleuls et si joyeusement animée aux jours de foire ; vous aimez sa belle fontaine, surmontée d'un saint George qui terrasse le dragon. Autant de souvenirs, autant d'attraits pour la fantaisie. Les habitants eux-mêmes ont une allure simple et primitive qui rappelle le vieux type germanique. Fiers, à bon droit, de leur cité, dont ils prononcent un peu rudement le nom, ils sont francs, gais, d'humeur vive et facile, toujours empressés de servir les étrangers qui les visitent. On sait de quel respect et de quelle délicate sollicitude ils ont entouré pendant son exil une infortunée princesse dont la mémoire sera toujours bénie, dont les nobles fils seront toujours aimés.

Eisenach n'a pourtant pas le privilége de retenir de longs jours, dans les seuls murs de son étroite enceinte, les étrangers qui s'y succèdent et s'y pressent. On veut connaître les pittoresques sites qui l'environnent, on veut aspirer l'air pur et rêver sur les pentes fleuries ; on veut jouir de la fraîcheur des bois, de la fraîcheur des eaux ; on veut autre chose encore. Eisenach, pour le voyageur, c'est l'édifice que l'œil découvre sur la montagne, c'est la glorieuse Wartbourg, qui tient à ses pieds la contrée, c'est le berceau de l'Allemagne poétique et religieuse, avec sa couronne de hauts faits et son sceptre de légendes. Wartbourg ! Wartbourg ! Telle est la première pensée, tel est le nom qui se propage de bouche

en bouche. Et ne croyez pas que ce cri général soit chez les étrangers l'expression d'un enthousiasme de parti pris ou d'une contagieuse hyperbole; ne croyez pas que je me plaise moi-même à exagérer l'empressement dont la Wartbourg est l'objet. Non, la Wartbourg se recommande assez d'elle-même pour n'avoir pas besoin d'être recommandée; elle est une réalité trop éloquente et trop vraie pour qu'il soit nécessaire d'égrener en son honneur le chapelet des épithètes banales, et de provoquer des manifestations à sa louange. Ce n'est pas d'hier qu'elle est debout, calme et grave, majestueuse et sereine.

En aucun temps, les érudits et les poëtes n'ont dédaigné les enseignements du château fort des landgraves de la Thuringe; en aucun temps, les âmes religieuses ne sont demeurées indifférentes à l'héroïsme chrétien dont la Wartbourg a vu tant d'exemples; en aucun temps, même les plus frivoles touristes n'ont reculé devant une ascension fatigante, ne fût-ce que pour pouvoir parler de la fameuse tache d'encre et de la cellule de Luther. Mais un fait d'importance est venu assurer à ces murs séculaires une popularité nouvelle. Depuis plusieurs années s'accomplit une restauration qui fait briller des trésors dont chacun apprécie mieux la valeur. La Wartbourg restaurée s'explique d'elle-même à l'ignorant comme au savant; elle raconte sa propre histoire mieux que le plus habile commentaire, et ce qui n'était qu'un monument vénérable, mais encore enveloppé de mystères, se transforme en une parole vivante et claire, animée et toujours actuelle. La consécration de l'avenir s'est ajoutée au baptême du passé.

Il est juste d'avouer que cette *fièvre* de la Wartbourg, qui produit dans les beaux jours de l'année tant de pèlerinages, n'est pas moins due à la beauté du paysage qu'à la toute-puissance de l'art et de l'histoire. C'est que la Wartbourg a le singulier privilége de personnifier et de refléter tous les charmes pittoresques d'une contrée montagneuse et boisée.

Regardez bien la Wartbourg, et vous voyez déjà la forêt de Thuringe, et vous pressentez ce verdoyant Eden de l'Allemagne.

Le Harz a ses beautés, les Alpes suisses ont leurs grandeurs incomparables, la Savoie a ses spectacles majestueux, riants et sublimes, mais la *forêt de Thuringe* a son caractère. Elle nous révèle je ne sais quoi de pur comme ses eaux, de vivifiant et de doux comme l'air de ses hauteurs, de poétique comme ses traditions populaires, de patriarcal et de stable comme le caractère de ceux qui l'habitent. Représentez-vous de grands bois de pins, de sapins et de hêtres, où çà et là le chêne se mêle à l'érable et le frêne au mélèze ; le bruit de vos pas expire sur les mousses tendres, et le soleil, qui teint la cime des plus grands arbres, ne pénètre jusqu'à vous que par fins rayons ; à peine entendez-vous le frôlement de la bête fauve ou le vol de l'oiseau ; tout est silence dans les taillis, tout est mystère dans les éclaircies lointaines ; c'est l'idéal de la forêt. Et quelle forêt ! Elle occupe une étendue considérable et présente des aspects très-variés, puisqu'elle comprend des villes, des Etats, des principautés tout entières. La vallée succède à la montagne, et la montagne succède à la colline par des dégradations souvent insensibles, sans brusques accidents comme sans uniformité. Une secrète harmonie rattache entre elles, au milieu de leur originalité propre, des populations, des localités, des mœurs, des productions qu'on s'étonne de rencontrer si près les unes des autres et si parfaitement nuancées.

Parcourez à pied la forêt de Thuringe, voyagez le sac au dos dans cette « Arcadie, » comme l'a si bien nommée Storch, en causant avec le pâtre et avec le paysan, avec le bon hôtelier qui vous héberge et avec le petit enfant blond qui vous sourit ; vous goûterez l'air de candeur répandu sur ces physionomies, vous surprendrez de mystérieuses intimités, de sympathiques accords entre les êtres et les choses. Là les hommes ont gardé

le naturel, parce qu'ils ont vécu avec la nature, l'associant à leurs mélancolies et à leurs luttes, à leurs espérances et à leurs rêves. Là il n'est presque pas de plateau, pas de cime verte ou de pointe de rocher qui n'ait un nom et une histoire. Un nom, c'est la nature conquise et spiritualisée, c'est la nature avec une voix pour nous répondre et nous interroger. Eternelle verdure, éternelle jeunesse, vous crient les échos; et en cueillant les fraîches bruyères sur le sol des traditions antiques, vous refleurissez à votre tour; votre âme émue se dilate et s'ouvre à des souffles d'en haut; vous vous inclinez respectueux devant le hêtre de Luther, et vous rêvez de longues heures à l'ombre des grands bois où saint Boniface appelait les païens au baptême.

Telle est la forêt de Thuringe, placée comme une forteresse naturelle entre le nord et le midi de l'Allemagne; tel est ce pays dont la Wartbourg est la vigilante gardienne et le premier rempart.

I.

Pour aller d'Eisenach à la Wartbourg, en suivant la voie la plus fréquentée, il faut monter, monter longtemps. La pente est rude; elle ressemble à ce chemin de la vérité qui, d'abord fatigant pour les faibles, s'aplanit bientôt sous les efforts du courage et de la persévérance. Soyons forts; qu'importe la peine? la Wartbourg nous récompensera. Sous son égide, on affronterait d'autres labeurs.

Nous sommes au matin d'une journée d'août, et déjà la chaleur nous fait désirer l'air vivifiant des sommités voisines. A peine avons-nous dépassé le fameux cloître des dominicains, où les lettres ont aujourd'hui un asile, à peine côtoyons-nous le cimetière peuplé de roses, avec sa maison des morts et sa vieille église, que l'animation et la vie viennent à notre rencontre. Ce sont des touristes qui descendent la montagne en chantant, joyeux d'avoir surpris le soleil levant sur la Wart-

bourg; d'autres, à nos côtés, marchent accompagnés d'un guide aux récits duquel ils prêtent l'oreille, tandis qu'au bord de la route ou adossés à des maisonnettes blanches, de jeunes garçons à l'affût s'empressent de nous offrir, le sourire aux lèvres, de petits ânes sellés et harnachés pour « aller plus vite à la Wartbourg. »

Après nous être arrachés, non sans peine, aux sollicitations de ces gentils importuns, nous pouvons continuer notre ascension en ligne droite jusqu'à une espèce de carrefour large et plat, ou bien suivre des sentiers ombreux qui nous conduiront par un détour de quelques minutes au même plateau. Mieux vaut prendre le chemin de l'école, sur une terre où il est tant de choses à apprendre. Tournons donc à droite, vers ce mont boisé. Jeux de l'ombre et de la lumière dans les futaies, fleurs et pins alpestres, verdoyants rochers, buissons semés au bord de routes bien tracées qui se croisent et se déroulent avec grâce, c'est le bois de Rœse, jadis moins romantique et moins goûté. Il forme un petit territoire, un vrai domaine. Charles-Auguste en fit présent à la fin du dernier siècle au bourgmestre Rœse, qui se plut à l'embellir et à le cultiver avec autant de goût que de reconnaissance. Au sommet de ce bois, nos yeux se reposeraient longtemps sur le panorama le plus enchanteur, si la Wartbourg ne nous promettait les mêmes jouissances, et si les souvenirs ne parlaient haut. Nous touchons à un lieu célèbre, au Mädelstein, comme disent les bonnes gens du pays, au Metilstein ou au Mittelstein, comme les savants l'appellent, non sans de bonnes raisons.

Plus ancien que la Wartbourg, le Metilstein appartenait aux seigneurs de Frankenstein, possesseurs de biens assez considérables dans les environs. Ce château fort joua un grand rôle dans les guerres de la succession de Thuringe, au treizième siècle. A cette époque, Henri l'*Illustre*, margrave de Misnie, et Sophie, duchesse de Brabant, fille de sainte Elisabeth, se disputaient l'héritage des landgraves avec un

acharnement et une violence extraordinaires. En 1261, presque toute la Thuringe était déjà soumise au margrave, à l'exception d'Eisenach et du Metilstein, où la duchesse Sophie avait trouvé aide et protection. Mais le dénouement était proche. Dans l'hiver de 1262, par une sombre nuit d'orage, Henri l'Illustre enveloppa du même coup Eisenach et le nid d'aigle de ses voisins. Tandis que, dans la ville envahie, le bruit de la cloche d'alarme se mêlait aux cris des combattants, tandis que les hommes d'armes des seigneurs de Frankenstein s'étaient rassemblés du côté d'où venait le tumulte, prêts à tout événement, les troupes du margrave fondant à l'improviste sur la partie abandonnée du château, firent prisonniers les habitants et la garnison. Ce fut le dernier jour du Metilstein qui, sur l'ordre du vainqueur, fut réduit en cendres. Mais quelques débris de l'édifice échappèrent aux flammes, et l'on reconnut pendant longtemps des murs, un escalier, une tour. Aujourd'hui vous ne voyez plus qu'une enceinte et quelques pierres; c'est tout ce qui reste du dangereux rival de la Wartbourg.

Voilà l'histoire et la catastrophe du Metilstein, et maintenant, sans frapper du pied le sol, comme les fées, nous rencontrons face à face le merveilleux; voici venir à nous la légende. Sur l'un des versants du Metilstein sont deux blocs gigantesques, étroitement embrassés, et que l'on prendrait pour des formes humaines. Ces rochers ont une voix, et depuis des siècles ils racontent au passant leur triste destinée. Jadis un moine et une nonne d'Eisenach apprirent, en dépit de la discipline claustrale, « à se connaître et à s'aimer; » leur passion mutuelle grandit dans la solitude; elle s'irrita de tous les obstacles. Un soir ils franchirent en même temps les grilles de leurs monastères, et prirent le chemin de la montagne. Seuls et oubliés du monde, ils s'entretinrent longtemps de leur amour. Mais au moment de retourner, sans être aperçus, dans leurs cellules, à l'heure expansive des adieux et des

promesses éternelles, ils se virent punis pour jamais d'un sentiment qui les rendait parjures à l'Église. L'un et l'autre furent changés en pierre.

On ne les vit dans la vallée,
On ne les revit au couvent,
Mais sur la montagne isolée,
Vous les plaignez, plaignez souvent [1].

Il n'est pas de voyageur, comme il n'est pas d'habitant de la contrée qui ne se plaise à visiter ces prétendus martyrs d'une inclination coupable. Leur histoire, embellie et commentée, circule de bouche en bouche, et s'est transmise de génération en génération. Dès le moyen âge jusqu'à Wieland, la fantaisie s'est attachée à ces Prométhées enchaînés du sentiment, et de nos jours même, Ludwig Bechstein, l'un des premiers scaldes de la *saga* thuringienne, s'est plu à rajeunir encore la tradition du *moine et de la nonne*. Il a suffi ainsi d'une bizarrerie de la nature pour alimenter le flot poétique des conteurs légendaires.

Si vous n'êtes pas tenté de chercher les causes probables ou possibles de cet anthropomorphisme géologique, digne des monuments bretons, laissons le *moine et la nonne* à la retraite qu'ils se sont choisie, et marchons. Tout en répétant les vers de Bechstein, nous contournons la montagne et nous arrivons, à travers bois, au carrefour dont le Mädelstein nous a éloignés. Ici nous sommes heureux ; nous découvrons la Wartbourg, qui semble nous sourire, et d'en haut nous regarde. Mais patience ; on n'aborde pas de front la Wartbourg et les chemins à suivre font plus d'un circuit. A quoi bon, d'ailleurs, dévorer l'espace, quand des flancs de la montagne nous croyons voir sortir de mystérieuses apparitions, quand tous les souvenirs sont ici groupés, comme autant de bons génies qui vont, viennent, montent et descendent ? Ces prairies et ces buissons en fleurs qui vont se découvrir à nos pieds,

[1] Très-libre imitation de Bechstein.

cette vallée, c'est l'Hellthal, le paradis consolateur de Luther captif; plus haut et plus loin se laisse deviner la place où Sophie de Brabant éleva deux châteaux, afin de défendre Eisenach contre la garnison du margrave, et même, à deux pas de nous, sous la Wartbourg, voici encadrée dans des massifs de feuillage les *sources d'Elisabeth*, sources que la miséricordieuse princesse fit jaillir du rocher pour abreuver les pauvres, pour laver les indigents et les malades, sources pures comme le dévouement, salutaires comme le devoir, intarissables comme la charité.

Les sentiers qui serpentent au-dessus de ces sources en ont presque la fraîcheur. Nous nous engageons dans des bosquets charmants, mais point solitaires. De franches exclamations et de joyeux propos parviennent jusqu'à nous et signalent le but désiré, puis ce sont des militaires qui nous saluent en passant, ou bien de braves femmes, courbées sous le faix, dont les corbeilles approvisionnent la Wartbourg. Encore quelques pas, et l'air fraîchit, nous oublions la fatigue, l'émotion nous gagne. Nous la contemplons, cette Wartbourg, témoin des temps, arbitre et juge de tant de choses, nous la contemplons. Elle a vu des orages et de sombres drames, des combats et des triomphes, elle a vu l'émotion de la piété recueillie et les larmes de l'innocence; elle a jeté son éclat sur la contrée aux jours prospères, elle s'est comme voilée en signe de deuil aux jours de malheur.

Mais plutôt que de l'interroger sur ses secrets, mieux vaut nous rappeler sa naissance. Assis à l'ombre et au pied de ses murailles, sur ce tertre de verdure, écoutons la voix du passé. Aussi bien, cette dernière halte réparera nos forces.

II.

La fondation de la Wartbourg, qui remonte au onzième siècle, eut lieu dans des circonstances assez curieuses. Le comte Louis de Thuringe, deuxième du nom, et fils de Louis

le Barbu, habitait le château de Schauenbourg, près de Friedrichsrode, entre Eisenach et Gotha. C'était un seigneur entreprenant et aventureux, comme on l'était alors, hardi jusqu'à l'imprudence. Un jour qu'il s'était laissé emporter loin des siens par l'ardeur de la chasse, il suivit si longtemps la trace d'une bête fauve qu'il parvint jusqu'aux environs d'Eisenach, traversa la petite rivière et gravit la montagne que couronne maintenant la Wartbourg. Il paraîtrait que, fatigué d'une poursuite vaine, il se laissa gagner par la beauté des lieux. « Attends, montagne, s'écria-t-il, je ferai de toi un château. » (*Wart*, *Berg*, du sollst mir eine *Burg* werden[1].) Et cette parole aurait donné un nom au château futur. Tous les chroniqueurs ne sont pas néanmoins de cet avis, les uns disant que la Wartbourg fut ainsi nommée d'une sorte de tour d'observation (Wachtthurm), élevée dans le voisinage ou sur son emplacement, tandis que d'autres invoquent la circonstance que le comte, ayant attendu longtemps ou sa suite, ou le gibier, voulut perpétuer dans un mot le souvenir de cette attente. Mais la première étymologie est la plus vraisemblable, comme la plus répandue. La Wartbourg devrait, de cette manière, son origine à un hasard. N'a-t-on pas souvent dit que le roi de France Philippe-Auguste, égaré à la chasse, jeta les fondements de Port-Royal dans l'endroit même de la forêt où il se reposa quelques instants comme dans un port assuré ?

Lorsqu'il voulut mettre son projet à exécution, le comte Louis rencontra des obstacles inattendus. Les seigneurs du voisinage, possesseurs du Metilstein, ne pouvaient voir ce qui se préparait d'un œil indifférent; ils avaient tout à craindre d'un château fort au-dessus du leur. En conséquence, ils se plaignirent à haute voix, allant même jusqu'à disputer à leur adversaire la propriété du sol. Mais le comte Louis, aussi peu accessible au découragement qu'à la peur, imagina un singu-

[1] De *warten*, attendre, et de *Berg*, montagne, ou de *Burg*, château fortifié.

lier stratagème, semblable à celui que la tradition attribue aux Saxons, vainqueurs des premiers Thuringiens. Il fit venir de son château de Schauenbourg de la terre, et en couvrit le sommet de la montagne. Puis, après bien des pourparlers et des luttes dont il était sorti victorieux, il attendit l'issue, doublement fort de son droit et de son adresse. Obligé enfin par une autorité suprême à fournir ses preuves, le comte Louis s'avança d'un pas ferme avec douze chevaliers fidèles, et tous, leurs épées en terre, jurèrent que le comte Louis bâtissait sur son propre terrain. Cette déclaration finit la querelle. Etait-ce la jalousie seule qui inspira les seigneurs de Frankenstein, et ne pouvaient-ils rien alléguer à l'appui de leur demande? On ne le dit pas. Toujours est-il que le comte Louis avait hérité de son père la faculté de bâtir villages, villes et châteaux; toujours est-il encore que ses droits furent publiquement reconnus, et que la construction de la Wartbourg ne traîna pas en longueur. La première pierre fut sans doute posée en 1067, et les travaux ayant été poursuivis sans relâche, l'édifice ne fut pas loin d'être achevé en 1070. Telles sont, du moins au milieu de divergences naturelles chez les chroniqueurs de ces âges, les deux dates généralement admises.

Cette prompte érection d'un des plus beaux châteaux de la Thuringe tiendrait du prodige si la famine n'eût désolé le pays en 1069. Or, comme Louis disposait de provisions abondantes et de riches greniers, on vit des laboureurs échanger leurs services contre du pain, et montrer un zèle proportionné aux secours qu'ils obtenaient. Quoique les matériaux ne manquassent pas, leur extraction était pénible autant que leur transport difficile et long. On tira bien quelques blocs des environs de la Wartbourg, mais les quartiers les plus considérables et les meilleurs vinrent du Seeberg, près Gotha. Une vieille chronique rimée, d'un certain Melchior Merlenius[1], n'a

[1] « Daran arbeiten ums liebe Brod,
Die Haupt-Stücke zu diesem Werk
Wurden gebrochen im Seeberg. »

pas manqué de relater ces faits dans un langage simple et naïf[1].

Ce qui n'est pas moins curieux que la naissance de la Wartbourg, c'est l'enchaînement de circonstances qui valut ensuite à son fondateur et maître le nom populaire de Louis *le Sauteur*. Le comte Louis avait les goûts et les mœurs d'une époque où l'on recourait aux armes avec plus de facilité qu'à la parole et à la plume. Le malheur voulut qu'après des luttes entre les princes féodaux et l'empereur, il se trouva en péril de tomber aux mains de l'ennemi. Malgré d'habiles précautions, il n'échappa pas à sa destinée : on l'arrêta, on le jeta dans une prison du château de Giebichenstein, près de Halle. Des mois et des mois s'écoulèrent pendant lesquels, éloigné de ses vassaux et de sa chère Wartbourg, il ne s'abandonna pas aux mêmes poétiques rêves qui adoucirent plus tard la captivité de Richard Cœur de lion. Une seule pensée le tourmentait et l'assiégeait sans cesse : assurer sa fuite. Mais la chose était difficile. Comment s'y prendre pour traverser sain et sauf la Saale, qui coulait au pied du donjon? Comment briser ses fers et tromper la confiance de ses vigilants gardiens? Il exprima la plus vive crainte d'une condamnation prochaine, et manifesta le désir de mettre ordre à ses affaires terrestres et de revoir l'un de ses gens. Ces vœux semblaient si naturels, qu'ils s'accomplirent bientôt pour l'infortuné. Son plus fidèle serviteur put le voir et l'entretenir. Du jour de cette suprême et dernière entrevue, le prisonnier sembla de plus en plus en proie aux anxiétés d'une mort inévitable ; il tomba dans une langueur profonde, comme sourdement miné par la maladie. On eut pitié de ce moribond ; on délia ses chaines ; sur sa demande, on le couvrit de vêtements chauds, malgré la saison, pour calmer ses fébriles accès. Tout allait pour le mieux cependant, et le comte Louis était plus près de ressusciter à la liberté que de mourir au monde.

[1] Joh. Michael Koch ; *Historische Erzehlung von der Festung Wartburg*. 1710.

Tandis que ces choses se passaient à Giebichenstein, des préparatifs secrets se faisaient au dehors. Au jour convenu, le malade qui, depuis quelque temps, n'était plus soumis à la même inquiète surveillance, s'approcha de la fenêtre comme pour se réchauffer au soleil ; il fit un signe à ceux qui l'attendaient au bord de la rivière, et, à ce cri : « Sainte Vierge Marie, secours ton serviteur ! » il s'élança dans les flots. Des pêcheurs gagnés le reçurent et l'emportèrent dans leur nacelle jusqu'au rivage. Là, le comte Louis trouva les siens ; il enfourcha au plus tôt le *cygne*, son bon cheval blanc ; et quand les gardes pénétrèrent dans la chambre vide, leur prisonnier galopait au loin. Ce fut à cause de ce saut d'une nouvelle espèce, moins périlleux pourtant que celui de Leucade, que le comte Louis fut appelé le *Sauteur*, et c'est au plus tragique moment de son aventure qu'il nous est représenté dans l'une des gravures mises à la suite de l'histoire de Michel Koch[1].

N'allez pas croire que Louis le Sauteur, dégoûté de la vie active et guerroyante, vécut désormais paisible, retranché derrière les tours de son manoir, au milieu de ses gentilshommes, faisant bonne chasse et joyeux festins. Il était de ceux qui n'échappent à un danger que pour courir d'autres hasards. Les querelles qui avaient failli lui coûter la vie ne touchaient pas à leur terme, et il s'y mêla comme auparavant. Son mariage avec la veuve d'un comte palatin, Adélaïde, « l'une des plus belles femmes du siècle, » n'était pas fait non plus pour le réconcilier avec ses ennemis ; on commentait d'une étrange manière la mort du mari d'Adélaïde. Enfin, l'avénement au trône

[1] Pour tout ce qui concerne l'histoire et la fondation de la Wartbourg, nous avons dû recourir non-seulement aux ouvrages très-curieux de Koch, de Bergenelsen, de Toppius, mais aux travaux de Thon, de Storch, de Schumacher, de Schœne, de Wietschel et d'un anonyme, et encore aux *Annales* de la Thuringe et d'Eisenach, surtout à celles de Paullini. La *Thüringer-Chronik*, de Dœring, quoique un peu brêve, a facilité aussi nos recherches.

d'Henri V, son parent, précipita sur sa tête de nouveaux malheurs. Emprisonné derechef, menacé dans sa personne et dans ses biens, malgré la résistance de ses fils armés pour sa défense, il se vit dépouillé de ses Etats et dans l'obligation de payer une sorte de rançon en argent. A peine ces contributions étaient-elles acquittées, qu'on trouva de nouveaux prétextes pour s'emparer de sa personne et l'humilier encore. Mais tant de revers successifs étaient bien propres à inspirer des réflexions sages et prudentes.

Dès que la paix fut définitivement rétablie dans l'empire, Louis le Sauteur abandonna le soin des affaires à ses descendants, ne désirant plus pour lui-même que le repos de l'âme et le recueillement de la retraite pour ses vieux jours. Soit qu'il voulût préparer sa réconciliation complète avec ses anciens adversaires, soit qu'il eût des torts personnels à expier touchant son mariage, il traversa les monts avec son ami l'évêque d'Halberstadt et se rendit à Rome. Le pape écouta sa confession et consentit à l'absoudre, sous la condition qu'il fonderait dans ses pays un monastère (et il en fonda trois), où il donnerait l'édifiant exemple de la piété. Cette solennelle promesse ayant été faite, le comte bien décidé à la remplir, regagna en toute hâte ses chères vallées, qui désormais allaient retentir des hymnes de la pénitence. La seule difficulté était de trouver un emplacement convenable pour la maison sainte. Louis ne savait quel lieu choisir, lorsqu'un bruit étrange parvint à ses oreilles. On lui raconta que, près de Friedrichsrode, dans la vallée qui conduit des pentes fleuries de l'Inselberg à Gotha, aux lieux où l'on admire aujourd'hui le ravissant château gothique du duc de Saxe-Cobourg, habitait un simple potier, nommé Reinhard, dont la maison était près d'une source, et que, chaque nuit, le potier voyait non loin de l'eau limpide deux lumières éclatantes. A l'ouïe de ces choses, le zélé converti s'en alla questionner le potier, et, voulant s'assurer lui-même du prétendu miracle, il attendit. A l'heure accoutumée,

les petites flammes apparurent et brillèrent. Plus de doute alors: c'était une indication manifeste, une révélation providentielle.

Le cloître, promptement bâti, s'appela *Reinhardsbrunn*, *source de Reinhard*, nom bien propre à perpétuer le souvenir de son origine. Le comte Louis, qui vint aussitôt l'habiter, disposa de ses propriétés seigneuriales et de ses biens pour s'adonner tout entier à l'œuvre de son salut. La mort ne se fit pas attendre; elle le surprit en 1123, moine de l'ordre des bénédictins, comme rapporte l'épigraphe que les historiens nous ont conservée. Adélaïde, qui avait à son tour pris le voile, ne survécut que deux ans à son époux, après avoir, en qualité de première abbesse, sanctifié le couvent de femmes élevé par ses soins. On lui fit de belles funérailles, et on transporta ses cendres à Reinhardsbrunn.

Ainsi, par une singulière destinée, celui dont les fils allaient revêtir la dignité de landgraves, Louis le Sauteur, avait marqué lui-même le berceau et le lieu de sépulture de sa race. La Wartbourg et Reinhardsbrunn devaient se répondre, comme les deux extrémités de la vie humaine. L'une brille encore comme l'étoile de la Thuringe, et tout autour de l'autre fleurit une vie nouvelle.

III.

Debout! debout! Laissons notre siége rustique à d'autres qui l'envient, et salut à toi, Wartbourg, château d'Elisabeth, asile des ménestrels, Pathmos de Luther, salut!

Un chemin montant, large et creusé dans le roc, nous conduit au seuil de l'édifice. Nous touchons à la plate-forme où la sentinelle se promène et nous regarde, où d'autres soldats passent et repassent de côté et d'autre pour le service de la garnison, où les canons qui reluisent au soleil semblent prêcher la vigilance. Ce bastion et ces ouvrages fortifiés plaisent à l'œil et à l'imagination; ils s'harmonisent avec le caractère de la Wartbourg et nous ramènent aux temps passés. Mais

l'étendue qui de là se déroule ajoute un charme incomparable au tableau. Vous voyez des horizons fuyants, des vallées ouvertes au soleil, des monts enveloppés d'une fine brume, puis ce sont les bois sombres du *moine et de la nonne*, les toits rouges et gris d'Eisenach, et, à vos pieds, dans les sentiers en zigzag que vous venez de parcourir, se détachent comme des points noirs des groupes de visiteurs. Là, votre âme s'élève comme votre vue, et le grandiose déjà s'unit aux charmes de la grâce majestueuse. Ces bruits de la terre et ces voix qui montent jusqu'à la Wartbourg ont je ne sais quoi de respectueux comme l'hommage, de solennel comme la prière; mais les voix qui lentement descendent de ces hauteurs ont des accents plus solennels encore. En les écoutant, vous vous sentez purifié, transformé, rajeuni, et en même temps, il vous semble vivre de la vie de tous les âges : le passé, le présent et l'avenir se confondent dans une minute suprême.

Il y a là de quoi rêver, et, sans être poëte, nous rêverions longtemps accoudé sur la muraille, si le contentement d'un touriste prosaïque ne venait retentir comme une bombe à nos oreilles. « Savez-vous que la Wartbourg est à 600 pieds au-dessus d'Eisenach et à 1300 au-dessus de la mer? » A cette brusque interpellation, adieu notre intime rêverie, adieu notre béatitude contemplative ! Après avoir passé l'ancien pont-levis, aujourd'hui chemin pavé, nous traversons la première tour défendue par trois portes, et qui comprend sous ses voûtes le corps de garde du château et une prison creusée dans le roc. Quelques pas encore, et la Wartbourg nous ouvrira le sanctuaire de son intimité: hôtes silencieux et émus, nous écouterons battre le cœur de l'Allemagne dans le vieux palais des souvenirs.

Ce n'est pas qu'au premier coup d'œil vous soyez fasciné par un éblouissant spectacle ; rien de fastueux ni d'extraordinaire. Vous n'êtes pas en présence d'un de ces édifices d'apparat qui, faits à l'image de tant d'hommes, prennent

à tâche de se faire valoir, et semblent dire : Admirez-moi. Non, la Wartbourg ne se contenterait pas de paraître ; elle a voulu, comme elle veut, être. Plus aussi vous la regardez, plus vous aimez son caractère de simplicité belle, de dignité calme, de force et d'onction grave ; plus vous découvrez en elle d'harmonie entre la pensée et l'expression, entre le fond et la forme, entre la matière et l'esprit.

L'emplacement sur lequel elle repose n'est ni une pointe de rocher, comme on se représente en Wurtemberg le château de Lichtenstein, ni un monde pareil à celui qu'occupait le Greifenstein, au-dessus de Blankenbourg ; c'est un plateau presque ovale, d'une grandeur suffisante, et tout à fait en rapport avec sa destination. « Oui, oui, ellipse imparfaite et rétrécie à l'une de ses extrémités, » s'écriait encore l'homme du niveau, le chiffreur de tout à l'heure qui voulait montrer sa science. Sur les bords de ce plateau, que supportent de divers côtés des pans de rochers, se succèdent les constructions dont l'ensemble forme le château.

A tout seigneur, tout honneur. C'est pourquoi nous ne suivrons pas dans les bâtiments de droite les visiteurs plus fatigués que curieux. A notre gauche s'étend un assez long chemin de ronde. Protégés par ses murs, son toit et ses avances de boiserie, qui ne manquent pas de pittoresque, nous atteignons une première dépendance du palais, nommée jadis la *nouvelle* maison, parce qu'elle fut reconstruite après un incendie. Sa tour, qui tombait en ruines vers la fin du dernier siècle, relève maintenant sa tête. La nouvelle maison touche *l'ancienne* et la plus considérable, celle où nous aimons à nous représenter la cour féodale dans l'éclat des fêtes, dans l'appareil de la justice ou dans les préparatifs d'un tournoi. Solidement assis sur le rocher qu'il couronne, ce palais concentre tous les regards comme il résume presque toutes les grandes époques de l'histoire. Sa façade est belle, et aux deux extrémités de son toit veillent sur la contrée le dragon et le lion de la

Thuringe. Les fenêtres, aux nombreux petits arcs cintrés, réunis par de fines colonnettes, sont du plus pur style. Des trois étages, l'étage inférieur ou rez-de-chaussée, n'est pas le moins curieux. Des arcades, des colonnes à fût court et d'élégants chapiteaux paraissent supporter presque tout le poids de l'édifice. A l'un des coins du palais était jadis une maison de bains au-dessous de laquelle, du temps de Louis le Saint, s'ébattait un lion, présent du roi de Hongrie. Aujourd'hui c'est un ours qui, du fossé qu'il habite, cherche à capter les bonnes grâces des curieux.

En suivant du côté du sud le mur d'enceinte qui se continue après le palais, notre regard s'arrête sur une vieille et forte tour carrée, contemporaine sans doute du château. C'est la tour de la poudre, où se gardèrent quelque temps les munitions nécessaires à la garnison de la Wartbourg et d'Eisenach. Comme elle servait de défense pour la place en même temps que de lieu de détention, elle renfermait en haut deux prisons; et en bas, dans un cachot, s'ouvrant par une trappe, les coupables étaient attachés à un anneau de fer, scellé lui-même à une grosse pierre. Maints chroniqueurs affirment qu'un certain anabaptiste, Fritz Erbe, passa quinze années enfermé dans cette tour où il mourut.

A la place où furent les écuries princières, une sorte de brasserie et l'arsenal, nous rencontrons, en poursuivant notre route, un bâtiment tout moderne, affecté à divers services, et jusqu'à présent sans caractère architectural. L'un de ses usages a été, en dernier lieu, d'offrir des ateliers de modelage et de sculpture aux artistes restaurateurs. Vient ensuite le joli petit enclos dont la jouissance appartient à M. le commandant. Admis dans ce jardin, nous admirons à notre aise le palais vis-à-vis de nous, et de la tonnelle placée au bord du mur extérieur nos regards plongent dans des profondeurs de forêts et de montagnes. A ce jardin succède une terrasse basse et assez large, qui se prolonge jusqu'à l'habitation la plus importante dans

l'histoire de la Wartbourg, après la demeure princière : la maison des chevaliers. C'est là qu'on se presse pour visiter la chambre de Luther, c'est là que se trouvent les petits appartements de M. le commandant et de M. l'architecte en chef de la Wartbourg. La maison des chevaliers se rattache à la première tour ou tour d'entrée, que nous avons dû traverser par une aile latérale. Dans cette aile, chose curieuse, est établie, par grande tolérance, un restaurant fort joli, qui ne porte du reste nulle atteinte à la couleur poétique de l'édifice ; les étrangers s'y reposent et s'y désaltèrent jusqu'à ce que le concierge, ou *castellan*, vienne les chercher pour la visite de la Wartbourg.

Voilà certes une aride nomenclature topographique, qu'on ne pardonnerait même pas à un *cicerone* de métier, si la course à vol d'oiseau n'avait l'avantage de créer une impression d'ensemble. Patience donc ; notre pèlerinage n'est qu'à son début, et les détails auront leur tour. En attendant, ouvrons les yeux à la nature qui forme le cadre de l'esquisse.

Le panorama qui, de la Wartbourg, s'offre aux regards est justement vanté ; mais il ne faut le demander ni à la seule tour de la poudre, ni au balcon des landgraves, ni à la terrasse, ni à la fenêtre du restaurant. Rassemblez les vues que ces quatre points vous donnent, et vous avez un beau spectacle, et vous comprenez le paysage de la Thuringe. De quelque côté que le regard se porte, il embrasse, sans être égaré ni lassé, de vastes perspectives dont les lignes se croisent, ondulent et se balancent à des hauteurs variées ; il se repose sur de champêtres villages, où l'animation se devine, à côté de vallons paisibles ; il découvre des champs, des prairies, des rochers, des forêts, des villes, des châteaux, des ruines, partout la vie humaine et la vie de la nature, partout des contrastes dans l'harmonie, partout des lieux historiques et des sites d'une beauté célèbre. Voici la montagne où le malheureux Tannhæuser, infidèle à la poésie de l'âme et au pur amour, tomba dans les filets de Vénus ;

c'est l'Hörselberg, dont les croupes dénudées semblent l'emblème de la volupté desséchante. Voici les restes, sur trois collines, de trois châteaux jumeaux, d'où nous croyons voir sortir le valeureux comte de Gleichen, partant avec Louis le Saint pour la croisade, ou revenant avec la fille d'un sultan pour épouse. Voici, du côté de Cassel, le Meissner et l'Hellerstein, aux redoutables abîmes. Voici les chaînes verdoyantes et les rochers fleuris de la vraie montagne de Thuringe, que nous suivons des yeux jusqu'au sommet de l'Inselberg, jusqu'à la région des bruyères roses et des sapins odorants. Voici enfin, si le temps est beau et l'horizon pur, voici poindre dans un lointain magique l'une des gloires du Harz, dont on raconte tant de choses, le *père* Brocken, si fertile en légendes, en mystères diaboliques et surhumains.

Après cela, voyez s'il y eut jamais un lieu plus propre à charmer l'existence, une demeure plus souveraine que cette Wartbourg où la noblesse et la grâce, où le sublime et le beau s'enchaînent dans une fraternelle étreinte. On irait loin avant de rencontrer le rival de ce vieux manoir, non pour le faste et le luxe, mais pour l'éloquence, l'histoire et la poésie. Louis le Sauteur fut certes bien inspiré lorsqu'il poussa son exclamation impérative ; il avait comme interrogé l'avenir, et l'avenir lui a répondu.

IV.

C'est cet édifice vénérable, si imposant en lui-même, si riche dans son histoire, si merveilleusement encadré dans le paysage, c'est lui qui, grâce à une sollicitude éclairée, a recouvré sa splendeur première et sa force. Après avoir longtemps vaincu les années, il aurait pu être un jour vaincu par elles. Sa position sur les hauteurs ne pouvait le soustraire aux accidents naturels : en détruisant tantôt une aile, tantôt une tour, les vents déchaînés, les orages et la foudre lui causèrent de sérieux dommages. Déjà même au quinzième siècle,

n'étant plus régulièrement habité par les souverains de la contrée, il souffrit de cet abandon, car le gouverneur et les autres fonctionnaires préposés à sa garde ne pouvaient prévenir les petites dégradations que le temps devait accroître. Lorsqu'en 1521 Luther y fut enfermé, la Wartbourg ne recevait qu'à de rares intervalles ses seigneurs et maîtres.

On prit dès lors et à diverses reprises des mesures de conservation, et Jean-Ernest, par exemple, montrait en 1625 un vif intérêt à la chapelle; mais ces réparations, qui ne s'accomplirent pas toujours dans le goût et selon le plan de la construction primitive, devaient être incomplètes et insuffisantes pour l'avenir. Les choses allèrent ainsi jusqu'à nos jours où, peu à peu délabré, mutilé, altéré par plus d'un anachronisme architectural, le château des landgraves allait perdant son harmonie, sa pureté, son beau style. D'un aspect sombre et lourd, éloigné de l'attitude élégante et ferme de jadis, il serait devenu presque méconnaissable s'il n'eût pu offrir encore aux visiteurs la cellule de Luther, de magnifiques armures du moyen âge, et les portraits des landgraves et des ducs de Saxe. La décrépitude s'avançait.

Une restauration était donc opportune; elle était même indispensable pour rendre au vieillard valétudinaire la vigueur avec l'éclat de la jeunesse. Mais de telles entreprises sont d'une exécution compliquée et délicate. On ne répare pas sans de grands labeurs un monument « unique [1] » en son genre, et où trouver pour une telle œuvre des auxiliaires et des termes de comparaison? Où trouver, à l'étranger, comme en Allemagne, un château fort d'une époque aussi reculée dont la restauration ait été heureusement accomplie? Puis les édifices d'un pur style byzantin ou roman, comme la Wartbourg, moins nombreux que ceux des autres époques, exigent une ornementation et

[1] Ainsi l'appelait, il y a douze ans déjà, en 1847, le docteur Puttrich, dans son remarquable ouvrage sur les « *Monuments de l'architecture au moyen âge en Saxe.* »

un symbolisme difficiles à soutenir. Dans le roman bien plus que dans le gothique, duquel nous sommes plus rapprochés, et que l'on connaît mieux, il est encore malaisé de faire triompher la couleur locale et le génie du temps jusque dans les moindres détails. A l'égard de ces exigences, on pourrait peut-être rapprocher de la Wartbourg la cathédrale de Spire, fondée aussi au onzième siècle ; et encore, en raison de la différence entre une église et un château, ne faudrait-il pas exagérer le rapprochement. A Spire, malgré les dévastations auxquelles l'édifice religieux fut exposé, le plan primitif n'a jamais été voilé ni perdu de vue ; mais à la Wartbourg restituer ce plan, et le suivre avec un fidélité scrupuleuse était de toutes manières un redoutable problème, fait pour effrayer des timides. Ce problème néanmoins a été résolu, et toutes les difficultés ont été vaincues avec autant de bonheur que de tact, avec autant de conscience que d'habileté.

A qui, direz-vous, attribuer ce succès ? Aux personnes et aux idées, vous répondrai-je ; au souverain qui a pris l'initiative de cette œuvre, et aux principes qui ont dirigé la restauration.

Lorsqu'il était encore prince héréditaire, le grand-duc régnant de Saxe, déjà dévoué au culte des intérêts nationaux, religieux, artistiques et littéraires, conçut l'idée de restaurer la Wartbourg. Projet bien digne de celui qui, pour le réaliser, possédait l'enthousiasme, un goût pur, le sentiment esthétique et l'imagination du penseur. A ces facultés brillantes, qui se sont manifestées de plus d'une manière dans de gracieuses créations plastiques, ornement du château de Weimar, devaient s'allier le zèle qui agit et la persévérance qui achève. Depuis plusieurs années, Charles-Alexandre n'a pas cessé de veiller sur la Wartbourg comme sur le plus constant objet de son affection. En écoutant les artistes investis de sa confiance, il ne s'est pas cru dispensé d'écouter sa spontanéité personnelle ; il a voulu tout examiner, tout voir par lui-même, et il n'est pas de partie de quelque importance, dans la restauration

actuelle, dont il n'ait apprécié la valeur, marqué la place et l'emploi. C'est même le prince qui, le premier, a découvert et mis au jour, dans la chapelle de Luther, de vieilles fresques très-curieuses, dont on soupçonnait l'existence, mais qui avaient disparu sous le mortier de la muraille ; c'est le prince qu'un matin nous avons aperçu nous-même comme il entrait au château, sans escorte, sans bruit, suivi d'un seul chambellan, afin de mieux examiner les travaux et de voir chacun à l'œuvre. Nous pourrions rappeler des traits bien connus d'activité inventive et dévouée, si un fait ne disait tout. En décrétant la restauration de la Wartbourg, le petit-fils de Charles-Auguste a rattaché l'avenir au passé par une tradition vivante ; il a élevé un monument national, il a montré cet amour et cette volonté des grandes choses qu'ont fait éclater dans sa famille, et chacun à leur manière, un Guillaume le Conquérant, un Guillaume d'Orange, un Bernard de Saxe, un Gustave Wasa, un Charles-Auguste et les czars de Russie.

Aux intentions et à l'œuvre du grand-duc, nul ne devait se consacrer mieux que M. l'architecte en chef chargé de la restauration. Professeur à l'université de Giessen, et précédé d'une réputation méritée, M. de Ritgen a déployé des capacités à la hauteur de sa tâche. Son érudition, sa science et son goût exercé l'ont mis sur la trace de tout ce qui pouvait assurer la réussite. Chroniques, histoire de l'art et de l'époque, documents oubliés ou peu consultés, pièces authentiques, tout cela, utilisé et comparé, s'est joint à une parfaite connaissance de l'édifice et des lieux. De cette manière, le plan primitif de la Wartbourg a été retrouvé, et rien dans les travaux accomplis n'a subi les caprices de l'imagination moderne. Le grand ouvrage que se propose de publier M. de Ritgen sur la *Wartbourg historique et archéologique* jettera un nouvel éclat sur la restauration et sur son architecte.

Que ne dirons-nous pas, enfin, de M. le commandant d'Arnswaldt? Lui aussi porte dans son cœur la Wartbourg,

dont il fait les honneurs avec une exquise bienveillance ; lui aussi a pour l'édifice confié à sa garde mieux que l'œil physique ; il a les yeux de l'âme, et d'une âme sympathique, toute pleine de poésie. Il est peu de personnes qui connaissent aussi bien leur pays, qui en parlent avec plus d'onction, qui en retracent avec plus de vivacité l'histoire et avec plus de coloris les légendes. En écoutant M. d'Arnswaldt, vous aimez la Thuringe et vous en pénétrez le caractère.

Confiés à des esprits éclairés, les travaux de restauration ne pouvaient être ni mal compris, ni mal exécutés. Il s'agissait d'une résurrection complète, d'une renaissance totale et splendide de la Wartbourg, et, pour cela, que fallait-il faire? Il fallait réparer les dégradations, reconstruire les parties détruites, et rendre à l'édifice son caractère primitif en le complétant au besoin dans ses parties inachevées ; il fallait même ne pas exclure quelques éléments d'exécution nouvelle, à la condition que ces éléments, ayant leur origine et leur raison d'être dans le passé, pussent s'harmoniser avec d'autres et se fondre dans l'ensemble. Eh bien, ce but, d'une poursuite si délicate, a été atteint. Le principe de la vérité historique et locale s'est constamment appliqué aux moindres accessoires de l'architecture, à l'ornementation, aux peintures murales, aux boiseries, à l'ameublement. Plus d'une précieuse fresque, plus d'un chapiteau et plus d'un détail n'ont sans doute pas existé jadis, tels précisément qu'ils sont aujourd'hui ; mais ils rappellent d'anciens modèles, ou ils auraient pu être ce qu'ils sont. En tout cas, ils s'accordent soit avec l'imagination du temps, soit avec l'esprit de l'édifice. Que pourriez-vous reprendre, par exemple, aux chapiteaux symboliques du rez-de-chaussée du palais? Ici vous devinez l'âme repentante et recueillie de Louis le Sauteur, ou bien c'est un landgrave autour duquel s'engage un combat d'aigles et de serpents, la lutte du bien et du mal ; là des grues, symboles de la vigilance, tiennent un caillou dans la patte ; ailleurs des femmes ferment l'oreille aux

propos des mauvais génies; plus loin est une image de la foi conjugale dans la tourterelle assise auprès d'un rameau sec et d'un rameau vert.

Avouez que voilà du symbolisme heureux, et qu'en poussant loin le scrupule de la couleur, les plus méticuleux peuvent être satisfaits. Du reste, aucune ancienne représentation importante n'a été laissée de côté, et pour vous en convaincre jetez les yeux sur deux sculptures décoratives qui ne manquent pas d'intérêt. L'une d'elles, répétée plusieurs fois jadis, et dont la conservation ne laisse pas trop à désirer, montre Louis le Saint comme à cheval sur le lion qu'il dompte et subjugue. L'animal s'étant échappé de sa cage, à la Wartbourg, apparut tout à coup au landgrave qui l'arrêta de la main, le força de capituler et, comme dit la chronique, « de demander pardon. » Louis a peut-être l'air d'un Samson dans cette œuvre, et les arbres du paysage ressemblent trop à des palmiers. Mais qu'importe? Le moyen âge est là, et ce n'est pas une des moindres curiosités de la Wartbourg contemporaine.

Une autre sculpture plus singulière encore, est celle d'un chevalier à moitié avalé par le dragon, tandis que la poitrine, la tête et les bras, avec l'écu pendant au cou, sont seuls épargnés par le vorace. Plusieurs prétendent que ce chevalier, chargé d'une dépêche impériale, aurait été réellement la proie de son insouciance, mais d'autres pensent que le dragon est un *bon* dragon, et qu'il ne faut voir là qu'un emblème et une leçon de vigilance[1]. Ce qui est hors de doute, c'est que cette sculpture est, comme la première, mentionnée par les plus vieux historiens de la Wartbourg, et que, par conséquent, la restauration actuelle a su conserver et ressusciter les plus précieux témoins du temps passé.

[1] Suivant les vers rapportés par Koch et Paullini :

« Quid mihi Gothorum monstras insigne Draconem?
Emblema hoc potius te vigilasse jubet;
Si fueris vigilans, rerum tutela tuarum
Sic fueris : vigilem vult bonus iste draco. »

V.

Avons-nous réussi, comme c'était notre désir, à regarder l'extérieur, les dehors, et si l'on peut dire la physionomie de la Wartbourg? Il serait temps alors de pénétrer dans l'intérieur de l'édifice et de le parcourir lentement; il serait temps de faire succéder à une connaissance première et superficielle une intimité plus grande, de descendre dans les replis de l'âme. Oui de l'âme, quoique le mot semble étrange et hardi. Comme toute âme ici-bas, la Wartbourg a eu ses phases de croissance, son développement, son histoire, et, au milieu des transformations qu'entraîne le cours des âges, elle a gardé son identité personnelle. Comme toute âme demeure une au fond, malgré la variété de ses formes et de ses manifestations, la Wartbourg, associée à toutes les époques et mêlée à de grands événements, porte la trace des uns et des autres sans que son harmonie soit troublée. Il semble qu'elle ait marché vers l'avenir, ainsi que les sages, en utilisant toutes les expériences au profit du bien, en retenant ce qui était bon, beau et vrai. Sa puissance, depuis le règne des landgraves, a grandi de la sorte avec les poëtes troubadours, avec Elisabeth, avec Luther et les temps modernes. Ces noms immortels et ces souvenirs, elle les a consacrés tous dans sa mémoire, et l'art contemporain les perpétue tous, unis et glorieux, quoique divers et d'une inégale valeur. Chaque partie de l'édifice a reçu plus particulièrement de la peinture les représentations et les ornements qui convenaient le mieux à son passé comme à son caractère. Salle des landgraves, salle des troubadours, galerie d'Elisabeth, chapelle de Luther, rien n'a été oublié de ce qui produisit et de ce qui perpétue la vie de la Wartbourg.

Mais quel itinéraire suivre dans cette course à travers les âges de l'édifice? L'hésitation n'est pas longtemps possible: où serait la poésie sans la foi, qui est l'idéal de l'âme, et sans la charité qui est l'art de la vie? Ainsi montons le bel escalier

extérieur qui conduit au premier étage et entrons dans la galerie attenante à la chapelle de Luther. Cette galerie est dédiée à sainte Elisabeth, et les fresques qui la décorent rappellent les exploits chrétiens qu'un écrivain célèbre[1] a décrits avec autant d'enthousiasme que de coloris.

Devant ces œuvres d'art, arrêtons-nous, pensons et rêvons.

Cette glorieuse Elisabeth était, vous le savez, fille du roi de Hongrie, André II. Les circonstances extraordinaires dont sa trop courte vie fut semée marquèrent déjà sa naissance. Elle vit le jour à Presbourg, en 1207, année bien connue dans les fastes de la poésie. Les troubadours allemands étaient alors réunis dans un tournoi poétique à la Wartbourg, et comme il était difficile d'adjuger la couronne, le landgrave Hermann avait appelé comme arbitre un chantre de Hongrie, maître Klingsor. Ce Klingsor ne brillait pas par les seuls dons poétiques; il avait couru le monde, il était versé dans la connaissance des astres et prédisait l'avenir. Or, un soir, que regardant le ciel étoilé il était assis, à Eisenach, devant la porte de son logis, il répondit à ceux qui l'interrogeaient : « Je vois une étoile qui de la Hongrie brille jusqu'à Markbourg et de Markbourg jusqu'ici. Sachez que cette nuit il est né au roi de Hongrie une fille, nommée Elisabeth, qui aura une sainte vie. Elle sera fiancée au jeune prince, et sa sainteté réjouira et élèvera tout le pays. » Cette prédiction ne fut pas dédaignée. Hermann, qui connaissait peut-être André II, ou qui déjà désirait son alliance, dépêcha des messagers en Hongrie pour établir des relations entre les deux cours. Les choses allèrent si bien que les envoyés du landgrave, après un bel accueil, retournèrent en Thuringe chargés de magnifiques présents. En 1211 eurent lieu les fiançailles annoncées par Klingsor. Elisabeth était alors une douce et sereine enfant, du plus heu-

[1] M. le comte de Montalembert dans l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*.

reux naturel, point étrangère aux innocents plaisirs de son âge, quoique déjà portée à la dévotion, et sachant mêler le sérieux à la joie. Pour mieux s'accoutumer à la vie qui l'attendait, la petite Elisabeth, âgée de quatre ans, dut vivre en Thuringe sous le toit de son futur époux. Le roi André et la reine de Hongrie ne se séparèrent pas sans larmes de celle qui allait grandir loin de leur présence; ils l'accompagnèrent de leurs vœux et de leurs prières, après l'avoir chargée de riches vêtements, de joyaux précieux, de colliers, de couronnes et de tous les biens terrestres [1].

Cette arrivée à la Wartbourg a fourni à l'artiste la première de ses fresques. La scène est simple, gracieuse et fraîche. Toute la famille est assemblée; le landgrave se dispose à recevoir dans ses bras la petite Elisabeth qui, vêtue selon la mode hongroise, se tient debout à la portière du carrosse, tandis que sur le marche-pied s'élance à demi le petit fiancé qui, suivi de sa sœur, tend les mains à sa compagne.

Les années s'écoulèrent, et les deux enfants, élevés ensemble, surent se comprendre et s'aimer. Elisabeth, qui n'eut bientôt plus rien de l'enfance, montra tous les charmes d'une nature d'élite. Mais ses alentours n'étaient pas faits pour l'apprécier. La trouvant trop humble à l'église et trop sérieuse dans la vie journalière, ils la jugeaient peu propre à occuper le rang auquel elle était appelée ; même ils allèrent jusqu'à proposer son renvoi à la cour de Hongrie. Le jeune prince avait cependant donné sa parole, et en gentilhomme il voulut la tenir. Il aimait d'ailleurs celle que la destinée lui avait si miraculeusement promise ; il l'aimait et la respectait au même degré. Rien ne le put détourner de ce pur amour, ni les adroits propos, ni l'appât des séductions faciles ; il porta même dans son culte une nouvelle ferveur, et son union fut

[1] Voir Justi et surtout Simon, l'un des derniers historiens de Louis le Saint et d'Elisabeth : *Ludwig der Heilige und seine Gemahlin die heilige Elisabeth von Ungarn*. Frankfurt a. M., 1854.

célébrée en 1221. L'heureux couple n'était âgé que de trente-cinq années. Louis, qui avait déjà succédé à son père, comptait vingt et un ans ; Elisabeth en comptait quatorze.

Dès lors s'ouvrit pour l'épouse du jeune landgrave la plus noble carrière, une existence partagée entre les devoirs de la famille et l'amour de Dieu et du prochain. Tout être souffrant voulait être consolé par Elisabeth, qui devint la sœur et la mère, comme elle était la régente, de la contrée. De tristes circonstances se réunirent même pour donner un nouvel aliment à tant d'angéliques vertus. Au dire des historiens, une épouvantable famine désola la Thuringe, au point que des malheureux furent réduits à manger des herbes, des racines et des fruits sauvages. Pareil spectacle ne pouvait qu'affliger une âme compatissante, et l'on vit Elisabeth préparer des vivres pour toutes ces misères, donner du pain, même par la vente de ses bijoux, et nourrir ainsi plus de trois cents pauvres. Il ne manqua pourtant pas de gens capables de donner à ces bienfaits de fausses interprétations et de parler de prodigalités exagérées. Mais le landgrave n'écoutait rien. « Laissez-la, disait-il, faire pour l'amour de Dieu du bien aux pauvres gens, pourvu seulement qu'il nous reste Neuenbourg et la Wartbourg. Je sais qu'il y a trois choses particulièrement agréables à Dieu : la concorde entre frères, la fidélité entre chrétiens, l'union entre époux. » —Un jour les indigents et les nécessiteux se trouvaient rassemblés au-dessous de la Wartbourg dans le lieu appelé le repos des pauvres. Comme à l'ordinaire, Elisabeth descendit à la rencontre des déshérités dont elle était la Providence ; une de ses femmes qui l'accompagnait cachait, à son exemple, sous son vêtement des corbeilles de provisions. Tout à coup apparut le landgrave qui revenait de la ville : « Que portez-vous? laissez-moi voir. » En disant ces mots il souleva le manteau de la princesse et découvrit au lieu de pains et d'aliments une corbeille pleine de roses fraîches et parfumées. Aussi étonné qu'attendri, le landgrave, si l'on en

croit la légende, aurait vu briller autour du front d'Elisabeth comme une sainte auréole. Touchant emblème, vivant symbole du moins que cette métamorphose ! Les fruits de la charité sont impérissables, ils se transforment et refleurissent comme les roses dans la nature.

C'est cette poétique légende qui a servi à composer la seconde fresque de la galerie. Le caractère surnaturel de l'événement perce jusque dans l'expression de chacune des physionomies. Elisabeth est radieuse, et sa suivante joint les mains ; en même temps que l'émotion et la surprise gagnent le landgrave, dont un petit serviteur est agenouillé dans l'attitude de l'adoration.

Loin de s'affaiblir, l'amour de Louis pour Elisabeth se fortifiait par une estime croissante. Mais le goût des chevaleresques conquêtes et surtout des religieuses entreprises allait jeter une ombre sur ce bonheur conjugal. En 1227, la croisade décrétée par l'empereur Frédéric II excita toutes les imaginations et fit sortir de leurs châteaux forts les princes, comtes et barons de haute race. Vaillant comme il était pieux, le landgrave ne pouvait se refuser à prendre les armes ; mais ayant tardé longtemps à communiquer son projet à sa *chère sœur*, Elisabeth vit tomber un jour de la ceinture du landgrave la croix qui s'y trouvait cachée. « A cette vue, dit l'histoire, elle fut si violemment saisie qu'elle tomba sans connaissance. Le prince la releva et s'appuya pour la consoler sur des motifs religieux qui n'avaient jamais manqué de lui faire impression. » Après cette scène touchante, le landgrave alla rendre visite au lieu de sépulture de ses ancêtres, et de chaleureuses bénédictions s'échangèrent entre lui et ses chers moines de Reinhardsbrunn. Enfin sonna l'heure suprême des adieux. Parents et amis rassemblés ne pouvaient contenir leur douleur ; ils versaient des larmes. « Hélas ! hélas ! pauvre femme ! » disait en sanglotant Elisabeth qui ne pouvait abandonner son époux. « Ma bien-aimée sœur, vois cette bague où l'agneau de Dieu est

gravé avec une belle bannière dans un beau saphir ; remarque-la. Tu peux croire à celui qui te montrera cet anneau ; il te rapportera, que je sois mort ou vivant, de mes nouvelles. Que Dieu te bénisse, ma bien-aimée sœur, que Dieu bénisse aussi le fruit de tes entrailles. » Et sur ces dernières paroles du noble croisé, ils se séparèrent.

Le landgrave eut bientôt franchi les monts à la tête d'un grand nombre de chevaliers. Mais à peine était-il en Italie que l'extrême chaleur du climat lui fut fatale, et qu'il mourut à Otrante. On employa tous les ménagements pour annoncer cette affreuse nouvelle à Elisabeth. « Mort ! mort ! » et elle ajouta dans le plus profond désespoir : « Pour moi, le monde est mort comme tout ce qui est dans le monde. »

Cette dernière et poignante scène n'a pourtant pas inspiré l'auteur des fresques de la Wartbourg. Une douleur aussi intime convenait moins à la peinture que l'heure du départ pour la croisade. Aussi les bannières sont-elles déployées, les écussons resplendissent, le cortége défile et se déroule. Seul le landgrave, qu'attend son cheval brillamment harnaché, reste pied à terre, car sa famille le presse et l'entoure, et sa pieuse femme, qui sera bientôt mère, se suspend à son cou. Comme le français Joinville, qui se rendait dans le même siècle en Palestine, il regrette son castel et les siens, plus d'une fois il regardera derrière lui en s'éloignant ; plus d'une fois il entendra ses enfants lui dire : « Bonne nuit, cher père ! mille et mille fois bonne nuit, cœur d'or de père ! » Mais la foi l'appelle ; il est chrétien , il est ému sans être ébranlé. Tous ces sentiments se lisent sur son visage, et sa douleur concentrée, et l'abattement d'Elisabeth contrastent avec le bruit des hommes d'armes et l'animation fébrile du départ.

C'était vraiment un dernier adieu que ce départ, l'adieu à toutes les joies pures de la famille, l'adieu à un passé terrestre dont l'avenir était au ciel. Dès qu'elle eut perdu celui qui remplissait à ses yeux la terre, dès qu'elle dut à son tour porter sa

croix, Elisabeth ne connut plus le bonheur d'ici-bas, et comme cette illustre princesse sur qui fondirent toutes les catastrophes, elle aurait pu s'écrier, faisant un retour sur les félicités promises :

« Est-ce maintenant qu'est le rêve ?
Est-ce lui qui commence? Est-ce lui qui s'achève ?
Dieu seul connaît la vérité;
Dieu seul fixe le temps et le lieu de l'épreuve,
Et pour prix de vos pleurs, ô douloureuse veuve,
Il vous rendra l'éternité [1]. »

Cédant à d'odieux conseils, le successeur du landgrave Louis, Henri Raspe, ne fut pas plutôt maître et régent qu'il bannit sa belle-sœur de sa présence, et la chassa même de la Wartbourg. Qu'on se représente la pieuse femme abandonnant ce château qu'elle avait aimé, repoussée de ses protecteurs naturels et, seule avec sa famille, se cherchant un asile, comme ces indigents et ces petits auxquels elle avait donné son cœur. Quel tableau ! Et comme le peintre s'en est habilement emparé ! Un des enfants descend de la Wartbourg avec un bâton de pèlerin à la main et se cramponne au rocher dans sa marche mal assurée; un autre s'attache à sa mère en jetant un dernier regard sur son berceau natal ; un troisième se fait du manteau maternel un abri, et le dernier repose sur le sein qui l'a porté. Pauvre mère ! quelle existence ! Pauvres enfants dépouillés, quelle entrée dans la vie ! Où trouveront-ils un toit pour reposer leur tête ?

Henri Raspe foula si bien aux pieds l'exemple et les recommandations de son frère, il poussa si loin la barbarie, que l'ordre fut donné aux habitants d'Eisenach de ne point recevoir chez eux la malheureuse princesse ; sans quoi ils s'expo-

[1] Ces beaux vers, qu'un hasard nous a fait connaître, il y a plusieurs années déjà, sont d'un auteur bien connu dans le monde des lettres. Le ton sympathique de la pièce entière est digne d'une des plus délicates plumes féminines de la France contemporaine.

seraient à la disgrâce du souverain. Mais la Providence, comme toujours, veillait. Elisabeth trouva un premier refuge dans l'hôpital de sa fondation, puis sa tante l'abbesse l'appela auprès d'elle à Kissingen, jusqu'à ce que son oncle lui eût offert une demeure convenable.

Lorsqu'arrivèrent en Thuringe les restes mortels de Louis le Saint, Elisabeth se rendit à Reinhardsbrunn pour assister aux funérailles. Dans cette cérémonie, un fidèle serviteur d'Elisabeth, Rodolphe de Vargula, fils de celui qui avait reçu les recommandations de la reine de Hongrie, fit entrevoir à Raspe toute la gravité de ses torts, toute la profondeur de son injustice. Henri Raspe se reconnut coupable de dureté, et pour prouver son bon vouloir, il rouvrit le chemin de la Wartbourg à celle qu'il avait si cruellement offensée. Mais tout était changé pour Elisabeth, et, dans ce palais de sa jeunesse, elle ne pouvait plus rencontrer que l'ombre d'un bonheur évanoui.

Résolue à vivre désormais de souvenirs et de célestes espérances, elle choisit Marbourg, ville de la Hesse, pour sa retraite. Deux de ses fidèles dames d'honneur l'accompagnèrent ainsi que Conrad, son confesseur. Elle prit l'habit de saint François, rompant ainsi tout lien avec le monde. Les propositions d'un noble messager, dépêché par le roi de Hongrie, ne réussirent pas même à ébranler la religieuse consacrée à Dieu. Elisabeth demeura sourde aux vœux de son père.

Agir comme la plus humble, filer pour les pauvres et fonder un hôpital, laver le linge des malades, tenir son corps durement assujetti, se soumettre de tout point à la discipline austère d'un confesseur rigoureux, s'oublier sans oublier Louis le Saint dans ses prières, ni les indigents dans ses aumônes, vivre pour le ciel en faisant le bien ici-bas, telle fut la vie d'Elisabeth qui, sans une plainte, aurait souffert pour son Dieu tous les martyres et pour ses semblables tous les sacrifices. Peu à peu, cette âme saintement exaltée se condamna même aux privations les plus dures, afin de satisfaire sa conscience et de se

rapprocher de l'idéal d'une vie parfaite. « Supporte patiemment le mépris dans ta pauvreté volontaire, » se disait-elle ; « sois miséricordieuse en tout temps ; aie toujours Dieu dans ton cœur et pense à lui. » C'est ainsi qu'Elisabeth, déjà frêle et consumée par la douleur autant que par les jeûnes, s'achemina promptement vers la tombe. A peine âgée de vingt-quatre ans, elle vit venir une mort souhaitée, et rendit son âme à Dieu en présence de son confesseur et d'une des sœurs de l'hôpital de Marbourg. Sa dépouille fut transportée dans la chapelle de saint François, en présence d'un grand concours de peuple et d'ecclésiastiques. Peu d'années après, Elisabeth était canonisée à Rome, et la translation de ses cendres se faisait avec une pompe extraordinaire. Princes, archevêques, évêques, nobles de tous degrés accoururent solennellement à la cérémonie. L'empereur Frédéric plaça une couronne sur le front de la sainte, dont les reliques reposèrent dans l'église de Marbourg.

Avec cette mort et ces funérailles se termine à la Wartbourg le cycle des six grandes fresques de la galerie d'Elisabeth. Mais l'artiste ne s'est pas contenté d'écrire avec le pinceau l'épopée de la vierge, de l'épouse et de la mère ; il a voulu ressusciter la chrétienne. Et pour cela, entre chacune des grandes peintures, il a intercalé des médaillons destinés à représenter chacune des œuvres de miséricorde de la princesse. Tour à tour sainte Elisabeth donne à manger à ceux qui ont faim, donne à boire à ceux qui ont soif, vêt ceux qui sont nus, donne un asile à ceux qui n'ont pas de demeure, console les prisonniers, soigne les malades, ensevelit les morts. Peut-être ces médaillons font-ils une impression plus frappante et plus durable que les grandes pages qu'ils sont destinés à compléter; ils résument le christianisme en action.

Quoi qu'on puisse penser, l'artiste de la galerie de sainte Elisabeth est un grand artiste, et son œuvre est une grande œuvre ; c'est de la poésie peinte et de la peinture historique.

Les qualités de l'école à laquelle appartient M. de Schwindt se montrent là dans toute leur puissance : triomphe de l'idée et de la couleur locale, science de la composition, art du groupe, fermeté et pureté de dessin. Mais si la ligne est pure comme le sentiment, ferme comme l'imagination créatrice, la couleur se distingue-t-elle par la vivacité et l'éclat? Malgré toutes les difficultés des peintures murales, difficultés grandes sans nul doute, il est désirable que des fresques ne ressemblent pas, même de loin, à des aquarelles. N'est-ce pas déjà beaucoup, direz-vous, de respecter en ce genre les mœurs, le temps, l'histoire, et d'allier à des conceptions profondes une vraie poésie? Oui, cela est vrai. Combien de peintres pourraient se vanter des mêmes avantages que M. de Schwindt?

Si nous regardons d'ailleurs au fond de la galerie, au-dessus de la porte de la chapelle de Luther, nous voyons un Christ crucifié; c'est ce Christ qui conduit à Luther. Simple et noble conception, qui fait autant d'honneur au pinceau de l'artiste qu'à la pensée du souverain restaurateur de la Wartbourg et de ses gloires.

EDOUARD HUMBERT.

(La suite au numéro prochain.)

JEUNE FILLE ET ÉPOUSE[1]

JOURNAL DE MARY POWELL, FEMME DE MILTON.

(*Traduit de l'anglais.*)

Le père de M. Milton, bon vieillard aux cheveux gris, était ici pour nous recevoir. Ses premières paroles furent : « Eh bien, John, tu nous as joué, et tu as fait lestement le tour ; mais elle est assez belle pour qu'on te le pardonne et qu'on la reçoive, royaliste ou non. »

En disant ces mots, il me prit dans ses bras et m'embrassa de bon cœur. — Mais j'entends la voix de mon mari : quelqu'un l'accompagne.

Mardi. — C'était un M. Lawrence que mon mari amena hier à souper. La soirée se passa très-agréablement à parler des nouvelles, à plaisanter et à faire de la musique. Aujourd'hui M. Milton s'est dévoué avec beaucoup de bonté à me faire voir un peu la ville. Oh ! quels étranges cris retentissent dès l'aurore dans les rues de Londres : « Lait nouveau, lait caillé, sortant de la laiterie ! — Vieux souliers pour quelques balais ! — Légumes pour la cuisine ! Achetez, achetez ! » Ici l'on voit un prédicateur en plein vent vis-à-vis d'un jongleur faisant ses tours. Là un garçon qui montre un singe et un homme exposant des vues de Ninive. Des hommes en bonnets de coton et en tabliers blancs offrent des tripes, des foies de veau et des pieds de moutons chauds. Les rôtisseurs de Westminster exposent sur des tables, au milieu de la rue, du bœuf fumant et de fraîches salades ; tout cela, selon les circonstances, est bon à exciter la faim hors de temps ou à vous enlever l'appétit.

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, avril 1859, page 621.

J'ai beaucoup admiré les magasins chinois et ceux des marchands drapiers du Strand. M. Milton me fit voir la majestueuse cathédrale et la chapelle d'Henri VII, il me montra la maison où mourut Ben Johnson. Près de la cathédrale nous rencontrâmes un jeune homme à la taille svelte, au teint brun et âgé d'environ vingt-deux à vingt-trois ans; mon mari l'accosta en lui criant : « Eh, Marvell! — Quelle merveille[1] ! » répondit-il plaisamment. Il me salua avec grâce et adressa des félicitations à M. Milton. Une conversation aimable et légère fut entamée, et comme nous allions nous embarquer, il nous offrit de nous accompagner; après plusieurs heures de promenade je suis rentrée à la maison très-fatiguée, mais contente de ma journée. M. Marvell soupa avec nous.

Vendredi. — Je voudrais pouvoir noter la dixième partie des choses charmantes qui ont été dites hier au soir. Préalablement le vieux M. Milton étant sorti avec son fils, j'appelai Rachel, la plus jeune des servantes de M. Russel (car malheureusement nous n'en avons point à nous), et, avec son aide, j'époussetai tous les livres et les rangeai de manière à ce qu'ils tinssent le moins de place possible. Je fis aussi emporter trois corbeilles de débris de tout genre, vieilles lettres déchirées, etc., puis j'envoyai chercher des fleurs. (Il me semble bien étrange de les acheter.) Cela donna à la chambre un air de gaîté que mon mari remarqua bien vite en entrant; il m'en fit compliment en ajoutant que j'étais la plus belle d'entre ces fleurs. Il s'assit tout joyeux à son orgue et en tira de célestes accords. Peu après, M. Marvell arriva : leur conversation roula sur l'Italie. M. Milton promit à son ami quelques lettres d'introduction auprès de Jacopo Gaddi, Clementello et autres célébrités littéraires.

Après le souper ils écrivirent des sentences, des définitions, etc., d'après une mode introduite par Catherine de Mé-

[1] Jeu de mot tiré de la consonnance du mot anglais.

dicis. J'en ai gardé quelques-unes pour Rose. Aujourd'hui, nous avons visité la belle église de Saint-Paul et l'école où allait M. Milton lorsqu'il était enfant, de là nous sommes allés aux champs de Finsbury où il n'y a pas mal d'arbres et de moulins à vent; c'est un endroit consacré au tir de l'arc et autres exercices de ce genre.

Samedi.—Quoique nous nous levions d'assez bonne heure, le vieux M. Milton est toujours debout avant nous. Je le trouve ordinairement assis devant une table, près de la fenêtre, car la chambre est très-sombre, classant par ordre une foule de paquets de papiers attachés avec des rubans rouges. Ils se ressemblent si fort que je ne comprends pas qu'il puisse les distinguer les uns des autres. Aujourd'hui le pauvre vieux était dans une véritable détresse : il lui manquait une chanson manuscrite d'Harry Lawe; c'était le seul exemplaire existant. Il est persuadé que je l'ai jetée au feu avec les papiers d'hier. Quant à moi je suis sûre de n'avoir jeté aucun papier qui ne fût déchiré de manière à le rendre inutile ; mais comme cette malheureuse chanson ne se retrouve pas, rien ne peut lui ôter la conviction de ma culpabilité. Hubert, son domestique, en est persuadé aussi. Le vieux M. Milton appelle quelquefois cet Hubert « *mon original*, » et M. Hubert est, en effet, un original. Il s'adresse à tout propos à ses maîtres sans attendre qu'on l'interpelle, et réclame de la part des autres infiniment plus de respect et de déférence pour ces messieurs qu'il ne leur en témoigne lui-même.

Aujourd'hui, je me trouve mortellement fatiguée, mais je n'en dirai rien, car mon mari croyait me faire plaisir en me montrant tant de choses.

Il faut convenir que je suis d'une humeur très-changeante!

Nous avons visité la maison d'Aldersgate. J'ai été fort désappointée en voyant le jardin qu'on m'avait tant vanté. Cependant c'est mieux que rien. La maison est assez grande pour contenir toute la famille de M. Milton et la mienne; cela

m'a fait penser combien il serait agréable de les réunir tous là pour la Saint-Michel. Cependant comme cette fête n'est plus célébrée aussi joyeusement à Londres qu'à la campagne, je me suis aventurée à exprimer l'espoir que nous pourrions aller pour ce moment-là à Forest-Hill ; mais M. Milton m'a répondu qu'il n'était pas probable qu'il pût s'absenter sitôt et m'a demandé si j'aurais le courage de le quitter pour y aller? Dominée par la honte j'ai dit que non ; mais dans le fond de mon cœur je sentais que pour revoir Forest-Hill je partirais comme que ce fût. J'aime tant tout ce qui l'habite.

Dimanche soir. — Prières publiques et privées, sermons, chants de psaumes du matin jusqu'au soir. La seule interruption a été produite par la visite singulière, mais agréable, d'une quakeresse, la première personne de cette secte que j'aie vue. Elle se nomme Catherine Thompson, et mon mari a beaucoup de considération pour elle. Elle nous a dit une foule de choses dignes de mémoire, mais comme je me les rappelle, je n'ai pas besoin de les écrire.

J'ai été fort ennuyée de ce que mon mari m'avait surprise sommeillant au beau milieu d'un troisième et interminable sermon. Cela vient de ces trop longues promenades et de ce que je ne dors pas la nuit. J'ignore si c'est l'air de Londres ou la manière de faire les lits, ou bien encore les bruits de la rue, mais depuis que je suis arrivée en ville je ne puis jamais m'endormir avant l'aurore.

Lundi. — Aujourd'hui commence une vie nouvelle, car les élèves de mon mari, qui étaient en vacances à l'occasion de mon mariage, viennent reprendre leurs études. Le vieux M. Milton cède la place à ses deux petits-fils, enfants de sa fille veuve. Ils se nomment Edouard et Jacques Phillips, leur oncle vient de me les présenter. Je n'ai de ma vie rien vu de plus ordinaire que ces deux garçons. L'un a les yeux faibles et l'apparence chétive, l'autre est affecté et se donne des airs de puritain. Il n'y a pas à les comparer avec mon mignon Robin. Après quelques

paroles échangées ils sont retournés à leurs livres, et mon mari m'a dit de l'air le plus aimable : « Maintenant, je laisse ma douce Moll livrée à ses bonnes et innocentes pensées, et si elles ne lui suffisent pas, voici diverses sortes d'instruments et des livres anciens et modernes qui l'aideront à passer le temps. » — Une promenade à cheval sur mon Clover m'aurait mieux convenu que tous les livres du monde; car, aussitôt que M. Milton eut refermé la porte on eût dit qu'il avait emporté avec lui tous les rayons du soleil. Je nettoyai les fenêtres afin de mieux voir le cimetière. Je changeai de place les chaises et les tables, et enfin je m'assis les coudes sur la chaise de la fenêtre, les poings appuyés au menton, regardant je ne sais quoi et me comparant à un papillon enfermé sous un verre.

Je cherchai à savoir pourquoi il me semble que je suis mariée depuis si longtemps. Je me représentai ce que l'on faisait à la maison.

Je m'imaginai entendre gronder ma mère et voir Charlie se glissant à la laiterie et trempant ses doigts dans la crême. La petite Kate donnant à manger à ses poulets, et Dick retirant une pierre du sabot de Blanche-Etoile.

Je pensai qu'il était bien triste de passer la meilleure partie de l'été enfermée loin de l'air pur des campagnes, et me demandai si j'étais condamnée à les passer tous ainsi?

Je pensai encore qu'il était bien ennuyeux de vivre en pension et de ne pouvoir à l'occasion aller faire un pudding à la cuisine.

Je regrettai de n'avoir aucune jeune compagne avec laquelle je puisse courir les rues, puisqu'ici il n'y a ni porc ni poulains à caresser et à nourrir, ni jardin où cueillir des cerises et des fraises, et que pour toute distraction l'on n'a que la vue du fossoyeur couvrant des tombes. Pendant que je songeais tristement à toutes ces choses, regardant toujours le fossoyeur, je vis arriver lentement un vieux monsieur accompagné d'une jeune dame. Je les suivais de l'œil sans y prendre garde lors-

que je les vis s'arrêter devant notre maison. Aussitôt après ils furent introduits sous le nom du docteur Davies et sa fille.

J'envoyai chercher mon mari, et les entretins de mon mieux en l'attendant. Ils furent très-aimables et très-polis à mon égard ; la jeune personne est grande, elle a le teint brun et les yeux assez beaux ; seulement, un sourire à demi réprimé se jouait sur ses lèvres comme si elle m'eût observée regardant à la fenêtre. Elle m'interrogea sur plusieurs sujets, passant adroitement de l'un à l'autre ; enfin, prenant un livre qui se trouva être *Amadigi* de Bernardo Tasso, et qui est tout imprimé en lettres italiques, elle me dit que si, comme elle n'en doutait pas, j'aimais la poésie, sa sympathie me serait acquise. Comme je ne répondis ni oui, ni non, dès lors nous gardâmes le silence.

Le docteur Davies parla contre le roi avec une véhémence qui m'était d'autant plus pénible que M. Milton ne lui opposa aucune contradiction ; ensuite, miss Davies entama une conversation littéraire avec mon mari. Ils parlèrent du Tasse, du Dante, de Boïardo et de l'Arioste ; le docteur et moi écoutions en silence. Quoique je n'entende pas grand'chose à ce qui faisait le sujet de leur conversation, il me semble qu'ils se faisaient réciproquement de trop beaux compliments. Non pas qu'ils ne fussent sincères, car ils paraissent faire grand cas l'un de l'autre, mais je trouve qu'il n'y a pas besoin de dire tout ce que l'on sent.

Pour en finir, j'ajouterai que nous devons souper demain chez eux.

Mercredi. — Journal ! Je n'ai que toi maintenant à qui je puisse dire mes petits chagrins. (Il est vrai que je ne sais trop si j'en avais d'aucune espèce avant mon mariage.) Ceux que j'ai présentement sont bien légers, mais cela m'est si nouveau que parfois je sens mon cœur prêt à éclater.

Je ne sais non plus s'il est bon de les confier tous au papier. Cependant cela console et cela tue le temps. Peut-être aussi que, d'ici à quelques jours, en regardant en arrière, je

verrai combien mes chagrins étaient de peu d'importance, et comment j'aurais pu les éviter ou les mieux supporter. L'expérience vaut la peine d'être faite.

Hier matin, à force de m'ennuyer, j'examinai tout mon linge et celui de M. Milton pour voir si je n'y trouverais rien à raccommoder. Hélas! il n'y manquait pas un point!

J'aurais joué de l'épinette si je n'avais craint de faire entendre ma chétive musique; enfin, comme dernière ressource, je pris un livre, l'*Histoire des Vaudois*, de Paul Perrin; je m'endormais en le lisant, lorsque j'entendis des cris et des pleurs qui me parurent venir de la rue. Ayant quelques bonbons dans ma poche, je sortis sans bruit et regardai partout autour de moi, mais ne vis point d'enfant dans la rue; j'aperçus, en remontant, la porte du cabinet de mon mari légèrement entr'ouverte; j'y jetai un coup d'œil et vis celui-ci lever la main d'un air terrible pour frapper le cadet des Phillips. Je n'ai jamais pu voir battre un enfant, en sorte que je m'écriai : « Oh! non, non, ne le frappez pas! »

Aussitôt il se leva et vint fermer la porte comme s'il ne m'avait pas vue, mais avant que j'eusse regagné ma chambre j'entendis retentir un cri si perçant que je me mis à pleurer aussi.

Bientôt après, le silence s'étant rétabli, mon mari vint auprès de moi, et passant amicalement le bras autour de mon cou, il me dit : « Ma chère vie! je vous en conjure, ne vous interposez jamais plus entre les garçons et moi; c'est aussi inconvenant que si je voulais le faire entre vous et vos servantes, si vous en aviez; de plus mes mains en seraient affaiblies plus que vous ne sauriez le croire. »

Je répondis en baisant ces redoutables mains : « Le pauvre Jack m'aurait sans doute su bon gré si j'avais pu les affaiblir tout à l'heure.

— La question n'est pas là. Tous, nous voudrions pouvoir échapper au châtiment mérité, tandis que nous devrions bien

plutôt chercher à nous délivrer de nos mauvais penchants.

— Mais il n'est pas nécessaire que ce châtiment soit corporel.

— Pardonnez-moi, ce point-là a déjà été réglé par une autorité supérieure devant laquelle je m'incline, et que, j'aime à le croire, vous ne voudrez pas contester, c'est-à-dire la Parole de Dieu. Une punition corporelle devrait être plutôt oubliée et plus aisément supportée que l'angoisse d'une conscience sincère, et quant à la honte, comme le disait Laurent de Médicis à Soccini, c'est l'offense qui comporte la honte et non le châtiment que cette offense a provoqué.

Je répondis : « Notre Robin n'a jamais été frappé pour faire ses leçons. »

Il reprit avec un sourire : « En revanche, vous conviendrez vous-même, qu'il n'a jamais été un bien bon écolier! »

Il me quitta en belle humeur, mais je n'en puis dire autant de la mienne. J'espère que Dieu ne me donnera jamais de fils, car si j'en avais un et que je dusse le voir frappé par son père, j'en viendrais à haïr ce père !

Apprenant qu'il y aurait société chez le docteur Davies, je jugeai convenable de me parer de ma belle robe de satin vert; mon mari trouva qu'elle m'allait à merveille, et qu'il ne me manquait qu'une couronne de primevères et de pâquerettes pour représenter le beau mois de mai; il ajouta quelque chose sur mes yeux encore humides et brillants à la suite de l'ondée, ce qui me prouva qu'il s'était aperçu de mes pleurs du matin.

J'espérais qu'il ne s'en doutait pas.

Arrivés chez le docteur, on nous introduisit dans une chambre encombrée de livres, de sphères, d'instruments de tout genre, d'animaux empaillés, etc. Un chevalet s'y trouvait sur lequel était posé un tableau peint par miss Mildred; elle voulait sans doute le faire voir, car sans cela elle l'eût fait enlever. Ce tableau représentait le jugement de Brutus, sujet que je trouve bien mal choisi de la part d'une femme, car il té-

moigne de peu de sentiment. Je ne voudrais pas être l'enfant d'une telle personne !

Bientôt elle arriva vêtue avec une affectation de simplicité puritaine. Sa robe de taffetas brun, garnie de velours noir, lui seyait assez bien, mais n'était guère de saison.

Elle parla beaucoup de peinture avec mon mari qui, mieux que moi, pouvait la suivre sur ce terrain ; ils s'approchèrent ensuite des sphères, et parlèrent de Copernic et de Galilée qu'elle appelle un martyr. Pour moi, je ne trouve pas qu'il en soit un. Peut-on appeler martyr l'homme qui, jeté en prison pour une opinion qu'il croit vraie, se rétracte? Peu importe qu'après cela il s'écrie : « Eppure si muove ! » Les premiers chrétiens aussi auraient pu dire que ce n'était qu'une forme de brûler de l'encens devant la statue de Jupiter. Pline les eût relâchés.

Le docteur étant survenu et s'étant mis à causer avec mon mari, miss Mildred se dévoua à moi. Elle me demanda si j'avais bien avancé dans la lecture de l'ouvrage de Bernardo Tasso. Je lui répondis qu'ignorant l'italien et détestant les italiques, je n'avais pas ouvert le livre, que, par conséquent, je ne connaissais le chef-d'œuvre du Tasse que par la traduction de M. Fairfax. A ces mots, elle éclata de rire et m'apprit, tout en me faisant ses excuses, que je confondais le père et le fils ; comme elle se remit à rire de plus belle, elle prétendit que ce n'était pas de moi qu'elle riait ; mais que je lui rappelais une dame qui ne peut jamais distinguer Léonard de Vinci de Laurent de Médicis. Ce dernier nom me fit souvenir du débat du matin et ramena toute ma tristesse.

Miss Mildred cherchant à réparer son impolitesse se mit à me questionner : « Savez-vous peindre? Chantez-vous ? Jouez-vous du luth ? et enfin que savez-vous faire ? »

J'aurais pu lui répondre que je savais mieux me coiffer qu'elle, mais je m'abstins.

D'autres personnes arrivèrent et firent tant de discours

contre le sacerdoce et le droit divin des rois que, volontiers, j'aurais repris le sujet de l'astronomie et de la peinture. Au souper, il n'y avait presque pas de viande et point de liqueurs fortes; du vin étranger, des gâteaux de confitures et des fruits composaient tout le repas. Telle est, je suppose, la mode de la ville. On fit ensuite de la musique. Miss Mildred chanta et joua, me pressant d'en faire autant, mais j'étais si intimidée que cela me fut impossible. Mon mari dit qu'il jouerait à ma place, et que cela reviendrait au même; c'est ainsi qu'il dissimula gracieusement ma sottise.

Ce matin, au moment où il allait entrer dans son cabinet, il revint sur ses pas, et me dit : « Douce Moll, je sais que vous êtes musicienne, pourquoi ne vous exercez-vous pas? » — Je répondis que je n'y trouvais pas de plaisir.

Il reprit : « Mais vous savez combien j'aime la musique : n'est-ce pas un motif qui puisse vous y encourager?» Je lui dis que je craignais de me faire entendre, sachant combien je joue mal.

« Eh bien ! c'est pour cette raison même que vous devriez vous exercer. Ce n'est certes pas le temps qui vous manque; peut-être dans tout le cours de votre vie n'aurez-vous jamais autant de loisir que maintenant; c'est une magnifique occasion que vous ne devez pas laisser échapper. »

Il me cita la femme de Thomas More, qui apprit à jouer du luth dans le seul but de plaire à son mari.

« Pourquoi donc, repris-je avec vivacité, me parler de la femme de Thomas More, ou de celle de Grotius, quand je suis la femme de John Milton? »

Il me regarda à deux reprises et se mit à éclater de rire en disant :

« Charmante petite malicieuse, je ne sais trop comment je dois interpréter vos paroles, mais je vous laisse le bénéfice du doute. »

Il me quitta riant toujours, et moi toute confuse j'allai jouer de l'épinette pendant deux mortelles heures. J'entendis Jack se lamenter aussi sur son devoir.

Il pleut horriblement, je ne puis sortir, d'ailleurs je n'oserais le faire seule et ne saurais où aller, lors même qu'il ferait beau. Il me semble qu'il s'échappe du cimetière des émanations. Que le temps est long jusqu'à l'heure du dîner ! Oh ! comme je soupire après Forest-Hill !

Un ennuyeux dîner avec mistress Phillips que je n'aime guère. Il y avait aussi Christophe Milton qui me regardait sans cesse et me décontenançait par ses étranges questions.

Mon mari l'en a grondé. C'est un homme de loi. Il a passablement d'esprit.

Mistress Phillips parlait de seconds mariages. Je l'ai choquée sans le vouloir en disant combien je les désapprouve. Il paraît qu'elle songe à se remarier.

A souper, désirant m'insinuer dans les bonnes grâces des garçons, je leur racontai les délassements de la campagne, et leur demandai s'ils n'aimeraient pas aller à Forest-Hill.

Mais quel fut mon étonnement lorsque l'aîné, de son air le plus pédant, me demanda : « M. Powell a-t-il une bonne bibliothèque ? »

Il fut hautement loué de son oncle pour ce beau spécimen d'hypocrisie; certes, c'était bien pure hypocrisie, car master Ned pleure à ses leçons pour le moins autant que Jack.

Vendredi. — En récompense de mes exercices de musique, M. Milton m'a apporté aujourd'hui une collection d'airs à une, deux et trois voix, composés par son ami Harry Lawe. Il m'a assuré que je les trouverais charmants, et m'a raconté qu'au château de Ludlow, l'élève de M. Lawe, lady Alice, douce et modeste jeune personne de treize ans, les chante admirablement. Il m'a parlé aussi d'une belle Italienne, la signora Leonora Barroni, qu'il a entendue à Rome, accompagnée de sa mère et de sa sœur, dans les concerts du cardinal Barberini. « Cette demoiselle, dit-il, aussi bien élevée et aussi modeste que vous, ma douce Moll, ne craignait pas d'ouvrir la bouche, de prononcer chaque syllabe distinctement, et de chanter avec toute l'expression qu'exige le sens des paroles. »

Après cette allocution nous partîmes, à ma grande satisfaction, pour la promenade, et nous allâmes jusqu'à la taverne de Gray où nous trouvâmes nombreuse compagnie.

Quand nous eûmes soupé, je proposai à nos garçons de raconter des histoires, M. Milton en dit une charmante et s'en alla écrire une lettre en latin; le tour de Ned vint après; pour la curiosité du fait, je vais la reproduire avec ses propres paroles.

— Un jour, certain enfant sortit pour jouer. Il rencontra une abeille et lui dit : « Abeille, veux-tu jouer avec moi? » — L'abeille répondit : « Non, j'ai des devoirs à remplir, bien que vous ne paraissiez n'en avoir aucun. Il faut que j'aille faire du miel. » — L'enfant tout confus s'adressa à une fourmi en disant : « Voulez-vous jouer avec moi, fourmi? — Non, répondit la fourmi, il faut que je me pourvoie pour l'hiver. » — Il trouva successivement que chaque oiseau, bête ou insecte qu'il accosta, avait une idée plus nette que lui du but de la vie, en sorte qu'il se dit : « Eh bien! je retournerai et ferai mes leçons. » — Morale : La morale de cette fable, ma chère tante, est celle-ci : Nous devons aimer le travail davantage que le jeu. »

Malgré tout mon amour pour les enfants, comment pourrais-je m'intéresser à ce petit pédant?

Samedi.—Je viens de rendre un service à master Ned. J'ai tendrement et soigneusement pansé une blessure qu'il s'était faite à la main. Essuyant bien vite quelques larmes toutes naturelles ne s'était-il pas avisé de dire : « En vérité, ma tante, je suis bien honteux que vous me voyez pleurer. Le pire de l'affaire c'est que la souffrance que j'endure ne sert à rien! Lorsque mon oncle me frappe pour avoir mal traduit mon latin, si je pleure, je sais au moins que c'est pour mon bien. »

Si ce garçon continue à prêcher de la sorte, je le prendrai en grippe!

M. Milton étant sorti avant le souper il revint si radieux que

je lui en demandai la cause. Il me répondit que depuis longtemps ses amis l'engageaient à publier ses poëmes latins et qu'enfin, cédant à leur désir, il venait de s'arranger avec Mosley, l'éditeur de la paroisse de Saint-Paul, qui allait les imprimer. Je lui exprimai combien j'étais peinée de ne pouvoir les lire.

« Eh bien ! je vous les traduirai.

— Je vous remercie, mais la traduction ne vaut pas l'original.

— Il est vrai et, en outre, je suis fort mauvais traducteur.

— Pourquoi donc ne pas écrire dans votre propre langue ?

— Parce que le latin est compris dans le monde entier.

— Cependant il est beaucoup de gens dans votre pays qui ne l'entendent pas. »

Il demeura si longtemps absorbé dans ses réflexions, que je crus qu'il ne songeait plus à me répondre ; enfin, il s'écria avec élan : « Vous avez raison, chère Moll, nos plus grands auteurs ont écrit leurs chefs-d'œuvre en anglais. Dorénavant j'écrirai aussi dans ma langue maternelle, et quelque chose me dit que mon meilleur ouvrage est encore *à venir*. Jusqu'ici la poésie n'a été pour moi que le délassement d'un esprit qui sent sa vigueur et sa puissance plutôt que le fruit de ce devoir prescrit à l'homme de faire usage de ses talents et d'en rendre compte. Dans les libres élans de ma rêverie je n'ai fait encore qu'effleurer mille sujets qui, semblables aux marbres épars d'une carrière, attendent que l'art et l'imagination les revêtent d'une forme idéale. Ce n'est ni le caprice, ni la paresse qui retardent mon choix ; plus je tarderai, plus je serai mûr pour l'œuvre. Je considère l'entreprise de cette œuvre comme un devoir sérieux, elle ne doit point se commencer sans préparations et sans prières. Il serait en vérité bien présomptueux de ma part d'entreprendre ce travail, dont le but est de fournir un aliment et une récréation aux esprits cultivés, et de sympathiser avec leurs plus nobles aspirations, sans prendre pour cela autant de soucis et de peines qu'il en coûte au pauvre saltim-

banque pour tenir en équilibre une perche sur son menton.»

Dimanche soir. — Nouveaux nuages. — A dîner M. Milton questionna ses neveux sur le sermon du matin. Quoiqu'il y eût au moins une douzaine de points capitaux, Ned les récapitula couramment. Ce drôle de petit Jack, me regardant avec malice s'écria : « La tante ne pourrait guère analyser le sermon. » — Pourquoi pas? dit son oncle. — Parce qu'elle dormait. »

Vexée au dernier point contre Jack, je m'écriai emportée par la première impulsion : « Non, je ne dormais pas ! » Mais je me repentis aussitôt de mon mensonge. Ned joignit les mains, pinça les lèvres et baissa les yeux.... Lorsque nous fûmes seuls, mon mari me reprocha avec tendresse cette infraction à la vérité, et je me mis à pleurer.

Jeudi. — Jack dit ce matin : « Je sais quelque chose! Je sais que la tante fait un journal !

— Vous feriez bien de suivre son exemple, cela vous apprendrait combien vous faites peu de choses utiles ! »

Jack fut réduit au silence, mais Ned reprit d'un air capable : « Je ne puis imaginer ce que ma tante peut mettre dans ce journal : n'aimeriez-vous pas à le voir, mon oncle?

— Non, dit M. Milton ; sur mon honneur, le journal de votre chère tante est aussi en sûreté auprès de moi que les bracelets que le roi Alfred suspendit sur la grand'route. Je suis heureux qu'elle ait cette ressource, et comme nous savons bien que les nouvelles n'abondent pas, nous pouvons être d'autant plus assurés qu'il recèle un trésor de pensées douces et élevées, saintes et profitables. »

Oh ! comme je rougis d'entendre ces louanges si peu méritées ! Combien j'eus regret d'avoir écrit des choses qui l'affligeraient si fort s'il les lisait ! Je résolus secrètement de ne plus rien écrire jusqu'à ce que je me trouve dans une meilleure disposition d'esprit.

Samedi soir. — Pour être fidèle à ma parole j'ai gardé le

silence, mais non sans peine et sans tristesse. La bonne mistress Thompson, qui est venue me voir il y a quelques jours, m'a parlé de ma position et du moyen de la rendre heureuse d'une manière si affectueuse et si sage, que j'en étais toute reconfortée. (Personne avant elle n'avait mis mon bonheur en doute.)

Mais ce sentiment s'est évanoui, et je ne puis me comparer qu'à un triste paysage, un instant égayé par les rayons du soleil, et dont la beauté se dissipe aussitôt que ces rayons disparaissent.

Oh! combien j'étais heureuse dans la maison paternelle! Je portais alors au dedans de moi une source d'allégresse; pourquoi n'y est-elle plus *maintenant?* En partie, je pense, parce que tout ce que je croyais bon là-bas est jugé mauvais ici; parce que, de même, ce que je croyais innocent est trouvé coupable; parce que je n'ai ici aucune des occupations ou des distractions que j'avais là-bas, et que mes occupations actuelles ne m'offrent pas d'intérêt. Et puis, il n'est pas gai de paraître toujours ignorante et mal informée; c'est même fort désagréable de voir sans cesse ses erreurs ou ses fautes dissimulées avec soin, mais si visiblement, que les enfants sont les premiers à s'en apercevoir. Je ne parlerai pas du poids qui m'oppresse, du changement d'air, de régime et de lieux, du manque d'exercice, de la privation de société et de soins domestiques. Ces mesquines souffrances sont cependant de véritables épreuves pour moi. Aussi, lorsque mon cousin Ralph arriva ce matin, à la vue du frère de Rose venant de Sheepscote, d'Oxford et de Forest-Hill, je me sentis si émue, moi qui d'ordinaire n'ai aucun plaisir à le voir, que je ne pus retenir mes larmes. M. Milton entra dans ce moment; me trouvant dans cet état, il s'informa bien vite si Ralph apportait de mauvaises nouvelles. Ayant reçu la réponse contraire, il me considéra avec étonnement. Cependant il invita Ralph à dîner. Nous parlâmes continuellement de la maison, mais je regrette d'avoir oublié encore une foule de questions.

Dimanche soir, 15 *août*. — M. Milton s'est retiré dans son cabinet et moi dans ma chambre. Ce soir, pour la première fois, il paraît avoir découvert combien nous différons l'un de l'autre. Croyant lui plaire, je lui dis: « Je suis restée bravement réveillée tout le long de cet interminable sermon, pour l'amour de vous.

— Et pourquoi donc pas pour l'amour de Dieu, s'écria-t-il; pourquoi pas pour l'amour de vous-même? Oh, ma chère femme, je crains que vous ne connaissiez pas grand'chose encore de l'immense bonheur que donne la communion d'une âme pardonnée avec son Dieu. Ce bonheur sanctifie les occupations les plus vulgaires comme les plus relevées. Il procure des jouissances qui ne laissent jamais d'amertume. Il donne de la joie à Dieu, et songez-vous à la signification de ces paroles : « Réjouis Dieu, » lorsqu'elles s'appliquent à de pauvres pécheurs tels que nous ? »

Il m'en dit beaucoup plus encore, mais ne me trouvant pas à sa hauteur, je ne répondis rien. Il se retira alors dans son cabinet, où sans doute il prie pour ma conversion ; quant à moi, je vais au lit.

Samedi 21 *août*. — O ciel ! est-il possible? est-il bien vrai que je me retrouve à Forest-Hill? Quel étrange et joyeux événement, quoiqu'il se soit accompli au milieu des larmes ! Se peut-il qu'un mois à peine se soit écoulé depuis que je me trouvais en toilette de mariée devant cette même glace, et que je rêvais tout éveillée de Londres et de ses prestiges. Comme c'est long un mois, et cependant, qu'il sera court celui que je vais passer ici.

Il paraît que Ralph Hewlet, frappé de mes pleurs et de l'altération de ma physionomie, en parla à mes chers parents, disant que je devais être malheureuse ou malade ; aussitôt Richard, avec son impétuosité habituelle, n'eut ni trêve ni repos qu'il n'eût obtenu la permission de partir sur-le-champ pour me chercher. Quelle ne fut pas ma surprise en le voyant ar-

river ; je lui sautai au cou, et le tins si étroitement embrassé, que je ne vis pas tout d'abord son air grave. Enfin, je lui demandai ce qui l'amenait si inopinément à Londres. A cette question, il se mit à tousser et à regarder Ralph, qui, de son côté, semblait partager l'embarras de mon frère. Dick se décida finalement à annoncer qu'il venait me chercher, et qu'il espérait que M. Milton ne ferait pas difficulté de me laisser à la maison jusqu'après la Saint-Michel. M. Milton parut surpris et blessé ; il demanda comment on pouvait croire qu'il consentirait à se séparer sitôt de sa jeune épouse. C'était inadmissible ; il fallait y renoncer, d'autant plus qu'il avait le projet de me conduire au printemps à Forest-Hill. Pour le moment, il ne pouvait se décider à ce départ, d'autant plus qu'il n'aimait pas à me voir aller seule, et que je n'y étais sans doute pas mieux disposée que lui. Mais l'expression de mes yeux démentait si visiblement cette assertion, qu'il en fut frappé. Il s'arrêta, et me regarda comme s'il voulait me sonder jusqu'au fond. Sa figure se contracta péniblement, et un silence mortel s'établit entre nous. Dick le rompit enfin en disant, avec une certaine hésitation, qu'il était fâché de devoir nous dire que mon père était malade. A ces mots, je joignis les mains, et me mis à pleurer. L'expression de M. Milton changea ; il fit quelques questions à Dick, qui répondit assez convenablement : « Eh bien, dit-il, quoiqu'il me soit pénible de vous voir partir par le temps qui court avec d'aussi jeunes protecteurs, je ne serai pas assez cruel pour vous retenir loin d'un père que vous aimez si tendrement et qui réclame vos soins. »

Ralph annonça qu'ils avaient pris Diggery avec eux, afin d'avoir quelqu'un de raisonnable et de posé pour m'escorter, et que je monterais le cheval de ma mère. Dick voulait partir sur-le-champ, mais sur ce point, M. Milton se montra inflexible. Il me donna la permission de rester un mois, me munit d'argent, et m'adressa de tendres paroles, mais elles me firent peu d'impression, car j'avais sur le cœur qu'il eût re-

tardé d'une nuit mon départ, quoiqu'il sût mon père malade; l'air sérieux de Dick et son langage énigmatique me donnaient une vive inquiétude; je craignais que mon père ne fût plus mal qu'on ne voulait bien le dire.

Après le dîner, mon frère et mon cousin sortirent sous prétexte d'aller voir comment les chevaux étaient soignés, mais je pense en réalité pour visiter la ville; ils ne rentrèrent qu'à l'heure du souper; nous les fîmes coucher dans une maison voisine, et de grand matin je partis avec eux.

M. Milton m'embrassa tendrement à plusieurs reprises. On eût dit qu'il craignait de me perdre en se séparant de moi. Quant à moi, je pris congé de lui moins affectueusement que je ne l'aurais dû. En quittant Londres et ses rues boueuses je respirai avec délices l'air pur et frais du matin qui, dans la rapidité de la course, venait me frapper au visage. Dick aussi se récriait sur la saleté de Londres, tout en causant avec Ralph de ce qu'ils avaient vu la veille, d'où je conclus qu'ils s'étaient amusés plus qu'il ne convient de le faire quand on a un père malade. Mais Dick a toujours été un étourdi.

Cependant, quelle n'a pas été ma joie en arrivant de trouver mon père ne souffrant que de son mal d'estomac ordinaire. Mal sans gravité, que Dick avait exagéré dans la crainte que M. Milton ne voulût pas me laisser partir. J'en fus bien un peu choquée, et ne pus m'empêcher de le gronder, quoiqu'il l'eût fait dans mon intérêt; mais il défendit hardiment ce qu'il appelle une ruse de guerre, disant que tout est permis quand on combat contre un puritain.

Pour Robin, il faillit devenir fou de joie, et ne me quitta pas un seul instant. Les autres enfants manifestent bruyamment leur contentement. Le petit Jocelyn est revenu de nourrice; sa santé est meilleure, et l'on croit qu'il arrivera à se porter tout à fait bien. Je l'ai sans cesse sur les bras ou sur le dos. J'ai revu avec délices tous les lieux si chers à mon

souvenir, et suis bien vite allée caresser Clover. Ma chère mère est très-bonne pour moi. Les servantes m'appellent aussi souvent miss Molly que mistress Milton ; quand cela leur arrive, elles rient comme des folles, et me demandent pardon. Rose et Agnew sont venus et m'ont fait promettre d'aller à Sheepscote avant de retourner à Londres ; toute la maison est dans la joie. Je suis toute surprise d'entendre Harry et Bob chanter des refrains royalistes et boire à la santé du roi. On en dit tant de mal chez M. Milton. Mon pauvre Robin, plus heureux que les Philipps, va et vient sans se tourmenter à faire des versions, et sans trop se préoccuper de ses leçons ; comme j'aime mieux cette méthode !

Lundi. — Une bonne lettre de M. Milton, qui espère que mon père va mieux et m'en demande des nouvelles. Comment lui écrire sans trahir Dick ?

Robin et moi sommes allés ce matin à Sheepscote. J'ai cru voir que M. Agnew me recevait froidement, et avec une gravité inaccoutumée ; en effet, il me raconta qu'il avait reçu une lettre de M. Milton qui lui demandait des nouvelles de mon père, n'en recevant point de ma part. M. Agnew lui a immédiatement répondu que mon père était fort bien et ne s'est jamais mieux porté. « M. Milton, a-t-il ajouté, me paraît être mal informé relativement à la santé de votre père. »

Je lui avouai sincèrement que Dick avait exagéré le malaise de mon père afin d'obtenir la permission de m'emmener, mais que j'étais innocente de cette supercherie. Il trouva Dick inexcusable, disant qu'aucun motif ne peut justifier un homme d'honneur quand il altère la vérité, et il ajouta que, puisque j'en étais innocente, je devais écrire à mon mari et lui expliquer la chose. Je promis bien vite de le faire, et c'est mon intention, mais je ne puis écrire aujourd'hui.

O douceurs de la vie champêtre ! J'étais faite pour en jouir et non pour être reléguée dans une ville. Quelles délices procurent ces bonnes promenades où l'on va humer l'air pur et

frais du matin! Comme l'on jouit de ces repas composés de mets sains et frugaux assaisonnés d'innocentes plaisanteries! Qu'elles sont douces ces causeries, ces danses joyeuses, le soir, dans le jardin, se prolongeant souvent jusqu'au lever de la lune. Qu'il est bon de rencontrer à chaque pas des figures amies! Si ce n'est du bonheur, qu'est-ce donc? Je voudrais certainement que M. Milton fût ici, mais il trouverait nos jeux hors de propos, et jetterait une ombre sur notre goût en ne s'y associant pas.

Ah! je veux jouir en plein de mes vacances pendant qu'elles durent, car il pourra se passer longtemps avant que j'en aie d'autres, surtout si ses opinions et celles de mon frère diffèrent toujours plus, ainsi que j'ai lieu de le croire. Le projet du séjour au printemps pourrait bien n'aboutir à rien.

Lundi. — Mon mari m'a écrit pour me gronder sévèrement de ce dont je ne suis pas coupable, c'est-à-dire de la tromperie de Dick. Il s'étonne que je puisse jouir d'un séjour que je me suis procuré de cette manière. Il ne veut pas l'abréger, mais il ne permettra sous aucun prétexte qu'il soit prolongé au delà du terme fixé. Je ne sais, mais il me semble que M. Milton abuse de l'autorité conjugale en m'écrivant sur ce ton-là. Je ne suis ni un petit enfant, ni une épouse fugitive, et je ne me trouve pas en mauvaise société dans la maison paternelle. C'est là où il m'a connue! D'ailleurs, est-ce ma faute à moi si mon père n'a pas été malade; je ne saurais désirer qu'il en soit autrement. Non, en vérité. Cette lettre m'a excessivement froissée. Mon cher père, en me voyant si triste, m'a demandé si j'avais de mauvaises nouvelles. « Oui, ai-je répondu, puisque M. Milton me réclame pour la fin du mois. » Il me dit gaiement qu'il ne me laisserait pas partir sitôt, qu'il voulait que je fusse là pour fêter son anniversaire, et qu'il arrangerait la chose. Soit, je le veux bien.

Pour changer le cours de mes pensées, on a repris le projet de visite à lady Falkland, en sorte que, si le temps le permet,

nous nous y rendrons demain. Il y a longtemps que je ne l'ai vue, et j'irai volontiers. Elle est cependant plus chère à Rose qu'à moi, malgré tout le respect que je lui porte.

Mercredi. — Toute notre journée a été prise par notre visite. J'aime lady Falkland, mais sa piété mélancolique et ses fatales prévisions de l'avenir m'ont attristé l'âme.

Aujourd'hui, nous avons un dîner de famille; les Agnew ne viennent pas, mais nous aurons les Meredith, et s'il y a moins d'esprit, il y aura plus de gaîté. Mon temps est si limité maintenant, qu'il faut que j'accumule tous les plaisirs dont je puis encore jouir, et chacun conspire pour m'y aider, tout en me plaignant de devoir bientôt retourner à Londres. Jamais créature ne fut si choyée et si gâtée! Pourquoi n'étais-je pas traitée ainsi quand j'étais toujours auprès d'eux. Ah! c'est là le secret. Nous avons maintenant compris notre perte réciproque.

Ralph Hewlet allant en ville m'a demandé mes commissions. Je l'ai prié de dire à M. Milton que, puisque nous devons nous revoir prochainement, il est inutile que je lui écrive, et que je garde toutes les nouvelles pour le coin du feu. Robin a ajouté : « Dites que nous voulons la garder encore; » message que mon père a vivement appuyé. Toutefois, je commence à sentir qu'il ne faut pas que je prolonge mon séjour, au moins pas au delà de la fête de mon père.

Mon mois va bientôt être écoulé !

21 *septembre.* — Bataille à Newbury. — Lord Falkland tué. — Fatale perte. — Mon père et ma mère s'en vont voir milady, mais je pense qu'elle ne les recevra pas. Mon oncle et ma tante Hewlet, qui ont apporté ces nouvelles ici, ne tarissent pas sur ce sujet. Nous sommes tous consternés. Je n'ai de tous côtés que de mauvaises nouvelles à recevoir. Décidément j'aime de moins en moins les puritains, et, d'un autre côté, je suis forcée, à cause des opinions de ma famille, de paraître plus royaliste que je ne le suis réellement.

Mon mois est écoulé.

28 *septembre*. — Reçu une nouvelle lettre de mon mari, qui est fort mécontent. Il m'avertit que le temps de mon congé est expiré, et que les messages que Ralph lui a transmis ne sont pas de son goût. Il trouve tout à fait déraisonnable et hors de propos des divertissements qui ne sont bons qu'à me faire prendre en dégoût son paisible intérieur, et il me demande s'ils sont de saison dans les circonstances critiques où se trouve *mon parti*, et pour une jeune épouse éloignée de son mari. Enfin, il m'enjoint avec plus d'autorité que de tendresse de retourner immédiatement.

Les yeux pleins de larmes, je suis allée auprès de mon père lui dire qu'il me fallait partir. Il n'a pas voulu en entendre parler, et comme j'insistais en parlant du courroux de mon mari, il s'est écrié : « Quoi ! serait-il vraiment courroucé de ce que ma douce Moll a consacré quelques jours à son vieux père? Cela est impossible. Comment en serait-il arrivé là? »

Je lui fis observer que le mois accordé était terminé.

« Qu'est-ce que cela signifie? dit mon père; j'ai toujours compté que vous resteriez ici jusqu'après la Saint-Michel pour fêter mon anniversaire, et Dick en a averti M. Milton.

— Oui, mais il n'y a pas consenti, et ne m'a accordé qu'un mois. »

Cette réponse le mit de fort mauvaise humeur, et il l'exhalait en s'écriant : « Peuh ! peuh ! »

Après quelques minutes de silence, j'essayai de dire encore qu'il fallait absolument que je partisse, ce qui l'exaspéra tout de bon. Me prenant par les deux mains et me regardant au blanc des yeux, il me dit : « *Désirez-vous partir*? » Incapable de répondre, je fondis en larmes. « Je vois ce qu'il en est, dit-il : comment ce puritain se comporte-t-il avec vous, mon enfant? » En même temps il m'arracha violemment la lettre que je tenais à la main. Je le suppliai de ne pas la lire, et voulus la reprendre. Mais on ne peut résister à mon père lorsqu'il est irrité; il passa outre, et lut cette lettre qui, dans la disposi-

tion d'esprit où il se trouvait, le jeta dans une indicible colère.

Le bras tendu, il la frappait du poing en disant : « Voilà donc comment il ose s'adresser à ma fille. (Je n'ose répéter les mots qu'il employait.) Mais ne vous inquiétez pas, Moll, je jure que je ne vous laisserai pas aller, vînt-il même en personne pour vous chercher. La plus grande folie que j'aie jamais faite est bien de vous avoir donnée à cette tête ronde. Roger et lui me faisaient de si beaux discours ! Je ne sais de quoi j'étais possédé. Ah ! votre mère avait bien raison d'annoncer qu'il en arriverait malheur ; mais, mon enfant, sache que tant que ton père aura un toit où reposera sa tête, ce toit sera le tien ! »

Aussitôt que je pus parvenir à me faire entendre, je le suppliai de ne pas interpréter cette lettre de la sorte ; je l'assurai que je n'étais pas une épouse malheureuse, mais il me répondit que mes larmes disaient assez le contraire, et, en vérité, agitée comme je l'étais par l'émotion et la crainte, elles coulaient sans discontinuer. Je le priai de nouveau de me laisser partir et de me donner Diggory pour m'escorter, mais il ne voulut entendre à rien, et fit le serment de punir celui qui oserait me fournir les moyens de partir ou qui m'accompagnerait, avant que mon mari eût prouvé qu'il était revenu à la raison en faisant des excuses d'avoir écrit de la sorte.

« Restez en paix, Moll, ajouta-t-il ; ne vous faites pas deux ennemis au lieu d'un. Allez aider à votre mère, qui empèse son linge ; laissez-moi faire, et ne vous occupez qu'à jouir de votre séjour ici. »

Hélas ! ce conseil est plus facile à donner qu'à suivre. Ma joie est ternie. L'allégresse de mon âme s'est envolée.

Jour de la Saint-Michel. — Grand dîner chez le squire Paice. — Ne m'a pas procuré le plaisir attendu.

13 *octobre.* — Il fait un temps si affreux que, lors même que mon père consentirait à mon départ, M. Milton n'aimerait pas à me sentir sur la route.

Pendant que j'écrivais ces lignes, un conflit de voix irritées se fit entendre dans la cour. J'entendais surtout mon père proférer avec fureur les épithètes de coquin, misérable, faquin, et intimer à quelqu'un l'ordre de partir sur-le-champ. En regardant par la fenêtre j'aperçus un homme botté et enveloppé dans un manteau, et arrêté avec deux chevaux devant la porte, dont mon père, dans une attitude offensive, lui barrait l'entrée. Je saisis quelques lambeaux de phrases tels que ceux-ci. « Mais, Monsieur...

— Comment, par un pareil temps?

— Il ne faisait pas aussi mauvais lorsque je suis parti.

— Si vous le trouvez beau, tant mieux pour vous.

— Mais au moins, laissez-moi parler à ma maîtresse.

— Vous ne passerez pas le seuil de ma porte.

— Eh bien, Monsieur, chargez-vous de lui remettre cette lettre. » En disant ces mots il tourna la tête, et je reconnus Hubert, le domestique du vieux M. Milton, envoyé sans doute par mon mari, pour me chercher et me ramener chez lui.

J'aperçus alors mon père brandir dans sa fureur une cravache dont il était armé. Je courus aussi vite que possible, afin de prévenir un malheur, et de m'emparer de la lettre, mais j'arrivai malheureusement trop tard. Hubert repartait au galop accompagné du cheval, qu'il menait en laisse, et mon père, en proie à une effroyable colère, foulait aux pieds avec acharnement les débris de la lettre.

A cette vue, je joignis les mains, et demeurai un instant comme paralysée de surprise et d'effroi. Ensuite je cherchai à rassembler les morceaux de la lettre, mais je ne pus lire que ces mots: « Douce Moll, » tracés de la main de mon mari.

14 *octobre.* — Rose est venue ce matin, malgré la pluie et la boue, me conjurer, même avec larmes, de ne pas blesser M. Milton en retardant plus longtemps mon départ. Bonne âme! Son affection m'a touchée, et je l'ai assurée que mon intention est bien positivement de retourner le plus tôt pos-

sible. Mais je lui ai dit aussi que mon père s'y oppose et me refuse une escorte. Je ne doute pas que M. Milton ne vienne me chercher lui-même. Il le fera, j'en suis sûre. En attendant, il est de mon devoir d'essayer de me réunir aux autres membres de la famille dans les efforts qu'ils font pour égayer mon père.

Il ne vient ni n'écrit. Je suis dans l'angoisse, j'ai peur. Quoique froissée de sa négligence, que ne donnerais-je pas pour ne l'avoir jamais quitté? Hubert, avec son caractère acariâtre, n'aura fait que grandir le mal. Il me semble que mon père se repent de s'être laissé dominer par la colère, mais il ne me parle jamais directement de ce qui s'est passé, et même il déclame sans cesse contre les rebelles et les puritains. Quant à ma mère... ah! pauvre moi!...

24 *octobre*. — J'ai bravé les sentiers boueux pour aller à Sheepscote avec Robin. Comme j'attendais Rose dans le cabinet de son mari, auquel elle sert souvent de secrétaire, je pris sur la table une feuille imprimée, mais voyant que c'était du latin, j'allais la reposer lorsque Rose entra. Elle changea de couleur, et me dit : « Ah! cousine, savez-vous ce que vous tenez là? C'est une des feuilles d'épreuves de votre mari. »

Je posai la feuille d'un air aussi indifférent que possible, mais je ressentis une secrète peine de ne point connaître le latin, et je résolus de demander à Robin à mon retour à la maison de me l'enseigner. Il n'est pas très-savant lui-même, et ne m'humiliera pas. Je suis fatiguée d'entendre parler de guerre et de politique. Je veux essayer si l'étude soulagera mon triste cœur.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

FRANCE.

La reproduction ou la traduction nouvelle d'une œuvre de Leibnitz est un fait d'histoire littéraire, et c'est à ce titre que nous mentionnons ici la *Protogée* de ce savant illustre, quoiqu'il s'agisse uniquement au fond de discussions géologiques[1]. La géologie et la paléontologie ont fait d'immenses progrès depuis le moment où Leibnitz écrivit ce petit traité, et le publia en 1693, à l'occasion des recherches qui lui avaient été nécessaires pour l'histoire du Hanovre et du duché de Brunswick ; mais les bases qui y sont admises avaient encore à lutter contre de fâcheux préjugés, et pour établir leur vérité l'autorité du génie d'un Leibnitz ne fut point inutile. Il montre en effet que notre globe, originairement incandescent, a dû subir d'importantes révolutions qui ont déplacé ses continents et ses mers ; il admet l'action distincte ou combinée de la chaleur et de l'eau pour expliquer la plupart des grands phénomènes que présente la surface de la terre ; il établit spécialement que les fossiles ne sont nullement un jeu de la nature, mais les restes d'animaux qui ont existé autrefois, et que les bouleversements de la croûte terrestre ont enfouis, transportés à de grandes hauteurs, ou quelquefois anéantis comme espèces vivantes. Dans une introduction très-bonne à consulter, le traducteur donne l'histoire rapide des travaux anciens sur la géologie, et marque exactement la place que Leibnitz occupe dans cette histoire. Nous recommandons ce travail aux amateurs des œuvres complètes du célèbre Allemand.

M. Hello, sous le titre de *M. Renan, l'Allemagne et l'athéisme au dix-neuvième siècle*[2], vient de publier un livre qu'il divise en deux par-

[1] *Protogée ou de la formation et des révolutions du globe*, par Leibnitz ; ouvrage traduit pour la première fois avec une introduction et des notes, par le Dr Bertrand de Saint-Germain. 1 vol. in-8°. Paris, 1859.

[2] Un vol in-8°. Paris, Douniol, 1859.

ties. La première doit combattre l'athéisme français dans son représentant le plus illustre, M. Renan. Dans la seconde, M. Hello poursuit au delà du Rhin les dernières racines de l'incrédulité moderne.

L'auteur ne veut pas que M. Renan voie dans ses paroles une attaque personnelle. Il rend pleine justice au magnifique talent de son adversaire; mais il l'admire sans se laisser éblouir. Il tend fraternellement la main à « ce noble égaré. » Mais les doctrines de M. Renan lui semblent aboutir à une quadruple négation : « Négation de la religion, négation de la société, négation de la science, négation de l'art ; en un mot, athéisme et barbarie. » Et il s'efforce de « déshabiller l'athéisme, parce que nu, le monstre apparaît comme il est. »

Notre intention n'est pas de suivre M. Hello dans son réquisitoire. Car, à vrai dire, sous ces allures polies, c'est bien un réquisitoire en forme qu'il dresse contre M. Renan. Il n'y manque à certains endroits ni les habitudes de la procédure, ni l'art subtil d'interpréter les intentions, ni même les arguments *ad terrorem*. Une seule remarque nous suffira. — M. Hello relève avec raison chez l'élégant académicien l'abus des facultés compréhensives, l'ironie dissimulée sous un air d'impartialité, la séparation si tranchée que l'écrivain établit entre la science et la vie, entre les parties cultivées et les parties simples de l'humanité, et cette idolâtrie de la recherche qui le fait systématiquement renoncer à conclure. Mais ces traits-là sont assez accentués pour que le lecteur le moins intelligent en soit frappé. Il y avait autre chose à faire que de s'y arrêter. Les contradictions abondent, dites-vous, chez M. Renan ; mais elles ne sont jamais plus nombreuses que lorsqu'il s'agit de la religion. C'est pour cela qu'il fallait redoubler d'attention et de délicate analyse pour mettre au jour les causes d'une confusion pareille. M. Renan sera-t-il réfuté quand vous l'aurez appelé un apologiste délicat du néant, un ennemi personnel du Verbe incarné ? Il l'eût été peut-être si, laissant de côté ces grands mots, vous eussiez rattaché son erreur à une fausse conception de la religion, au risque de constater en lui l'atrophie du sentiment religieux. — Voilà ce que d'autres critiques ont cherché avant tout. M. Hello n'a pu ou n'a pas voulu s'en informer.

Nous avons une autre chicane à faire à M. Hello. Si nous en croyons son titre (et plusieurs assertions viennent le confirmer), il existerait un lien étroit entre le scepticisme de M. Renan et la dernière philosophie allemande. M. Renan, comme l'éclectisme français, aurait Hegel pour père ou du moins pour parrain. Nous n'avons pas à nous occuper ici de

l'éclectisme. Quant à M. Renan, il ne sera pas médiocrement surpris de cette parenté inattendue. Il semble même que notre auteur ait quelque embarras à la justifier. — Hegel a employé toute la puissance de son génie à *expliquer* par les lois de la dialectique les réalités de la nature et de l'histoire. M. Renan n'est et ne veut être en ce monde qu'un *spectateur* désintéressé. Qu'est-ce donc qui a pu entraîner M. Hello à cet étrange rapprochement ?

La seconde partie de l'ouvrage est beaucoup moins piquante que la première. Le procureur s'y efface devant le missionnaire, et le missionnaire y caresse une trop grosse ambition. Il ne s'agit de rien moins que de ramener l'Allemagne à la communion catholique. Ceci sans doute fera sourire. On s'égayerait plus encore à parcourir les trois chapitres par lesquels M. Hello veut démontrer la supériorité du dogme catholique sur le système de Hegel. — Le style lui-même est des plus curieux. Tantôt M. Hello découpe sa pensée en de brefs alinéas, qui doivent résumer par voie d'aphorisme quelque capitale vérité. Tantôt il la délaie en de longues tirades, où les images, empruntées aux mathématiques et à la physique, se mélangent sans goût aux expressions du mysticisme le plus ardent. Tantôt enfin il combine les deux genres pour en accroître l'effet. Il nous en coûte de troubler les espérances de M. Hello. Mais si mal renseignés que nous puissions être, nous avons des raisons de craindre qu'un appel aussi généreux ne demeure inutile. Ces pauvres Teutons ne songeront pas même (et en ceci ils auront grandement raison) à récompenser par le martyre les efforts du nouveau Winfried.

Plus modeste dans ses prétentions, M. VEUILLOT [1] abandonne prudemment l'Allemagne aux Allemands. Le rédacteur de l'*Univers* a d'ailleurs assez à combattre autour de lui. Il lui faut pourfendre quelque malin article de M. de Sacy, ou démontrer à la *Presse* l'excellence du pouvoir temporel réclamé par la papauté. Entre deux luttes, M. Veuillot se reconforte en écrivant, d'une plume tout épiscopale, un morceau d'édification pure sur le prince des apôtres. Sur le pouvoir temporel des papes, M. Veuillot soutient les thèses que voici. La révolution désire vainement la suppression de cette puissance, car c'est 1° une institution inébran-

[1] *De quelques erreurs sur la papauté* (saint Pierre ; — les papes d'Avignon ; — Clément XIII et Clément XIV ; — le pouvoir temporel des papes), par Louis VEUILLOT, rédacteur en chef de l'*Univers*. 2me édition ; 1 vol. in-24. Paris, Gaume frères et Duprey, 1859.

lable; 2° une institution trop utile à l'Église pour que Dieu ne la conserve pas; et 3° une institution indispensable à l'humanité. Si nos révolutionnaires parvenaient à l'ébranler tant soit peu, leurs neveux eux-mêmes s'emploieraient à réparer le dégât. — Ce qui est plus agréable, c'est la guerre que M. Veuillot fait aux *Débats*. « Le malheur de M. de Sacy, nous dit-il, est d'avoir achevé ses humanités à une époque où l'on ne savait pas l'histoire du moyen âge..... Il s'est trouvé de suite engagé dans la polémique contre la réaction historique et religieuse dont il a vu l'aurore. De là des habitudes d'esprit hostiles, et peut-être de certains ressentiments. Il a pu faire le serment d'Annibal La science et la raison publique n'en ont pas moins marché dès lors. » Nous croyons bien que M. de Sacy n'a pas une sympathie très-marquée pour le moyen âge et son histoire. Il en saura toutefois assez pour mettre à une rude épreuve l'érudition de M. Veuillot, qui ne défend l'Eglise et la papauté du quatorzième siècle qu'en confondant à plaisir toutes les époques. Mais M. Veuillot n'est pas homme à se laisser intimider. « A toutes les conclusions que l'on prétend tirer de faits isolés, ou troublés et corrompus, la véritable histoire répond par vingt démentis victorieux. Elle semblerait les appuyer, loin de les démentir, que la raison devrait croire à l'infidélité de l'histoire plutôt que de mettre en doute la parole de Jésus-Christ qui a si clairement fondé la principauté de saint Pierre, et qui a si clairement promis d'être avec lui jusqu'à la fin des temps. Devant les obscurités de l'histoire, disons-nous sagement que nous savons mal, qu'un jour nous saurons mieux, qu'un jour quelque témoin irrécusable viendra justifier l'Eglise et attester que Dieu a tenu son serment. » Ce paradoxe-là ne mérite-t-il pas d'être enregistré, même après tous les paradoxes de l'*Univers ?*

M. Rupert ne le cède point en résolution à son vaillant confrère. A l'en croire, « les mesures de sévérité et de répression n'ont jamais été de la part de l'Église qu'en raison du caractère agressif de l'erreur, du péril de subversion qu'elle constituait au milieu de la société, et du degré de mauvaise foi et d'obstination volontaire qu'il fallait bien reconnaître chez les ennemis de la doctrine et de la paix de l'Église. » C'est aussi le principe dominant dans l'ouvrage anonyme auquel M. Rupert a bien voulu mettre une préface [1]. L'auteur voit avec chagrin que des préventions trop

[1] *L'Eglise et la Synagogue*, par L. Rupert, rédacteur de l'*Univers*. 1 vol. in-12. Paris, Casterman, 1859.

favorables aux juifs tendent à présenter sous un faux jour la conduite de l'Église à l'égard de la nation réprouvée. Au moyen âge comme dans les temps modernes, l'Église toujours provoquée a dû se défendre contre les juifs ; mais elle l'a fait avec une modération vraiment évangélique. Quelques violences regrettables ne doivent être attribuées qu'aux individus. Elles perdent d'ailleurs de leur gravité quand on les compare aux atrocités sans nombre auxquels les juifs se sont livrés. — L'auteur refait ainsi pas à pas la lugubre histoire des juifs au moyen âge. Avec une patience digne d'une meilleure cause, il entasse, en les commentant, les maximes les plus haineuses de la synagogue, et mêle, sans critique aucune, à des faits assez exacts une foule de renseignements suspects et de contes à dormir debout. Nous n'avons pas rencontré moins de trente-six historiettes d'enfants égorgés par les juifs aux fins d'embellir leurs fêtes ou de servir à de magiques opérations.

Nous avons eu déjà dans cette Revue l'occasion de dire, en parlant des travaux récents de M. Baudrillart, combien nous apprécions l'influence du point de vue moral sur la tractation des problèmes matériels que l'étude des sociétés humaines conduit à résoudre ; l'Académie des sciences morales et politiques de Paris était sans doute dans la même pensée lorsqu'elle a posé la question à laquelle M. Rondelet prétend répondre. *Déterminer les rapports de la morale avec l'économie politique*[1]. Notre sympathie est donc pleinement acquise à celui qui des faits remonte aux principes et démontre que l'économie politique doit interroger les sciences philosophiques pour éclairer à leur lumière la portée des données statistiques. La première, suivant M. Rondelet, étudie les conditions matérielles de la société ; les autres en étudient les conditions morales ; il y a selon lui pour les nations comme pour les individus une science des rapports du physique et du moral. Nous ne nous étonnons point, en conséquence, que l'Académie des sciences morales ait donné sa haute approbation au mémoire que nous analysons ; mais à l'envisager au point de vue scientifique, nous nous joignons aux reproches que le savant rapporteur de l'Académie a cru devoir lui adresser. Nous avons trouvé de l'exagération dans la manière dont il apprécie le rôle respectif des faits et de la théorie morale, anéantissant en quelque sorte les premiers devant la seconde ; nous n'avons pas jugé la logique suffisamment serrée ; des erreurs et de re-

[1] *Du spiritualisme en économie politique*, par M. Antoine Rondelet, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. 1 vol. in-8°. Paris, 1859.

grettables lacunes nous ont apparu ; en somme, cet ouvrage nous a semblé plus édifiant qu'instructif; il enseigne à l'homme à contempler de haut les vicissitudes de la fortune plus qu'il ne le guide dans l'art de dominer autant que possible ces vicissitudes. L'auteur nous paraît avoir en tout ceci oublié qu'il s'agit au fond d'une science de faits et d'expérience, d'une science qui en masse se propose un but utilitaire, mais de laquelle on a droit d'exiger qu'elle respecte les lois de la morale, et qu'en travaillant à satisfaire les exigences du corps elle n'oublie jamais de se soumettre à celles de l'âme. L'économie politique a pour objet un fait social ; c'est là son point de vue direct ; le fait moral n'y agit qu'indirectement, la dominant comme il domine tout acte humain ; il n'est là qu'un auxiliaire, et la base scientifique est ailleurs. C'est donc à tort, suivant nous, que l'auteur prétend résoudre les plus essentielles questions de l'économie politique par la morale seulement et non point par l'étude expérimentale des faits sociaux. — Donnons quelques exemples. — Comment l'auteur traite-t-il la question des machines? Cède-t-il, comme notre illustre de Sismondi, à l'action du sentiment qui montre l'ouvrier gémissant au moment où elles viennent le remplacer ? Nullement ; il établit qu'à la longue elles multiplient le nombre des travailleurs, augmentent leur salaire, leur demandent un travail qui occupe sans user et fournissent à la masse des consommateurs des produits moins chers que ne le pouvaient faire les corps de métiers. Très-bien, mais ne dites pas que c'est là de la morale ; ces questions sont des questions de chiffres et de faits uniquement : elles supposent l'action de l'avenir, la résignation et la soumission demeurant à l'usage exclusif des malheureux qui momentanément sont exposés à souffrir. — Que devons-nous penser de la solution que donne l'ouvrage à la difficile question du luxe? Peut-il y avoir quelque précision dans sa distinction d'un luxe vrai et d'un luxe faux, le premier moral, le second immoral? Nous ne le pensons pas ; il va sans dire que toute consommation contraire aux lois de la morale doit être proscrite, qu'elle soit du luxe ou qu'elle ne le soit pas ; mais, cela posé, il est peu aisé de définir le luxe moral et l'auteur convient lui-même que les limites ne sont pas faciles à indiquer ; la raison en est simple : tout luxe est en réalité plus opposé encore aux conseils de l'économie politique qu'à ceux de la morale ; mais comme il est inévitable, qu'il a certains avantages positifs, et qu'il peut au fond se concilier avec la conduite la plus régulière, il est bien inutile de chercher à lui assigner des limites scientifiques ; félicitons une nation où le luxe est chose rare et se montre peu conta-

gieux ; plaignons celle où il devient effréné et où chacun s'efforce de renchérir sur son voisin. — Nous avons inutilement cherché dans l'ouvrage la doctrine de l'auteur sur le sujet de la charité ; certes, il valait la peine d'être examiné, car en ce sujet on est exposé à rencontrer non plus l'accord, mais au contraire l'antagonisme du sentiment moral et de la science économique ; l'auteur entend-il subordonner cette dernière au premier et autoriser même l'exercice imprudent de la charité ? A-t-il par devers lui quelque moyen de concilier les deux influences ? Il eût été bon de le dire ; cette lacune est regrettable. — Excellente tendance, tractation faible, telle est en résumé notre opinion sur ce travail.

M. Vivien a occupé à diverses reprises les plus hautes fonctions de l'ordre administratif en France ; cette circonstance, jointe à son goût particulier pour ce genre d'études, l'a rendu particulièrement maître des questions importantes concernant l'administration de son pays ; aussi l'ouvrage dont nous annonçons la troisième édition [1] mérite-t-il à un haut degré la confiance générale. On y trouve en effet un tableau exact et complet du régime admis en France et des modifications diverses que ce régime a subies depuis 1789 jusqu'à la constitution de 1852 ; la partie d'exposé y est dominante, sans exclure cependant des discussions générales ; le style est clair, simple, suffisamment concis, de telle sorte que l'ouvrage se fait lire avec un véritable intérêt. — Il doit nécessairement arriver que l'auteur rencontre chemin faisant des sujets délicats à traiter et de hautes questions sociales à discuter ; un ou deux exemples nous mettront à même de bien juger les tendances de ses Études.

Dans le premier volume nous trouvons traitée la question de la centralisation administrative, très-grande en France, comme chacun sait, trop grande même aux yeux de celui qui l'envisage d'une manière philosophique. Est-il convenable, en effet, que la moindre commune pour la moindre amélioration ait besoin de recourir à l'autorité centrale et d'en obtenir une autorisation spéciale ? Nous ne saurions le croire. Quand nous passons en revue les droits que la civilisation parvient à conquérir, nous y trouvons un ordre de succession parfaitement net, en tête les droits individuels, puis les droits civils, puis les droits municipaux, enfin les droits politiques ; la liberté individuelle, le respect pour la propriété, les libertés communales, l'influence politique, s'obtiennent à la longue les uns après

[1] *Études administratives*, par M. Vivien, membre de l'Institut. 3me édit. 2 vol. in-8°. Paris, 1859.

les autres, chacun de ces droits s'appuyant sur ceux qui précèdent et ne devant pas les devancer. Or qui pourrait nier qu'en France on a cherché à réaliser de plein saut la dernière de ces conquêtes sans avoir auparavant assuré la troisième? On a institué des chambres et un parlement, et on a laissé les communes entièrement asservies ; ne serait-ce point là en partie la cause des perturbations qu'a subies cette grande nation, ne pouvant que difficilement satisfaire les besoins locaux et journaliers, qui pour les masses constituent le bonheur social ? M. Vivien ne se trouve pas fort à l'aise en face de ce sujet ; il définit parfaitement bien ce qui doit rester dans le lot du gouvernement, mais il ne peut s'empêcher de remarquer que ce lot a absorbé une foule de choses qui devraient en sortir, et cependant il y réfléchit à deux fois avant de demander le bouleversement de l'ordre admis en France. « La propension naturelle de tous les pouvoirs à « s'accroître, le goût de la domination, la vanité qu'inspire une autorité « discrétionnaire, la paresse des agents, les habitudes du public, tout a « contribué à faire de la centralisation en beaucoup d'occasions un obstacle, « une entrave, une source de difficultés et de lenteurs. » A ces inconvénients, que l'auteur énumère lui-même, il oppose quelques palliatifs tendant à rendre la centralisation plus expéditive, plus simple, plus accommodante. Cela serait-il suffisant ? Nous ne le pensons pas, et nous sommes convaincus que la France gagnerait beaucoup en émancipant les communes tout en réservant les moyens d'empêcher les abus.

Dans son second volume, M. Vivien aborde une question plus importante encore que celle dont nous venons de parler, celle de la liberté religieuse; il se montre en ce point très-franchement libéral. En France la liberté de conscience est complète, et nul ne peut être molesté pour ses opinions religieuses s'il ne se montre ni agressif, ni immoral ; mais la liberté des cultes n'y existe pas; les cultes reconnus et salariés sont protégés et soutenus par l'État en tant qu'ils ne font aucune tentative d'agrandissement ; mais s'ils veulent tenir des assemblées hors des locaux existants ou construire de nouveaux temples, ils doivent en obtenir l'autorisation ; de là résultent évidemment deux choses : la première, que l'exercice d'un droit essentiel dépend du caprice de l'administration en ce qui concerne les cultes reconnus ; la seconde que ce droit lorsqu'il prétend s'exercer sous forme de dissidence est habituellement méconnu et entravé. — M. Vivien n'hésite pas à condamner cette double conséquence et à réclamer en faveur des principes admis en 1848, la constitution d'alors ne faisant entre les cultes reconnus par la loi et ceux qui ne l'étaient point d'autre distinc-

tion que celle relative au salaire de leurs ministres, et permettant à chacun de professer librement son culte, sauf à l'autorité légale chargée de la police municipale à exercer sur les lieux des réunions la surveillance qui lui appartient en pareille matière. M. Vivien rend compte scrupuleusement des variations qu'a dû subir à chaque révolution nouvelle la liberté du culte, mais il omet de dire ce qui est advenu de cette liberté sous la constitution de 1852 ; on sait que toute réunion religieuse de plus de vingt personnes a été définitivement placée sous la prohibition du Code pénal, et qu'aucun nouveau lieu de culte ne peut s'élever sans autorisation ; il est vrai que cette autorisation a été rendue plus facile et moins exposée au caprice par un décret récent qui en confère le droit à l'autorité supérieure, au centre du gouvernement. Là, sans doute, est une amélioration réelle; mais l'admission du principe de la liberté vaudrait mieux encore.

Le but du travail de M. V. Bonnet[1] est d'exposer les causes qui peuvent amener des crises financières, plus spécialement les causes économiques à l'exclusion des causes politiques ou climatériques ; l'application des recherches qui y sont contenues est presque uniquement concentrée sur la dernière crise, celle de 1857 ; c'est avec raison, suivant nous, que l'auteur explique cette crise par des besoins extraordinaires nés de la disette et de la guerre, par un mouvement industriel inusité, par des spéculations énormes et par conséquent imprudentes, par des opérations commerciales entreprises sur une trop grande échelle ; de tout cet ensemble, M. Bonnet cherche, dans son point de vue spécial, à dégager deux influences purement économiques dont il fait l'objet particulier de sa discussion : 1° l'immobilisation du capital, savoir la tendance irrationnelle à dépenser en travaux généraux non-seulement le capital annuellement épargné, mais beaucoup au delà, et cela sans diminuer ses dépenses de consommation obligée ; 2° les abus du crédit, par l'usage immodéré des avances sur valeurs mobilières, des dépôts en comptes courants et des billets de commerce. Nous signalons sur ces trois derniers points des idées neuves et des conseils dont l'application partielle mériterait d'être prise en sérieuse considération ; nous remarquons également des doctrines justes sur l'influence des découvertes de mines aurifères, sur celle de la spéculation et en général de la recherche avide d'un gain rapide ; on pourra trouver enfin

[1] *Questions économiques et financières à propos des crises*, par Victor Bonnet. 1 vol. in-8°. Paris, 1859.

dans l'opuscule de M. Bonnet d'abondants renseignements qui montrent en lui un économiste maître de son sujet ; nous ne doutons pas que, s'il entreprenait une histoire générale des crises financières, histoire aujourd'hui malheureusement rendue facile par le nombre de ces fâcheux événements, il y réussirait fort bien. — Nous lui soumettons cependant deux observations critiques : nous regrettons d'abord de n'avoir pas trouvé dans son travail cette parfaite limpidité de style qui fait l'un des mérites des économistes français ; l'emploi de termes techniques mal compris du public doit s'éviter lorsqu'il s'agit de propositions simples, susceptibles d'être énoncées en langage ordinaire tout aussi brièvement et beaucoup plus clairement ; nous découvrons en second lieu dans notre auteur une légère tendance à contredire ce qui est, en réclamant la liberté là où la loi et l'usage établissent des restrictions, et au contraire des restrictions là où règne la liberté ; nous ne saurions, par exemple, approuver la critique sévère qui est faite de la loi anglaise de 1844 sur les Banques, loi dont l'exemple récent des États-Unis démontre la convenance générale et qui, en cas de nécessité, se modifie très-facilement ; nous trouvons aussi, contre l'avis de l'auteur, assez convenable la proportion établie par les usages entre la masse des billets au porteur mis en circulation, et la réserve métallique qui doit servir à leur payement. La liberté complète, laissée à l'émission de ces billets, ne nous semble pas sans inconvénient, et nous savons gré aux usages ou à la loi quand ils corrigent l'abus de cette liberté.

Parmi les nombreux ouvrages consacrés à l'histoire de l'empereur Napoléon Ier, que compte aujourd'hui la littérature historique de la France, il en est plusieurs qui jouissent à juste titre d'une grande réputation. M. Thiers est en première ligne ; nouvel Homère d'un nouvel Achille, il a écrit la grande épopée moderne, et son rôle d'homme d'Etat, sous la monarchie de Juillet, sera peut-être oublié des générations futures, qu'elles viendront encore chercher dans les pages qu'il a écrites l'histoire de la grande nation et de son héros.

Moins célèbre et moins volumineuse, l'œuvre de M. le baron MARTIN[1] n'est pas indigne de prendre une place honorable dans les sympathies du public. Vingt ans de travaux, un esprit ferme et droit, l'amour de la liberté et de l'ordre, une haute impartialité qui n'exclut pas l'admi-

[1] *Histoire de Napoléon*, par le baron MARTIN, de Gray. 2me édition. 3 vol. in-8°. Paris, Ledoyen, 1858.

ration et la reconnaissance pour les bienfaits, ont acquis ce droit à l'écrivain. Dans le récit rapide, sobre de détails oiseux et de redites inutiles, que le lecteur voit se dérouler devant lui, il y a sans doute des lacunes et des obscurités; la réorganisation des finances, le mouvement du commerce et de l'industrie à l'intérieur, les grands travaux de jurisprudence exécutés sous l'impulsion du chef de l'Etat, sont résumés avec une brièveté qui laisse parfois à désirer, tandis que les mouvements militaires, accumulés avec la rapidité qu'ils ont un jour de bataille, offrent souvent un tableau qu'il est difficile d'embrasser dans son ensemble. Mais si l'on songe que l'auteur, obligé de resserrer dans un cadre étroit une scène si grandiose, n'a omis aucun des éléments principaux de cette immense épopée, qu'il a su grouper avec talent les personnages et les faits, donner une peinture vivante du génie ambitieux et dominateur de l'empereur aux prises avec la haine de l'Europe, et avec les partis que la gloire des armes françaises ne pouvait consoler de l'absence de la liberté ou de l'exil de l'antique race royale ; si l'on se sent gagné, en avançant dans la lecture, aux sentiments mélancoliques avec lesquels l'écrivain raconte la grande catastrophe où vint s'abîmer un règne qui laissa la France épuisée, prête à recommencer sous des rois débiles l'ère des révolutions, on ne quittera pas le livre sans reconnaître que M. le baron Martin a fait une œuvre sérieuse et forte qui lui mérite une place honorable parmi les écrivains impartiaux et amis de la vérité.

Les monographies de canton sont à l'histoire nationale ce que sont les racines à l'arbre majestueux qui en tire sa grandeur et sa force. Si l'horizon des recherches est moins étendu, elles n'en sont que plus consciencieuses, et les fouilles plus profondes ; moins le livre trouve de lecteurs dans le pays, plus il rencontrera d'amateurs dans sa localité. Telle est sa raison d'être ; tels sont les succès que l'auteur est en droit d'espérer. M. DE LA FERRIÈRE[1], du sein de sa retraite dans le petit manoir de Percy, a interrogé les moindres détails du passé et la surface d'un sol plus fertile en cidre qu'en monuments et en objets d'arts. Chapelles, manoirs, écussons, légendes, etc., il a tout étudié, et le passé lui a répondu : « Mon père taille tout sarment qui porte fruit afin qu'il en porte

[1] *Histoire du canton d'Athis* (Orne) *et de ses commencements*, précédée d'une étude sur le protestantisme en Basse-Normandie, par M. le comte Hector de la Ferrière-Percy, de la société des antiquaires de Normandie ; in-8° de 500 pages. Paris, chez Auguste Aubry, rue Dauphine, 1858.

encore davantage. » Telle pourrait être la conclusion d'un livre qui nous montre le protestantisme faisant la fortune d'un pays en retour des longues persécutions qu'il y a endurées. Ce livre, grâce à la loyauté de son auteur, contient plus d'un enseignement de ce genre, et quelques documents précieux à recueillir pour l'histoire de la réforme en France.

La *Bibliothèque universelle* a déjà entretenu ses lecteurs des voyages de Livingstone et du nouveau monde qu'il a découvert dans le continent africain[1]. Traçant sa route au milieu des *terres inconnues* de nos atlas, il en a remplacé les *plaines sablonneuses* par un plateau élevé où coulent de grands fleuves, où des oiseaux éclatants, des fruits variés, un gibier abondant animent et embellissent de vastes forêts et de riches prairies. Au milieu d'une nature splendide et gracieuse vit, suivant notre voyageur, une population hospitalière, toute prête à recevoir les instructions du christianisme et le commerce que lui amèneront de larges cours d'eau probablement navigables jusqu'à la mer. Tout cela était nouveau pour nous, et explique l'ardente curiosité qui a accueilli la relation du missionnaire, et assuré à sa publication un des plus grands succès de librairie du siècle.

D'autres mérites d'ailleurs ajoutent à l'intérêt de ses récits. Rien n'est plus attrayant que sa manière de raconter sans apprêt, sans forfanterie, sans faux étalage de science. Chacun, instruit ou ignorant, peut voyager avec Livingstone, herboriser avec lui dans le désert, sous sa direction, rencontrer les lions, les troupeaux d'éléphants, de buffles et de gazelles, s'arrêter pour étudier ici un fruit étrange, là les mœurs ou l'histoire des peuplades auxquelles il enseigne la Parole de Dieu ; partout on l'accompagne sans fatigue, avec facilité, avec profit, avec curiosité. Peine, dangers, maladies, rien ne le rebute, rien ne l'effraie ; il poursuit tout naturellement sa marche à travers l'Afrique, calme, serein, intrépide, semant autour de lui la Bonne Nouvelle, prêchant la paix et l'anéantissement du commerce des esclaves, soignant les malades, et, par son sang-froid, sa fermeté, sa bonté, imposant son influence aux chefs de tribus et s'en faisant des protecteurs ou des compagnons dont quelques-uns s'attachent à ses pas avec le plus touchant dévouement.

Encourager des imitateurs à marcher sur ses traces, tel paraît être le

[1] *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe et voyages à travers le continent, de 1840 à 1856*, par le Rd Dr David LIVINGSTONE ; traduit de l'anglais, par Mme H. Loreau. Paris, Hachette et Cie, 1859; 1 vol. gr. in-8°.

seul but de ses récits, car il voyage non pour découvrir de nouveaux pays, mais de nouvelles âmes à sauver, de nouveaux peuples à civiliser. Avant de partir, il a étudié la médecine, l'histoire naturelle, les langues africaines et ces connaissances ajoutent un intérêt nouveau à sa relation.

Cette relation devait être bien traduite, et bien traduite elle devait perdre peu à la traduction. Celle de Mme Loreau a réussi à conserver le cachet particulier de l'auteur, et à nous donner une idée très-juste des qualités de son style, où une parfaite simplicité s'allie à un talent descriptif remarquable. De jolies planches, une carte bien dessinée ornent le beau volume de M. Hachette, dont le prix relativement peu élevé doit faire en France, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, un livre populaire accueilli avec empressement dans toutes les bibliothèques, et recherché avec un égal intérêt par toutes les classes et tous les âges des lecteurs.

M. de Banville est l'auteur des *Odes funambulesques*, qui ont eu dernièrement un assez grand succès de curiosité, et sa prose n'est pas moins extraordinaire que sa poésie. Nous ne dirons rien du choix parfois fort étrange des *Esquisses parisiennes, scènes de la vie*[1], et des fêtes dont Élodie de Luxeuil, Émerance, Thérèse, Henriette de Lysle, Irma Caron, Claire, Berthe, etc., sont les dames patronesses. Avec les aventures quelque peu singulières de ces dames, M. de Banville a fait un petit volume orné, comme frontispice, de trois amours en goguette, où le bon sens reçoit plus de crocs en jambe, où la morale *bourgeoise* est entourée de plus de casse-cous que dans bien des gros livres de mauvaise réputation. Mais quelle débauche d'épithètes, d'alinéas, de néologismes! Du haut en bas de l'échelle de la création, depuis les *femmes déchevelées et charmeresses* jusqu'aux *blondes éponges qui donnent le baiser glacé des eaux vives*, M. de Banville voit tout et surtout dit tout à sa manière, avec beaucoup d'esprit et d'entrain, comme aussi avec une prodigieuse originalité de style et de pensée. Mélanges saugrenus, inventions étonnantes, couleurs d'une vivacité inquiétante, rien ne manque à sa palette; mais si ses peintures ne sont que des *esquisses*, nous ne conseillerons à personne d'aller étudier les tableaux quand ils auront reçu leur dernier fini de la main du même peintre.

Tout le monde a lu et apprécié le *Roman d'un jeune homme pauvre*.

[1] Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859 ; 1 vol. in-12.

Ce roman a passé sur la scène[1]. Le canevas, les caractères sont assez connus pour qu'il soit peu nécessaire de les rappeler. A notre sens, les personnages ont perdu en passant du livre sur le théâtre. Leur couleur est moins marquée, l'impression résultant de leur jeu moins vive. Dans le roman, ils se faisaient mieux ressortir les uns les autres ; dans la pièce, ils offrent moins de fermeté, de vie, de vérité ; le type est moins parfait, la phrase moins incisive. Puisque nous avons commencé par les défauts, nous devons témoigner un regret, celui de la suppression complète de Mlle de Porhoët-Gaël, cette originale voisine des Laroque, cette vieille aimable et pauvre, mais qui portait si dignement la majesté du nom, de l'âge et du malheur. Pourquoi ne pas conserver ce personnage, qui amenait le dénouement naturel de la pièce ?

Les œuvres des auteurs dramatiques contemporains ont généralement le défaut d'être trop longues ; la pièce de M. Feuillet n'est pas exempte de ce reproche ; cela vient sans doute de ce qu'il a le plus souvent suivi de très-près le texte de son roman ; de là des scènes attrayantes à la lecture, mais qui manquent de vivacité au théâtre, où l'action doit avoir la première place. Il est vrai que ce défaut est racheté par beaucoup de naturel ; telles scènes, tels personnages, souvent inutiles pour le déroulement de l'intrigue fondamentale, ramènent le spectateur à la vie habituelle, laquelle, on le sait, n'est pas toujours essentiellement théâtrale.

Quant à la délicatesse de sentiment, à la finesse d'expression, au comme-il-faut dans le fond et dans la forme auxquels M. O. Feuillet avait habitué le public dans ses œuvres antérieures, *les Scènes et Proverbes,* on les retrouve au même degré dans sa pièce nouvelle.

LA LOI. *Première leçon d'un cours de philosophie morale professé à la Faculté des Lettres de Montpellier*, par Ch. JEANNEL[2].

En ouvrant son cours de philosophie morale, M. Jeannel a abordé l'examen de l'idée de la loi dans toute sa généralité, pour en venir à préciser les caractères de la loi morale proprement dite, et entrer ainsi en matière. Il a livré à l'impression ce préambule de son enseignement, et il en résulte pour nous une brochure intéressante. L'intérêt de cet écrit peut

[1] *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, comédie en cinq actes et sept tableaux, par Octave FEUILLET. Paris, Michel Lévy ; 1 vol. in-12.

[2] Brochure in-8° de 115 pages. Montpellier, 1858.

même être très-vif pour les hommes au courant des idées philosophiques contemporaines, et aptes, par conséquent, à discerner dans les pages de M. Jeannel des doctrines et des tendances qui ne sont point habituelles dans l'Université de France. C'est là, ce nous semble, le fait saillant qui résulte de l'écrit que nous annonçons, et celui, par conséquent, sur lequel nous fixerons l'attention du lecteur.

Le mot *loi* a une acception très-vaste, même en laissant de côté les lois civiles et politiques.

Il y a des lois de la nature qui ne sont que l'expression généralisée des faits, ou le mode de manifestation des phénomènes inconscients d'une matière inerte. Lorsque je dis qu'un corps obéit à la loi de la pesanteur, je dis seulement que ce corps se comporte comme tous les autres corps ; je rattache un fait particulier à un fait général, dans l'expression duquel l'irréflexion seule peut chercher l'indication d'une force ou d'une cause.

Il y a des lois de l'intelligence qui sont l'expression du mode de procéder de la pensée, en vertu de sa constitution, lois nécessaires comme celles de la nature, et dont la science logique est l'étude.

Il y a des lois de la liberté, règles dictées par la conscience à la volonté qui a le pouvoir de les violer, sans avoir la puissance de les détruire.

Telles sont les principales applications de l'idée de loi, dans la sphère de l'observation.

Mais qu'est-ce que la loi ? En présence de cette question, M. Jeannel n'hésite pas. La loi n'a pas d'existence par elle-même ; elle n'est pas un rapport abstrait entre les êtres : toute loi suppose un législateur. Lois de la nature, lois de l'intelligence et de la volonté, tout remonte à Dieu comme à sa source : « Dieu est la source de l'être et de la loi. »

Jusqu'ici les opinions de M. Jeannel ne se distinguent pas de celles de l'école spiritualiste, ou, tout au moins, de ce grand rameau de l'école spiritualiste qui croit sérieusement en Dieu. Mais il remonte plus haut dans son investigation. Il se demande . existe-t-il des lois pour Dieu ? et c'est ici qu'il émet des vues fort différentes de celles des philosophes éclectiques.

Y a-t-il des lois pour Dieu ? c'est-à-dire lorsque la volonté suprême agit, agit-elle en conformité de règles préexistantes ? Cette question n'est pas nouvelle. Sans la suivre dans l'antiquité et le moyen âge, on sait que Descartes se l'est posée très-nettement et qu'il l'a résolue très-nettement aussi, selon les habitudes de cet esprit qui faisait de la clarté et de la

distinction la règle suprême du vrai. Descartes donc affirme que nous devons concevoir Dieu comme la cause suprême de toute loi, et, par conséquent, comme indépendant lui-même de toute règle préétablie. Dieu, selon lui, était libre de faire que les trois angles d'un triangle ne fussent pas égaux à deux droits, tout aussi bien que de créer ou de ne pas créer le monde. « Les vérités métaphysiques, écrit-il à un ami, ont été établies de Dieu et en dépendent entièrement. C'est parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, et l'assujettir au Styx et aux destinées que de dire que ces vérités sont indépendantes de lui.»

Ainsi s'exprime Descartes, et ce n'est pas là, dans ses œuvres, une idée jetée en passant. Il y revient souvent et avec insistance. Dans la pensée de ce grand métaphysicien, il n'existe pas de lois pour Dieu, car Dieu est le créateur des lois aussi bien que des corps et des esprits.

Malebranche et Leibnitz ont voulu corriger Descartes sur ce point. Pour éviter, pensaient-ils, de placer de l'arbitraire dans l'idée de l'action divine, ils ont affirmé que la volonté suprême est régie par les lois de l'entendement éternel, et que l'acte créateur a réalisé le bien qui préexistait à cet acte. Cette théorie recélait dans son sein les germes du fatalisme qui n'ont pas tardé à se développer avec éclat. Toutefois l'école éclectique française l'a reproduite et défendue. A-t-elle réussi, en engageant la pensée dans cette voie, à fermer la route des abîmes auxquels cette voie avait conduit ; c'est ce qu'il serait trop long de rechercher ici. Bornons-nous à dire que M. Jeannel en revient, sur ce point de doctrine, aux pensées de Descartes, et y revient d'une manière très-décidée.

« Nous concevons, dit-il, un libre arbitre qui s'exerce éternellement avec une indépendance absolue. C'est le libre arbitre de Dieu.» Il ne se contente pas d'affirmer, il développe sa pensée, prévoit les objections et y répond :

« Nous pourrions être induits à croire que les conceptions de l'intelligence de Dieu et les décisions de sa volonté sont marquées du sceau de la nécessité, en considérant d'une part l'absolue perfection de l'intelligence divine qui, étant incapable d'erreur, ne peut pas concevoir autre chose que la vérité parfaite, et, d'autre part, l'absolue perfection de la volonté divine qui, étant souverainement puissante et éclairée d'une lumière sans ombre, ne connaît pas l'hésitation, et se décide éternellement et inévitablement pour le bien.

« Mais, d'une part, la vérité absolue, éternel objet de la pensée de Dieu, c'est Dieu lui-même, c'est la conscience de son essence et de sa

toute-puissance créatrice. Même les êtres créés par lui, il les pense, il les voit en lui-même sans les subir. La pensée qu'il leur consacre ne les attend pas, ne les va pas chercher, au contraire. elle est pour eux la source de l'être. La vérité absolue ne s'impose donc pas à Dieu comme une nécessité, puisque la vérité absolue, il la constitue par sa pensée même, et il la possède, non pas dans la nécessité, mais dans l'indépendance. De quelque biais qu'on s'y prenne, on n'arrive jamais qu'à une nécessité qui est lui-même, et que nous ne pouvons logiquement séparer ni distinguer de lui-même.

« D'autre part, dire que Dieu ne peut vouloir le mal, ce n'est pas introduire une nécessité régulatrice portant atteinte à son libre arbitre; c'est exprimer l'incohérence et la contradiction radicale de l'idée d'un mal quelconque et de l'idée de Dieu. Nous affirmons donc en toute assurance qu'aucun mal ne vient de Dieu, comme nous dirions qu'aucun mal ne vient du bien; mais nous ne pouvons transformer la contradiction des termes dont nous nous servons pour exprimer qu'une manière d'être est telle et non telle, en une prétendue nécessité à laquelle Dieu même serait soumis. D'ailleurs le libre arbitre ne consiste pas dans la possibilité de l'erreur ou d'un mauvais choix, mais dans l'initiative intelligente et dans la puissance personnelle de l'agent; en sorte que les lumières et la puissance, loin d'être une entrave pour le libre arbitre, en sont, au contraire, les conditions primitives, et, portées à l'infini, elles le complètent et le rendent parfait.

« Dieu est donc le type de la liberté. Il a créé dans la mesure qu'il lui a plu, dans le degré de perfection qu'il lui a plu. Il pouvait créer plus tôt, plus tard, créer moins, créer davantage, créer dans d'autres conditions que nous ne pouvons même pas soupçonner. Toute création, quelle qu'elle soit, est bonne, par cela seul qu'elle émane de Dieu, et, entre les degrés innombrables de l'échelle à parcourir, depuis la création d'un atome brut jusqu'à la création d'un homme ou d'un ange, il n'y en a aucun auquel nous puissions attacher de force la préférence de Dieu, sans porter atteinte à la plénitude de son libre arbitre. L'optimisme de Leibnitz, qui considère la création actuelle comme la meilleure des possibles, est une hypothèse téméraire. C'est une concession à notre orgueilleuse prétention de tout comprendre. Le choix de Dieu n'est pas astreint à réaliser ce que nous concevons être le meilleur.»

Nous pourrions citer d'autres passages dans le même sens. Si M. Jeannel s'occupe aussi longuement d'une théorie de cet ordre dans un simple

discours d'introduction dont la philosophie morale est le thème, on ne peut l'accuser de faire de la métaphysique hors de propos. Il ne perd pas son sujet de vue ; il le prend seulement de haut, et il a raison. De la doctrine de Dieu à la morale, le passage, s'il n'est pas immédiat, est au moins naturel et nécessaire. M. Vacherot s'aventure beaucoup trop dans une publication récente[1], lorsqu'il affirme que « c'est une *vérité bien établie* aujourd'hui que la science de Dieu et la science de l'homme sont deux sciences parfaitement distinctes et indépendantes, » et que « quelque idée qu'on se fasse de la théologie, il reste *démontré* que ni la psychologie, ni la morale n'ont à y chercher leur fondement. »

Ces paroles du savant historien de l'école d'Alexandrie rappellent un peu le procédé de M. Renan, qui déclare certaines et indubitables les thèses les plus contestées, celles dont il est permis de dire, jusqu'à preuve du contraire, qu'il aura grand'peine à fournir des preuves satisfaisantes. Les assertions de M. Vacherot que je viens de citer ne sont, dans tous les cas, ni établies, ni démontrées pour M. Jeannel, qui explique comme suit ses motifs pour avoir traité *ex-professo*, dans son discours, de la liberté divine. « Nous avons insisté sur ce point parce qu'il est capital. La nécessité et la moralité sont comme deux pôles extrêmes ; on ne peut se rapprocher de l'un sans s'éloigner de l'autre. Toutes les fois que l'on introduit dans l'essence de Dieu le moindre élément restrictif du libre arbitre divin, cette restriction retombe immédiatement sur l'homme pour amoindrir encore son libre arbitre, déjà précaire, et décharger d'autant sa responsabilité. »

Nous venons d'indiquer ce qu'il y a de plus digne d'intérêt dans l'écrit de M. Jeannel à nos yeux, et, si nous ne nous trompons, aux yeux de l'auteur lui-même. Sa thèse théologique n'est pas nouvelle dans la philosophie française, puisqu'on la trouve chez Descartes ; elle n'est pas, de nos jours, un fait isolé, puisqu'un philosophe suisse, M. Secrétan, l'a développée naguère avec une grande puissance de talent[2], mais chez un professeur de l'université de France, elle est la marque d'un esprit indépendant.

Nous pouvons dire, sans entendre nous prononcer ici sur le fond du débat, que nos sympathies sont acquises à M. Jeannel, et nous nous prévaudrons de cette sympathie même pour lui adresser une critique, en

[1] *La métaphysique et la science*, tome II, page 672.

[2] *La philosophie de la liberté*, par Charles SECRÉTAN. 2 vol. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1849.

toute liberté. Il se permet parfois un ton de dénigrement qui nous paraît hors de place. Quelle que soit, par exemple, son opinion sur le kantisme, il ferait mieux de ne pas nommer Kant « le sophiste de Kœnigsberg. » Ce sont là des procédés de parole, qu'il vaut mieux abandonner à M. Joseph de Maistre, sans lui faire concurrence. Ce qui peut rester de disposition au respect dans les intelligences contemporaines demande à être ménagé. Les grands hommes devraient être attaqués, même par leurs adversaires les plus décidés, avec la considération à laquelle a droit le génie.

La Guerre de Crimée, par L. Baudens[1].

M. Baudens, inspecteur du service de santé, partit pour l'Orient en septembre 1855 ; il n'a donc pas assisté, comme le titre de son ouvrage le pourrait faire croire, à la guerre de Crimée. Sébastopol était prise, le feu de l'ennemi n'éclaircissait plus les rangs des soldats français, mais les fièvres pernicieuses, la dyssenterie, le choléra, le scorbut et le typhus les ravageaient plus cruellement que ne l'avait pu faire la mitraille des Russes: aussi restait-il un champ d'études vaste et fertile pour un homme en mesure de connaître tout, et de se faire rendre un compte exact de l'état des hôpitaux et des ambulances. Malheureusement l'administration supérieure fut mal inspirée dans le choix de son inspecteur.

Poussé plutôt par la faveur à la haute fonction qu'il occupait, M. Baudens n'a jamais été un homme scientifique ; peu scrupuleux dans ses observations, dépourvu d'érudition, s'attribuant sans gêne les découvertes d'autrui, écrivant plutôt pour le vulgaire que pour des lecteurs compétents, M. Baudens n'a jamais fait autorité en chirurgie ou en médecine ; il a toujours été moins préoccupé de faire avancer la science par des travaux sérieux que d'attirer sur lui l'attention du public par des mémoires communiqués à l'Institut, mémoires où il donnait toute carrière à sa vive et brillante *imagination*.

A propos de l'expédition de Crimée, M. Baudens, dans l'intention de s'adresser, de se révéler à un plus grand nombre de lecteurs, a mis au jour un livre à la fois historique, politique, statistique, géographique et médical ; pour nous, il a manqué son but.

On ne lira qu'avec fatigue et on abandonnera bientôt un itinéraire de

[1] Deuxième édition. Paris, Michel Lévy frères, 1858 ; 1 vol. in-12.

Marseille à Balaclava, et une histoire de la guerre de Crimée, de l'expédition de la Dobrutcha jusqu'à la rentrée des troupes, itinéraire et histoire que l'on a lus tant de fois déjà, écrits par des auteurs qui avaient au moins le mérite d'avoir assisté aux événements qu'ils racontent.

Quant aux savants et aux médecins, ils seront arrêtés à chaque ligne par des allégations sans preuves et des prétentions blessantes. A en croire M. Baudens, il a tout découvert, tout inventé en médecine et en chirurgie; lui seul sait faire, et seul a droit de juger. La partie prétendue scientifique de ce livre ne pouvait servir qu'à accroître la clientèle de l'auteur, en le posant comme le maître par excellence, le bienfaiteur de l'humanité, le régénérateur de la chirurgie.

Malgré ces critiques générales, il faut reconnaître que M. Baudens réclame, avec une insistance digne d'éloges, la vulgarisation des lois de l'hygiène parmi les officiers de tous rangs. Il est plus aisé de prévenir les maladies que de les combattre lorsqu'elles se sont développées, et c'est au défaut, au manque presque absolu des connaissances hygiéniques les plus élémentaires qu'il faut attribuer la mortalité énorme qui sévit sur les armées en campagne. L'étude de l'hygiène devrait être imposée non-seulement aux officiers de santé, mais encore aux officiers de toutes armes, aux employés de l'intendance, ou même aux sous-officiers qui peuvent, mieux que personne, s'assurer que le soldat prend pour sa conservation personnelle les précautions nécessaires.

L'hygiène est une science que l'officier devrait posséder pour le moins aussi bien que la tactique; on perd moins d'hommes par une fausse manœuvre, ou même par une défaite, que par une épidémie. Telle est la pensée qui domine la seconde partie du livre de M. Baudens, cachée malheureusement sous une foule de détails étrangers à la question.

L'auteur cite plusieurs faits à l'appui de ses remarques; le plus important a trait au 81me régiment de ligne, dont l'effectif resta presque au complet, grâce à la sollicitude du colonel, M. de Clonard, qui soigna ses soldats comme s'ils étaient ses enfants: *il a su éloigner la nostalgie et les maladies, entretenir la gaieté et la santé*. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de rapporter tout le passage qui concerne les mesures prises par ce colonel pour assurer le bien-être de ses troupes.

Autre exemple. De deux régiments partis ensemble du camp de Saint-Omer, arrivés ensemble en Crimée, campés l'un à côté de l'autre, ayant fait le même service et n'ayant jamais été au feu, l'un, au bout de quatre mois, avait conservé 2224 hommes sur 2676, l'autre 1239 seulement sur 2327.

A ce sujet, M. Baudens s'étonne avec raison que, tandis que dans les régiments de cavalerie des récompenses sont accordées aux colonels qui conservent le plus de chevaux, rien de pareil n'ait lieu dans l'infanterie pour stimuler le zèle des officiers supérieurs. Serait-ce, hélas! qu'un cheval coûte de l'argent, tandis qu'un homme mort ne coûte que des larmes, et que ce n'est pas l'intendance qui les verse?

Comme dernière preuve de l'influence de l'hygiène sur la santé des armées, M. Baudens cite l'immunité presque complète dont, en 1856, a joui l'armée anglaise qui, instruite par les désastres de 1855, avait modifié complétement son habillement, sa nourriture et ses campements; elle a échappé au scorbut, aux fièvres et au typhus, tandis que les Français perdaient 19 pour 100 de leur effectif. En effet, bien que la Crimée soit, à part quelques localités marécageuses, un pays sain, l'armée française a perdu, du 10 avril 1855 au 10 août 1856, 35,479 hommes par les maladies; pendant le même temps, le feu de l'ennemi ne lui a enlevé que 7545 soldats.

En médecine, la seule conclusion importante est celle-ci : l'auteur se range à l'opinion de ses collègues du corps de santé, sur la non-identité au point de vue anatomo-pathologique du typhus et de la fièvre typhoïde.

Relativement à la chirurgie, M. Baudens rappelle les heureux résultats dus à l'usage de la glace pour le traitement des plaies par armes à feu, et à l'emploi du chloroforme pour les opérations de tous les genres; 30,000 fois, au moins, le chloroforme a été administré tant en Crimée qu'à Constantinople; aucun accident n'a eu lieu.

L'auteur termine en rappelant les souffrances éprouvées par les médecins attachés à l'armée. Ainsi, en quatre mois seulement, du 1er février au 31 mai 1856, sur 107 docteurs affectés au service des ambulances, 67 ont eu le typhus, 21 sont morts. Combien d'autres ont succombé avant ou après cette époque, en Crimée, à Constantinople, à Eupatoria, ou y ont contracté des infirmités incurables! Jamais les officiers de santé n'ont fourni de plus nombreuses victimes; mais la France, qui sait cependant récompenser tous les services, les a privés des bénéfices de la loi, qui double les pensions de retraite et les avantages accordés aux veuves et aux orphelins des officiers de l'armée; les médecins civils ont été obligés de faire entre eux une souscription pour venir au secours des familles de leurs confrères victimes de leur dévouement modeste et de leur abnégation méconnue.

Dr A. Bt.

Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie, par Nicolas de Gerebzoff[1].

Sous le titre modeste que nous venons de reproduire, l'auteur a su traiter tous les points qui se rattachent à son sujet de manière à ne pas y laisser de lacune. Il donne d'abord l'histoire politique des événements dont la Russie a été le théâtre, des renseignements sur la fameuse classe des boyards, sur l'histoire de l'Eglise de Russie, et sur les contre-poids que rencontrait le pouvoir des anciens tzars. M. de Gerebzoff nous apprend qu'ils avaient l'habitude de convoquer des espèces d'états généraux, députés des corps de la nation, même des paysans, et qui étaient simplement les conseils du prince, de sorte que la promulgation des lois était précédée de la formule : « Le tzar a proposé, les boyards ont décidé et le patriarche a béni. » Les boyards, en fort petit nombre, étaient les conseillers du tzar ; c'était une pairie non héréditaire. M. de Gerebzoff nie l'existence d'une ancienne aristocratie autre que les descendants très-nombreux de l'ancienne famille de Rurick et de certaines familles princières d'origine étrangère, les uns et les autres désignés sous le nom de *familles généalogiques*. Pierre le Grand, le premier en créant une noblesse par la hiérarchie des charges publiques, le rang ou *tchine*, en étendit prodigieusement le cercle. Le patriarche était originellement élu par un concile d'évêques, et avait ses propres boyards. M. de Gerebzoff entre dans de grands détails sur l'organisation, le personnel et le matériel militaire, et sur l'église au temps des tzars ; il insiste avec beaucoup de raison (I, p. 337) sur le *mire* ou institution communale, si peu connue, si peu comprise des occidentaux, malgré les détails qu'en a donnés le baron de Haxthausen, et qui fait une vie à part aux paysans russes. Il insiste aussi sur l'ancien classement du peuple en hommes libres, en serfs et en esclaves, et nous apprend que, sous Ivane IV, *le Terrible*, la peine de mort attendait le faussaire qui avait forgé un titre pour s'attribuer la propriété d'un homme primitivement libre. M. de Gerebzoff tend à nous montrer qu'au moyen âge, antérieurement à Pierre le Grand, sa patrie n'était guère plus barbare que l'Occident ; il compare certaines institutions fort dignes d'éloges dont elle jouissait alors avec les mauvaises lois, l'anarchie de l'Occident et les actes de barbarie dont il était aussi le théâtre ; il fait un tableau brillant de l'instruction en Russie, même pendant la période des Tatars.

[1] Paris, Amyot, 1858 ; 2 vol. gr. in-8°.

Il rompt de même avec les traditions établies sur Pierre le Grand. L'héroïsme avec lequel ce souverain se fit charpentier, forgeron, chirurgien lui paraît un puéril enfantillage; les étrangers qui ont coopéré à son œuvre, des aventuriers; Saint-Pétersbourg était une *inutile fantaisie*, et les canaux qui alimentent son commerce ne sont comptés que pour ce ce qu'ils ont coûté; le servage ne daterait que de son règne, et serait l'œuvre des ordonnances qu'il promulgua de 1697 à 1707; celle qui accompagna le recensement de 1718 aurait mêlé dans un esclavage universel toute la population rurale de l'empire, le paysan, le serf et l'esclave. M. de Gerebzoff prétend en outre que Pierre, après son voyage en France, fut animé du désir d'imiter ce pays, et ne devint libertin que par l'exemple de la dépravation de la régence. Nous avions au contraire pensé que, si Pierre s'était abstenu de venir en France, où les portes lui eussent probablement été aussi bien ouvertes par Louis XIV que par le régent, c'est qu'il avait peu de penchant pour le caractère théâtral de ce souverain, et qu'il lui préférait avec raison le caractère pratique de la civilisation hollandaise. « Rappelez-moi, disait-il à sa suite, de citer à nos popes l'exemple de ce bon curé qui élève des abeilles. »

Le plus grand grief de M. de Gerebzoff contre Pierre est d'avoir affecté tant de mépris pour le clergé russe tel qu'il était alors, et de s'être éloigné des antiques coutumes nationales; il n'admet pas qu'il pût y avoir à corriger quelque chose aux mœurs d'un peuple qui jeûnait deux cents jours de l'année (II, p. 170). La Russie, selon lui, n'a souffert que de l'exemple des étrangers. « La réforme de Pierre Ier détacha la partie supérieure de la nation qui fut entraînée vers l'Occident par l'invasion des nouvelles mœurs; le reste fut plongé dans une torpeur qui l'empêcha de manifester le moindre indice de vitalité pendant un siècle et demi. Mais enfin, la jeune sève, ramenée à la vie, circule dans toutes les branches, et le tronc reprend toute sa première vigueur. »

L'empereur Nicolas fut à la fois le partisan et le protecteur zélé et sincère de l'orthodoxie, le représentant le plus fier de l'autocratie, et un patriote qui rendait un culte fervent à la nationalité russe (II, p. 178). Nicolas fut, en effet, le premier empereur éminemment russe, et ceux qui ont pu suivre les actes de son administration intérieure savent que cela ne voulait pas dire rétrograde. M. de Gerebzoff est aussi un *vieux Russe*, et la lecture de son livre montre que, si quelques-unes de ses opinions sont difficiles à soutenir, il prouve aussi que ce parti compte dans ses rangs des hommes de savoir, d'esprit et de cœur. Ce *vieux Russe* se montre

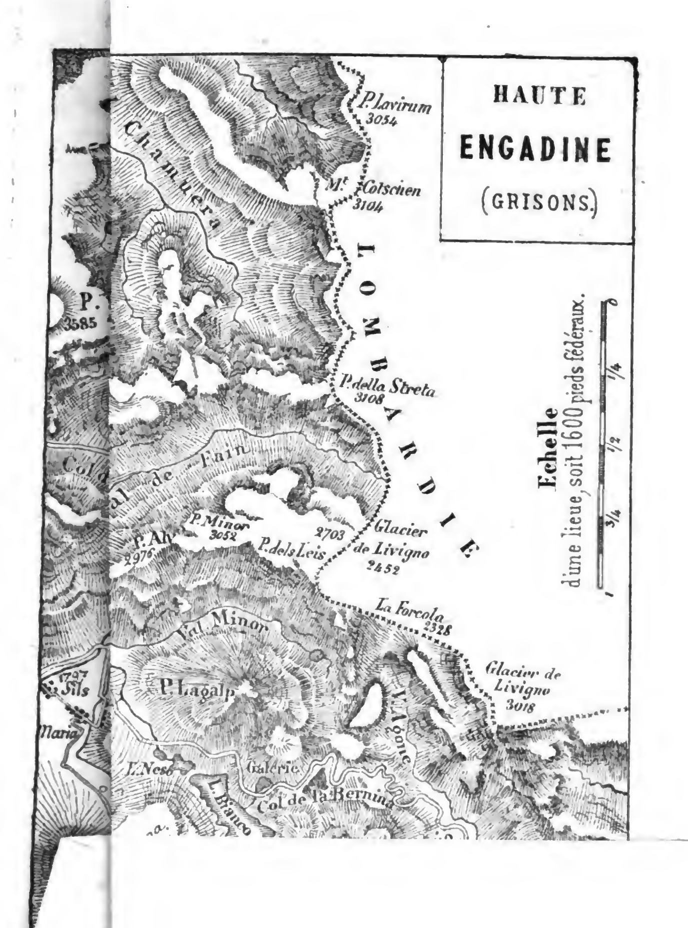
reconnaissant des services rendus à la Russie par des ingénieurs français, les généraux Bazaine, Destrem, Potier; il est libre-échangiste; il veut pour son pays un développement religieux et moral, scientifique et littéraire, des réformes basées sur l'esprit de la commune, et des institutions foncièrement russes; il donne une analyse sobre et sensée des qualités et des défauts de la nation et du progrès social qu'on peut en attendre; il montre que cette guerre d'Orient, où l'une des puissances occidentales a mis une certaine rage à anéantir les établissements naissants de cette nation, a imprimé précisément à son industrie une activité qui ne s'arrêtera pas; les Russes, enfermés chez eux, ont triplé leur production en tissus de laine, en sucre de betteraves, en cotonnades, en soieries. M. de Gerebzoff a eu pour but de remédier à l'ignorance où se trouve la majeure partie des hommes instruits au sujet de la Russie moderne, et il a su combler cette lacune avec science et avec talent. Sera-ce avec succès? Nous osons répondre que non: quoiqu'il ait écrit en français, et en bon français, ses deux volumes pleins de faits intéressants, il ne fera pas lire à un grand nombre de Français douze cents pages où il n'est à peu près pas question de la France. Il est d'ailleurs si commode à la malveillance, et surtout à la paresse, de se représenter la Russie comme si Catherine II était encore sur le trône, et de parler du *knout*, dont Nicolas abolit l'usage il y a déjà treize ans.

Nous croyons devoir annoncer ici deux ouvrages dont nous nous proposons de rendre compte prochainement. L'un est dû à notre collaborateur M. Ernest Naville; ce sont les *Œuvres inédites de Maine de Biran* (3 vol. in-8°. Paris, 1859, Desobry et Magdelaine); — l'autre est un excellent *Dictionnaire bibliographique* de tous les ouvrages relatifs à la Normandie, à son histoire, à ses hommes célèbres, etc., dont il n'a paru jusqu'à présent que trois livraisons (Rouen, 1858-1859, chez Le Brument, grand in-8°): l'ouvrage doit en avoir huit.

ERRATA.

Numéro d'avril 1859 de la *Bibliothèque Universelle.*

Page 654, ligne 1, *au lieu de* à l'égard, *lisez* à l'égal.
» 664, » 13, » véritable, » vénérable.


HAUTE
ENGADINE
(GRISONS.)
P. Lavirum
3054
Mt Cotschen
3104
Chamuera
LOMBARDIE
P.
3585
P. della Streta
3108
Echelle
d'une lieue, soit 1600 pieds fédéraux.
1/4
1/2
3/4
Col
Val de Fain
P. Minor
3052
2703
P. Alv
2976
P. dels Leis
Glacier
de Livigno
2452
La Forcola
2328
Val Minor
Glacier de
Livigno
3018
1797
Sils
P. Lagalp
Maria
V. Agone
L. Nero
Galerie
L. Bianco
Col de la Bernina

LE COMPROMIS DE CASPE

OU

L'ÉLECTION D'UN ROI EN 1412.

Le compromis de Caspe, en faisant monter une branche de la maison de Castille sur le trône d'Aragon, rapprocha brusquement deux nations que leurs intérêts bien entendus n'invitaient nullement à s'unir, et dont la rivalité avait maintenu jusqu'alors un certain équilibre entre les cinq puissances de la Péninsule, au grand avantage des peuples qui l'habitaient. Zurita le présente, avec raison, comme le plus grand événement qui soit arrivé dans ce pays depuis le rétablissement de la puissance chrétienne jusqu'au seizième siècle[1]. C'est de là que procèdent, en effet, les destinées de l'Espagne moderne, les cinquante années d'anarchie qui désolèrent la Castille sous les règnes de Jean II et d'Henri IV, l'association provisoire de ce royaume et de l'Aragon en 1479, la chute de Grenade en 1492, l'assujettissement de la Navarre vingt ans plus tard, la réunion de tous ces Etats en une seule souveraineté après la mort de Ferdinand le Catholique, et enfin l'incorporation du Portugal, qui vint compléter, en 1580, l'unité politique de la Péninsule.

Ce n'est pas le moment d'examiner si les dernières conséquences de cet événement ont été avantageuses ou funestes aux peuples espagnols, mais il est bon de rappeler qu'ils étaient unis sous l'empire des Goths, quand ils se laissèrent si promp-

[1] Un negocio tan grande como aquel, que fue el mayor que habia sucedido en España despues que se fue librando de los Moros. Zurita. An. de Aragon, lib. XI, cap. 72.

tement subjuguer par les Arabes, au commencement du huitième siècle, et qu'ils ne purent résister, reprendre l'offensive, et vaincre à leur tour, qu'après s'être constitués en petites nations. Ce fut précisément dans cet état de division qu'ils accomplirent leurs plus brillants exploits, sans que jamais l'indépendance du plus petit de ces royaumes ait été sérieusement menacée ni par les étrangers, ni par les grandes puissances de la Péninsule. On vit même les Catalans et les Aragonais, dès qu'ils eurent reconquis leur territoire, disputer aux républiques italiennes le commerce et l'empire de la Méditerranée, porter leurs armes sur les côtes d'Afrique, conquérir la Sicile, la Sardaigne, ainsi qu'une partie de la Grèce, et pousser léurs expéditions jusque dans les contrées les plus reculées de l'Orient. Quoique les Portugais n'aient commencé à se répandre hors de leur pays qu'à une époque beaucoup plus récente, leurs entreprises furent encore plus vastes et plus glorieuses que celles des Aragonais ; leurs guerres en Afrique, leur arrivée dans l'Inde, les prodiges qu'ils y accomplirent, et la découverte de l'Amérique méridionale, à laquelle ils furent conduits par un plan concerté et par une suite d'efforts soutenus, montrent avec évidence que les forces de l'Espagne sont mieux dirigées et produisent un plus grand effet, dans un certain état de division, que par leur concentration entre les mains d'un gouvernement unique.

La Castille qui, depuis sa réunion au royaume de Léon, en 1230, formait l'Etat le plus puissant au delà des Pyrénées, ne pouvait être poussée à s'agrandir encore que par cette ambition irréfléchie qui fait les nations conquérantes, et contre laquelle les peuples voisins doivent toujours se tenir en garde. On ne peut nier cependant qu'elle ne fût mal à l'aise dans ses limites, que trop resserrée de l'est à l'ouest par rapport à ses dimensions dans le sens du méridien, elle ne sût où placer le centre de sa puissance ; mais pour corriger avantageusement le vice de sa conformation territoriale, c'était au Portugal

qu'elle devait s'unir et non pas à l'Aragon, qui en est séparé, en plusieurs points, par de grandes chaînes de montagnes, qui fait partie d'un autre versant, borde une mer différente, et renferme des nations qui n'ont ni la même langue, ni la même origine que les Castillans. Le Portugal, au contraire, dont les habitants ne sont que des Castillans ou des Léonais, n'est séparé de l'Etat central par aucune limite naturelle, partage avec lui trois des principaux bassins de la Péninsule, et possède exclusivement l'embouchure du Duero et celle du Tage, qui est bien autrement importante, parce que c'est là que doit être nécessairement placée la capitale de l'Espagne centrale et occidentale.

Ainsi, soit que l'on consulte les annales de la Péninsule, soit que l'on examine sa constitution physique et les lois qui en résultent, on est amené à conclure que ce pays devrait former au moins deux Etats indépendants, dont la limite est indiquée par la ligne de faîtes qui se dirige des sources de l'Ebre vers le massif de Moncayo, et de là jusqu'au détroit de Gibraltar. L'un de ces Etats, possédant le versant et le littoral de la Méditerranée, aurait borné ses entreprises au bassin de cette mer, tandis que l'autre, maître du versant occidental et des côtes de l'Océan, sans aucune interruption, aurait porté toute son activité vers les régions inconnues qui offraient un champ si vaste à ses recherches. Ces deux royaumes, trouvant leurs capitales naturelles, l'un à Lisbonne, l'autre à Barcelone, seraient probablement devenus et restés de grandes puissances maritimes, comme la destinée semble l'avoir voulu, en leur donnant un immense littoral peuplé d'habitants intrépides et aventureux. Réunis, au contraire, en une seule monarchie, les Espagnols ont été forcés de placer leur capitale au centre du pays, ce qui a toujours tenu leur gouvernement étranger aux choses de la mer, et les a empêchés de tirer parti de leurs découvertes.

Les Portugais et les Castillans ont reconnu de bonne heure

la nécessité de s'associer ; ils en firent deux fois la tentative au quatorzième siècle; mais pour qu'elle réussît, il aurait fallu que l'un de ces peuples adoptât la dynastie de l'autre, et c'est ce qu'aucun d'eux ne voulut faire quand le droit de succession leur en fournit l'occasion, en appelant le même prince à régner sur les deux pays. Ainsi, lorsque la couronne de Castille fut vacante, en 1369, par la mort de Pierre le Cruel, les Castillans ne voulurent pas reconnaître les droits de Ferdinand, roi de Portugal, et lui préférèrent Henri de Trastamare, frère bâtard et meurtrier de Pierre; tandis qu'en 1383 ce furent les Portugais qui repoussèrent, à leur tour, la fille et l'héritière légitime de ce même Ferdinand, leur propre souverain, par la seule raison qu'elle était mariée avec le roi de Castille Jean Ier. Ce prince ne put venir à bout de leur résistance, et l'on vit alors une branche bâtarde élevée au trône en dépit des lois de succession que les grands ne craignaient jamais d'enfreindre lorsqu'elles menaçaient leurs priviléges, auxquels ils tenaient bien plus qu'à l'indépendance nationale. Ce petit peuple portugais, qui subit le joug le dernier, malgré l'infériorité de ses forces, et qui le secoua bientôt après pour ne plus le reprendre, dut cet avantage à ce qu'il était homogène, tandis que le royaume d'Aragon se composait de trois nations presque indépendantes les unes des autres : les Catalans et les Valenciens, peuples de langue romane, et les Aragonais proprement dits, qui se rapprochaient beaucoup des Castillans et avaient plus de penchant pour eux que pour leurs confédérés. Chacune de ces nations était d'ailleurs travaillée par des factions qui troublaient sans cesse la paix publique, et préféraient d'appeler l'étranger à leur secours plutôt que de se mettre d'accord; de sorte que la Castille n'eut qu'à vouloir pour imposer sa dynastie aux Aragonais, aussitôt qu'une circonstance favorable se présenta.

C'est ce qui arriva au commencement du quinzième siècle. Don Martin, onzième et dernier roi de l'illustre maison des

comtes de Barcelone, régnait paisiblement en Aragon, lorsqu'il apprit, le 25 juillet 1409, la mort de son fils unique, le roi de Sicile, qui ne laissait lui-même que deux enfants naturels, don Fadrique, comte de Luna, et doña Violante. Le roi se laissa persuader qu'il était encore à temps d'avoir un héritier direct, et contracta un nouveau mariage au mois de septembre de la même année. Il n'avait que cinquante et un ans, mais l'événement ne seconda pas ses espérances, et ses forces étant épuisées, sa famille, ses conseillers, et les cortès de Catalogne le supplièrent de pourvoir au salut de la monarchie, en faisant reconnaître le prince que les lois appelaient à lui succéder.

Au milieu de toutes les intrigues que faisait naître la prochaine vacance du trône, l'opinion publique ne s'égarait pas; parmi les nombreux prétendants dont les titres étaient plus ou moins spécieux, elle distinguait don Jayme d'Aragon, comte d'Urgel, qui descendait en ligne directe de l'aïeul de don Martin, et qui était le plus rapproché du trône suivant la loi de succession établie par divers testaments des rois ses ancêtres, et confirmée par des usages invariables[1]. Don Martin, paraissant céder au vœu de la nation, conféra à ce prince, son beau-frère, la charge de lieutenant général de la couronne, et celle de grand connétable avec des pouvoirs extraordinaires, ce qui emportait la reconnaissance de ses droits, suivant les coutumes de la monarchie[2]. Mais le roi n'agissait ainsi qu'à regret; conservant encore l'espoir de transmettre la couronne à son petit-fils, don Fadrique, qu'il se proposait de légitimer,

[1] Juzgavan la generalidad de Catalanes, Valencianos, y Aragoneses, indudable el derecho que parecia tener el Conde de Urgel, por ser el mas cercano en la linea masculina, excluida la femenina de la sucesion, segun casi inmemorial costumbre. D. Florencio Janer ; Examen de los sucesos y circunstancias que motivaron el compromiso de Caspe, page 8. Madrid, 1855 ; in-8°.

[2] Abarca, Reyes de Aragon, ad ann. 1410, n° 13.

il ne voulut pas prononcer ouvertement l'adoption du comte d'Urgel, et l'on croit même qu'il encouragea la résistance séditieuse que manifestèrent les autorités supérieures de l'Aragon, lorsque ce prince voulut prendre possession de sa charge à Saragosse, le 14 mai 1410[1].

Dans ce temps-là, comme nous l'avons déjà dit, des factions invétérées divisaient les Espagnols, et chaque fois que le pouvoir s'affaiblissait, on voyait ces factions se réveiller et livrer le pays à toutes les horreurs de la guerre civile. En Aragon, elles portaient les noms de Luna et d'Urrea. Le chef de la première, don Antonio de Luna, était le partisan déclaré du comte d'Urgel; maître d'immenses domaines, allié des plus illustres familles et de la maison royale elle-même, ni lui, ni ses amis ne possédaient pourtant aucune des grandes charges de l'Aragon. L'archevêque de Saragosse, don Garcia de Heredia, le gouverneur Gil Ruiz de Lihori, et le justicia Juan Ximenez Cerdan, appartenaient tous trois à la faction d'Urrea, et, par conséquent, étaient les ennemis acharnés de don Antonio. Voilà pourquoi ils ne voulurent pas reconnaître alors les pouvoirs du comte d'Urgel, ni plus tard ses droits à la succession de don Martin.

Leur opposition fut le premier acte de résistance à la transmission légale et paisible de la couronne, le premier signal de la discorde qui amena l'intervention étrangère, fit monter sur le trône une branche de la maison de Trastamare, et prépara la ruine des nationalités de la Péninsule.

Comme l'Aragon avait le titre de royaume, et que la monarchie en portait le nom, il s'attribuait une sorte de supériorité sur les autres provinces, et c'est ce qui donnait une si grande importance à la prise de possession et à l'exercice des pouvoirs de lieutenant général dans la ville de Saragosse. Aussi, quoique la sédition excitée par l'archevêque et ses par-

[1] Abarca, Reyes de Aragon, ad ann. 1410, n° 13, et Lor. Valla, De rebus à Ferdinando gestis, lib. 2.

tisans fut promptement étouffée, l'absence du justicia à la réception du lieutenant général suffit pour ébranler l'opinion publique et encourager les espérances des factieux, en même temps que celles des autres prétendants. La mère et la femme du comte d'Urgel, qui vivaient dans la plus intime familiarité à la cour, et la nouvelle reine dont elles avaient su gagner l'affection, eurent beau solliciter le roi de prendre des mesures décisives en faveur de son beau-frère[1], elles ne purent vaincre sa résistance, dont la cause était toujours cette pensée chimérique de placer la couronne sur la tête de son petit-fils. Don Martin, poursuivant ce projet, était à la veille d'accomplir l'acte de légitimation, avec la solennité requise, lorsqu'il fut atteint d'une violente maladie qui le mit en deux jours au tombeau[2]. Il mourut le 31 mars 1410, sans avoir désigné son successeur, mais sans avoir porté non plus aucune atteinte aux droits du comte d'Urgel[3], le seul des prétendants qui eût des forces respectables et un parti nombreux dans l'intérieur du royaume. La Catalogne, sa patrie, les Baléares et le royaume de Valence, que des liens très-étroits attachaient à cette principauté, voyaient en lui l'unique héritier légitime du feu roi ; en Aragon même, la plupart des villes n'auraient pas hésité à le reconnaître, parce que le peuple lui était dévoué ; il n'avait ainsi, à l'intérieur, d'autre adversaire que la faction d'Urrea, et celle de Luna suffisait pour la tenir en échec. Rien ne s'opposait donc à ce qu'il s'emparât de la couronne ; c'était non-seulement son droit, mais son devoir, la moindre hésita-

[1] Monfar, historia de los Condes de Urgel, ap. Janer, p. 10, et Lor. Valla, lib 2.

[2] Monfar, *ibid.*, p. 124.

[3] Une députation des cortès de Catalogne vint le visiter à ses derniers moments, et lui adressa cette singulière question : « Senior, plauvos que la successio dels dits vostres regnes e' terres, apres obte vostres, pervingue a aquel que per justicia devra pervenir ? » Et dictus dominus rex, tunc respondens, dixit : hoc. Voir l'acte dressé par le protonotaire du roi, ap. Janer apend. XVI, p. 125.

tion de sa part pouvant compromettre l'existence de la monarchie ; car les Etats dont elle se composait, l'Aragon, la Catalogne, Valence, les Baléares, la Sardaigne et la Sicile, n'ayant d'autre lien que celui d'une royauté commune, un interrègne n'était rien moins qu'une dissolution. Mais, par une faiblesse impardonnable, il laissa mettre ses droits en discussion, et attendit qu'un tribunal qui n'existait pas, qui ne pouvait même se constituer légalement, décidât entre lui et ses compétiteurs; chose plus étrange encore, il congédia ses troupes, et consentit à ne pas user des pouvoirs de lieutenant général sur l'invitation des représentants de la Catalogne[1], qui agissaient sans doute à l'instigation du gouverneur G. Alamany de Cervello. Ce personnage, qui avait profité de la faveur dont il jouissait auprès du feu roi pour nuire au comte d'Urgel, craignait à cette heure qu'il ne se vengeât s'il montait sur le trône; il résolut de l'en empêcher, et par ses habiles menées, il réussit à lui ôter l'appui de la Catalogne, où ce prince comptait les partisans les plus nombreux et les plus dévoués.

Le seul des prétendants qui eût quelque pouvoir dans l'Etat, et dont les droits ne fussent point douteux, s'abstenant de les exercer, le gouvernement central s'évanouit et l'anarchie se propagea rapidement; les factions déchaînées reprirent les armes dans les provinces de Valence et d'Aragon, tandis que les Sardes et les Siciliens, livrés à eux-mêmes, tombaient sous la tyrannie de leurs seigneurs ou revendiquaient leur indépendance. Les gouverneurs des trois provinces continentales s'emparèrent alors de l'autorité, et convoquèrent les états, auxquels on donnait le nom de parlements quand le roi n'y assistait pas et qu'ils se réunissaient pour délibérer sur un

[1] Lelvô esta embajada, en forma de requiimiento, Ramon Zavall. El Conde fundando sus derechos mas en el favor de su patria que en la justicia, condescendio con la propuesta, con tal que no usase de lugarteniente de gobernador de Cataluña G.-A. de Cervello, al qual tenia por sospechoso como tan privado que fue del rey D. Martin Moufar, ap. Janer, p. 19.

sujet déterminé, comme cela eut lieu cette fois pour le règlement de la succession [1]. Un grand nombre des membres des états s'étant refusés à comparaître ou ayant été écartés, ces assemblées se trouvèrent composées en grande majorité de partisans des gouverneurs, et comme ceux de l'Aragon et de la Catalogne étaient les adversaires déclarés du comte d'Urgel, on comprend quel dut être l'esprit des parlements dans ces deux provinces, où la question devait principalement se discuter et se résoudre. Des partis considérables contestèrent la légalité de ces assemblées, qui ne parvinrent jamais à organiser un gouvernement impartial dans leurs provinces respectives; mais, en l'absence de toute autre autorité constituée, les parlements réunis aux gouverneurs furent regardés en général comme les dépositaires du pouvoir; les prétendants au trône n'hésitèrent pas à les reconnaître, et leur envoyèrent immédiatement des ambassadeurs. Le parlement de Catalogne s'étant réuni avant les autres, ce fut devant lui, à Barcelone, que les princes qui se disputaient la couronne exposèrent leurs prétentions.

Le comte d'Urgel n'était pas le seul sujet de la couronne qui descendît par les mâles des rois d'Aragon; don Alonzo, duc de Gandia, remplissait aussi cette condition essentielle de la loi de succession, mais il descendait du fils puîné de Jayme II, au lieu que le comte descendait du fils aîné, et devait être préféré par cette raison [2]. D'ailleurs, le duc de Gandia, vieux et infirme, ne possédait pas des ressources suffisantes pour lutter contre aucun de ses rivaux; il mourut en 1412, et ni son fils, ni son frère, qui prétendirent exercer ses droits, ne se montrèrent plus capables que lui de les faire valoir. Quant à don Fadrique, comte de Luna, pour lequel le roi don

[1] Luis de Peguera, Practica, forma, y stil de celebrar Corts generals en Catalunya. 2me part., cap. 2.

[2] Voir l'arbre généalogique publié par Janer, p. 56, et l'opinion citée par le même auteur, p. 63.

Martin avait si niaisement compromis le salut de la monarchie, ce n'était qu'un enfant, un bâtard, qu'on oublia dès que son aïeul eut expiré, et si on le mit plus tard au nombre des compétiteurs, ce ne fut qu'une comédie destinée à donner au jugement une plus grande apparence d'impartialité.

Après eux venaient les femmes ou ceux qui les représentaient. Il est vrai que, depuis les temps les plus reculés, elles étaient exclues de la succession à la couronne, qui se transmettait, comme celle de France, de mâle en mâle par ligne de mâles, loi constamment observée, et qui avait fait monter sur le trône don Martin lui-même, à l'exclusion de la comtesse de Foix et de doña Violante, duchesse d'Anjou, toutes deux filles de son frère et prédécesseur, le roi don Juan[1]. Mais dans l'état de division où se trouvait le royaume, on n'y regardait pas de si près, et il n'y avait pas de prétention qui ne pût réussir avec de la force et un peu de savoir-faire. Doña Violante se mit donc sur les rangs; elle se présentait sous la protection de la France, dont les ambassadeurs accompagnèrent toujours les siens[2]; elle apportait à la monarchie aragonaise toutes les possessions de la maison d'Anjou, entre autres la Provence, qui eût été, sans doute, une bien précieuse acquisition; elle offrait enfin de mettre ses armées et celles de la France à la disposition des états, pour terminer promptement la querelle, et se disait prête à céder ses droits au comte de Guise, son fils, si on le préférait[3]. Ces avantages évidents auraient peut-être fait pencher la balance en sa faveur si la maison d'Anjou n'avait pas eu, dans ce temps-là, toutes ses forces occupées à la conquête de Naples ; au lieu de ses flottes et de ses armées, elle n'envoya que des ambassades, ayant si

[1] Zurita, lib. XI, cap. 74 ; Janer, p. 74 et suiv.

[2] Voir la lettre que Charles VI écrivait aux états de Catalogne pour leur recommander les droits de la maison d'Anjou, ap. Janer, apend. XXI, p. 131.

[3] Zurita, lib. XI, cap. 34 et 63.

peu l'espoir ou la volonté de réussir qu'elle fit avec son rival le plus redoutable un traité secret qui équivalait presque à un désistement [1].

La maison de Trastamare, qui régnait en Castille, s'empressa de réclamer aussi le trône vacant; elle tenait ses prétendus droits de l'infante Léonor, sœur des deux derniers rois d'Aragon et femme du roi de Castille Jean Ier. Cette princesse, on l'assurait du moins, avait renoncé, en se mariant, à tous ses droits de succession; l'acte ne se retrouva point, il est vrai, ou plutôt il est très-probable qu'on ne voulut pas le retrouver; mais il importait peu, puisque le droit public du royaume excluant les femmes, excluait par conséquent leurs ayants cause. Au reste, quand même on aurait voulu les admettre, en dérogeant aux antiques coutumes de la monarchie, il fallait nécessairement, dans ce cas, revenir à la ligne directe, c'est-à-dire à la duchesse d'Anjou, propre fille du roi don Juan, dont Léonor n'était que la sœur. Les prétentions de la maison de Trastamare étaient donc insoutenables; mais en supposant qu'elles fussent fondées, il est clair que la couronne d'Aragon devait être dévolue au mineur Jean II, qui régnait alors en Castille, et représentait au même titre les droits de ses aïeuls Léonor et Jean Ier. Cependant, le fils de ces derniers, l'infant Ferdinand, oncle et tuteur de Jean II, abandonnant tout à coup la guerre qu'il avait entreprise contre le royaume de Grenade, se rendit à Séville, y réunit une assemblée de légistes, et se fit déclarer héritier de don Martin, en qualité de son plus proche parent. Il écrivit ensuite à la reine-mère, Catherine de Lancastre, qui partageait avec lui la régence du royaume, pour la prier de faire ratifier par le Conseil royal la décision des premiers juges. Le Conseil, n'osant sacrifier les intérêts du jeune roi, ni se mettre en opposition directe avec l'infant, déclara que la couronne d'Aragon leur appartenait à tous les deux. Cette sentence ridicule fut loin

[1] Zurita, lib. XII, cap. 64.

de satisfaire Ferdinand, qui était venu en toute hâte à Valladolid pour défendre sa cause; il objecta qu'une couronne ne se partageait pas, réclama la révision du procès, et fit rendre cette fois un arrêt qui proclamait ses droits sans équivoque[1].

Cette question préalable fut résolue de la sorte au commencement de l'année 1411, et aussitôt le roi de Castille et la régente, sa mère, écrivirent aux états d'Aragon, pour leur recommander les intérêts de Ferdinand, que la maison de Trastamare s'accordait à reconnaître comme seul représentant des droits de Léonor. La minorité du roi et le grand pouvoir du régent furent les principales, mais non les seules causes de cette détermination; les Castillans, pas plus que les Aragonais, ne se souciaient de l'union des deux royaumes, qui aurait été la conséquence du choix de Jean II; au lieu qu'avec Ferdinand, on croyait éviter les inconvénients de la réunion et en obtenir les avantages. D'ailleurs, tous les grands favorisaient les vues du régent, les uns dans l'espoir de se rendre maîtres des affaires quand il serait parti, les autres pour l'accompagner et partager avec lui les profits de l'entreprise[2]. La Castille, non contente de sacrifier les intérêts de son souverain, mit toutes ses ressources à la disposition du régent, sans excepter les quarante-cinq millions de maravédis que les cortès venaient d'accorder pour la guerre de Grenade, sous la condition formelle qu'on ne les emploierait à aucun autre usage[3].

Ferdinand, ayant obtenu ce qu'il désirait, prit immédiatement ses mesures pour se saisir de la couronne si on ne la lui donnait pas; il expédia partout des émissaires pour travailler l'opinion publique et pour séduire, avec de l'or ou des pro-

[1] Cronica de Juan II, año de 1410, cap. 45, año de 1411, cap. 7, 8, 9.

[2] Que si fos per volentat de sos barons, ja fore entrat el infant; e los uns ho dien per asperanza de esser mayors homens, e los mes que jal volrian haver gitat de Castella, per tal que ells regissen lo regne. — Relation de Bernat de Cardona, ap. Janer apend. XXXIV, p. 147.

[3] Cron. de Juan II, año de 1412, cap. 6.

messes, les principaux seigneurs, les autorités constituées, les commandants de citadelles, en un mot, quiconque pouvait mettre à son service de la force, du crédit ou de l'intrigue; tout-puissant en Castille, il fit armer les populations de la frontière, et envoya, pour les soutenir au besoin, les troupes aguerries qu'il avait ramenées de l'Andalousie, et cependant il déclarait qu'il ne voulait obtenir la couronne que par les voies de la justice, et que, s'il agissait militairement, c'était uniquement pour empêcher ses compétiteurs de s'en emparer par la force[1].

Personne encore n'avait osé prendre ouvertement son parti; on ne voyait en lui qu'un étranger, et quand on pouvait choisir un prince du sang, naturel du royaume, élevé dans le respect de ses lois et de ses libertés, il eût paru insensé autant que criminel d'aller chercher en pays ennemi un prince imbu des maximes du pouvoir absolu, et capable de les introduire dans la monarchie à l'aide des forces de la Castille, dont il disposait souverainement. Ces considérations, qui n'échappaient pas aux bons citoyens, et la haine du Castillan, qui animait encore tous les cœurs, auraient rendu sans doute inutiles les efforts de Ferdinand, si la faction d'Urrea ne s'était jetée dans ses bras pour éviter la ruine dont la menaçait l'avénement très-probable du comte d'Urgel[2].

Les parlements des provinces travaillaient alors à se réunir en assemblée générale, afin de régler à l'amiable l'affaire de la succession. La difficulté consistait à décider d'un commun accord dans quel lieu l'assemblée se réunirait, et qui en aurait la présidence[3]; chaque province craignant que celle qui l'em-

[1] Cron. de Juan II, año 1411, cap. 11; Zurita, lib. XI, cap. 32; Janer, p. 51 et 147. Relation de Bernat de Cardona.

[2] A los principios, no se tenia esperanza ninguna que el infante de Castilla saliese con la pretension desta sucession; y entró en ella como en aventura y suerte de juicio. Zurita, lib. XI, cap. 83.

[3] Como era cosa muy legada à razon que el lugar fuese dentro deste

porterait à cet égard, n'exerçât une influence décisive sur le choix du souverain. La Catalogne, moins désunie que le reste du royaume, avait été d'abord le centre de ces négociations ; mais l'Aragon sut les attirer à lui dès que son parlement se fut réuni à Calatayud, vers la fin de février 1411. Les ambassadeurs des deux autres provinces s'y rendirent, et l'assemblée nomma une commission de neuf membres, pour préparer avec eux la réunion des parlements [1]. On était d'accord sur presque tous les points, et il ne restait qu'à s'entendre sur la présidence de l'assemblée générale, lorsque l'archevêque de Saragosse, le gouverneur et le justicia, voulant empêcher à tout prix la réunion, résolurent de dissoudre le parlement. L'archevêque, qui le présidait, le congédia en effet, et déclara en même temps, de sa pleine autorité, que la commission des neuf, dont il faisait partie, conserverait ses pouvoirs et continuerait de négocier, au nom du parlement, avec les ambassadeurs de Valence et de la Catalogne. Mais l'évêque de Tarazona, au nom d'une partie de la commission, ne voulut pas consentir à cette usurpation des pouvoirs de l'assemblée, et celle-ci se sépara dans le plus grand désordre, et sans rien conclure. L'archevêque et une partie des neuf, persistant dans leurs projets malgré l'opposition de leurs confrères, invitèrent les ambassadeurs à venir continuer les conférences à Saragosse, où dominait toujours la faction d'Urrea. L'archevêque partit aussitôt pour cette ville ; mais s'étant rencontré avec don Antonio de Luna, au bourg d'Almunia, les deux chefs des

reyno (la province d'Aragon), como cabeza de todos los òtros, comenzòse à tratar y altercar por los estados del principado sobre el lugar adonde se debia celebrar aquella congregacion general. Zurita, lib. XI, cap. 30.

[1] El parlemento deste reyno diò poder à nueve personas que deliberasen eon los embaxadores de Cataluña y Valencia sobre los medios que se debian proponer, para que se congregase parlamento general..... y en todo vinieron à estar conformes, sino eu lo de la presidencia. Zurita, lib. XI, cap. 31.

factions rivales convinrent d'une entrevue, sans que l'on sache encore quel fut celui des deux qui la provoqua. La conférence, qui s'était ouverte paisiblement, dégénéra bientôt en altercation ; on finit par en venir aux mains, et l'archevêque resta sur la place[1].

Cet événement, qui arriva le 1er juillet, deux jours après la dissolution du parlement de Calatayud, ne pouvait manquer d'exciter une grande agitation dans le royaume ; car, à cette époque, le moindre attentat contre la personne d'un ecclésiastique était regardé comme un sacrilége[2]. A la vérité, les habitants de Saragosse savaient bien à quoi s'en tenir sur ce personnage qui, se souciant fort peu de ses fonctions sacerdotales, s'était fait nommer capitaine des gens d'armes de la ville, et n'avait cessé de jouer le premier rôle dans les querelles des partis ; mais, au dehors, le factieux incorrigible passait pour le bon pasteur de son diocèse, et sa mort fut amèrement reprochée à don Antonio, qui, de son côté, tout en se défendant d'avoir été l'agresseur, prétendit qu'il avait rendu un grand service au pays en le délivrant de ce méchant homme[3]. Après avoir ainsi jeté le gant aux Urrea et rendu toute réconciliation impossible, il aurait fallu agir avec vigueur, tenter un coup de main sur Saragosse, où le comte d'Urgel avait beaucoup de partisans[4], et marcher à Calatayud pour s'emparer du gouverneur et du justicia, qui s'y trouvaient encore avec Berenguer de Bardaxi, dont l'influence n'était pas moins à craindre. Celui-ci était un légiste, bien né cependant, et qui jouissait d'une grande estime parmi les gens de sa pro-

[1] Zurita, cap. 31, et Janer, p. 28.

[2] Voir la lettre par laquelle les ambassadeurs aragonais annonçaient cette nouvelle au parlement de Catalogne : « ..... Nosaltres, per la dita mort, som stats tan torbats que encara no havem deliberat que devem fer.....» Ap. Janer, apend. XXXII, p. 146.

[3] Zurita, lib. XI, cap. 33.

[4] Monfar, Hist. de los Condes de Urgel. Ap. Janer, p. 39.

fession ; il connaissait assez profondément les lois de son pays pour y trouver des prétextes à tous les attentats, ainsi que des armes, dont les factions les plus audacieuses ne peuvent se passer quand elles veulent faire mouvoir les masses ou les arrêter à propos; homme de science et homme d'action, disposant de grands biens et d'un immense crédit, il était l'âme du parti dont son gendre, don Pedro Ximenez de Urrea, était le chef apparent.

Don A. de Luna n'était pas de force à lutter contre de tels adversaires ; il ne songea qu'à se disculper, à protester contre les accusations de ses ennemis, à se vanter de sa modération, comme si c'était une vertu dans un chef de parti, et il ne retira pas le moindre avantage de la mort de l'archevêque, qui fut au contraire la cause de sa ruine.

Les Urrea ne perdirent pas un moment ; voyant que la maison d'Anjou, dont ils avaient paru d'abord favoriser la cause, ne faisait rien pour la soutenir, et les laissait exposés aux vengeances du comte d'Urgel et de son parti, ils passèrent du côté de Ferdinand, et pour le déterminer à faire entrer ses troupes dans le royaume, ils lui offrirent toutes les forteresses qu'ils occupaient et quatre villes principales, Teruel, Daroca, Calatayud et Saragosse[1]. Dès le 10 juillet, tout fut convenu, et le régent de Castille donna le signal de l'invasion[2]. Don A. de Luna, attaqué par les Urrea et les Castillans réunis, fut obligé de se retirer dans la province de Huesca, et de là dans les montagnes ; on poursuivit ses partisans avec fureur, on lui fit son procès, on confisqua ses biens, on démolit sa maison de Saragosse, et, en peu de jours, le parti du comte d'Urgel fut presque entièrement abattu, tandis que Ferdinand, dont les troupes étaient maîtresses de la capitale et des meilleures places de l'Aragon, se voyait déjà sur les premières marches du trône.

[1] Zurita, lib. XI, cap. 34.
[2] *Ibid.*, cap. 36.

Les Castillans poussèrent jusque dans le royaume de Valence, où les appelait la petite faction des Centelles, qui n'avait pas voulu reconnaître le parlement convoqué par le gouverneur, et s'en était donné un autre[1]. La Catalogne seule fut préservée de l'invasion étrangère ; la discorde n'y régnait pas avec assez de fureur pour que les Castillans osassent y pénétrer. Le parlement qui siégeait à Barcelone était pourtant fort divisé : les villes, le clergé et le gouverneur d'un côté, la meilleure partie de la noblesse de l'autre[2]; mais une certaine modération présidait à leurs débats, et tous semblaient d'accord pour juger le procès de la succession d'une manière équitable et avec le concours de toutes les provinces de la monarchie. Le parlement affectait une parfaite neutralité entre les compétiteurs, ne comprenant pas que dans de pareils moments les neutres sont toujours impuissants, et qu'après l'entrée des troupes castillanes dans les royaumes de Valence et d'Aragon, il n'y avait plus que deux partis à prendre : se soumettre à Ferdinand ou lui résister les armes à la main. Cette assemblée joua le plus triste rôle dans toute cette affaire ; elle fut la dupe de tout le monde, du pape, de Ferdinand, des autorités de l'Aragon, de son propre président, le gouverneur G. Alamany de Cervello ; elle ne sut résister qu'à celui qui cédait toujours, à ce pauvre comte d'Urgel, qui la prenait au sérieux et voulait se l'attacher à force de ménagements.

Ce n'était pas ainsi qu'on procédait en Aragon. Quand la noblesse, désunie et sans chef depuis l'éloignement de don Antonio, se fut enfermée dans ses châteaux, quand le gouverneur eut porté la terreur dans les villes par ses exécutions san-

[1] Zurita, lib. XI, cap. 40.

[2] Los estados eclesiastico y real eran muy infestos y contrarios al estado militar. Zurita, lib. XI, cap. 72. — Voir aussi Feliu de la Peña, lib. XIV, cap. 9.

glantes[1], et que la faction d'Urrea, protégée par les troupes castillanes régna sans obstacle, il ne resta plus qu'à réunir un simulacre de parlement pour faire proclamer Ferdinand roi d'Aragon, avec toutes les formes voulues[2]. Le droit de convoquer les Etats appartenait à la commission permanente des cortès, qui se composait de deux députés de chacun des quatre bras. Mais comme don A. de Luna en faisait partie cette année-là, ainsi que plusieurs de ses amis, entre autres le châtelain d'Amposta, personnage qui jouissait d'une grande considération, et qui supportait impatiemment la tyrannie du gouverneur et de ses alliés, ceux-ci furent obligés d'usurper l'autorité de la députation permanente comme tous les autres pouvoirs. Ber. de Bardaxi et deux autres membres de cette commission des neuf, à laquelle l'archevêque de Saragosse avait prétendu déléguer les pouvoirs du parlement de Catalogne, requirent leurs confrères de se réunir avec eux à Saragosse, le 8 août, sous la présidence du gouverneur et du justicia, afin d'aviser aux moyens d'assembler un nouveau parlement. Mais il n'en vint aucun, ce qui laisse supposer qu'ils étaient du parti contraire, et, par conséquent, proscrits ou emprisonnés, comme l'évêque de Tarazona, que le gouverneur avait fait arrêter un des premiers. Les trois membres présents ne s'arrogèrent pas moins le titre de commission des neuf, et, de concert avec le gouverneur et le justicia, décrétèrent la convocation du parlement à Alcañis pour le 2 septembre. Ils eurent soin de n'y appeler aucun de ceux qui auraient pu s'opposer à leurs projets; non contents d'écarter tous les partisans du comte d'Urgel, ils ne voulurent pas non plus admettre le duc de Gandia, ni don Fadrique, comte de

[1] Y este gobernador Gil Ruiz era muy justo, e andaba con mucha gente por todo el reyno de Aragon, e los que hallaba que eran contra la justicia e ayudaban à la parte del Conde de Urgel prendialos e haria contra ellos proceso e mandabalos matar. Cron. de Juan II, ad. ann. 1411, cap. 13.

[2] Zurita, lib. XI, cap. 37.

Luna, qui, en leur qualité de barons du royaume, avaient le droit de siéger dans toutes les assemblées des Etats ; on les excluait par l'unique raison qu'ils étaient au nombre des prétendants[1]. Beaucoup d'autres s'exclurent eux-mêmes, parce que la ville et le territoire d'Alcañiz étant occupés par les Castillans, tous ceux qui n'étaient pas de leur parti croyaient qu'ils n'y seraient pas en sûreté; presque tout l'état ecclésiastique et la plupart des seigneurs ou ricos-hombres firent défaut, de sorte que le parlement se composa seulement des nobles du parti d'Urrea, et des villes qui se trouvaient au pouvoir de la même faction[2]. Aussi vit-on s'élever de nombreuses protestations contre cette assemblée, à laquelle on contestait le droit de représenter la province d'Aragon; à peine fut-elle constituée, qu'un second parlement se réunit à Mequinenza, où l'avaient convoqué les membres de la députation permanente, don A. de Luna, don Artal de Alagon et le châtelain d'Amposta, qui choisirent cette ville parce qu'elle était voisine de la Catalogne, et que les Castillans n'avaient pas encore pénétré dans son territoire[3].

Nous avons déjà dit que, dans le royaume de Valence, il existait aussi deux parlements rivaux : celui que le gouverneur Arnaldo Guillen de Bellera avait convoqué dans la capitale, et où dominait la faction de Villaragut, et celui de Centelles, qui refusait de se joindre à l'autre par le motif que le gouverneur et la ville même de Valence s'étaient prononcés trop ouvertement en faveur du comte d'Urgel. Pour ôter aux Centelles tout prétexte de dissidence, le parlement de Valence choisit un autre président, se transféra dans la petite ville de Vinaroz, déclara qu'il accueillerait tous ceux qui avaient droit de siéger aux Etats, et pour preuve de sa sincérité, offrit à chacun d'eux un sauf-conduit[4]. N'exclure personne, ne violer aucun droit,

[1] Zurita, lib. XI, cap. 37.
[2] *Ibid.*, cap. 40 et 41.
[3] *Ibid.*, cap. 49.
[4] *Ibid.*, cap. 50.

voilà bien les signes auxquels il faut reconnaître l'autorité légitime; et, chose bien digne de remarque, le parlement de Vinaroz, qui possédait incontestablement ce caractère, n'en fut pas moins mis de côté, et ne put prendre aucune part au dénouement de l'affaire.

Le parlement de Catalogne, après avoir vainement tenté de réunir les Etats de la monarchie dans la même assemblée, vint s'établir à Tortosa le 16 août pour se rapprocher des parlements de Valence et d'Aragon, et pour rendre au moins ses relations avec eux plus faciles et plus promptes. Ce que les plus laborieuses négociations n'avaient pu amener faillit s'accomplir alors par la seule force des choses : les députés du Conseil général de Mayorque vinrent se joindre à l'assemblée de Tortosa, le parlement de Vinaroz sollicita instamment son admission, et celui du Mequinenza ne la désirait pas moins [1]. Si les Catalans avaient jugé à propos d'accueillir ces ouvertures, les députés d'Alcañiz et les dissidents du royaume de Valence n'auraient pu se dispenser de suivre l'exemple des autres, sans s'avouer factieux et s'excommunier eux-mêmes. En tous cas, la majorité des représentants de la nation se trouvant à Tortosa, où ils pouvaient délibérer en pleine liberté, leur décision aurait mis fin à toute incertitude, et la masse du peuple se serait certainement ralliée au prince qu'ils auraient élu.

La faction castillane trembla ; déjà les deux parlements de Tortosa et de Vinaroz, d'un commun accord, avaient sommé l'assemblée d'Alcañiz de faire sortir du royaume les soldats de Ferdinand [2] ; la réunion des parlements n'était pourtant encore qu'en projet ; à quoi ne fallait-il pas s'attendre lorsqu'elle serait accomplie? Pour l'empêcher, le régent de Castille fit jouer des ressorts qu'il avait heureusement sous sa main. Le grand schisme durait encore et l'Espagne avait son pape chez elle ; Benoit XIII s'était fixé à Peñiscola, dans le royaume de

[1] Zurita, cap. 42, 49, 50.
[2] *Ibid.*, cap. 51.

Valence; mais déjà condamné par le concile de Pise, il ne pouvait plus se soutenir qu'avec l'appui de Ferdinand; pour conserver la Castille sous son obédience, il fallait qu'il donnât au régent la couronne d'Aragon [1]. Comprenant bien que la cause de Ferdinand était aussi la sienne, il la prit chaudement et ne contribua pas moins à la réussite que le triumvirat de Saragosse [2].

Il y avait alors un moine valencien qui possédait, dans l'Eglise espagnole, plus de crédit peut-être que le pape; c'était son ancien chapelain, Vicente Ferrer, qui avait pris l'habit de saint Dominique, en s'imposant la règle de prêcher tous les jours, ce qui l'obligeait à voyager sans cesse pour ne pas manquer d'auditoire. Il se trouvait à Tolède, dans ce temps-là, et le bruit qu'il y faisait ayant attiré l'attention du régent, celui-ci comprit, avec sa sagacité ordinaire, tout le parti qu'on pourrait tirer de ce saint homme. Appelé à la cour, Vicente Ferrer y reçut un accueil auquel un apôtre même ne pouvait être insensible; les plus grands seigneurs allèrent au-devant de lui et l'accompagnèrent à pied, pendant que, monté sur un âne, il faisait son entrée dans la ville d'Ayllon. La reine et le régent le supplièrent de leur faire entendre cette parole qui accomplissait des miracles; il prêcha et ne fut pas moins admiré qu'à Tolède; il insista principalement sur la nécessité d'adopter de nouvelles mesures de rigueur contre les infidèles, et le régent les fit décréter sans retard. Vicente Ferrer, touché de tant d'égards, de la conduite édifiante de la cour, de la ferveur et de la docilité du régent, sentit bientôt que ce prince était seul destiné par la Providence à faire le bonheur des peuples de l'Aragon. Quand il en parut bien per-

[1] Zurita, cap. 66.

[2] El papa añadiò nueva autoridad y prontitud al gobernador, justicia, y Berenguer de Bardaxi, y por su medio à todo el parlamento de Alcañiz..... y Siempre encaminava, con suavidad y fuerza, toda la agua hacia el molino del infante. Abarca interregno 2°, cap. 1, n° 12.

suadé, on le renvoya porter cette bonne nouvelle à ses compatriotes[1].

Le pape, Vicente Ferrer, le gouverneur de la Catalogne, les trois meneurs de l'Aragon, et les ambassadeurs de Ferdinand, étroitement coalisés, eurent bientôt déconcerté les démarches de ceux qui travaillaient à l'union des parlements. Ils firent plus, ils réussirent à transporter le siége des négociations auprès de l'assemblée d'Alcañiz, qui acquit un peu plus de considération quand les admonitions réitérées du pape eurent contraint le clergé à s'y rendre[2].

Comment le parlement de Catalogne perdit-il la prépondérance qu'il avait eue jusqu'alors, et qu'il lui était si facile de conserver? C'est ce qu'on ne voit pas très-clairement, parce que les historiens, ayant adopté la cause qui triompha, ont eu le plus grand soin de laisser dans les ténèbres tout ce qui pouvait la rendre odieuse. Mais ils en disent assez, néanmoins, pour nous mettre sur la voie; et d'ailleurs ne devine-t-on pas aisément de quoi était capable une assemblée sans expérience, composée de plusieurs ordres rivaux, et dominée par un magistrat qui, déjà sous le feu roi, avait pris ouvertement parti contre le successeur légitime? Le gouverneur était à peu près le maître de la députation des villes; le pape et Vicente Ferrer entraînèrent le clergé à leur suite; et, comme la noblesse se divisa, les deux autres ordres devaient nécessairement l'emporter dans toutes les délibérations générales. On vit alors le parlement abandonner ce principe qu'il avait hautement proclamé dès l'ouverture de la succession : savoir, que l'assemblée plénière de tous les Etats du royaume avait seule le droit de décider quel était l'héritier légitime de D. Martin. Il rejeta les propositions de l'assemblée de Mequinenza, comme celles des deux parlements de Valence, et ne voulut traiter qu'avec le parlement d'Alcañiz qui siégeait sous la protection des soldats

[1] Cron. de Juan II, ad ann. 1411, cap. 22.
[2] Zurita, lib. XI, cap. 40.

étrangers; il reconnut même sa supériorité, en lui envoyant une commission munie des pouvoirs nécessaires pour délibérer en commun. Ces commissaires furent choisis, en nombre égal, dans les trois ordres qui formaient le parlement de Catalogne: l'archevêque de Tarragone et Ph. Malla, pour le clergé; Guillen de Vallseca et A. Zatrilla pour la noblesse; pour les villes, les syndics de Barcelone et de Perpignan, J. Despla et J. de Ribasaltas [1]. Ils entrèrent à Alcañiz le 16 décembre, accompagnés par les ambassadeurs castillans qui s'étaient portés à leur rencontre ; reçus au parlement, l'archevêque de Tarragone exposa l'objet de leur mission, et dit qu'ils ne pourraient rien décider avant l'arrivée de G. de Vallseca, qu'une indisposition retenait à Tortosa. Ce député, jurisconsulte éminent, réunissait, dans sa province, la confiance de tous les partis, qui avaient soumis plusieurs fois leurs querelles à son arbitrage, et l'on comptait principalement sur lui pour éviter les surprises auxquelles il fallait s'attendre de la part des meneurs du parlement aragonais. Cependant il ne vint pas et fut remplacé peu de jours après par M. B. A. de Cervello, nom qui laisse assez voir que le gouverneur de la Catalogne ne s'endormait pas [2]. Le président du parlement d'Alcañiz, D. Domingo Ram, évêque de Huesca, répondit à la députation catalane en termes généraux, et céda la parole à B. de Bardaxi, qui déclara que l'assemblée jugeait la réunion des parlements dangereuse, et que le seul moyen d'en finir consistait à remettre ce qu'on appelait la déclaration de justice à un petit nombre de députés élus par toutes les provinces. Ce fut encore lui qui répondit, le 2 janvier 1412, aux propositions que les ambassadeurs de Castille avaient présentées quelques jours auparavant. Il dit qu'en ce qui touchait les droits de l'infant, comme il y avait d'autres princes qui les lui disputaient, ce n'était pas le moment de s'expliquer; relativement à la présence des

[1] Zurita, lib. XI, cap. 55.
[2] *Ibid.*

troupes castillanes, fait dont les ambassadeurs avaient entrepris la justification, il fit remarquer que personne ne s'en plaignait, et que ces étrangers se conduisaient plus honnêtement que les propres habitants du pays [1]; il finit en déclarant que, si les autres parlements ne voulaient pas travailler, avec indépendance, à résoudre l'affaire de la succession, le royaume d'Aragon, représenté par son parlement, ferait usage de ses prérogatives comme province capitale de la monarchie [2]. Cet habile homme, voyant bien qu'au milieu de l'incertitude universelle on était sûr de réussir avec de l'audace, ne prenait plus la peine de dissimuler ses projets d'usurpation.

Tout va se terminer ici, en effet. C'est le parlement d'Alcañiz, ou plutôt ce sont les chefs de la faction d'Urrea qui vont disposer souverainement de la couronne; le parlement de Mequinenza déclaré factieux, les deux assemblées de Valence écartées sous prétexte de leur désunion, il ne reste que le parlement de Tortosa qui puisse donner de l'embarras; mais si l'on daigne avoir quelques égards pour lui, c'est à condition qu'il ne se permettra de rien changer aux décrets d'Alcañiz. Pour faciliter la tâche des meneurs, le pape intervient encore, il envoie son conseiller intime, le remuant Frances de Aranda, frère convers de la chartreuse de Portaceli, il exhorte le parlement à rechercher la bonne cause, et lui démontre que le meilleur moyen de la découvrir est d'en confier le soin à quelques personnes inaccessibles aux passions humaines [3]. Enfin, pour réduire au silence les partisans du comte d'Urgel,

[1] Tout le monde ne pensait pas de même à cet égard : Otros no querian remedio de tantos males por la mano de los que avian traydo gente estrangera, que eran señores del campo y de los pueblos, y con el nombre de la justicia hacian mas daño que si entraran como enemigos, ò lo podian hacer Gascones e Ingleses. No se podian imaginar mal ni peligro grande que no le sintiesen presente; y tenianse por guerreados y combatidos sin ningun socorro ni remedio. Zurita, lib. XI, cap. 74.

[2] *Ibid.*, cap. 66.

[3] *Ibid.*, cap. 66.

car il en reste encore malgré tant d'éliminations, on use d'un artifice dont le succès était infaillible dans ce temps-là. On accuse le comte de négocier secrètement avec le roi de Grenade; ses lettres, interceptées en Castille, arrivent au moment précis où elles doivent produire leur effet, et les ambassadeurs castillans viennent en faire la lecture solennelle dans l'assemblée [1]. Qui oserait maintenant soutenir la cause d'un prince convaincu d'avoir appelé les infidèles à son secours?

Cependant, on ne voulut pas courir le risque d'une délibération en plein parlement; le droit, la vérité, l'intérêt public, le sentiment national, pouvaient y trouver encore des défenseurs capables de rallier à leur opinion cette masse flottante dont se composent toutes les assemblées. On préféra faire conférer à une commission le pouvoir de décider, avec les ambassadeurs catalans, la marche qu'il convenait de suivre pour arriver au dénouement. La commission fut nommée le 6 février 1412; elle se composait de quatorze députés, parmi lesquels on voit figurer l'évêque de Huesca, le commandeur d'Alcañiz D. G. R. Alamany de Cervello, un chanoine de Saragosse choisi pour représenter l'archevêque mort pour la bonne cause, Ant. de Castellon, procureur de D. P. X. de Urrea, et, bien entendu, les trois hommes qui faisaient mouvoir tous les fils de ces intrigues : Gil Ruiz de Libori, J. X. Cerdan, et B. de Bardaxi. Le 15 du même mois, la commission, d'accord avec les députés catalans, décida que le droit d'adjuger définitivement la couronne serait délégué à neuf personnes de conscience pure et de bonne renommée, lesquelles devraient être élues par les parlements d'Alcañiz et de Tortosa, dans le délai de vingt jours, que les Neuf se réuniraient le 29 mars au château de Caspe, dont la seigneurie leur serait attribuée, et qu'ils prononceraient leur sentence, à la majorité de six voix, dans les deux mois suivants [2].

[1] Zurita, lib. XI, cap. 62.
[2] *Ibid.*, cap. 67.

Aussitôt le parlement, avec une affectation d'impartialité qui ne trompait personne, adressa un manifeste à tous les princes dont il prenait les titres en considération, afin qu'ils se fissent représenter par procureurs auprès du tribunal de Caspe, s'ils le jugeaient à propos. Il les rangea dans l'ordre suivant : le fils aîné du duc d'Anjou et de Doña Violante, Ferdinand de Trastamare, régent de Castille, D. Alonso, duc de Gandia, D. Fadrique, comte de Luna, et D. Jayme, comte d'Urgel[1]. Ainsi, tout en excluant les femmes, conformément aux lois du royaume, on admettait leurs représentants, contradiction manifeste dont la seule cause était la volonté bien arrêtée d'adjuger la couronne à Ferdinand.

Cependant le comte d'Urgel avait fini par se lasser d'une conduite dont personne ne lui savait gré ; renonçant aux temporisations qui ne servaient que ses adversaires, il travaillait à réorganiser son armée qu'il avait eu le tort de licencier par égard pour les représentants de la Catalogne. Lorsqu'on vint lui notifier les actes du 6 et du 15 février, il comprit qu'il n'y avait plus lieu de ménager, ni le parlement d'Alcañiz, qui se montrait ouvertement hostile, ni celui de Tortosa, dont la conduite cauteleuse lui nuisait encore davantage. Il refusa, en conséquence, de recevoir les lettres d'Alcañiz, et déclara à ceux qui les lui présentaient que la couronne n'était point tombée en déshérence, qu'elle lui était dévolue de droit, et que tous les sujets de la monarchie devaient lui obéir comme à leur souverain légitime. Il écrivit en termes amers au parlement de Catalogne, rappelant toutes les marques de déférence qu'il lui avait données, et l'ingratitude dont on le payait ; ce qu'il supportait le plus impatiemment, disait-il, c'était de voir les Aragonais plus zélés pour un étranger que les Catalans ne l'étaient pour lui-même, leur compatriote et parent de toute leur noblesse, laquelle, au lieu de prendre résolûment sa cause, l'aban-

[1] Zurita, lib. XI, cap. 67.

donnait au jugement de quelques légistes subornés ou ennemis. Combien leur conduite, ajoutait-il, avait été différente en 1395, lorsque le roi D. Juan était mort ne laissant que des filles! Les Catalans n'attendirent pas alors le consentement des autres provinces, ils proclamèrent sur-le-champ le roi D. Martin, et toute la monarchie se soumit à leur décision. Il en aurait été de même cette fois, si la Catalogne s'était montrée fidèle et résolue, au lieu de se laisser asservir par quelques ambitieux qui voulaient lui imposer un prince étranger; que si l'on refusait maintenant de lui venir en aide, il espérait du moins que le parlement ne lui défendrait pas d'opposer ses troupes à celles de Ferdinand qui, ne rencontrant aucune résistance, faisaient chaque jour de nouveaux progrès dans le royaume[1].

Ce n'était pas tout que de parler, il aurait encore fallu agir avec prudence et fermeté. Dans les circonstances où l'on se trouvait au commencement de l'année 1412, le plan que devait suivre le comte d'Urgel semblait tout tracé: prescrire à ses partisans de se maintenir sur la défensive dans les provinces de Valence et d'Aragon, comme ils l'avaient fait jusqu'alors; employer toutes ses forces à renverser la tyrannie du gouverneur de la Catalogne; dissoudre et disperser le plus tôt possible le parlement de Tortosa, en convoquer un autre à Barcelone, y appeler les parlements de Vinaroz et de Mequinenza, et se faire proclamer roi dans cette grande ville dont le peuple lui était dévoué. Voilà ce qu'il fallait faire, et rien n'était plus facile, parce qu'il n'y avait point de troupes organisées dans cette province, et qu'à l'exception des créatures du gouverneur, tout le monde y désirait l'avénement de D. Jayme[2]. Une fois la Catalogne arrachée au joug qu'elle subissait, et les états

[1] Zurita, cap. 71 et 74. Janer, p. 50 et 51.

[2] La tardanza de la declaracion dava mas autoridad à la causa del Conde, y iva cada dia cobrando mas valedores, no solo en Gascuña, pero dentro de España y en medio de Cataluña. Zurita, cap 74.

des trois provinces réunis à Barcelone, on n'aurait vu dans le parlement d'Alcañiz que ce qu'il était en effet, l'esclave d'une faction qui, elle-même, s'était rendue coupable de haute trahison en introduisant l'étranger dans le royaume ; alors l'immense majorité de la nation qui ne s'était pas encore prononcée, mais qui maudissait la présence des Castillans, n'aurait pas hésité à prendre le parti d'un prince du sang, qu'elle s'était accoutumée à regarder comme l'héritier présomptif de la couronne.

Malheureusement pour lui, le comte d'Urgel s'imagina que le nœud de l'affaire était à Valence, parce que son parti, maître de la capitale, appuyé par le parlement légal de Vinaroz, et dirigé par le gouverneur, s'y trouvait organisé plus solidement que nulle autre part, et à peu près comme celui de Ferdinand l'était en Aragon. D. Jayme prit, en conséquence, la fatale résolution d'y envoyer la petite armée qu'il avait péniblement recrutée parmi ses vassaux et en Gascogne. Ramon de Perellos, capitaine expérimenté auquel il en donna le commandement, se mit en marche à travers les terres de D. G. R. de Moncada, un des plus riches seigneurs de la Catalogne, parent de D. Ant. de Luna, et qui défendait dans le parlement de Tortosa la cause du comte d'Urgel qu'il aurait dû soutenir les armes à la main. La route que R. de Perellos était obligé de suivre, pour se rendre à Valence, le conduisait tout droit à Tortosa ; arrivé le 17 février à Cherta, bourgade très-rapprochée de cette ville, il reçut un message du parlement qui lui enjoignait d'abandonner son entreprise et de retourner sur ses pas. Un capitaine plus hardi aurait pensé que c'était le cas d'enfoncer les portes de Tortosa, et de mettre le parlement à la raison ; Perellos se contenta de répondre qu'il allait au secours des Valenciens opprimés par une armée étrangère, que c'était le devoir de tous les braves gens, et qu'il l'accomplirait, à moins que le comte d'Urgel son seigneur ne révoquât les ordres qu'il lui avait donnés. Il continua sa marche, tandis que G. de Bellera, in-

formé de son approche, sortait imprudemment de Valence pour se joindre à lui [1].

Dès que Ferdinand apprit ce qui arrivait, il envoya de puissants renforts dans le royaume de Valence, et prescrivit à ses officiers d'empêcher la jonction de Perellos et du gouverneur. Les Castillans et leurs alliés, Valenciens ou Aragonais, se partagèrent; les uns sous le commandement de D. B. de Centelles, du maréchal de Castille, et de J. F. de Heredia, neveu de l'archevêque de Saragosse, occupèrent tous les points par où R. de Percellos aurait pu s'avancer, tandis que l'adelantado de Castille D. Diego de Sandoval, renforcé d'une partie de la population de Murviedro, marchait contre les troupes peu aguerries du gouverneur. Il les attaqua, le 27 février, dans la plaine située entre cette ville et son grao, les mit bientôt en déroute, et les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à la mer. Le gouverneur et plus de trois mille des siens périrent tués ou noyés, et deux mille furent faits prisonniers [2].

Ce désastre acheva de ruiner les espérances du comte d'Urgel; son parti se désorganisa dans le royaume de Valence, dont la capitale passa bientôt après sous la domination des Centelles; le parlement de Catalogne se rattacha plus étroitement à la cause de Ferdinand, et les meneurs d'Alcañiz, redoublant d'audace, se préparèrent à consommer une entreprise dans laquelle ils s'étaient jetés en désespérés et qui leur avait si merveilleusement réussi.

Aussitôt que l'on eut pris à Alcañiz la résolution du 15 février, en vertu de laquelle la déclaration de justice devait être confiée à neuf arbitres élus par les deux parlements unis, les ambassadeurs catalans étaient allés communiquer le résultat de

[1] Zurita, cap. 70.

[2] Les passions étaient si violemment excitées, que les vainqueurs forcèrent le jeune A. de Bellera à porter la tête de son père au bout d'une lance lorsqu'ils rentrèrent triomphants à Murviedro. Abarca, interregno 2°, cap. 2, n° 2, et Lor. Valla, lib. 3.

leur mission au parlement de Tortosa, qui se mit à examiner l'affaire avec sa circonspection et ses lenteurs habituelles. Mais ceux qui l'avaient si bien conduite jusque-là n'étaient nullement tentés de la compromettre, en exposant la nomination des Neuf aux chances du scrutin. Ils représentèrent à l'assemblée d'Alcañiz que si elle voulait procéder elle-même à l'élection, de concert avec le parlement de Catalogne, les difficultés naîtraient à chaque pas et reculeraient indéfiniment la solution; que le comte d'Urgel, au désespoir, avait pris une attitude menaçante, et qu'il importait de déconcerter ses mesures par une prompte décision[1]. Le parlement, toujours docile, s'empressa d'abandonner le seul droit qu'il se fût réservé, et, le 26 février, le gouverneur et le justicia reçurent la mission d'élire les Neuf, en se mettant d'accord avec les Catalans. Ces deux magistrats investis de tous les pouvoirs du parlement, connaissant bien l'esprit qui régnait à Tortosa, et enhardis par le succès de la bataille de Murviedro, qui se livra le lendemain de leur nomination, ne craignirent pas de dresser, à eux seuls, la liste des juges auxquels on allait remettre le sort de la monarchie. Ils furent assez adroits pour composer le tribunal de manière à ce que la majorité leur appartînt, tout en y introduisant des personnages contre lesquels ils savaient que le parlement de Tortosa n'oserait pas se prononcer.

Voici cette liste fameuse, dont presque tous les noms sont déjà connus :

Pour l'Aragon : D. Domingo Ram, évêque de Huesca, Frances de Aranda, l'envoyé du pape, et Ber de Bardaxi.

Pour la Catalogne : D. P. Zagarriga, archevêque de Tarragone, Guillen de Vallseca, et Bernat de Gualbes, un des syndics de Barcelone.

Pour le royaume de Valence : Vicente Ferrer, son frère Bonifacio, prieur général de la Chartreuse, et le docteur Janer Rabassa.

[1] Zurita, lib. XI, cap. 69.

De ces neuf arbitres, tous ecclésiastiques ou juristes, il y en avait cinq, savoir les trois représentants de l'Aragon et les frères Ferrer, qui étaient notoirement engagés dans le parti de Ferdinand ou dans la cause du pape, ce qui revenait tout à fait au même; quant au sixième, qui était nécessaire pour compléter la majorité prescrite par le décret du 15 février, le public ne le connaissait pas, mais ceux qui avaient dressé la liste savaient bien à quoi s'en tenir. Le parlement d'Alcañiz à qui cette élection fut signifiée, n'ayant pu se mettre d'accord pour faire la sienne de son côté, renvoya l'affaire à son comité des vingt-quatre qui était chargé de vider tous les différents de l'assemblée. Au lieu de composer eux-mêmes une liste, les vingt-quatre mirent celle d'Alcañiz en délibération; quelques barons voulurent faire rayer l'archevêque de Tarragone et B. de Gualbes, qui leur étaient suspects comme représentants des deux ordres brouillés avec la noblesse; mais la majorité se contenta de demander le remplacement du prieur de la Chartreuse, afin de ne pas laisser deux frères siéger dans le même tribunal contrairement aux notions de justice les plus vulgaires. Cette légère satisfaction ne leur fut pas accordée; les électeurs d'Alcañiz exigèrent que leur liste passât tout entière, et les Catalans se soumirent de peur d'amener une rupture entre les deux parlements[1].

En conséquence, la proclamation des Neuf se fit simultanément à Alcañiz et à Tortosa le 14 mars. Deux jours auparavant, les ambassadeurs de la France et de Doña Violenta s'aperce-

[1] Voyez Zurita, cap. 72, et Abarca, loc. cit., cap. 2, nº 1. C'est ici que les chroniqueurs montrent le plus d'embarras pour dissimuler la marche illégale qui fut suivie dans cette circonstance de laquelle dépendait toute l'affaire. Au lieu d'avouer que les électeurs aragonais imposèrent leur choix au reste de la monarchie, ils s'efforcent de convaincre le lecteur que l'élection fut régulière, et que le hasard seul, ou plutôt une entière conformité d'opinion, la fit tomber sur les mêmes personnages. Mais ce système, adopté par M. Janer (p. 57), sur la foi de Zurita, est évidemment insoutenable.

vant qu'on les jouait, récusèrent l'évêque de Huesca, Bon. Ferrer, Fr. de Aranda, et Ber. de Bardaxi, sous divers prétextes, mais en réalité parce qu'ils étaient tous partisans connus ou avoués de la Castille[1]. Le comte d'Urgel proposa de son côté ses récusations, et déclara, avec sa naïveté ordinaire, qu'il n'adhérerait à la sentence des arbitres qu'en ce qu'elle aurait d'équitable. Des protestations s'élevèrent aussi dans le parlement de Catalogne; le 23 mars, le comte de Cardona, D. G. R. de Moncada, et tous les amis du comte d'Urgel réclamèrent contre la scandaleuse conduite des vingt-quatre, qui venaient de livrer l'honneur de la principauté, ses intérêts, et tout l'avenir de la monarchie à des arbitres choisis par les serviteurs d'un prince étranger. Mais le gouverneur, profitant toujours avec adresse de la désunion qui régnait entre les trois ordres et dans le corps même de la noblesse, fit répondre à l'opposition que la majorité de la commission était à l'abri de tout reproche, n'ayant fait qu'user des pouvoirs dont elle avait été régulièrement investie par l'assemblée[2].

La proclamation des Neuf causa un grand étonnement dans les provinces; on avait peine à comprendre que les parlements eussent abdiqué, sans réserve, en faveur de quelques hommes choisis par les chefs de la faction d'Urrea. Au lieu d'arbitres, on ne voyait dans ce tribunal que des familiers du pape ou des serviteurs du régent de Castille, et chacun prévoyait le jugement qu'ils allaient rendre. Quiconque ne s'était pas compromis dans le parti de l'étranger gémissait du sort qui menaçait la monarchie, du sort qu'elle éprouvait déjà, étant au pouvoir des Castillans, qui se conduisaient comme en pays conquis, comme auraient pu le faire les Anglais ou les Gascons dont on épouvantait les simples, et que personne n'avait encore vus.

[1] B. de Bardaxi recevait de Ferdinand une pension de 500 florins par mois; il avait obtenu pour son fils des terres et des lances en Castille. Zurita, cap. 73.

[2] *Ibid.*, et Janer, p. 53.

On comparait la modération du comte d'Urgel avec l'ambition de Ferdinand, qui s'était introduit dans le royaume à la faveur de la guerre civile, qui avait réussi à s'en rendre maître par ruse ou par force, et feignait maintenant d'attendre un jugement dérisoire dont chacun connaissait les termes d'avance. On s'apitoyait sur la destinée de la maison d'Urgel, de toutes les branches de la dynastie nationale, des grandes et illustres familles de Luna, de Moncada, d'Alagon, de Cardona, qui allaient infailliblement succomber aux persécutions de leurs ennemis si Ferdinand montait sur le trône. Fallait-il donc les vouer à la destruction uniquement pour introniser un étranger et enrichir des soldats ennemis? Un enfant régnait en Castille; s'il venait à mourir, Ferdinand ou quelqu'un de ses fils pouvait être appelé à lui succéder, et dès ce moment c'en était fait de la monarchie aragonaise; elle tombait dans la condition de province sujette; la nationalité périssait, et avec elle les libertés et les priviléges dont on était si fier[1].

L'opinion publique redevenait ainsi favorable au comte d'Urgel; on s'apercevait qu'on s'était laissé entraîner au bord du précipice par des hommes perfides, auxquels l'ineptie de D. Martin avait permis de maîtriser l'autorité royale de son vivant, et de l'usurper après sa mort. Mais qu'attendre de l'opinion publique, force aveugle et inerte, incapable de se mettre d'elle-même en mouvement comme de se diriger quand elle se meut, et qui appartient par conséquent à quelques audacieux presque toujours les plus indignes? Le peuple, suivant la règle, ne voulait pas se donner; il désirait qu'on s'emparât de lui; il espérait que le comte d'Urgel ne se laisserait pas condamner et dépouiller comme un plaideur vulgaire; il croyait qu'à son défaut la duchesse d'Anjou, soutenue par sa mère reine douairière d'Aragon, et appuyée par la France, ne

[1] Zurita, cap. 74 et 79.

souffrirait pas que l'héritage de sa famille passât aux mains d'un usurpateur. Dans ce temps-là précisément, le maréchal de Boucicaut rassemblait des troupes à Narbonne, et le bruit courait que les factions de Bourgogne et d'Armagnac étant sur le point de se réconcilier, la France allait envoyer une puissante armée au secours de la maison d'Anjou.

Il y eut un moment d'incertitude pendant lequel le parti national aurait pu se relever si quelque main vigoureuse en avait réuni les forces éparses. Le parlement de Mequinenza, auquel s'était rallié une grande partie de la noblesse, sollicitait de nouveau l'assemblée catalane de s'entendre avec lui; à Valence, le parti de Villaragut, un instant déconcerté par le désastre de Murviedro avait repris les armes; de toute part l'opposition se manifestait si clairement que plusieurs arbitres, craignant de se compromettre, n'osèrent pas venir siéger à Caspe le jour indiqué [1]. Le parlement de Tortosa, tout en rejetant les offres de celui de Mequinenza, commençait à redouter les suites de son abdication, l'abus que les arbitres pourraient faire du pouvoir qu'il leur avait donné; il voulait qu'on prît des mesures pour préserver les fors de toute atteinte avant de procéder à la désignation du souverain, et il adressa un message conçu dans ce sens aux députés d'Alcañiz qui s'étaient transférés à Saragosse où ils ne se trouvaient plus qu'en petit nombre. Mais ceux-ci préférant aux fors, qui n'intéressaient que le public, les avantages personnels qu'ils avaient eu soin de stipuler, et soupçonnant que le parlement de Tortosa ne cherchait à différer le dénouement que pour avoir le loisir de s'accommoder avec le comte d'Urgel, répondirent qu'ils s'en remettaient entièrement aux arbitres et ne voulaient se prêter à aucun délai [2].

Ferdinand, attentif à tout ce qui se passait en Aragon, ne se laissa point décourager, et vint s'établir à Cuença pour n'être pas surpris par les événements. Il réchauffait, de là, le zèle de

[1] Zurita, cap. 74. — [2] *Ibid.*, cap. 84 et 85.

ses partisans, et finit par obtenir que les arbitres se rendissent tous à Caspe. Ils s'y constituèrent le 18 avril avec toutes les formes propres à frapper l'imagination de la multitude, et à donner une haute idée de leur justice. Aussitôt après, ils commencèrent à entendre les procureurs des prétendants qui arrivèrent les uns après les autres; car le comte d'Urgel, réduit à l'inaction par son caractère irrésolu ou par défaut de ressources, eut la faiblesse de faire plaider sa cause devant ce tribunal qu'il venait de récuser. La duchesse d'Anjou, plus conséquente n'imita pas ce mauvais exemple ; mais elle fit pourtant exposer ses droits par les agents de sa mère, ce qui était toujours reconnaître et par suite fortifier l'autorité du tribunal. Les arbitres, possédant bien leur rôle, ne voulurent pas que D. Fadrique, abandonné de tous, parût privé de défenseurs devant eux ; ils lui donnèrent des avocats d'office, et les écoutèrent avec autant de patience que ceux des autres prétendants [1].

Quand tous ces légistes, juges et plaideurs, eurent travaillé pendant près de deux mois à obscurcir une question si claire en elle-même, et qu'un nouvel arbitre, le docteur Pedro Beltran, eut été nommé à la place de Janer Rabassa, qui perdit la raison ou feignit de l'avoir perdue pour se délivrer d'une responsabilité qui lui pesait, le tribunal prononça la clôture des débats publics et s'enferma dans le château pour délibérer en secret.

On ignore comment les choses se passèrent dans le fond de la forteresse ; seul, un auteur valencien a rapporté que la discussion fut très-animée, et que Vicente Ferrer y mit un terme avec cette puissance qu'il exerçait sur les esprits : « Ne différez plus votre arrêt, dit-il à ses collègues, la justice a prononcé; Ferdinand régnera, on s'y opposerait en vain, c'est le ciel même qui l'ordonne [2]. »

[1] Zurita, cap. 81, 82 et 83.
[2] Martin de Viciana, Cronica de Valentia, ap. Janer, p. 68.

A quoi bon discuter plus longtemps en effet. Les arbitres n'avaient-ils pas eu le loisir de se former une opinion, depuis deux ans que durait l'interrègne? Il n'y avait plus qu'à voter; on le fit le 24 juin 1412, et ce fut encore le moine qui opina le premier, malgré la présence d'un évêque et d'un archevêque. Vicente Ferrer déclara que selon Dieu et selon sa conscience, la couronne appartenait à Ferdinand, comme parent mâle le plus proche du feu roi; son frère Bonifacio, le syndic de Barcelone, et les trois représentants de l'Aragon se contentèrent d'exprimer leur adhésion pure et simple au vote de Vicente Ferrer. Pedro Beltran s'abstint d'opiner sous prétexte qu'il n'avait pas eu le temps d'approfondir la cause, depuis le 18 mai, jour de sa nomination. D. P. Zagarriga dit qu'à la vérité il croyait que le royaume serait mieux gouverné par Ferdinand que par aucun de ses rivaux; mais que, selon sa conscience, le duc de Gandia ou le comte d'Urgel devaient être préférés, en qualité de descendants légitimes et par lignes de mâles des anciens rois d'Aragon; et qu'attendu leur égale proximité du feu roi, on pourrait choisir celui des deux qui serait le plus capable de faire le bonheur de la république. Enfin, G. de Vallseca adopta l'avis de l'archevêque, en ajoutant toutefois que le comte d'Urgel lui paraissait le plus digne de porter la couronne [1].

Ainsi, malgré la conduite lâche, tortueuse et souverainement maladroite du parlement de Catalogne, et malgré le peu de part qu'il prit à l'élection des Neuf, ceux qui le représen-

[1] Zurita, cap. 87. Voir les votes textuels dans Janer, apend. XLIV, page 170. L'avis de V. Ferrer ayant été suivi par la majorité du tribunal, nous croyons devoir le transcrire ici en entier: « Ego frater V. F., ordinis fratrum predicatorum, ac in S. Theologia magister, unus ex prædictis deputatis, dico juxta scire et posse meum, quod inclito et magnifico domino Ferdinando infanti Castellæ, nepoti sive net Petri regis Aragonum, genitoris domini regis Martini, ultimi defuncti, propinquiori masculo ex legitimo matrimonio procreato et utrique conjuncto in gradu consanguini-

taient le mieux dans ce tribunal, l'archevêque de Tarragone et G. de Vallseca, auxquels il avait toujours confié les missions les plus importantes, opinèrent contre le régent de Castille. Ce prince, comme on le voit, ne dut sa nomination qu'aux chefs de la faction d'Urrea, aux frères Ferrer qui étaient bien moins les représentants de Valence que les commissaires de Benoît XIII, et enfin à un obscur syndic de Barcelone, poussé là par le gouverneur Alamany de Cervello, et qui ne tarda pas à recevoir, en récompense de son vote, la charge de vice-chancelier d'Aragon.

Le compromis proclamé, le 28 juin, au nom du tribunal tout entier frappa la nation de stupeur; ceux qui s'étaient vendus à Ferdinand, ou qui avaient trempé dans la conjuration d'Urrea, pouvaient seuls voir sans douleur et sans honte la ruine de la dynastie nationale et l'avénement d'une famille inséparable de ces étrangers qui s'étaient déjà fait détester par leur insolence[1]. Mais la sentence des arbitres n'en produit pas moins son effet; elle parut au moment où l'anxiété publique était au comble, et tous ceux qui hésitaient, tous ceux qui avaient peur, et ce sont toujours les plus nombreux, l'acceptèrent comme une loi de salut public. Les peuples étaient fatigués de la guerre civile; abandonnés par les parlements qui se dispersèrent après avoir adhéré à la décision des Neuf, et par les hautes classes qui s'empressèrent d'aller au-devant du nouveau roi, ils cédèrent à la destinée, n'ayant pas le courage de se révolter contre un

tatis dicti domini regis Martini, prædicta parlamenta, subditi, ac vasalli coronæ Aragonum fidelitatis debitum præstare, et ipsum in verum regem et dominum, per justiciam secundum Deum et meam conscientiam, habere debent et tenentur. In testimonium præmisorum, hæc propria manu scribo et sigillo meo inpendenti munio.

[1] Fue muy celebrada en Aragon la fiesta desta declaracion, y en Valencia no tanto, y mucho menos en Cataluña. Zurita, lib. XII, cap. 1. Nada bastò para borrar la aficion comun para con el Conde de Urgel, y la descubierta aflicion (aunque transitoria) de que en fin llegavan à ser governados por principe de otra nacion y varonia. Abarca, loc. cit., nº 12.

arrêt qui devait, disait-on, mettre fin à la discorde et rétablir la monarchie sur ses fondements.

Ferdinand fit son entrée à Saragosse dans les premiers jours d'août, et convoqua aussitôt les cortès, devant lesquelles il jura le maintien des fors le 3 septembre suivant. Le bâtard don Fadrique et le chef de la maison de Gandia, ayant fait leur soumission, parurent en personne à cette cérémonie, accompagnés de toute la haute noblesse. Le comte d'Urgel et son fidèle partisan, don Antonio de Luna, manquèrent seuls au triomphe du prince castillan; toujours irrésolu, le comte ne savait quel parti prendre; espérant encore des secours de la Navarre ou de l'Angleterre, il n'accepta pas l'offre qu'on lui fit de marier sa fille avec un des fils de Ferdinand, et, après avoir prêté serment de fidélité par procuration à l'usurpateur de sa couronne, il commença la guerre à la tête de ses vassaux et de quelques soldats mercenaires que don Antonio lui avait amenés. Mais comment celui qui n'avait pas su profiter des circonstances les plus favorables aurait-il été capable de rétablir ses affaires dans l'état désespéré où elles se trouvaient à cette heure? Réduit bientôt à s'enfermer derrière les murailles de Balaguer, il y soutint bravement un siége, et fut obligé de se livrer enfin à son rival qui, usant de ses avantages sans aucun ménagement, le fit jeter dans les prisons de la Castille[1].

Tout réussissait à l'heureux Ferdinand; Benoît XIII, qu'il se hâta d'aller visiter à Tortosa, lui donna l'investiture de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse, ne soupçonnant guère

[1] Fue espectaculo lamentable en la noble Zaragoza que miraba al que pudo ser y fue deseado su rey entrar y pasar de largo por sus calles, arrebatado de estrangeros, atado à una vil caballeria, consumido del sitio, de la prision, y del tribunal, manchada la barba de lagrimas y polvo, el cabello confuso y erizado, todo et habito y semblante de desvelos, espantos, y manias; un principe, señalado por el rey su tio para sucesor de la corona, desterrado à gentes desconocidas y à carceles sin fin. Abarca, D. Fernando 1°, cap. 1, n° 9.

que le prince auquel il prodiguait les couronnes allait bientôt l'en récompenser en le faisant déclarer antipape par tous les gouvernements de la Péninsule. Paisible possesseur de son royaume, craint et respecté par ses voisins, qui s'empressaient de rechercher son alliance, le fondateur de la nouvelle dynastie aragonaise sentait son ambition croître avec ses succès. Durant le peu de vie qui lui resta, il ne cessa de travailler à l'agrandissement de sa famille, qu'il voulait établir sur tous les trônes de l'Espagne et de l'Italie. Mais c'était principalement la Castille qui attirait ses regards; en allant prendre possession de ses Etats, il se garda bien d'abdiquer la régence à laquelle il devait son élévation; il confia à un Conseil composé de ses plus fidèles serviteurs la part d'autorité que lui réservait le testament de son frère Henri III, et que la reine-mère n'essaya pas de lui disputer[1]. Il en avait profité déjà avant son élection pour placer deux de ses enfants, don Sancho et don Enrique, à la tête des ordres militaires de Calatrava et de Santiago; en 1415, il maria l'aîné, don Alonso, avec l'infante Marie, qui aurait hérité de la couronne de Castille si son jeune frère, le roi Jean II, était venu à mourir; il faillit placer un autre de ses fils, l'infant don Juan, sur le trône de Naples, et n'ayant pu y parvenir, il lui réservait l'héritière de la Navarre et la direction du parti qu'il s'était créé en Castille, et qui lui survécut pour le malheur de ce royaume. Après avoir si bien employé les dernières années de sa vie, il mourut le 2 avril 1416, à l'âge de 37 ans, laissant la couronne d'Aragon à don Alonso, et ses immenses domaines de Castille aux infants don Juan et don Enrique.

Ce don Juan, le plus méchant et le plus dangereux de tous ses frères, épousa la princesse de Navarre en 1420, monta sur le trône avec elle en 1425, et succéda plus tard à la couronne d'Aragon, par la mort de son frère don Alonso, qui

[1] Cron. de Juan II, ad ann. 1412, cap. 10. On peut voir les noms de ces conseillers du régent dans Zurita, lib. XII, cap. 61.

ne laissa pas d'autre héritier légitime. Leurs sœurs Marie et Léonor furent mariées, celle-ci au prince de Portugal, don Duarte, l'autre à Jean II de Castille, de sorte que cette famille remuante et ambitieuse se trouva bientôt établie dans les quatre royaumes chrétiens de la Péninsule, où elle ne cessa de porter l'agitation et la guerre civile. Elle s'attaqua, comme on devait s'y attendre, aux libertés et priviléges de ses nouveaux sujets, qui se repentirent plus d'une fois de l'avoir préférée à leurs princes naturels. Ferdinand, le premier, s'attira la haine des habitants de Barcelone, dont il ne daigna pas ménager les justes susceptibilités. Son successeur, don Alonzo, révolta les Aragonais, en violant l'article fondamental de leur constitution, celui qui établissait l'inamovibilité du justicia, premier magistrat du royaume ; et par une sorte de justice providentielle, ce fut J.-X. Cerdan, l'un des principaux auteurs du compromis, qui se vit obligé de céder sa place à son ancien ami Ber. de Bardaxi, devenu maintenant son rival. Enfin, le roi don Juan provoqua l'insurrection des Catalans, qui dénoncèrent au saint-siége la conduite tyrannique de ce prince, et offrirent la souveraineté de leur pays au roi de Castille Henri IV, à qui elle appartenait, disaient-ils, comme véritable représentant des droits de Léonor, que Ferdinand et ses successeurs avaient usurpés. Mais il était trop tard pour renverser l'œuvre inique de 1412 ; les lois qui président à la destinée des empires ne permettent pas que le droit soit alternativement violé et restauré suivant le caprice des peuples. Les Catalans ayant abandonné leur prince légitime, il était juste qu'ils devinssent la proie des tyrans étrangers ; ils furent abandonnés à leur tour, et la nouvelle Maison d'Aragon se maintint sur son trône usurpé, malgré ses fautes et en dépit de ses adversaires. Implacable ennemie de la branche aînée, dont elle voulait prendre la place, elle se mit à la tête de tous les mécontents de la Castille, et provoqua cette série d'attentats auxquels l'autorité royale fut en butte, dans ce pays, du-

rant près de soixante ans. Les factieux devinrent incorrigibles, comptant sur l'appui de l'Aragon, ou du moins certains qu'ils y trouveraient un refuge si leurs entreprises ne réussissaient pas. Le connétable Alvaro de Luna réprima plus d'une fois leurs excès, et les tint en respect pendant la longue durée de son ministère ; mais il ne sut jamais se résoudre à prendre l'offensive, et laissa échapper toutes les occasions de renverser la branche cadette du trône d'Aragon, ce qui dépendit entièrement de lui tant qu'il eut le comte d'Urgel en son pouvoir.

Quand ce ministre eut payé de sa tête le crime d'avoir trop bien servi son maître, les intrigues de la branche cadette et les complots de ses partisans ne rencontrèrent plus d'obstacles. Jean II, dévoré de remords et fatigué du pouvoir, ne fit plus que languir, et l'autorité royale, qu'il déconsidéra par sa faiblesse, tomba tout à fait dans l'avilissement sous le règne de son fils Henri IV. Ce prince, qui ne sut ni obéir quand c'était son devoir, ni commander quand son tour arriva, continua d'être le jouet de son favori Juan Pacheco et de tous les factieux dont il avait été le complice auparavant ; sans cesse menacé dans la possession de sa couronne, trahi par son favori, par ses conseillers, par tous ceux qu'il avait élevés, déshonoré par la honteuse conduite de la reine, il ne parvint pas même à régler sa succession, choisissant pour héritière tantôt sa sœur Isabelle, tantôt sa fille Jeanne, qu'on appelait la fille de la reine. N'ayant pu empêcher la première d'épouser Ferdinand, prince d'Aragon, il chercha pour Jeanne, en France d'abord, puis en Portugal, un mari capable de la protéger contre sa rivale. Mais il échoua ici comme dans toutes ses entreprises, et il mourut en 1474, laissant le droit de succession indécis et la Castille divisée en deux partis à peu près d'égale force. L'un soutenait les droits de Jeanne et voulait s'unir au Portugal ; l'autre, sous prétexte que cette princesse était adultérine, ne reconnaissait qu'Isabelle avec laquelle la branche cadette, représentée par Ferdinand d'Aragon, allait effectivement monter sur le trône de Castille.

L'Espagne entière était en armes et dans l'attente. Ce n'était pas seulement une querelle dynastique qui allait se vider; il s'agissait des destinées de la Péninsule qui, suivant l'issue des événements, pouvait demeurer dans son ancien état ou se réunir en une seule monarchie, combinaison aussi redoutable pour les peuples étrangers que funeste aux libertés nationales.

Si le parti de Jeanne l'emportait avec la dynastie portugaise, la Castille ne courait aucun risque, car le Portugal ne pouvait évidemment l'opprimer; et le Portugal, de son côté, conservant sa dynastie et provoquant la réunion, n'avait pas à craindre la perte de ses priviléges. L'équilibre de la Péninsule était troublé sans doute, mais non détruit. L'Aragon, qui n'était pas entamé, demeurait une puissance respectable; ses belles possessions dans la Méditerranée, sa marine florissante, et le génie entreprenant de ses peuples compensaient le peu d'étendue de son territoire continental; confédéré avec la Navarre et le royaume de Grenade, il aurait encore pu mettre des bornes aux envahissements de la Castille.

Les deux principales puissances de l'Espagne venant, au contraire, à se réunir par le triomphe d'Isabelle, Grenade, la Navarre et le Portugal, isolés aux extrémités de l'Etat central, devaient succomber tôt ou tard. Dès lors, une seule dynastie, s'élevant sur les ruines de toutes les autres, allait confondre sous des lois uniformes le génie, les mœurs et les coutumes de ces différents peuples; étrangère à la plupart de ses sujets, au lieu de les gouverner, elle ne pouvait que les asservir. D'un côté, la vie et l'indépendance avec le bon droit; de l'autre, usurpation manifeste, servitude et anéantissement après quelques jours d'une fausse gloire, voilà dans quelle alternative l'Espagne se trouvait placée à la fin de 1474.

Les chances parurent tourner d'abord en faveur de la bonne cause. Le roi de Portugal accepta la main de Jeanne, qu'il avait refusée du vivant d'Henri IV; il entra en Castille avec une armée de vingt-cinq mille hommes, s'avança jusqu'à Pla-

sencia au mois de mai 1475, épousa solennellement la princesse, et se fit proclamer avec elle roi de Castille. S'il s'était jeté alors dans les provinces méridionales, où son parti était le plus fort, il n'eût tenu qu'à lui de changer la carte de la Péninsule. C'était ce qu'on redoutait le plus à Ségovie, où Isabelle et Ferdinand, pris au dépourvu, venaient pourtant de se faire couronner de leur côté. Au lieu d'agir ainsi, le roi de Portugal, espérant sans doute finir la guerre d'un seul coup, voulut attaquer ses adversaires dans les provinces qui leur étaient le plus attachées. Après avoir adopté cette résolution téméraire, il ne montra que de la timidité dans l'exécution ; il manœuvra de manière à assurer ses communications avec le Portugal, et laissa à ses ennemis tout le temps de se préparer. A la première rencontre un peu sérieuse, il eut peur, quitta précipitamment le champ de bataille, et ne songea plus qu'à rentrer chez lui, quoique son armée fût encore intacte; puis, honteux sans doute du rôle qu'il venait de jouer, il se rendit en France sous prétexte d'implorer des secours qui lui arrivaient de tous côtés, car le roi Louis XI, connaissant bien ses intérêts, avait mis ses troupes en mouvement d'un bout à l'autre de la frontière.

La fuite du roi de Portugal désorganisa son parti; les grands qui l'avaient appelé l'abandonnèrent, et bientôt toute la Castille reconnut Isabelle et Ferdinand. Il leur restait à se faire obeïr, et c'était une tâche bien autrement difficile. Pour s'assurer de la couronne, il leur avait suffi de décourager un prince dépourvu de talents et de caractère; pour exercer réellement le pouvoir, il fallait l'arracher à une foule de tyrans qui le possédaient depuis un demi-siècle. Les rois catholiques accomplirent cette œuvre avec autant d'habileté que de bonheur; l'intime union des deux branches de la famille de Trastamare donna au pouvoir royal la force de maîtriser cette noblesse indisciplinée qui avait fait reposer jusque-là sa grandeur sur les troubles de l'Etat, et ne s'était jamais occupée des affaires

publiques que pour les brouiller et rendre toute espèce de gouvernement impossible. Mais cette fois, elle avait travaillé à sa propre ruine, en élevant, avec une impardonnable légèreté, un pouvoir immense sans rien stipuler en faveur des libertés publiques, et sans se réserver à elle-même aucune part déterminée dans le jeu de la constitution. Les grands croyaient avoir remporté une belle victoire quand ils s'étaient fait livrer individuellement une partie des revenus et des domaines de la couronne; ils ne comprirent jamais que leurs coalitions n'auraient aucune solidité tant qu'elles ne s'appuieraient pas sur des institutions légales, et qu'un prince résolu, sachant voir où résidait la force, et habile à s'en servir, serait toujours à même de revenir sur le passé, de les dépouiller de leurs biens et de les rejeter dans la condition de sujets obscurs ou de courtisans glorieux, mais impuissants. Tel fut le sort de la noblesse espagnole sous le règne de la branche cadette de Trastamare, dont elle avait permis l'avénement en 1412, et qu'elle laissa couronner une seconde fois en 1474.

ÉTUDE SUR LE LIVRE DE JOB.

Ὠγρευτὴς, Ἐπίκυδες, ἐπ' οὔρεσι πάντα λαγωὸν
Διφᾷ, καὶ πάσης ἴχνια δορκαλίδος,
Στίβῃ καὶ νιφετῷ κεχρημένος. Ἢν δέ τις εἴπῃ
« Τῆ, τόδε βέβληται θηρίον », οὐκ ἔλαβεν.
Χοὐμὸς ἔρως τοιόσδε.

CALLIMAQUE.

Nous arrivons un peu tard pour rendre compte du nouveau livre de M. Renan[1]. S'il ne se fût agi que d'en apprécier la valeur littéraire, notre tâche eût été facile, et nous eussions pu nous livrer tout entier au plaisir de faire partager à nos amis l'admiration que nous inspire cette belle œuvre. Mais il y a dans M. Renan bien autre chose encore qu'un écrivain consommé. La philologie française le compte au premier rang de ses maîtres. Il a rendu d'éminents services en initiant le grand public aux travaux de l'Allemagne sur la littérature hébraïque. Il a marqué de son talent une conception particulière de la religion. Le scepticisme contemporain n'a pas de représentant plus curieux, ni les grandes choses de tous les temps de plus savant interprète. Il était donc naturel de penser qu'en travaillant à nous rendre avec tant de verve l'une des œuvres les plus puissantes du génie hébraïque, le brillant écrivain poursuivait plus d'un but. Lui-même en convient dès la première ligne : « Le livre de Job, nous dit-il, peut être considéré comme l'idéal d'un poëme sémitique. La traduction que j'offre au public se rattache de la sorte à l'ensemble de travaux que j'ai entrepris sur les langues et le génie des peuples auxquels on s'est

[1] Le livre de Job, traduit de l'hébreu, par Ernest Renan, membre de l'Institut. — Etude sur l'âge et le caractère du poëme. Paris, Michel Lévy, 1859.

habitué à donner le nom de Sémites. Plusieurs des traits par lesquels j'ai cherché dans un autre ouvrage à exprimer le caractère de ces peuples ont pu sembler obscurs, ou exciter quelque étonnement. Je ne pouvais mieux répondre aux justes exigences des personnes qui demandaient sur ce sujet de plus amples explications, qu'en leur montrant comment le génie sémitique s'est peint lui-même dans sa création la plus originale, et, s'il est permis de le dire, en son plus parfait miroir. »

Nous avouons franchement être de ces personnes. Et malgré tout le talent de l'auteur, nous devons ajouter que les explications données par lui ne nous satisfont qu'en partie. Il y aurait sans doute beaucoup de présomption de notre part à entrer en lice contre un si vaillant adversaire, si nous étions seuls à le combattre. Mais quelques-unes des assertions de M. Renan ont trouvé, il y a vingt ans, une contradiction anticipée dans les savantes et profondes recherches de M. le professeur Vatke[1]. Nous ne ferons, dans ce petit travail, que suivre les traces de notre bien-aimé maître; et si ces pages peuvent offrir quelque intérêt à nos lecteurs, c'est dans nos souvenirs de Berlin qu'elles le puiseront.

Nous regretterions toutefois de ne pas nous arrêter un instant sur la traduction elle-même. M. Renan a exposé de main de maître les devoirs du traducteur : « Toute traduction est essentiellement imparfaite, puisqu'elle est le résultat d'un compromis entre deux obligations contraires, d'une part l'obligation d'être aussi littéral qu'il se peut, de l'autre l'obligation d'être français. Mais de ces deux obligations, il en est une qui n'admet pas de moyen terme, c'est la seconde. Le devoir du traducteur n'est rempli que quand il a ramené la pensée de son original à une phrase parfaitement correcte. Si l'œuvre

[1] Die biblische Theologie, wissenschaftlich dargestellt, von Lic. Wilhelm Vatke. 1ter Band : Die Religion des Alten Testamentes, nach den kanonischen Büchern entwickelt. Berlin, 1835.

qu'il traduit est très-éloignée de nos habitudes d'esprit, il est inévitable que sa traduction offre, malgré tous ses efforts, des traits singuliers, des tours peu conformes à notre goût, des particularités qui demandent explication ; mais ce qui lui est absolument interdit, c'est une faute contre les règles obligatoires de la langue. » — « La langue française est puritaine, on ne fait pas de conditions avec elle. On est libre de ne point l'écrire ; mais dès qu'on entreprend cette tâche difficile, il faut passer les mains liées sous les fourches caudines du dictionnaire autorisé et de la grammaire que l'usage a consacrée. »

M. Renan reconnaît du reste qu'une traduction ainsi conçue, surtout lorsqu'il s'agit d'œuvres fort anciennes, est un idéal qu'on ne saurait atteindre. Il a voulu seulement énoncer le programme qu'il s'est imposé, et dont il faut tenir compte pour apprécier les difficultés contre lesquelles il a eu à lutter. Car le livre, ou pour mieux dire le poëme de Job, n'est pas d'une facile conquête. La langue en est si vive, si concise, si énigmatique parfois dans son énergique coloris ; la hardiesse des tours s'allie si bien à l'audace de la pensée, et puis, il est si gênant de rendre avec notre langue analytique un idiome qui est tout le contraire du raisonnement et de l'analyse, que l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou du courage de l'interprète, ou du succès qui a si bien récompensé son effort. — La version de M. Perret-Gentil est, sans contredit, une œuvre de science et de conscience. Elle a de belles parties ; et dans l'ensemble des livres prophétiques de l'Ancien Testament, elle est, pour la fidélité, de tout point supérieure à celles qui l'ont précédée. Mais il lui reste un peu trop de ces scrupules de littéralité, qui diminuent l'impression en ralentissant la lecture. La traduction nouvelle, sous sa forme si nette et si française, est une œuvre de poésie et d'antique vérité. Un court exemple en fera juger. Nous le prenons au hasard dans les deux versions :

Job, VI, 15-24. *Traduct. Perret-Gentil.*	*Traduction Renan.*
Mes frères sont perfides comme le torrent,	Mes frères ont été perfides comme un torrent,
Comme les eaux des ravins qui tarissent,	Comme le courant d'une eau passagère,
Que troublent les glaces,	Qui roule troublée par les glaçons,
Où s'enfonce la neige,	Et gonflée par des flots de neige.
Qui, au temps de leur baisse, se dissipent,	Au temps de la sécheresse, elle s'évanouit;
Et quand vient la chaleur, leur lit se trouve à sec.	Aux premières chaleurs, elle disparaît de son lieu.
Les caravanes s'écartent de leur route,	Pour elle les caravanes se détournent de leur route,
S'avancent dans le désert et périssent,	Entrent dans le vide du désert, et y périssent.
Là portent leurs regards les caravanes de Thema;	Les caravanes de Thema comptaient sur elle;
Là les voyageurs de Seba placent leur espérance;	Les voyageurs de Saba y avaient mis leur espoir;
Ils ont honte d'avoir eu confiance,	Ils ont été trompés dans leur confiance,
Ils y arrivent, et sont confus	Arrivés sur la place, ils restent confondus.

Le texte hébreu est bien rendu des deux parts. Mais le premier traducteur n'a eu garde, dans son zèle, à ce puritanisme de la langue française que M. Renan a si vivement rappelé. S'il a voulu passer sous les « fourches caudines de la grammaire consacrée, » ses mains liées ont gardé trace de la chaîne, tandis que l'autre achevait sans effort son harmonieuse description.

Le livre de Job n'a pas moins exercé la critique que l'exégèse. Dans la longue histoire du peuple hébreu, il n'est pas d'époque où l'on n'ait tenté de le placer comme en dehors du peuple hébreu, il n'est pas de patrie à laquelle on n'ait voulu restituer son auteur. Ce dernier a tour à tour été un Araméen membre de la famille de Nahor, un Edomite, un Arabe, un Hébreu qui dans son exil aurait habité l'Egypte, ou l'aurait

seulement visitée en voyageur; jusqu'à ce que, de guerre lasse, tout le monde se soit accordé à le ramener en Palestine. Quant au livre lui-même, il a passé de l'époque antérieure à la sortie d'Egypte, au séjour de Moïse en Arabie; de ce dernier, au siècle de Salomon; et de fuite en fuite, il est venu se réfugier dans la période persane, terme extrême que nul désormais ne reculera. L'opinion orthodoxe, appuyée sans doute sur les analogies nombreuses que Job présente avec les Proverbes, semble vouloir en faire un produit de l'âge de Salomon. Les critiques indépendants (Ewald, Hirzel, etc.), l'intercalent entre Esaïe et les derniers prophètes. Quelques-uns, à la suite de de Wette, descendent jusqu'à l'exil babylonien. D'autres enfin, en plus petit nombre, franchissent hardiment le fossé de l'exil pour arriver à la période persane, au cinquième siècle avant J.-C. M. Vatke a été longtemps à peu près seul de cet avis. Mais il a trouvé ces dernières années un disciple et un continuateur dans la personne de M. E. Meier[1], professeur à l'université de Tübingen, et c'est également à son opinion que nous nous rangeons[2].

Entre des résultats si divergents, M. Renan a pris une position intermédiaire. Ce n'est pas, du reste, le seul endroit où sa critique, que le public accuse volontiers d'être trop hardie, se montre au contraire empreinte d'une remarquable modération. Il est vrai, l'on peut quelquefois penser qu'il tire des faits une conclusion qui les dépasse de beaucoup. Mais cette témérité n'est due, le plus souvent, qu'à des préoccupations étrangères à la critique elle-même. Les lecteurs un peu au courant de ces sortes de questions seraient plutôt tentés

[1] Geschichte der poetischen National-Litteratur der Hebräer, von Dr Ernst Meier. Leipzig, 1856. S. 520-550.

[2] Depuis que ces pages ont été écrites, M. le professeur Nicolas a publié, dans la *Revue de Théologie*, un article dont les conclusions s'accordent en grande partie avec le résultat de nos propres recherches.

de trouver sa réserve trop grande. Dans le cas présent, nous l'avons dit, M. Renan cherche à tenir la balance entre les opinions les plus distantes. Il mentionne et discute celle qui recule jusqu'à l'exil la composition de Job, mais sans s'y arrêter longuement. Pour lui, le poëme de Job est un produit des plus belles époques de la littérature hébraïque. Il le placerait volontiers au siècle de Salomon, n'était la mention des Chaldéens, qui le force à descendre un peu plus bas. Il s'arrête donc à l'époque où ces derniers apparaissent pour la première fois chez les Hébreux comme une population vivant de rapines, vers le temps d'Osias, roi de Juda, et de Ménahem, roi d'Israël, 770 ans avant J.-C. Pour des lecteurs peu familiarisés avec ces noms et ces dates, c'est dire qu'il fait l'auteur de Job contemporain, peu s'en faut, d'Amos, d'Osée et d'Esaïe.

Les arguments principaux sur lesquels M. Renan veut appuyer sa thèse sont au nombre de trois : un argument de texte, un argument de goût, et un argument de critique religieuse.

Le premier nous paraît assez chancelant. Job (ch. 3), et Jérémie (ch. 20), maudissent également le jour de leur naissance dans des termes qui ne permettent pas de douter que l'un des deux ait connu le texte de son prédécesseur. M. Renan se décide pour la priorité de Job. Le passage cité de Jérémie lui paraît à bon droit plus mou, plus lâche et plus pesant. S'ensuit-il qu'il y ait là une preuve de postériorité? On pourrait soutenir aussi bien que l'influence de son époque et le style connu de Jérémie l'auraient dû porter à délayer autrement le texte qu'il avait dans son souvenir. Or, à tout prendre, le passage, bien moins concis que celui de Job, est cependant plus court. On pourrait rappeler qu'Ezéchiel, qui mentionne Job à côté de Noë et de Daniel, ne semble pas avoir connu notre livre. Mais il y a plus. Le fait même qu'à moins de critères irrécusables, il est toujours difficile de décider où se trouve la priorité, nous conduit assez vite à ne donner à ce genre d'arguments qu'une valeur très-secondaire.

J'en dirai autant de l'argument de goût, qui se complique ici d'un élément philologique. M. Renan accorde que les indices tirés de la grammaire mèneraient à reporter le livre de Job aux derniers temps de la littérature hébraïque. Mais il lui semble que les grammairiens sont allés trop loin en ce sens, et les incontestables qualités du livre de Job, le caractère général du livre, caractère si éloigné de toute décadence, constituent à ses yeux une raison suffisante pour contre-balancer quelques vétilles lexicologiques. Ces dernières, nous sommes prêts à l'accorder, ne sauraient avoir une bien grande importance. Elles ne doivent être appelées au conseil que pour distinguer les divers éléments d'un même livre, ou quand la langue décidément corrompue ne peut plus laisser aucun doute (*Ecclésiaste*). Mais il en est à peu près de même des conclusions que le goût seul a dictées. Il est évident que la base de l'argumentation varie avec la chronologie présumée des principaux livres de l'Ancien Testament. Tel qui se contentera de suivre son humeur sera porté à dater d'avant l'exil nombre d'écrits qu'un savant étranger à ces considérations ramènera, pour des motifs purement historiques, à la période chaldéenne ou persane. Le jugement de ce dernier pourra être erroné et exclusif, mais l'autre n'a-t-il pas encore plus de risques à courir? Il faudrait d'ailleurs qu'avant de conclure, l'hébraïsant homme de goût eût fixé d'une manière certaine les limites de la décadence, et, d'autre part, l'époque où l'hébreu cessa d'être une langue usuelle. Or, ces limites ne peuvent être déterminées qu'avec une assez large approximation. Et qui nous prouve que dans la période de décadence elle-même, quelques esprits d'élite n'aient pu s'élever assez au-dessus du niveau contemporain pour retrouver par l'étude l'inspiration qui fut naturelle à de plus heureux prédécesseurs? On en citerait aisément plusieurs exemples. Ce que nous avons dit suffira pour faire comprendre que, réduits à choisir entre les impressions d'un goût purement subjectif et les critères historiques, nous préférons de tous points ces der-

niers; qu'eux seuls auront droit à résoudre les problèmes délicats agités par la science.

Il va sans dire qu'en parlant de critères historiques, nous sommes loin d'en vouloir restreindre l'étendue. Les phénomènes religieux ou philosophiques en font partie tout aussi bien que la constatation du milieu social au sein duquel un livre a pu prendre naissance. C'est sur ce terrain que M. Renan va nous conduire.

Le livre de Job présente en effet un caractère particulier que M. Renan a relevé avec beaucoup de finesse. Je veux dire un pur monothéisme, sans relation aucune avec la théocratie, sans mention de la loi et des grands faits du passé, sans espérances messianiques, bref, un monothéisme affranchi de tout particularisme. Ce fait avait dès longtemps frappé la critique, qui en concluait un peu à la légère la haute antiquité du livre de Job. La même liberté d'allures se retrouve, chose curieuse, dans deux autres ouvrages, les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste*. Pour les premiers, l'étonnement ne peut être grand quand on songe aux nombreuses analogies qui les rapprochent de Job. Mais l'*Ecclésiaste*, ce livre étrange où le scepticisme le plus amer n'est tempéré qu'à demi par de meilleures inspirations, l'*Ecclésiaste* a si peu d'attention pour la théocratie, qu'il ne songe pas même à l'ébranler comme tout le reste. Et dans les trois livres, à mesure qu'on s'éloigne de l'horizon des prophètes et des prêtres, on voit paraître à leur place des personnages nouveaux dans l'histoire hébraïque. Ce sont les sages qui font époque par les habitudes de la recherche et de l'étude réfléchie. La tradition attribue à Salomon deux des livres qui nous occupent. On sait que le roi sage était connu dans tout l'Orient pour son expérience. Salomon ne semble pas non plus avoir été très-fort préoccupé du culte pur de Jéhovah, il le sacrifiait sans peine à ses goûts pour l'étranger. M. Renan s'empare habilement de tous ces faits. S'il a trop de science pour rendre à Salomon les livres que la critique moderne lui a

enlevés, tout au moins ne les veut-il pas trop éloigner de lui, et les dérive-t-il de l'influence exercée par son règne. D'autre part, le monothéisme universaliste des trois livres cités ci-dessus, et le silence qu'ils gardent à l'endroit de la théocratie, lui semblent inexplicables depuis les réformes de Josias. Ces dernières, en implantant dans l'esprit de Juda les traditions et les préceptes théocratiques le firent entrer dans des voies toutes nouvelles. L'esprit juif, dès l'époque de la captivité, se resserra toujours plus. Sa dévotion s'exalta tout autant que son opiniâtre patriotisme, et il acquit peu à peu cette constance dans l'étroitesse, que deux mille ans d'oppression et d'exil n'ont pu lasser. Il serait inutile de chercher dans cette époque sévère une place pour une œuvre aussi franche et aussi libre que l'est le poëme de Job. Mais M. Renan ne s'arrête pas là. Si le monothéisme des sages n'a rien à faire avec l'esprit étroit d'après l'exil, il n'est pas non plus contenu dans les limites de Juda. Les tribus voisines participaient à la même philosophie. Celle de Théman, en particulier, à laquelle appartient le principal des adversaires de Job, était célèbre par ses sages. Il est même probable que parmi les monuments de la sagesse hébraïque nous ont été conservés quelques fragments de la sagesse du désert (gnomes de Lemuel, poëme d'Agur, etc.). Le livre de Job, bien qu'écrit par un Hébreu, représenterait ainsi un mode de spéculation qui n'était pas exclusivement propre à la Palestine. « Un grand nombre de légendes mythologiques ou astronomiques, auxquelles il y est fait allusion, ne se retrouvent pas chez les Hébreux, du moins sous la même forme. On y sent de bien plus près que dans les écrits des Juifs le voisinage du polythéisme syrien et babylonien, en particulier de ce qu'on a appelé le sabéisme. Une foule de traits dénotent une connaissance parfaite de l'Egypte....... Le fait que tous les personnages du poëme appartiennent aux Beni-Kedem, célèbres par leur sagesse, ne saurait être une fiction arbitraire. Cela n'implique pas sans doute, comme le supposait Herder,

que le poëme ait été primitivement écrit chez les Arabes voisins de la Palestine, ni qu'il faille y voir l'œuvre de quelque rival oublié de Salomon ; mais cela indique suffisamment que la composition tout entière repose sur une légende iduméenne, que les thèmes philosophiques agités dans le débat ne sont autre chose que les lieux communs de la rhétorique sémitique, et qu'ainsi, en un sens véritable, ces pages précieuses nous ont transmis un écho de la sagesse de Theman. »

On sera peut-être surpris de voir sortir d'Edom une sagesse nouvelle, sœur aînée de Juda, s'il faut en croire M. Renan. On n'entendra pas sans quelque scrupule parler d'une philosophie purement sémitique, dont le monothéisme aurait formé la base, sinon le principal caractère. Ceci se rattache en droite ligne au portrait bien connu que M. Renan a tracé des peuples sémitiques. Les brillants aperçus qu'il a donnés de leur génie ne pouvaient manquer de soulever une vive contradiction. Nous n'avons pas à rappeler ici les raisons mises en avant dans ce débat. Nous le ferons d'autant moins qu'elles n'ont pas toujours été exemptes d'une légère confusion. Si M. Renan se fût borné à poser en face du génie arien le caractère subjectif, intime et plus essentiellement religieux de la race sémitique, il eût été difficile de contester une distinction aussi légitime. Si le monothéisme, au lieu d'être pour lui la possession innée des Sémites, fût apparu comme le but et le mot final de leur histoire, on se serait souvenu plus aisément que les trois religions monothéistes sont sorties du sein de ces peuples. Mais aller plus loin, c'est violenter l'histoire au bénéfice d'un paradoxe, ou, pour mieux dire, c'est accorder une confiance sans motif à des traditions dont on a soi-même reconnu la tardive origine. Abstraction faite de ces légendes, tout tend au contraire à prouver que le monothéisme plongeait ses racines dans une religion de la nature, où le culte de la lumière et des astres, les souvenirs de la haute Asie et les influences chananéennes se mélangeaient sous des formes diverses. Les ancêtres des

Hébreux y pouvaient joindre le sentiment d'une unité suprême, ou plutôt d'une nécessité toute-puissante dominant à son gré les destinées humaines. Mais il y a loin de là à la notion du Dieu saint et jaloux et du saint engagement à contracter par le peuple. Il y a loin aussi du Jéhovah tout national des premiers voyants au Dieu unique, maître du ciel et de la terre, tel que le conçurent les plus illustres d'entre les prophètes. En un mot, toute l'histoire d'Israël (M. Renan, qui l'a si bien racontée, le sait mieux que nous), n'est qu'une longue lutte de l'élément spirituel contre l'élément inférieur. Et si leur union inconsciente a pu durer des siècles, il a fallu plus longtemps encore pour assurer leur définitive séparation.

Plus que tout autres, ces péripéties des religions, qui ne sont après tout que les manifestations de Dieu dans l'histoire, offrent à l'observateur un puissant intérêt. Nous aimerions à en marquer ici les heures les plus solennelles, du prophétisme au sacerdoce, à travers les misères de l'exil et les labeurs de la restauration. Mais il faut se borner. Nous venons de nommer les représentants du principe spirituel. Les prophètes surtout ont droit à notre admiration. Leur sauvage énergie, leurs luttes sans fin avec la royauté, leurs mœurs étranges, leur éloquence et ce grand souffle de patriotique piété qui anime leurs plus sombres prédications, voilà ce qui donne à leur physionomie une empreinte que l'on n'oublie pas. Mais à côté d'eux, au-dessous d'eux, pourquoi ne pas nommer les prêtres? Sans doute, ils furent plus d'une fois les instruments dociles de la politique royale ; ils ont mêlé leurs prétentions égoïstes aux intérêts du sanctuaire; ils ont entre tous rivé sur Israël les lourdes chaînes de la légalité. Mais dans leurs meilleurs jours, ils mirent aussi bien du zèle à relever l'esprit de la nation, à recueillir pour elle les traditions séculaires. Leur œuvre compte pour sa part dans le travail des temps.

Est-ce à dire qu'en face des prophètes et des prêtres, il faille placer les sages qui jouent un si grand rôle dans les *Proverbes*, *Job*

et l'*Ecclésiaste*? Une littérature spéciale, sentencieuse de forme, mais d'esprit plus mondaine et profane, se rattacherait-elle par leur intermédiaire au règne plus large de Salomon? M. Renan, fidèle à sa thèse favorite, n'hésite pas à le croire. Mais ses affirmations, quelque séduisantes qu'il ait su les rendre, ne laissent pas de soulever de graves difficultés. Si l'on ne peut douter que l'exemple du grand roi et ses relations avec l'étranger n'aient pour un temps fait dévier Israël de ses destinées religieuses, il semble moins certain que la philosophie en ait directement profité. On vante, il est vrai, les travaux de Salomon, et son renom traditionnel. Mais ne nous payons pas de mots. La « sagesse orientale » est un terme trop vague pour ne pas recouvrir bien des nuances. Autant qu'on en peut juger à pareille distance, Salomon brillait entre ses contemporains par un tact fin et sûr, le sens pratique, la netteté du coup d'œil, la vive appréciation des hommes et des choses, toutes qualités qui ne sont pas rares chez les Sémites. Traduite en langage moderne, sa réputation de sagesse signifierait simplement qu'il était homme de grand sens et de beaucoup d'esprit. La poésie qu'il cultivait devait s'en ressentir. Aussi voyons-nous l'énigme y figurer au premier rang, et la joûte de Salomon avec la reine de Saba est restée célèbre. A l'énigme, il faut joindre le proverbe. De tout temps, les Orientaux ont aimé à tirer de l'expérience une conclusion rapide qui se fixe dans la comparaison[1] ou captive par l'apologue. Nous admettons sans peine que cette poésie-là, commune à tous les Sémites, et plus ancienne que Salomon, ait reçu de son règne une impulsion nouvelle. Ce qui nous étonne, c'est qu'on veuille attribuer à la même influence les instructions assez différentes de nos sages. Ces derniers, en effet, ne se contentent pas de moraliser. Seuls entre

[1] Le livre même des Proverbes en offre de nombreux exemples. Il importe de rappeler de combien d'éléments divers cette collection s'est lentement formée. Une lecture attentive du livre fera mieux comprendre la distinction que nous indiquons plus bas.

tous les écrivains canoniques, ils posent les bases de cette théorie de la Sagesse (*Prov.* ch. 8, *Job*, ch. 28), qui deviendra plus tard le Verbe créateur. Ils aiment à poursuivre les traces du divin dans la nature, au risque de se convaincre assez vite qu'ils n'en percevront jamais que des rayons brisés. Dans une autre sphère, les questions relatives à la destinée humaine attirent également leur attention. Or de telles recherches, comme on le verra bientôt, portent chez les Juifs la marque d'un âge postérieur. Si l'hypothèse que nous combattons était fondée, il serait étrange que les sages eussent en vain dépassé le pur hébraïsme. Des siècles entiers se seraient écoulés avant que les mêmes problèmes revinssent agiter la pensée d'Israël. Et comme si ce n'était pas assez de cette anomalie, il n'est pas jusqu'à l'Ecclésiaste que M. Renan ne soit tenté de ramener en deçà de l'exil. Mais les résultats contradictoires auxquels il est conduit à ce sujet[1], sont là pour montrer combien il en coûte de céder, ne fût-ce qu'un instant, à l'esprit de système.

Il est enfin un trait par lequel nos livres se distinguent profondément des productions plus mondaines de l'époque. Malgré sa liberté d'allures, cette philosophie n'est rien moins qu'un pur délassement. Elle aspire, avant tout, à pénétrer la vie du peuple. Elle s'adresse à la jeunesse, aux classes moyennes, aux petites gens. Elle fait pour ainsi dire circuler en menue monnaie le lingot d'or du principe spirituel. Ce n'est pas sans doute une morale très-désintéressée; avec les Sémites, l'utilitarisme n'est jamais loin. Mais nombre de préceptes n'en comptent pas moins parmi les plus beaux de l'Ancien Testament, et l'on est frappé d'entendre parfois la conscience humaine y prendre un accent aussi doux que pur. (Cf. *Job*, ch. 31.) — Nous avons dit plus haut de quelle indifférence les sages font preuve envers la théocratie. Et pourtant leur morale suppose dans le peuple une conscience de Dieu très-vivante et

[1] *Histoire générale des langues sémitiques*, 2me édition, p. 130–131 et 149.

très-ferme. La religion de la nature est bien loin. Nulle part on ne rencontre d'exhortations dirigées contre l'idolâtrie. Le livre des *Proverbes*, qui s'adresse presque tout entier à la jeunesse, n'en dit mot. Job mentionne en passant l'adoration du soleil et de la lune (31, v. 26-27) ; mais ce culte, qui d'ailleurs ne domine en Juda que depuis le septième siècle (*Deutéronome*, *Jérémie*, *Ezéchiel*, etc.), a disparu de la vie publique.—Ce dernier détail a pour nous une haute importance. Il montre que la limite extrême fixée par M. Renan doit être de beaucoup reculée. Les réformes de Josias exercèrent sans doute une puissante influence sur le culte ; en des temps moins agités, elles eussent peut-être réussi à relever la nation. Mais les jours de Jérusalem étaient comptés. Les troubles qui suivirent durent comprimer en partie ces germes d'un avenir meilleur. L'idolâtrie n'avait pas été si bien extirpée que les derniers prophètes n'eussent encore à la combattre. A cet égard, comme à beaucoup d'autres, l'exil seul fait date. Désormais, l'œuvre des prophètes était accomplie. Leur enthousiasme, nourri par la résistance, allait s'éteindre peu à peu, et les sages leur succéder, pour faire place à leur tour aux Scribes. Une lutte enfin triomphante avait usé leur activité. Quand des jours meilleurs apparurent, ils ne se trouvèrent plus là pour présider à la restauration. Quelques prêtres et quelques chefs, héritiers de leur courage, allaient être seuls à relever le culte sur les ruines de la cité sainte.

Il nous est maintenant inutile de revenir sur l'argumentation de M. Renan. Le monothéisme universaliste ne saurait plus être antérieur à la grande création théocratique. Il en forme plutôt le couronnement, et n'est qu'un *épisode* curieux à observer dans la victoire finale du principe spirituel. La littérature parabolique, que l'on voulait grouper autour de Salomon, nous a laissé voir deux âges, et comme deux courants distincts. Restent quelques détails sans difficulté. La sagesse proverbiale, mais obscure d'Edom, n'a aucun droit à être identi-

fiée avec la sagesse hébraïque. Elle peut fort bien ne s'entendre que de l'intelligence pratique qui lui sert de parallèle. Après cela, nous n'avons pas à contester à l'histoire de Job son origine iduméenne. La tradition aura fourni à notre auteur le nom de Job, sa piété, ses épreuves, sa haute antiquité ; mais ces éléments-là ne sont pas à confondre avec le poëme qu'il en a tiré. On le voit, rien ne nous ramène à l'époque où M. Renan voudrait placer ce dernier.

Mais ces considérations générales, de quelque poids qu'elles puissent être, ne nous suffisent pas. Nous avons indiqué dès le début quelle époque, c'est-à-dire le cinquième siècle avant J.-C., nous semblait le mieux expliquer le livre de Job. Des indices plus positifs et de deux ordres, — les uns plus à fleur de terre, les autres plus intimes, si nous osons ainsi parler, — serviront à nous confirmer dans la même conclusion.

Quand on suit avec attention le débat entre Job et ses adversaires, il est difficile de ne pas sentir combien le milieu social qu'il suppose y devait préparer les esprits. Si l'idée du droit a fait déjà son chemin dans les âmes, c'est néanmoins un âge de violence et de démoralisation. Les formes juridiques ont beau être fort développées. En vain les anciens cherchent-ils, suivant l'usage traditionnel, à faire triompher l'équité aux portes de la ville. En vain, de fréquents appels aux témoins, aux arbitres, l'habitude de procédures écrites paraissent-ils devoir assurer au malheureux les garanties nécessaires. La force domine encore plus que le droit. « La terre, est-il dit, est livrée aux mains de l'homme violent. » Les crimes des plus mauvais jours, déplacement arbitraire des limites, oppression des veuves, rapt des orphelins, mépris pour le pauvre, adultère, pillage et meurtre, tels sont les forfaits qui la déshonorent (ch. 22, 24, etc.) Le puissant l'emporte sans effort. On le voit enlever les troupeaux des faibles, entasser richesses sur richesses, et se livrer tout entier à d'iniques caprices. Une opulence indigne-

ment acquise s'étale à côté de la plus affreuse désolation. « Ceux qu'ils ont réduits à la misère s'en vont tout nus, et portent affamés les gerbes de leur maître. Ils expriment l'huile dans les celliers de leur spoliateur ; en foulant le pressoir, ils ont soif. On entend s'élever des villes le gémissement des mourants. L'âme des blessés crie vengeance (ch. 24). » Ailleurs, les victimes errent comme des onagres dans la solitude. « On les repousse du milieu des hommes, on crie après eux comme après le voleur. Ils habitent dans des vallées sauvages, dans les cavernes de la terre et parmi les rochers (ch. 31). » — « Le désert leur fournit le pain de leurs enfants. Ils cueillent leur pâture dans les champs ; ils maraudent dans la vigne de leur oppresseur. Ils passent la nuit sans vêtement, ils n'ont pas de couverture contre le froid. Ils sont transpercés par la pluie des montagnes ; sans asile, ils embrassent le rocher (ch. 24). » Réduits à chercher dans la solitude un abri contre la violence, condamnés par là à une existence aussi misérable que précaire, les opprimés reprennent peu à peu les mœurs du désert (ch. 31). Vienne le malheur public leur en donner l'occasion, ils sortiront à l'improviste de leurs montagnes et de leurs ravines ; ils fondront sur les villages d'alentour, et leur feront payer cher le mépris dont eux-mêmes ont eu à pâtir.

Pendant ce temps, le tyran prospère en dépit de son impiété. Sa famille se multiplie autour de lui ; ses jours s'écoulent dans la joie et l'abondance. Il dit à Dieu : va-t-en loin de moi. Il se demande ce que peut lui faire le Tout-Puissant? Peut-il juger à travers la nuit sombre? — Et pourtant, les parcs de ses troupeaux regorgent de lait. Il meurt au sein de sa prospérité, parfaitement tranquille et heureux. On le porte en pompe au tombeau, et les glèbes de la vallée lui sont légères. Ailleurs, le tyran lui-même est atteint d'une vague inquiétude. Il sent bien qu'il n'a qu'un instant pour jouir. En vain fait-il provision contre les revers possibles. Les jours sombres arrivent. L'oppresseur s'enferme inutilement dans son fort asile. Il tombe,

et laissé à ses enfants le triste héritage des rancunes qu'il a soulevées contre lui.

Peut-être ces dernières assertions ne sont-elles qu'un lieu commun à l'usage des interlocuteurs de Job; car Job s'applique à plusieurs reprises à les démentir. Mais la situation générale est peinte avec trop d'énergie pour qu'il soit possible d'en mettre en doute la réalité. Or, une telle misère, un tel abus de la force brutale dépasse de beaucoup ce que nous savons des plus mauvais rois, et ne se laisse expliquer que par la conquête. Aussi, ne serons-nous pas surpris d'entendre Eliphaz en appeler aux ancêtres comme à une race pure « qui seule habita sur sa terre, et au milieu de laquelle n'a jamais passé l'étranger » (ch. 15). Et quand Job veut exalter à son tour la puissance divine, il est difficile de ne pas reconnaître dans ses paroles comme un écho vivant de l'exil : « Des conseillers, nous dit-il, Dieu sait faire des captifs ; des juges, il fait des fous. Il délie le baudrier des rois; il ceint leurs reins d'une corde. Il réduit les prêtres en captivité. Il grandit les nations, et il les perd ensuite. Il étend les peuples hors de leurs frontières, puis les y ramène[1] » (ch. 12).

Qu'on se représente un instant l'état de la Judée aux premiers jours qui suivirent l'exil. La partie la plus pure de la nation avait été transportée sur les bords de l'Euphrate, d'où elle ne revenait que petit à petit. Le reste était livré sans défense à ses maîtres nouveaux et à leurs flatteurs. Le pays n'avait plus de centre politique. Des antipathies séculaires profitaient du malheur commun pour se donner libre cours. Les Samaritains, entre autres, ne laissaient échapper aucune occasion de nuire à la colonie renaissante. Les gouverneurs étrangers n'apportaient guère de scrupules dans l'accomplissement de leur mandat. On peut voir dans le livre de Néhémie comment ils engraissaient leur table et leurs trésors aux dépens du peuple

[1] Ou selon une interprétation qui nous semble plus exacte : « Puis il les emmène. »

qu'ils devaient régir. Les débris de la nation n'avaient pas moins à souffrir à l'intérieur. Tandis qu'une piété tendre et pure faisait éclore sur les ruines de Jérusalem les fleurs de la résignation et de la prière, de grossières passions secouaient hardiment leur frein. L'usure s'exerçait de frère à frère. L'adultère, le parjure, la rapine attirent aussi bien les censures de Malachie que celles de Job. Sa parole indignée s'élève également contre ceux qui vont répétant : Inutile de servir Dieu! Quel profit eûmes-nous de suivre ses ordonnances! Si tel était l'état du peuple à la veille des réformes de Néhémie, qu'en faut-il penser pendant le siècle qui venait de s'écouler. Au dedans, l'anarchie ; au dehors, le contre-coup des révolutions de l'Orient ; la ruine des Assyriens et celle des Mèdes ; les guerres de la Perse avec l'Egypte, qui devaient lourdement peser sur le pays voisin. En voilà certes assez, malgré l'énergie déployée par Esdras, pour expliquer et le découragement des sages et la peine toujours plus grande qu'ils avaient à résoudre l'énigme de la destinée humaine.

Il ne s'agit en effet de rien moins dans le livre de Job. Comment se fait-il que l'impie prospère, tandis que le juste est livré à l'adversité. En d'autres termes, quel est le rapport de la récompense au mérite? Quelle est en ce monde la cause, et quel le but de la souffrance? Telle est la question posée. Nous verrons tout à l'heure comment notre auteur l'a résolue. Mais le problème se complique d'un élément nouveau, qui en relève le tragique intérêt. Il n'est pas agité sans arrière-pensée. L'auteur a dès l'abord à lutter avec une vieille solution, fille de l'hébraïsme, et qu'il nous faut rapidement examiner.

La conception religieuse, à laquelle les meilleurs des Hébreux étaient parvenus, peut se réduire à quelques termes fort simples. D'une part, Dieu, personnalité spirituelle et sainte, absolument élevée au-dessus de la nature, et de qui seule celle-

ci tient l'existence et la vie. De l'autre, le monde, destiné avant tout à démontrer la puissance du Créateur, à manifester sa sagesse, à exalter sa gloire. Entre Dieu et le monde, nul lien que cette dépendance même. De Dieu à l'homme, en particulier, nul rapport que le devoir, pour ce dernier, de se soumettre à la volonté divine. La conscience de l'obligation s'est réveillée dans l'homme. Mais c'est encore une obligation tout extérieure. L'individu ne s'est pas reconnu comme son propre but; il n'est jusqu'ici qu'un moyen dans la main de Dieu. A la *loi* qui lui révèle la volonté divine correspond une sanction, et cette sanction est extérieure comme la loi elle-même; heur ou malheur temporel, tel que l'homme le conçoit avant le moment où s'épure son sentiment moral. Ajoutez à cela que la religion est toute nationale, comme il faut s'y attendre chez un peuple antique. Aussi ces termes de loi et de sanction se transforment-ils en un autre, celui d'*alliance*, où s'effacent plus encore les individus. C'est avec le peuple que Dieu traite dans la personne de son ancêtre Abraham. Du reste, les conditions sont les mêmes. La bénédiction récompense l'obéissance, et le châtiment répond à l'infidélité. Une solidarité mystérieuse relie entre elles les générations qui se suivent. L'ingratitude des ancêtres retombe avec usure sur la tête de leurs petits-enfants.

On comprend que dans de telles circonstances le problème de la souffrance fût aisément résolu. Pour mieux dire, il ne pouvait pas même se poser. L'individu disparaissant derrière la communauté, et cette dernière ayant à répondre du passé comme du présent, les douleurs individuelles faisaient place au châtiment national, qui n'avait pas besoin de justification. Les prophètes eux-mêmes, quelque effort qu'ils fassent pour spiritualiser la loi en la faisant pénétrer dans le for intérieur, les prophètes n'envisagent pas autrement la souffrance. C'est pour eux le châtiment temporaire de l'idolâtrie, une épreuve méritée par le peuple, et qui doit expier sa corruption. Pour-

tant, à partir du septième siècle, le sentiment de la responsabilité se dégage peu à peu dans les âmes. Jérémie et Ezéchiel se rencontrent pour la proclamer. « Dans ces jours-là, l'on ne dira plus : les pères ont mangé du verjus, et les dents de leurs fils en sont attaquées. Mais chacun mourra pour son propre péché, et c'est celui qui mangera du verjus dont les dents seront attaquées (*Jérémie*, ch. 31). » — « Un fils ne pâtira point de l'iniquité du père, et un père ne pâtira point de l'iniquité du fils. Le juste éprouvera les effets de sa justice, et l'impie éprouvera les effets de son impiété (*Ezéchiel*, ch. 18). » D'ailleurs, la solution nationale des prophètes devenait tous les jours plus insuffisante. Elle pouvait avoir sa raison quand le peuple semblait fatalement entraîné aux idoles. Mais depuis Josias, des jours meilleurs s'étaient levés. L'idolâtrie, sans être encore réduite, cédait peu à peu au principe spirituel. Et toutefois, le sort du peuple allait toujours empirant. C'était l'heure des défaites de Megiddo et de Karkemisch. Puis l'exil était venu donner le dernier coup à la nationalité hébraïque. Aussi commençait-on à murmurer contre l'Eternel. Un proverbe hardi, celui-là même que relèvent Jérémie et Ezéchiel (les pères ont mangé du verjus, etc.), circulait de bouche en bouche. Il fallait à tout prix trouver une réponse à ces doutes.

Au déclin de l'exil, l'auteur inconnu dont les œuvres ont été mises à la suite du recueil d'Esaïe (*Es.*, ch. 40-66), sanctifiait la douleur en lui donnant tout le prix d'une expiation. Le serviteur de l'Eternel, cette poétique personnification du peuple juif dans ses meilleurs éléments, devait racheter par son sacrifice le reste de la communauté, et préparer ainsi un meilleur et brillant avenir. Mais, si généreuse que fût cette pensée, elle n'avait encore égard qu'à l'ensemble de la nation ; elle ne s'adressait qu'aux espérances théocratiques. D'autres s'obstinaient à attendre la fin soudaine de l'impie, et célébraient par avance le bonheur réservé aux justes. « Une mort prématurée emportera l'injuste sans retour, tandis que le juste est une fon-

dation éternelle» (*Proverbes*, passim, Ps. 39, 73, etc.). Le dualisme oriental essayait timidement de faire irruption par la personne de Satan, ce narquois contradicteur qui, dans Job, met si effrontément en doute toute vertu. Mais le Satan de Job n'est guère qu'une figure poétique, destinée à préparer le drame; ce rôle rempli, il ne reparaîtra plus. D'autre part, l'idée d'une rémunération future n'était pas née encore. A cet égard, les sages n'avaient pas fait un pas en avant de leurs contemporains. Comme eux, ils ne savent rien de l'avenir, si ce n'est ce qu'en attendait le monde antique, c'est-à-dire une inconsciente et douteuse existence dans le royaume souterrain des ombres (le Scheol). « L'arbre, est-il dit dans Job, a encore quelque espérance; quand on l'a coupé, il peut reverdir, et il ne cesse pas pour cela de pousser des rejetons. Lors même que sa racine a vieilli dans la terre et que sa tige est morte dans le sol, dès qu'il sent l'eau, il repousse, et il se couvre de feuilles comme un jeune plant. Mais quand l'homme meurt, il reste étendu; quand l'homme a expiré, où est-il? Les eaux du lac disparaissent; le fleuve se tarit et se dessèche. Ainsi l'homme qui est couché ne se relèvera plus; il ne se réveillera pas tant que durera le ciel; il ne sortira pas de son sommeil » (ch. 14). La seule chose que Job espère, c'est de voir Dieu apparaître enfin sur la poussière, pour confondre ses adversaires en proclamant son innocence (ch. 19). Encore moins, on le comprend, songera-t-il à remettre à sa juste valeur la bénédiction temporelle, à s'élever à une conception plus pure, que dix-huit siècles de christianisme n'ont pu faire définitivement triompher. Non, ce qui seul le préoccupe, c'est la disproportion entre le mérite et la récompense; c'est l'iniquité de la conclusion vulgaire, qui n'a pour le malheureux que mépris ou blâme, et le charge sans réflexion de crimes imaginaires. Poursuivre cette opinion jusque dans son dernier rempart, ce n'est pas seulement faire œuvre de miséricorde; il n'y va de rien moins que de la justice divine, et la Providence elle-même est engagée dans le débat.

Pour réfuter l'expérience de chaque jour, que va faire le poëte? Il en appellera à une expérience plus haute. Dès le début, une fiction hardie nous transportera dans le ciel, en assemblée plénière des fils de Dieu. Il sera démontré par là que le malheur n'est pas toujours un châtiment. Au-dessus de l'impie frappé dans son iniquité, il y aura place pour le juste souffrant pour l'honneur de Dieu, et mis ainsi en demeure de prouver sa fidélité. Mais ce n'est là qu'une indication rapide, qui doit seulement tranquilliser le spectateur. Des hauteurs du ciel, on redescend sur la terre, où le drame ne tarde pas à s'engager. Job, brisé par la douleur, élève la voix contre le jour qui l'a vu naître, il maudit la nuit qui l'a conçu. Il exalte le bonheur d'une mort prématurée; bien plus, il s'en prend à Dieu même d'avoir créé l'homme et de le conserver, quand il succombe sous le poids de la vie. Cette plainte sans espoir ne va plus cesser. Elle reviendra dans le livre tout entier pour en accroître l'amertume, et, à chaque reprise, elle s'augmentera de quelque souffrance nouvelle. Mais Job n'a pas épuisé le calice de l'affliction. Une épreuve plus dure lui est réservée. Du moment où ses amis auront pris la parole, il lui faudra lutter avec leurs avertissements, calmer leurs défiances et repousser leurs inculpations. Plus de repos dès lors. Les trois amis, en vrais représentants des vieilles croyances, n'épargnent rien pour les raffermir. Ce n'est d'abord qu'un appel détourné au repentir, un blâme tempéré par de meilleures espérances. Que Job tourne seulement vers Dieu ses mains suppliantes, et la paix redescendra sous sa tente, et ses commencements auront été peu de chose, comparés aux splendeurs de sa fin. Mais les trois amis s'étonnent peu à peu de ce qui, chez Job, leur paraît un inconcevable orgueil. Il ne leur suffit pas de voir dans la souffrance une épreuve, c'est bien plutôt le gage de l'iniquité, alors même que celle-ci peut rester secrète. Eliphaz, le premier, rappelle que nul n'étant pur devant Dieu, nul n'a le droit de contester avec lui, et conclut sans hésiter à la corruption universelle. Bildad s'étend sur l'inflexi-

bilité de la justice divine; il redit avec les pères le court bonheur et la ruine finale de l'impie. Pour Zophar enfin, le Dieu perdu dans son incommensurable transcendance, demeure incompréhensible à la faiblesse humaine. Job, d'abord, ne songe pas à répondre. Il se borne à implorer la pitié de ses amis et à justifier sa plainte par le poids qui l'accable. Puis il s'élève à Dieu, non pour confesser son crime, comme ses amis l'auraient voulu, mais pour réclamer à grands cris quelque adoucissement au peu de jours qu'il lui reste à vivre. S'il reprend enfin les assertions de ses interlocuteurs, en acceptant leur thèse sur la grandeur de Dieu, c'est pour en tirer une conséquence tout opposée. Trêve aux enseignements prétentieux et sans amour! Dieu seul, s'il y consent, doit être son juge, puisque ses amis s'oublient à ce point. Aussi bien qu'eux, d'ailleurs, Job est convaincu de la toute-puissance divine; il sait aussi bien qu'eux la reconnaître dans la nature et dans l'histoire. Mais ce Dieu, devant qui l'homme ne saurait rien vouloir, ni rien être, ne se joue-t-il pas de lui dans son arbitraire? Job osera-t-il avec succès soutenir son innocence contre Dieu? Hélas non, et cela même en le ramenant au sentiment de son infirmité, lui ouvre une perspective plus désolée sur la destinée humaine. A leur tour, les amis de Job vont reprendre la parole. Bildad succède encore à Eliphaz, Zophar à Bildad, et tous trois décrivent à l'envi la fin terrible de l'impie. Ils n'en tirent pas encore de conclusion directe contre Job, mais leur attitude est toujours plus menaçante. Job, qui se sent abandonné, cherche un refuge auprès de Dieu. Tour à tour il passe du plus affreux désespoir à la vive assurance de sa réhabilitation, jusqu'à ce qu'exaspéré par la dureté de ses amis, il se redresse de toute sa hauteur contre leurs thèses, et pulvérise dans son courroux leur dernier argument. Oui, sans doute, la volonté divine est toute-puissante, mais elle se décide sur des motifs inaccessibles à l'homme. La destinée de Job est-elle autre chose qu'une incompréhensible fatalité? Sans doute, l'impie devrait être confondu, devrait être

écrasé dans son iniquité. Mais est-ce là ce que l'expérience enseigne? Et s'il est vrai que ses enfants expient un jour les forfaits paternels, que lui fera cette tardive rétribution? Que lui importe sa maison après lui, une fois que le nombre de ses années est accompli? On le voit, il serait difficile de retrouver en Job l'homme pieux qui s'écriait avec tant de résignation : Jéhovah m'a tout donné, Jéhovah m'a tout enlevé ; que le nom de Jéhovah soit béni ! Aussi la colère d'Eliphaz ne connaît-elle plus de bornes, et, dans une longue harangue, il fait à Job les reproches les plus outrageants. Job renouvelle sa plainte. Il en appelle encore à Dieu pour trancher la question. Mais Dieu se dérobe, et Job, de doute en doute, reprend et développe le triste tableau que le monde oppose aux assertions de ses amis. Parvenue à ce point, il semble que la discussion doive se clore. Tous les lieux communs des amis ont été épuisés. Bildad ne fait que murmurer quelques paroles qui lui sont ironiquement renvoyées. Zophar n'ose plus reparaître. Job, demeuré vainqueur dans la lutte, se radoucit un peu. Ou plutôt, il revient du malheur général à sa propre infortune, qu'il s'attarde à décrire. Puis, comme s'il disait à sa vie un dernier adieu, il la repasse tout entière dans sa mémoire ; il cherche avec une touchante anxiété si quelque péché, pensée impure, action violente ou mauvais désir, a pu provoquer la colère divine ; et reprenant toute son énergie pour une suprême protestation, il somme encore une fois son adversaire de lui rendre justice. La réponse ne se fait pas attendre. Dieu paraît, et, du sein de la tempête, il remet tout en question. Job, écrasé sous la majesté de son interlocuteur, est placé subitement en face de la sagesse divine. Le monde physique et le monde moral se présentent avec leurs énigmes pour le confondre. Une interrogation aussi pressante que grandiose réduit à néant sa prétendue intelligence. Quand Dieu s'arrête enfin, Job, éperdu, ne peut que confirmer par quelques brèves paroles la déclaration souveraine. « Je sais que tu peux tout, et qu'aucun dessein n'est au-dessus

de tes forces... Oui, j'ai parlé de ce que je ne comprenais pas... Jusqu'ici j'avais entendu parler de toi, mais maintenant mon œil t'a contemplé. C'est pourquoi je me rétracte, et fais pénitence sur la poussière et sur la cendre. »

Tel est en résumé le livre de Job. Notre but, en en donnant après tant d'autres une imparfaite analyse, était de montrer comment il rappelle ses devanciers et comment il les dépasse. Il faut le reconnaître, la plupart des arguments que produisent les trois amis ne sont ni bien nouveaux, ni bien solides. Livré à sa seule intelligence, l'auteur avouerait volontiers qu'il est impossible de trouver dans le monde des raisons suffisantes pour justifier la Providence. Mais qu'est-il besoin de pareilles raisons? A quoi bon s'épuiser à défaire les fils entrelacés de la dialectique, quand on peut trancher le nœud d'un seul coup? Si Job ne voit ici-bas que désenchantement et ténèbres, ce n'est certes pas à Dieu que s'en prend l'auteur. A ses yeux, l'intelligence de l'homme est trop faible, sa dépendance trop complète, son imperfection morale trop grande pour qu'il puisse songer à rien entrevoir des perfections divines. Aussi le poëme, commencé dans le désespoir, se termine-t-il par un hymne magnifique à la gloire du Créateur. Désormais, l'homme n'a plus à scruter curieusement cette volonté souveraine. Qu'il se résolve à ne rien savoir! Qu'il adore en silence! La résignation et la foi dans la justice éternelle lui rendront avec usure ce qui lui manquera toujours de lumière.

Il est temps de conclure. Nous ne saurions mieux le faire qu'en empruntant à M. Renan une page éloquente, qui résume admirablement notre propre pensée. « Trois mille ans ont passé sur le problème agité par les sages de l'Idumée, et malgré les progrès de la méthode philosophique, on ne peut dire qu'il ait fait un pas vers sa solution. Envisagé au point de vue des récompenses et des châtiments de l'individu, ce monde-ci sera un sujet de dispute éternelle, et Dieu infligera toujours d'énergiques démentis aux maladroits apologistes qui voudront dé-

fendre la Providence sur cette base désespérée... Mais au delà de cette chimérique justice que le bon sens superficiel de tous les âges a voulu retrouver dans le gouvernement de l'univers, nous apercevons des lois et une direction bien plus haute, sans la connaissance desquelles les choses humaines ne peuvent paraître qu'un tissu d'iniquités. L'avenir de l'homme individuel n'est pas devenu plus clair, et peut-être est-il bon qu'un voile éternel couvre des vérités qui n'ont de prix que quand elles sont le fruit d'un cœur pur. Mais un mot, que ni Job, ni ses amis ne prononcent, a acquis un sens et une valeur sublime ; le devoir, avec ses incalculables conséquences philosophiques, en s'imposant à tous, résout tous les doutes, concilie toutes les oppositions, et sert de base pour réédifier ce que la raison détruit ou laisse crouler. Grâce à cette révélation sans équivoque ni obscurité, nous affirmons que celui qui aura choisi le bien aura été le vrai sage. Celui-là sera immortel. » Ce n'est pas à dire, comme ailleurs M. Renan semble le penser, qu'il faille étouffer la tristesse intérieure, faire taire le doute, et se passer de toute espérance. Un tel stoïcisme n'est pas fait pour nous. Au contraire, il faut que l'âme continue à souffrir ; il lui faut douter quelquefois et espérer toujours. A ce prix seulement, elle connaîtra la véritable joie. Mais quelles que soient pour l'individu les obscurités de l'avenir, une chose demeure certaine : c'est que l'avenir ne changera rien aux conditions du présent, et qu'aujourd'hui, comme alors, le cœur fidèle n'a qu'à rentrer en lui-même pour y trouver quelque chose qui vaut mieux qu'un monde tout entier.

Conches, mars 1859.

P. VAUCHER.

LE CHATEAU DE WARTBOURG

ET

SA RESTAURATION.

VI.

Tous les croyants se rencontrent dans la charité, et le tronc des pauvres, placé à la porte extérieure du sanctuaire, est une préparation à ces mots écrits en grosses lettres : *Gloria in excelsis Deo!* Comme le petit temple de Luther où nous entrons est l'âme religieuse de la Wartbourg, il est aussi le premier qui, avant la restauration complète du château, ait reçu de particuliers hommages. En 1855, le grand-duc régnant eut l'idée de faire coïncider l'inauguration de la chapelle rajeunie, soit avec le jubilé, anniversaire de l'introduction du christianisme en Allemagne par saint Boniface, soit avec l'époque de la réunion de la société de Gustave-Adolphe. La cérémonie dédicatoire fut solennelle et touchante ; elle impressionna les cœurs, et la lumière de l'esprit sembla de nouveau descendre, comme une bénédiction, sur le lieu saint.

Ce n'est pas que cette chapelle date de l'origine même du château. Suivant le témoignage excellent de M. de Ritgen, elle ne fut élevée qu'au quatorzième siècle pour remplacer celle qui, bâtie la première, et en dehors de la maison des landgraves, aurait été détruite pendant ou après la guerre de la succession de Thuringe. Fondateur de l'édifice religieux actuel, Frédéric le Mordu mit ses soins à l'orner de toutes manières, surtout de peintures murales et de tapis réels ou simulés.

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, numéro de mai 1859, page 77.

Quoique la construction eût été plus prompte que solide, elle se maintint en assez bon état jusqu'à l'époque de Luther et même plus tard. On sait que, dans la malheureuse année où il perdit sa liberté à Muhlberg, Jean-Frédéric, l'un des plus nobles champions de la réforme, se contenta de faire trois nouvelles fenêtres et un autre changement de détail dans la chapelle. Le dix-septième siècle seul apporta des transformations notables, car les dommages causés alors à la Wartbourg atteignirent aussi la chapelle, qu'on dut recrépir, repeindre et réparer. Celui qu'on nommait les *délices du genre humain*, Jean-Ernest, aimant à bâtir, n'oublia rien de ce qu'il croyait convenable et utile. Sur l'ordre même de ce prince éclairé, il y eut une nouvelle consécration, pour laquelle officia solennellement le surintendant Gœtz d'Eisenach, et afin de perpétuer le souvenir de cette cérémonie, une médaille fut frappée, portant d'un côté l'effigie de Jean-Ernest et de l'autre, le texte du prédicateur: « Ta parole, Seigneur, subsiste éternellement. »

De ces deux époques, celle de Frédéric le Mordu, et celle de Jean-Ernest, laquelle méritait une attention particulière? Laquelle, correspondant le mieux au caractère et à l'âge de la Wartbourg, devait être ressuscitée par des restaurateurs éclairés? Evidemment la première. La tradition de Frédéric le Mordu a donc été renouée, sauf que les quatre autels de 1319 ont fait place au seul autel employé par le culte protestant, et que la chaire de 1628 a été maintenue, parce que le sentiment de la foule s'y est attaché comme à la chaire de Luther. A cela près, la résurrection est aussi complète que possible. On a, par la peinture, rendu à la voûte son premier aspect; on a solidement appuyé les murs qui se crevassaient, on a retrouvé la place occupée par la chaire et les bancs, et l'arc cintré des fenêtres n'est pas une des moindres beautés reconquises. Depuis l'autel magnifiquement embelli par les princesses de la maison de Weimar jusqu'aux coussins brodés, dont les bancs étaient couverts au

moyen âge, tous les ornements sont conformes au goût de l'époque. Madame la grande-duchesse régnante a tout particulièrement veillé à la décoration de la chaire. Quant aux vitraux primitifs eux-mêmes, ils paraissent avoir été retrouvés en partie, et grâce aux libéralités de S. A. I. Madame la grande-duchesse Maria Paulowna, ces vitraux, fort bien complétés et préparés par deux peintres habiles, sont d'un bel effet dans la chapelle.

Enfin, une dernière circonstance, rapportée par M. de Ritgen, ne saurait manquer d'intérêt pour tous les amis de l'archéologie architecturale. Il y a plusieurs années, feu le grand-duc Charles-Frédéric se trouvant à la Wartbourg, dit avoir vu dans son enfance une peinture sur l'un des murs de la chapelle. Aussitôt Charles-Alexandre, alors prince héréditaire, se livre à une inspection minutieuse : il enlève avec prudence la crépissure de la muraille, et découvre aux regards étonnés une fresque assez bien conservée, d'un style sévère, d'une belle exécution, qui remontait sans doute à Frédéric le Mordu. Ces fresques se trouvaient à gauche de l'autel, occupant toute la surface laissée libre par la voûte. Rarement palimpseste donna de plus heureux résultats. « Les figures sont de grandeur naturelle, bien dessinées ; les couleurs ne sont que légères et sans beaucoup d'ombres. Dans le milieu du tableau est la Vierge Marie, un livre à la main, avec ces paroles : Reine des anges (*Regina angelorum*). Près d'elle sont Pierre et Paul, et à leur suite les autres apôtres. Chacun d'eux tient un rouleau sur lequel sont écrites, en caractères très-effacés, quoique reconnaissables, quelques propositions de la confession de foi. Par exemple, sur le papier de Pierre, il y a : Je crois en un seul Dieu. Ce tableau était entouré d'une large bordure, au-dessous de laquelle un tapis peint représentait un combat entre l'aigle et le lion, lequel combat, d'après la symbolique du temps, désignait la lutte entre le christianisme et le paganisme. Ce tapis peint courait jadis autour de la partie inférieure des murs de la chapelle, à l'exception des places où

étaient les autels. Il a été repeint, suivant la couleur et le dessin primitifs. L'état de la grande fresque, dont les couleurs s'effacent tous les jours, ne permettait pas une restauration; mais le grand-duc a décidé qu'une copie du tableau serait préparée sur toile et servirait à protéger l'original [1].

Les travaux, on le voit, n'ont manqué ni d'une sage critique pour les éclairer, ni de scrupules consciencieux pour les conduire à bonne fin. Mais aussi, tant de labeurs étaient justifiés par un tel édifice, et tant d'ingénieux efforts ne seront ni incompris, ni méconnus.

Ce n'est pas sans émotion que vous vous recueillez dans ce premier berceau de la réforme, dont le style et le caractère s'accordent si bien avec l'esprit de la Wartbourg. Vous espérez, vous aimez, vous croyez, vous priez sous ces voûtes où tant de générations agenouillées ont espéré, aimé, cru, prié. Que de puissance dans cette enceinte consacrée, que de puissance et de souvenirs! Ici ont grandi et trempé leurs armes des martyrs de la foi, de valeureux lutteurs; ici, dans ce Vatican des réformés, fut décrétée la croisade de la vérité; ici reposa la dépouille mortelle du duc de Saxe, Bernard le Grand, tombé à Breisach, jusqu'à ce que Weimar eût le privilége de garder ses cendres. Oui, vraiment, elle est belle dans sa simplicité, cette chapelle romane, avec son ciel bleu parsemé d'étoiles, avec ses inscriptions et ses peintures, avec la seule colonne qui la soutient à son milieu; elle est belle avec ses vitraux où les anges protégent Louis le Saint contre le lion; elle est belle avec son vieux baptistère, avec son orgue grave comme la Parole, avec son autel enrichi de pierres précieuses, de velours et d'or; elle est belle quand, aux jours de cérémonie, le parfum des roses répandues sur le tapis semble monter comme un encens avec le choral du grand réformateur. Oui, elle est belle ainsi, et pourtant nous la de-

[1] *Einige Worte über die Geschichte der Capelle auf der Wartburg, zu deren Wiedereinweihung* am 7 Juni 1855.

vons quitter, car nous retrouverons Luther dans sa cellule, et quand des chevaliers cuirassés nous appellent, nous ne saurions qu'obéir à leur voix impérative.

« Des chevaliers en armes, des guerriers, direz-vous? Eh! quoi, l'attirail des combats dans le voisinage des autels, et les souvenirs visibles de la guerre non loin du saint temple? N'est-ce pas un contraste de fantaisie? » Non, il n'y a là qu'une vérité frappante. Rappelons-nous que si le moyen âge féodal eut tant de grandeur, quoi qu'on ait dit, c'est que le chevalier, avant de recevoir l'accolade, passait la nuit en oraison dans la chapelle, et, prosterné devant Dieu, lui rendait hommage; il armait son âme de la foi avant d'armer son bras pour la patrie; tel était le devoir, telle était la grande pensée. En passant du sanctuaire à la *salle des armures*, nous ne faisons que ce qu'eût fait tout chevalier, et notre fantaisie est de l'histoire.

Il est curieux, il est étrange, l'arsenal où nous entrons et il peut ravir l'archéologue. Mais je ne conseillerai à personne d'y pénétrer sans guide et au crépuscule; il y aurait là, pour une imagination ardente, un monde de visions et de rêves tumultueux. Ces grands corps de fer auxquels vous donnez l'âme et à qui vous prêtez le regard, ces chevaux de combat harnachés, qu'on dirait tout prêts à suivre l'éperon, ces cottes de maille, ces dagues, ces mousquets, ces carabines, ces bannières, ces boucliers, ces casques, ces massues, ces haches, ces hallebardes exercent sur vous, même en plein jour, un singulier prestige. On trouverait difficilement une collection, non pas plus vaste, mais plus curieuse et mieux choisie que celle-là, dont la meilleure partie fut rassemblée à la Wartbourg par Charles-Auguste, vers la fin du siècle dernier. Devant ces armures de pays assez différents et destinées à tous les âges, à tous les sexes, à tous les rangs, armures de comtes et de pages, de ducs et de nobles dames, d'enfants et de vieux guerriers, vous vous transportez dans cette époque originale où l'homme s'annonçait par le costume, où le costume lui-même avait son caractère. Que de réflexions

et de comparaisons ne vous viennent pas à ce propos ! Quel est notre costume à nous autres modernes? Nous n'en avons plus, nous n'en avons pas ; la mode passagère l'a tué. Si du moins le costume moral restait stable, mais hélas !

Plusieurs de ces armures sont fort belles et d'un précieux travail, les unes fines et légères, les autres massives, d'autres dorées, canelées, richement décorées de singuliers dessins. Il y en a des premiers siècles de la féodalité, il y en a de la renaissance et de l'âge moderne. En les rapprochant des personnages plus ou moins marquants qui les portaient, on ferait une curieuse étude d'archéologie psychologique. La chevalerie germanique est très-richement représentée, et c'est plaisir de considérer les solides vêtements du landgrave le Ferré, du landgrave Hermann, de Louis le Saint, de Henri l'Illustre, d'Albert le Dégénéré et de Cunégonde, de Frédéric le Mordu, pour finir avec Jean, Jean-Ernest, et ces vaillants ducs de Saxe, ancêtres de la maison actuelle de Weimar.

Au milieu de ces richesses nationales, il est deux curiosités étrangères d'un grand prix. La première est une armure noire, rayée de blanc, bien ornementée, avec le Christ et la croix. Le harnachement du cheval, qui l'accompagne, offre sur les côtés, avec le même fond noir, des réminiscences de la mythologie païenne et peut-être aussi de la guerre de Troie; au poitrail, on croit reconnaître Eve et le premier homme. Vous vous imaginez sans doute qu'une telle armure appartenait à quelque grand capitaine; eh bien, oui, c'était celle d'un habile conquérant de la tiare, celle de Jules II, le pontife spirituel et temporel de l'Eglise armée. L'autre armure, que Bernard de Saxe découvrit probablement, est, à n'en pas douter, celle de Henri II, fils du chevaleresque François I[er]. De délicates ciselures et de beaux ornements, qui convenaient bien à un roi, la fleur de lis et les initiales de Henri et de Diane de Poitiers, font assez reconnaître le prince volage et léger, peu soucieux de la vraie gloire, adonné au plaisir avant de l'être aux affaires de l'Etat,

et qu'un destin singulier alla frapper à mort dans un tournoi. Courte vie et durable armure.

Singulier contraste aussi que la présence de ces souverains venus de loin pour prendre place dans les rangs de la féodalité germaine. Singulier retour sur l'histoire des choses d'ici-bas, sur les transformations que le temps amène et sur ces milliers d'événements que l'homme croit produire dans son orgueil, et que Dieu conduit dans son admirable sagesse. Mais revenons à la salle des armures. Qui se serait jamais avisé d'aller demander à la Wartbourg, sous le toit de Luther, les souvenirs d'un roi de France et d'un pape? Cela est pourtant ainsi, et cela n'est pas plus étrange que de rencontrer le chevalier George dans le palais des landgraves et de Louis le Sauteur.

VII.

Abandonnons, si vous le voulez bien, ces monuments d'un autre âge pour la poésie, qui est de tous les temps, pour la poésie, qui est l'éternelle jeunesse de l'âme, qui ne cessera d'être le premier et le dernier refrain de l'imagination terrestre à la recherche du meilleur.

Derrière la galerie de sainte Elisabeth s'ouvre l'arène des *Minnesænger* ou troubadours allemands, lieu célèbre où s'accomplit un des grands drames littéraires du moyen âge [1]. Il n'y a toutefois rien d'extraordinaire, à première vue, dans l'architecture de la salle des chanteurs (*Sængersaal*); rien dans les dimensions et les formes n'accapare l'œil et n'arrache votre pen-

[1] Sans parler des histoires générales de la littérature allemande, il existe plusieurs travaux spéciaux sur le *Wartburgkrieg ;* mais divers points sont encore à éclaircir. Depuis l'époque (1813) où Koberstein écrivait sur l'âge et la signification des chants des *Minnesænger*, Lucas et Ploetz ont élucidé la matière à leur tour. Ettmüller a publié le premier, dès 1838, *le recueil des poëmes* relatifs à la *guerre de la Wartbourg.* Plus récemment (1858), Carl Simrock a complété tous les travaux antérieurs dans son admirable texte, enrichi de notes.

sée à ses rêves ou à ses souvenirs. Sauf les fenêtres qui laissent pénétrer à flots la lumière, sauf une triple arcade supportée par des colonnes, la pierre s'est retirée devant la couleur. Il semble, dans ce palais de l'idéal, que le moins matériel des arts plastiques ait reçu la mission d'animer les murailles qui sont couvertes de fresques, de médaillons et d'ornements empruntés aux habitudes et à l'esprit du temps. Ce caractère spiritualiste est d'autant plus agréable à rencontrer qu'il s'accorde avec l'histoire du lieu. Mais vous pensez bien qu'on n'obtient pas un semblable effet sans réflexion ni peine; restaurer, c'est souvent découvrir ce qui aurait pu être; c'est exprimer ce qui a été, d'une certaine manière, sous la seule forme possible de résurrection, et selon le seul mode capable de perpétuer le souvenir sans l'altérer.

Voilà précisément le genre de restauration que comportait la *Minnesængersaal*, et celui qui a prévalu. Mais la guerre poétique des ménestrels devait, pour être bien représentée et bien décrite par la peinture, revêtir de grandes dimensions, et n'offrir rien de mesquin à l'œil, pour ne laisser aucun regret à l'imagination du contemplateur. Il a fallu pour cela choisir le plus grand panneau, la plus grande muraille de la salle, quitte à donner une autre sorte de vie au panneau du fond, devant lequel étaient assis et groupés les héros de la poésie.

Pour apprécier, comme il convient, cette nouvelle œuvre héroïque de M. de Schwindt, laissez-moi vous rappeler quel mouvement intellectuel se propageait partout au treizième siècle.

Un incroyable enthousiasme, entretenu par une activité constante, dévorait alors une foule d'artistes naïfs et croyants; les cathédrales gothiques commençaient à couvrir le sol de l'Europe chrétienne, et la matière s'animait sous le marteau de corporations puissantes dont les maîtres oubliaient la gloire pour leur conscience. Du nord au midi, l'architecture et la sculpture symbolisaient le ciel sur la terre, et à côté de ses sœurs, la poésie élevait sa voix populaire. Tandis que le monde invisible

allait bientôt trouver en Dante son Christophe Colomb, et que d'harmonieux sonnets s'apprêtaient à résonner avec Pétrarque, on entendait déjà des chants guerriers et des chants d'amour, des hymnes à la nature et à Dieu. En rapport avec l'Italie par le voisinage, les mœurs, l'imagination et la langue, la Provence fut l'une des premières et heureuses mères de ces illustres troubadours, occupés de célébrer la beauté, l'honneur et les tendres sentiments de l'âme. La renommée de ces doux poëtes, dont l'écho redisait les vers, se répandit en Souabe et se propagea même au centre comme aux extrémités de l'empire. Dès lors, arraché à ses rêves, quoiqu'il ne dormît pas, le génie poétique de l'Allemagne rendit des sons tour à tour héroïques et graves comme l'épopée, mystiques comme l'extase, intimes comme le cœur.

Quand les châteaux et les cours eurent ajouté à leurs jeux guerriers des tournois poétiques, le nord devint l'heureux rival du midi. On s'assemblait en grande pompe dans les grandes salles, princes et châtelaines, seigneurs et pages, pour assister aux défis des nouveaux chevaliers de la pensée. Dans ces combats parfois improvisés, et dont la longueur ne lassait personne, des juges étaient nommés pour décider du mérite des jouteurs. A l'heureux lauréat étaient accordés tous les hommages; à lui les gracieux sourires des nobles dames, et c'était un beau moment que celui où il recevait le prix de la victoire. Il fallait que ces nouveaux jeux olympiques eussent un bien grand charme, puisque tous les rangs s'y trouvaient confondus, et qu'on postulait l'honneur d'y concourir. Il est vrai qu'ils reçurent un nouveau lustre de la faveur impériale. Frédéric Barberousse et ses successeurs ne craignaient pas, en attirant des ménestrels à leur cour, de montrer pour les œuvres de l'esprit une ardeur égale à celle qu'ils portaient dans les aventureuses entreprises. Armée ainsi de pied en cap, déclarée *chevalière* à la face du monde, la poésie s'assit glorieuse au foyer des rois, des landgraves, des margraves et des puissants comtes féodaux. Une des cours les

plus célèbres était alors celle de Thuringe, sous la protection d'Hermann et de la duchesse Sophie, parents de Louis le Saint. C'était même de la Wartbourg, habitée par le souverain, que sortirent des chants aussi propres à charmer la postérité que les contemporains ; ce fut là que s'engagea cette fameuse lutte, encore connue sous le nom de guerre de la Wartbourg ou combat des *Minnesænger*.

Les *Minnesænger* réunis pour la lutte furent d'abord au nombre de six, les uns nobles, les autres bourgeois et sans quartiers. C'était d'abord Wolfram d'Eschenbach, l'un des plus fertiles poëtes de l'époque, et dont la Suisse, la Franconie et le Palatinat se sont disputé la naissance; c'était Henri d'Ofterdingen lequel, vivant auprès de Léopold d'Autriche, attacha son nom au livre des héros; puis Walther de la Vogelweide, âme profonde et élevée, qui s'en alla peut-être à la croisade avec l'empereur Frédéric, et mourut à Wurzbourg; puis Reinmar de Zweter et Biterolf, l'un et l'autre distingués, quoique moins célèbres que leurs contemporains ; et enfin le *vertueux écrivain*, comme on l'appelait, ou Henri de Rispach, chancelier, secrétaire et tabellion du landgrave Hermann, et connu par son amour du beau et du bien. Tous ces poëtes étaient musiciens, ou passaient pour l'être. Lorsqu'ils furent aux prises les uns avec les autres, ils adoptèrent les mêmes tons[1] ; du reste aimant à dire les louanges des différents princes leurs protecteurs, ils portaient dans leurs chants leurs sympathies personnelles et leur goûts.

Dans la lutte de la Wartbourg, Henri d'Ofterdingen chanta le premier et proclama sa reconnaissance envers le prince et la cour de la maison d'Autriche. Mais il dépassa les bornes du panégyrique, ne craignant pas de mettre son monarque

[1] Ces tons, musicalement notés, ont été conservés et reproduits par Ettmüller. Dans le premier poëme, que Simrock nomme *Streitgedicht*, ils chantèrent dans le ton des seigneurs de Thuringe ; dans le second, *Räthselspiel*, régna le ton magique, ou de Klingsor.

au-dessus de tous les autres et s'emportant jusqu'à dire que nul ne pouvait l'égaler en gloire et en vertu. « Le premier chant est entonné par Henri d'Ofterdingen, dans le noble ton du prince de Thuringe, lequel nous accorde toujours sa bienveillance. Nous demandons à Dieu de l'en récompenser. — Le maître est prêt à descendre dans l'arène, et il appelle à lutter contre contre lui les poëtes d'ici ou d'ailleurs. Quoiqu'il ne sache pas également bien le nom de tous, il est là, prêt à les combattre. Et maintenant écoutez comment il engagera le combat contre tous les maîtres. Il met dans la balance les mérites du prince d'Autriche et veut qu'on lui oppose la vertu des trois meilleurs princes. Si leurs mérites valent les siens, s'ils ont la même pureté de vie, je veux être aujourd'hui, et ici même, retenu prisonnier et traité comme un malfaiteur. » — Mais voici Walther de la Vogelweide qui relève le gant si cavalièrement jeté : « Je relève ces paroles à la pointe de l'épée. Walther de la Vogelweide, tel est mon nom. L'iniquité excite ma colère contre ceux d'Autriche. La haine en moi s'allume et je renonce à la faveur précieuse de ses princes. Je me suis vanté d'être leur ennemi, et je ne tolère pas l'injustice. Demain je ferai voir quel est le noble porte-glaive qui, vertueux et doux, est au-dessus de tous les autres princes. C'est le roi de France, qui a plus de valeur que le héros d'Autriche. Quant à celui qui sera vaincu dans ce combat, je désire qu'un bourreau lui donne demain la corde et la potence. » — C'est ensuite au tour du vertueux de Rispach d'élever la voix : « Seigneur Walther, laissez-le libre aujourd'hui. Moi le vertueux écrivain j'ai un violent désir de me mêler à la lutte. Comment un seul prince pourrait-il bien en surpasser trois? Dites-moi donc, maître, toutes ses vertus. Montrez-moi par vos chants comment il cherche la protection divine en étant agréable au monde. Le souverain de Thuringe est doux et pieux depuis son enfance. — Un aigle dont le vol est élevé plane en tout temps

sur lui, et devant les ennemis il a le courage du lion. J'ai lu le livre d'Alexandre, et le monarque est le héros auquel il ressemble pour la générosité. — Sa main s'étend, pour les réjouir, sur les pauvres et les riches; sa bravoure est indomptable, il se réjouit de pouvoir faire le bien.»

La lutte est ainsi violemment commencée entre les trois champions, et Bieterolf va lui-même monter à l'assaut et arborer la bannière d'un seigneur de son choix, lorsque Henri d'Ofterdingen, traqué de toutes parts, demande l'assistance de Reinmar de Zweter et de Wolfram d'Eschenbach :

« Moi Henri, je combats pour l'Autriche, et je puis parer les coups dont on me frappe. Deux maîtres se vantent à l'excès de ne pouvoir être défaits par personne. Ils sont pénétrants dans leur attaque, et ils savent aussi semer leurs chants d'agréables maximes. Ton secours m'est nécessaire, Reinmar de Zweter, prête-moi fidèle assistance. Que le sage Eschenbach soit l'autre juge. Ainsi des deux côtés, nous serons exempts de violence. Et maintenant que le droit m'aide à vaincre.....»

De répliques en répliques la querelle s'envenime, et voilà les pacifiques poëtes de la veille transformés en adversaires à mort du lendemain. Loin de reculer, Henri d'Ofterdingen s'avance au point de s'écrier que « tous les princes sont un nuage auprès du sien, et que son héros est semblable au soleil.» Mais les juges désignés se tournent contre le lyrique enthousiaste. « C'est trop te vanter, Henri, et Reinmar sera ton ennemi; car quiconque veut se perdre soi-même ne saurait trouver d'auxiliaires! Non, le doux seigneur d'Autriche ne peut se comparer en vertu au seigneur de Thuringe. » Et le courroux de Wolfram, plus terrible que celui de Reinmar, va jusqu'à la menace: « Moi Wolfram d'Eschenbach, agissant en qualité de prêtre, je t'excommunie comme si tu étais un possédé. Toutes les nobles femmes me prendraient en haine si je t'abandonnais ici la palme. Je mets avant maints rois le seigneur de Thuringe que je loue hautement : Dieu l'a proposé pour modèle

à tous les princes qui veulent vivre ici-bas selon leurs rangs et dignités et se préparer les faveurs du ciel, en travaillant à la gloire du monde. Henri d'Ofterdingen, fais ta prière et retire-toi au plus vite : car la grêle et le tonnerre vont retentir et t'accabler. »

Malgré ces foudroyantes paroles, Henri d'Ofterdingen, mêlant la jactance à l'ironie, n'est pas sur le point de se retirer ; il brave ses interlocuteurs et veut épuiser ses ressources. Enfin les forces, sinon le courage, l'abandonnent : il se trouble, il succombe quand l'inspiration du désespoir l'emporte aux genoux de celle-là seule qui a le pouvoir d'absoudre. La douce et clémente Sophie étend la main sur le troubadour suppliant ; il est sauvé. On convient pourtant que le célèbre Hongrois Klingsor sera choisi pour arbitre dans ce démêlé sans pareil, et Henri d'Ofterdingen part à la recherche du maître de son honneur et de sa destinée.

Klingsor que nous connaissons déjà pour un savant qui avait visité Paris, Rome et Cracovie, devait sa réputation à ses connaissances astrologiques aussi bien qu'à son talent de poëte. Suivant la chronique, ou plutôt d'après la légende, il paraîtrait que, par des moyens magiques, il fit en une nuit le trajet de Hongrie à la Wartbourg. A l'arrivée de ce puissant maître ès arts, la lutte recommença plus ardente. Klingsor, tenant pour Ofterdingen, ne craignit même pas de se mesurer avec Wolfram d'Eschenbach, et comme les jouteurs se proposaient de longues et curieuses énigmes, la victoire aurait pu rester longtemps indécise. On ne sait quand la dispute se serait terminée, si le Hongrois n'eût appelé à son aide un certain esprit qui, familier avec les plus ardus problèmes de la terre et du ciel, hâta le dénouement, dénouement heureux pour tous. Les poëtes ayant été réconciliés, de royales réjouissances furent ordonnées, et le médiateur Klingsor, enrichi et comblé de bienfaits, retourna sans doute dans son

pays. Ni les promesses, ni les prières ne purent le retenir à la Wartbourg [1].

Tous les actes de la curieuse tragi-comédie que nous venons de rappeler n'ont pas été peints à fresque sur le grand panneau de la salle des *Minnesænger*. Si la vie de sainte Elisabeth pouvait dans toutes ses périodes se prêter à la peinture, il n'en était pas de même de cette poétique bataille. L'important était d'appeler l'intérêt sur l'événement capital, source du dénouement et de grouper autour de cette action tout le reste. Telle a été aussi la pensée de M. de Schwindt, qui a fixé admirablement la minute suprême où le malheureux ménestrel est près de succomber. L'anxiété est grande, les physionomies des nombreux témoins de cette scène ont toutes une expression originale. Déjà s'avance et s'apprête le bourreau vêtu de rouge; il tient une corde et va saisir Ofterdingen suppliant; mais l'arrêt fatal est suspendu par grâce, et l'apparition de Kingsor mettra un terme à la discorde. En vérité l'artiste semble s'être surpassé dans cette œuvre de grande dimension. Son pinceau a trouvé des teintes plus chaudes que dans la galerie d'Elisabeth, avec la même pureté de lignes et la même habile ordonnance. La représentation de personnages que tant de passions diverses animent, n'est pas ce qu'il y a de moins curieux. On assure (et tout semble le confirmer) que plus d'une célébrité soit contemporaine, soit historique aurait posé devant l'imagination inspirée du peintre.

Après avoir rappelé la guerre de la Wartbourg et ses épi-

[1] Le plus ancien biographe de sainte Elisabeth, Jean Rote, dans sa chronique versifiée de la *Wartburgkrieg*, s'exprime ainsi :

« Meister Klingsor versünte die sênger,
Unde wolde nicht mêr bleiben lênger,
Der lantgrâf sûberliche Kleider ime gab
Unt köstliche kleinode. Also scheit er ab ;
Mit grossem danke er ürloub nâm.
Niemant wuste, wie er hinwege kâm. »

sodes principaux, il restait quelque chose à faire. Il importait de faire apparaître sur le lieu même de leurs exploits les poétiques athlètes ; il fallait que chacun pût leur rendre hommage, les voir et les entendre. L'habileté et le goût des restaurateurs de l'édifice ont triomphé de cette impérieuse nécessité.

A l'une des extrémités de la salle est une espèce de portique, exhaussé par des degrés et d'un élégant aspect. C'est sous cette colonnade dont les arcs cintrés plaisent à l'œil, que se tinrent les chantres d'amour ; c'est aussi sous cette colonnade qu'ils revivent. Sur les petits côtés des murs s'épanouissent des roses, des buissons, du feuillage, et la chaude lumière du printemps se joue à travers les rameaux et les fleurs, dans le sein desquels de petits oiseaux chantent la nature et ses beaux jours. Quant à la grande muraille du fond, elle est ornée de tapis, dont les riches bordures peintes réunissent les hommes et les œuvres. A côté des troubadours en personne, sont écrites en lettres d'or les strophes marquantes de leurs chants, celles qui peignent le mieux leur caractère et leur âme. Invention heureuse tout à l'honneur de M. de Ritgen, mais que M. Hoffmann, de Darmstadt, a remarquablement rendue [1]. A la vue de ces fresques délicates, le plus ignorant du moyen âge en aura l'intuition ; il se croira au treizième siècle, tant le souffle du passé circule ici :

« Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires
Des histoires du temps passé ! »

La déesse de l'Amour est la première du premier tableau. D'une main elle tient le philtre, de l'autre elle cueille une rose qui sort des rejetons de l'arbre de la connaissance ; tout autour d'elle s'ébattent des colombes, et à ses pieds le petit dieu Amour oublie ses flèches dans son carquois pour les

[1] H. de Ritgen ; *Der Saal der Minnesænger und die Sængerlaube auf der Wartburg,* dans les *Westermann's Monats-Hefte*, février 1859.

cordes d'un instrument. Au-dessous de l'Amour est noblement assis Walther de la Vogelweide qui, serrant d'une de ses mains son arme, est dans l'attitude de la méditation, tandis que ses jambes croisées laissent voir l'éperon de chevalier. Dans le second tableau, Henri d'Ofterdingen, le premier des combattants, semble préluder par la lyre à ses chants; à sa suite, vient Klingsor dans l'appareil méphistophélique du nécromancien astrologue, entouré de griffes et de grimoires, et enfin des rameaux de l'arbre de science sort la séduction ou le péché, sous la forme du serpent avec une tête de femme. Cette représentation contraste avec la troisième où la foi couronnée, portant la croix, le bouclier et la bannière, laisse siffler à ses côtés les serpents, et a pour voisin le symbole de la puissance spirituelle et de la vérité divine. Vivifié, protégé et porté par cette foi, Wolfram d'Eschenbach saisit les cordes de sa harpe pour résoudre les énigmes de Klingsor. La figure d'Eschenbach semble avoir particulièrement réussi au peintre. Le front noble et élevé, l'œil étincelant, la robuste apparence annoncent dans Eschenbach le premier et le plus marquant des sept chanteurs. Le dernier tableau nous représente le vertueux écrivain et Biterolf rapprochés et assis l'un près de l'autre : le premier, au large front et à l'aspect vénérable tient une plume, pendant que l'autre, jeune, frais et robuste, accorde son instrument. A ce groupe agréable succède Reinmar de Zweter qui, vêtu avec élégance et dans la plus noble attitude, regarde, réfléchit et se prépare sans trouble à entrer dans la lice.

Telles sont les peintures décoratives de la *Sængerlaube* ou tonnelle des chanteurs. Vous avez remarqué sans doute quelle pensée y domine tout : la personnification de la lutte du sentiment et de la passion, du christianisme et du paganisme, de l'amour terrestre et de l'amour céleste. Et soyez-en sûr, ce n'est pas là une symbolique de fantaisie. En lisant les poëmes de la guerre de la Wartbourg, vous êtes frappé de la même lutte, vous voyez le choc des mêmes éléments. Plusieurs

énigmes proposées par Klingsor sont même riches en allusions de ce genre et l'*arbre de la croix* est une des plus connues :

« Un bel arbre a grandi, bien cultivé dans le jardin ; ses racines ont pénétré jusque dans les abîmes de l'enfer. Son sommet touche au trône du Dieu qui accorde la récompense ; ses branches s'étendent sur tout le jardin. Cet arbre brille d'un vif éclat ; belle est la richesse de son feuillage. Les oiseaux qui s'y reposent ont une voix douce et claire, pour chanter des airs doux. L'art qu'ils déploient est varié comme leurs intonations. — Sous l'arbre est un animal que, d'après son espèce, on nomme à bon droit un monstre, lequel monstre ne fait attention ni au fruit qui tombe, ni au soleil, ni aux vents. Il n'y a que les sages enfants de Dieu qui aillent cueillir ce fruit, lorsque leur maître, qui est au haut de l'arbre, leur fait signe et détache le fruit de la branche. Qui pourra deviner quelle est cette énigme? Je veux être un agneau devant celui qui la devinera, et quand il voudra parler, je me tairai volontiers. »

Wolfram, qui a compris, saura répondre : « Le jardin est la chrétienté ; le bel arbre est la sainte croix, il s'étend si loin, si haut et si profond, qu'il enveloppe tout l'univers, qu'il va dans les profondeurs du ciel et de l'enfer, où le diable s'ingénie à trouver maints mauvais tours. Qui veut prospérer avec Dieu, doit choisir la croix et la porter à la main. Il est gardé : qu'il aille seulement en pays lointain, et il sera certain que le diable s'éloignera de lui. »

Ainsi le culte de l'idéal chrétien avait son autel jusque dans l'âme de ces poëtes que nous nous représentons trop aisément, comme ceux du Midi, tout occupés d'aventures terrestres; ils connaissaient les espérances infinies, ils connaissaient la prière intime des âmes recueillies, ils s'envolaient dans leurs douleurs jusqu'au trône de Dieu, et rapportaient de leurs extases l'inspiration qui console et les saints désirs qui purifient. A de tels poëtes, la Wartbourg ne pouvait être infidèle.

VIII

La salle des landgraves touche la salle des *Minnesænger*, car dans ce brillant moyen âge le cliquetis des armes s'unissait au doux murmure des vers, et celui qui tenait la lyre d'une main brandissait souvent de l'autre une lance.

Une épaisse porte de chêne sculpté, dont les battants sont ornés des insignes de la Thuringe, nous donne discrètement accès dans la retraite souveraine. Ni trop grande, ni trop petite, ni trop parée, ni mesquine, cette salle, d'une simple élégance, ne ressemble à rien de ce que nous avons vu et de ce que nous pourrons voir : elle a un aspect particulier, comme si les seigneurs et maîtres de jadis l'avaient marquée pour toujours de leur empreinte. Les habitudes du foyer, les mœurs princières à l'intérieur des châteaux, les goûts privés se retrouvent dans les moindres détails de la décoration et de l'ameublement. Vos yeux rencontrent un bahut incomparable, œuvre de quelque vieux sculpteur sur bois de Nuremberg qui a mêlé le christianisme aux traditions mythologiques, et l'illusion matérielle se complète par une sorte de haut buffet où le hanap et des provisions de bouche étaient toujours en réserve.

Pénétrée de la couleur locale, votre imagination, que tout alimente ici, évoque sans peine les siècles écoulés. A cette haute et belle fenêtre, d'où le regard plonge sur Eisenach et la vallée, vous vous représentez le landgrave seul, accoudé derrière le grillage et perdu dans ses réflexions... A quoi rêve-t-il, que la complainte de son petit page ne lui arrache pas même un passager sourire? A quoi rêve-t-il? A une expédition lointaine ou à la chasse du lendemain, au dernier tournoi ou à l'héritier qui vient de lui naître? Qui le sait? mais tout à coup il quitte son poste d'observation, il s'abrite sous le manteau de la vaste cheminée. Là il voit des gnomes chargés d'entretenir le feu du foyer, il voit la salamandre que les poëtes ont choisie pour l'emblème de la va-

leur et de l'amour, il voit la vierge et le chevalier échangeant l'anneau nuptial. A ces gracieux symboles, qui semblent le frapper pour la première fois, sa physionomie s'anime, son front se déride et rayonne d'espérance. Le nuage s'est dissipé.

Dans cette curieuse salle où se rendait, selon toute vraisemblance, la justice seigneuriale, la vie publique se laisse reconnaître en même temps que la vie intime. Ne voyez-vous pas, du haut des riches panneaux de bois sculpté, qui couvrent les murailles, des peintures dont la variété vous attire? Ce sont des fresques dont la valeur historique et légendaire est grande. Elles ne nous disent rien moins que les principaux épisodes des principaux règnes des landgraves. Presque toute l'histoire de la Thuringe est là écrite sous vos yeux. Je serais tenté, je vous assure, de feuilleter d'un bout à l'autre ce livre dont les pages pour nous se déroulent d'elles-mêmes. Laissez-moi du moins choisir, pour vous les raconter, les scènes qui m'ont le plus frappé et que le pinceau me semble avoir le mieux rendues. On ne peut séparer ni les choses des lieux ni les lieux des hommes.

Je commencerai, avec votre agrément, par une anecdote relative au landgrave le Ferré.

Petit-fils de Louis le Sauteur, et déjà en possession par son père de la dignité de landgrave, Louis IV, dit *le Ferré*, ne montra pas d'abord un caractère ferme et résolu. Elevé sous l'aile maternelle, il était réputé dès sa jeunesse pour sa douceur et sa bonté, au point que plusieurs de ses gentilshommes faisaient payer cher aux paysans et aux bourgeois l'excessive bonté du maître. Mais tandis que le pauvre peuple devenait l'objet des plus dures vexations, le landgrave, plus adonné aux divertissements qu'aux affaires, ignorait ces choses. Il fallut un hasard pour qu'il apprît ce qu'on cherchait à lui cacher. Etant un jour à la chasse, il s'enfonça dans la forêt et ne put retrouver sa route. Enfin, après de longs circuits et de vaines recherches,

il arriva le soir à Ruhla, village situé à trois lieues environ de la Wartbourg. Là il ne vit briller que le feu d'une forge. Aussitôt il se dirige du côté de la lumière pour demander l'hospitalité. « Je suis, dit-il, l'un des serviteurs du landgrave. » — « Fi du landgrave ! fi du landgrave ! » et le forgeron d'ajouter : « Je veux bien t'héberger cette nuit, mais non pas pour l'amour de ton maître. Conduis ton cheval à l'écurie ; tu y trouveras de la paille ; mais toi, tire-toi d'affaire comme tu pourras ; chez de pauvres gens comme nous, il n'y a pas de lit. » Ainsi fit le landgrave, qui s'en alla chercher le repos. Quant au forgeron, sans plus s'embarrasser de son hôte, il continua de forger toute la soirée ou toute la nuit, et à chaque coup de marteau, il s'écriait avec rudesse et d'une voix tonnante : « Landgrave Louis, durcis-toi, durcis-toi ! » A l'aube, le landgrave, qui n'avait pu fermer l'œil, voulut avoir l'explication de ces singuliers propos. « Mon ami, ce fer, qui maintenant est mou, doit se durcir s'il veut être bon à quelque chose. Eh bien, il faut aussi que notre landgrave, qui est beaucoup trop doux, devienne beaucoup plus dur, s'il veut que son gouvernement tourne au bien de ses sujets. Il ne se mêle pas assez de ses affaires, et ses serviteurs extorquent des dîmes, de manière à briller et à bien vivre. Pour qu'un brave homme puisse s'entretenir, et à grand'-peine, lui et les siens, il doit travailler avant le point du jour. A cause de cela, je crie : « Landgrave, durcis-toi ! » Car s'il se comportait plus sévèrement envers ses nobles vassaux, ceux-ci ne pourraient opprimer personne, et notre seigneur régnerait sur un peuple heureux. » A ces paroles, le landgrave remercia le brave homme pour sa nuitée ; puis, bien décidé à s'assurer de la vérité, il s'achemina vers la Wartbourg.

Il ne reconnut que trop vite à quel point le forgeron avait dit vrai, et comme quoi plusieurs de ses gentilshommes violaient la justice. Une éclatante punition pouvant seule mettre un terme à ces iniquités, il rassembla une armée de nobles loyaux, de bourgeois et de paysans, de telle sorte que les coupables, sur-

pris dans leurs manoirs, furent emmenés captifs et condamnés à une amende. Un châtiment plein d'humiliation attendait encore les plus durs, ceux qui n'avaient pas craint de traiter des hommes comme des bêtes. Le landgrave les fit atteler quatre à quatre, et presque nus, à une charrue, puis les fouettant lui-même avec vigueur, ainsi qu'ils avaient fait à d'autres, il les força de labourer un morceau de terre. Après cela, les rebelles au droit prêtèrent un nouveau serment de fidélité, et le champ, entouré de murs et déclaré désormais libre d'impôts, demeura comme un monument de la justice rendue. Mais, depuis ce moment, le landgrave, qui pouvait tout craindre de ceux qu'il avait frappés, porta toujours une cotte, et reçut le surnom de *Ferré*.

Pour avoir suivi les conseils du forgeron et s'être trempé comme le métal, le landgrave ne changea pas son naturel, qui était bon, et loin d'acquérir une fâcheuse renommée, il vit s'accroître l'amour de ses vassaux. Une anecdote vous en donnerait la preuve. Le célèbre Barberousse était venu rendre visite à son beau-frère, qui se trouvait alors à Neuenbourg, admira le château, quoique les fortifications lui semblassent faibles et incapables de pouvoir résister à une agression. « Ne craignez rien, dit le landgrave d'un ton sérieux : en cas de danger, j'aurais des murs plus solides. — En combien de temps penseriez-vous, seigneur beau-frère, élever une muraille autour de votre château? — En moins de trois jours. » Egayé par cette prétention singulière, l'empereur ne manqua pas d'ajouter : « Ce serait un miracle, et eussiez-vous l'art de rassembler toutes les pierres de l'empire, cela ne pourrait être. » Mais le landgrave n'était pas embarrassé, car il avait son plan. En toute hâte et dans le plus grand secret, il donne l'ordre à tous les seigneurs et comtes de Thuringe d'arriver sans retard et en grande pompe, avec leurs vassaux armés, au château de Neuenbourg. Les messagers ayant fait diligence, les chevaliers et nobles, tous bien disposés, accourent dans la même nuit

tous en armes et à la tête de leurs gens. Le lendemain matin, à l'aube, Barberousse est réveillé par ces incroyables paroles : « Seigneur beau-frère, le mur que j'ai promis de faire élever en trois jours est déjà prêt. Vous plaît-il de le voir et de connaître s'il est bon? — Comment, vous voulez me tromper ou vous voulez rire? » Mais le landgrave insista si sérieusement, que son hôte impérial le suit. Quel n'est pas l'étonnement de Barberousse à la vue d'un formidable rempart vivant: « Des murs plus solides et plus beaux, je n'en ai encore jamais vus, » s'écrie Barberousse transporté, et, dans sa joie, il remercie chaudement ceux qui lui ont donné ce plaisir.

Vous voyez par là que si Louis le Ferré était parvenu à fortifier son âme contre toute faiblesse, il avait en même temps réussi à se construire un monument et comme une Wartbourg morale dans le cœur de ses sujets. Certes, il eût été dommage que les fresques de la salle des landgraves ne consacrassent pas le souvenir du Ferré et de son conseiller extraordinaire, le Vulcain de Ruhla.

Ce qui n'est pas moins digne de mémoire, c'est que la ferme attitude de Louis le Ferré se transmit comme un héritage à ses petits-fils. Louis le Saint brilla par excellence comme vengeur de l'injustice, et, entre autres traits de son gouvernement, il en est un que racontent aussi les peintures où tombent nos regards. Voici ce trait, aussi simple que possible, en apparence, mais peu commun au moyen âge.

Il y avait foire sur la grande place du marché à Eisenach. Louis, qui visitait les échoppes, avisa un petit marchand de mercerie et de quincaillerie, et lui demanda si son commerce le pouvait nourrir. « Si je pouvais seulement, dit le pauvre homme, mal vêtu et du plus misérable aspect, si je pouvais faire tout ce que je veux pour mon commerce, non-seulement au bout d'une année je serais nourri, mais encore j'aurais donné à mon commerce une grande extension. — Veux-tu être mon associé? ajouta le landgrave, en lui donnant une somme d'ar-

gent et un sauf-conduit. Le mercier, là-dessus, s'en alla voyager au loin, même en Italie, et chaque année il retournait à la Wartbourg pour rendre ses comptes à son haut protecteur. Or, comme il revenait une fois de Venise avec des bijoux, des perles, de la soie et du velours, des malfaiteurs de Wurzbourg lui volèrent son âne. Mais il se rendit au plus vite auprès du landgrave lequel, instruit de ces choses, rassembla une armée et pénétra en Franconie. Arrivé aux portes de la ville, Louis fit répondre à l'évêque de Wurzbourg, qui avait fait demander la cause de cet attirail de guerre : « Quelques-uns des vôtres ont dépouillé un des miens, et lui ont dérobé, contre toute justice, un âne chargé de précieuses marchandises. Je veux que le tout soit rendu. » Lorsque l'évêque eut entendu cette demande, il fit rechercher et punir les voleurs, et l'âne fut restitué avec sa cargaison.

Au moyen âge, comme de nos jours, le vice n'était pas puni toujours, ni la vertu toujours récompensée. Ne vous étonnez donc pas qu'à côté des scènes dont Louis le Saint et Louis le Ferré sont les héros, il y ait dans la salle des landgraves des représentations de faits attristants. Le pinceau a dû obéir aux exigences de l'histoire, et l'histoire, c'est la vie, c'est la réalité de chaque jour, l'instruction de chaque heure. Vous ne sauriez ainsi détourner les yeux de la peinture du mariage d'Albert le Dégénéré, quoique cette union ait été malheureuse ; vous ne voudrez même pas vous refuser à mon dernier récit.

Le landgrave Albert, fils aîné de Henri l'Illustre, se trouva fiancé dès l'âge de six ans, et marié jeune à Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II. Bien qu'épouse, mère et princesse excellente, Marguerite se vit bientôt dédaignée par son époux, qui lui préférait une des dames de la cour, Cunégonde d'Eisenberg. Poussée sans doute par la jalousie, Cunégonde s'entendit si bien avec le landgrave, que l'un et l'autre conçurent l'affreux dessein d'attenter aux jours de la princesse. Afin de parvenir à leur but, ils gagnèrent un ânier, chargé d'apporter

l'eau et le bois à la Wartbourg. On convint que le crime s'accomplirait pendant la nuit, en sorte que Marguerite fût censée avoir été étranglée par un mauvais génie. Le temps venu de tenir à prix d'argent sa promesse, le malheureux ânier fut pris de remords à la pensée qu'il avait eu des parents pieux, et qu'il allait devenir un meurtrier. De toutes manières, sa vie était menacée, et ne valait-il pas mieux l'exposer pour le salut de sa souveraine? S'étant glissé de nuit dans les appartements, il réveilla la princesse. « Noble dame, dit-il en s'agenouillant, faites-moi grâce de la vie? — Qui es-tu? » Et il se nomma. « Qu'as-tu fait? Tu es peut-être dans l'ivresse, et tu as perdu la raison. — Je n'ai rien fait, mais je vous supplie, noble dame, de vous taire et de prendre conseil, car mon seigneur m'a ordonné de vous mettre à mort, ce que je ne ferai pas. Réfléchissez seulement aux moyens de nous conserver la vie sauve. »

A cette terrible révélation, la princesse fit appeler le maître de sa cour, qui l'invita sans hésiter à une prompte fuite. Voyant qu'il n'y avait pas d'autre parti sûr à prendre, elle voulut au moins, la pauvre mère, bénir ses enfants endormis, et comme elle les embrassait à demi folle, éperdue, elle mordit l'un d'eux à la joue. « Je l'ai mordu, s'écria-t-elle, afin que, lorsqu'il sera grand, il se rappelle ce moment et cette douloureuse séparation. » Puis, rassemblant ce qu'elle avait de plus précieux, Marguerite prit le long de la maison des chevaliers un passage qui a gardé son nom (Margarethengang), et disparut accompagnée de son fidèle conseiller et de l'ânier, son sauveur. Plus d'un asile fut offert à son infortune, mais usée par la douleur, elle ne tarda pas à mourir à Francfort dans un couvent.

Telle fut l'issue du complot tramé contre la pauvre Marguerite. Son époux la remplaça bientôt par Cunégonde, sans avoir manifesté ni repentir, ni remords, s'apprêtant à persévérer dans la funeste voie qu'il s'était tracée. Quant à Frédéric le Mordu et à son frère Dieszmann, ils auraient eu vite à souffrir de la persécution atroce qui avait torturé leur mère,

sans la protection d'un oncle, de Dietrich, margrave de Misnie. Mais dès que le landgrave, leur père, parut vouloir assurer son héritage à l'enfant de Cunégonde, les fils de Marguerite se levèrent en armes; de là de longues et malheureuses guerres, dont Albert sortit d'abord vainqueur. Après une dure captivité à la Wartbourg, captivité durant laquelle on le frustra de ses héritages maternels en Italie, Frédéric porta plus de violence dans la lutte, comme plus violente s'exerça la haine du landgrave. La juste cause finit enfin par triompher. Albert fut pris, et, par suite d'une convention avec ses fils, rien ne pouvait plus se faire dans ses Etats sans la médiation impériale. Cette dernière mesure n'était qu'un nouvel artifice, car toute la Thuringe se trouva ainsi vendue pour une forte somme. Nouveaux troubles, nouvelles querelles entre l'empereur, Adolphe de Nassau, revendiquant ses possessions, et Frédéric qui, appuyé par son frère, faisait une forte résistance. Après avoir tendu en vain à Frédéric un guet-apens assez semblable à celui qui joue un si grand rôle dans les *Niebelungen*, Adolphe perdit la vie, et son avide successeur ne réussit qu'à essuyer une épouvantable défaite.

Le landgrave Albert eut beau se marier pour la troisième fois, les fils de Marguerite étaient bien et dûment les seuls héritiers. Ce fut même grâce au secours ingénieux de sa belle-mère que Frédéric rentra en possession de la Wartbourg. Possession troublée, cependant, par les habitants d'Eisenach qui, soutenus de différents côtés, tenaient la contrée et coupaient toutes les communications et toutes les issues. A cette position difficile vint s'en ajouter une autre, car la jeune princesse, épouse de Frédéric, mit au monde, sur ces entrefaites, une fille. Comme il n'y avait pas d'ecclésiastiques à la Wartbourg pour baptiser la nouvelle-née, Frédéric, accompagné de la nourrice et de l'enfant et de dix hommes d'armes, voulut une nuit gagner le château de Tenneberg, distant de quelques lieues. La cavalcade cheminait, sans redouter le péril,

lorsque le landgrave entendit du bruit et s'aperçut qu'on le poursuivait. En ce moment même, le malheur ne voulut-il pas que l'enfant se mit à crier? Elle avait soif, et pour arrêter ses cris, elle devait boire, au dire de la nourrice. « Halte! cria Frédéric, il faut que ma fille boive, cela dût-il me coûter la Thuringe.» L'enfant but ; mais à ce spectacle les ennemis, qui s'étaient approchés, se retirèrent. De cette manière, le landgrave put continuer sa route jusqu'à Tenneberg, où l'on administra le baptême à la petite princesse.

Au milieu de toutes ces diversions, les subsistances manquaient à la Wartbourg ; il fallait porter un coup hardi. Frédéric rassembla ses parents, ses nobles et ses braves chevaliers, qui, au nombre de trois cents au moins, occupèrent les portes d'Eisenach, pendant qu'un riche convoi transportait les munitions nécessaires au château. La Wartbourg, ainsi ravitaillée, aurait pu tenir longtemps si le commandant d'Eisenach ne fût tombé entre les mains du landgrave. Cette dernière circonstance eut l'avantage de terminer une querelle qui avait été aussi longue que fatigante.

Désormais souverain maître de ses biens, Frédéric le Mordu, quoique mêlé encore à différentes affaires, s'efforça de remédier aux maux de la guerre par de sages mesures, propres à fonder le bonheur et le repos du peuple. Mais la récompense humaine de ses efforts lui échappa. Au bout de peu d'années il mourait, dans des circonstances extraordinaires, comme il avait vécu. Une représentation dramatique des *vierges sages et des vierges folles* lui ayant été donnée par des moines d'Eisenach, il éprouva tant de tristesse et reçut une telle impression de la catastrophe des vierges folles, qu'il ne put oublier cette scène, et languit peu à peu jusqu'à son dernier jour.

A combien de traditions et de singuliers événements le souvenir n'est-il donc pas ramené dans la salle des landgraves ! Que de choses ces murs n'ont-ils pas vues! Projets de combats

et de surprises, magnanimes desseins, odieuses ruses, criminels projets, angélique amour, père et enfants aux prises, innocence et impiété, profonde justice ou mépris des autres, nous avons trouvé tout cela, même sous le toit de la Wartbourg. Faudrait-il nous en étonner? Le cœur bat sous les lambris comme dans la chaumière, et l'humanité n'est-elle pas toujours et partout la même?

IX.

Trêve maintenant aux réflexions sérieuses que toute vie humaine, dans tous les rangs, appelle. Trêve à ces mélancolies dont le passé, quel qu'il soit, pour nous se couvre. Le plaisir pour un moment nous convie, et le plaisir n'a pas d'âge, ni d'intimité; la *salle des fêtes* nous attend.

A peine montons-nous les degrés qui conduisent au troisième étage du palais des landgraves, que les bruits de la vie extérieure semblent déjà nous frapper, et que notre imagination va comme à la rencontre de sons mélodieux. Au haut de l'escalier, nos regards distraits rencontrent une colonne dont le chapiteau donne une forme à nos pressentiments. Un poétique ménestrel accorde, joyeux, l'instrument sur lequel il chante ses vers; auprès de lui, un chevalier tient le bouclier protecteur; mais un moine, attristé de ce voisinage turbulent, s'arrache la barbe de désespoir, ou peu s'en faut, et ferme l'oreille aux échos malins. Voilà bien les trois grandes forces de la féodalité: le prêtre, le chevalier, le poëte.

Sans nous laisser intimider par ces trois puissants maîtres de cérémonie, si nous avançons de quelques pas, nous jouirons d'un beau coup d'œil et d'une vaste perspective. La salle des fêtes est élevée, spacieuse, largement éclairée, et se termine, du long côté qui regarde l'intérieur de la Wartbourg, par une longue galerie au-dessus de laquelle est une longue tribune. De grandes fenêtres, de beaux tapis aux murailles, des ornements de bois sculpté, des médaillons, des peintures byzan-

tines où l'or, se mêlant aux couleurs, ne fait que mieux ressortir les colonnettes, un balcon extérieur à l'extrémité qui regarde l'entrée, le haut plafond incliné comme un toit, tout cela produit un surprenant effet. Devant ces productions de l'art, sans lesquelles il n'y a pas de vraies jouissances, c'est l'impression du magnifique et du grand qui nous captive. Mais nous sentons en même temps notre impuissance, et quand il faudrait peindre le tableau, la palette tombe de nos mains.

Bien ou mal, ne dirons-nous pas quel goût ingénieux il a fallu pour mêler le plaisant au grave, et semer de philosophiques pensées dans le champ des distractions mondaines? Notre silence serait de l'ingratitude ou de l'oubli. Quand les choses parlent, c'est bien le moins que nous écoutions, et la sculpture a écrit tout un poëme dans cette attrayante enceinte. C'est la longue lutte du christianisme et du paganisme que les restaurateurs de la Wartbourg ont symboliquement représentée sous diverses figures d'aigles, de serpents, de dragons, d'ours, de singes. A la personnification du mal succède l'incarnation de la morale et de la foi chrétiennes, et des êtres malfaisants ébranlent en vain le nouveau sol : les croyances païennes ont pu fleurir, mais non fructifier, et de la semence chrétienne, germe de fidélité, d'espérance et d'amour, naît la régénération. Au chevalier, croyant et accompli, appartient la couronne céleste. Voilà ce qui nous semble bien simple, et ce qui exigeait pourtant puissance inventive et profondeur historique. Quelques inscriptions latines [1] guident le visiteur dans ce monde symbolique, où plus d'un vers de Dante semble être commenté.

La salle des fêtes dut son origine au landgrave Louis III

[1] Voici textuellement quelques-unes d'entre elles : 1° *Serpens* antiquus qui vocatur diabolus. 2° *Phœnix :* Potestatem habeo ponendi animam meam et potestatem habeo iterum adsumendi eam. 3° *Aquila* Ezechielis sponte missa est de cœlis. 4° Surgit Christus cum trophæo, jam ex *agno* factus *leo*.

qui, revêtu par l'empereur Lothaire de la dignité princière, eut une cour en harmonie avec sa haute position. Dès cette époque reculée, une foule considérable pouvait remplir ce vaste et beau lieu de réception, dont on a calculé les dimensions peu communes. Mais au lieu de chiffres et de dates, sautons à pieds joints sur les siècles pour nous rappeler des faits contemporains. En 1857, le dernier jour des fêtes de Weimar, des centaines d'étrangers jouirent d'une hospitalité généreusement offerte par le grand-duc de Saxe. Eh bien, malgré leur nombre, ces invités, à qui fut racontée l'histoire de la Wartbourg, dans cette salle même, purent tous trouver place et accès. Souvenez-vous de cette journée; elle était belle, elle fut marquante, et les lieux nous paraissaient aussi grands que les souvenirs.

Il est une autre impression, un peu plus ancienne, que je ne saurais pas davantage oublier. J'eus une fois le plaisir d'entendre ici même, il y a peu d'années, un vieil air des *minnesænger* joué par une musique militaire. Vous ne sauriez croire combien de sentiments cette mélodie simple et un peu traînante put réveiller en moi; elle s'accordait si bien avec l'histoire de l'édifice, elle semblait avoir tant d'échos dans la nature comme elle en avait tant dans l'âme, que je cherchais en vain dans ma mémoire quelque poétique souvenir pour donner un corps à mes impressions. Aussitôt je me rappelai ces vers si doux, si profonds et si purs que feu Madame la duchesse d'Orléans adressait un jour à la *musique* :

« Comme il bat le cœur de celui qui, seul dans le cercle varié de la vie, a perdu ce qui rend la vie précieuse, comme il bat son cœur, lorsqu'une douce mélodie du temps passé de la jeunesse frappe son oreille attentive! — Sons bénis! Vos vibrations éveillent un monde de pensées endormies : les yeux rougis de larmes apprennent de nouveau à sourire, et le front sombre s'illumine tout à coup. — Le zéphyr qui se balance au sein des riches parfums de l'Orient, répand encore son

souffle balsamique dans les airs, que déjà la fleur repose, fanée, sur le sol. — Ainsi, lors même que le doux rêve s'est évanoui, ainsi vit le souvenir au souffle de la musique. Le moindre chant, fruit des belles heures écoulées, nous rend la félicité d'autrefois. — Musique, puissante musique, devant toi s'efface le mot le plus expressif de notre pauvre langage. Mais aussi, pourquoi dire avec des mots ce que le cœur éprouve, quand notre âme tout entière ne cesse de résonner en toi? — Les paroles de l'amitié ont souvent menti, l'amour fait illusion par son éloquence : la musique seule n'a jamais trompé une âme, et elle a profondément réjoui bien des cœurs[1]. »

En descendant de la salle des fêtes, bercés par la poésie de la musique et par la musique de la poésie, nous passons devant les appartements privés, dont la restauration sera bientôt achevée, pour regagner, par l'escalier extérieur, la cour de la Wartbourg d'où nous sommes partis. Ce brusque changement de lieux ne saurait changer le cours de nos sentiments, puisque, avec la fidélité et l'amour, les temps féodaux avaient pour bannière : Honneur et vaillance. Dans l'enceinte où nous sommes, et qui jadis était de tous les côtés close, évoquez donc un instant les siècles; représentez-vous le départ des landgraves pour la chasse, avec pages et varlets, faucons au poing ; voyez plutôt en imagination ces tournois dont l'Allemagne fut la première patrie et qui, avec le triomphe de la force individuelle, unissaient dans le code de l'honneur les lois de la bravoure à celles de la générosité. C'était un curieux spectacle que celui offert alors par les cours d'honneur des châteaux forts. Après l'invitation au tournoi, quatre jours d'avance, on voyait s'élever des tribunes pour les hauts personnages et les nobles dames. Puis les combattants, jaloux déjà de se surpasser par l'éclat de leurs parures, de leurs boucliers

[1] Dans le recueil de Hungari : *Deutscher Dichter-Frühling der neueren und neuesten Zeit*. Tome II. Francfort-s.-M., 1854.

et de leurs casques, étaient soumis aux épreuves voulues; on publiait leur généalogie, on examinait leurs armes, jusqu'à ce que, les barrières ouvertes, au son de la trompette des hérauts, ils pussent se précipiter dans l'arène, suivis de leurs écuyers. Le tournoi commençait alors, et, au milieu de l'ardeur qui enflammait les audacieux champions, il était curieux de voir, après ceux qui avaient rompu en visière, deux chevaliers se mesurer seuls et briser une lance.

Aujourd'hui la cour de la Wartbourg ne retentit plus de ces bruyants plaisirs d'un autre âge, mais la vie et le mouvement, comme jadis, éclatent, et vous saluez la renaissance qui s'achève, vous aimez cette nouvelle jeunesse, fille respectueuse de la tradition et des souvenirs. Au dehors de l'édifice, comme au dedans, l'activité est grande; la pierre se taille, et la pierre taillée s'élève sur des fondements âgés bientôt de huit siècles. L'affluence des visiteurs vient encore animer le tableau. A chaque instant, car jamais château ne fut plus libéralement ouvert, entrent, sortent, circulent et se promènent des cohortes de joyeux étrangers, tandis que les ouvriers font leur tâche, que la garnison se relève ou qu'arrive à cheval une estafette, chargée d'une dépêche pour le commandant. Vous le dirai-je? Combien de belles journées, combien de belles heures, trop courtes, n'ai-je pas vu s'écouler dans cette cour! Assis sur l'un des bancs de la *maison des chevaliers*, je ne repoussais pas la contemplation rêveuse; j'aimais à interroger la Wartbourg et ses murailles, à vivre avec la légende, à questionner le passé pour mieux me pénétrer du présent. Hommes et choses, tout m'attirait, tout avait sa couleur et son langage original, tout, même jusqu'au vieil Andrès, serviteur à barbe grise, qui depuis sa jeunesse, dit-on, a vécu sur ces hauteurs. Que de fois n'ai-je pas gémi de ne disposer ni d'un pinceau, ni d'une note pour exprimer ce que je sentais! Bechstein et Bube, les poëtes de la Thuringe, avec les chants de qui j'étais consolé, ne me rappelaient que trop mon impuissance.

Mais pourquoi vous entretenir d'impressions personnelles, quand l'histoire et la vie actuelle de la Wartbourg s'accordent à mêler l'instruction au charme et la réalité à l'idéal? Que sert une voix inconnue après toutes les voix que nous venons d'entendre? Le temps passe d'ailleurs : une journée à la Wartbourg a la durée d'une minute pour qui veut voir et regarder, et nous n'avons pas achevé notre excursion précipitée. Ainsi, faisant comme les voyageurs, entrons comme eux chez l'hôte-concierge dont les provisions reconfortantes ne nous seront pas inutiles. Le repos n'est pas toujours l'oisiveté.

Au rez-de-chaussée de la maison des chevaliers, dans l'aile qui rejoint la voûte d'entrée, le restaurant, puisqu'il faut l'appeler par son nom, offre des chambres un peu basses, mais claires, assez spacieuses, et d'un agréable aspect. Dans la plus vaste et la plus fréquentée de ces salles, de simples bancs de bois font le tour de la pièce, et des fenêtres se découvre un paysage curieux et varié. A chaque instant du jour et même jusqu'au crépuscule se pressent ici des touristes de tout âge, de toute nation, de tout rang; on cause de ce qu'on va voir et de ce qu'on a vu, en buvant et en mangeant; le pot de bière s'emplit pour les uns, le vin du Rhin coule pour les autres. Pendant ce temps, des guides se racontent, en fumant dans un coin, leurs courses de la journée, et aux sons d'un piano qui partent d'une chambre voisine se mêlent de francs éclats de rire. Un peintre de l'école hollandaise ferait de tout cela un joli tableau d'intérieur. Aux murs sont accrochés des trophées de chasse, puis de vieux et curieux portraits des landgraves et des ducs de Saxe, sans parler de quelques curiosités qui sentent leur moyen âge. Une très-ancienne gravure sur bois, entre autres, nous montre les grands réformés, soit princes, soit docteurs, faisant leur confession de foi. Jésus, Jean-Baptiste, la colombe du Saint-Esprit, les anges ne détournent l'attention ni de Jean Huss, de Luther, de Mélanchthon, de Jonas placés d'un côté, ni des élec-

teurs et ducs de Saxe à genoux et les mains jointes, de l'autre côté. La scène se passe sans doute à Nuremberg, dont on croit voir dans le fond les églises et les tourelles.

Malgré la destination familière de la salle, de tels souvenirs ne sont pas ici déplacés : nous ne sommes qu'à deux pas du corps de logis habité par Luther.

X.

La *maison des chevaliers*, dont les fondations remontent sans doute à l'origine de la Wartbourg était, au moyen âge, l'habitation des gentilshommes et écuyers de la suite des landgraves. Plus tard, en l'absence de la cour, elle servit de demeure aux fonctionnaires et au commandant du château. Très-simple, de moyenne hauteur et d'une architecture qui n'a rien de bien frappant, ce bâtiment n'attirerait pas longtemps les regards si le souvenir d'un grand nom n'était tout-puissant dans ses murs.

Nous montons l'étroit petit escalier, un bruit de clef se fait entendre, une porte s'ouvre, et nous sommes dans la retraite de Luther. La Bible [1], le portrait de Luther et de ses parents, une table où s'assit le réformateur enfant, un grand poêle, un petit banc d'os de mammouth, quelques autres objets ou ornements, voilà tout ce qui nous frappe ; mais qu'importe la plus ou moins grande simplicité de l'ameublement ? Les choses matérielles, si intéressantes qu'elles puissent être, doivent se retirer ici devant l'esprit, car c'est ici l'un des sanctuaires de la pensée moderne. Où le moine augustin d'Erfurt, fatigué déjà de ses luttes intérieures et luttant toujours, trouva-t-il les aliments et la force qui convenaient à son âme ardente? Où le soldat chrétien, après avoir publiquement pris les armes, s'apprêtait-il à poursuivre ses

[1] Cette Bible porte la date de M.D.XLI, et a été imprimée à Wittenberg (*gedruckt durch Hans Lufft*) vingt ans après le séjour de Luther à la Wartbourg.

conquêtes, une main sur les Ecritures et les yeux levés au ciel? Où le religieux artiste, emporté par l'inspiration et enthousiaste jusque dans la critique, montra-t-il plus de poésie dans la foi et plus de foi dans la poésie? Où l'homme sous toutes ses formes, cœur, pensée et volonté, « personne et idée » comme on l'a si bien dit [1], où l'homme, ainsi en possession de toutes ses puissances spirituelles, allait-il pénétrer de son âme la théologie, et, Descartes éloquent de l'Eglise, ramener à la conscience individuelle tous ceux qui s'oubliaient ou ne se connaissaient pas? Où se prépara le grand mouvement de la renaissance chrétienne dont fut agité le seizième siècle? Sur les hauteurs de la Wartbourg, dans l'humble cellule du fils d'un pauvre mineur de la Thuringe.

Avant que la voix de Luther retentît de la montagne aux vallées, d'autres voix s'étaient à la vérité fait entendre, mais avec des accents faibles ou étouffés. Au pied même du château fort des landgraves, un certain comte de Hohenstein, dont les prédictions avaient fait du bruit à Erfurt, ayant été appelé comme prieur dans un couvent d'Eisenach, s'éleva contre le culte des images et le célibat, et ne craignit même pas d'administrer la Cène sous les deux formes. Un autre précurseur de Luther, Jean Hilten ou Hiltenius, moine franciscain d'Eisenach, avait dès sa jeunesse beaucoup étudié les Écritures, et lu avec zèle les écrits des Pères. Il releva ce qui lui semblait être erreurs ou abus dans l'Eglise et condamna violemment le genre de vie de certains prêtres. Peut-être se laissa-t-il emporter à des violences de langage, car sa conduite excita une irritation telle qu'on le retint longtemps captif. Il mourut même en prison, en 1502. Comme à la fin de sa vie il était tombé malade et qu'un des pères était venu le visiter, il prophétisa de la sorte : « En l'an 1516 se lèvera un héros qui vous admonestera rudement, et vous n'oserez pas même ouvrir la bouche. »

[1] M. Michelet, dans la préface des *Mémoires de Luther*.

Dans le monde moral comme dans le monde physique, il est rare que les grands événements s'improvisent et s'accomplissent par brusques sauts, au lieu de se produire par gradations insensibles. Devons-nous donc nous étonner que la réformation en Allemagne ait si vite pénétré dans les âmes, comme dans un sol bien préparé, lorsque parut Luther? Le grain était en terre : quel laborieux cultivateur le ferait lever? Qui se chargerait d'en surveiller la croissance et d'en hâter la floraison? Un homme de génie pouvait seul s'imposer cette tâche, et ce génie se rencontra.

On connaît la vie de Luther, sa naissance à Eisleben, en 1483, ses premières études, son adolescence. Sa mère était d'Eisenach, et son père avait vu le jour dans la contrée environnante, à Mohra, village situé aussi non loin de Smalkalden. Après avoir fréquenté un an l'école de Magdebourg, Luther, âgé de quinze ans, était envoyé à Eisenach, où il s'adonna particulièrement aux belles-lettres, à l'éloquence et à la poésie. Les leçons du recteur des écoles lui furent très-profitables, car Jean Trebonius était un savant homme, habile dans les lettres. Mais les moyens de subsistance matérielle étaient moins solides que la nourriture spirituelle, et le pauvre étudiant s'en allait, selon l'usage, chanter devant les portes pour une faible récompense. Il y avait, quoi qu'on puisse penser, quelque chose de touchant dans cet usage de la parole, dans cet échange des dons spirituels contre les biens physiques : « Je chante pour vous des hymnes : ne me donnerez-vous pas le pain quotidien? » Un jour qu'il avait chanté longtemps et n'avait rien recueilli, Luther s'entendit appeler par une brave femme que ses prières avaient touchée, et qui, non contente de lui offrir un subside momentané, l'invita même à s'asseoir désormais à sa table. Cette circonstance contribua peut-être à fortifier l'attachement du réformateur pour Eisenach, pour «la chère ville,» où il compta ses premiers partisans, où il prêcha même à son retour de Worms.

Recommandé par Staupitz à l'électeur de Saxe, et bientôt prédicateur estimé, puis bachelier en théologie, Luther, après son voyage à Rome, reçut à Wittenberg, en 1512, le titre de docteur. Dès lors il se voua plus que jamais à l'étude approfondie de la Bible : « Ce n'est que dans la Bible qu'on apprend la vraie foi, ce n'est que d'après elle qu'on apprend à vivre chrétiennement et à mourir saintement. »

Quelques années s'écoulèrent, et les prédications du dominicain Jean Tetzel, vendeur d'indulgences, arrachant Luther à ses études, l'entraînèrent dans la lice. Un combat s'ensuivit, et la bulle du pape brûlée, Luther dut aller à Worms.

Ce fut en revenant de cette dernière ville, où il avait à jamais rompu avec l'Eglise romaine et le pape, que Luther se trouva, sans le savoir, sur le chemin de la Wartbourg. Il prévoyait bien qu'on tenterait de l'arracher à sa prochaine destinée, mais il ne savait où ni comment son salut pourrait s'opérer. Or, comme il avait passé la nuit à Mohra et qu'il se rendait à Waltershausen, escorté de son frère, de Nicolas d'Amsdorff et de quelques-uns de ses amis, il se trouva tout à coup enveloppé par des chevaliers, sortis de la forêt, qui firent arrêter la voiture. Luther interpellé se nomma, et tandis qu'il s'écriait : « N'ayez crainte, ce sont des amis, » ses compagnons entrés dans une grande frayeur, prenaient la fuite. Quant à lui, forcé de descendre et de revêtir des habits de chevaliers, il galopa bientôt dans la forêt, sous bonne escorte pour arriver dans la nuit à la Wartbourg.

Cette singulière arrestation, ordonnée par Frédéric le Sage, électeur de Saxe, comme le plus sûr moyen de soustraire Luther à la vengeance de ses ennemis, fut opérée, non loin du château d'Altenstein, grâce à l'adresse du commandant de la Wartbourg, Jean de Berlepsch, et de Burkhardt Hund de Wenkheim, seigneur d'Altenstein. C'était entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le samedi 4 mai 1521. On voit encore auprès du récent monument élevé à Luther, les débris

du hêtre où se reposa le réformateur, et dans le voisinage d'une source, à laquelle il a donné son nom, on respecte sur un bloc la trace d'un pied humain.

Une fois en sûreté dans sa cellule, Luther, qu'un gardien du château avait pris d'abord pour un malfaiteur, fut si bien traité et si bien nourri que les gens s'étonnaient de ces attentions; lui-même en était frappé. Deux jeunes garçons nobles, préposés à son service, lui apportaient deux fois le jour à boire et à manger. Il est vrai que son costume, sa barbe et sa moustache faisaient de lui un personnage sur lequel on ne pouvait plus avoir des doutes malveillants. Pendant ce temps on s'occupait au dehors du chevalier George : les uns le croyaient trépassé, les autres recoururent à des enchantements pour savoir ce qu'il était devenu, d'autres soupçonnèrent la vérité, sans pouvoir s'en assurer. La noble dame de Berlepsch elle-même n'eut pas la satisfaction de voir le prisonnier.

Etranger à tous ces commentaires, Luther ne demeura pas sans prendre au plus tôt la plume. Son premier soin fut de correspondre avec ses amis, de les rassurer, de leur donner des nouvelles de sa santé et de sa retraite, de continuer surtout la grande œuvre commencée. Mélanchthon, Nicolas d'Amsdorff, Agricola, Spalatin, Franz de Sickingen, le docteur Justus Jonas furent ceux auxquels il s'adressa dès les premiers jours de sa reclusion, se plaignant de ne rien faire, quand déjà il poursuivait ses travaux : « Je suis ici livré tout le jour à mes loisirs, » écrivait-il. « Je lis la Bible grecque et hébraïque. J'écrirai un discours sur la liberté de la confession auriculaire; je suivrai encore au psautier et aux commentaires [1].... » Et plus loin, dans la même lettre : « J'ai prêché à Eisenach devant un auditoire timide, un notaire et des témoins...... Il n'était pas en mon pouvoir d'enchaîner la parole de Dieu

[1] *Dr Martin Luthers Briefe, Sendschreiben und Bedenken.* Edition du célèbre professeur de Wette. IIme partie. Berlin, 1826.

ni de la contrefaire, et si je l'eusse contrefaite, comme elle aurait été contre Dieu, elle n'eût pas été digne d'être gardée.» Mais il ne suffisait pas à Luther de revenir sur le passé ou de former des projets lointains, il voulait agir et triompher dans sa solitude. De « la région des airs, de la montagne, de son *Pathmos*, » comme il appelle la Wartbourg, vous le voyez qui, dressant les siens au combat, les exhorte à prendre les armes que lui-même a pour eux forgées; vous le voyez, dans chacune de ses épîtres au *cher* Philippe, au *cher* Spalatin ou à d'autres, se comporter comme un vigilant chef d'armée, attentif à diriger tous les mouvements et à rallier tous ses fidèles, hardi dans l'attaque, fort dans la mêlée, sans pareil dans l'art de couper aux ennemis la retraite. Point d'inaction ni de langueur, mais de l'à-propos dans le courage. Ce n'est ni demain, ni aujourd'hui, c'est sur-le-champ, c'est à l'heure même qu'il faut gagner la bataille.

Nuit et jour donc, sans repos ni trêve, Luther combat, Luther travaille, avec «la figure de l'Eglise devant les yeux» et son petit troupeau de Christ dans le cœur. Quand la sainte cause de Wittenberg sera-t-elle reconnue et proclamée? Le temps presse : à l'œuvre ! à l'œuvre ! et qu'en versant ses premiers feux sur la Wartbourg, le soleil éclaire, chaque matin, une nouvelle conquête de la vérité ! Commentaires sur les psaumes, écrit sur la confession contre Latomus, éclaircissement de l'Evangile des dix lépreux, condamnation des vœux monastiques, polémique contre les théologiens de Paris, prédication à ses hôtes du château, livres d'instruction, commentaires et enseignements pour apprendre aux enfants et aux simples à vivre et à mourir chrétiennement, voilà, outre les lettres journalières, le noble fardeau que porte Luther, voilà en quelques mois les monuments qu'il élève. Il prouve en même temps qu'il réfute, il démontre le vrai à ceux dont il proscrit l'erreur. « Je suis chargé à l'excès d'occupations; chaque jour je dois prêcher deux fois, je recueille les psaumes

dont j'ordonne le commentaire; je réponds à mes adversaires; j'interprète en latin et en allemand la bulle et je me tiens en garde. » Dans ces gigantesques labeurs, Luther ne songe pas seulement à convaincre les savants et les docteurs, il veut, par une action immédiate et prompte, persuader la foule, parler au cœur de tous, dans le langage de tous. Pour « servir ses chers Allemands, » il trouve de précieux auxiliaires dans la plume de Mélanchthon et de Jonas. Il désire, écrit-il de sa solitude d'anachorète, le 9 septembre, « que Mélanchthon lise au peuple l'Evangile en allemand, comme il a commencé à le lire en latin, afin de devenir ainsi peu à peu un évêque allemand, comme il est devenu évêque latin. »

La traduction de la Bible fut le plus beau monument du prisonnier de la Wartbourg, celui que le réformateur estimait le plus utile et qui devait concourir le plus au bien général : « Dans mon Pathmos, je n'ai pas seulement traduit tout l'Evangile de Jean, mais aussi tout le Nouveau Testament ; maintenant Philippe et moi, nous avons commencé à tout limer et relimer, et, avec la volonté de Dieu, cela fera un ouvrage bien fini. » Il ne se doutait peut-être pas, l'ardent disciple de l'Evangile, qu'en édifiant les âmes, il créait une langue nouvelle, et que la prose allemande lui devrait la même reconnaissance que la prose française à Calvin.

Au milieu de ces travaux fatigants pour le corps le plus robuste, Luther, dont la ferme espérance ne s'ébranlait point parce qu'elle était en Dieu, se déclara plus d'une fois malade, abattu, découragé, tourmenté par des visions douloureuses. Un soir qu'il se laissait gagner par le sommeil, il vit sur son lit un chien noir, et comme il se mit aussitôt en prière l'animal disparut et la nuit fut paisible[1]. Mais il eut à subir une autre torture du même genre, à propos d'un sac de noisettes que ces jeunes gentilshommes de service avaient mis dans une

[1] Andreas Toppius, *Historia der Stadt Eisenach*, verfasset Anno 1660.

caisse. Au moment où il se couchait, il lui sembla que les noisettes se mettaient en mouvement, craquaient fortement, se choquaient les unes contre les autres et venaient même heurter contre son lit. Réveillé en sursaut, il entendit sur l'escalier un bruit semblable à celui que ferait une quantité de tonneaux jetés de haut en bas. « Je me lève, racontait Luther à ses amis, je vais à l'escalier et je dis : L'es-tu, sois-le ! Et je me recommandai au Seigneur Christ, dont il est écrit : Tu as tout mis sous tes pieds, comme dit le psaume huitième, et je me remis au lit. » Chose curieuse, lorsque la dame de Berlepsch vint à la Wartbourg dans l'espérance de savoir quelque chose du prisonnier, elle occupa la chambre de Luther et entendit un bruit pareil à celui qu'auraient pu faire mille diables.

Comme un remède à ces surexcitations d'esprit, les médecins d'Eisenach consultés, prescrivirent les distractions et la promenade. Suivant ces conseils, dont il reconnaissait lui-même la justesse, Luther s'en allait tantôt au-dessous de la Wartbourg, dans sa vallée d'affection, l'*Hellthal*, tantôt jusqu'auprès de son ami, Nicolas d'Amsdorff, qui habitait Eisenach. Parfois même il s'aventurait à cheval, dans la compagnie d'un petit serviteur (attaché à son service par le capitaine de Berlepsch), jusqu'à Reinhardsbrunn, Iéna, Erfurt, Marksuhl ; mais ses imprudences le firent plus d'une fois reconnaître, surtout dans les cloîtres où il s'arrêtait volontiers. On avait beau lui dire que « chevalerie et écrivaillerie n'étaient pas la même chose, » il ôtait son épée, au lieu de la garder toujours avec lui, et ne craignait pas de lire tous les livres qui, dans ses courses ici ou là, pouvaient lui tomber sous la main. Son déguisement, sa chaîne d'or au cou, son habit de gentilhomme et son nom de chevalier George n'auraient pu le soustraire à l'imprévu. La chasse fut encore une des récréations auxquelles il s'adonna pendant sa captivité : « Je suis allé deux jours à la chasse pour voir un peu ce plaisir doux-amer : nous avons pris deux lièvres et quelques misérables petites perdrix, digne occupa-

tion d'oisifs assurément. Là partout je théologisais, même au milieu des filets et des chiens ; mais autant ce spectacle m'a causé de jouissance, autant il s'y est mêlé un mystère de pitié et de douleur. Qu'est-ce en effet que cela nous figure, sinon le diable avec ses embûches et ses maîtres impies pour chiens, c'est-à-dire les évêques et les théologiens qui font la chasse de ces innocentes petites bêtes. J'étais trop affecté de ce triste mystère sur les animaux simples et fidèles. A ce mystère s'en est joint un autre plus atroce, car nous avions sauvé, par mes soins, un petit lièvre que j'avais enveloppé dans la manche de ma robe ; mais tandis que je m'étais un instant éloigné, les chiens découvrirent le pauvre lièvre et lui cassant la jambe droite à travers la robe, ils finirent par l'étrangler. De la même manière sévissent le pape et Satan pour perdre même les âmes sauvées... — Enfin, je suis rassasié de la chasse ; je tiendrais pour meilleure celle où sont percés de traits et de flèches les ours, les loups, les sangliers, les renards et toute la race des docteurs impies..... C'est vous qui êtes joués, tandis que vous vous jouez à la chasse. »

Ni les distractions, ni une étude assidue, ni les promenades, n'auraient pu faire oublier au réformateur sa petite université. Bien belle était la nature à la Wartbourg, bien doux était l'air des vallées et bien verte l'herbe des prairies ; mais Wittenberg était un autre petit Eden, et déjà Luther aspirait à rentrer dans ce paradis chrétien, lorsque les excès d'Andreas Bodenstein, dit Carlstadt, l'obligèrent à quitter sa retraite en hâte, et même sans prévenir l'électeur. Dans les premiers jours de mars 1522, le captif de la Wartbourg était prêt à tous les hasards plutôt que de voir sa cause compromise par un zèle maladroit ou intempestif. Son voyage fut marqué par plus d'un épisode. A Erfurt, par exemple, il n'échappa pas à une désagréable controverse avec un personnage qui prétendait trouver au moins cent erreurs dans Luther, et qui ne put articuler la moindre preuve. En arrivant même à Wittenberg, il eut bien

quelque peine à se faire reconnaître, tant son costume, sa barbe et ses cheveux le changeaient aux yeux de ses meilleurs amis.

Avant de se remettre à la tête de sa colonie théologique, Luther avait pourtant jugé indispensable d'informer l'électeur Frédéric de sa fuite, et il écrivit, soit de Wittenberg le 7 mars, soit de Borna, le 5 du même mois, jour des Cendres: « J'écris ceci pour vous faire savoir que je vais à Wittenberg sous une plus haute protection que celle de l'électeur. Je n'ai donc pas dans l'idée de solliciter ardemment le secours de Votre Grâce électorale. Je crois vraiment qu'il me serait possible de la protéger plus que je ne serai protégé par elle..... Dans cette affaire, l'épée ne peut donner ni conseil, ni secours; il faut que Dieu seul opère ici, sans l'influence et l'action des hommes. Aussi, est-ce celui qui croira le mieux qui protégera le plus. Puisque Votre Grâce désire encore savoir ce qu'elle doit faire au milieu de tout cela, dans la croyance qu'elle a jusqu'ici trop peu fait, je réponds en toute soumission que Votre Grâce électorale a déjà beaucoup trop fait, et qu'elle ne devrait rien du tout faire. Car Dieu ne veut ni ne peut souffrir d'un côté ou de l'autre des agitations et des menées. Il veut qu'on se confie à lui seul; il veut cela, et rien autre... Nous nous entretiendrons une autre fois plus longuement, si cela est nécessaire. J'ai écrit cette lettre à la hâte, afin que Votre Grâce électorale n'eût pas sujet de s'affliger à la nouvelle de mon arrivée. Car, pour être un vrai chrétien, je dois, de toute nécessité, consoler tout le monde, et n'être préjudiciable à personne. »

Par cet éloignement volontaire de la Wartbourg, Luther allait de nouveau passer de la retraite dans le monde, et d'une phase de recueillement à une période agitée par des luttes ardentes. Il lui restait à agir encore, quoiqu'il eût déjà beaucoup agi; il lui fallait réaliser tout ce qu'il avait conçu, et la Wartbourg avait été pour lui l'observatoire de la pensée. En doute-

riez-vous, regardez plutôt, et lisez. Sur les murailles, où bientôt Kaulbach retracera les principales scènes de la réformation, sont inscrites plusieurs maximes, les unes philosophiques et morales, les autres religieuses, d'autres spirituelles, d'autres légères, toutes peignant l'homme et la puissance de son esprit, et la singulière pénétration de son caractère : « Surmonte celui qui est en toi. — C'est une bonne tristesse que de porter au cœur la souffrance du péché. — Pèse d'abord, ose ensuite. — Parle peu, dis vrai. »

Profitons de ce dernier et sage conseil, et de peur de dénaturer nos impressions vraies en les commentant, disons adieu, l'adieu profond et doux du revoir, à ce Pathmos de Luther, que tous les réformés vénèrent, et que la postérité n'oubliera jamais.

XI.

Trois siècles et demi se seront écoulés bientôt depuis l'époque où Luther, courageux et fort, même dans ses faiblesses, abandonnait sa cellule pour prêcher au monde la Parole et ramener les âmes au pied de la Croix.

Veuve de son apôtre, mais héritière de la foi, la Wartbourg est demeurée dans l'âge moderne comme la dépositaire de la tradition chrétienne, et les générations qu'elle a vues se succéder lui ont demandé toutes le secret de la force dont elle est revêtue. Jamais phare allumé sur les hauteurs n'aurait jeté plus d'éclat sur la contrée que le vieux château fort des landgraves. Dans toutes les époques et dans toutes les circonstances, il a été l'étoile vers qui se sont tournés les regards, et, colonne lumineuse, il a guidé dans leur marche à travers le temps les souverains et leurs peuples. Et pourtant, toute l'histoire de la Wartbourg n'est pas inscrite sur des murs. Non, ce monument national ne se manifeste pas tout entier dans sa physionomie et dans sa forme, dans son extérieur et son beau maintien. Il ressemble à certains hommes de génie qui, par une sorte de

pudeur, ne laissent jamais s'évaporer tous leurs sentiments, et dont les œuvres ne disent pas le dernier mot.

En dehors de sa vie intime et privée, la Wartbourg a jusqu'à nos temps laissé contempler du moins sa vie publique. Deux faits, dans notre siècle, ont même accru et renouvelé un prestige qui ne se perdra pas. C'est à la Wartbourg que, le 18 octobre 1817, la jeunesse allemande montait, comme à l'autel de la patrie. Heureux et fiers de se rencontrer dans un jour dont ils célébraient l'anniversaire, ces étudiants et leurs maîtres firent retentir les vieilles salles de chants d'allégresse et de reconnaissance ; c'était la fête de l'Allemagne, c'était un nouveau pacte de patriotisme qu'ils voulaient sceller. Plusieurs d'entre ces jeunes têtes se livrèrent, dit-on, à quelques témérités oratoires ; mais ces témérités avaient leur excuse dans un noble et saint mobile, dans l'amour du sol natal.

C'est à la Wartbourg encore qu'en 1857 les fêtes de Weimar ont eu leur populaire dénouement. Une réception cordiale, généreuse, grandiose y était préparée pour les étrangers par les ordres du grand-duc régnant, et la garnison sous les armes, la musique militaire et l'enthousiasme général donnèrent un charme de plus à la solennelle audience que la Wartbourg accordait à ses admirateurs. Heureux ceux qui ont vu cette belle journée du 5 septembre ! Ils ne sauraient l'oublier : la poésie que Weimar avait sous leurs yeux couronnée la veille en Gœthe et Schiller, n'avait-elle pas eu pour berceau la Wartbourg? Walther de la Vogelweide était le Schiller du treizième siècle, et Faust répond à Klingsor.

Tels sont les derniers et récents souvenirs qui s'attachent au château de Louis le Sauteur et de Charles-Alexandre, comme le jeune lierre aux murs d'un palais antique.

S'il nous fallait exprimer maintenant ce que nous avons senti, pensé, à l'ombre des créneaux et des tours qui protégeaient notre contemplation, nous risquerions d'écrire un trop long poëme, et qu'est-ce que la fantaisie personnelle auprès

des enseignements de la réalité? Qu'est-ce que la parole auprès du sentiment qui la produit? Qu'est-ce que l'ombre auprès de la lumière? Avoir l'imagination charmée, l'esprit captivé, le cœur ému, voilà ce que tout autre eût éprouvé comme nous. Tous les arts ne sont-ils pas venus à notre rencontre, sous la tutelle de la poésie, avec les chantres d'amour, avec le pinceau de l'artiste et du sculpteur, avec cette nature et ce vert paysage de la Thuringe, chefs-d'œuvre de l'art divin? Toutes les grandes époques et toutes les formes de croyances ne nous sont-elles pas apparues, tantôt sous les traits de la miséricordieuse Elisabeth et de l'éloquent Luther, tantôt sous ceux du juste *Ferré* et du persévérant *Mordu?* Et ces époques, ces croyances, n'avons-nous pas vu leur union et leur harmonie? N'avons-nous pas béni cette Wartbourg, pieuse sans exclusisme, tolérante sans indifférence, vers qui les pèlerins s'acheminent, certains, les uns comme les autres, d'entendre la voix de l'âme et de la conscience?

« Quand on a vu la Wartbourg et qu'on la doit quitter, » nous disait sur le seuil son architecte restaurateur, « on a le *mal du pays* de la revoir. » Malgré ce mot, nous la quittons, mais pour emporter en nous son image, pour vivre dans son intimité, pour nous la représenter dans toutes les saisons et à toutes les heures, comme nous l'avons aperçue dans les principaux moments de l'histoire. Contemplez-la quand le soleil va disparaître derrière les montagnes, elle conserve longtemps de doux et chauds reflets, elle est la chaleur dernière. Contemplez-la quand les vapeurs couvrent la plaine et que les toits de la vallée sont noyés dans la brume, elle garde et projette une clarté mystérieuse, et les habitants d'Eisenach y vont chercher la lumière. Elle est grande, alors, elle est grande, et si le drapeau flotte sur ses tours, vous vous écriez que rien n'est beau en Thuringe comme la Wartbourg, et que la Wartbourg est un triomphe de la nature et de l'idéal.

Cependant les derniers rayons du couchant nous rappellent l'heure des derniers adieux ; l'ombre gagne le Mädelstein ; les bois sont plus solitaires, l'air est vif, partons. Voudriez-vous regagner Eisenach en suivant des chemins nouveaux ? Je ne vous le conseille pas. Il est tard, et la légende nous retiendrait à la lueur des étoiles pour nous murmurer de sa voix étrange les secrets de la vie. Allons, croyez-moi, engageons-nous dans les mêmes sentiers qu'en montant, côtoyons les mêmes rochers, traversons les mêmes bois maintenant déserts, et si le *moine et la nonne* se racontent à voix basse leurs infortunes, ne troublons pas leur entretien de notre indiscrète curiosité. Regardons plutôt le ciel et ses puretés infinies. D'ailleurs s'élèvent de toutes parts comme des sons vagues, et une sorte de cadence indéfinissable berce notre oreille, en dépit du bruit sec et lent de nos pas. Ce sont des voix humaines très-pures, que, dans le lointain, une musique douce et grave accompagne. Nous écoutons, et tandis que nos regards tombent sur une prairie jetée entre deux bois de noirs sapins, sainte Elisabeth et Luther, les troubadours et les landgraves semblent sortir pour nous de la nuit des âges. « O temps, suspends ton vol ! » Quelques minutes s'écoulent, et, poursuivant nos rêves, nous rentrons dans Eisenach avec les promeneurs attardés comme nous, mais le ciel, la musique, la nature, les voix sont des réalités, et au-dessus de nos têtes veille la Wartbourg.

EDOUARD HUMBERT.

LA CONQUÊTE D'ADEN.

La *Bibliothèque Universelle* a publié dernièrement [1] un récit de la conquête d'Aden puisé exclusivement à la source arabe. Nous n'avions pas la prétention de considérer cette source comme très-pure, et la critique a mainte fois démontré quelle juste défiance doit exciter la tradition orale, surtout venant d'un peuple froissé dans ses sentiments les plus chers. Toutefois il nous a paru qu'une narration indigène, quelle qu'en fût d'ailleurs la valeur historique, offrait un grand intérêt. Les faits ne nous parviennent jamais qu'embellis, nous le voulons bien, mais plus ou moins dénaturés, par le milieu européen qu'ils traversent pour arriver jusqu'à nous. Il est utile de considérer comment ces mêmes faits sont envisagés par des gens qu'après tout ils concernent de très-près. L'image défigurée a une importance morale incontestable ; n'y dût-on voir qu'une vengeance, elle mériterait d'être étudiée. Au reste, l'auteur de ce récit l'avait présenté sous toutes réserves, et nous avions nous-mêmes pris soin d'en marquer nettement le caractère véritable. Aujourd'hui, grâce à l'excellent travail de M. Prevost, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit de ce même événement, tel qu'il ressort des documents anglais. Il serait difficile de concevoir deux versions plus dissemblables ; toutefois une lecture attentive de l'exposé anglais nous a fait comprendre les erreurs où les Arabes sont tombés. Il est dit, dans cet exposé, qu'à l'époque où le pavillon britannique a été planté sur le territoire d'Aden, la population de cette ville ne dépassait pas quelques centaines d'habitants. Ceux-ci donc seulement ont été les témoins des péripéties successives de cette longue conquête; mais au delà d'Aden est le désert, dans le désert les tribus éparses et nomades. C'est sous la tente qu'est éclose la narration de l'outrage des Anglais, et dans cet Orient, qui est la terre des fictions paraboliques, on ne saurait être surpris que cet outrage ait revêtu une forme plus saisissante, et ait été peint d'une couleur plus odieuse. Quoi qu'il en soit, les vaincus ont évidemment gardé, des torts de leurs adversaires, une impression très-exagérée ; mais nous ne sau-

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, février et mars 1859.

rions affirmer qu'à leur tour les vainqueurs aient à la possession d'Aden les droits légitimes qu'ils semblent s'attribuer, et si, chez les uns, l'imagination a été singulièrement complaisante, chez les autres il y avait une disposition manifeste à trouver excellente la raison du plus fort. Mais en voilà assez sur un débat historique dans lequel nous tenons à laisser toute liberté au jugement personnel du lecteur. A la suite de l'article de M. Prevost, on trouvera une note sur le même sujet qui nous a été adressée par le secrétaire de la Société royale de Géographie de Londres.

(*Réd.*)

LA CONQUÊTE D'ADEN

D'APRÈS LES DOCUMENTS ANGLAIS.

L'histoire de la conquête d'Aden, d'après les traditions arabes, contenue dans les numéros de février et de mars derniers de la *Bibliothèque Universelle*, commence par le récit des instructions données par l'amirauté de Londres au capitaine Moresby, et par celui des explorations de cet officier dans la mer Rouge. Puis viennent quelques réflexions sur les intérêts généraux de l'Angleterre dans ces parages et quelques détails sur la politique anglaise à Constantinople. Après cette introduction arrive une narration de la prise d'Aden recueillie parmi les Arabes. Il n'est pas sans intérêt de mettre en regard de ce récit, fondé sur de simples traditions locales, celui que fournit l'étude des documents authentiques cités en note [1].

Nous avons sous les yeux le recueil des documents relatifs à la prise d'Aden, présentés à la Chambre des Communes, à Londres, le 30 mai 1839. Les pièces, au nombre de 155, se composent principalement de la correspondance du sultan d'Aden et de son fils avec les autorités anglaises, de lettres des

[1] Correspondence relating to Aden presented to Parliament 30 May 1839. — Salt; Voyage en Abyssinie, 1814. — Wellsted; Travels in Arabia, 1838. — Conversation's Lexicon. Leipzig, 1851. — Carsten Niebuhr; Description de l'Arabie. Amsterdam, 1774.

capitaines de marine Haines et Denton, de dépositions d'Indiens, de différents traités et de documents officiels. C'est de ce recueil, publié à la requête du Parlement, que nous allons essayer de tirer le récit de l'occupation d'Aden.

Un navire indien, le *Doria Dowlut*, appartenant à la mère du nawab de Madras, et portant le pavillon anglais, se trouvait à Calcutta en décembre 1836, et y fut affrété par Lurry Yous, aussi appelé Hadjee Fridjee Ensof, négociant arabe, pour aller à Djeddah avec un chargement de riz, de sucre, de tissus et d'autres marchandises. Le navire paraît avoir été à Calcutta sous les soins de Syed Nouradeen Bokhari ben Jamal, de Bombay, mais par suite d'un accord spécial, le négociant arabe devait avoir le choix du capitaine, et il nomma en conséquence à ce poste Abdulla Muscatta. Le *Doria Dowlut* mit à la voile le 26 décembre 1836, et fit échelle dans divers ports. A Allepy, il reçut à bord dix-sept passagers, hommes et femmes, outre des marchandises; de là il alla toucher à Cochin, d'où il fit voile pour la mer Rouge. Le 20 février 1837, vers trois heures du matin, le navire échouait près d'Aden. Abdulla, le capitaine, paraît avoir omis les précautions ordinaires, quoiqu'il eût été prévenu du voisinage de la côte, et n'avoir pris ensuite aucune mesure pour chercher à sauver le *Doria Dowlut*. Ce ne fut que vers six heures du matin qu'on essaya d'arrêter le navire au moyen des ancres. Au point du jour, un employé du navire se rendit à terre dans le canot avec quatre hommes; puis un peu plus tard, les officiers du bord et l'équipage partirent dans la chaloupe, abandonnant les passagers ; ce bateau chavira avant de gagner la côte, et plusieurs des hommes qui le montaient furent noyés.

Les passagers virent bientôt venir à eux deux petits bateaux montés par des gens d'Aden qui abordèrent le *Doria Dowlut*, et qui, au lieu de leur porter secours, se mirent à les piller et ne repartirent qu'après avoir rempli leurs bateaux de marchandises. Pendant ce temps, le navire faisait eau de toutes parts,

et vers le soir la marée montante commença à briser par-dessus le pont. Syed Nouradeen et les passagers grimpèrent dans les hunes pour y passer la nuit; mais une vieille femme fut entraînée par les vagues et noyée. Le lendemain, les gens d'Aden firent encore une visite au navire; ils recommencèrent leur pillage, et refusèrent soit de mettre à terre les passagers, soit de leur fournir des vivres. Après une seconde nuit passée dans les hunes, Syed Nouradeen et les passagers réussirent à construire un radeau au moyen duquel ils atteignirent la terre; là les Arabes, qui les attendaient, achevèrent de les piller, les dépouillèrent, hommes et femmes, de tous leurs vêtements, outragèrent grossièrement les femmes, et les abandonnèrent tous complétement nus sur le rivage. Heureusement un cavalier, que la curiosité avait attiré, prit pitié d'eux et leur donna quelques morceaux d'étoffe, dont ils se couvrirent le mieux qu'ils purent. Ils gagnèrent enfin Aden, où, grâce à la charité d'un Syed[1], ils obtinrent des vêtements et de la nourriture. Au bout d'une quinzaine de jours, Syed Nouradeen parvint à engager un passage pour Mocha sur un bateau arabe; mais au moment de s'embarquer avec les passagers et ce qui restait de l'équipage du *Doria Dowlut*, les autorités d'Aden exigèrent de lui une promesse de ne pas faire de rapport sur la perte du navire. Ce ne fut qu'après avoir subi vingt-quatre heures de prison et après avoir été menacé de la mort que Nouradeen, cédant à la violence, signa la déclaration qu'on lui demandait. Il fit voile ensuite pour Mocha, où il arriva au bout de deux jours.

Le bruit de ce naufrage et de l'indigne conduite des gens d'Aden parvint, dans le mois d'avril suivant, aux oreilles du capitaine S. B. Haines, commandant le brick *Palinurus*, appartenant à la compagnie des Indes. Il se rendit à Aden pour porter secours aux Indiens et pour menacer le sultan d'Aden, résidant à Lahidge, du courroux du gouvernement anglais.

[1] Descendant du Prophète.

D'Aden, il fit voile pour Mocha, où il recueillit à son bord trois des naufragés du *Doria Dowlut*, qu'il ramena à Bombay.

C'est sans doute ce naufrage qui est la base de la tradition arabe, et il est permis de soupçonner que la perte du *Doria Dowlut* n'a pas été involontaire. Dans une de ses dépêches, le capitaine Haines accuse Yurry Lous de baraterie, et soupçonne que la cargaison avait été assurée au delà de sa valeur, en sorte qu'on aurait eu intérêt à la perdre. Les dépositions des passagers ne suffisent pas à établir cette accusation. Mais la conduite d'Abdulla envers eux fut des plus coupables. Au lieu de chercher à les protéger et à sauver le navire, il les abandonna après le naufrage, et parut même se mettre d'accord avec les Arabes qui les pillèrent. Il y a là de quoi expliquer suffisamment l'indignation des passagers, qui ont pu facilement se laisser entraîner à ajouter un nouveau crime à ceux dont Abdulla et Yurry Lous s'étaient rendus coupables envers eux. Quoi qu'il en soit, ni le gouvernement anglais, ni la Compagnie des Indes, ni aucun officier anglais n'ont été impliqués de près ou de loin dans la perte de ce navire, qui avait été affrété par un Arabe, et sur lequel il ne se trouvait pas un seul Européen.

Sur le rapport qui lui fut fait de cet événement, le 31 juillet 1837, le gouverneur de Bombay s'adressa à Calcutta pour obtenir l'autorisation de punir le sultan d'Aden de l'outrage commis contre des sujets de la Compagnie. Il suggéra en passant l'idée de prendre possession de la place, afin d'y établir un dépôt de charbon et un port de refuge. En réponse, le gouvernement général des Indes décida qu'il fallait d'abord demander une réparation du sultan d'Aden, qu'on n'emploierait la force qu'en cas de refus, et que si le sultan accordait la réparation demandée, on pourrait profiter de l'occasion pour entrer en négociations avec lui, dans le but d'établir à Aden un dépôt de charbon.

Muni de ces instructions, le capitaine Haines partit pour la

mer Rouge dans le vapeur *Bérénice*; il avait l'ordre de revenir à Bombay si le sultan d'Aden ne satisfaisait pas immédiatement à la demande de réparation. L'indemnité à réclamer s'élevait à 12,000 piastres. A la suite de quelques négociations, le sultan, Houssain ben Fudthel, chef de la tribu des Abdalis, et résidant à Lahidge, consentit à rendre toutes les marchandises pillées qu'il avait pu retrouver, et qui furent évaluées à 7809 piastres, et il donna une promesse par écrit pour le solde, en un billet payable à un an de terme. Ce premier devoir accompli, le capitaine Haines envoya des présents au sultan, et commença en janvier 1838 à le sonder sur la question d'un établissement anglais à Aden. Le sultan se montra disposé à écouter ces avances et à s'occuper même de la cession de la place, soit qu'il fût tenté par l'appât de l'argent qu'on lui offrait, soit qu'exposé aux attaques des tribus voisines, il désirât se concilier l'amitié et la protection des Anglais. Une correspondance active suivit ces premières ouvertures, et l'on en arriva enfin au point où il ne s'agissait plus que de fixer la somme à payer pour la cession. Le sultan parlait de se réserver la moitié des droits que les Anglais percevraient; on offrait de lui payer annuellement la somme que lui rapportait alors la place. Enfin, le 26 janvier, un envoyé, muni d'une lettre accréditive du sultan, vint discuter les termes. On convint du prix de 8700 piastres par an. Le capitaine Haines se rendit à terre le surlendemain pour faire une visite d'adieu au fils du sultan, qui était arrivé de Lahidge avec deux personnages importants, afin d'être présent à la conclusion du traité. Au moment de débarquer, les Anglais apprirent qu'on leur préparait un guet-apens. Hamed, le fils du sultan, peu satisfait de toute la négociation, avait pris des mesures pour s'emparer de la personne de Haines, espérant sans doute recouvrer ainsi les documents relatifs à la cession d'Aden et aussi le billet de 4000 piastres, somme lourde à payer par son père. Haines, sur ces entrefaites, adressa le 29 janvier une lettre à Hamed pour l'informer qu'il était au fait du complot

dirigé contre lui, et qu'il allait faire son rapport à Bombay pour y recevoir de nouvelles instructions. Il ajoutait qu'il lui conseillait de faire immédiatement des excuses, et il lui faisait savoir qu'il avait choisi un habitant d'Aden, nommé Damjee, pour garder comme agent du gouvernement anglais les marchandises pillées du *Doria Dowlut*. Il donnait à Hamed jusqu'au lendemain soir pour répondre à cette communication. Il écrivit aussi au sultan à Lahidge pour le mettre au fait de ce qui s'était passé, tout en exprimant l'espoir que le sultan n'avait rien eu à faire avec le complot. Haines quitta Aden le 30 janvier, sans avoir reçu aucune réponse de Hamed.

Il fallut encore en référer de Bombay au gouverneur général pour des instructions, et celui-ci se trouvant alors à Simla, au pied de l'Himalaya, plusieurs mois durent s'écouler dans l'inaction. Ce n'est que le 24 octobre 1838, que nous trouvons le capitaine Haines pour la troisième fois devant Aden, dans la corvette le *Coote*, accompagné d'une escorte de trente soldats, destinée à le protéger contre un coup de main. Ses instructions étaient d'obtenir la cession de la place conformément à l'engagement signé par le sultan de Lahidge. Si celui-ci se montrait disposé à exécuter le traité, on passerait sur le guet-apens préparé par son fils, et on admettrait qu'il y avait été étranger; s'il cherchait au contraire à revenir de ses engagements, on le rendrait responsable non-seulement de l'outrage commis contre la *Doria Dowlut*, et contre les Indiens qui le montaient, mais aussi de l'insulte préméditée contre l'officier anglais chargé d'obtenir réparation du premier outrage. Après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, on le menacerait d'une expédition armée qui ne serait plus tenue à aucun ménagement.

Haines chercha d'abord à se mettre en rapport avec Damjee, l'agent qu'il avait nommé pour surveiller les marchandises du *Doria Dowlut*; il expédia aussi un message au sultan, mais il s'aperçut bientôt qu'on évitait toute communication avec lui.

On lui refusa même la permission de s'approvisionner de vivres et de bois. Le sultan était malade à Lahidge, et c'est principalement avec Hamed, son fils, qu'il eut affaire. Celui-ci, enhardi probablement par les lenteurs de la Compagnie des Indes et par l'absence de toute démonstration militaire, finit par déclarer nettement qu'il ne fallait pas que les Anglais pensassent à Aden, et qu'il y irait de leurs têtes s'ils essayaient d'y entrer. La mission pacifique de Haines se trouvait ainsi terminée. Les marchandises pillées et que le sultan avait promis de rendre étaient encore dans Aden, et les Anglais ne purent en obtenir la livraison. Il fallut en référer pour la dernière fois à Bombay.

Le gouvernement de Bombay adressa, le 1er décembre 1838, une dépêche menaçante au sultan d'Aden, et ordonna une expédition de sept à huit cents hommes, moitié Européens, moitié Cipayes, par les navires *Volage*, *Cruizer* et *Anne Crichton*. Dans l'intervalle, les rapports de Haines avec le fils du sultan étaient devenus de plus en plus aigres, et le 20 novembre, les Arabes avaient fait feu sur la pinasse du *Coote*, qui était en quête d'eau et de provisions. Il y eut dès lors une série d'escarmouches entre les gens d'Aden et les Anglais qui débarquaient soit pour s'approvisionner, soit pour reconnaître la place. Les négociations n'en continuaient pas moins, de temps à autre, et le 31 décembre, quatre députés du sultan vinrent à bord de la corvette pour faire de nouvelles propositions au sujet de la cession de la ville. On leur répondit qu'on ne pourrait les écouter qu'après que le sultan aurait fait des excuses et pleine réparation pour l'insulte dirigée contre le pavillon anglais. Les gens de la corvette en quête d'eau, de bois et de provisions, avaient, pendant ce temps, fait peu à peu connaissance avec les tribus voisines, et ils entretinrent bientôt des rapports amicaux avec elles, entre autres avec les tribus des Futhelis et des Hazzabis.

Enfin le 16 janvier 1839 l'expédition, partie de Bombay, arriva devant Aden, et le capitaine Haines somma la ville de

se rendre. La réponse ne fut pas satisfaisante ; on n'y cherchait qu'à gagner du temps dans l'espoir d'obtenir des renforts de l'intérieur. Haines se décida en conséquence à agir sans délai. A neuf heures du matin le *Coote*, le *Volage* et le *Cruizer* prirent leurs positions et ouvrirent le feu ; à onze heures et trois quarts les troupes débarquèrent en deux divisions, et dix minutes après le pavillon anglais flottait à Aden sur la maison du sultan. A midi et demi on occupa la petite île de Sirah, où l'on fit 139 prisonniers qui furent dirigés sur la ville d'Aden. Quelques Arabes des environs, entre autres des Hazzabis prêtèrent du secours aux Anglais à l'assaut de la place. Haines s'occupa immédiatement de rétablir l'ordre et de faire savoir aux indigènes que tous ceux qui désireraient rester à Aden, ou venir s'y fixer seraient protégés dans leurs personnes et dans leurs biens. Des traités furent signés avec les chefs des tribus voisines, et les négociants des environs ne tardèrent pas à se prévaloir des avantages qu'on leur offrait. Dès le 2 janvier 1839 un traité provisoire fut conclu avec la tribu des Arabes eux-mêmes, et ce traité fut confirmé le 4 février par le fils du sultan de Lahidge, agissant au nom de son père.

Les documents officiels en nos mains ne vont pas plus loin. Publiés à Londres en mai 1839 ils constatent l'occupation d'Aden dans le mois de janvier précédent, environ deux ans après la perte du *Doria Dowlut*. Ajoutons que le sultan n'est pas resté finalement sans indemnité pour la perte de la place; par un traité définitif signé le 7 mai 1849 une pension de 541 piastres par mois fut assurée au sultan de Lahidge et à ses successeurs, sous la condition qu'ils respecteraient strictement les termes de la convention. Nous voyons qu'en 1858 le résident anglais à Aden avait retenu 285 piastres de l'un des paiements à cause d'un vol ou d'un pillage commis par des sujets du sultan.

Dans tout ce récit il n'est question ni des Turcs, ni de l'Iman de Sana. C'est que les droits des Turcs sur le Yémen sont

chimériques; ils n'y ont aucun pouvoir, et à Londres, au ministère des Indes, dont dépend Aden, on n'a jamais ouï parler d'aucune réclamation de la part de la Porte ottomane au sujet de l'occupation de la place[1]. Quant à l'Iman de Sana, il n'exerçait plus depuis longtemps aucun droit de suzeraineté sur Aden. Le sultan de Lahidge n'y fait nulle part allusion dans sa correspondance; il agit du commencement à la fin en souverain indépendant, sans se croire obligé de faire aucune déclaration dans ce sens, et on ne lui en demande point. Rien dans ses lettres, ni dans celles de son fils, qui était opposé à la cession, ne laisse entrevoir un doute sur sa souveraineté absolue. Aden a plusieurs fois changé de maîtres. Les Portugais ne paraissent cependant pas en avoir eu réellement possession. De Conto[2] raconte à ce sujet qu'une expédition turque repoussée de Diu occupa Aden dans le seizième siècle. Le pacha Marzâo, homme méchant et pervers, comme le sont tous les Turcs, suivant cet historien, vexa, maltraita et affronta tellement les indigènes, qu'ils conspirèrent bientôt contre lui, et appelèrent à leur secours leur voisin le roi de Camphar. Celui-ci entra à Aden et força les Turcs à se replier dans un fort où il les tint bloqués; mais effrayé de sa position il invoqua l'aide du gouverneur portugais des Indes, don J. de Castro. Le gouverneur dépêcha une expédition sous P. de Norouha qui débarqua à Aden avec environ soixante-dix hommes, et fit cause commune avec le roi de Camphar. Celui-

[1] Il n'en a pas été de même lors de l'occupation de Périm. Le 30 avril 1857, l'ambassadeur turc à Londres fit une remontrance à ce sujet au ministre des affaires étrangères. Celui-ci répondit que, sauf erreur, cette île n'avait jamais été occupée par la Turquie, qu'elle n'avait jamais été reconnue comme étant sous sa dépendance, et que la Porte Ottomane n'avait fait aucune réclamation de ce genre lors de la précédente occupation de Périm par les Anglais. L'ambassadeur turc dit qu'il ignorait que les Anglais eussent jamais occupé Périm auparavant et qu'il en informerait son gouvernement. L'affaire, si nous ne nous trompons, en est restée là.

[2] D. de Conto, Da Asia. Lisbonne, 1612.

ci déclara que la ville appartenait au roi de Portugal. Les Turcs néanmoins tinrent bons et furent secourus par les leurs quelques jours après l'arrivée des Portugais, qui crurent alors prudent de se retirer. Don Alvaro de Castro, qui se dirigeait sur Aden avec des renforts, jugea qu'il n'y avait plus rien à faire et renonça à son entreprise.

Les Turcs paraissent avoir été chassés du pays par les Arabes vers le commencement du dix-septième siècle et l'Iman de Sana y rétablit sa suzeraineté. Enfin, vers le milieu du siècle dernier (1730 à 1740) le sheik de Lahidge se déclara libre[1] et constitua dans sa propre famille une lignée de sultans indépendants, seigneurs de Lahidge et d'Aden. — L'importance d'Aden ne date pas de l'occupation anglaise. Dans les quinzième et seizième siècles, c'était une place considérable, le port principal de l'Arabie heureuse, cette fertile province que l'incurie des Arabes a peu à peu ruinée. Après la retraite des Turcs, la rapacité des chefs arabes, qui imposèrent des droits élevés sur les exportations, détourna petit à petit le commerce; les négociants allèrent porter leurs marchandises à Mocha, tellement qu'avant l'occupation anglaise, le commerce d'Aden se bornait presque à subvenir aux besoins locaux, et la ville ne contenait plus qu'une population misérable d'environ 600 habitants. Depuis que le régime anglais a assuré aux négociants pleine sécurité en la garantissant contre le pillage et les exactions des Arabes, la place a recouvré son importance et le commerce a repris. La population d'Aden s'élevait en 1852 à 11,567 âmes, sans tenir compte de la garnison. Celle-ci se montait à 1876 hommes plus 3380 personnes attachées au service de la troupe, y compris les femmes et les enfants des militaires. Dans le courant de l'année dernière 161 navires mâtés à carré, d'un port

[1] Voyez C. Niebuhr, qui visita le Yémen vers 1763. — Voyez aussi La Roque, Voyage en Arabie par des Français en 1708 à 1710. — Extrait par Conder, Modern traveller. Londres, 1830.

total de 85,561 tonneaux, ont touché à Aden, sans parler des bateaux à vapeur dont il en arrive un, en moyenne, presque tous les deux jours. De ces 161 navires 121 portaient le pavillon anglais, 14 le pavillon français et 12 le pavillon américain; les 14 autres appartenaient à diverses nations. Il faut y ajouter 1120 navires caboteurs portant en tout 24,841 tonneaux. — On estime que les exportations et les importations de marchandises se sont élevées ensemble dans la même année à trente millions de francs.

Nous avons en vain relu la narration arabe pour chercher à la concilier avec les faits ; le désaccord est trop grand, et cependant ce ne sont pas les détails circonstanciés qui manquent ; il y a là une richesse d'imagination qui étonne et qui prouve encore une fois combien il faut se méfier de la tradition orale, même à vingt ans de distance. Du reste notre but n'est pas de faire l'apologie des Anglais dans cette occasion ; il y a bien des choses à dire sur la manière dont les nations européennes s'arrogent le droit de traiter les autres races humaines. Dans leurs rapports avec les pays qu'elles colonisent, elles ne sont que trop disposées à abuser de la force et à considérer que les bienfaits de la civilisation et de la religion autorisent l'emploi de moyens qui seraient condamnés en Europe par le droit des gens. Les Portugais aux Indes, les Espagnols en Amérique, les Hollandais dans l'Archipel indien, les Français en Algérie, les Anglais dans le monde entier ont, sous ce rapport, de grands reproches à se faire, à moins que l'on ne veuille pas reconnaître aux peuples demi-civilisés, barbares ou sauvages, les droits que les nations européennes s'accordent entre elles, et qu'on prétende s'affranchir envers eux des devoirs de l'humanité.

A.-P. Prevost.

EXTRAIT DE DOCUMENTS OFFICIELS

PAR M. LE D[r] NORTON SHAW

Secr. taire de la Société royale de Géographie de Londres.

En 1829, le gouvernement de Bombay (non l'amirauté, ainsi que le dit M. C.), en suite des ordres reçus de la cour des directeurs au sujet de la navigation à vapeur à établir entre l'Inde et l'Angleterre, fit achever par le *Bénarès* et le *Palinurus*, le lever hydrographique de la mer Rouge. On envoya aussi du charbon à Aden, qui fut débarqué à l'île de Seera, pour l'usage du *Hugh Lindsay*, le premier steamer bâti dans l'Inde, et le premier qui tenta la navigation de la mer Rouge. Lorsqu'il toucha pour la première fois à Aden, on trouva si difficile de s'y procurer les bras nécessaires, qu'il fallut trois jours pour embarquer 180 tonnes de houille. Aden fut en conséquence abandonnée, et Makulla fut choisie pour le dépôt du charbon nécessaire aux vapeurs employés sur la ligne de l'Inde à Suez.

Le capitaine Haines, de la marine indienne, alors occupé à lever la carte de la côte sud-est de l'Arabie, visita Aden en 1835. Deux officiers de son navire visitèrent à Lahadj le sultan qui les reçut bien, et sollicita l'assistance de l'Angleterre pour une expédition qu'il méditait contre les Fouthelis, tribu de pillards qui avaient récemment attaqué Aden. Il est superflu de dire que sa requête n'eut pas d'effet.

L'année suivante, les Fouthelis attaquèrent de nouveau Aden, qu'ils saccagèrent, et d'où ils emportèrent un butin de la valeur de 30,000 dollars, en exigeant pour l'avenir un tribut d'un dollar par jour.

Dans la matinée du 4 janvier, le *Deria Dawlat*, de Madras, qui appartenait à la *Begum* Ahmed-en-Nissa, nièce du nabab de Carnatic, et qui naviguait sous pavillon britannique, prit terre à Koubet Saïlan, à quelques milles d'Aden. Ce navire portait une riche cargaison et un nombre considérable de pèlerins pour Djedda. Au point du jour, il fut assailli par une foule d'Arabes d'Aden, qui pillèrent tout ce qui put se transporter. Les passagers, parmi lesquels étaient plusieurs dames de condition, tentèrent de prendre terre avec des radeaux, et il en périt quatorze. Les autres furent saisis par les Arabes, dépouillés de leurs vêtements, et les dames eurent à subir les plus brutales indignités ; elles n'évitèrent d'être emmenées dans l'intérieur que par l'intercession du seyd d'Aidrus, homme qui avait de l'influence à Aden, et leur fournit de la nourriture et des vêtements.

Le gouvernement de Bombay se sentit appelé non-seulement à demander une satisfaction pour ces atrocités, mais à prendre les mesures nécessaires pour en prévenir le retour. Le capitaine Haines fut, en conséquence, envoyé à Aden sur le *Coote*, sloop de guerre de la Compagnie des Indes, avec l'ordre, s'il réussissait dans sa première négociation, d'essayer d'obtenir par un achat la possession d'Aden, afin que le commerce anglais pût à l'avenir y trouver un dépôt de charbon pour le transit et une base sûre.

Le capitaine Haines arriva le 28 décembre 1837, et le 4 janvier suivant il débarqua, et eut sa première entrevue avec le sultan, qui nia solennellement toute connaissance et toute participation de l'outrage dont il était accusé; mais comme, en même temps, on vendait *publiquement* au marché le butin fait sur le *Deria Dawlat*, le capitaine Haines refusa d'accueillir ses dénégations, et lui demanda formellement une somme de douze mille piastres d'Espagne comme indemnité pour le pillage des marchandises. Après de longues négociations, il obtint la restitution d'une partie de ces marchandises de la valeur de 7808 dollars, et le sultan lui signa une lettre de change, à douze mois de date pour les 4192 dollars qui restaient dus.

Ayant ainsi réglé l'objet de sa première mission, le capitaine Haines réussit également à obtenir du sultan un engagement écrit daté du 23 janvier 1838 (Bombay book of treaties, p. 282), de céder aux Anglais la péninsule d'Aden, au mois de mars suivant, contre une pension annuelle de 8700 dollars. Mais avant que l'on pût donner à cet engagement la forme d'un traité, le fils du sultan forma un complot pour se saisir des papiers et de la personne de l'agent politique après l'entrevue de congé. Averti à temps de cette trahison, le capitaine Haines éluda cette entrevue, et partit pour Bombay. Le 24 octobre, il reparut devant Aden, autorisé par son gouvernement à exiger l'exécution de l'arrangement stipulé. Il adressa immédiatement une sommation au sultan, mais il n'eut d'autre réponse qu'une aggravation d'insultes. « Je suis, lui écrivit le fils du sultan, au-dessus de mon père et de toi; si tu te présentes à la porte, je t'y laisserai entrer, mais pour tomber sur ta tête; telle est la loi des Bédouins. » Le sultan refusa même de permettre l'embarquement de la portion des marchandises pillées dont on avait cru la restitution assurée; il publia une défense de fournir au *Coote* ni eau, ni vivres, et ses soldats, sans y être provoqués, firent feu sur la pinasse du bâtiment, et y blessèrent légèrement deux matelots. En conséquence de ces outrages, le port fut bloqué; mais avant qu'un mois se fût écoulé le sultan demanda une trêve de trois jours,

dont il profita perfidement pour envoyer un bateau à Saiarah, port de la côte d'Afrique, d'où les Anglais tiraient leurs provisions, offrant aux Somalis de cette côte une somme de 200 dollars pour qu'ils égorgeassent les Anglais qui y aborderaient.

Le 18 décembre arrivèrent le *Mahi*, schooner de la Compagnie, et l'*Anne Crichton*, barque chargée de houille, indiquant assez clairement au sultan l'intention de l'Angleterre d'exiger l'exécution des conditions qu'il avait volontairement souscrites.

Le 11 janvier 1839, une escarmouche eut lieu en vue de l'île de Sirah, entre la batterie du môle d'Aden et le schooner *Mahi*, avec deux chaloupes canonnières ; deux matelots furent blessés, et vingt ou trente Arabes mis hors de combat. Le 16 janvier, une escadre composée du *Volage*, vaisseau de S. M. de 28 canons, commandé par le capitaine Smith ; le *Croiseur*, de 10 canons, avec 300 hommes de troupes européennes et 400 Cipayes, commandés par le major Baillie, arrivèrent à Aden ; on adressa au sultan un dernier message, le sommant de livrer la place ; mais comme il n'en fit rien, la ville fut bombardée et prise d'assaut. Les Anglais y perdirent 15 hommes, et les Arabes 150 tués et blessés. La garnison était forte de 700 hommes venus de l'intérieur, et le reste de la population ne dépassait pas 600 personnes, dont les Juifs formaient une grande partie. Le sultan, sa famille et la plupart des habitants principaux se réfugièrent à Lahadj.

Ainsi Aden tomba entre les mains des Anglais, et fut la première conquête sous le règne de S. M. la reine Victoria : dès lors cette ville a fait vers un retour à son ancienne opulence des pas aussi rapides que l'avait été sa décadence entre les mains des Arabes.

BULLETIN
LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

ANTIQUITÉ.

Essai de mythologie comparée, par M. Max Müller [1].

Ce travail remarquable a été déjà publié dans la *Revue germanique*, sous les auspices de M. Renan, qui l'a fait précéder d'un avant-propos. M. Max Müller, le savant éditeur du *Rigvêda*, l'a inséré dans le journal anglais des *Oxford Essays*, et il méritait une publicité plus étendue. Le but de l'auteur a été de mettre à la portée des lecteurs anglais quelques-uns des beaux résultats de la philologie comparée, surtout dans son application à l'histoire des mythologies, et nul n'était mieux qualifié pour cela. Placé au premier rang parmi les linguistes, M. Max Müller joint à cela l'avantage de connaître, mieux que personne en Europe, le vieil idiome védique, et le monde tout nouveau que nous révèlent les hymnes inspirés du Rigvêda. Aussi nous présente-t-il une série d'aperçus ingénieux et piquants sur les rapports d'origine qui relient les mythes de l'Inde à ceux de la Grèce. Sans doute, ce ne sont encore là que des aperçus, et la nature même du sujet offre un champ très-vaste aux conjectures ; mais ce fragment, qui étend et complète à plusieurs égards les recherches entreprises en Allemagne dans le même but, fait vivement désirer le travail d'ensemble que l'auteur a promis sur l'époque védique.

La traduction que nous avons sous les yeux fait regretter que l'on n'ait pas mis plus de soin à la transcription des mots sanscrits, où l'on trouve un bon nombre d'erreurs. Nous ne saurions approuver non plus cette sollicitude exagérée pour les lecteurs français qui a conduit à retrancher les développements qui paraissent les moins intéressants pour eux, et à ramener l'exposition de certaines parties à une forme accommodée à leur goût. La classe de lecteurs que cet opuscule peut intéresser n'y aurait pas mis tant de délicatesse, et il serait mieux de s'abstenir de libertés de ce genre envers un auteur du mérite de M. Max Müller.

[1] Paris, Durand, 1859; 1 vol. in-8° (traduit de l'anglais).

Lecture des textes cunéiformes, par M. le comte A. de Gobineau[1].

Voici un véritable brandon de discorde jeté dans le camp des orientalistes qui s'occupent des anciennes inscriptions de la Perse et de l'Assyrie. M. de Gobineau, déjà connu par son grand ouvrage sur l'*Inégalité des races humaines*, prépare une *Histoire généalogique des nations iraniennes*, qui attaquera sans doute beaucoup d'opinions reçues, à en juger par le brûlot qu'il vient de lancer par voie d'essai. Réussira-t-il à faire prévaloir ses vues nouvelles? c'est ce qui semble bien douteux, car elles ne manqueront pas de susciter une opposition formidable. Nous ne pouvons ici, même de loin, aborder le fond de la question, mais quelques mots suffiront pour faire comprendre en quoi elle consiste.

On sait que des inscriptions cunéiformes, c'est-à-dire dont les caractères se composent de *coins* ou de clous combinés entre eux de mille manières, ont été découvertes en grand nombre dans la Perse d'abord, et récemment surtout à la suite des fouilles opérées avec tant de succès dans les ruines de Ninive et de Babylone. Leur étude a conduit à les diviser en trois groupes distincts, suivant les langues qu'elles recèlent. Le premier et le mieux élucidé jusqu'à présent, appartient à l'ancien persan et à l'époque des Achéménides; le second, encore très-obscur, est censé appartenir à la langue médique, mais on ignore totalement ce qu'était cette langue, où les uns cherchent un dialecte iranien et les autres un idiome tartare; enfin, le troisième doit, selon toute probabilité, consister en textes assyriens, c'est-à-dire, sans doute, sémitiques, mais on est loin encore d'en reconnaître la nature avec quelque sûreté.

Un grand nombre de savants, et quelques-uns du premier ordre, ont travaillé, et travaillent encore, à la solution de ce triple problème, dont les deux dernières faces offrent de grandes difficultés. Au jugement, on peut dire unanime, des orientalistes, les inscriptions des Achéménides sont maintenant parfaitement déchiffrées, tandis qu'une obscurité plus ou moins profonde, mais qui tend à se dissiper graduellement, entoure encore celles que l'on appelle *médiques* et *assyriennes*. Or, suivant M. de Gobineau, ce serait l'inverse qu'il faudrait admettre. A ses yeux, les ténèbres deviennent lumière, et la lumière se change en ténèbres. Il prétend lire couramment et sans accroc les textes médiques et assyriens de la grande inscription de Behistun, et le troisième texte, dit ancien persan, lui paraît

[1] Paris, Firmin Didot, 1858; 1 vol. in-8° (200 pages).

encore tout à fait incompris. Dans les deux premiers, il ne voit que de l'*huzvaresch* ou *pehlvi*, dialecte mélangé d'éléments iraniens et sémitiques, et de l'arabe purement et simplement, dans le dernier, quelque dialecte iranien sans doute, mais fort différent de celui qu'on a cru retrouver. Des assertions aussi absolues exigeront des preuves bien fortes pour être acceptées.

Nous ne voulons porter aucun jugement sur les transcriptions et les versions que l'auteur nous donne de deux fragments de l'inscription de Behistun. C'est aux hommes spéciaux, tels que MM. Spiegel, Ewald, etc., à voir si l'huzvaresch et l'arabe de M. de Gobineau sont bien ce qu'ils prétendent être, ce dont il est permis de douter. D'ailleurs, MM. Rawlinson et Oppert, dont tout le système de lecture se trouverait renversé, ont bec et ongles pour se défendre[1]. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que l'alphabet de transcription adopté par l'auteur nous semble de prime abord laisser une latitude excessive et bien dangereuse. Du moment qu'un même caractère peut avoir deux, trois, quatre et jusqu'à huit valeurs différentes, tout comme le même son peut être représenté d'autant de manières diverses, la porte s'ouvre toute grande aux interprétations arbitraires, et l'on risque fort de trouver toujours précisément ce que l'on désire. Toutefois, comme nous l'avons dit, c'est aux orientalistes que cela concerne, qu'il appartient de juger ici en dernier ressort.

Mais pour l'ancien persan des Achéménides! — M. de Gobineau y a-t-il bien songé? Effacer d'un trait de plume les travaux réunis de Burnouf, de Lassen, de Westergaard; ne voir dans la langue qu'ils ont retrouvée qu'une *espèce de patois sanscrit* impossible; reprocher à Bopp d'avoir admis ce *monstrueux pastiche* dans sa belle grammaire comparée....... ici décidément M. de Gobineau nous paraît se fourvoyer. Attendons au reste les développements qu'il nous promet dans son *Histoire généalogique des nations iraniennes*. Des opinions même excentriques sont souvent utiles au progrès en provoquant la discussion.

Histoire de la littérature indienne, par Albert Weber, traduite de l'allemand par Alfred Sadous[2].

Cet ouvrage, remarquable au point de vue de la science, consiste en une

[1] M. Oppert a déjà répondu par une brochure que nous ne connaissons pas encore.

[2] Paris, Durand, 1859; 1 vol. in-8°.

revue générale, mais rapide, de l'immense domaine de la littérature sanscrite. Il renferme surtout une foule d'indications précieuses et neuves sur l'ensemble des livres védiques, si peu connus jusqu'ici, et que M. Weber a explorés d'une manière plus complète qu'aucun autre indianiste. Il ne faudrait pas toutefois s'attendre à trouver ici ce que nous appelons une histoire littéraire. C'est un travail qui sera fort apprécié des savants, mais fort peu des gens du monde, qu'il effrayera par les noms et les termes étranges dont il est hérissé. Le moment n'est pas encore venu de donner à ces recherches une forme attrayante, et il ne viendra que quand l'œuvre des explorateurs sera terminée, c'est-à-dire dans bien longtemps peut-être. En attendant, il faut savoir gré à M. Sadous d'avoir traduit ce livre si substantiel pour le mettre à la portée de tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la science allemande.

Sur l'ensemble des vues de l'auteur, nous ne nous permettrons qu'une seule observation. Si jusqu'ici on a été porté en général à exagérer peut-être l'ancienneté de la poésie sanscrite, et surtout celle des Védas, M. Weber, par contre, nous paraît incliner un peu trop vers l'excès contraire. Toute la chronologie indienne est encore, il est vrai, dans un vague tel, qu'il autorise les hypothèses les plus diverses, et il n'y a pas de mal à ce qu'elles se discutent à des points de vue opposés entre eux ; mais il faut bien se dire que, de part et d'autre, on flotte encore au milieu des incertitudes. Beaucoup de questions obscures s'éclairciront sans doute à mesure que les monuments védiques deviendront plus accessibles à d'autres qu'à une demi-douzaine d'indianistes consommés, et M. Weber lui-même travaille activement, avec MM. Max Müller, Roth et d'autres savants collègues, à amener ce résultat désirable.

Le Barreau romain ou recherches et études sur le barreau de Rome depuis son origine jusqu'à Justinien, et particulièrement au temps de Cicéron, par M. Grellet-Dumazeau, conseiller à la cour royale de Riom [1].

L'auteur de ce livre instructif et intéressant se défend de la prétention d'offrir au public une histoire complète du barreau romain, et n'aspire modestement qu'au mérite d'avoir composé une simple monographie, dans laquelle il a cherché à recueillir tous les faits relatifs au ministère de l'a-

[1] Deuxième édition. Paris, 1858; 1 vol. in-8°.

vocat dans l'antiquité romaine. La première édition de cet ouvrage, qui a paru en 1851, a été favorablement accueillie, malgré les préoccupations de l'époque et les imperfections d'une rédaction précipitée. L'auteur a fait droit aux observations légitimes de la critique, et, grâce à de nouvelles recherches, il a donné à ses études plus d'unité et d'intérêt. On ne saurait trop encourager des travaux de cette nature faits avec conscience, et qui tendent à répandre et à populariser des notions plus saines et plus justes sur l'antiquité romaine, en particulier sur une branche qui, mieux étudiée et mieux comprise, pourrait amener une heureuse réforme dans le barreau moderne, où l'on se préoccupe si peu de la correction et de l'élégance de la forme dans les causes qui n'appellent pas l'attention générale, et où cependant on voudrait voir toujours régner cette urbanité, qui rehausserait grandement la profession du barreau.

L'accueil favorable que M. Grellet-Dumazeau a fait aux critiques qui lui ont été adressées, nous engage à lui soumettre quelques observations dictées par le désir de donner à son estimable travail encore plus d'unité et d'autorité.

En premier lieu, il nous semblerait convenable de réserver pour l'histoire des orateurs romains, que l'auteur a entreprise, les détails bibliographiques qu'il a insérés dans son volume sur quelques-uns d'entre eux, et de compléter alors la revue de ceux qu'il s'est contenté d'indiquer, revue où nous avons remarqué d'importantes omissions.

La division en deux périodes, adoptée par M. Grellet, ne nous paraît pas suffisamment justifiée, ni conforme aux faits. Le barreau romain a subi à l'établissement de l'empire une révolution trop grave et trop complète, soit sous le rapport de l'indépendance de la parole, soit sous celui de la juridiction, pour qu'on ne doive pas terminer à cette époque la première période, quels que soient les rapports qui lient encore les premières années de ce nouvel ordre de choses avec les dernières de la république. D'autre part, l'ascendant qu'ont pris les jurisconsultes sous Adrien donna nécessairement une nouvelle direction à la plaidoirie, ce qui marque bien le commencement d'une nouvelle période.

Le chapitre intitulé : *De l'influence de la philosophie sur le barreau* ne nous semble pas accuser une étude assez approfondie de ce sujet difficile, mais important ; l'auteur se borne à rappeler les diverses doctrines philosophiques qui dominaient simultanément à Rome ; il ne distingue pas avec assez de soin l'influence de la philosophie sur la jurisprudence de celle qu'elle a exercée sur le barreau proprement dit. Il est vrai que le sujet

est bien délicat et que les matériaux n'abondent pas pour apprécier cette influence aux différentes époques ; mais, puisque cette étude intéressante a été abordée, le lecteur est en droit de réclamer un examen consciencieux de la question, autant, du moins, que les circonstances le permettent.

Le curieux chapitre sur la moralité professionnelle de l'avocat nous a fait un peu l'effet d'une satire plutôt que d'un tableau fidèle et impartial des mœurs du barreau romain. Sans doute, il faut bien tenir compte des traits conservés par l'antiquité, et quelques-uns de ces traits peuvent être généralisés ; mais de même que, pour le barreau moderne, l'auteur n'admet pas comme l'expression de la vérité le sombre tableau qu'en a tracé M. Auguis, ne devait-il pas aussi adoucir les détails par trop vifs empruntés à Ammien Marcellin et à d'autres écrivains, en ayant soin de distinguer ce qui appartient à chaque époque?

A côté des orateurs et des avocats (*patroni, causidici*), on comptait à Rome la classe assez considérée des hommes de loi ou jurisconsultes, qui quelquefois plaidaient eux-mêmes, mais le plus souvent fournissaient aux défenseurs ou aux accusateurs des formules de droit ou l'indication des lois dont ils pouvaient faire usage pour le besoin de leur cause. M. Grellet leur a consacré un chapitre étendu : il distingue quatre périodes dans l'exercice de cette profession, et y rapporte un certain nombre de faits épars dans les auteurs anciens. Nous regrettons que la moisson n'en soit pas plus abondante, et nous aimerions voir remplacer par des remarques plus nouvelles puisées aux bonnes sources, la longue digression où se discute la question, suivant nous bien oiseuse, si l'on doit compter Cicéron parmi les jurisconsultes.

Nous ne saurions partager les préventions défavorables qui se font jour en plusieurs endroits du livre au sujet du grand orateur romain, à qui l'auteur reproche tantôt de l'inconstance dans ses opinions ou dans ses attachements de parti ; tantôt le mécontentement qu'il laisse percer dans quelques-unes de ses lettres contre tel ou tel personnage, à qui il témoigne en public, dans ses harangues ou dans ses écrits, des égards ou de l'affection ; tantôt des sentiments de jalousie ou de vengeance envers des rivaux de tribune ou de comices ; tantôt des ménagements commandés par les circonstances ou bien une animosité provoquée par des menaces ou des persécutions. Il nous paraît contraire à l'équité d'apprécier un personnage public, tel que Cicéron, qui a vécu dans une époque si orageuse et si difficile, d'une manière aussi absolue, sans le comparer avec ses contemporains, dont pas un seul, à notre avis, ne peut lui être préféré pour le dés-

intéressement, le patriotisme, le courage civil et la droiture des intentions. Ne faut-il pas aussi considérer l'immense désavantage qui résulte pour lui de la connaissance que nous avons de ses plus intimes pensées et des confidences qu'il faisait à ses amis dans les moments où il balançait encore entre plusieurs partis à prendre, dans les inquiétudes que lui inspiraient les démarches équivoques des uns, dans les mécomptes et les déceptions que lui causait l'abandon ou l'indifférence des autres? Ah ! si nous avions les correspondances de ses contemporains, d'Hortensius, de Crassus, de Pompée, de César, d'Octave, d'Antoine, de Caton, même de Brutus, nous serions bien moins sévères pour Cicéron, puisque, malgré l'absence de semblables documents, nous en savons déjà assez pour les mettre moralement bien au-dessous de lui.

Il est vrai que l'on ne ménage guère aujourd'hui ce grand homme; M. Mommsen, par exemple, dans son histoire romaine, lui prodigue l'injure ; il l'appelle un *lâche*, un *bavard*, un *héros de parade*, un *feuilletoniste*, etc. Mais cet auteur, aussi versé dans la connaissance de l'antiquité qu'éloquent historien, ne recule pas toujours devant le paradoxe, et veut sans doute faire payer à Cicéron l'admiration par trop aveugle et presque sans partage dont il a été l'objet de la part des littérateurs et des philologues ; il espère ramener ainsi, par une enquête plus complète, les esprits à une appréciation équitable. En outre, la destinée que M. Mommsen conçoit pour la puissance romaine ne s'accorde guère avec celle que rêvait Cicéron, et pour laquelle il a donné son repos et sa vie. Ce désaccord explique, sans le justifier, le jugement défavorable porté par le critique allemand sur la conduite politique de l'orateur romain.

Qu'on nous permette encore deux remarques sur des points accessoires que nous avons notés en passant. L'étymologie du mot *cliens* adoptée par M. Grellet, d'après Heineccius, qui le fait dériver de *quasi colens*, n'est plus admise par les grammairiens; ceux-ci le considèrent comme une altération du participe *cluens,* de l'ancien verbe *cluere*, qui signifie *être appelé, être traité comme*. Le client est donc celui qui appartient au patron, qui est son protégé, qui fait partie de sa famille, qui en porte le nom ; il ne peut donc être regardé comme un colon d'une espèce particulière qui cultivait les terres des patriciens, soit comme fermier, soit comme usufruitier, soit par bail emphytéotique.

Ce ne sont pas les critiques, ni les philologues qui attribuent à Tacite le *Dialogue sur les orateurs ;* ce sont les manuscrits qui portent son nom en tête de cet ouvrage, et qui, même pour la plupart, placent le *Dialogue*

avant la *Germanie*, que personne ne dispute à Tacite. Juste-Lipse, le premier, a émis des doutes sur son authenticité, et dès lors le procès est pendant. Il se passe, à l'égard de cet intéressant spécimen de la rhétorique romaine au premier siècle, l'inverse de ce qui a lieu pour le *Traité du sublime*, composé à la même époque. Les meilleurs manuscrits de ce traité l'assignent soit à Denys, soit à Longin; d'autres le laissent anonyme, et bien qu'il soit démontré qu'il ne peut convenir au troisième siècle, époque où vivait Longin; bien qu'aucun auteur ancien ne le lui attribue, bien que le style de ce traité diffère beaucoup de celui des fragments authentiques du rhéteur grec, on persiste à lui en faire honneur, ainsi que l'on s'obstine, pour des motifs beaucoup moins valables, à refuser à Tacite la composition du *Dialogue*. Les uns ne peuvent se résoudre à voir en Tacite autre chose qu'un historien, les autres ne sauraient prendre leur parti d'enlever à Longin la composition d'un livre qu'on lui attribue depuis la renaissance des lettres. N'est-ce pas pourtant le devoir des littérateurs éclairés de s'affranchir de ces préventions et de diriger l'opinion du public lettré? M. Grellet-Dumazeau nous a paru animé d'un vrai zèle pour populariser les saines notions et pour faire mieux comprendre l'antiquité; nous soumettons nos scrupules et nos *desiderata* à son impartiale appréciation. L. Vr.

Des céréales en Italie sous les Romains, par L.-A.-Joseph Michon [1].

Le mémoire de M. Michon est un résumé complet de ce que l'on peut savoir sur la culture des céréales dans l'ancienne Italie, depuis la fondation de Rome jusqu'aux premiers empereurs; il rend hommage aux travaux plus anciens ou plus considérables (Link, Dickson, Lullin-de Châteauvieux) qui ont traité le même sujet, et cite soigneusement les passages des auteurs romains qui fournissent les données sur lesquelles s'appuient les recherches des archéologues. Dans une première partie, il étudie le sol de l'Italie comme terre à blé, et discute le problème botanique assez compliqué de l'origine des céréales. Dans une seconde partie, il suit la culture des céréales chez les Romains, depuis l'origine et les temps prospères de l'agriculture romaine jusqu'au moment où l'empire se rendit, pour son alimentation, tributaire des provinces. Dans ce travail, l'auteur fait preuve de connaissances variées, dont sans doute il saura tirer parti dans des travaux plus étendus.

[1] Brochure in-8°. Paris, 1859.

FRANCE.

On demande quelquefois une histoire de la philosophie pour les lecteurs étrangers à la science de l'école. Le volume que vient de publier M. Nourrisson[1] répond fort bien à ce désir. C'est un récit du développement de la pensée métaphysique qui, sans être superficiel en aucune façon, reste, le plus souvent au moins, dans une sphère d'idées accessible à tous les esprits cultivés. Ce récit n'est pas complet puisqu'il s'arrête à Leibnitz et ne consacre aux philosophies de l'Orient qu'un chapitre court, et si insuffisant qu'on peut le tenir pour nul. Le champ de la narration reste immense toutefois et renferme bien ce qu'il importe le plus de connaître à ceux qui, sans faire une étude spéciale de la métaphysique, ne veulent pas ignorer absolument les recherches de cet ordre.

Les expositions de M. Nourrisson, puisées aux sources originales non moins que dans les travaux des historiens précédents, nous ont paru généralement très-fidèles. Le point de vue de cet auteur est celui d'un spiritualisme chrétien décidé ; ses jugements sont modérés, ses vues larges et conciliantes. Sa foi religieuse, qui s'allie avec une foi très-grande au *progrès*, élargit son horizon au lieu de le rétrécir. Plein de sympathie pour l'antiquité et d'intelligence des besoins de la pensée moderne, il comprend en outre les grandes productions de l'esprit chrétien beaucoup mieux que tel de ses collègues de l'université de France. Les chapitres sur Pascal, en particulier, en fournissent la preuve. Le livre, en tout, est exact, instructif, et sain de tendances. Notons un certain nombre de défauts qui pourraient, sans trop de peine, disparaître dans une seconde édition.

Le style manque parfois de simplicité ; on y rencontre des tournures insolites et quelques termes hors de l'usage ; la limpidité n'est pas entière. L'auteur oublie trop que le plus grand nombre des lecteurs auxquels il s'adresse ignorent beaucoup de choses qu'il sait lui-même : il procède par allusions lorsqu'il faudrait dire tout, et disserte quelquefois un peu trop au lieu d'exposer. Les justes proportions ne sont pas toujours gardées. Le chapitre sur l'empereur Julien, intéressant en soi, est

[1] *Tableau des progrès de la pensée humaine, depuis Thalès jusqu'à Leibnitz*, par M. Nourrisson, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Clermont. Paris, Didier, 1858 ; 1 vol. in-8°.

trop long relativement. Descartes tient à lui seul plus d'espace que Socrate, Platon et Aristote réunis. L'influence française se montre encore trop fortement en ce que tel jugement de l'école éclectique est accepté, sans que l'auteur l'ait fait passer au creuset de sa foi de chrétien. Enfin M. Nourrisson cite beaucoup sans aucune indication du lieu où il puise ses citations, parfois même sans indiquer ses auteurs. Certains livres ont trop de notes; celui-ci en a trop peu. Le principe des compensations ne doit pas être appliqué de cette manière.

Ces critiques ne nous empêcheront, à aucun degré, de redire que le *Tableau des progrès de la pensée humaine* est un bon livre, que nous indiquons et recommandons aux étudiants et aux professeurs, comme aussi aux hommes du monde qui recherchent une histoire élémentaire de la philosophie.

M. Foucher de Careil a la main heureuse en fait de trouvailles philosophiques : le succès répond à la persévérance de ses efforts. En 1854, il a publié des *Lettres et Opuscules inédits* de Leibnitz, plus une *Réfutation inédite de Spinoza,* par le même philosophe ; en 1857, de *Nouvelles lettres et opuscules inédits,* encore de Leibnitz. Il nous donne aujourd'hui des *Œuvres inédites de Descartes*[1]. Ces œuvres ont été découvertes dans la bibliothèque de Hanovre, où elles sont entrées avec les papiers de Leibnitz. L'éditeur fournit les preuves de leur authenticité. Le volume que nous annonçons sera suivi d'un second volume. On y trouve une introduction étendue de l'éditeur, des fragments relatifs à la science de la nature, et des *Pensées*, qui portent la date de 1619. Cette date excite vivement l'intérêt. En effet, le premier des écrits publiés de Descartes étant, dans l'ordre chronologique, le *Discours de la méthode* (1637), les fragments qu'on nous donne aujourd'hui sont antérieurs de dix-huit ans à l'immortel programme du cartésianisme. Ces fragments, malheureusement d'un mince volume (28 pages, en latin, la traduction française en regard), renferment des notes scientifiques et quelques indications biographiques. On y rencontre aussi des pensées morales ou littéraires, comme celles-ci : « La plupart des livres, quand on a lu quelques lignes et regardé quelques figures, sont connus tout entiers ; le reste n'est mis que pour remplir le papier. » — « Le blâme d'un ami est aussi utile que

[1] *Œuvres inédites de Descartes*, précédées d'une Introduction sur la méthode, par M. le comte Foucher de Careil. 1 vol. in-8°. Paris, Durand, 1859.

la louange d'un ennemi est glorieuse ; d'un étranger, nous souhaitons la louange ; d'un ami, la vérité. »

Voici encore des lignes bien dignes d'être notées, et qui ouvrent de grands horizons : « Il n'y a qu'une force active dans les choses, l'amour, la charité, l'harmonie » (*Una est in rebus activa vis*, *amor*, *charitas*, *harmonia*). — « Dieu a fait trois miracles : les choses de rien, le libre arbitre et l'homme-dieu. »

Le second volume promis par M. Foucher de Careil offrira l'occasion naturelle de revenir sur sa publication. Pour aujourd'hui, nous n'avons voulu que la signaler.

Voici un nouveau traité d'économie politique [1] qui offre d'entrée ceci de remarquable, c'est qu'il a été professé par son auteur, M. Courcelle-Seneuil, au Chili, dans l'Institut national de San-Jago. Les nombreux et importants sujets que renferme cette difficile science y sont successivement examinés, suivant une méthode nouvelle, savoir en séparant la théorie de la pratique, ou pour parler avec l'auteur, la *Ploutologie* de l'*Ergonomie*, chacune de ces deux subdivisions occupant un volume distinct. Dans le premier sont établies et discutées les lois générales de la production, consommation et distribution de la richesse ; dans le second sont examinées les lois civiles et les institutions, l'action gouvernementale et celle des particuliers, dans l'usage qu'ils font de la théorie, en l'appliquant ou en la modifiant. Cette méthode ne laisse pas que d'avoir quelque avantage en séparant nettement la science de l'art, de manière à donner à la première plus d'autorité, au second plus de liberté. Sans doute cet avantage s'acquiert au prix de répétitions que nécessitent les points de contact nombreux entre la théorie et la pratique ; toutefois l'esprit sent une certaine jouissance à franchir sans interruption les discussions subtiles et souvent obscures de la science pour se reposer dans le vaste champ des applications pratiques. C'est au moins ce que nous avons éprouvé nous-même à la lecture de ces deux volumes ; l'étude du premier nous a paru fort laborieuse, celle du second au contraire simple et attachante, différence qui tient au reste non-seulement à la méthode et à la division des sujets, mais aussi à l'exposition et au style de l'auteur. Justifions la préférence que nous n'hésitons pas à donner à la seconde partie du travail sur la première.

[1] *Traité théorique et pratique d'économie politique*, par J.-G. Courcelle-Seneuil. 2 vol. in-8°. Paris, 1858.

Nous expliquons d'abord l'obscurité de celle-ci par l'introduction d'un néologisme peu utile ; on a vu plus haut deux termes nouveaux que propose l'auteur ; ailleurs il nomme *existences* ce que nous appelons tout simplement des produits ou marchandises apportés au marché ; le travail qui a créé ces produits se nomme travail *incorporé* à telles ou telles *existences* ; et autres locutions analogues. Nous disons ensuite très-franchement que nous croyons peu aux formules succinctes et aux lois générales dans un sujet aussi complexe que celui de l'économie politique ; nous craignons qu'on n'ait bien du mal à construire ces formules avec quelque solidité, et qu'on ne trouve en résultat que des applications obscures et de vastes exceptions. Nous voyons, par exemple, l'auteur prétendre « déduire de la matérialité des richesses une formule précise de la loi de la population, et de la tendance uniforme du travail industriel une formule plus large des lois de la rente et des débouchés » (phrase peu claire, on en conviendra) ; et, en effet, plus tard, et à maintes reprises, nous le rencontrons spéculant sur le sens et la portée de ces deux lois, exposant leurs effets et leur en attribuant de très-grands, spécialement quant à la population, sans qu'il nous ait été facile de saisir et de comprendre ses raisonnements. S'il s'était contenté de dire : « Sur un territoire donné, la population ne peut augmenter dans les mêmes conditions de consommation qu'en ajoutant à la puissance productive proportionnelle de chaque individu ; elle s'appauvrit, si elle veut augmenter le nombre de ses membres en restant dans le même état industriel qu'auparavant, » nous n'aurions rien objecté à cet aphorisme ; seulement nous ne comprenons guère pourquoi il s'appelle *la loi de la rente*, se donnant comme une généralisation du principe adopté par Ricardo et d'autres économistes anglais, pour expliquer l'origine du revenu afférent aux propriétaires du sol, revenu que ces économistes nomment *rente*. Nous le regardons sous cette forme comme sujet aux mêmes objections que le principe en question, qui tend à donner au revenu de la terre une origine essentiellement différente que celle des revenus des autres capitaux. Sans aucun doute, plus l'état industriel et agricole d'un pays fera de progrès, plus ce pays sera capable de nourrir de bouches humaines ; mais en vérité réduit à ces termes cela est si évident que nous ne saurions considérer comme une découverte cette *généralisation de la loi de la rente et cette description de ses effets restrictifs*.

Nous en dirons autant de la *loi des débouchés* et de ses *effets expansifs*, qui revient à affirmer que, plus les besoins augmentent en se servant

de débouchés mutuels, plus les moyens de communication sont faciles, plus aussi la population augmente, les efforts d'un plus grand nombre d'hommes devenant nécessaires ; loi qui en vérité pourrait, sans beaucoup de peine, se confondre avec la précédente, l'une étant la forme affirmative, l'autre la forme négative du même phénomène.

La deuxième partie du traité, la partie pratique, nous a, au contraire, vivement intéressé ; elle est, en effet, aussi claire qu'instructive. Nous y avons immédiatement cherché les opinions de M. Courcelle-Seneuil sur la question du libre échange, et nous l'avons trouvé avec plaisir partisan décidé des principes les plus libéraux. M. Courcelle-Seneuil énumère très-nettement les sophismes habituellement mis en avant par les amis du système prohibitif, et, sans s'arrêter à ceux qui sont abandonnés, il attaque les autres sans aucune réserve. Nous recommandons aussi les chapitres où l'auteur traite de la colonisation et spécialement des colonies hispano-américaines ; sur ses pas se trouve nécessairement la question des émigrations (ou plutôt, pour un habitant de l'Amérique, des *immigrations*), question qui intéresse vivement les populations européennes ; sa manière de traiter le sujet est pleine de bon sens et d'actualité. « Il faut, dit-il en concluant, faire en sorte que les immigrants établis dans le pays écrivent dans leur ancienne patrie en des termes qui encouragent et invitent leurs amis et parents à les suivre : pour cela il est indispensable qu'ils soient satisfaits de leur sort, contents dans le présent et animés de projets d'avenir, affectionnés au sol qu'ils possèdent et aux institutions sous lesquelles ils vivent. Ce sont des lettres particulières de cette espèce qui ont établi et qui entretiennent cet immense courant d'hommes qui vont d'Europe dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Toute immigration provoquée de cette manière doit augmenter naturellement avec le nombre des immigrants ; elle acquiert de la force par ses anciens progrès ; toute immigration qui n'est pas fomentée par la correspondance privée des premiers immigrants est stérile et sans avenir. » — L'ouvrage se termine par une courte note très-bien faite sur l'histoire de l'économie politique. — Nous regrettons de n'avoir rien trouvé sur l'esclavage et le travail par *ouvriers libres* comparé au travail par *esclaves*.

L'enquête faite récemment par M. Reybaud sur l'industrie de la soie[1], à la demande de l'Académie des Sciences morales et politiques dont ce

[1] *Etudes sur le régime des manufactures*, par Louis Reybaud, membre de l'Institut. — *Conditions des ouvriers en soie* 1 vol. in-8°. Paris, 1859.

savant fait partie, est un travail plein d'intérêt, non-seulement à cause des observations qui y abondent, mais par le talent descriptif et même anecdotique qui en rend la lecture fort attrayante. On y retrouve en outre, au point de vue économique et social, toutes les qualités par lesquelles M. Reybaud est depuis longtemps si honorablement connu. La liberté de l'industrie, les habitudes de simplicité et de moralité chez les ouvriers, l'activité du travailleur qui sait tirer parti de toutes les circonstances et se retourner au besoin quand celles-ci viennent à changer, trouvent en lui un chaud et ardent approbateur, en même temps qu'il appuie et encourage de toutes ses forces les institutions et les habitudes propres à assurer le bien-être physique et moral des classes laborieuses.

Pour mieux répondre à la pensée de l'Académie qui l'avait délégué, et pour établir des éléments utiles de comparaison, l'auteur a visité les principaux foyers de l'industrie des soies dans la Prusse rhénane et le nord de la Suisse, avant d'aborder ceux du bassin du Rhône et de la Loire, et ceux du midi oriental de la France. Son voyage, qui s'est malheureusement effectué dans un temps de crise commerciale où l'industrie de la soie a eu beaucoup à souffrir, et où ses souffrances ont été augmentées par l'apparition d'une maladie affectant les vers à soie, lui fournit, par suite de cette circonstance exceptionnelle, l'occasion de présenter d'intéressantes recommandations et de montrer une fois de plus les dangers des spéculations folles.

Au reste, nous doutons que M. Reybaud ait pu obtenir de ce voyage descriptif les éléments de comparaison, ou plutôt de généralisation, qu'il y cherchait. Il y a, en effet, plus de variété que d'unité dans la manière de travailler de chacun des centres qu'il a visités, variété dans les produits, variété dans les habitudes sociales des ouvriers, variété dans les législations. De tout cela il ne peut résulter que peu de vues générales nouvelles ; mais d'autre part apparaissent une foule de détails peu connus, de curieux contrastes, de phénomènes économiques intéressants, qui contribuent grandement à la jouissance du lecteur attentif.

Les manufactures françaises, celles de la ville de Lyon en particulier, occupent, on le conçoit facilement, la place la plus considérable dans les Etudes de M. Reybaud. Constater l'état de ces manufactures était, en effet, le but de sa mission, et son accomplissement acquérait une importance proportionnée à celles des manufactures elles-mêmes qui fournissent une quantité de produits supérieurs à celle que livrent toutes les autres

réunies. Quant à nous, nous avons parcouru avec une patriotique fierté le chapitre très-développé qu'il consacre à la Suisse, spécialement aux villes de Bâle et de Zurich ; nous avons suivi les flatteuses explications qu'il donne d'une activité industrielle remarquable dans un pays dépourvu de ce qui en constitue les premiers éléments, ne possédant point ou presque point de tarifs protecteurs, devant acheter au loin les matières premières, et revendre ses produits plus au loin encore.

« Le spectacle des industries et des pays suisses, dit en concluant M. Reybaud, fait naître beaucoup d'impressions heureuses ; il est de nature à raffermir et à consoler ceux qui ont placé quelque confiance dans la marche des civilisations humaines. A l'étudier sans prévention, on demeure convaincu que les peuples les plus éclairés et les plus libres sont en même temps les plus dociles et les plus sûrs. Quoique les temps fussent mauvais, et que rien ne gênât la franchise du langage, je n'ai entendu là aucune de ces récriminations dont ailleurs on s'est montré si prodigue, de ces plaintes qui s'exhalaient jusqu'à l'amertume et qui partaient de cœurs ulcérés. Encore moins y ai-je eu des confidences que je ne recherchais pas et qui roulaient sur des systèmes d'organisation industrielle, où les rôles seraient renversés, et qui placeraient en haut l'obéissance, en bas le commandement...... Si la Providence a donné à ces peuples le privilége de se conduire si sagement, de marcher d'un pas si ferme dans les voies de la modération et de la justice, d'être si bien gardés contre toutes les surprises et tous les écueils, il faut convenir que, dans le partage des destinées, le meilleur lot leur est échu, et que partout où l'on renonce à y prétendre, il doit rester au fond des cœurs un sentiment d'envie mêlé de regret. »

Nous ne voulons rien ajouter à d'aussi honorables témoignages ; efforçons-nous d'en demeurer toujours dignes !

Voici un petit volume de 36 pages seulement, mais qui n'en mérite pas moins une sérieuse mention : c'est la *Vie d'Emile Souvestre* écrite par son gendre, M. LESBAZEILLES [1]. Nulle part, nous ne craignons pas de le dire, M. Souvestre n'a eu plus d'amis, de vrais amis, que dans notre Suisse, dans ce pays, « le seul où il crût pouvoir vivre dans le calme, dans la sérénité, dans la joie du cœur. » Nulle part, non plus, on ne lira plus volontiers les pages dans lesquelles se reflète la simplicité de la vie de

[1] Cette notice sert d'introduction à la publication in-18 des *Œuvres* d'Émile Souvestre, par MM. Lévy frères, Paris 1859.

Souvestre, et dans lesquelles nous est rendue la chaleur de son âme. « On admirait autrefois dans les écrivains la simplicité des habitudes, l'austérité de la vie matérielle. Cette qualité, nous dit M Lesbazeilles, Souvestre l'a possédée à un point peu commun en tout temps. Ce flot d'ambitieux désirs, de vaines recherches, de besoins insatiables qui, dans nos mœurs, va toujours montant, ne pénétra pas chez lui. Une petite table de sapin, un vieux fauteuil, faisaient tout l'ameublement de la mansarde qui lui servait de cabinet de travail. Là quelque chose de sain, de viril, émanait pour lui de cette âpre nudité. Il savait qu'il n'est pas bon pour la vie morale de s'entourer d'objets qui divisent l'âme et la dispersent, tandis qu'elle doit, jalouse d'elle-même, se réserver pour la pensée et le sentiment, ses vrais trésors.

« Si donc il avait restreint ses goûts et assujetti ses habitudes, Souvestre n'avait pas assigné de limites à son âme. Nul n'avait reçu plus largement que lui ce noble don d'entrer en communion avec les hommes, de prendre part à leurs intérêts, à leurs impressions et surtout à leurs souffrances. Il aurait eu besoin, pour être heureux, du bonheur du genre humain. Non-seulement les malheurs de ses amis devenaient les siens, mais le récit, entendu par hasard, d'une infortune dont la victime lui était inconnue, la vue d'une de ces misères qui frappent tous les jours nos yeux, et par cela même passent inaperçues, l'atteignaient profondément. Avait-il rencontré dans la rue une vieille femme en haillons, courbée sous un fardeau trop lourd, un enfant demi-nu, mendiant son pain, il rentrait consterné, les traits altérés, renfermant son trouble dans un morne silence. Sous le fardeau de la pauvre femme, il se représentait sa mère ; dans la voix plaintive de l'enfant, il reconnaissait l'accent de l'une de ses filles. Engagé sur une pente sinistre, il ne pouvait s'arrêter, et descendait toujours plus profondément dans un abîme d'angoisse, où il devenait le jouet des plus terribles problèmes. Il se sentait, comme il le dit, triste jusqu'à la mort. Toutefois, se relevant : Ne craignez pas pour moi, ajoutait-il. Je suis de la race de ces Germains qui tombaient en cachant leurs blessures, et comme s'ils se couchaient pour mourir. Je n'étalerai point le scandale de mes plaies, et je ferai mon devoir jusqu'au bout. » Tel a été Souvestre. Une sensibilité féminine s'alliait, chez lui, à une fermeté toute stoïcienne ; une tristesse, quelquefois désespérée, à l'idée sereine et à l'exacte pratique du devoir. Il est là tout entier.

L. Vn.

TABLEAU DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, AVANT CORNEILLE ET DESCARTES, par Jacques DEMOGEOT [1].

D'où vient que le dix-septième siècle offre tant d'attraits, et que l'on voit constamment les historiens comme les littérateurs se porter à l'envi vers l'étude de cette époque si riche en événements et en productions littéraires remarquables? C'est sans doute à cause de cette richesse même qui promet de rémunérer longtemps encore les efforts et les travaux des investigateurs. Mais il y a en outre une cause plus profonde, plus active et plus efficace, qui tient à la nature même de ces événements et de ces productions. Ce siècle, à le prendre dans son ensemble, est évidemment l'époque la plus éclatante de la littérature française, et celle qui a le mieux répondu au caractère propre de l'esprit français. Cet esprit sent et a toujours senti le besoin de se retremper à cette source qui lui est sympathique. C'est alors, en effet, qu'aprés les luttes énergiques qui, dans le siècle précédent, avaient remué la société tout entière jusque dans ses profondeurs, l'esprit français, cherchant sa propre voie, travaille énergiquement à se dégager de l'imitation servile des littératures voisines, et à s'assimiler en quelque sorte les données de l'antiquité classique, au lieu d'en subir aveuglément le joug. C'est alors qu'il arbore avec fermeté le principe qui doit constituer désormais l'originalité et le mérite réel de toutes ses œuvres, savoir la raison. Prenant pour champ d'activité ce qu'il y a de plus universel dans la pensée humaine, il se créa dès cette heure un empire qui, avec le temps, s'étendra bien au delà des limites de la France.

Mais pour bien connaître ce grand siècle, il ne suffit pas de le considérer dans ses représentants les plus illustres, ni dans les immortels chefs-d'œuvre qu'ils ont légués avec leurs noms à l'admiration de la postérité; il faut se rendre compte de ce qui a préparé la production de ces chefs-d'œuvre, de ce qui les a rendus possibles au moment où ils ont paru; il faut remonter plus haut et connaître leurs antécédents. Il y a, en effet, une transition entre le seizième et le dix-septième siècle, un acheminement, un temps de crise, un moment où les esprits cherchaient la voie nouvelle, sans l'avoir trouvée encore. Serait-il juste de ne donner aucun souvenir à ces hardis pionniers, à ces explorateurs aventureux, aux

[1] Un volume in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1859.

travaux desquels leurs successeurs ont dû de pouvoir s'avancer en sûreté dans la route qu'ils avaient ouverte? Et serait-on dans le vrai, si l'on passait avec légèreté sur les productions littéraires moins parfaites des auteurs du commencement du siècle, pour ne contempler exclusivement que les modèles laissés par les contemporains de Louis XIV?

M. Demogeot ne s'est point rendu coupable d'une telle injustice, et n'est point tombé dans une pareille erreur. Il se souvient qu'avant le règne du grand monarque, la France avait eu Henri IV et Richelieu, et que ce qu'il y a eu de plus glorieux sous Louis XIV avait pris naissance avant lui. Aussi, se proposant d'écrire l'histoire littéraire de la France au dix-septième siècle, a-t-il voulu retracer en premier lieu cette période de préparation qui a précédé et amené la période glorieuse qui l'a suivie. Le savant professeur ne nous donne dans le présent volume que le commencement de son œuvre. Comme le titre dont il l'a revêtu l'indique d'une manière expresse, c'est sur le travail littéraire qui s'est accompli avant l'apparition de Corneille et de Descartes, et sur le mouvement des esprits antérieur à l'influence de ces deux grands noms, qu'il appelle et qu'il concentre maintenant l'attention de ses lecteurs.

Parcourant successivement les règnes de Henri IV et de Louis XIII, il montre l'esprit de société et l'influence des femmes se développant et grandissant de jour en jour, assouplissant, non sans quelque exagération, la vigueur un peu rude de la pensée, introduisant sous la protection des reines italiennes et espagnoles les idées et les formes littéraires des contrées méridionales, avant le moment où les enseignements plus virils de l'antiquité viennent donner à l'esprit français une pâture plus solide, et une direction plus saine et plus indépendante. Avec cet esprit de société, se révèle bientôt un fait d'une haute importance, qui contribua plus que tout autre sans doute à la perfection de la littérature, c'est la formation d'un public. Depuis la renaissance, les savants, n'écrivant que pour leurs pairs, se considéraient comme s'ils eussent été seuls en Europe. Dans le premier tiers du dix-septième siècle, les gens du monde deviennent avides des plaisirs de l'esprit, et prennent graduellement dans la sphère littéraire une place, imposant aux écrivains l'obligation de compter avec eux.

Sous Henri IV les tendances nouvelles se déterminent, l'ordre et la méthode s'introduisent dans les compositions littéraires, le soin donné à la forme tend à s'unir à la valeur pratique de l'idée. Que le sujet d'une œuvre soit l'économie rurale avec Olivier de Serres, ou l'*Astrée*, roman pastoral de d'Urfé, qu'il s'agisse d'ouvrages religieux et philosophiques

tels que ceux de François de Sales, de Camus ou de Charron, qu'on porte son regard sur les ouvrages historiques de Sully, de d'Aubigné, de l'Estoile ou de Branthôme, qu'il soit question d'érudition avec Casaubon et Scaliger, ou de négociations avec Duperron ou d'Ossat, toujours se retrouvent les mêmes tendances littéraires et le même mouvement d'idées. Et le renouvellement se manifeste d'une manière plus palpable dans le domaine de la poésie, où Malherbe accomplit une véritable réforme contre les efforts énergiques encore des disciples de Ronsard.

Le règne de Louis XIII est surtout celui de la société polie. L'histoire de la littérature n'est guère alors que l'histoire des cercles qui la protégent, et qui, en la cultivant eux-mêmes, favorisent son essor. A la tête de ces réunions se signale le célèbre hôtel de la marquise de Rambouillet, qui voit naître le genre épistolaire avec Voiture, Balzac et leurs aimables correspondantes. C'est la société élégante par excellence, la grande école des sentiments distingués et du noble langage. Puis viennent les *samedis* de M[lle] de Scudéry, et avec eux les vers, les longs romans, les allures académiques ; le cercle de M[lle] de Montpensier au Luxembourg où l'on s'amuse à tracer des *caractères* ; l'hôtel du cardinal de Retz qui rassemble une société plus libre dans ses allures, non moins brillante par son esprit ; les *mercuriales* ou réunions du mercredi chez Ménage, où l'érudition apprend à devenir spirituelle ; puis, enfin, après bien d'autres encore. le salon des salons, l'Académie française, patronée par Richelieu et élevée par sa volonté au rang d'un des corps de l'Etat. Au sein de tous ces centres d'activité littéraire, s'appuyant, se suppléant l'un l'autre, la langue se forme, s'épure, se régularise, se prépare à servir d'instrument aux hommes de génie qui vont paraître, et le mouvement philosophique et religieux qui s'opère tend à faire pénétrer dans la société ce spiritualisme et cette raison pratique qui feront le prix et la force des écrits du grand siècle.

Tel est le tableau que déroule avec clarté, avec un style entraînant, avec une abondance de faits et de déductions intéressantes, le beau livre de M. Demogeot. Ses lecteurs lui demanderont de leur donner bientôt les volumes complémentaires de l'étude à laquelle il consacre ses veilles.

NOUVELLES D'ATELIER, par Charles DUBOIS. — *L'Intendante. — Poste restante. — Les deux piéges*[1].

Pour les lecteurs de la *Bibliothèque Universelle* et du *Journal de Genève*, M. DuBois n'est pas un inconnu. Ces lecteurs retrouveront avec plaisir leurs anciens amis dans le recueil que notre spirituel compatriote vient de lancer sur les rails de la librairie Hachette, et qui, nous en avons la confiance, ira vite et loin.

Dans les *Nouvelles d'atelier*, comme dans les *Nouvelles montagnardes*, M. DuBois se montre conteur facile et agréable, humoriste piquant et original, peintre à la fois exact et plein de vie.

Débarrassons-nous tout de suite de la partie désagréable de notre tâche, en indiquant franchement ce qui, dans ce charmant volume, nous plaît moins que le reste. *L'Intendante*, quand nous la lûmes en feuilletons, ne nous parut pas parfaitement digne de son auteur. En la relisant, nos impressions ne se sont pas modifiées. Sans doute, il y a des scènes plaisantes, des caricatures bien faites, de fort jolies descriptions ; la vie des eaux est bien peinte, Maxime est amusant. Mais nous ne saurions partager l'admiration respectueuse qu'inspire au narrateur madame l'Intendante. Pour une femme qui nous est donnée comme vertueuse, elle va beaucoup trop loin. Ce n'est pas que nous voulions faire le prédicateur : mais, comme l'a dit M. Emile Montégut, « le bon goût n'est que le sens moral appliqué aux choses littéraires. » Un personnage, dont la conduite est en contradiction ouverte avec les qualités qu'on lui prête, ne sera pas plus vrai, pas plus intéressant au point de vue littéraire qu'au point de vue moral.

Dans les *Deux piéges*, nous retrouvons à peu près la même situation : une femme pieuse, chaste, pure, dont le cœur se laisse un peu bien vite prévenir par un étranger. Héléne de Lucens, il est vrai, est beaucoup plus réservée que madame l'Intendante ; elle ne se permet pas, comme Mme de Néri, de correspondre avec un ami de quelques jours, de lui accorder de secrètes entrevues, de lui répéter sur tous les tons : « Je vous aime.» Mais nous la blâmons d'appeler deux fois le beau Lombard par son nom de baptême, et cela en tête à tête. D'un autre côté, cette flamme si vite allumée, n'est-elle pas bien prompte à s'éteindre ? Est-il bien naturel qu'Hélène éclate de rire au moment où elle s'aperçoit que Spada courtisait sa vieille belle-sœur ? Nous lui aurions pardonné un mouvement de dépit.

[1] Un volume in-12. Paris, Hachette et Cie, 1859.

Il y a de charmantes choses dans cette nouvelle des *Deux piéges* : la grâce rustique, la fraîcheur, la vigoureuse abondance de cette belle nature de Savoie, que M. DuBois sait peindre avec tant de vérité et de bonheur. Il y déploie aussi ce talent que nous avons déjà reconnu, de créer des types, des caractères. Le général Pontonnier, son garde Pensabin, la grande Ariane, l'aimable et naïve Césarine, l'étudiant Richard, sont très-vivants, nous les avons certainement vus et connus. Le beau Spada même (frère ou cousin de l'Intendante, puisqu'il porte le même nom) est fort bien esquissé. Nous espérons qu'à l'heure qu'il est, au lieu de s'abandonner au *far niente*, comme le pense M. DuBois, il a pris place dans les rangs de ceux qui se flattent de conquérir l'indépendance italienne.

Quelque jolie que soit la nouvelle des *Deux piéges*, c'est *Poste restante*, nous le confessons, qui a toutes nos préférences. Que de verve, que d'esprit, quelle profusion de mots heureux et touchants, de scènes comiques ou intéressantes ! avec quel art délicat l'auteur sait tour à tour provoquer le rire ou l'attendrissement ! Nous avouons bien que, dans nos affections, les jeunes amoureux, Céline et Maxime, ne viennent qu'en seconde ligne; nos favoris, c'est Jacques Guérin, c'est sa grande Danielle, ces bons vieux Genevois, ces cœurs d'or. Il faut pourtant que nous fassions part à M. DuBois de la critique d'une abonnée fidèle de la *Bibliothèque Universelle*. Elle aurait mieux aimé que le biographe de Jacques Guérin ne nous apprît pas que son héros avait mainte fredaine de jeunesse sur la conscience. Qu'avions-nous besoin de le savoir ? disait cette dame. On pourrait aussi se demander si, en écrivant au nom de sa protégée à un jeune écervelé, notre excellent ami, Jacques Guérin, ne risquait point de la compromettre. Mais nous nous expliquons cette inconséquence ; quel *cabinotier* genevois sut jamais résister à la tentation d'une *bonne farce*, d'une *monture*, comme ils disent ?

Qu'il ne s'en tienne pas là, le peintre aimable et fidèle des vieux Genevois, de la vieille république ! Avant que les traits de cette mère bien-aimée soient tout à fait effacés et défigurés, qu'il les conserve et les fasse vivre dans ses écrits. Elle avait sa physionomie à elle, notre chère Genève, et personne mieux que M. DuBois ne saurait la reproduire de façon à plaire non-seulement à ses compatriotes, mais encore à tous les lecteurs.

W. G.

SUISSE.

Armorial historique genevois, par J.-B.-G. Galiffe et A. de Mandrot [1]. — **Bezanson Hugues, libérateur de Genève**, par J.-B.-G. Galiffe [2].

Le premier des deux ouvrages dont nous venons de transcrire les titres n'est peut-être pas de nature à intéresser un très-grand nombre de personnes, quelle que soit l'importance qu'il faut donner, dit-on, dans l'étude de l'histoire, à la science héraldique. Mais ceux qui se plaisent à cet ordre de recherches trouveront, dans l'*Armorial genevois*, des planches exécutées avec le même soin et le même goût que M. de Mandrot a déjà mis dans la publication de l'*Armorial vaudois*, et quant à l'exactitude du blason, on peut s'en rapporter aux consciencieuses investigations de M. Galiffe, qui possède sur ce sujet une science d'expert. La première livraison de ce travail renferme les armoiries des familles dont les membres ont exercé dans Genève, avant la réforme religieuse de 1535, les fonctions de la souveraineté et les principales charges publiques, ou ont fait partie de la bourgeoisie citadine. Les comtes de Genève, premiers seigneurs de la ville, les évêques qui leur ont succédé dans cette dignité, les vidomnes qui, au nom du duc de Savoie délégué du pouvoir épiscopal, rendaient la justice, les chanoines du chapitre de Saint-Pierre figurent, sans que leur race ait laissé parmi nous aucune descendance, dans l'*Armorial genevois*, tandis que, parmi les familles citoyennes antérieures à 1535 dont les écussons y sont aussi reproduits, il ne s'en trouve plus que vingt, dont la postérité mâle subsiste encore aujourd'hui dans Genève. La seconde série renfermera les armes des familles admises à la bourgeoisie depuis la Réformation.

En tête de cette publication se trouve une *Introduction*, dans laquelle M. Galiffe a résumé, sur quelques points relatifs à l'histoire de Genève, les résultats de ses recherches personnelles et de celles d'autrui. Dans ce travail, l'auteur ne s'occupe que d'une manière générale des modifications qu'a successivement subies la constitution intérieure de Genève, tandis que dans sa biographie de Bezanson Hugues, il traite au contraire avec

[1] Première livraison. Texte et planches. Genève et Lausanne, 1859; in-4°.

[2] Genève, 1859; in-8° (Tiré des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, tome XI.)

beaucoup de détails une période très-circonscrite dans sa durée, quoique très-importante dans ses effets. Il s'agit des quelques années où les citoyens genevois, parmi lesquels Hugues jouait un rôle éminent, cherchèrent à s'affranchir de l'influence prépondérante et illégitime du duc de Savoie, à s'allier aux villes suisses, et à conquérir sur le prince-évêque de Genève toutes les libertés propres à assurer le développement régulier de la societé politique. En rapprochant de cette biographie les pages de l'introduction à l'*Armorial*, on peut apprécier les mérites propres à M. Galiffe comme explorateur et narrateur du passé.

Fils d'un homme dont les savants labeurs ont efficacement contribué à faire naître parmi nous la culture de l'histoire nationale, M. Galiffe a hérité, avec les matériaux immenses réunis par son père pendant une longue suite d'années, l'aptitude et la patience nécessaires à des investigations qui seraient toujours fastidieuses, si elles n'étaient quelquefois utiles. Il a poursuivi la route que lui avaient ouverte les études et les opinions paternelles, et il s'est consacré à mettre, dans une plus grande ou dans une nouvelle lumière, plusieurs des sujets abordés par son devancier. Telle est l'origine que l'on peut attribuer, sans faire tort, du reste, à son indépendance personnelle, à ses travaux sur les familles genevoises, qui sont la continuation des *Notices généalogiques,* à son introduction à l'*Armorial*, où l'on retrouve plusieurs points de vue héréditaires, et à sa biographie de Bezanson Hugues, qui est, sous une forme plus complète, la mise en œuvre des documents déjà rassemblés par son père dans le second volume des *Matériaux pour l'histoire de Genève*.

Ce n'est pas l'étroite sphère d'un récit qui empêche de mériter le titre d'historien, et si l'érudition suffisait pour l'obtenir, M. Galiffe aurait, autant que personne, le droit d'y prétendre. Nous ne voulons pas dire que la minutieuse connaissance des détails soit la seule qualité qui brille dans les travaux de M. Galiffe ; nous avons remarqué au contraire dans son introduction historique des aperçus intéressants, des parties clairement traitées, et des résumés où l'on reconnaît l'art d'interpréter et de grouper, comme il convient, les faits épars, pour en tirer ces résultats d'ensemble qui seuls laissent une impression juste et durable. Mais il n'en est pas de même de son tableau de la carrière politique de Bezanson Hugues ; ici la narration est surchargée de détails superflus ; les minuties subalternes y tiennent plus de place que les traits importants ; elle est coupée par des digressions intempestives ; elle manque de clarté et de force, et elle pèche par une excessive négligence de style. Le portrait du personnage principal ne se détache pas

avec assez de netteté et de vigueur du fond du récit, et les événements, au milieu desquels se déploie son activité, ne sont pas groupés et racontés de manière à produire, dans l'esprit du lecteur, l'intérêt qu'éveille toujours l'évocation animée et vivante du passé. L'auteur se substitue trop au sujet. Au lieu de laisser parler les faits, il les commente, et bien souvent, entre ses assertions et les preuves sur lesquelles il les appuie, règne une disproportion qui choque. Le ton général de l'œuvre tient tour à tour du panégyrique et du réquisitoire, et il trahit de la part de l'auteur une sorte d'humeur querelleuse qui sied mal à un historien.

Malheureusement, il semble que, pour M. Galiffe, l'histoire est moins le fruit de l'étude et de l'art qu'une arme de guerre ; il ne lui suffit pas de raconter, il faut qu'il ferraille. Presque toujours excessif dans ses appréciations, il se crée des adversaires fictifs, en se contentant, pour caractériser les opinions qu'il veut combattre, de prendre le contre-pied des siennes. Il n'est pas difficile de se rendre compte de cette disposition d'esprit. Pour M. Galiffe, l'histoire de Genève se partage en deux périodes profondément distinctes, à l'une desquelles il a voué toutes ses affections, tandis qu'il les refuse à l'autre. C'est l'avénement de la réforme religieuse qui forme le point de partage entre ses préférences et ses antipathies. Autant son patriotisme s'exalte au souvenir des *eydguenots* et des *mammelus*, autant il s'irrite à celui de Calvin. Nous ne pensons pas que personne veuille lui contester la justesse de la distinction qu'il établit entre les deux époques, ni le droit d'éprouver pour l'une et pour l'autre tels sentiments rétrospectifs que bon lui semble. Mais il est impossible de n'être pas frappé, en lisant M. Galiffe, de l'inconvénient des partis pris dans l'étude de l'histoire.

En général, l'auteur tient pour les causes perdues, du moins dans le passé ; nous sommes bien loin de lui en faire un crime. Toutefois, il nous semble que de là résultent, dans son appréciation des faits, des contradictions plus ou moins choquantes. Ainsi, comment se fait-il que, d'une part, il regrette que les comtes de Genève aient été dépouillés de leur suprématie sur notre ville au profit des évêques, tandis que de l'autre il s'afflige que nous n'ayons pas conservé le gouvernement spirituel de ces derniers, lorsque nous nous sommes affranchis de leur suzeraineté politique? Il est en effet malaisé de voir, si du moins l'on croit, comme M. Galiffe, que l'émancipation nationale de Genève fut un bonheur pour notre république, comment cette émancipation désirable aurait pu s'effectuer, si notre ville était restée entre les mains d'un pouvoir séculier dont tout l'apanage tomba plus tard

en la possession des ducs de Savoie, ou si elle avait ensuite conservé dans ses murs le prince spirituel qui ne pouvait, sans félonie, abdiquer les droits souverains de l'Eglise, et qui était devenu à son tour, sinon la proie, du moins l'instrument de l'ambition savoisienne. Est-ce à dire, parce qu'on croit que l'indépendance politique de Genève a été mieux assurée par l'introduction du pouvoir viager des évêques que par la perpétuité d'une seigneurie laïque, que l'on veuille encore disputer aux comtes de Genève ce pouvoir et ce titre que M. Galiffe a toute raison de revendiquer pour eux, en montrant du même coup que la maison de Savoie n'eut jamais le droit d'y prétendre? Est-ce à dire, parce qu'on croit que l'indépendance politique de Genève n'a été réellement consacrée que par son indépendance religieuse, qu'on méconnaisse les grands services rendus à la patrie par les citoyens qui ont cherché à conquérir l'une avant de pouvoir songer à l'autre? En vérité, M. Galiffe perd ses peines à guerroyer contre des rancunes et des erreurs qui n'existent que dans son imagination.

C'est en envisageant lui-même notre histoire d'un point de vue exclusif, que M. Galiffe, au lieu d'exposer avec la lucidité et l'équité désirables le rôle joué par Bezanson Hugues dans l'époque mémorable où Genève dut à l'énergie et à l'intelligence de ses citoyens l'acquisition de libertés nouvelles et la protection de l'alliance suisse, a trop laissé dans l'ombre l'œuvre de tous pour en rapporter l'honneur à un seul, et qu'il provoque par cela même contre son héros, non pas les sentiments injustes qu'il suppose, mais une sorte de défiance légitime. Nous ne savons ni où, ni quand, on a ravalé les mérites de Bezanson Hugues, son dévouement à la chose publique, son talent de négociateur, sa probité et sa persévérance. Nous ignorons donc envers qui M. Galiffe prend sa défense, mais après avoir lu son livre, nous croyons que le tort fait au patriote genevois résulte surtout du contraste qui existe entre l'éloge exagéré dont l'accable son biographe, et les incidents dont se compose sa vie publique.

Si Bezanson Hugues contribua, plus qu'aucun autre, à fonder et à rétablir l'alliance de Genève avec Fribourg et Berne; s'il déploya, dans cette œuvre principale de sa carrière politique, une intelligence et une abnégation dignes d'une admiration reconnaissante, il ne fut ni le premier à désirer et à rechercher cette confraternité protectrice, ni le seul à la faire réussir. Avec lui, et comme lui, d'autres citoyens eurent leur part des fatigues, des efforts, des sacrifices qu'exigea l'œuvre si ardue de l'alliance suisse. Avec lui, et plus que lui peut-être, d'autres citoyens luttèrent dans l'intérieur de Genève pour l'affranchissement politique; les documents de l'époque

en font foi, et nous trouvons qu'il est aussi peu historique que peu républicain, d'immoler à la réhabilitation supposée d'un seul homme, ceux sans l'aide desquels l'entreprise, dont il fut l'un des principaux promoteurs, n'aurait jamais réussi. Il est donc permis, sans rien diminuer de ce qui est dû à ce patriote d'élite, de trouver que c'est ne servir ni la vérité, ni sa mémoire, que d'écrire en tête de sa biographie : « Bezanson Hugues a été *le plus grand citoyen* que Genève ait produit ; il ne fallait rien moins qu'un *homme de génie* tel que lui, pour sauver Genève et assurer sa liberté future. » Le livre même de M. Galiffe suffit, sans parler des riches matériaux publiés par son père, pour prouver que ce ne fut pas de Hugues seul que dépendit ce résultat heureux, et que Genève était dès lors assez digne de la liberté, pour n'avoir pas à l'attendre d'un homme *nécessaire*.

On ne peut d'ailleurs le méconnaître : les incontestables mérites et le patriotisme éprouvé de Bezanson Hugues ne l'élevèrent pas à la hauteur des circonstances nouvelles qui se préparaient pour Genève, et dans lesquelles il fut devancé par d'autres. Sans entrer ici dans la question de controverse religieuse, il est indubitable, aux yeux de quiconque connaît l'histoire du temps, que, pour Genève, rester catholique c'était perdre l'appui de Berne, et du même coup retomber dans les mains de la Savoie. Si l'on voulait une république indépendante, il n'y avait donc pas à hésiter, au point de vue politique. C'est ce que Hugues et d'autres très-bons citoyens ne paraissent pas avoir compris. Mais, de même que cette manière de voir, dans laquelle le respect pour les droits de la conscience permet à peine de signaler une erreur de jugement, ne saurait diminuer en rien les services rendus par eux à la liberté genevoise, de même le gré qu'on doit leur en savoir ne peut faire fermer les yeux sur la différence profonde qui existe entre l'œuvre d'émancipation politique à laquelle ils prirent part, et l'œuvre de rénovation religieuse qui, après eux, transforma Genève.

Nous ne concevons pas pourquoi M. Galiffe veut à toute force que ceux qui, malgré toutes les faiblesses humaines qui s'y mêlèrent, se réjouissent de l'inauguration de la réforme, soient par cela même les détracteurs de ces hommes énergiques et dévoués qui, quelques années plus tôt, avaient cherché à assurer à leur patrie le bienfait du libre gouvernement. Comme si la possession de l'indépendance politique n'avait pas contribué à l'affranchissement religieux ! Comme si le patriotisme n'avait pas pour caractère d'embrasser dans une même étreinte ceux qui, par des moyens divers, ont également servi le pays ! Mais il faut voir les choses comme elles sont : entre l'émancipation politique sous l'évêque,

et la réforme devenue le calvinisme, il y a (sans parler du fond même des choses) cette immense diversité, que la première offre un intérêt purement local, tandis que la seconde a pris une importance européenne. L'une a rendu Genève un municipe indépendant, ce qui lui était commun avec trop d'autres villes pour que ce fût un titre de gloire ; l'autre, en faisant de son nom le symbole d'une grande cause, lui a valu dans le monde une place qu'elle peut perdre, mais qu'elle a seule possédée. Il est impossible de ne pas tenir compte, dans l'appréciation des faits, de résultats de cet ordre, et, quelle que soit l'opinion personnelle d'un historien, il devra, s'il est juste, assigner, bon gré mal gré, un plus grand rôle historique à la Genève de Calvin qu'à celle de Bezanson Hugues.

Si M. Galiffe avait pesé ces considérations bien simples, il n'aurait pas donné dans un excès qui dépasse tout ce qu'il peut reprocher à ses contradicteurs imaginaires ; il ne se serait pas inscrit en faux contre les plus incontestables faits de l'histoire, en comparant, pour rabaisser la plus illustre au profit de la moins connue, deux époques qui sont l'une et l'autre le bien commun de Genève, quoique très-inégalement fécondes pour sa grandeur et sa renommée ; il n'aurait pas, dans ses boutades paradoxales, joint à des assertions dénuées de tout contrôle, les récriminations les moins justifiées ; il n'aurait pas été (pour n'en donner qu'un exemple) jusqu'à prétendre que l'instruction était à Genève, avant la réforme, « plus étendue et plus complète » qu'elle ne le fut plus tard, et que « Calvin a expulsé de nos murs des hommes dont la réputation et le nombre auraient suffi pour illustrer trois académies comme la sienne ! » Il n'y a qu'une chose plus étrange que cette double assertion, ce sont les raisons que donne M. Galiffe à l'appui de sa première thèse, et le silence absolu qu'il garde sur les illustres inconnus dont la célébrité ignorée aurait trois fois égalé celle de Calvin et de Théodore de Bèze.

Ces assertions tranchantes peuvent donner une idée des affirmations que jette en avant M. Galiffe avec une assurance qui veut être crue sur parole, ou sur des preuves comme celles qu'il emploie pour démontrer que l'on était plus instruit à Genève du temps des évêques qu'après celui de Calvin. « Il existe, dit-il, de l'époque qui précède la réforme, des lettres de jeunes garçons écrites à leurs parents dans un latin qui ferait honte à plus d'un bachelier de nos jours. » Quoique l'auteur ne soit peut-être pas aussi versé dans l'art d'écrire, même en latin, que dans la connaissance du blason, nous serions plus mal placé que personne pour défendre la latinité des bacheliers d'aujourd'hui ; mais cela prouve-t-il que les nom-

breux enfants élevés dans les sept classes du collége fondé en 1559 étaient moins instruits dans les bonnes lettres que ceux qui vivaient à Genève quarante ans plus tôt? « Quant aux dépêches, continue M. Galiffe, actes notariés, registres des Conseils, et autres documents publics, français ou latins, on ne saurait, sans plaisanterie, vouloir leur comparer ce qui suivit dans le cours du seizième siècle.» Des grosses et des procès-verbaux, voilà, sans plaisanterie, un singulier critère de la culture intellectuelle d'un pays! Mais, si « l'ignorance » des magistrats partisans de Calvin se trahit, au dire de M. Galiffe, « dans le changement de langue, » comment l'auteur ne voit-il pas que ces magistrats appartenaient tous à la génération qui avait précisément reçu cette instruction « plus étendue et plus complète » que l'on donnait à Genève avant la réforme ? M. Galiffe insiste encore : « Plus tard, dit-il, quand l'Académie réformée avait eu tout le temps de porter ses fruits, quel incroyable désordre ne règne-t-il pas dans la tenue des registres d'où dépendait l'état civil des citoyens. » L'argument nous paraît, en effet, sans réplique..... contre l'opinion de M. Galiffe, car s'il en avait eu d'autres, il est bien clair qu'il n'eût pas inventé celui-là.

Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est de le voir sacrifier à ses antipathies les bonnes raisons qu'il pourrait invoquer en faveur de sa thèse, et s'écrier : « Il a été de mode à diverses époques de s'extasier, faute de mieux, devant les œuvres littéraires d'un Froment, d'un Bonivard, d'un Roset, etc., etc., œuvres grassement payées et composées à loisir au milieu de toutes les commodités de la vie. Sans doute les anciens Genevois, les eydguenots surtout, ne pensaient guère à écrire des livres ; ils avaient bien autre chose à faire. Ce qui nous reste d'eux, ce sont des testimoniales, des procès-verbaux sténographiés en latin, ce sont surtout leurs innombrables lettres tracées à la hâte, souvent des sites les plus aventureux, sans autre prétention que de dire le nécessaire le plus brièvement possible. » Ce qui revient à constater qu'il y avait dans la Genève d'avant la réforme, comme dans toutes les sociétés civilisées, deux classes d'hommes, les uns plus instruits et plus cultivés, qui consacraient aux travaux de l'esprit le temps que leur laissait une carrière très-agitée, quoi qu'en dise M. Galiffe, tandis que les autres « avaient bien autre chose à faire. » Les productions de ces écrivains pourraient donc servir à prouver, non pas qu'on était à Genève plus avancé dans les études libérales au commencement du seizième siècle qu'à la fin, mais tout au moins que le niveau de l'instruction y était suffisamment élevé. Mais,

ÉTUDE

SUR

L'ŒUVRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

M. Jourdain vient d'enrichir nos bibliothèques d'un excellent livre sur la philosophie de saint Thomas[1]. Ce livre est la reproduction quelque peu modifiée d'un mémoire couronné à la suite d'un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques. Comment la philosophie de nos jours en est-elle venue à se préoccuper, comme elle le fait, de Thomas d'Aquin, docteur du moyen âge? La réponse à cette question demande un récit de quelque étendue, mais digne d'intérêt. Reprenons les choses d'un peu loin.

En 1794, la Convention, voulant donner au peuple français une instruction digne de ses nouvelles destinées, institua les cours de l'Ecole normale. Garat, qui venait d'être ministre de la révolution, et qui devait être plus tard sénateur et comte de l'empire de Bonaparte, fut désigné pour l'enseignement de la philosophie. Il donna des leçons brillantes sur l'analyse de l'entendement, exposant les thèses du sensualisme comme une doctrine universellement admise par tous les bons esprits, et parfaitement incontestable. Une fois par semaine, selon la règle de l'école, les auditeurs pouvaient prendre la parole pour discuter l'enseignement du maître. Un jour donc, usant de ce privilége, Saint-Martin[2], le *philosophe inconnu*, éleva la

[1] *La philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par Charles Jourdain, agrégé des Facultés des lettres, chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes. 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1858.

[2] Saint-Martin, à cette époque, avait déjà publié la plupart des écrits qui ont fondé sa réputation de théosophe. Le livre *des Erreurs et de la vérité* est de 1775, l'*Homme de désir* de 1790.

voix du milieu de la foule, et présenta quelques objections à la théorie de la sensation transformée. Le dialogue suivant s'engagea :

Le professeur. « Vous paraissez vouloir qu'il y ait dans l'homme un organe d'intelligence, autre que nos sens extérieurs et notre sensibilité intérieure? Est-ce là votre pensée?

Saint-Martin. « Oui, citoyen.

Le professeur. « Un organe d'intelligence?

Saint-Martin. « Une faculté d'intelligence.

Le professeur. « Vous avez pour doctrine que sentir les choses et les connaître sont des choses différentes. C'est là ce que vous croyez vrai, n'est-ce pas?

Saint-Martin. « J'en suis persuadé.

Le professeur. « Cependant, lorsque je reçois en présence du soleil les sensations que donne cet astre éclatant qui échauffe et qui éclaire la terre, est-ce que j'en connais autre chose que les sensations mêmes que j'en reçois?

Saint-Martin. « Vous sentez les sensations, mais les réflexions que vous ferez sur l'existence du soleil..... »

Cette phrase qui, sans doute, devait renfermer d'autres *mais*, fut interrompue par Garat. Après une assez longue série d'affirmations du professeur, le philosophe inconnu ne se trouva pas satisfait.

Saint-Martin. « Citoyen professeur, la question actuelle est-elle plus éclairée? Vous avez énoncé votre profession de foi.... je vous réponds par une assertion.

Le professeur. « Si vous le permettez, je continuerai la conférence sur cet objet, il peut donner lieu à des considérations importantes. Ce qu'il importe d'abord de dire, c'est que, par cette doctrine dans laquelle on suppose que nos sensations et nos idées sont des choses différentes, c'est le *platonisme*, le *cartésianisme* et le *malebranchisme* que vous ressuscitez...... » Vient ensuite une allusion aux idoles métaphysiques dont Bacon a brisé les statues et les autels; puis le pro-

fesseur conclut : « Ce serait un grand malheur si, à l'ouverture des Écoles normales et des Écoles centrales, ces idoles pouvaient y pénétrer. Toute bonne philosophie serait perdue, tous les progrès dans la connaissance de la nature seraient arrêtés, et c'est pour cela que je regarde comme un devoir sacré dans un professeur de l'analyse, de traiter ces idoles avec le mépris qu'elles méritent. » Saint-Martin n'eut qu'à se rasseoir bien duement convaincu de platonisme, de cartésianisme, de malebranchisme; la majorité de l'auditoire était au professeur[1].

Ce dialogue est une des pages instructives de l'histoire de la philosophie; il caractérise une époque. On y voit se produire avec une véritable naïveté la disposition d'esprits qui, tout en s'enivrant du sentiment de leur indépendance, s'étaient rangés docilement sous le joug d'une doctrine étroite, et poussaient de grands cris de liberté, lorsqu'ils prétendaient écraser du poids d'une petite autorité de la veille le passé séculaire de l'esprit humain. Nous commençons à l'oublier : au commencement du siècle, platonisme était un terme de dénigrement, et dire à un philosophe qu'il suivait les traces de Descartes ressemblait fort à une injure.

Ce n'est point le cas d'évoquer, dans une prosopopée oratoire, l'ombre du professeur d'analyse; mais il est naturel de se représenter le profond étonnement de Garat, s'il eût prévu avec quelle promptitude se réaliseraient les pires malheurs qu'il pût redouter pour la philosophie. Par un mouvement rapide, Bacon (qui restera toujours un grand esprit et un remarquable écrivain) a perdu bien des fleurons de sa couronne de philosophe; Locke et Condillac, rejetés sur le second plan, ont laissé Platon et Descartes reprendre le poste

[1] Voir les *Ecoles normales, livre national*, Débats, tome III, pages 18 à 25, et l'*Histoire de la philosophie allemande*, par M. Barchou de Penhoën, tome I, pages 325 et suivantes, où ce dialogue a été transcrit avec quelques légères variantes.

d'honneur. Et voici Thomas d'Aquin, un scolastique, un saint, un homme que Garat eût jugé probablement indigne même de ses attaques, non-seulement édité et traduit par l'église[1], mais hautement proclamé un des grands noms de la science, un des auteurs les plus utiles à méditer ; et cela à Paris, avec l'approbation de l'Académie et à la suite d'un concours ouvert par ce corps savant. On voit que le livre de M. Jourdain, indépendamment de sa valeur propre, reçoit un intérêt particulier des circonstances auxquelles il se rattache. Ce livre, pour user d'une terminologie un peu ambitieuse, est un des signes du temps.

L'auteur pense qu'en ouvrant un concours relatif à saint Thomas, l'Académie se proposait de proclamer, au nom du premier corps savant du monde, l'alliance qui doit régner entre la raison et la foi, entre la philosophie et la religion. Quoi qu'il en soit à cet égard, il est certain que, dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, l'Académie, fidèle à sa mission, a suivi, constaté et accéléré tout ensemble, un mouvement général des esprits ; et c'est ce mouvement dont il est utile d'étudier la nature et la direction.

Nous avons vu quel était le point de vue de Garat et des hommes de son temps. Comment la France philosophique est-elle sortie de ce mépris du passé, et de cette ignorance, qui caractérisent la fin du dix-huitième siècle, et les premières années du dix-neuvième? Comment a-t-elle fini par apprendre

[1] L'abbé Migne a réimprimé dans son immense collection la *Somme théologique* (texte latin), 4 vol. grand in-8°. L'abbé Drioux en a publié une traduction française, avec des notes, 8 vol. in-8°, 1851 à 1854. Le même ouvrage (texte latin, traduction française et notes) a été publié par M. Lachat, en 14 vol. in-8°. M. l'abbé Ecalle a publié la *Somme contre les Gentils* (texte, traduction et notes), en 3 vol. in-8°, 1854 à 1856. Enfin MM. les abbés Vedrine, Fournet et Bandel se sont réunis pour publier le texte et la traduction des *Opuscules de saint Thomas,* publication commencée en 1856, et parvenue aujourd'hui à son sixième volume, sans être encore terminée.

qu'Aristote et Platon n'étaient pas simplement des rêveurs sans conséquence, par savoir que la pensée se mouvait en dehors des frontières de la grande nation; et que, soit en Allemagne, soit en Écosse, on avait fort bien démontré que la doctrine de Condillac n'était pas le dernier mot de l'esprit humain? Un récit complet, après avoir pris en considération les circonstances générales de la politique, de la littérature et du mouvement religieux, aurait à faire la part d'un certain nombre de personnages influents: Villers et Mme de Staël, qui ouvrent l'horizon du côté de l'Allemagne; Royer Collard, qui transporte à Paris les méditations des Ecossais; et très-particulièrement de Gérando qui, dès 1804, et malgré l'influence de Condillac qu'il subissait en partie, écrit l'histoire des systèmes philosophiques avec des vues généreuses et une impartialité dont il donnait l'heureux exemple. Dans un récit très-rapide, on peut, après les indications qui précèdent, en venir directement à M. Cousin.

M. Cousin a trouvé les esprits prédisposés à l'étude de l'histoire de la philosophie, et d'une simple tendance il a fait un caractère prononcé du mouvement intellectuel. Les connaissances historiques s'infiltraient dans la philosophie française, il les y a versées à flots. C'est là son œuvre; la prévention aveugle pourrait seule en contester l'importance. En 1820, il commença à éditer Proclus[1]; en 1822, à traduire Platon, dans cette belle prose française dont il possède le secret[2]. En 1824, il entreprend une édition complète de Descartes[3]. Enfin, après avoir tracé dans son cours de 1829 une brillante esquisse de l'histoire entière de la philosophie[4],

[1] 6 vol. in-8°, 1820 à 1827.

[2] 12 vol. in-8°, 1822 à 1839.

[3] 11 vol. in-8°, 1824 à 1826.

[4] Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle ; année 1829, premier semestre. Esquisse d'une histoire générale de la philosophie jusqu'au dix-huitième siécle.

il prélude, en 1836, par la publication des œuvres inédites d'Abélard[1] à l'édition générale des œuvres de ce philosophe commencée en 1849[2].

Sans doute, M. Cousin envisagé comme éditeur, laisse quelque chose à désirer. Dans sa traduction de Platon, par exemple, plusieurs arguments, et quelques-uns d'essentiels, font défaut. Son édition de Descartes offre peu ou point de secours pour l'étude, en dehors du texte lui-même; enfin nous attendons, d'une attente qui se prolonge, la fin des œuvres d'Abélard et les tables des matières promises qui doivent les terminer, et en constituer la valeur pour une part importante.

Comme historien, M. Cousin n'est pas non plus à l'abri de tout reproche. Le prodigieux talent qui fait le lustre de son esquisse générale de l'histoire de la philosophie est loin d'être sans danger. Cette exposition remarquable est peut-être plus transparente que profonde. Sa simplicité parfaite ne provient pas seulement de l'habileté du professeur, mais du cadre systématique dans lequel les faits viennent s'arranger avec une facilité qui nuit à l'exactitude. Au lieu de soulever les questions, de signaler les points obscurs, de faire entrevoir les horizons qui demeurent inconnus, M. Cousin fait de l'histoire de la philosophie quelque chose de net et d'arrêté, dont les contours parfaitement définis rappellent les lignes précises d'un temple classique se dessinant sur l'azur uniforme d'un ciel du Midi. Aussi, cette esquisse historique, en raison même de l'éclat et de l'autorité d'une parole brillante et sûre d'elle-même, serait un guide trompeur pour les débutants. On la lit avec jouissance; mais elle laisse l'impression que l'histoire de la philosophie est achevée, et qu'il ne reste plus à éclaircir, dans son vaste domaine, que quelques points de détail, à l'u-

[1] 1 vol. in-4° dans la collection des Documents inédits sur l'histoire de France.

[2] 1 vol. in-4°.

sage spécial des curieux. M. Cousin, par la direction de son esprit, comme par la tendance de sa doctrine éclectique, risquait donc un peu d'arrêter ce mouvement vers l'investigation du passé, dont il a été le plus illustre promoteur. Ce mouvement toutefois devait franchir l'obstacle et acquérir de telles proportions que le titre de restaurateur de l'histoire de la philosophie en France, demeure légitimement acquis à l'homme dont la parole éloquente a renversé toutes les barrières qui séparaient la pensée française des grandes traditions du passé, et des grands mouvements de la spéculation contemporaine.

Observons l'ordre successif des travaux de M. Cousin. Il commence par la philosophie ancienne : Platon et Proclus. Il passe ensuite à la philosophie moderne, en réhabilitant définitivement Descartes. Enfin, après avoir orienté ses auditeurs et ses lecteurs dans l'océan des opinions humaines par un coup d'œil général, il aborde le moyen âge avec Abélard.

Cet ordre des travaux de M. Cousin s'est reproduit, sur une vaste échelle, dans une série de fortes études auxquelles l'Institut de France a donné l'impulsion. Supprimée le 3 pluviôse an XI, par le premier consul, qui goûtait peu les idéologues, l'Académie des sciences morales et politiques fut rétablie le 26 octobre 1832, sous le ministère de M. Guizot. Dès cette même année 1832, la section de philosophie fit un plan général pour ses concours, et résolut d'appeler successivement l'attention des amis de la philosophie sur les plus grands mouvements et les plus célèbres époques que présente l'histoire de cette science[1]. Dans la réalisation de ce plan, on voit paraître cet ordre de succession : antiquité, temps modernes, moyen âge. C'est d'abord (1835) un concours sur la métaphysique d'Aristote, qui vaut le beau travail de M. Ravaisson aux heureux possesseurs de ce livre introuvable aujourd'hui

[1] Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, tome III, page 328.

dans le commerce[1]. C'est ensuite (1837) un nouveau concours sur Aristote qui procure au public les travaux de MM. Barthélemy Saint-Hilaire[2] et Franck[3] sur la logique péripatéticienne, et qui paraît, sinon la cause, au moins l'occasion et le point de départ de la première traduction française des œuvres complètes du précepteur d'Alexandre[4]. L'étude de l'antiquité, si dignement inaugurée, continue par un concours sur l'école d'Alexandrie (1844) qui produit le savant écrit de M. Vacherot[5]. Les questions relatives à la philosophie moderne débutent, en 1841, par un programme relatif au cartésianisme, qui provoque le *Manuel de philosophie moderne* de M. Renouvier[6], le livre de M. Bordas-Dumoulin[7], et les savantes recherches que M. Bouillier devait poursuivre et compléter avec une noble persévérance[8]. L'Allemagne a son tour. En 1845, l'Académie couronne le grand travail de M. Wilm[9], et M. de Rémusat publie le rapport fait à cette occasion, avec une introduction qui, à elle seule, est un livre, et un livre des plus instructifs[10]. Enfin, après la philosophie moderne, le moyen âge attire l'attention de l'Académie. Un concours sur la scolastique (1848) place dans nos bibliothèques l'histoire de M. Hau-

[1] Essai sur la métaphysique d'Aristote ; 2 vol. in-8°, 1846.

[2] De la logique d'Aristote ; 2 vol. in-8°, 1838.

[3] Esquisse d'une histoire de la logique, précédée d'une analyse étendue de l'Organon d'Aristote ; 1 vol. in-8°, 1838.

[4] M. Barthélemy Saint-Hilaire a déjà publié 11 volumes (1837 à 1858) de cet ouvrage capital.

[5] Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie ; 3 vol. in-8°, 1846 à 1851.

[6] 1 vol. in-12, 1842.

[7] Le Cartésianisme, ou la véritable rénovation des sciences ; 2 vol. in-8°, 1843.

[8] Histoire et critique de la révolution cartésienne ; 1 vol. in-8°, 1842. Histoire de la philosophie cartésienne ; 2 vol. in-8°, 1854.

[9] Histoire de la philosophie allemande, depuis Kant jusqu'à Hégel ; 4 vol. in-8°, 1846 à 1849.

[10] De la philosophie allemande ; 1 vol. in-8°, 1845.

réau [1], et le concours sur saint Thomas d'Aquin vient compléter le précédent, en appelant l'attention et l'étude de la France philosophique sur un des plus grands docteurs de cette époque.

Les concours de l'Institut reproduisent donc bien l'ordre général de succession des principaux travaux historiques de M. Cousin. Il suffit, du reste, de parcourir une bibliothèque, ou de feuilleter un catalogue de librairie, pour s'assurer que l'Académie n'a fait en cela que constater et renforcer une direction générale des études et de l'esprit public. M. Jules Simon, par exemple, avait entrepris son travail sur l'école d'Alexandrie [2] avant la promulgation de ce sujet par l'Institut. Le concours sur la philosophie allemande a été suivi, mais aussi devancé par diverses traductions des œuvres métaphysiques d'outre-Rhin [3]. Le *saint Anselme* de M. de Rémusat [4] est venu après le concours sur la scolastique, mais *Abélard* [5] avait précédé ce concours. Le même ordre d'études historiques se reproduit donc sur trois lignes parallèles : dans les travaux du restaurateur de l'histoire de la philosophie en France, dans les programmes de l'Institut et dans les libres travaux des écrivains. Ce fait seul suffirait à établir que cet ordre n'est pas fortuit. La réflexion confirme ce jugement.

Dès que le joug du sensualisme était brisé, dès qu'on ne tenait plus pour un article de foi que le soleil des intelligences s'était levé avec Bacon, et, momentanément obscurci par les nuages du cartésianisme, avait reparu avec Locke et Condillac, en un mot dès que le préjugé antihistorique se détruisait, les études avaient un programme fixé par la nature même des

[1] De la philosophie scolastique ; 2 vol. in-8°, 1850.

[2] Histoire de l'Ecole d'Alexandrie ; 2 vol. in-8°, 1845.

[3] M. Tissot a traduit la *Critique de la raison pure*, qui est parvenue à sa seconde édition. M. Barni a entrepris et poursuit l'œuvre méritoire d'une traduction complète de Kant, accompagnée d'introductions étendues.

[4] 1 vol. in-8°, 1853.

[5] 2 vol. in-8°, 1845.

choses. La philosophie grecque s'impose d'elle-même à l'attention, dès qu'on jette un regard, même superficiel, sur le mouvement séculaire des idées. Sa trace se montre partout dans le domaine de la pensée, de même que les débris de la puissance romaine qui couvrent le sol de l'Europe, frappent de toutes parts le regard de l'archéologue. Le plus faible retour vers l'histoire devait suffire d'autre part, pour que l'esprit national des penseurs français ne permît pas de méconnaître plus longtemps les grandes gloires de la France philosophique : Descartes et Malebranche devaient être relevés des anathèmes de Garat. L'esprit de recherche une fois sur la voie de la vérité, devait être préoccupé des philosophies contemporaines, de celle des Allemands en raison de son importance, et plus promptement encore de celle des Ecossais, en raison de sa facilité. Ainsi devaient se poser les deux colonnes du portique de l'histoire : la pensée antique et la science moderne.

Mais, entre l'antiquité et les temps modernes, s'étend une vaste période, moins brillante au premier coup d'œil, moins accessible par la nature de ses documents que la Grèce et l'Europe moderne. Cette période avait été déclarée inféconde et ténébreuse, lors de la réaction violente de la renaissance. Les savants du quinzième et du seizième siècle s'étaient enivrés à la coupe de la sagesse antique. Lorsque sur les collines de Fiésole, aux portes de la ville des Médicis, on célébrait le jour de naissance de Platon, dans des banquets qui voulaient rivaliser avec ceux d'Athènes, on pouvait croire que la lumière venait de reparaître après une longue nuit, et qu'on saluait l'aurore d'un jour nouveau pour la pensée humaine. Les philosophes cartésiens avaient cru que la vraie sagesse était de ne rien emprunter à ses devanciers, d'oublier tout ce qu'on pouvait avoir appris. Le dix-huitième siècle, à son tour, avait prodigué le mépris et le sarcasme aux subtilités de la scolastique et aux lourds docteurs du moyen âge. Mais cette vue du passé était trop artificielle et fausse pour être durable. Les recher-

ches historiques, une fois éveillées, devaient démontrer toujours plus clairement que la période qui sépare l'antiquité des temps modernes, loin d'être inféconde, avait vu s'accomplir la modification des pensées humaines la plus sérieuse et la plus profonde que l'histoire ait à enregistrer dans ses annales. Si, dans l'histoire des idées, la pensée antique et la science moderne sont les deux colonnes du portique, c'est dans l'époque intermédiaire que se trouve la clef de voûte de l'édifice.

La modification subie par les pensées humaines entre l'antiquité et les temps modernes est religieuse dans ses origines. Depuis la chute des écoles grecques jusqu'à l'époque de la renaissance, la métaphysique est inséparablement mêlée à la théologie. C'est une des causes pour lesquelles les historiens de la philosophie n'ont abordé cette époque qu'en dernier lieu, et lui ont refusé parfois l'importance qu'elle mérite. Des esprits habitués à séparer absolument la philosophie de la religion, ont été enclins à introduire cette séparation dans l'histoire. Mais la marche des faits se refuse à cette arbitraire analyse. Le moyen âge a été l'ère d'une culture philosophique intense, passionnée même, et, en laissant l'idée religieuse à l'écart, cette culture reste incompréhensible. Il a bien fallu en venir à reconnaître que, bien que la scolastique soit un mélange intime de théologie positive et de recherches rationnelles, il est indispensable de l'étudier sérieusement pour comprendre la science moderne.

On voit maintenant pourquoi, après s'être préoccupé de Platon et d'Aristote, de Descartes et de Kant, M. Cousin, l'Académie, et tous ceux qui cultivent la philosophie, ont été conduits, par un entraînement nécessaire, à s'occuper des penseurs que renfermèrent les monastères du moyen âge. Une marche régulière, et qui a sa raison d'être très-sérieuse, devait les amener à prendre en considération les grands docteurs de l'Église[1].

[1] Je ne m'occupe ici que de la France. Le même mouvement des es-

C'est ainsi qu'on en est venu à saint Thomas.

Ira-t-on plus avant dans cette direction? La philosophie scolastique n'est, en aucun sens, un point de départ. Elle termine et couronne la lente élaboration de la science chrétienne par les Pères de l'Eglise; les doctrines de saint Thomas en particulier plongent profondément leurs racines dans les écrits de saint Augustin. Si l'étude historique a dû remonter de la pensée moderne à la scolastique, elle a donc des motifs tout aussi pressants pour remonter de la scolastique à la science des Pères. Après saint Thomas verrons-nous l'évêque d'Hippone fournir le sujet d'un des concours ouverts par l'Institut? Peut-être; et diverses publications récentes pourraient bien être les signes avant-coureurs de ce fait. L'Académie française couronnait, il n'y a pas longtemps, une traduction nouvelle des *Confessions*[1], due à la plume estimable de M. Janet. Le même ouvrage était, tout récemment, l'objet d'un livre qui est, si je ne me trompe, une thèse pour le doctorat ès lettres[2]. Enfin et surtout, un homme qui occupe un rang élevé dans la hiérarchie de l'enseignement, M. Saisset, après avoir fondé sa réputation par ses propres travaux, n'a pas dédaigné de consacrer de longues heures à traduire et à interpréter le grand livre de la *Cité de Dieu*[3]. La philosophie française commence donc à se préoccuper, et assez vivement, de la période des Pères, étudiée dans le plus illustre de ses représentants.

Lorsque ce champ d'étude serait suffisamment exploré, il resterait à faire un dernier pas. La scolastique n'est pas un point de départ; la science des Pères de l'Eglise ne l'est pas non plus. Elle se produit dans le monde comme la consé-

prits, très-marqué en Allemagne, a abouti à la grande histoire de la philosophie du docteur Ritter.

[1] 1 vol. in-12, 1857.

[2] *Essai sur les confessions de saint Augustin*, par Arthur Desjardins; in-8°. Paris, 1858.

[3] 4 vol. in-12, 1855.

quence immédiate de faits religieux qui l'ont précédée, comme l'essai de coordination et d'explication d'un dogme qu'elle tient pour divin et surnaturel dans son origine. La science chrétienne, en un mot, n'est qu'un écoulement de l'Evangile. Or nul fait historique n'est véritablement expliqué que lorsqu'on a reconnu ses premières origines. En remontant le cours des pensées de nos jours, on va des temps modernes à la scolastique, de la scolastique aux Pères, des Pères aux hommes dont ils ont reçu l'enseignement. Et comme la trace de cet enseignement est non-seulement visible, mais profonde dans la philosophie dont elle a modifié les bases, l'histoire de la philosophie ne saurait être complète et sérieuse, sans se demander la nature et la source de l'enseignement chrétien, sans s'enquérir si l'Evangile est une simple transformation des doctrines antérieures, ou un fait qui sort des lois connues du développement de l'esprit humain. Autant vaudrait prétendre écrire l'histoire des grandes écoles métaphysiques de la Grèce sans remonter jusqu'à Socrate, et aux sources de son enseignement. Après les programmes sur la philosophie de saint Thomas et de saint Augustin, verrons-nous donc l'Académie mettre au concours la philosophie de Paul de Tarse et la doctrine de Jésus de Nazareth? Non, sans doute; l'Académie aura ses raisons pour ne pas le faire, et je me permets d'ajouter qu'elle aura raison. Mais la question en elle-même est inévitable. La science historique y marche en suivant une pente bien déterminée. Elle va directement à se poser la question de l'origine première du dogme chrétien; et, encore une fois, sans une réponse à cette question, l'histoire de la philosophie ne saurait être sérieuse et achevée. On arrive au seuil du temple. Les corps savants liés par les convenances de leur position officielle, pourront bien rester dans les parvis extérieurs; mais la libre science que nul règlement ne retient, que nulle convenance n'arrête, entrera infailliblement dans le sanctuaire, pour adorer le Dieu, ou pour se rire de l'idole.

Cela se fera, ou plutôt cela se fait.

En même temps que l'histoire de la philosophie a repris en France sa place et son importance, l'histoire générale des religions a été l'objet de travaux sérieux [1]. Il y a là deux courants qui convergent l'un vers l'autre et tendent à se réunir dans l'appréciation de l'influence et des origines de la doctrine chrétienne. Nous avons à cet égard plus qu'une présomption. Un homme intelligent et érudit, M. Renan, nous promet un travail destiné à « éclairer les origines du christianisme [2]. » Les vues de cet auteur étant directement contraires à la foi des chrétiens, l'apparition de son écrit amènera nécessairement une lutte qui tournera au profit de la science [3]. Il faudra approfondir des questions à l'égard desquelles les écrivains de la France

[1] Il suffit de citer le grand travail de M. Guigniaut sur les *Religions de l'antiquité*, d'après l'ouvrage allemand de Creuzer, et l'*Histoire des religions de la Grèce antique*, de M. Alfred Maury.

[2] Etudes d'histoire religieuse. Préface, page XXVI de la 1re édition.

[3] La publication de l'ouvrage annoncé par M. Renan, servirait les intérêts de la science ; il ne servirait pas moins les intérêts de la religion. En France, la théologie et la philosophie rationaliste ont soutenu des luttes assez vives ; mais la nature de ces luttes a été peu scientifique en général : des questions d'intérêt et d'influence semblent avoir remplacé souvent la question de la vérité en elle-même. Puis, les philosophes qui n'admettent pas la vérité chrétienne ont pris des positions qui n'amènent pas à des discussions précises. Les uns produisent leurs négations sous le voile d'un respect plus ou moins transparent. D'autres estiment qu'il n'y a pas lieu à examiner des questions de cet ordre, attendu qu'il suffit d'être au niveau des *pensées modernes* pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard. Ils parlent comme au lendemain de quelque bataille mémorable dans laquelle le christianisme aurait été vaincu sans retour. Des négations fermes et accompagnées de leurs preuves provoqueraient une lutte bien préférable à ces négations détournées qui endorment les intelligences, ou à ces affirmations toutes nues, dont on donne à entendre que les preuves se trouvent en Allemagne. Je crois donc que les chrétiens, qui doivent souhaiter avant tout que M. Renan arrive à leurs convictions et mette sa plume brillante au service de leur cause, doivent souhaiter que, s'il n'en

contemporaine s'en tiennent beaucoup trop à de vagues aperçus, ou à des affirmations destituées de preuves, et la méta-

est pas ainsi, il accomplisse son projet de publier un ouvrage sur les origines du christianisme.

Il serait seulement à désirer que cet écrivain prît l'habitude de traiter l'histoire des idées avec le même sérieux que les études philologiques qui ont fondé sa réputation. J'ai montré ailleurs (*Bibliothèque Universelle,* juillet 1858), ce qu'il y a de fallacieux dans sa méthode générale qui consiste à affirmer comme indubitables les thèses les plus douteuses. J'ajoute ici que, dès que les questions religieuses sont en cause, ses thèses historiques, même de détail, revêtent un singulier caractère de témérité. En voici des preuves choisies comme au hasard dans ses ouvrages.

Appelé jadis à esquisser, dans un enseignement public, l'histoire de la philosophie indienne, je me rappelais avoir dit qu'un des caractères les plus saillants de cette philosophie, envisagée dans son ensemble, était un sentiment triste de l'existence, qu'elle incline à voir un mal dans la vie, une erreur dans l'action, le bien suprême dans la perte de la conscience : doctrine plaintive qui semble un vaste commentaire du mot de Pascal : « L'ennui sort au fond du cœur où il a des racines naturelles.» J'ai donc été fort surpris de lire, dans les *Études d'histoire religieuse,* page 331, que le sentiment triste de l'existence était exclusivement juif et chrétien : « *Vanité des vanités, tout est vanité*. Jamais une pareille idée ne fût venue aux peuples indo-européens, aux Grecs et aux Romains, par exemple, qui prenaient la vie sans arrière-pensée, et ignoraient, jusqu'à leur conversion aux idées juives et chrétiennes, la maladie du dégoût.» Mes impressions sur l'Inde pouvant me tromper, j'ai fait appel aux souvenirs de la Grèce, qui sont plus à l'usage de tout le monde. Je me suis rappelé qu'Hégésias de Cyrène avait composé un livre sur cette donnée : Un homme décidé à se laisser mourir de faim est rappelé à la vie par ses amis, et entreprend de justifier sa résolution en énumérant tous les maux de la vie. Hégésias n'était ni juif ni chrétien ; il paraît toutefois avoir connu la maladie du dégoût. Cicéron rapporte que le roi Ptolémée fit fermer l'école de Cyrène par autorité de police, parce que les suicides devenaient trop nombreux à la suite des cours qui s'y faisaient, et de la manière dont la vie y était appréciée. Vraie ou non, cette histoire circulait dans l'antiquité, ce qui suffit à établir combien la thèse de M. Renan est risquée, pour ne rien dire de plus. Un seul fait encore entre bien d'autres. Socrate devant ses juges leur dit : « Si la mort est la privation de tout sentiment, un sommeil sans aucun songe, quel merveilleux avan-

physique n'aura pas moins que l'histoire et la critique sa part dans le débat.

tage n'est-ce pas que de mourir ? » et il développe cette pensée de suprême mélancolie que le sommeil est préférable à l'existence. Si c'est là ce que M. Renan appelle prendre la vie sans arrière-pensée, il parle une autre langue que nous.

Autre assertion : A l'époque de Job, l'idée du devoir n'existait pas. « Un mot que ni Job ni ses amis ne prononcent a acquis un sens et une valeur sublime : le devoir. » (*Etude sur le poëme de Job*, page XC.) La pensée développée par l'auteur est que nous manquons de toute lumière sur la vie au delà du tombeau, mais que cela n'importe pas depuis la *découverte* du devoir. Notre œuvre nous survit, et tourne, si elle est bonne, au profit de l'humanité : ce doit être assez pour nous. Horace est immortel, puisqu'on lira toujours ses Odes dans les classes. Les maçons qui ont construit le pont du Gard vivent dans leur œuvre qui, même après son emploi direct, sert encore à satisfaire la curiosité des voyageurs. Cette sorte d'immortalité suffit aux nobles âmes. M. Renan dit cela dans un style assez beau, mais il dit cela.

Revenons à son assertion historique, au sujet de l'idée du devoir. Les premières lignes du poëme de Job parlant de ce patriarche comme d'un homme « intègre, droit et fuyant le mal, » il semble difficile d'accorder que l'idée morale soit absente de ce livre. Mais voici que M. Renan lui-même nous dit, quelques pages avant l'énoncé de sa thèse (page LXII) : « La grandeur de la nature humaine consiste en une contradiction qui a frappé tous les sages et a été la mère féconde de toute haute pensée, et de toute noble philosophie ; d'une part, la conscience affirmant le droit et le devoir comme des réalités suprêmes ; d'une autre, les faits de tous les jours infligeant à ces profondes aspirations d'inexplicables démentis. De là une sublime lamentation qui dure depuis l'origine du monde, et qui jusqu'à la fin des temps portera vers le ciel la protestation de l'homme moral. Le poëme de Job est la plus sublime expression de ce cri de l'âme. » Il est plus que bizarre d'affirmer en même temps que le poëme de Job est la protestation de l'homme moral, dans son expression la plus sublime, et que l'idée du devoir est absente de ce livre.

Il serait facile de multiplier les exemples de cette nature pour fournir la preuve que les affirmations de M. Renan, en ce qui touche à l'histoire des idées, ont besoin d'être exactement contrôlées. La remarque est utile à faire, M. Renan possédant, dans l'ordre des études philologiques, une autorité qui ne doit pas s'étendre au delà.

Ainsi tombe de plus en plus, par la force même des choses, la muraille de séparation établie entre la religion et la philosophie. Lorsque les origines du christianisme auront été débattues, la France, après un demi-siècle de travaux sérieux et de patientes études, possédera des monographies importantes sur tous les faits considérables de l'histoire de la philosophie. Elle sera en mesure de produire alors à la suite de l'Allemagne, mais de son propre fonds, une histoire nouvelle et complète de la pensée métaphysique.

Telle est l'œuvre qui se poursuit, au milieu de l'indifférence ordinaire et naturelle du public pour les hautes recherches de la pensée spéculative. Le livre de M. Jourdain (le lecteur peut maintenant le reconnaître) est donc un des anneaux d'une chaîne non interrompue de travaux dirigés vers un même but. Pour suivre cette chaîne tout entière, il fallait anticiper sur l'avenir et entrer quelque peu dans le champ toujours aventureux des conjectures. Je reviens aux faits positifs et à mon objet propre.

Dès que les études étaient dirigées sur le moyen âge, le treizième siècle devait attirer l'attention d'une manière spéciale. Ce siècle, qui débute par la fondation (1206) des deux ordres de saint Dominique et de saint François, dont le rôle dans l'Eglise et dans le monde devait être si considérable, entend les chants du Dante, voit saint Louis sur le trône, et jette les fondements de ces cathédrales gigantesques qui font, depuis six cents années, l'objet de l'admiration publique. Le treizième siècle est un grand siècle. Le plus illustre de ses docteurs, saint Thomas, est un grand homme ; il en a tous les caractères.

Un jour, à Rome, j'étudiais le tableau de la Transfiguration, sous la bienveillante direction de Constantin, qui avait si profondément analysé les chefs-d'œuvre qu'il a reproduits. Il me faisait observer des lignes de lumière qui, ménagées par l'ha-

bileté de l'artiste ou par l'instinct de son génie, convergent toutes vers la figure triomphante du Christ, de telle sorte que le regard, en quelque endroit du tableau qu'il se pose, est naturellement conduit vers ce centre de la composition. Il y a de même, dans l'histoire, des lignes lumineuses dirigées vers les hommes véritablement grands, et qui, de loin et de bien des côtés divers, ramènent vers eux l'attention. La gloire ne mesure pas la valeur propre des individus, mais elle mesure leur importance historique, car la gloire est à la fois la trace d'une action énergique exercée sur l'humanité, et un des moyens les plus efficaces de cette action. Or nous trouvons avec abondance, dans le domaine des idées, à partir du treizième siècle, les lignes lumineuses qui conduisent à saint Thomas. Son influence a été profonde et durable.

Il meurt en 1274. Dès 1278, le chapitre général des dominicains érige en crime punissable le fait de mal parler de lui; en 1286, tous les membres de l'ordre sont liés par l'obligation de soutenir sa doctrine, sous la menace de peines sévères. Tous les frères prêcheurs forment dès lors, pour les théories de la *Somme théologique*, un corps compact de partisans. Pour bien entendre la portée de ce fait et ses conséquences, il faut se rappeler que, au moyen âge, toute l'Europe lettrée parlant la même langue, l'esprit national qui n'existait pas en matière intellectuelle, était remplacé par l'esprit de corps des ordres religieux. Les dominicains prirent parti pour saint Thomas, par les mêmes motifs et dans le même sens qu'un Français est prédisposé à célébrer la gloire de Descartes, et un Allemand à placer Kant et Hegel sur un haut piédestal.

Adopté par les dominicains comme la lumière de leur ordre, saint Thomas voit son importance s'accroître par la vivacité même des débats dans lesquels ses disciples se trouvent engagés. Les attaques des adversaires le signalent à l'attention, non moins que les éloges de ses partisans. Saint François et saint Dominique avaient soutenu, dit-on, les rapports d'une af-

fection chrétienne. Saint Thomas fut l'ami particulier de saint Bonaventure, qui portait l'habit de saint François. Mais, après la mort de ces hommes illustres, les deux ordres soutinrent entre eux des luttes assez vives, qui dégénérèrent parfois en violentes disputes. La philosophie eut sa large part dans ces contestations. Duns Scot, le grand docteur des franciscains, attaqua saint Thomas, et dès lors les *thomistes* et les *scotistes* se partagent la philosophie. Entre ces partis en lutte, l'Eglise ne conserve pas une pleine indifférence. Après un moment d'hésitation, elle penche ouvertement pour le frère Thomas. Il est canonisé le 18 juillet 1323, et l'on rapporte que le pape Jean XXII prononça à cette occasion ces mots souvent cités : « Autant il a écrit d'articles, autant il a fait de miracles[1]. » Cette parole est significative ; elle établit que des considérations de science et de doctrine eurent une large part dans les motifs qui engageaient à poser la couronne des saints sur le front de Thomas. Il devait porter dès lors, presque à titre officiel, le nom d'*Ange de l'École* ou de *docteur angélique*, que lui avait décerné l'admiration de ses sectateurs.

Tandis que l'Eglise admet le docteur au rang des saints, la poésie lui tresse aussi des couronnes. Au chant XIme de son *Paradis*, Dante lui accorde une haute place entre les esprits qui s'éclairent du reflet de la lumière éternelle ; et, dans la trame philosophique de la *Divine comédie*, l'influence de la *Somme théologique* se joint à celle des écrits mystiques de saint Bonaventure pour occuper le premier rang[2].

En avançant vers les temps modernes, nous ne voyons diminuer ni la réputation, ni l'influence de l'Ange de l'école. Au concile de Trente, la *Somme théologique* est posée à côté du volume sacré, sur la table qui porte les saintes Ecritures. Dans les constitutions des jésuites, au chapitre des *livres de classe*[3],

[1] Quot articulos scripsit, tot miracula fecit.
[2] Voir Ozanam : *Dante et la philosophie catholique au treizième siecle*.
[3] Chapitre XIV de la 4me partie.

il est dit : « En théologie, on lira l'Ancien et le Nouveau Testament, la doctrine scolastique de saint Thomas. » Et cette estime d'Ignace de Loyola pour le docteur d'Aquin n'est point affaire de parti. Les jansénistes chercheront, comme leurs adversaires, à s'appuyer de l'autorité de l'Ange de l'école, et Pascal, à la fin de la seconde *Provinciale*, censure vivement les dominicains de ne pas soutenir dignement la cause de leur grand docteur, qu'il considère comme la sienne.

Aux louanges de l'Eglise s'unissent l'estime et l'admiration des philosophes. Saint Thomas était l'auteur favori de Descartes, et presque l'unique théologien qu'il eût jamais voulu étudier[1], et, à l'époque où le dédain du passé commençait à poindre, Leibnitz écrivait : « Nos modernes ne rendent pas assez de justice à saint Thomas. »

Ces faits suffisent pour montrer combien est large et profonde la trace du docteur angélique dans le mouvement des esprits, depuis le treizième siècle. On ne commence à l'oublier ou à le dénigrer que dans cette période où l'esprit moderne, enivré de lui-même, oublie ou dénigre tout le passé ; mais, dès que le mouvement historique recommence, dès que l'impartialité reparaît, les regards se tournent de nouveau vers lui, comme vers une des grandes figures du monde intellectuel. Il est aujourd'hui, de la part de l'Eglise, l'objet d'une attention particulière, et la philosophie catholique en parle avec un nouvel enthousiasme. Un homme que ceux même qui partagent le moins ses opinions doivent remercier d'avoir écrit quelques-unes des plus nobles pages qu'ait lues notre siècle, le père Gratry, représente Thomas d'Aquin comme un penseur si grand, que notre époque est incapable de le comprendre, et que ce ne sera pas trop de l'effort intellectuel de plusieurs générations pour relever l'esprit humain à un niveau tel qu'il puisse bien entendre la *Somme théologique*[2]. Il serait difficile

[1] *La vie de Monsieur Descartes*, par Baillet, partie I, page 286.

[2] « Il manque à saint Thomas d'Aquin d'être compris ! Il y a en lui

d'aller plus loin. L'Institut de France se fait enfin l'organe de la philosophie pure pour désigner les écrits de l'Ange de l'école comme un des grands monuments élevés par la pensée de l'homme.

Il convient d'ajouter que, si Thomas d'Aquin se recommande à l'attention par l'étendue de son influence et l'éclat de son génie, il attire aussi les hommes qui se complaisent au spectacle des nobles vies. Son existence réalise, dans un degré rare, cette unité qui est le signe de la force et la condition ordinaire des grandes œuvres. De l'adolescence à la mort, une seule pensée le domine : la recherche et l'enseignement de la science des choses divines. A cette pensée, il a tout sacrifié ; pour ce noble but, il a soutenu des luttes qui se sont élevées jusqu'à l'héroïsme.

Issu d'une maison alliée de divers côtés aux plus grandes familles de l'Europe, petit-neveu de l'empereur Frédéric Barberousse, Thomas d'Aquin était né vers 1226 dans le midi de l'Italie. Ses études, commencées chez les bénédictins du Mont-Cassin, furent continuées à l'université de Naples. Là il rencontra des religieux de l'ordre de saint Dominique, fondé depuis peu. Malgré la résistance de sa famille, qui employa, dit-on, les prières, les larmes, les menaces, et même les séductions de la volupté pour le détourner de son projet, il alla là où le conduisait une vocation irrésistible. Ses vœux prononcés, il acheva ses études à Cologne, sous un maître illustre, Albert le Grand. Dès lors il enseigne et écrit à Cologne, Paris, Rome et Naples. Rien ne peut le détourner de sa voie. Reçu à la table de saint Louis, sollicité par deux papes de prendre un archevêché, il résiste et ne veut être que le frère Thomas, préparant dans le silence de sa cellule la doctrine qu'il trans-

des hauteurs, des profondeurs, des précisions que l'intelligence contemporaine est loin de pouvoir soupçonner, et que l'on comprendra peut-être, dans quelques générations, si la philosophie se relève, si la sagesse reparaît parmi nous.» (*De la connaissance de Dieu*, tome I, p. 327 et 328.)

gnée de bibliographie, exposé historique et philosophique, appréciation critique, rien n'y manque. L'œuvre de saint Thomas n'est pas seulement exposée et examinée en elle-même; elle est placée dans son milieu historique, au moyen d'une esquisse très-intéressante des temps qui la précèdent; enfin, elle est suivie dans ses conséquences[1]. Après avoir lu ces deux volumes, on n'a pas seulement fait la connaissance d'un docteur illustre, on a passé en revue tout le développement de la scolastique dans ses faits les plus essentiels. Et l'on ne peut accuser l'auteur d'être sorti de son sujet ou d'en avoir altéré les proportions. Thomas d'Aquin, en effet, est placé de telle sorte que, pour bien comprendre ce qu'il fut en lui-même, il faut étudier le mouvement général dont il est le couronnement, et que, pour saisir sa valeur et son rôle dans la marche de la pensée humaine, pour comprendre son influence, il est nécessaire de passer en revue l'histoire de la philosophie jusqu'à Descartes. Le livre qui renferme tant de choses est d'une lecture facile, autant que le sujet le comporte, clair sans être superficiel, méthodique sans pédanterie, citant assez de textes pour garantir la fidélité de l'exposition, n'en donnant pas assez pour inspirer la fatigue et l'ennui; en un mot, c'est un livre instructif et digne de toute estime. C'est ainsi qu'en a jugé M. de Rémusat, dont l'autorité est grande en de telles matières, et l'Académie a confirmé par son vote le jugement de son habile rapporteur[2]. C'est surtout dans les parties d'exposition et d'histoire que les

[1] L'ouvrage de M. Jourdain se divise comme suit : INTRODUCTION, renfermant une biographie rapide de saint Thomas. LIVRE PREMIER. *Exposition de la philosophie de saint Thomas d'Aquin*. Section I : Esquisse de la philosophie scolastique avant saint Thomas. Section II : Authenticité des ouvrages de saint Thomas. Section III ; Analyse de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. LIVRE DEUXIÈME. *Histoire de la philosophie de saint Thomas d'Aquin*. LIVRE TROISIÈME. *Discussion de la philosophie de saint Thomas d'Aquin*. CONCLUSION.

[2] Voir le rapport de M. de Rémusat dans les *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques,* avril et juin 1857.

qualités distinguées de M. Jourdain se montrent dans tout leur jour. Ses appréciations critiques ne me semblent pas tout à fait à la même hauteur. Elles sont larges et sérieuses, éloignées de toute exagération et de toute injustice. L'auteur fait l'éloge de la scolastique sans amoindrir l'importance de Descartes ; il a de la sympathie pour le treizième siècle, mais il est plein de déférence pour les tendances et les aspirations de l'esprit moderne. Il est pour saint Thomas un juge indulgent, et qui volontiers tourne à l'admiration ; toutefois, il reste un juge. Mais si les tendances générales de sa critique sont dignes d'éloges, il me semble parfois s'arrêter trop vite dans ses investigations, et ne pas descendre toujours dans les dernières profondeurs des questions [1].

On ne peut du reste comprendre tout le mérite de M. Jourdain, et, en particulier, des expositions lucides auxquelles il est parvenu, qu'en ayant quelque idée des sources où il devait puiser.

Les œuvres de Thomas d'Aquin forment, suivant les éditions, de 18 à 23 volumes in-folio ; voilà pour l'étendue des documents. Ce que leur longueur a d'effrayant est loin d'être racheté par les agréments de la forme. Le lecteur doit être mis à même d'en juger. L'ouvrage capital de l'Ange de l'école est, de l'aveu de tout le monde, la *Somme théologique*, son dernier écrit. La *Somme théologique* est une encyclopédie de la science chrétienne divisée en trois parties : Dieu, perfection absolue et source de toute existence. — L'homme, créature intelligente et libre, faite pour trouver en Dieu son éternelle béatitude. — Jésus-Christ, le rédempteur de l'humanité déchue,

[1] J'en donnerai un exemple. Sur la question du principe d'individuation, M. Jourdain conclut que la question n'existe pas (tome II, page 389). Cette solution donnée à un immense débat a le mérite de la simplicité, mais je doute qu'il soit possible de se tirer à si peu de frais de ce problème difficile, et, je le dis encore après avoir lu M. Jourdain, de ce problème important.

la ramenant à sa destination par la grâce des sacrements et par la résurrection en vie éternelle. Ainsi : la création procédant de la suprême puissance de Dieu, et retournant en Dieu, non pour y être absorbée, mais pour y participer aux joies de l'éternité; et, dans le cercle immense de cette divine histoire, toute la morale et toute la métaphysique venant prendre leur place : telle est la conception de saint Thomas, tel est le plan à la fois vaste, simple et grandiose de son principal écrit. Mais ce plan, si largement dessiné, se brise en une multitude de subdivisions qui en voilent la belle ordonnance. C'est une conséquence inévitable du procédé adopté pour l'exposition. Voici ce procédé, dont M. Jourdain signale les premiers linéaments dans le *sic et non* d'Abélard, et un antécédent plus complet dans le fameux *livre des sentences* de Pierre Lombard.

Une question est posée. Elle est suivie de la thèse contraire à celle que soutient l'auteur, et d'arguments favorables à cette thèse, qui sont en général au nombre de trois. Vient ensuite la formule invariable *sed contra* (mais c'est le contraire), qui amène l'exposé de l'opinion de l'auteur. Cette opinion est appuyée d'autorités philosophiques, entre lesquelles Aristote occupe une place tout à part, et d'autorités théologiques : l'Ecriture, les Pères, les docteurs chrétiens; elle est appuyée surtout de nombreux raisonnements. On trouve enfin la réponse aux arguments favorables à la thèse opposée, proposée en premier lieu. Et toujours ainsi pour des articles dont le nombre passe deux mille six cents. J'ouvre, par exemple, la *Somme* au chapitre de l'unité de Dieu[1]. Je trouve la question : Dieu est-il un? Il y a deux arguments contre. Le premier est une argutie fondée sur ce texte de l'Ecriture sainte : *Il y a beaucoup de dieux*[2]. Le second est une difficulté de haute métaphysique : on ne peut affirmer de Dieu aucune idée de quantité. Le *sed contra* vient ensuite; puis trois arguments en faveur de l'unité

[1] Partie I, question XI.
[2] 1 Corinthiens, VIII, 5.

de Dieu, puis la réponse aux deux arguments qui ont ouvert le débat.

On comprend que cette forme identique, répétée près de trois mille fois, est de nature à produire une fatigue extrême. Mais ce n'est rien encore. Il faut savoir à travers quelles subtilités incroyables, au milieu de quel dédale de questions, qui ont à peine un sens pour les esprits de nos jours, nous promène l'inflexible méthode de cette argumentation scolastique. Ainsi, avant d'en venir à la question : Dieu est-il un? le lecteur en rencontre deux autres qui risquent fort de lui paraître superflues : 1° L'unité ajoute-t-elle quelque chose à l'être? 2° L'unité est-elle opposée à la multiplicité, et réciproquement? Il y a quatre arguments tendant à prouver que l'unité n'est pas opposée à la multiplicité[1]. Ce n'est pas tout : ces préliminaires franchis et la démonstration que Dieu est un achevée, survient une question nouvelle : Dieu est-il souverainement un? Et, tout de nouveau, trois arguments, la déclaration que c'est le contraire, les arguments opposés, enfin la réponse aux mauvaises raisons qui avaient été mises en avant les premières.

Voilà bien de la subtilité dans un sujet qui demeurera tou-

[1] Je transcris ces arguments en faveur des curieux :

1° Il semble que l'unité et la multiplicité ne soient pas opposées. Car l'opposé ne s'affirme que de l'opposé. Or nous avons dit que sous un rapport toute multitude était une, donc l'unité n'est pas opposée à la multiplicité.

2° L'opposé ne produit pas son opposé. Or l'unité produit la multitude, donc elle ne lui est pas opposée.

3° Il n'y a qu'une chose qui soit opposée à une autre. Or le peu est opposé à beaucoup (*multo*). Donc l'unité ne lui est pas opposée.

4° Si l'unité est opposée à la multiplicité, elle lui est opposée comme ce qui est indivis à ce qui est divisé, et par conséquent comme la privation l'est à l'habitude. Or il semble que ceci répugne, parce qu'il s'ensuivra que l'unité est postérieure à la multiplicité et qu'elle est définie par elle, tandis que c'est au contraire la multiplicité qui est définie par l'unité. Cette définition tournerait dans un cercle, ce qui est absurde. Donc l'unité et la multiplicité ne sont pas opposées. Mais c'est le contraire.....

jours la principale préoccupation de la pensée métaphysique. Voici maintenant une subtilité non moindre, se déployant dans une sphère d'idées qui semblent inaccessibles, je ne dis pas à nos solutions, mais à nos recherches. Il s'agit *du mode de connaissance des anges*[1]. La question se divise en sept questions secondaires, dont voici les titres : 1° L'entendement de l'ange est-il tantôt en puissance et tantôt en acte? 2° L'ange peut-il connaître plusieurs choses à la fois? 3° La connaissance de l'ange est-elle discursive? 4° Les anges comprennent-ils en composant et en divisant? 5° L'intelligence de l'ange est-elle capable d'errer? 6° Y a-t-il dans les anges une connaissance matutinale et une connaissance vespertinale? 7° La connaissance matutinale et la connaissance vespertinale forment-elles une seule et même connaissance?

Il convenait de fournir au lecteur un aperçu des procédés d'exposition de saint Thomas et de la nature de ses recherches, soit pour lui faire apprécier le travail de M. Jourdain, soit surtout pour le faire entrer en quelque relation avec le docteur angélique lui-même.

Il serait facile de prendre ici occasion de rire, et de tourner en ridicule quelques-unes des questions qu'aborde le docteur du moyen âge, et la lourde et pesante méthode de son argumentation. A qui rirait des questions en elles-mêmes, il faudrait bien accorder qu'il en est dans la *Somme* que la science moderne n'aborderait plus et avec raison. Il serait opportun de rappeler aussi que lorsque nous trouvons oiseux ou inintelligents des débats qui ont fortement préoccupé jadis, passionné peut-être de hautes intelligences, c'est, parfois, que nous ne comprenons pas de quoi il est question. Des esprits légers et suffisants se rendent souvent fort ridicules eux-mêmes, en raillant des choses dont ils ne saisissent pas la portée. Quant à la méthode de saint Thomas, je ne prétends point la disculper du reproche d'être extrêmement fatigante. Ses défauts

[1] Partie I, question LVIII.

sont si apparents, qu'ils frappent à première vue. Mais ces défauts ne seraient-ils point compensés par quelques sérieux avantages?

L'uniformité du procédé qui rend la lecture laborieuse est bien propre à rendre la tractation des matières complète et méthodique. Sur chaque sujet, il faut reconnaître toutes les questions possibles ; sur chaque question examiner tous les arguments pour ou contre, et conclure enfin, après ce débat contradictoire. Il est facile, dans un livre ainsi disposé, de trouver immédiatement ce qu'on cherche, et la même marche qui facilite le travail de l'explorateur conduit naturellement l'auteur, le contraint, en quelque sorte, à épuiser sa matière. Il travaille sur un cadre formé d'une foule de compartiments, et ne saurait oublier une des idées qui rentrent naturellement dans son sujet, sans qu'un compartiment demeuré vide vînt aussitôt l'avertir de son oubli. Tout, dans la *Somme théologique*, est réglé dans les intérêts de l'ordre et de la clarté, rien en vue de l'agrément de l'esprit. Cette manière de faire est peu séduisante, sans doute. Un fond également sérieux pourrait se revêtir d'une forme plus aimable. Sans remonter à Platon, le mode d'écrire de Descartes ou de Malebranche, réunissant la solidité des idées au charme de l'expression, aura toujours plus d'attraits que le procédé des arguments en forme. Toutefois, dans les matières sérieuses, l'élément littéraire n'est pas sans dangers. A partir de cette heureuse alliance du fond et de la forme dont les grands penseurs du dix-septième siècle offrent des modèles accomplis, on trouve d'une part l'exposition sèche et lourde de la scolastique, mais on trouve d'une autre part une sorte de littérature philosophique où la recherche de l'expression tend à faire perdre le souci de l'idée. Lorsque la philosophie devient très-littéraire, il est permis de craindre que l'art de penser ne cède peu à peu la place à l'art de bien dire. C'est une des conséquences et un des symptômes du scepticisme. L'absence de toute préoccupation de la forme peut être,

au contraire, la conséquence et le symptôme de la force et de la pensée, et d'une foi solide en la vérité. C'est le cas pour le treizième siècle. Les écrits de ce temps supposent une grande puissance de travail. Une époque où la *Somme théologique* pouvait être écrite et trouvait des lecteurs, était certes une époque vigoureuse et digne de quelque estime. Cette estime devient de l'étonnement lorsqu'on découvre qu'un livre qui nous effraye par sa profondeur non moins que par son étendue, n'était, après tout, dans la pensée de l'auteur, qu'un manuel élémentaire. Ouvrez le premier des sept gros volumes de la *Somme* éditée par M. Drioux, vous trouverez au commencement un court prologue dans lequel Thomas s'explique comme suit : « Parce que le docteur catholique ne doit pas seulement instruire ceux qui sont avancés dans la science, mais qu'il lui appartient encore d'enseigner les commençants d'après ces paroles de l'apôtre : *je ne vous ai nourris que de lait, et non de viande solide, comme des enfants en Jésus-Christ*, notre but, dans cet ouvrage, est d'exposer tout ce qui regarde la religion chrétienne de la manière la plus convenable pour l'instruction de ceux qui sont au début de la carrière, car nous avons remarqué que les jeunes élèves en théologie trouvent beaucoup de difficultés dans ces matières, qui ont été traitées par divers auteurs. » Le treizième siècle et la postérité ont jugé que ce lait préparé pour les enfants était, en réalité, la viande des forts. Mais il n'en demeure pas moins que saint Thomas a pu sérieusement considérer et offrir au public comme un écrit élémentaire un livre qui a pour nous les proportions et la majesté d'un monument. Quelle puissance de travail et quel sérieux dans les intelligences de cet âge ! Il faut le dire aussi : quelle confiance, quelle foi dans la valeur du raisonnement ! Il faudrait n'avoir pas ouvert la *Somme* pour se figurer les savants du moyen âge passivement courbés sous le joug de la tradition, et uniquement occupés à se transmettre le dépôt de doctrines toutes formulées. Sans doute, l'autorité doctrinale de

l'Eglise a tranché toutes les questions pour Thomas d'Aquin, comme pour tous les docteurs chrétiens. Le raisonnement toutefois déborde dans son œuvre ; et l'on sent bien vite que c'est le raisonnement convaincu, sérieux, ayant foi en lui-même. Une confiance profonde dans la légitimité, dans la puissance des facultés humaines éclate de toutes parts dans la ferme et solide construction de ce vaste édifice.

En voilà assez, trop peut-être sur la forme. Quel est le fond de l'œuvre de saint Thomas?

L'Eglise romaine l'accepte comme un des interprètes les plus accrédités du dogme, comme un théologien d'une autorité que celle de saint Augustin peut seule égaler. M. Jourdain va jusqu'à dire que le désaccord avec saint Thomas, en matière théologique, est une forte présomption d'hétérodoxie, et M. Maret, se préparant à combattre la philosophie de la *Somme*, commence par déclarer qu'il n'y a pas de théologien plus grand que l'auteur de cet écrit[1]. En cherchant à apprécier l'œuvre du docteur angélique, je ne me suis proposé, en aucune façon, d'entrer dans le détail du dogme, et dans les controverses qui divisent les chrétiens. Je voudrais étudier la question à un point de vue plus général, en cherchant à préciser l'influence exercée par saint Thomas sur le courant général de la pensée humaine. Dans ce but, il faut, avec la théologie proprement dite, élaguer encore, en les mentionnant toutefois, un certain nombre d'objets qui ne sont pas sans importance.

La *Somme* renferme des théories politiques et sociales. Le droit de propriété y est établi sur de bonnes et solides raisons, auxquelles nos conservateurs modernes ont peu de chose à ajouter. Le droit des familles quant à l'éducation des enfants, y est très-nettement défendu, et des circonstances récentes ont donné un intérêt particulier à un point de ce développement. Doit-on baptiser les enfants des Juifs malgré leurs pa-

[1] Philosophie et religion, page 106.

rents? demande le docteur, et il déclare que la tradition de l'Eglise, l'intérêt de la foi, et le droit naturel ne laissent aucun doute qu'il faut répondre négativement[1]. Sur la question de l'esclavage, saint Thomas, subissant l'influence de son époque, n'a point assez corrigé son maître Aristote. Il accepte donc le fait; mais comme il réserve expressément en faveur des esclaves la liberté religieuse et l'intégrité de la famille, il en dit assez pour que la lecture de ses pages dût faire rougir de honte les défenseurs de l'état social de l'Amérique contemporaine. Le docteur du treizième siècle propose enfin un modèle de constitution qui est très-exactement le plan d'une monarchie constitutionnelle. L'Etat qu'il conçoit rassemblerait, en effet, dans son organisation, la royauté représentée par un chef unique, l'aristocratie caractérisée par la pluralité des magistrats choisis parmi les meilleurs citoyens, et la démocratie ou la puissance populaire, manifestée par le fait que tous les citoyens seraient électeurs[2]. Ces indications rapides suffiront à faire comprendre que « les opinions de saint Thomas sur les questions sociales et politiques sont des plus curieuses à étudier, » ainsi que le dit un estimable écrivain qui vient tout récemment de faire lui-même cette étude[3]. Je me borne toutefois à indiquer ce sujet.

Je ne m'arrête pas non plus à la morale proprement dite, qui suit Aristote de trop près; ni à une longue étude des passions, dont Bossuet a reproduit les bases, et où l'on voit de fines observations psychologiques se jeter dans le moule dur des arguments scolastiques.

Je laisse encore de côté des doctrines vivement discutées au moyen âge, et toujours importantes en elles-mêmes, mais qui

[1] Section II de la 2me partie, question x, article xII.

[2] Section I de la 2me partie, question cv, article I.

[3] M. Janet. Voir le chapitre consacré à saint Thomas dans le tome I de son *Histoire de la philosophie morale et politique*. 2 vol. in-8°. Paris, 1858. (Ouvrage couronné par l'Institut.)

sont des doctrines relatives à des questions spéciales. Saint Thomas avait une opinion particulière sur le principe d'individuation, et cette opinion a soulevé les débats les plus vifs; mais il faudrait de longues explications pour faire entendre la nature de la question posée et la portée de la solution thomiste à ceux qui n'ont pas fait une étude spéciale de la philosophie. Le docteur angélique affirmait encore que l'âme est la *forme du corps*, et sa forme unique, c'est-à-dire que le principe qui pense et veut en nous est identique au principe vital, à la force qui préside à la circulation et à la digestion. Cette opinion aussi a soulevé bien des débats, et en soulève encore de nos jours[1]. Elle est importante; elle ne se lie pas toutefois d'une manière bien profonde aux fondements même de la philosophie. La *prémotion physique*, ou le système par lequel saint Thomas a cherché à concilier avec le libre arbitre de l'homme l'action souveraine de Dieu, fut encore pour l'école un des traits caractéristiques du thomisme, et la question est grave, sans contredit; mais enfin c'est encore une question particulière, et c'est en laissant de côté tout ce qui est particulier, c'est en cherchant le général et l'universel, que je demande et recherche quelle fut, pour le fond, l'œuvre de saint Thomas.

Tout ce que j'ai dû élaguer pour arriver à cette question renferme déjà un commencement de réponse à cette question même.

Thomas d'Aquin s'occupa d'un grand nombre de problèmes; il s'occupa de tous les problèmes qui existaient de son temps dans la science, car la physique même et l'histoire naturelle paraissent, en quelque degré, dans son œuvre, à propos de la création. Il embrassa tout le savoir de son siècle, et jeta le résultat de cette vaste étude dans le cadre fermement tracé d'une encyclopédie. Ce travail n'était pas sans antécédents. Un des maîtres de la scolastique, le franciscain Alexandre de

[1] Voir l'écrit de M. Bouillier: De l'unité de l'âme pensante et du principe vital. Brochure in-8°, 1858.

Hales, à une époque où saint Thomas n'était pas né ou n'était encore qu'un enfant, avait composé une *Somme de théologie.* Il avait le premier entrepris de coordonner toutes les questions scientifiques, et de les discuter selon les procédés rigoureux de la scolastique. Le docteur *irréfragable* (ainsi le désigna la soumission respectueuse de ses disciples) avait donc pris les devants sur le docteur angélique, et lui avait donné l'exemple. Mais la gloire de saint Thomas éclipsa celle de son prédécesseur. Il fut, sinon le premier qui coordonna systématiquement la science, du moins celui qui accomplit cette œuvre avec le plus de succès. Le caractère étendu et compréhensif de sa pensée demeure bien un des traits distinctifs de son œuvre.

Les penseurs éminents qui dominent leur siècle, et auxquels nous accordons, dans l'ordre de l'intelligence, la glorieuse qualification du génie, peuvent se diviser en deux classes, qu'il importe de ne pas confondre. La première classe se compose de ceux qui ont de l'action et de la puissance, puisqu'ils sortent du niveau commun, mais dont l'action consiste à coordonner les éléments de la science plutôt qu'à créer des éléments nouveaux. Les hommes qui subissent simplement l'esprit de leur époque passent ignorés dans la foule; mais ceux qui deviennent en quelque sorte cet esprit, ceux dont la pensée puissante saisit les éléments d'un développement général, les rapproche, les unit, les produit au dehors avec éclat, et, par là même, les modifie, ceux en un mot qui résument le mouvement des esprits de leur temps, qui sont comme la conscience intellectuelle de leur époque, ceux-là leur siècle les salue du titre de grands hommes, se réjouissant de trouver en eux sa puissante et glorieuse manifestation.

Une certaine philosophie, servant un intérêt qu'elle comprend, ou obéissant à un instinct qu'elle ignore, s'efforce d'établir que tous les grands hommes sont de cette espèce. Il lui convient de déprimer la valeur des individus au bénéfice des foules, et d'exagérer l'influence du mouvement général des es-

prits pour amoindrir d'autant la valeur et l'action des forces libres et personnelles, parce que la tâche de cette philosophie est précisément de nier toute force libre et personnelle, dans le ciel aussi bien que sur la terre. Cette théorie des grands hommes est simple, mais elle est fausse. A côté du génie qui concentre et coordonne, se trouve le génie qui invente. Sans doute, nulle créature ne crée dans le sens complet du mot; le *fiat lux* absolu n'appartient qu'au maître des mondes. Dans la marche générale de la pensée, tout homme subit et reçoit; mais la marche générale de la pensée a pour condition l'action réelle, initiale, créatrice dans une certaine mesure, d'hommes prédestinés, qui sont grands, parce qu'indépendamment de ce qu'ils ont reçu du passé, ils produisent un mouvement dont ils sont eux-mêmes la source. Ceux-là portent au front la plus brillante auréole, et il n'est pas au pouvoir d'une mauvaise philosophie de l'histoire de leur arracher leur couronne. Dans le domaine propre de la métaphysique, les génies de cet ordre se nomment Socrate, Platon ou Aristote chez les Grecs; Descartes ou Kant chez les modernes.

Et maintenant, où se place Thomas d'Aquin? Sans contredit dans la première de ces deux classes de grands hommes. Il est étendu plus qu'original : ses plus enthousiastes partisans en conviennent. Il agit sur la science de son temps en la coordonnant, plutôt qu'en lui apportant des éléments nouveaux. Ses qualités dominantes ne sont pas l'invention et l'audace, mais la haute et ferme raison, le bon sens élevé à la puissance du génie. Il n'y a pas un courant nouveau d'idées qui commence à saint Thomas, mais tous les courants de la science antérieure se trouvent dans son œuvre. Il s'étend tout au travers du mouvement de l'esprit humain, et barre le passage à qui voudrait passer outre sans s'occuper de lui. Il est (qu'on permette cette comparaison à un habitant des contrées alpestres), il est comme un de ces lacs majestueux et paisibles où se rendent toutes les eaux des vallées supérieures, et où

elles se reposent et se purifient avant de reprendre leur cours. Saint Thomas est donc un très-grand homme, mais il est un génie *représentatif* et non pas un génie *créateur*.

Il résume son siècle, c'est le premier des caractères généraux de son œuvre. Tous les écrivains qui ont abordé son étude paraissent d'accord à cet égard, bien que placés d'ailleurs à des points de vue assez différents. « Saint Thomas, disait M. Léon Montet, se montre plutôt organisateur que créateur; ses points de vue sont, en général, plus complets qu'originaux; il rassemble des rayons épars pour produire une éclatante lumière, et ses ouvrages sont comme la résultante de tous les éléments scientifiques de son temps. » — « La philosophie de saint Thomas est l'image fidèle de son temps, dit M. Janet; c'est le nœud du moyen âge, c'est le moyen âge lui-même. » M. Jourdain s'explique, et plus d'une fois, dans le même sens.

On ne peut donc entrer directement dans les doctrines de l'Ange de l'école, comme dans celle de Descartes. Le métaphysicien du dix-septième siècle demandait des lecteurs qui oubliassent tout ce qu'ils pouvaient savoir. On ne peut bien entendre le docteur du treizième siècle qu'en prenant connaissance des circonstances au milieu desquelles et en vue desquelles il prit la plume. C'est l'étude qu'il nous faut aborder.

ERNEST NAVILLE.

(*La fin au prochain numéro.*)

LA SUISSE

DEPUIS

L'ADOPTION DE SA NOUVELLE CONSTITUTION FÉDÉRALE

Plus de dix ans se sont écoulés depuis la mise en vigueur de la nouvelle constitution fédérale. Le moment semble donc arrivé de jeter un rapide coup d'œil sur la route que la Suisse vient de parcourir et de chercher dans quelle mesure étaient fondées ou vaines les craintes et les espérances dont on avait entouré le berceau de ses nouvelles institutions.

I

Tout nouvel ordre de choses est accueilli d'ordinaire avec d'autant plus de faveur que la période qu'il vient de remplacer a été moins satisfaisante pour une nation.

Ainsi le bon souvenir que la Suisse a en général conservé de la constitution dont elle a joui sous le régime de l'acte de médiation, qui lui fut imposé en 1803 par Bonaparte, ne repose pas tant sur les avantages intrinsèques inhérents à cette constitution, que sur la circonstance qu'elle avait clos la triste époque de la république helvétique une et indivisible. L'origine étrangère de l'acte de médiation n'avait pas blessé le sentiment national, parce que la consulte de 1803, où les députés des dix-neuf cantons réclamèrent la médiation du jeune héros dont le nom remplissait déjà la moitié de l'univers, était un véritable progrès relativement à l'origine de la constitution helvétique rédigée, sans la participation ni le mandat des cantons, par le club révolutionnaire suisse à Paris, et importée dans la

Confédération après avoir été imprimée à Bâle par Ochs, le grand maître des abbayes de cette ville[1].

Le fardeau que l'acte de médiation imposa à la Suisse et le traité d'alliance défensive, ainsi que les capitulations militaires du 27 septembre 1803 qui en dérivaient, ne parurent pas trop lourds en regard des charges de l'occupation de la Suisse par des armées étrangères durant la république helvétique et de toutes les misères qu'avait entraînées pour elle le traité d'alliance conclu en 1799 avec la république française.

La dépendance politique de la Confédération vis-à-vis de son puissant médiateur fut même envisagée sous un tout autre jour qu'elle n'eût dû l'être à un point de vue absolu, parce que dans la mémoire du peuple vivait encore, énergique et tout récent, le souvenir des indignités qu'il avait dû patiemment dévorer durant la république helvétique, lorsque les représentants de la nation suisse siégeaient sous la protection des baïonnettes étrangères, et que des employés civils et militaires français établissaient et destituaient les magistrats du pays, selon qu'ils servaient ou non leurs intérêts!

L'époque de la restauration, au contraire, par une autre application de cette loi historique que nous venons de rappeler, ne pouvait manquer d'être jugée plus sévèrement qu'elle ne le méritait, et l'on a rarement été juste à son égard, bien qu'elle ait étendu les frontières de la Suisse, et qu'elle lui ait assuré quinze ans de tranquille développement intérieur.

Ce jugement défavorable s'explique d'un côté par ce fait que la nation n'eût guère renoncé à l'acte de la médiation, sans l'action des influences étrangères, et d'un autre côté par la circonstance que la constitution de l'époque de la restauration fut considérée plutôt comme un pas en arrière que comme un progrès, en même temps que l'on commettait dans beaucoup de cantons la grande faute de vouloir restreindre

[1] Les archives fédérales n'ont jamais possédé seulement un exemplaire authentique de la constitution helvétique.

les droits politiques des populations des campagnes au profit des villes.

En présence du faible attachement qu'éprouvait le peuple suisse pour le pacte fédéral de 1815, il est permis de s'étonner qu'il n'ait pas déjà croulé en 1830, lorsque, à la suite de la transformation politique que venait de subir la France, les efforts faits en Suisse dans le sens des réformes eurent acquis de nouvelles chances de succès.

Il est vrai que la réaction de 1815 avait principalement influé sur les constitutions cantonales ; tandis que la constitution fédérale, grâce à une série de concordats conclus dans un sens de liberté plus grande, avait reçu un développement relatif qui seul avait été capable de prolonger son existence (assez triste existence d'ailleurs) jusqu'à l'année 1848.

II

A regarder du reste les choses de plus près, le pacte fédéral de 1815 était déjà dissous avant 1848; il l'avait été en réalité par la décision de la Diète du 27 décembre 1830, qui avait retiré à la Confédération le droit d'intervenir de son chef, à l'occasion des modifications constitutionnelles, dans l'intérieur des cantons.

Cette décision avait ouvert la porte non-seulement à toutes les réformes cantonales, mais en même temps aussi à tous les mouvements révolutionnaires. En effet, nous voyons s'ouvrir, à dater de ce jour, une période de véritable anarchie fédérale, qui devait absolument tôt ou tard rendre nécessaire une nouvelle constitution pour la Confédération.

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui ne se fiait pas aux gouvernements de la restauration, vit d'abord dans chaque nouveau gouvernement cantonal qui surgissait de cet état de choses, un allié naturel, et, par suite de cette manière de voir, son appui se trouva assuré aux révolutionnaires aussi bien qu'aux partisans des réformes en Suisse. La Diète, qui,

aux termes du décret du 27 décembre 1830, ne pouvait plus intervenir dans les affaires des cantons, pour y maintenir les constitutions qu'elle leur avait garanties, se servit néanmoins de l'article 8 du pacte pour intervenir tantôt à main armée, tantôt pacifiquement dans les affaires cantonales, mais le plus souvent cette intervention, bien loin de s'exercer en faveur des constitutions garanties, eut, au contraire, pour effet d'accorder la protection fédérale aux mouvements révolutionnaires.

Cependant, comme les idées de réformes n'avaient pas pénétré dans tous les Etats, et que l'on ne pouvait être sûr d'une majorité constante dans le sein de la Diète en faveur de ces réformes, les cantons dans lesquels avaient eu lieu les changements politiques les plus considérables conclurent entre eux, dans l'année 1832, l'alliance que l'on a nommée le concordat des VII, alliance par laquelle ils se garantissaient réciproquement leurs institutions.

Le droit de garantir les constitutions cantonales qui, d'après le pacte de 1815, appartenait à tous les cantons réunis en Diète, se trouvait donc, après avoir été enlevé en fait à la Diète par la décision du 27 décembre 1830, avoir passé aux mains d'une alliance séparée de sept cantons. D'autre part, le concordat des VII institué pour la défense des *nouvelles* constitutions cantonales amena la création d'une alliance opposée, la ligue de Sarnen, qui se proposait pour but de défendre à son tour le le pacte de 1815, et les *anciennes* constitutions garanties par la Diète.

Ces deux ligues politiques ne pouvaient à la longue subsister l'une à côté de l'autre, et il fallait que la lutte s'engageât tôt ou tard entre elles.

L'année 1833 trancha la question en faveur des partisans des réformes. Après l'entrée, sans résistance, des troupes fédérales dans les cantons de Schwitz et de Bâle, la ligue de Sarnen fut dissoute, le canton de Bâle fut séparé en deux Etats (Bâle-Ville et Bâle-Campagne), et Schwitz reçut une

nouvelle constitution avec la coopération de la Confédération.

La séparation de Bâle avait porté au pacte de 1815 une nouvelle atteinte, dont les conséquences furent plus graves qu'on ne le supposait. Une révision du pacte fédéral, mise en avant par le canton de Thurgovie, et déjà discutée par une commission de la Diète, parut ne devoir plus dès lors rencontrer d'obstacles sur sa route. Mais la démocratie aussi a ses caprices, et le peuple du canton de Lucerne rejeta le nouveau pacte fédéral présenté à son acceptation, lors même que ce projet faisait de la ville de Lucerne le siége permanent de l'autorité fédérale.

Le *pacte Rossi* (comme on désigne ce projet, du nom de son célèbre rédacteur), se trouva mis de côté par cette décision souveraine [1]. Les partisans de la réforme purent se convaincre que le terrain n'était pas encore suffisamment préparé, et les années 1834, 1835 et 1836 ne furent point favorables à la réforme fédérale.

L'invasion des réfugiés italiens et polonais en Savoie (1834), l'affaire du Steinhölzli (1834), et celle dite de Conseil (1836)[2] créérent à la Suisse des complications assez gaaves vis-à-vis de l'étranger. Ces incidents attirèrent naturellement vers le dehors l'attention des populations comme celles des autorités, et firent reculer sur le second plan les préoccupations de la politique intérieure.

Pendant ce temps le gouvernement de Louis-Philippe, alarmé par plusieurs tentatives d'assassinat dirigées contre la per-

[1] M. Rossi quitta peu de temps après la Suisse pour s'ouvrir d'abord une plus large carrière en France, et pour aller ensuite périr à Rome, sous le poignard d'un assassin, sur les marches du Capitole. L'avoyer Edouard Pfyffer, de Lucerne, désigné à cette époque pour être le premier président de la Confédération, était mort bien avant M. Rossi, en 1835.

[2] Auguste Conseil, qui avait reçu du ministère de la police en France l'ordre de surveiller les réfugiés politiques en Suisse, fut la cause d'une correspondance très-aigre entre la France et la Suisse.

sonne du roi, s'était rapproché des autres puissances, et il appuya les réclamations adressées par elles à la Suisse pour que celle-ci éloignât de son territoire les réfugiés politiques.

Pendant les années 1837 et 1838 la réforme fédérale ne fit plus guère de progrès. Le refus opposé par la Suisse à la demande formulée par la France de l'expulsion du prince Louis Bonaparte, refus motivé sur la bourgeoisie d'honneur (Ehrenbürger-Kandidatur) que le prince possédait dans le canton de Thurgovie, et sur le grade de capitaine d'artillerie dont il était revêtu dans le canton de Berne, jeta un ferment d'hostilité toujours plus vive entre le gouvernement français et les cantons *régénérés*. On commença à craindre à Paris que la révision du pacte fédéral ne se fît à l'avantage du parti révolutionnaire, et le cabinet des Tuileries tendit à se rapprocher toujours plus de l'opinion, émise par lord Palmerston, que les vingt-deux Etats confédérés devaient être tous d'accord pour qu'une révision du pacte pût avoir lieu.

Tandis qu'au dehors cette réforme ne pouvait espérer aucun appui, car les autres puissances étaient plus mal disposées encore à cet égard, au dedans les espérances d'un progrès commun s'assombrissaient également.

A l'occasion de la querelle dite « Horn- und Klauenstreit[1] » survenu dans le canton de Schwitz, Zurich se sépara en 1838 des deux autres cantons directeurs, Berne et Lucerne, qui voulaient faire occuper militairement le canton de Schwitz à la suite des faits qui s'étaient passés à la landsgemeinde de Rothenthurm. L'attitude médiatrice que Zurich prit en cette occasion vis-à-vis des petits cantons lui valut l'opposition par laquelle ceux-ci, à leur tour, empêchèrent l'occupation de Zurich par des troupes fédérales lors des événements tumultueux du 6 septembre 1839. Les petits cantons se refusèrent à cette époque également à voter pour la translation dans une autre ville de la Diète et du vorort, quoique le gouvernement de

[1] Le conflit des cornes et des pieds.

Zurich eût été, sous les yeux de la Diète elle-même, contraint à l'abdication par la force ouverte.

A la suite des événements du 6 septembre, le canton de Zurich renonça au concordat des VII, qui put dès lors être considéré comme virtuellement dissous par ce fait. Les deux ligues étaient donc l'une et l'autre détruites, et si, dans ce moment, on eût voulu sérieusement et sincèrement revenir aux principes du pacte de 1815, et chercher à le soumettre à un perfectionnement régulier au moyen de décisions successives de la Diète, la Suisse aurait peut-être à cette époque pu revoir des jours d'union et de tranquillité.

Les partis, après cet orage de 1839 qui, pour la première fois, avait amené une défaite du parti radical, semblèrent d'abord vouloir se rapprocher, et modérer leurs prétentions mutuelles, en sorte que l'année 1840 fut une des plus calmes que la Confédération ait comptées depuis la révolution de 1830.

Dans le courant de cette année, le canton du Valais fut reconstitué sur le principe de l'égalité des droits entre le haut et le bas Valais. Dès lors ce principe se trouva mis en application dans toute la Suisse, plutôt, il est vrai, *malgré* la Confédération que *par* la Confédération. Il était devenu parfaitement évident que la Confédération acceptait toujours ce qu'elle ne pouvait pas empêcher, et les deux partis basaient dès lors l'un aussi bien que l'autre sur sa faiblesse leurs calculs politiques, en sorte que c'était la considération de la Confédération qui avait le plus à souffrir de tous ces événements. Ce qui est incontestable, c'est que l'impuissance de la Diète avait été mise le plus en évidence, lorsque le 6 septembre 1839 elle avait tranquillement contemplé le renversement du gouvernement auquel revenait alors la direction des affaires fédérales, parce que la décision du 27 décembre 1830 ne lui permettait pas d'intervenir. Dans le Valais, où les affaires de Zurich avaient eu un énergique contre-coup, il était difficile que l'on eût une bien haute opinion de l'autorité fédérale après qu'on l'avait vue

si vacillante dans son attitude. Mais si, dans ce dernier canton, les partisans des vieilles traditions surent tirer avantage de la faiblesse de la Confédération, dans le Tessin, en revanche, ce fut le parti de la révolution qui eut à se féliciter de cette même impuissance. En effet, le vorort de Zurich n'osa rien faire contre la dissolution anticonstitutionnelle du Grand Conseil tessinois, en présence du passé tout récent encore que ce vorort lui-même comptait dans sa courte existence.

Qui eût pu croire que le système du pacte fédéral de 1815 fût suffisant pour la Suisse, alors qu'il n'y avait qu'à ouvrir les yeux pour se convaincre que la Confédération, organisée sur ces bases, n'avait pas pu, pendant les dix années qui venaient de s'écouler, sauver du naufrage une seule de ces constitutions cantonales qu'elle avait garanties et qu'elle devait maintenir ? Nous nous trompons : il y avait eu une exception à cette impuissance ; cette exception concerne Neuchâtel, et le rétablissement partiel de la constitution de ce canton fut dû surtout à la position particulière que lui avait faite le congrès de Vienne, et aux craintes que la Confédération pouvait concevoir que le triomphe du parti révolutionnaire à Neuchâtel n'entraînât pour elles de sérieuses complications avec l'étranger.

Ainsi donc, malgré une tranquillité extérieure apparente, il ne pouvait plus y avoir aucun doute pour les hommes perspicaces, que, si la Suisse ne voulait pas tomber dans un état d'anarchie véritable, une réforme fédérale ne fût devenue nécessaire. L'idée de cette réforme n'avait pas encore jeté dans la masse du peuple de bien profondes racines, mais pendant les années qui suivirent 1840 on fit vibrer une autre corde dont le son devait trouver bien plus d'écho dans les esprits.

III.

Depuis des siècles la vie politique de la Suisse s'était surtout groupée autour de deux partis confessionnels.

La force de la nation s'était usée dans des luttes dont le

but avait été d'établir la suprématie de l'une des deux confessions sur l'autre, ou d'arriver à une parfaite égalité de droits en matière de croyances religieuses. Après que les confédérés eurent inondé de leur sang bien des champs de bataille, la dernière paix avait été dictée en 1712 à Aarau par les protestants. Cette paix avait, il est vrai, enlevé aux catholiques leur position politique dans une partie des baillages en Argovie ; mais ils avaient conservé un droit de suzeraineté protectrice sur les couvents.

La république helvétique avait bien à son tour supprimé les couvents ; mais l'acte de médiation les avait rétablis, et le pacte de 1815 les avait placés, à la demande du nonce du saint-siége, sous la garantie de la Confédération.

Contrairement à cette disposition parfaitement claire (article 12) du pacte fédéral, le canton d'Argovie, en janvier 1841, avait déclaré de sa propre et seule autorité tous les couvents argoviens supprimés. La Suisse catholique réclama contre cette décision et invoqua la lettre du pacte, mais inutilement. Argovie eut, en effet, gain de cause dans la question principale, puisque la Confédération se contenta du rétablissement de quelques couvents de femmes, mais passa outre sur la suppression des riches abbayes de Muri et de Wettingen.

Le droit formel avait dû, dans ce cas, comme cela arrivera toujours en semblable occasion, plier devant les exigences de l'esprit du siècle. Les générations disparues ne sauraient avoir le droit, et de plus elle n'ont pas la force (l'histoire nous l'enseigne) de mettre des entraves au développement des générations présentes; et dans les affaires publiques ce n'est pas la volonté de ceux qui *ont été*, mais la volonté de ceux qui *sont*, qui doit décider.

De quelque point de vue que l'on juge l'affaire de la suppression des couvents d'Argovie, on ne pourra contester que dans cette grave occasion la considération due à l'autorité fédérale reçut encore une rude atteinte. Dès lors, en effet, il

était matériellement prouvé qu'elle n'avait pas su protéger les institutions ecclésiastiques placées sous sa garde mieux qu'elle n'avait défendu les constitutions qu'elle avait garanties.

Néanmoins la mesure du discrédit dans lequel la Confédération et l'autorité fédérale devaient tomber auprès de l'opinion publique n'était pas encore comblée.

Jusqu'alors il ne s'était pas vu qu'un canton se fût refusé à remplir ses devoirs militaires, lorsqu'il était mis en demeure de le faire par les autorités fédérales. Mais lorsque, en mai 1844, le vorort de Lucerne fut prévenu par le gouvernement du Valais de la situation dangereuse dans laquelle se trouvait ce canton, et que ce vorort invita les cantons de Berne et de Vaud à préparer leurs contingents à marcher pour prévenir l'explosion de la guerre civile en Valais, les gouvernements en question firent des difficultés pour mettre leurs troupes à la disposition de la Confédération, sous le prétexte qu'il n'y avait pas de motifs à une intervention, ou que le Valais aurait dû réclamer *directement* leur surveillance. Bien plus : le gouvernement de Berne oublia ses devoirs au point de déclarer qu'il refuserait même le passage aux troupes fédérales d'autres cantons qui devraient emprunter son territoire pour marcher sur le Valais !

Le pacte de 1815 était déchiré aux yeux de toute la nation suisse par une semblable déclaration de la part d'un canton directeur.

La Confédération n'ayant plus ni la volonté, ni le pouvoir de protéger ceux qui réclamaient sa protection, on se trouvait amené à avoir recours à l'arme que le pacte de 1815 avait eu pour objet d'écarter, et à invoquer l'appui des partis pour remplacer cette protection fédérale qui n'existait plus que sur le papier. Le gouvernement valaisan chercha en lui-même la force de se défendre, puisque la Confédération n'avait pas la volonté ou la force de le protéger ; la population du haut Valais vint se ranger autour de lui, et les troupes du gouvernement battirent celles du bas Valais dans la sanglante jour-

née du Trient. Le comité de Martigny fut dissous : les chefs du bas Valais durent quitter le pays, et la Confédération put se reprocher encore une fois de n'avoir pas su préserver un canton de la guerre civile. Mais le sang versé au Trient, et dont Berne surtout porte la lourde responsabilité, criait vengeance. Le parti qui avait succombé, se défiant dès lors de ses propres forces, chercha des alliés. Ils étaient, en ce moment, séparés les uns des autres, mais ils pouvaient se trouver réunis plus tard sur la route dont le terme était la révision du pacte. A la suite de ces événements un sentiment de profond malaise s'empara de toute la Suisse. Les deux camps doutaient également de la solidité de l'édifice fédéral : seulement, tandis que l'un redoutait pour lui les conséquences d'une reconstruction, l'autre la souhaitait comme favorable à ses vues.

Ce fut au milieu de ces jours de malaise, que le canton d'Argovie, auquel, depuis 1841, on avait décerné l'épithète significative de « canton du destin, » jeta dans le sein de la Diète une question qui se trouvait être d'une nature politique autant que confessionnelle, et qui par conséquent, une fois connue des masses, était parfaitement propre à allumer l'incendie, si elle ne recevait pas immédiatement une solution satisfaisante.

Le canton d'Argovie proposa, en effet, l'expulsion de l'ordre des jésuites de la Suisse,..... au nom, dit-il, de la paix confessionnelle.

Cette proposition ne trouva pas d'abord beaucoup d'écho auprès des autorités fédérales. On n'avait pas inquiété Zurich lorsqu'il avait jugé à propos de confier une chaire de théologie au fameux docteur Strauss ; il était devenu logiquement difficile de faire intervenir la Confédération pour empêcher Lucerne de laisser aux RR. PP. jésuites la direction de ses établissements supérieurs d'instruction publique. Toutes les questions du ressort ecclésiastique ou de celui de l'instruction avaient d'ailleurs jusque-là été considérées comme appartenant exclusivement au domaine de la souveraineté cantonale.

Le peuple, en revanche, faisant bon marché du côté légal et formel, se passionna pour le fonds même de la question, qui fut bientôt vivement débattue au sein des populations. Il est facile de comprendre que, dans les cantons protestants, on vit rapidement s'accroître le nombre de ceux qui ne voulaient pas admettre que l'un des cantons directeurs de la Confédération pût placer l'éducation de sa jeunesse entre les mains d'un ordre qui avait été fondé précisément dans un but d'hostilité ouverte contre la réformation, et dont la tâche était de la combattre par tous les moyens possibles.

Le tir fédéral, qui eut lieu à Bâle dans le courant de l'année 1847, offrit aux partisans de cette opinion une excellente occasion de se compter et de s'entendre. Avant que les carabiniers accourus au tir fédéral eussent quitté Bâle, des milliers d'entre eux se trouvaient enrôlés, sans trop savoir comment, dans une espèce de complot secret, d'après lequel le gouvernement de Lucerne devait être renversé avant la fin de l'année. Le parti menacé cherchait de son côté à renforcer sa position, mais il était très-malheureux dans le choix des moyens. Au lieu de se rapprocher de ses confédérés, de discuter avec eux le droit qu'il croyait avoir, et de ménager une issue à la question par la voie de conciliation, ce parti semblait poursuivre au contraire une séparation toujours plus tranchée.

En réponse à la suppression des couvents argoviens, on avait fait couvrir de nombreuses signatures des pétitions colportées parmi la population du canton de Lucerne pour l'appel des jésuites dans ce canton, avec l'espérance d'appuyer ainsi cette position confessionnelle que l'on regardait comme menacée. De même, quand surgit la nouvelle question suscitée par cet appel, les cantons qui représentaient le parti catholique eurent recours, afin de maintenir leur position politique, à des ententes particulières entre eux. C'était une conséquence naturelle de l'affaiblissement de l'autorité fédé-

rale, auquel les deux partis en présence avaient travaillé l'un et l'autre dans des intérêts opposés, mais avec un égal succès.

Le première conférence entre les délégués des cantons catholiques eut lieu aux bains de Rothen, près de Lucerne, et c'est de cette conférence que sortit plus tard la ligue qui prit le nom de *Sonderbund*.

Ces préparatifs poussèrent toujours davantage le parti du mouvement dans le sens de l'action, et le 8 décembre 1844 les germes déplorables que l'on avait semés produisirent une sanglante journée à Lucerne. Dans la nuit du 8 décembre des conjurés devaient, en effet, par un coup de main surprendre Lucerne, et y établir un gouvernement provisoire. Près d'Hutwyl un corps bernois, rassemblé sous le spécieux prétexte de garder la frontière, se tenait prêt à appuyer ce changement de gouvernement. Mais la Providence ne laissa pas consommer cet acte déloyal, que l'historien de Berne, Tillier, dans la séance même du Conseil d'Etat où il fut décidé, flétrit par ces mots énergiques : « Ce sera la page la plus noire de l'histoire de Berne. »

Les conjurés de Lucerne furent dispersés par une simple patrouille, et leurs affiliés des cantons de Berne, Argovie, Bâle-Campagne, Soleure regagnèrent le lendemain en toute hâte leurs foyers, laissant derrière eux une partie de leurs armes et des prisonniers. Le sang des citoyens avait de nouveau coulé, tout le peuple du canton de Lucerne s'était mis sous les armes, et réclamait à grands cris la protection de la Confédération contre de pareils actes de brigandage.

Au 1er janvier 1845 Zurich reprit les fonctions de canton directeur. On espéra un instant que cette circonstance contribuerait à calmer la crise politique et confessionnelle, parce que Zurich, comme directoire, devait naturellement inspirer plus de confiance aux cantons protestants. Mais Zurich n'ayant plus assez de force pour être juste, c'était la dernière fois qu'il devait être revêtu de l'honneur de présider aux destinées de la Confédération.

Les menaces continuelles qui étaient dirigées contre Lucerne, soit par ses ressortissants exilés, campés sur sa frontière, soit par les citoyens d'autres Etats confédérés, forçaient ce canton à entretenir sur pied un certain nombre de troupes ; cet état de choses fatiguait la population, en même temps qu'il épuisait les caisses de l'Etat. Le péril d'une situation pareille amena la convocation à Zurich d'une Diète extraordinaire, qui devait s'occuper d'apporter, autant que faire se pourrait, un remède à la plaie des corps-francs. La Diète rendit, il est vrai, au mois de mars 1845, une loi contre de semblables expéditions ; mais à peine les députés des Etats rentraient-ils dans leurs foyers, que le 1er avril avait lieu une expédition militaire de ce genre, entreprise par des corps-francs, organisés comme des troupes régulières, sous la conduite de M. Ulrich Ochsenbein, alors capitaine d'état-major fédéral.

Le fait que les cantons d'Argovie et de Bâle-Campagne avaient remis ou laissé prendre à ceux qui s'étaient enrôlés pour cette campagne des canons, des batteries de fusées, des fourgons militaires, etc., la circonstance que des officiers de l'état-major fédéral ou des états-majors cantonaux appartenant à ces deux cantons et à d'autres encore, figurèrent à la tête de ces corps-francs, prouvèrent de la manière la plus évidente la connivence des Etats de Berne, Soleure, Argovie et Bâle-Campagne. Zurich même avait envoyé son contingent aux corps-francs ; mais il arriva trop tard.

Lucerne ne fut point prise : les corps-francs saisis soudain sous ses murs d'une terreur panique, s'enfuirent dans une déroute indescriptible, laissant derrière eux un grand nombre de morts et des milliers de prisonniers, auxquels l'église des jésuites servit d'asile et de prison. Ce fut là, sans contredit, une des plus inattendues et des plus étonnantes péripéties que l'on rencontre dans l'histoire moderne.

Appelé à choisir, envers ses prisonniers, entre le système de la rigueur et celui de la clémence, le gouvernement de Lucerne

ne sut prendre ni l'un ni l'autre parti. Il recula devant des mesures violentes qui auraient exaspéré l'opinion publique, mais il ne chercha pas à se la concilier par un acte de magnanimité.

On rançonna les corps-francs en mettant à haut prix la délivrance des captifs, et l'on irrita par cela même ses ennemis sans les effrayer.

Le parti vaincu devant Lucerne prit ailleurs sa revanche; le gouvernement de Zurich passa des mains de MM. Mousson et Bluntschli, en celles du docteur Furrer, chef de l'opposition radicale. Le gouvernement bernois, auquel on reprochait son attitude incertaine dans l'affaire des corps-francs, fut renversé en 1846, et le chef de ces derniers, Ochsenbein, prit la place de l'avoyer Neuhaus qui, pendant les cinq années précédentes, avait été l'homme d'Etat le plus puissant de la Suisse. Quelques mois plus tard une révolution plus violente encore remplaçait à Genève un gouvernement modéré par une administration toute radicale.

Le gouvernement de Lucerne était encore debout, il est vrai, mais la mort de Leu, « l'homme du peuple » lucernois, qui était tombé sous la main d'un assassin, avait déjà contribué à l'ébranler. C'était sous de tels auspices que s'annonçait l'année 1847.

Il n'est point dans notre intention de discuter ici la question de la légalité au point de vue du droit public fédéral, de la résolution de la diète, du 20 juillet 1847, par laquelle les jésuites furent expulsés du territoire de la Confédération ; nous ne voulons pas davantage débattre une autre grave question du même ressort, celle de savoir si la ligue, dite *Sonderbund*, pouvait ou non se concilier avec les principes constitutionnels du pacte de 1815.

Le motif véritable de la dissolution par les armes du *Sonderbund* a été la volonté de dissoudre en même temps un lien fédéral devenu impossible, et d'en finir avec le pacte de 1815, qui d'ailleurs, depuis 1830, ainsi que nous l'avons fait obser-

ver, avait été déjà volontairement ou involontairement violé plus d'une fois.

L'établissement d'un troisième canton (Bâle), divisé en deux Etats comme ceux d'Unterwald et d'Appenzell, avait rendu plus difficile encore d'obtenir les douze voix voulues pour les décisions de la Diète. Cette assemblée, dans les occasions décisives, avait beaucoup de difficulté à arriver à une résolution sur les questions les plus importantes, et un mépris général s'attachait, en conséquence, à ses oiseuses délibérations.

Or toute forme de gouvernement qui n'est plus respectée ne peut fournir une longue carrière. Une transformation de la Confédération était devenue une nécessité : elle ne se fit pas longtemps attendre. Ce fut la guerre du Sonderbund qui précipita le dénouement, et cette guerre elle-même était inévitable, puisque les autorités fédérales se trouvaient incapables de résoudre légalement une question de la plus haute importance, et pour laquelle le peuple suisse tout entier avait pris énergiquement parti dans un sens ou dans l'autre.

Il va sans dire qu'il n'entre nullement dans les proportions auxquelles nous devons limiter cette courte introduction historique, de décrire les phases militaires de la campagne du Sonderbund, pas plus que les démarches diplomatiques que les puissances étrangères, soit avant le commencement des hostilités, soit pendant le cours de celles-ci, crurent devoir tenter dans l'intérêt d'une solution pacifique, et surtout en vue du maintien du *statu quo* dans la Confédération.

La guerre se fit sans bataille, et les tentatives diplomatiques restèrent sans résultats. Sur le terrain des opérations militaires, comme sur celui de la diplomatie, la Suisse régénérée demeura victorieuse, et elle montra dans la lutte autant d'humanité qu'elle fit preuve de fermeté et de dignité dans les négociations diplomatiques. Enfin, la faible résistance qu'opposèrent dans cette action les cantons dissidents à l'armée fédérale, ne put manquer de faire naître de sérieuses réflexions dans

l'esprit de tout observateur attentif, quelles que fussent ses opinions politiques.

A la fin de l'année 1847 les jésuites étaient bannis de la Confédération, le Sonderbund était dissous, et la révision du pacte fédéral était entrée en pleine voie de réalisation.

IV.

Qu'il ait été rangé par ses convictions ou par ses sympathies dans l'un ou l'autre des deux camps durant la lutte, aujourd'hui que les blessures sont cicatrisées, que les sacrifices sont oubliés, que les atteintes plus ou moins profondes souffertes par le sentiment du droit ou par l'amour-propre sont effacées, grâce à la main du temps, qui guérit tout, aucun homme d'un esprit calme et réfléchi n'hésitera à reconnaître combien il a été heureux pour la Suisse en général, et en particulier pour le parti qui a succombé, que l'incendie des passions allumées dans l'intérieur de la Confédération ait éclaté avant le moment fatal où, sur les flammes, aurait soufflé l'ouragan révolutionnaire qui, si peu de temps après, a parcouru le monde entier, renversant un jour un trône, le lendemain un autre, et mettant en question l'existence de tout ce qu'il avait trouvé debout ! Ceux-là même qui ont été vaincus dans la lutte de 1847, avoueront aujourd'hui qu'une victoire leur aurait été bien plus dangereuse et plus fatale que leur défaite.

La Suisse protestante, dans le sentiment de sa majorité numérique, de sa supériorité intellectuelle et matérielle, aurait pu bien plus difficilement en 1847 supporter un échec, qu'elle ne l'avait fait trois siècles auparavant, après sa défaite de Cappel. Il est une loi constante dans l'univers, loi qui n'est jamais violée impunément, et que les papes, les princes et les peuples ont tour à tour sanctionnée, c'est que le gouvernement appartient au plus puissant. Or le plus puissant, c'est celui dans lequel s'incarne avec le plus d'évidence l'esprit de l'époque, celui qui représente le mieux les convictions et les

croyances du plus grand nombre des contemporains, celui qui se lève au nom de leurs aspirations, de leurs vœux, de leurs espérances. Voilà le sentiment qui est profondément empreint dans l'intelligence populaire, qu'elle s'en rende compte ou non, qu'elle le sente plus ou moins clairement. La résistance des petits cantons catholiques contre la réforme fédérale, dont la majorité protestante avait pris l'initiative, *devait* donc infailliblement être surmontée tôt ou tard.

En 1847, les prétentions des novateurs victorieux ont été modérées par le seul sentiment de l'attention dont ils étaient l'objet de la part des puissances étrangères, qui n'étaient point encore elles-mêmes ébranlées sur leurs propres bases. Les vainqueurs auraient-ils eu les mêmes ménagements si le combat n'avait commencé en Suisse qu'après la proclamation de la république en France, l'établissement à Vienne du gouvernement de l'*Aula*, les promenades forcées du roi à Berlin, bref, après que partout, autour de la Suisse, la révolution avait levé sa tête sanglante?

D'un autre côté, si la Suisse catholique avait remporté une victoire complète en 1847, quelles vengeances n'auraient pas été exercées quelques mois après sur les vainqueurs de la veille par le parti de la révolution renforcé matériellement et moralement par le succès de la révolution dans tous les Etats voisins!

Même en faisant abstraction de ces hypothèses, il est positif que la Suisse, après les événements de 1847, était placée vis-à-vis de l'élément révolutionnaire étranger tout autrement que ce n'aurait été le cas avant la guerre du *Sonderbund*, ou si celle-ci avait eu une issue différente. Après cette libre transformation des institutions suisses, la France républicaine ne pouvait plus, comme à la fin du siècle dernier, se mêler des affaires intérieures de la Confédération, sous le prétexte d'écarter, dans son propre intérêt, les gouvernements oligarchiques animés d'intentions hostiles à son égard.

La réforme de la Suisse s'était effectuée sans avoir à souffrir

d'aucun amalgame avec des éléments étrangers; elle était restée absolument et complétement suisse, autochthone pour ainsi dire, par cela même qu'elle devait son origine à une guerre civile. D'ailleurs, la modération dont avaient fait preuve les chefs du mouvement eut pour effet de leur inspirer, lorsque survint autour d'eux le bouleversement général de 1848, plus d'inquiétudes que d'espérances. De là une profonde différence entre la révolution qui venait de s'accomplir en Suisse et celle de 1798. Celle-ci fut provoquée par des influences étrangères, et ce furent des armées étrangères qui la mirent à exécution, tandis que la réforme de 1847 avait été d'origine exclusivement suisse, et n'avait ni recherché, ni obtenu le moindre appui du dehors. Tout au plus quelques émissaires de la propagande européenne accueillirent-ils par des salves d'artillerie et de grandes démonstrations de joie le bruit des trônes qui croulaient de toute part; mais les représentants tout récemment élus de la nation suisse avaient à cet égard d'autres sentiments que partageait la nation elle-même.

Il est assez caractéristique que la nouvelle de l'établissement de la république de France n'ait été nulle part plus froidement accueillie qu'en Suisse, et il n'est pas moins caractéristique que la Diète de 1848 ait eu assez de sagesse pour refuser le traité d'alliance offensive et défensive que lui offrait le roi de Sardaigne à des conditions très-avantageuses. Ces deux faits suffisent pour prouver que la transformation de la Confédération en 1847 fut la conséquence d'un besoin intérieur, et qu'elle s'accomplit d'une manière complétement indépendante des tendances et des espérances révolutionnaires contemporaines.

Un des avantages incontestables de la nouvelle constitution fédérale, — savoir qu'elle n'a pas été improvisée par un club révolutionnaire de Paris, comme la constitution helvétique, ni octroyée par un médiateur étranger, comme l'acte de médiation, ni enfin discutée et adoptée sous l'influence des représentants des puissances étrangères, comme le pacte de 1815, —

cet avantage incontestable, disons-nous, s'est fait sentir immédiatement dans l'attitude que la Confédération a pu prendre à l'extérieur. Elle n'était obligée, ni engagée avec personne; elle pouvait donc en pleine liberté choisir la position politique dans laquelle elle voulait se placer vis-à-vis de l'étranger. La nouvelle Suisse ne voyait en lui ni un ennemi dont elle eût à concevoir des craintes pour ses récentes institutions, ni un ami sur le concours duquel elle pût ou voulût compter. Aussi était-ce la première fois, depuis bien longtemps, que la Confédération se trouvait non-seulement complétement libre et indépendante, mais encore véritablement *neutre*.

En même temps que la nouvelle constitution fédérale méritait déjà une préférence sur celles qui l'avaient précédée depuis cinquante ans, par le seul fait de son origine nationale, la manière dont elle fut discutée présenta des garanties spéciales de prudence et de réflexion auxquelles il faut joindre celles qu'offraient les personnes mêmes entre les mains desquelles se trouva placée l'œuvre de constitution de la Confédération.

Pendant des années, on avait discuté la question de savoir si une révision du pacte devrait être remise à une constituante fédérale qui serait élue proportionnellement à la population, ou à une commission spéciale, ou enfin à la Diète elle-même. Or, dans le moment où arriva la révision, il fallut bien que, pressé par les circonstances, on confiât cette tâche à une commission de la Diète, afin de ne pas mettre d'entrée en question le principe même du fédéralisme, et de ne pas créer par là de nouveaux éléments de complications, soit au dedans, soit au dehors. La guerre civile qui venait de se terminer sans combat, avait rendu nécessaire cette voie de la révision par une commission de la Diète, qui seule était propre à porter des fruits heureux pour la Suisse. Si la Suisse n'avait procédé à sa réforme politique intérieure qu'après les secousses imprévues de l'année 1848, il n'y a pas de doute que cette réforme eût été mise entre les mains d'une assemblée constituante, et que la Suisse eût été

exposée à tous les dangers que présentent des corps constituants nombreux dans les temps où une vive agitation se fait sentir; dangers dont, tout récemment, la France et l'Allemagne ont fourni de si tristes exemples. Il se trouvait en effet en Suisse un parti extrême qui aurait saisi cette occasion avec empressement pour chercher à atteindre ses buts désastreux, et qui a regardé comme beaucoup trop pâle le nouveau pacte, tel qu'il sortit des délibérations de la commission de la Diète. C'était un heureux présage que de voir l'opposition à la nouvelle constitution fédérale venir moins du parti vaincu par les armes que du parti révolutionnaire, qui voyait paralyser ses tendances vers une centralisation plus considérable et vers une nouvelle constitution helvétique, qui eût fait de la Suisse un Etat unitaire.

La puissance des événements, qui sont du reste toujours plus forts que les hommes, fut assez grande pour rendre le résultat politique de la guerre du *Sonderbund* plus conforme en réalité aux vœux des vaincus, qui adhérèrent en grande partie à la constitution nouvelle, qu'il ne fut agréable aux premiers promoteurs de la guerre, par lesquels cette constitution fut rejetée.

Les cantons du sein desquels était jusque-là partie la résistance à la révision, avaient fait l'expérience que le droit formel ne suffit pas à lui seul, qu'il faut savoir tenir compte aussi de l'esprit de son temps, et que même quelquefois il faut compter avec les préjugés. Ils avaient, en conséquence, choisi pour les représenter des hommes qui n'étaient pas en opposition trop directe avec les opinions de leurs collègues et des autres cantons. Il faut dire du reste à leur honneur que, malgré leur difficile position, ils ne sacrifièrent point les intérêts de leurs commettants, mais réussirent au contraire à leur obtenir gain de cause en plus d'une occasion, et agirent en général comme élément modérateur sur la marche des discussions.

D'un autre côté, après une victoire si aisément remportée, ceux-là même qui, dans l'origine, voulaient aller plus loin,

furent disposés à quelques concessions par le sentiment qu'après les grands efforts des mois précédents, le pays avait absolument besoin de concorde et de conciliation. D'ailleurs, quand on a réussi à atteindre le but principal de ses efforts, on est souvent prêt à céder sur des points accessoires, afin de ne pas risquer de compromettre par trop de ténacité les résultats obtenus. On peut considérer aussi comme un véritable bonheur pour la Confédération qu'il n'ait siégé dans le sein de la commission de révision du pacte aucun de ces théoriciens originaux qui eussent pu l'entraîner à des créations trop audacieuses. Les membres de la commission étaient presque tous âgés de plus de quarante ans, et ils avaient acquis beaucoup d'expérience dans les fonctions publiques de tous genres qu'ils avaient revêtues; en particulier les membres de la commission qui furent chargés de rédiger le projet de constitution fédérale (MM. Kern et Druey) étaient des hommes d'intelligence qui, non-seulement avaient fait de bonnes études, mais possédaient encore un grand sens pratique, et connaissaient bien le caractère et les dispositions générales du peuple suisse.

Grâces à toutes ces circonstances, il est sorti des délibérations de cette commission une œuvre qui peut être considérée comme l'expression parfaitement naturelle et homogène de l'état de choses au milieu duquel elle s'est produite.

Aussi la nouvelle constitution fédérale n'est-elle point, comme l'avait été la constitution helvétique, une rupture violente avec toutes les traditions historiques de la Confédération ; elle n'est pas davantage, comme l'avait été l'acte de médiation, une capitulation entre des notions vieillies et des besoins nouveaux ; elle n'est pas non plus, comme l'avait été le pacte de 1815, un pas en arrière ; mais elle représente le développement naturel, un progrès véritable ; elle est le résumé d'expériences acquises, traduites en paragraphes constitutionnels. Or, dans ce caractère d'à-propos, se trouvent la garantie de son acceptation, le gage de sa durée et de son heureuse influence.

Si l'on veut se donner la peine d'analyser les différentes dispositions de la nouvelle constitution fédérale, il est facile de démontrer quelle est l'origine de chacune d'entre elles. Toutes, en effet, sont déjà contenues ou se trouvent en germe, soit dans le pacte de 1815, soit dans le projet de pacte soumis en 1833 à l'acceptation populaire, soit enfin dans les concordats et les arrêtés de la Diète, qu'avaient provoqués des besoins temporaires ou permanents. C'est ce que nous allons essayer d'établir.

V.

Non-seulement la nouvelle constitution fédérale qui a été acceptée par les vingt-deux cantons de la Suisse en septembre 1848 s'appliquait au même territoire et aux mêmes populations que le pacte de 1815, mais encore elle avait conservé le même but et les mêmes bases principales.

Le but de la Confédération fut ainsi déterminé par l'article 2 : « Assurer l'indépendance de la patrie suisse vis-à-vis de l'étranger, maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, protéger la liberté et les droits des Confédérés, et accroître leur prospérité commune. »

La base sur laquelle fut établie la nouvelle constitution était également dans son essence la même que celle du pacte de 1815. En effet, elle reconnut de nouveau comme fondement de la Confédération la souveraineté des cantons, lesquels devaient continuer à exercer tous les droits qui ne seraient pas expressément transmis au pouvoir fédéral (article 3).

Furent maintenus aussi le principe de l'égalité de tous les Suisses devant la loi, l'abolition de tout privilége de lieu, de naissance, de personnes ou de familles (article 4), l'obligation du service militaire pour tout citoyen suisse (article 18), l'interdiction aux cantons de recourir à leurs propres forces en cas de contestations entre eux (article 14), ainsi que l'interdiction aux cantons d'entretenir des troupes permanentes dépassant un certain chiffre (article 13).

Mais on n'en resta pas là; on songea à ajouter de nouvelles dispositions à ces anciens principes, afin d'atteindre réellement le but de la Confédération des vingt-deux Etats suisses. L'expérience des dix-huit dernières années avait surabondamment établi que le lien qui enserrait les cantons n'était pas assez fort pour les empêcher, dans certaines circonstances, de sacrifier l'intérêt général à des intérêts particuliers, et que certaines dispositions de la constitution fédérale avaient été conçues d'une manière trop indéterminée ou trop obscure, en sorte que ce défaut de clarté avait suffi pour amener de regrettables malentendus et entraîner la discorde intérieure. Les remèdes à cet état de choses furent de trois sortes.

En premier lieu, on détermina plus exactement sur quelques points l'étendue de l'autorité fédérale.

Ensuite on étendit le pouvoir fédéral par la transmission à celui-ci de divers droits et devoirs qui, jusque-là, avaient été du ressort de la souveraineté cantonale.

Enfin, on conféra à la Confédération des droits et des attributions qui, jusque-là, n'avaient appartenu ni au pouvoir fédéral, ni aux cantons, et l'on précisa certaines limites qui ne pourraient être outrepassées ni d'un côté par les cantons, ni de l'autre par la Confédération.

Quant au premier de ces trois points, on s'attacha surtout à déterminer d'une manière plus précise les dispositions relatives à la garantie, par la Confédération, des constitutions cantonales. Les stipulations de la nouvelle constitution à ce point de vue (articles 5 et 6) sont le résultat des expériences faites dans le cours des dernières années sur ce sujet. Ces articles ont établi que la Confédération garantit aux cantons leur territoire, leur souveraineté dans les limites fixées par l'article 3, leur constitution, la liberté et les droits du peuple, les droits constitutionnels des citoyens, ainsi que les droits et les attributions que le peuple a conférés aux autorités. Ainsi ont été réellement détruites les conséquences du fatal arrêté de la

Diète du 27 décembre 1830, qui avait introduit un si grand désordre dans les affaires intérieures de la Suisse; les gouvernements et les citoyens amis de la tranquillité ne furent plus abandonnés à la merci de la première bande venue d'insurgés, qui faisaient leurs propres affaires particulières en se couvrant du spécieux prétexte d'une révision de la constitution. D'un autre côté, le pouvoir fédéral se mit à l'abri de la nécessité d'interventions continuelles dans les affaires cantonales, par l'article 6, d'après lequel la Confédération ne doit garantir ces constitutions que si elles remplissent la double condition d'avoir été acceptées par le peuple et de pouvoir être revisées dès que la majorité des citoyens en formule la demande. On établissait ainsi une excellente soupape de sûreté.

Les tristes expériences dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, conduisirent encore à préciser davantage les termes du nouveau pacte fédéral en ce qui concerne le maintien et la tranquillité de l'ordre à l'intérieur des cantons; ainsi il fut expressément stipulé que tout canton serait obligé de livrer le passage sur son territoire aux troupes se rendant dans un autre canton pour y rétablir l'ordre. En même temps, afin d'empêcher dans les cas de guerre l'entraînement des passions ou des intérêts particuliers, il fut décidé que les troupes d'intervention mises sur pied par un canton seraient immédiatement placées sous le commandement d'un officier supérieur fédéral (articles 15, 16, 17). Cette stipulation rend impossible le retour des scandales dont la période précédente n'avait été que trop souvent le témoin; ainsi, l'on avait vu des troupes d'autres cantons envahir le territoire d'Argovie sans être commandées par un officier fédéral, et exécuter par la force l'arrêté de la suppression des couvents; ou Berne assumer sur lui la responsabilité du sang versé au combat du Trient, en empêchant le passage, sur son territoire, des troupes qui, à la demande du gouvernement du Valais, se rendaient dans ce canton pour y prévenir l'explosion de la guerre civile.

Quant au second des trois points mentionnés plus haut, il se rapporte, comme cela a déjà été indiqué, à une extension du pouvoir fédéral, par le fait de la transmission à la Confédération de tout ou partie de certaines branches d'administration intérieure qui, jusque-là, avaient appartenu aux cantons.

Ainsi, entre autres, la Confédération s'empara des régales, des péages, des postes, des monnaies et de la poudre, toutefois, à certaines conditions. Pour ce qui concerne, par exemple, les péages (article 26), elle doit sur leur produit bonifier chaque année à chaque canton soixante centimes par tête de population totale, d'après l'échelle de recensement de 1838; de plus, les cantons qui, par cette répartition, ne se trouveraient pas suffisamment indemnisés, perçoivent une somme établie sur la moyenne du produit net des cinq années de 1842 à 1846. Ainsi encore, quant aux postes, il fut stipulé (article 33, § 4) que chaque année la Confédération bonifierait aux cantons, à titre d'indemnité, la moyenne du produit net des postes sur leur territoire, pendant les trois années 1844, 1845 et 1846.

En outre, la souveraineté cantonale fut restreinte au profit du pouvoir fédéral, d'abord en ce qui touche aux relations avec les puissances étrangères, puisque ce n'est plus qu'à titre d'exception qu'il a été laissé aux cantons le droit de conclure des traités sur des objets concernant l'économie publique, les rapports de voisinage et de police; ces traités, d'ailleurs, ne doivent contenir rien de contraire ni aux droits de la Confédération, ni à ceux d'autres cantons (articles 9, 10). L'autorité de police a passé aussi en partie à la Confédération, puisque l'article 57 de la constitution lui donne le droit de renvoyer du territoire suisse les étrangers qui compromettent sa sûreté intérieure ou extérieure.

On voit donc que des droits importants et des sources de revenus considérables qui appartenaient aux cantons leur ont été enlevés pour être transmis au pouvoir fédéral; il est facile

de comprendre dès lors que, de leur côté, les cantons aient saisi cette occasion pour se débarrasser de quelques charges et obligations qui pesaient lourdement sur eux ; ainsi ont passé au compte de la Confédération :

a) L'instruction des corps du génie, de l'artillerie et de la cavalerie; les cantons qui ont à fournir ces armes restant néanmoins toujours obligés de procurer les chevaux nécessaires.

b) La formation des instructeurs pour les autres armes.

c) L'instruction militaire supérieure pour toutes les armes (écoles militaires, réunions de troupes, etc.).

d) L'obligation de fournir une partie du matériel de guerre.

L'ensemble de cette centralisation partielle ou totale de tant de branches de l'administration constituait un progrès réel, et était éminemment propre à créer une base solide à la nouvelle constitution.

A l'époque de l'acte de médiation, comme pendant la durée du pacte de 1815, un des motifs qui ont le plus contribué à rendre la Confédération si impuissante, a été, sans contredit, l'absence totale pour elle de revenus directs; elle ne possédait, pour faire face aux dépenses fédérales, que les contingents d'argent qui lui étaient payés par les cantons, ce qui devait nécessairement la placer dans une fâcheuse dépendance. Au contraire, les mesures que nous venons d'analyser, celles surtout relatives aux régales des postes et des péages, ont émancipé la Confédération vis-à-vis des cantons, en lui fournissant des recettes, et, par conséquent, des moyens d'action indépendants. La plupart des cantons y ont en même temps trouvé leur compte, parce que la translation sur les frontières de tous les péages d'entrée, de transit et de sortie ont affranchi complétement de ces entraves le marché intérieur de la Suisse, ce qui a été un grand gain pour le commerce et l'industrie en général. La disposition contenue dans l'article 25, d'après laquelle les matières employées par l'industrie suisse ne doivent être frappées que du droit le plus bas possible, ainsi

que les denrées et subsistances nécessaires à la vie ordinaire, a préservé la Suisse des conséquences dangereuses qu'entraînent des droits de douane trop élevés. Le législateur, cependant, a été moins heureux dans la manière dont il a déterminé le mode de répartition de l'indemnité allouée aux cantons sur le produit des péages, en prenant comme base le produit des péages cantonaux au moment de la promulgation de la nouvelle constitution; par là on a établi, au profit des cantons dont l'administration entravait par des droits élevés le développement de notre industrie et de notre commerce, un véritable privilége sur ceux qui avaient mieux compris les principes de l'économie nationale, et qui avaient sacrifié à l'intérêt général une partie des ressources que les péages auraient pu leur offrir. Dans une union douanière aux frontières de laquelle les mêmes droits sont prélevés partout, la meilleure base de répartition de la recette est le chiffre numérique des têtes de population, et c'est le système qui a été adopté dans l'Union des douanes allemandes. On aurait pu donner en outre aux populations urbaines qui contribuent en beaucoup plus forte proportion au produit des péages, de même qu'aux cantons qui ont la charge très-coûteuse de l'entretien des routes de montagnes, pour lesquelles ils ne peuvent plus rentrer par un péage dans une partie de leurs dépenses, des indemnités spéciales sur la caisse des péages. Il est difficile également d'approuver l'article 32, qui est relatif à la perception des droits de consommation; le *statu quo*, que l'article 32 a introduit à cet égard au détriment de l'établissement d'une législation rationnelle et uniforme, a permis aux cantons qui avaient précédemment des impôts sur les boissons, par exemple, de les maintenir, tandis qu'il est interdit à ceux qui n'avaient pas eu recours jusque-là à cette espèce d'impôts, d'y songer pour l'avenir.

La centralisation des postes a eu également des résultats avantageux pour l'industrie et le commerce, et il a été expressément déclaré dans l'article 33 que toutes les communications

postales existant dans le canton au moment de la cession de cette régale à la Confédération ne pourraient être supprimées ni restreintes dans l'avenir sans le consentement des cantons eux-mêmes.

La guerre postale que des cantons se faisaient, au grand préjudice du public et des affaires, à un point de vue purement fiscal, a été par là une fois pour toutes terminée, et il était facile de prévoir qu'une administration centrale des postes, douée d'intelligence et d'activité, saurait plus facilement tenir compte de tous les besoins du public, et aurait à sa disposition les moyens nécessaires pour les satisfaire plus facilement.

La remise à la Confédération de la régale des poudres était beaucoup moins urgente. En revanche, c'est au grand avantage du public qu'on a vu succéder l'unité monétaire à l'effroyable division qui auparavant régnait en Suisse à cet égard.

On ne peut que trouver également parfaitement convenable la mesure par laquelle toutes les relations diplomatiques avec l'étranger ont été placées entre les mains de l'autorité fédérale; il est incontestable que la Suisse y a gagné dorénavant de se présenter vis-à-vis des puissances étrangères avec cette unité de vues et d'action qui convient surtout à une nation comme la Suisse.

De tristes enseignements fournis par l'histoire du passé ont suffisamment motivé la disposition qui a donné à la Confédération le droit d'expulser de la Suisse, même, le cas échéant, contre la volonté des cantons souverains, des étrangers dangereux pour sa sûreté. Cette disposition, dont M. Druey a réclamé la paternité, est parfaitement sage; seulement on a bien quelque droit de s'étonner qu'elle soit venue d'un côté qui, pendant ces trente dernières années, avait toujours lutté obstinément contre toutes les mesures de ce genre qu'avait voulu prendre la Diète. Si l'autorité fédérale, à l'époque du pacte de 1815, avait eu entre les mains des pleins pouvoirs semblables, ils auraient sans doute épargné à la Suisse bien des mouve-

ments révolutionnaires à l'intérieur du pays. Cependant il est à souhaiter que les autorités fédérales ne fassent usage de ce droit qu'avec circonspection et avec une sage modération, car c'est un des plus beaux titres de la Suisse d'avoir su, dans tous les siècles, demeurer le sûr asile des exilés politiques et religieux les plus opposés. Un pouvoir central unitaire n'est pas toujours le gouvernement qui résiste le plus aux exigences de puissants voisins; la preuve en est que jamais la Suisse n'a plus impitoyablement expulsé les proscrits qui venaient lui demander refuge et protection, qu'à l'époque de la république helvétique.

La Confédération doit avoir le droit d'expulser des étrangers qui deviennent dangereux pour la Suisse, mais l'autorité fédérale ne doit jamais perdre de vue qu'elle a à sauvegarder et à maintenir pour le petit pays à la tête duquel elle se trouve, d'être la terre la plus hospitalière qui soit sous la voûte du ciel.

Par la centralisation de l'instruction militaire pour les armes spéciales, les instructeurs d'autres armes, etc., non-seulement les cantons ont été déchargés de dépenses assez considérables, mais en même temps on a atteint le résultat fort avantageux de plus d'uniformité d'instruction dans l'armée fédérale. Une autre extension qui est venue accroître indirectement le champ d'action de l'autorité fédérale a été la conséquence de ce que certains principes politiques généraux, dont la proclamation et l'application étaient jusque-là restées réservées aux constitutions cantonales, ont été inscrits dans la constitution fédérale, qui a voulu les garantir elle-même à tous les citoyens suisses, en sorte que la Confédération a acquis de ce fait le droit et le devoir de veiller à ce que ces principes soient réellement maintenus partout et de la même manière.

Beaucoup de ces principes étaient déjà reconnus dans la plupart des cantons, et un bon nombre d'entre eux étaient en outre consacrés par des concordats entre cantons; mais on

voulut les mettre absolument à l'abri pour l'avenir des caprices de la souveraineté cantonale.

Parmi ces principes on doit signaler en première ligne celui qui garantit le libre établissement, dans toute l'étendue du territoire de la Confédération suisse, à tous les Suisses appartenant à l'une des confessions chrétiennes (article 41). Ce droit de libre établissement a été encore notablement étendu par la disposition que les Suisses établis jouissent dans le canton où ils se trouvent de tous les droits politiques appartenant aux citoyens du canton eux-mêmes, à l'exception de celui de voter dans les affaires communales, et de la participation aux biens des communes. En particulier, la liberté d'industrie et le droit d'acquérir et d'aliéner des biens-fonds leur sont assurés, conformément aux lois et ordonnances des cantons, lesquelles doivent, à tous ces égards, traiter le Suisse domicilié à l'égal du citoyen du canton (article 41).

Le libre établissement était un besoin senti depuis longtemps, un droit qui n'aurait jamais dû donner lieu à aucune contestation ; mais il est permis de se demander si, en y joignant le droit de voter dans toutes les affaires cantonales après deux ans de séjour, on n'a pas porté une certaine atteinte à la souveraineté cantonale.

Par la garantie du libre exercice du culte des confessions chrétiennes reconnues (article 44) ; de la liberté de la presse (article 45) ; du droit d'association (article 46) ; du droit de pétition (article 47) ; par la disposition que les jugements civils définitifs rendus dans un canton sont exécutoires dans toute la Suisse (article 49) ; par la reconnaissance du principe que le débiteur suisse solvable doit être recherché devant le juge de son lieu d'origine pour réclamations personnelles, et que, d'un autre côté, ses biens ne peuvent être, en vertu de semblables réclamations, saisis ou séquestrés hors du canton où il est domicilié (article 50) ; par l'abolition de la traite foraine dans l'intérieur de la Suisse (article 51), et à l'égard des pays étran-

gers, sous réserve de réciprocité (article 52); par l'interdiction des tribunaux extraordinaires (article 53), et de la peine de mort pour cause de délit politique (article 54); par la garantie de l'extradition des accusés d'un canton à un autre (article 55); par le droit d'attribuer aux heimathloses, de par la Confédération, un droit d'origine dans un canton; par toutes ces dispositions, la souveraineté cantonale a été considérablement limitée, mais elles ont été inscrites dans la constitution fédérale dans l'intérêt du bien général, pour amener certaines législations à se mettre en harmonie avec l'esprit de notre siècle, et avec ce qu'exigent à la fois le bon ordre et les devoirs de l'humanité. En même temps, la Confédération garantissait à tous les citoyens suisses des droits et des libertés dont un grand nombre jusque-là avaient été privés par l'étroitesse de l'esprit cantonal. Nous ne pouvons voir en cela qu'un incontestable progrès, propre à donner aux citoyens de tous les cantons un sentiment plus énergique de leur union intime, sentiment éminemment national qui contribue à assurer l'avenir autant qu'à développer le présent.

Arrivons maintenant au troisième et dernier point que nous avons à toucher avant de quitter ce sujet; il concerne les droits nouveaux qui ont été ajoutés à la puissance fédérale, mais qui n'ont cependant rien enlevé à la souveraineté cantonale.

Nous voulons parler du droit accordé à la Confédération d'ordonner à ses frais ou d'encourager par des subsides, les travaux publics qui intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays (art. 21), et d'user dans ce but du droit d'expropriation. Ajoutons-y la faculté donnée à la Confédération par l'article 22 d'établir une université fédérale et une école polytechnique. Nous ne pouvons qu'approuver également une semblable extension de compétence; elle a comblé une véritable lacune, dont l'origine était dans la nature de l'organisation politique précédente de la Suisse. A l'exception de l'allemend de Thoune, elle n'avait légué à l'avenir aucune propriété

nationale suisse, aucun grand ouvrage national; partout on voyait les cantons seuls, soit isolés, soit, bien rarement, quelques-uns réunis par un concordat spécial, entreprendre avec leurs forces si limitées quelque ouvrage d'utilité publique. Aussi la Confédération n'avait aucun grand établissement digne d'elle et utile à toute la nation; les œuvres d'utilité publique qui dépassaient la portée restreinte des forces cantonales, restaient dans le domaine des lointaines espérances; par suite de cette lacune, la Suisse se paraissait à elle-même plus petite, plus faible, plus pauvre qu'elle ne l'est réellement.

Au contraire, à l'aide des forces réunies de la nation, grâce à sa nouvelle constitution, l'avenir verra surgir dans toutes les branches de l'administration publique des créations importantes, qui contribueront à la réputation et à l'honneur de la Suisse, et qui imprimeront à l'esprit national une énergie nouvelle.

Le jugement favorable que nous portons des excellentes dispositions de la constitution fédérale à ces divers points de vue, a cependant aussi son ombre au tableau : nous voulons parler du danger qu'il y a peut-être pour la souveraineté cantonale dans l'espèce de dépendance volontaire ou involontaire à laquelle les subsides de la Confédération rangeront peut-être vis-à-vis de celle-ci les cantons qu'elle aura soutenus dans leurs entreprises matérielles. Mais, dût-il en être ainsi, et bien que l'histoire des grands et des petits pays nous apprenne que, si la reconnaissance n'est pas une vertu fréquente chez les particuliers, elle est plus rarement encore pratiquée par les Etats, nous estimerions que les avantages résultant de ce développement du pouvoir fédéral seraient beaucoup plus considérables et plus certains que les dangers qui pourraient en découler.

Voyons maintenant quelles sont les limites qui ont été tracées par la nouvelle constitution fédérale d'une part à l'autorité de la Confédération, d'autre part à la souveraineté cantonale; nous signalerons à ce point de vue l'interdiction des capitula-

tions militaires, l'interdiction à tous les membres des autorités fédérales d'accepter de la part de gouvernements étrangers des pensions, des traitements, des titres, des présents ou des décorations, et enfin l'interdiction de recevoir, dans aucune partie de la Suisse, l'ordre des jésuites ou les sociétés qui lui sont affiliées.

Cette dernière disposition s'explique par les événements qui ont amené la révision du pacte fédéral et au milieu desquels elle s'est accomplie ; d'ailleurs, il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce qu'un pays, où se trouvent deux confessions en présence, ait songé à écarter de son sein un ordre religieux qui se donne précisément pour mission de combattre l'une de ces deux confessions.

L'interdiction d'accepter des marques de distinction de l'étranger est assez indifférente dans le siècle où nous sommes, et elle restera certainement sans la moindre influence sur le développement politique de notre pays.

Quant à l'interdiction des capitulations militaires, c'est une autre affaire, et elle constitue, à notre avis, une question d'une grande importance. Nous sommes très-éloignés, assurément, de méconnaître ce fait, que l'esprit mercenaire n'a pas eu heureusement besoin d'interdictions légales pour diminuer notablement en Suisse au dix-neuvième siècle, et nous ne songeons pas davantage à nous refuser à voir que l'opinion publique en Europe se prononce toujours davantage contre le service mercenaire; mais nous n'en sommes pas moins d'avis que la Confédération n'aurait pas dû en cela se lier les mains à elle-même d'une manière aussi absolue.

L'acte de médiation réservait les capitulations militaires aux autorités fédérales, et, dans le sein de la Commission de révision, le député de Genève proposa de refuser le droit de conclure des capitulations militaires aux cantons, mais de le réserver aux autorités fédérales. Dans les siècles antérieurs, les capitulations militaires formaient la base de tous les traités

d'alliance offensive et défensive entre la France et la Suisse, et elles exercèrent par suite une influence considérable sur la position indépendante que la Suisse s'est acquise vis-à-vis de l'empire d'Allemagne. Plus tard, lorsque les mêmes considérations n'eurent plus la même force, les régiments suisses à l'étranger devinrent les champions de l'honneur militaire suisse ; dans tous les temps, ils ne cessèrent pas d'être une école d'instruction militaire indispensable pour un petit Etat qui ne saurait en avoir d'autre, puisque, comme Etat neutre, il ne peut faire la guerre, et que, si on la lui fait, il n'est plus temps pour lui d'apprendre, à la manière de Pierre de Russie se faisant battre par Charles XII. Or, la Suisse pourrait maintenant, selon les circonstances, avoir à éprouver rudement les inconvénients du manque de bons officiers, formés à l'école de la guerre. La fréquentation des camps et de rassemblements de troupes à l'étranger n'y saurait suppléer, et l'expérience que peuvent acquérir dans l'art militaire les Suisses qui se trouvent isolément engagés dans les armées d'autres pays serait également une mesure insuffisante. Il y a en effet une profonde différence entre ce genre d'apprentissage et celui que peuvent faire des officiers suisses en campagne avec des troupes suisses ; ceux-là seuls seront réellement capables de devenir des chefs habiles pour une guerre que la Suisse aurait à soutenir chez elle. L'officier isolé dans une armée étrangère se dénationalise à son insu, et perd par là de l'influence qu'il doit exercer sur une armée suisse. Ainsi, le général Hotze, nommé commandant des troupes suisses en 1798, malgré ses talents militaires n'aurait pas été le véritable chef qu'il eût fallu à des troupes suisses, et il l'avait senti lui-même.

Un régiment suisse à l'étranger restait un fragment de la Suisse, et tous ceux qui servaient dans le régiment vivaient, en quelque sorte, en Suisse, que le régiment stationnât en France, en Espagne, en Allemagne ou en Russie. Dans un pays industriel comme la Suisse l'est devenu, si les bras

trouvent à s'employer, il est évident que les jeunes gens ne courront plus, comme jadis, s'enrôler au service de quelque puissance pour une maigre solde; mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore dans notre pays beaucoup d'individus dans les veines desquels circule du vrai sang de soldat, et qui ne sauraient se plier aux travaux de la paix dans les fabriques. Or, les intérêts de ces ressortissants suisses sont bien mieux protégés au dehors par le système des capitulations militaires conclues par l'Etat que par celles que l'étranger conclut maintenant à chaque occasion par l'entremise de certains condottieri, absolument comme cela se passait il y a plusieurs siècles. Les expériences qui ont été faites à cet égard, et qui ont prouvé que, malgré l'interdiction de la constitution et sous les yeux mêmes des autorités fédérales, des régiments suisses continuaient à être enrôlés pour Naples, pour Rome, pour l'Angleterre et pour la France, prouvent suffisamment qu'il y a là une évidente défectuosité. Des régiments capitulés pouvaient toujours être rappelés si la Suisse se trouvait dans une situation difficile, ou si on les employait contrairement à la capitulation. Nous craignons que la Suisse n'ait à regretter de n'avoir pas régularisé cette vieille habitude du service à l'étranger. Il est évident que la Confédération ne cédera jamais ses régiments à un petit Etat, tandis que les *condottieri* vont où on leur offre le plus. Nous regrettons qu'il y ait des régiments soi-disant suisses à Rome et à Naples mais il ne nous répugnerait pas de voir des régiments capitulés en Angleterre ou en France. La Suisse neutre ne peut conclure aucun traité d'alliance, et, par leur moyen, aider à décider des destinées de l'Europe; mais, par ses régiments capitulés, elle a toujours pris, dans le courant des siècles passés, une part active, quoique indirecte, à tous les grands événements historiques. Nous doutons que, parce que dorénavant elle sera réduite à les contempler purement et simplement, elle en devienne beaucoup plus grande et beaucoup plus respectée au dehors.

Nous ne pouvons qu'approuver la mesure qui a enlevé aux cantons la faculté de conclure de semblables conventions militaires, mais nous pensons que la Confédération aurait dû ne pas s'interdire à elle-même le droit d'en user suivant les circonstances.

Si on voulait limiter sur quelques points la souveraineté fédérale, ainsi que la souveraineté cantonale, nous eussions vivement désiré voir proclamer une amnistie générale pour tous les hommes compromis d'une manière ou de l'autre dans les événements politiques qui avaient précédé et accompagné leur avénement. Notre sentiment national souffre à l'idée d'être obligés de reconnaître que le médiateur en 1803, aussi bien que les puissances étrangères en 1815, ont mieux compris les exigences de la générosité, en proclamant l'oubli du passé pour tous les écarts politiques antérieurs, que la Diète de 1848, sous les yeux de laquelle se trouvaient pourtant les conséquences heureuses pour le pays qu'avait eues une amnistie générale aux deux époques dont nous venons de parler.

Le résultat de l'instruction judiciaire ordonnée par la Diète contre les auteurs principaux du Sonderbund a été, il est vrai, satisfaisant, en ce sens qu'il a abouti à faire déclarer par leurs adversaires politiques eux-mêmes qui les jugeaient, qu'elle ne pouvait constater une culpabilité de leur part ; mais, à notre avis, on n'eût jamais dû s'exposer à compromettre l'honneur du pays dans l'unique but de se procurer le plaisir de la vengeance à l'égard d'ennemis politiques abattus. Heureusement, la nation elle-même a été plus juste sous ce rapport que les hommes qui étaient à sa tête.

***

(La suite au prochain numéro.)

UNE HALLUCINATION

CONTE MÉDICAL.

C'est aujourd'hui seulement que j'apprécie la sagesse dont mon père fit preuve dans mon éducation en imprimant à ma vie le mouvement régulier d'une machine, afin de réprimer les tendances à la rêverie que ma pauvre mère m'avait laissées en héritage. Sous l'implacable discipline paternelle, mon organisation changea : la troupe légère du pays des rêves n'essaya jamais de donner l'assaut à ma tête, car cette place avait toujours une forte et vigilante garnison de sages pensées ; mon père était d'ailleurs toujours là pour faire lever le siége, et mon esprit, exercé de bonne heure aux opérations commerciales, ne restait pas un instant oisif.

Mon père me créa pour ainsi dire à nouveau, faisant de moi un tout autre homme que celui à qui ma mère avait donné le jour. Aussi, et je le dis avec joie, j'ai une aversion profonde et instinctive pour les vagues rêveries, les loisirs extatiques, et pour toute occupation en dehors de la vie vraie... de la vie pratique. Je tiens à ce qu'on connaisse après ma mort mon opinion inébranlable à cet égard, quoi qu'il puisse m'advenir et quoique la nouvelle période de mon existence, qui s'ouvre avec ce premier feuillet, semble donner un démenti formel aux principes que je viens d'énoncer.

CECI EST MON JOURNAL.

Tout le monde sait que je suis un homme tranquille, régulier, méthodique, ennemi de tout système : le bien être de

ma famille et la prospérité de mon commerce occupent toutes mes pensées. Je suis bon père, bon époux, et je ne considère pas les affaires au seul point de vue des profits. Je lis régulièrement les journaux, non pour la politique, mais parce que je m'intéresse à l'état des récoltes, aux méthodes de culture, aux différents lieux de provenance : je m'occupe des affaires de Chine pour le thé, de la Martinique et de l'île Bourbon pour le café ; j'étudie les traités commerciaux des nations et l'histoire des insectes qui détruisent les denrées.

Je pars dès l'aube pour me rendre au magasin et veiller à ce qu'il soit ouvert juste à l'heure. Je reviens chez moi dès que le soleil est couché ; mon associé veille le soir et n'arrive que fort tard dans la matinée. Je mets quarante-cinq minutes, au plus cinquante-cinq, à parcourir la distance qui sépare mon bureau de la maison que j'habite à la campagne : c'est une vraie promenade, tout à fait hygiénique à ce que dit notre médecin.

Voilà plusieurs années déjà que je parcours chaque matin et chaque soir la même route sans que le moindre mal m'ait retenu un seul instant au lit, et sans que jamais rien soit venu troubler la sereine monotonie de mon existence : dans ma petite maison, isolée au milieu des champs, j'ai trouvé le paradis terrestre.

Et vraiment, le chemin qui conduit chez moi depuis la grande route ressemble au sentier de la vertu. Un simple trou, dans une haie, en indique l'entrée ; il est pierreux, coupé par des ruisseaux, étroit, mal aisé, bordé de ronces et d'épines, mais cependant plein de charmes. Il rampe au milieu de prés où rien ne le signale que l'herbe foulée ; il se contourne à l'infini, s'allonge sur un marais, descend tout droit le ravin et ne reparaît qu'au sommet du flanc opposé. Puis il côtoie mon jardin, le mur de la maison, et, faisant à travers champs

de nombreux zigzags, il s'en va trouver de même les fermes prochaines, éparses dans la plaine. Il ne connaît qu'un bien petit nombre de pieds : ceux de ma famille, ceux de la laitière, les pieds du garde champêtre et ceux des cultivateurs quand, pour d'autres affaires que celles des marchés, ils se rendent à la ville. Il est bien plus sûr que la grande route ; pas une sombre histoire n'attriste sa mémoire,... à peine quelques souvenirs d'herbe glissante... Mais à coup sûr mon petit sentier n'est pas marqué sur les cartes géographiques de saint Nicolas. Jamais il n'a figuré en justice, pas même pour procès de bornes. La lune, quand elle éclaire, n'a pas pour lui, comme pour tant de grands chemins, un regard sinistre et sanglant. C'est dire qu'en son parcours je ne redoute jamais de mauvaise rencontre, et qu'indépendamment de l'excellente surveillance municipale, je lui dois une parfaite sécurité domiciliaire.

Il est vrai que, par excès de précaution, je lâche, la nuit, un chien de garde fort hargneux, en sorte que, tout compte fait, je puis bien dormir sur mes deux oreilles.

A propos d'oreilles, je crois bon de noter ici que, depuis quelques années, je suis sujet à des bourdonnements assez incommodes et fréquents. J'entends parfois, le matin, en me levant, des sons de cloches si distincts que je me demande sérieusement si c'est dimanche ou jour de fête.... Et, tout en cheminant vers la ville, je me figure qu'il y a dans ma tête une église à laquelle se rendent les idées.... En effet, tant que dure le carillonnage, je ne dispose d'aucune pensée : je sens ma tête vide comme le sont les rues de Londres au jour du Seigneur. Puis, après quelques instants, plus ou moins, une fois que les cloches ont cessé de tinter, je perçois un bruit semblable à celui d'une assemblée qui se disperse au

sortir d'un sermon, quand les paroles, emprisonnées pendant l'office, s'empressent de regagner le temps perdu....

D'où peuvent provenir ces tintements? de quels lieux lointains, s'ils sont réels? A quel sujet se font-ils entendre si ce ne sont que des souvenirs?...

Je suis un homme simple, j'en conviens, mais on ne me fera jamais croire ni que ces bruits procèdent d'humeurs qui tombent en cascades dans les cavernes de l'oreille, ni qu'ils soient l'effet de pulsations ou vibrations artérielles, comme si nos vaisseaux avaient quelque rapport avec les cordes d'une basse, ni que les nerfs y soient pour quelque chose..... ni l'air non plus, car les tempons de ouate sauraient y mettre obstacle.

Si mon mal n'avait consisté qu'en bourdonnements passagers, je n'y aurais pas pris garde ; mais, dans mon cabinet, pendant le travail qui demande le plus d'attention, il m'est souvent arrivé de rester une heure, et plus, égaré pour avoir prêté l'oreille à la romance d'un grillon.

Je me voyais dans une immense plaine sablonneuse, calcinée par un ardent soleil... et partout, sous l'herbe brûlée, chantaient des milliers de cricris. La chaleur était intense, je suffoquais ; devant mes yeux, l'air échauffé, lumineux, folâtrait, rampait agilement en lignes contournées comme de légers serpents : j'abaissais les paupières de lassitude; et, quand je les rouvrais, je me trouvais, tout ébahi, devant mon ouvrage inachevé. Comme preuve unique de mon lointain voyage, l'aiguille de la pendule avait marché...

Je fus en outre poursuivi pendant bien des jours par un bruit de toupie vraiment infernal. Je ne m'étonne pas maintenant qu'on ait donné le diable pour parrain à ce jouet maudit.

Plus tard, je fus obsédé par la note aiguë et persistante du moucheron, tant que, bien qu'il n'y eût aucun insecte dans le

voisinage, ma main se portait involontairement au devant de mes oreilles, comme pour en éloigner ce que je savais cependant n'être qu'une illusion.

Enfin le bruit de rotation d'une puissante meule me vint aussi tourmenter : ce n'était, au commencement, qu'un *ou ou ou* prolongé ; mais bientôt il me sembla que mon cerveau pirouettait avec une incroyable rapidité.... et mon cœur se soulevait de dégoût vertigineux.

Fort heureusement cette affection de l'ouïe n'est pas continue; elle est intermittente, sinon la vie me serait insupportable.

Quand on me parle j'entends.... j'entends bien.... si bien que j'entends deux fois, ou peut-être de l'oreille la plus sensible d'abord, puis une seconde fois de l'oreille dont la perception est plus obtuse. C'est en premier lieu la voix propre de l'individu qui se fait entendre, puis une sorte d'écho qui redit, comme si mon interlocuteur se répétait sur un ton plus bas, pour son contentement personnel, ou par méditation intime, les paroles qu'il vient de prononcer tout haut.

J'avoue que, bien des fois, j'ai eu de la peine à dévoiler cette erreur de l'ouïe, si bien que, souvent, mon regard s'animait d'une curiosité étrange, mêlée de malice, à l'égard de ceux qui me semblaient, en répétant gravement ainsi des paroles insignifiantes, attacher une grande importance à des riens.

Après un assez long traitement pour imminente surdité, car je me gardai bien de dire un mot de ce que je viens de décrire, le retour des bourdonnements fut plus éloigné ; mon ouïe devint plus normale ou plutôt plus régulièrement vicieuse : il n'y eut plus entre les deux oreilles cet étrange désaccord pour l'intensité de la sensation; les sons me parurent seulement d'un ou deux tons plus bas. Le chant des alouettes résonnait

pour moi comme le coassement des grenouilles : ce que je perdis pour les sons aigus, je le retrouvai doublé pour les sons graves.

Le silence même devint perceptible à mes oreilles, comme des vibrations émises des antipodes ou comme le dernier son de la voix d'une personne morte depuis un siècle; car j'en suis convaincu, les sons persistent et ne se confondent pas : ils échappent bien vite aux organes du commun des mortels, à cause de leur gravité croissante, mais ils coexistent et s'ils se brisent, dans l'air ou sur la terre, l'Eternel infini seul peut entendre la résultante définitive de tous ces chocs d'ondulations dans l'espace et le temps.

Puisse, pour l'honneur de la créature, cette clameur immense être un hommage au Créateur !

Mon caractère a progressivement subi de graves altérations; ma défiance est extrême, plus grande que si j'étais réellement sourd.

J'entends... j'entends trop bien... là se trouve le mal, car il me semble qu'on me parle très-fort, comme pour m'étourdir, pendant qu'à voix tout à fait basse on tient, à mon sujet, de tout autres propos... et mes alentours, ma famille en pâtissent, je le sens, je le sais.

Hier j'embrassai tendrement ma femme en lui demandant avec un regard sévère : « Que murmurais-tu donc en sourdine pendant que tu me disais tout haut : *le dîner est servi?* » Sachant que je souffre, elle ne m'a répondu que par un sourire, et moi je me suis mis à rire, comme pour lui montrer que ce n'était là qu'une plaisanterie.

Il faut que je cherche à développer l'intelligence des yeux ; je veux doubler leur force.

Hélas! ils me semblent agrandis ; j'y éprouve la sensation du

froid ; les objets prennent une teinte jaunâtre ou plutôt se décolorent ; l'organe de la vue sur qui je comptais pour redresser les erreurs de l'ouïe.... les yeux succombent !

Des têtards noirs voltigent dans les airs, non pas devant moi, mais latéralement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Puis sont venus se joindre à cette triste escorte des lézards, des souris qui, tout à coup, passent rapidement entre mes deux pieds, qui s'écartent d'instinct pour les laisser courir...

Il arrive parfois que je parviens à suspendre le retour de ces illusions. Quand je suis en société cela me coûte une horrible grimace que j'explique par la douleur d'un cor ; mais lorsque je suis seul, ma volonté n'est pas assez forte pour m'en rendre maître. Je ne puis mieux comparer mon état qu'au bâillement ou au hoquet.

Ces visions, ces vaines créatures m'ont insensiblement subjugué ; je me laisse aller maintenant à l'erreur avec l'insouciance de la faiblesse : elles en profitent pour marcher, voler, ramper hardiment devant moi ; comme de jeunes chiens, elles me précèdent, les yeux tournés de mon côté pour voir si je les suis : mouches, serpents, poule noire, chat à poil hérissé, rat barbu, m'accompagnent... Je suis vaincu, conduit en triomphe, honteux pour ma raison qui se révolte encore, et pour ma main qui me dit : « J'ai touché juste à la place où tu voyais la poule noire, et la place était vide. » Et pourtant j'avais vu ma main disparaître dans le corps de la poule ; mais, d'un autre côté, je suis heureux de ma défaite à l'idée que je n'ai plus la fatigue de la lutte.

Ma démarche est embarrassée, car en marchant je retiens mon pied avant de le poser à terre ; je raccourcis la dimension de mes pas, non dans la crainte d'écraser une de ces pauvres bêtes, mais seulement de peur de la faire crier, et de me rendre ainsi ridicule. Que dirait-on d'un homme qui marche

sur une poule illusoire et qui la fait réellement crier?... C'est pourtant ce qui m'est arrivé certain jour par accident en mettant le pied sur la queue d'un chat noir. La bête miaula.... mais je crois, en vérité, que le miaulement sortit de mon propre larynx.

J'éprouve néanmoins une grande satisfaction à constater qu'en présence de n'importe qui tous ces animaux rentrent subitement en moi-même, comme à l'approche du danger les petits de la sarigue se réfugient dans la poche de leur mère.

Tous les médecins que j'ai consultés m'ont demandé si je n'étais pas sujet à des hallucinations : je me suis bien gardé de leur répondre affirmativement ; j'aurais passé pour visionnaire et mon avenir de commerçant aurait été compromis.... Mes oreilles peuvent me tromper, d'ailleurs ; mes yeux peuvent me montrer ce qui n'est pas.... Qu'importe ! si la raison corrige et si la main, la fidèle main, rectifie.

J'ai fait ce matin une triste découverte. La main me fait aussi défaut. En m'appuyant sur le rebord d'une cheminée de marbre, mes doigts s'y sont enfoncés comme dans une molle substance. C'est faux, je le sais ; mais il n'en est pas moins vrai que ma main est devenue, à son tour, sujette à l'erreur.

Ma raison, ma pauvre raison, survis à ces désastres !

Je n'ose toucher à rien ; il semble que mes doigts s'enfoncent partout.

Oh ! la triste existence ! Qu'ai-je donc fait pour tant d'épreuves?

Je n'ose rien dire, je n'ose rien faire sans avoir donné à mon intelligence un double travail.

Comme je me rendais à la ville, j'ai distinctement entendu quelqu'un marcher derrière moi ; je me suis retourné... je n'ai rien vu, à moins qu'on n'appelle quelque chose un léger nuage de fumée flottante et prête à se dissiper. J'ai porté la main à

ma tête... et mes doigts ont pénétré facilement jusqu'à la cervelle, d'où je ne les ai retirés qu'à grand'peine. Cette impression de mollesse que je ressens à chaque contact est odieusement répugnante pour moi.

Mon intelligence ne succombera-t-elle pas au surcroît de travail que lui impose sans cesse la perversion de mes sens?

Ma tête est vide, horriblement vide, comme si la raison avait délogé.

A chaque erreur de sensation, une voix lointaine, de plus en plus faible et mourante, me crie péniblement : « Personne n'a dit un mot, ces visions sont absurdes, il n'en est pas ainsi. » A l'ardent amour que je ressentais pour ma famille, succède une morne indifférence, et mes réflexions, si sages autrefois, ont fait place à d'incessantes et tenaces préoccupations sans objet.

Mon Dieu, remets de l'huile à la lampe qui, prête à s'éteindre, vacille dans ma tête; retiens enchaîné le bonheur qui veut s'enfuir de ma maison. Je ne te demande ni richesse, ni longue vie; mais conserve-nous l'existence heureuse de peu et sobre de joie qui nous suffisait; que les larmes du rire ne deviennent pas âcres et brûlantes; ne sillonne pas encore des rides du souci le calme et serein visage de ma compagne, et que mon enfant, si jeune encore, puisse un jour s'appuyer sur la raison de son père!

Je ne puis me rendre compte de ce qui m'est arrivé cette nuit.... Depuis quelques semaines le sommeil m'a pour ainsi dire oublié; j'éprouve en même temps des douleurs qui partent de l'estomac, et qui, de là, voyagent lentement, par étapes, jusqu'à ce qu'elles arrivent à la tête, qui semble être leur but. Or, cette nuit, je me suis réveillé en sursaut, tourmenté par

une angoisse incroyable. Je ne savais où j'étais, je cherchais de quel côté la fenêtre devait se trouver, quand, tout à coup, dans le fond de la chambre, un objet brilla d'une lueur métallique; un petit marteau s'abaissa sur le timbre, qui résonna; la pendule sonnait une heure. Au même instant, je vis la paroi gypsée qui fait face à la fenêtre soudainement éclairée d'une lueur rougeâtre. Je voulus crier : « au feu! » mais je restai sans voix, les yeux fixés sur le mur. La silhouette des châssis de la fenêtre s'avança lentement le long de la paroi, la traversa d'un bout à l'autre, envahit le plafond... et tout rentra dans l'ombre. On eût dit la réverbération d'une lumière portée par quelque personne qui, après avoir suivi le sentier un instant, aurait bientôt disparu.

Je prêtai attentivement l'oreille, mais aucun bruit de pas ne se fit entendre; le chien était resté silencieux... et pourtant, sur le sentier pierreux, la marche du plus léger fantôme eût été bruyante. Je me levai, j'écartai les rideaux de la fenêtre et je vis distinctement s'éloigner une lueur étrange, un cercle de lumière pâle et une ombre projetée sur la partie plane du sentier... mais je n'entendis d'autre bruit que le grincement que fait la poignée de fer d'une lanterne.

Je me recouchai, mais le sommeil n'approcha pas de mon chevet, et force me fut de réfléchir à cette bizarre apparition. Jamais, à mon souvenir, le sentier n'avait été parcouru à cette heure de la nuit, et mon chien, hargneux à l'excès, n'avait point aboyé; aucun bruit de pas ne s'était fait entendre,.. mais le grincement de la poignée de fer d'une lanterne rendait un son trop connu, trop réel, pour laisser croire à une simple vision.

Le passant venait-il dans de mauvais desseins? Etait-ce un homme égaré? N'était-ce qu'un feu follet? Mais les feux follets ne font entendre de bruit d'aucun genre.

A mon lever, ma femme a trouvé ma physionomie bien changée. Après ce qui s'est passé, la remarque devait être juste... Je me suis bien gardé de dire un mot de l'affaire à cette chère amie; elle n'oserait plus s'endormir.

J'ai prétexté un cauchemar.

Sitôt debout, je me suis rendu chez les voisins pour les questionner adroitement au sujet de l'homme à la lanterne; mais qu'obtenir de gens ignorants, au sommeil de plomb! Ils m'ont regardé d'un air hébété, et m'ont répondu qu'ils n'avaient rien aperçu, rien entendu.

Avant de les quitter je leur ai cependant fait promettre de veiller la nuit prochaine.

Il faut que cette secousse m'ait fait du bien : c'est une vraie guérison électrique. Un médecin y aurait vu « la crise salutaire. » En effet, mes oreilles ne bourdonnent plus; mes yeux se sont lassés de me montrer des chimères; mon tact est redevenu régulier; je me sens tout rafraîchi, tout léger, et je serais aujourd'hui le même que dans les beaux jours passés si je ne me sentais animé d'une sorte de curiosité vague et badine à l'endroit de l'homme à la lanterne...

Il faut que je découvre la vérité à tout prix; je ne suis naturellement pas curieux, mais il y a là quelque mystère, et j'ai, dans l'intérêt de chacun, le devoir de veiller pour tous.

Tout me favorise; il est tombé ce soir plus d'un pouce de neige, je pourrai suivre *ses* traces. Ah! coquin, tu ne t'attendais pas à cette malice de la nature?...

Mais si c'est un assassin, pourquoi portait-il une lanterne?

Peut-être n'aura-t-il pas de raison pour parcourir ce soir le même chemin? Non, quelque chose me dit qu'il reviendra cette nuit... O voisins, fatigués du labeur de la journée, dormez en paix...

Dormez, dormez, pour vous je veillerai toujours.

En attendant, et pour ne pas épouvanter ma femme, je vais me coucher.

Il y a vraiment là quelque chose que je ne puis expliquer. M'étant assoupi quelques instants, après avoir tenu jusqu'à minuit les yeux ouverts, dans une attente fébrile, j'ai été réveillé, comme hier, en sursaut. Une heure sonnait, et la même lumière éclairait déjà la paroi ; les châssis de la fenêtre, monstrueusement grossis, s'y montraient... Je me levai sur mon lit, et, tout aussitôt, ils se mirent en marche le long du mur.... leur silhouette traversa le plafond, puis... tout s'éteignit. Je sautai rapidement dans la chambre, et, comme la veille, j'aperçus la lumière qui disparaissait au loin ; comme la veille aussi, j'entendis le grincement de la poignée de fer...

Et pourtant aucun chien n'aboya, ni le mien, ni aucun de ceux du voisinage. C'est à n'y rien comprendre, à moins que quelque rôdeur n'ait établi son domicile dans les environs... Mais porter une lanterne pour s'aller coucher derrière une haie ! Les vagabonds ont-ils jamais eu d'autre lanterne que la lune ?

Sous prétexte de promenade, j'ai été le matin visiter les taillis, fouiller les haies, accompagné de mon chien. La neige était intacte, et elle ne trompe pas d'ordinaire.

Les voisins m'ont dit : « Cette nuit Samuel a monté la garde, car on dit qu'il y a des incendiaires dans le pays, mais personne n'a passé.

— En êtes-vous bien sûrs? J'ai quelque raison de douter.

— Regardez le chemin, Monsieur ; il n'y a que vos pas qui soient tracés. »

Samuel m'envisageait d'un air tout drôle ; mon chien semblait aussi interroger mes yeux...

J'admets que la première fois j'aurai pu me tromper; mais la répétition du phénomène, ce retour du même fait à la même heure?... Je n'ai encore pu m'arrêter à une opinion offrant plus de probabilité que d'autres là-dessus.

Tout cela nuit à mes occupations. Je me sens incapable de travail jusqu'à ce que j'aie approfondi ce mystère.

Pour mieux cacher à ma femme la persistance de mes inquiétudes, je continue d'aller tous les jours à la ville, et à revenir tous les soirs à l'heure accoutumée; mais je ne me rends pas à mon bureau; je me promène de droite et de gauche pour tuer le temps. Je ferais d'ailleurs mauvaise besogne, et j'ai dit à mon associé que je prenais quelques jours de vacances.

Comme je ne me suis réveillé qu'au moment où l'être en question avait déjà dépassé la maison, la nuit prochaine je l'attendrai le nez contre les vitres.

Cette fois, la demie sonnait après minuit quand mon homme a passé. Je l'ai vu, mais non distinctement, car mon haleine avait terni le verre. C'est un pauvre diable; sa démarche indique le découragement; il chemine pourtant très-vite, comme emporté par la destinée. Ce qui m'a surtout frappé, c'est la ressemblance de ses vêtements avec les miens, au point que je me suis précipité vers le fauteuil, sur lequel je dépose mes habits du jour. « Il me les aura adroitement soustraits, pensai-je, pendant que je tenais mon visage collé contre la vitre. »

Rien ne manquait sur le fauteuil.

...Et maintenant, toutes préventions haineuses à l'égard de ce malheureux ont fait place, dans mon esprit, à une profonde pitié qui me remplit de mélancolie. « Pourquoi, me dis-je, pourquoi vouloir du mal à qui n'en a point fait? Pourquoi trahir le secret de qui veut se cacher? »

Mais aussi, pourquoi ses traces ne s'impriment-elles pas? Entraîne-t-il à sa suite un violent courant d'air qui pousse la neige dans le sillon tracé par ses pieds... ou bien efface-t-il lui-même à dessein les marques de ses pas?...

Ce soir, la lune est pleine, je veux en profiter pour voir la figure de cet être errant qui occupe toute ma pensée.

O nuit révélatrice! hâte-toi d'étouffer le jour.

Le mystère est enfin dévoilé! Comment ne l'avais-je pas deviné plus tôt?

Au premier coup de minuit j'étais déjà tout yeux devant ma fenêtre; un instant après la lumière apparaît. Le voici.... j'entends son pas léger... il passe au pied du mur, la tête baissée... la poignée de la lanterne grince plus que jamais... Je toussotte doucement : *hem! hem!*... Il lève la tête, et je reconnais.... qui? Moi!.... moi-même! un peu pâle, un peu fatigué...

Je me suis gracieusement souri.

J'allais ouvrir la fenêtre pour entamer une conversation, quand ma femme a fait un mouvement, comme pour chasser un mauvais rêve; puis mon enfant m'a appelé, et je suis accouru vers lui.

Pendant ce temps, moi-l'autre, je m'en allais avec ma lanterne.

Je suis vraiment prêt à me moquer de moi. Comment, je veillais seul à ces heures nocturnes, et je n'avais pas deviné que ce ne pouvait par conséquent être que moi seul qui me promenais avec une lanterne? Mais cela saute aux yeux.

J'ai mon projet. Si l'on doit de la politesse aux autres, il faudrait être fou pour ne pas se rendre à soi-même de grandes

civilités. J'ai mûri mon dessein durant toute la journée et j'attends minuit avec une grande impatience.

J'ai prié ma femme de faire pour le souper quelques friandises supplémentaires, car il viendra quelqu'un qu'elle ne compte guère voir arriver. Elle s'est prêtée de bonne grâce à ma demande; seulement, elle est triste. Je ne lui ai donné pourtant aucun sujet de l'être. Elle a pleuré à chaudes larmes en mettant coucher notre enfant, qui voulait à toute force veiller avec nous.

Enfin, je l'ai embrassée pour la remercier du surcroît de peine que je lui donne en ce jour. « Ne t'inquiète pas, lui ai-je dit; il ne faudra pas plus te gêner avec lui qu'avec moi. » Et cette idée m'a fait rire, car la pauvre femme ignorait que *lui*, c'est moi.

« Combien tu es changé, me dit-elle; tu as maintenant quatre plis au rire. »

Je haussai les épaules et me frottai les mains.

Pendant toute la soirée je n'ai pas été content de ma femme. Elle avait l'air de s'impatienter, et me répétait sans cesse : « Celui que tu attends ne viendra pas. Il se fait tard, allons nous coucher.

— Encore un moment, ma chère amie, minuit n'a pas encore sonné, et mon ami ne doit venir qu'à cette heure-là.»

Les bâillements de ma femme firent place à une vraie terreur : « Qui attendons-nous, mon pauvre mari?

— Tranquillise-toi, lui dis-je en riant, petite folle, est-ce mon habitude d'introduire de mauvaises gens chez moi?..... Ne crains rien ! »

A minuit précis j'ouvris la porte et me trouvai nez à nez avec mon hôte; j'éteignis la lanterne et nous nous embrassâmes longuement, puis je l'introduisis dans la salle à manger : « Je

te présente moi-même, dis-je à ma femme, et je pense que tu n'as rien à objecter contre la société que je t'amène ?

— Quelle comédie joues-tu donc, me répondit-elle atterée : il est temps de dormir et non de plaisanter. »

Sans écouter ma femme, je me pris moi-même par la main et je m'amenai doucement près du feu : « Allons ! mets-toi là, mon cher ami, car tu viens de dehors et tu as les mains glacées, tandis que je ne suis pas sorti : j'ai chaud, beaucoup trop chaud, je t'assure. »

Je faisais assaut de civilités : je me poussais dans mon fauteuil, et, par politesse, je m'en levais immédiatement pour me faire asseoir à ma place ; en sorte que, pendant quelques minutes, je fus tour à tour assis et debout, tout en étant debout et assis. A la fin, malgré les plus simples notions de l'hospitalité, mon épouse me retint dans le fauteuil, moi qui avais trop chaud, tandis que, moi qui grelottais, je restai debout. Le rouge de la honte empourprait mon visage, car ma femme se comportait absolument comme si je n'eusse pas été là.

Je me conduisis à la table, dressée à trois couverts. Nous fîmes de bons rires tout en mangeant, moi et moi, aux souvenirs de notre vie commune : l'un n'avait pas commencé une histoire que l'autre l'achevait.

Cependant le petit, qui avait entendu le bruit des assiettes, voulait absolument qu'on le levât pour être du souper. La mère, chagrine, hésita d'abord, consulta mon visage, et, souriant enfin, se décida tout à coup à m'apporter l'enfant. Je le plaçai tout près de la chaise de mon hôte. Le petit dégourdi ne s'y trouva pas plus tôt qu'il grimpa sans façon sur les genoux de *moi* et se servit de son assiette même pour y prendre à manger.

Ma femme, qui venait de sourire, pleurait maintenant en dépit de ma bonne humeur,.... puis elle sortit. Bientôt après

elle rentra apportant un bain de moutarde, du vinaigre, de l'éther et des linges imbibés d'eau froide dont elle m'entoura la tête à l'improviste.

Je rallumai alors ma lanterne et *je* disparus....

En même temps je me mis à la fenêtre et me fis toutes sortes de bons souhaits..... Je revins ensuite auprès de la cheminée, et, me regardant dans la glace, je me vis coiffé comme un vrai Turc d'autrefois..... Pourquoi ne serais-je pas Turc ? Je puis avoir oublié que je le suis réellement et ne m'en souvenir qu'à cette heure. « Allons ! ouvrez toutes les grandes portes du harem !

— Oh ! papa qui s'est déguisé ! » criait l'enfant.

Je fus humilié à cette parole et j'arrachai violemment le linge qui couvrait ma tête. Un turban ne fait pas plus un Turc qu'un chapeau rond ne fait un galant homme.

Ma femme, toujours pleurant, me supplia tant d'aller dormir que je me mis au lit.

Mes premières paroles au réveil furent pour l'autre moi :

« Suis-*je* revenu ? demandai-je à ma femme.

— Tu ne nous a pas quittés....

— Tant mieux ! Je me serai trompé hier au soir. Je vais m'habiller et faire un tour.

— J'irai avec toi, me dit-elle.

— Non, lui répondis-je ; puisque *je* suis déjà revenu ; soigne-*moi* bien pendant mon absence. »

Et je sortis.

Dès que tout avait été découvert par mes soins, je crus à propos d'aller voir les voisins pour les tranquilliser.

« Amis, leur dis-je, l'homme à la lanterne dont je vous ai parlé, cet individu que j'avais aperçu errant la nuit le long du

sentier..... celui contre qui je vous engageais à vous mettre en garde.....

— Eh bien ! qui était-ce donc ? A-t-il été arrêté ?

— Non..... et puis je vous le dis, il ne faut pas en avoir peur..... devinez qui c'était ? Je vous le donne en mille.

— C'était ?.....

— C'était tout simplement moi. »

Ces braves gens commencèrent à me rire au nez, puis après m'avoir bien regardé, ils prirent un air sérieux et presque épouvanté.

« Auriez-vous donc peur de moi ? leur dis-je.

— Non, Monsieur, mais..... »

Je ne pus jamais leur faire dépasser ce *mais* prolongé.

En attendant j'étais joyeux comme un pinson, car *moi*-même était chez moi, dans ma maison, et non plus errant comme autrefois. Je voulais tout faire pour me rendre mon séjour agréable : je dansais avec moi, je chantais de charmants duos, je jouais sans perdant ; à la promenade, je me parlais à voix haute : pourquoi donc aurais-je eu honte d'être en compagnie de *moi*-même ? Je me trouvais tant aimable, que c'était à ne pas comprendre que j'eusse pu, autrefois, aimer quelqu'un davantage. Nous étions presque toujours d'accord ; j'étais complétement heureux. Je ne faisais d'ailleurs aucune attention aux pleurs de ma femme qui dépérissait à vue d'œil, et je me souciais fort peu de mon enfant qui fuyait à mon approche.

En y réfléchissant bien, j'ai trouvé qu'après tout, et vu la modicité de ma fortune, l'entretien de deux *moi* dissiperait non-seulement le revenu, mais rognerait encore le capital. Partant j'ai décidé que l'un des deux étant à charge, il faudra s'en défaire.

Après quelques hésitations, j'ai résolu de conserver le *moi* neuf qui a peu servi et de détruire le vieux *moi* déjà bien usé.

Quant arriva le moment d'exécuter ce projet magnifique, et comme je voulais jeter ma vieille peau par la fenêtre, il se trouva que la fenêtre avait été clouée. Les portes étaient fermées à double tour et j'étais prisonnier.

Cependant, l'idée me poursuivant avec insistance, je me rappelai avec quelle facilité j'avais vu glisser le long du mur les châssis de la fenêtre éclairés par la lanterne.... je voulus donc les faire glisser de même, mais ils cédèrent..... J'enlevai immédiatement tous les débris de bois et de verre cassé, et, là-dessus, je fis passer, dans l'ouverture ainsi pratiquée, d'abord les vieilles jambes, puis le vieux corps, puis la vieille tête; mais la dépouille tout entière de ce vieux moi hors d'usage resta encore accrochée à un clou par une manche de chemise, jusqu'au moment où une secousse la fit tomber lourdement depuis le second étage.

En arrivant à terre, il me sembla que je tombais dans l'autre moi tout neuf et que je remplissais entièrement, par un phénomène semblable à celui qui fait que, lorsqu'on a pressé le coin de l'œil de manière à voir les objets à double, dès que la pression cesse, les images se confondent aussitôt.

. . . .

Un certain temps se passa... combien de jours? je l'ignore... dont je n'ai pu garder le moindre souvenir. Aussi restera-t-il toujours une immense lacune dans mes notes sans que je sache comment la combler.

Un homme, vêtu de noir, vient souvent me tenir compagnie et discute avec moi sur toutes sortes de sujets.

Il me semble que je suis de retour d'un grand voyage dans des pays inconnus, éclairés par une lumière factice. Tout, autour de moi, a bien changé : je suis maintenant seul, sans famille, et je ne me reconnais pas encore bien dans mon pays natal.

L'homme à la lanterne passe plus rarement devant mes yeux; le personnage en habit noir qui me visite souvent m'assure que la lanterne et l'homme qui la porte ne sont qu'un symbole. Et voici comment il l'explique : « Si la lumière est dans le phare... dans la tête... les vaisseaux arrivent sûrement au port, les idées font bonne route ; mais si la lumière va et vient, loin d'être utile, c'est une source d'erreur, la raison fait naufrage, et si le flot lance quelque chose sur la côte, la marchandise n'en est pas moins avariée.»

Mais je me demande, moi : « L'homme à la lanterne figure-t-il la raison qui erre inquiète, tenant l'intelligence à la main, la raison, chassée du logis et qui, cherchant à se réunir au corps affolé, rôde sans cesse aux alentours? ou bien représente-t-il la folie qui arrive apportant une fausse lumière ?»

Je suis guéri; le dernier brouillard a disparu devant ma mémoire; les scènes heureuses de mon existence passée s'animent et brillent à mes yeux de couleurs aussi vives et plus belles que celles de la réalité.

Je reverrai ma maison, mon cher petit sentier..... mais ma femme et mon enfant que sont-ils devenus? Si leur portrait, je demande bien peu, si leur portrait pouvait venir égayer les tristes murailles de cette chambre..... Ah! mon Dieu! quel miracle!

Ma femme et mon enfant se tenaient immobiles, souriants, sur le seuil de la porte, comme un beau tableau dans un vilain cadre.

Je n'avais pas fait un pas, je crois, que ma femme était suspendue à mon cou et que mon petit garçon grimpait le long de mon corps comme si j'avais été un mât de cocagne dont un

baiser eût été le prix, et quand il fut à la hauteur de la bouche, avant de m'embrasser, il me dit :

« Promets-moi de ne plus jamais faire le Turc ! »

Je passe d'heureux jours dans ma maisonnette, où l'homme à la lanterne ne vient plus troubler mon cerveau. Mais comme, en dépit de mon éducation, le naturel a repris le dessus, et que le sang de ma mère revit en moi, j'ai quitté le commerce et je laisse mon esprit se livrer aux douces rêveries.

Je cultive paisiblement un petit coin de terre, et le bonheur fleurit partout autour de nous. La famille est bien la vraie réalisation du *moi* qui, moins égoïste, se fond en de charmants *nous* et le *nôtre*.

Quant à la monomanie dont je fus affligé pendant une année environ, ma femme n'y a reconnu d'autre cause que ma tenue de livres en partie double.

JOHN BEDOT.

JEUNE FILLE ET ÉPOUSE[1]

JOURNAL DE MARY POWELL, FEMME DE MILTON.

(*Traduit de l'anglais.*)

28 *octobre.* — Nous nous enfermons, Robin et moi, tous les jours pendant trois heures dans la petite bibliothèque, et je fais d'admirables progrès. Robin est enchanté de son office de précepteur.

31 *octobre.* — Mes leçons ne marchent plus si bien. Je suis hébétée, inattentive, je ne puis me fixer à rien, et mes livres m'excèdent. Robin se lasse aussi ; cependant, je ne veux pas renoncer encore. Quand je suis occupée de cette manière, j'échappe à la société de tous ces jeunes officiers que Dick amène sans cesse d'Oxford. Ils viennent chasser, jouer, monter à cheval, et arrivent à la maison affamés, altérés, oisifs et bruyants. Je sais que M. Milton désapprouverait cette compagnie.

Il viendra sans doute bientôt. Je disais hier au soir à mon père qu'il me tardait d'avoir des nouvelles de la maison. Est-ce que par hasard vous appelez *la maison*, l'échoppe de ce tailleur ? répondit-il avec tant d'ironie que je n'osai rien ajouter.

Ah! que je voudrais ne m'être jamais mariée! Je pourrais jouir en paix de mon séjour dans la maison paternelle. Je n'en connaissais pas le prix lorsque je l'ai quittée. J'ai eu même la stupidité de me réjouir à la pensée d'aller ailleurs. Ah ! malheur à moi, car si j'avais mieux aimé M. Milton, j'aurais supporté jusqu'à l'échoppe du tailleur.

Sheepscote, 20 *novembre.* — Ennuyée des compagnons de Dick, j'ai prié mon père de me permettre de faire un séjour chez Rose. Ayant obtenu son consentement, je suis arrivée ici

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, numéro de mai 1859, page 112.

hier matin sans avoir prévenu mon amie, ce qui était peut-être indiscret. Elle me reçut cependant à bras ouverts, et après m'avoir introduite, elle courut chez Roger, et je les entendis parler et se concerter entre eux avant de me rejoindre. M. Agnew avait l'air fort grave et même sévère; il me tendit pourtant la main en disant : « Soyez la bien-venue, Mistress Milton; comment cela va-t-il, et comment était M. Milton la dernière fois qu'il vous a écrit? »

Je répondis laconiquement qu'il était bien. Personne ne dit plus rien pendant un moment. Enfin, Rose me conduisit dans ma chambre, dont les rideaux blancs et le parfum de lavande me rappelèrent si vivement la première semaine de mon mariage, que je résolus de n'y plus penser du tout, de peur de rendre ma société trop désagréable à mes amis. Je fis donc mille questions à Rose sur ses affaires et sur son ménage, et, pendant le dîner, j'affectai la plus grande gaieté en racontant à M. Agnew les drôleries des amis de Dick.

En récompense de tous les efforts que j'avais faits pour m'égayer et les amuser, j'entendis Roger dire à Rose (les murs sont si minces), que malgré l'amitié qu'elle me porte, il n'a jamais rencontré de caractère aussi ingrat que le mien. Cela m'a rendue triste pour le reste de la soirée, et j'ai regretté d'être venue à Sheepscote. Rose gardait comme moi le silence; nous prîmes nos ouvrages, et Roger nous lut la première partie de la Légende de sainteté de Spencer, à l'endroit où il est question d'Ilna et du chevalier, et comment ils furent séparés. Cette lecture amena une conversation sérieuse, mais intéressante, qui dura jusqu'au souper. Pour la première fois, à Sheepscote, je ne pus manger. M. Agnew le remarqua, et me pressa de prendre un peu de vin. Rose voulait absolument aller me chercher des confitures. Je la retins du geste, car je ne pouvais parler. Je ne sais pourquoi leur bonté me faisait une telle impression, que je sentais à chaque instant mes larmes prêtes à couler. Après le souper, le culte domestique

dura plutôt trop longtemps; cependant, quoique je ne pusse fixer complétement mon attention, il semblait que ces prières répandissent le calme et la paix jusque sur moi. Rentrée dans ma chambre, je demeurai un temps infini plongée dans une espèce d'hébétement, auquel succéda un sommeil profond et réparateur.

21 *novembre*. — Ce matin, Rose s'est écriée : « Figurez-vous, mon cher Roger, que Moll a commencé à apprendre le latin depuis son retour à Forest-Hill, afin de surprendre M. Milton lorsqu'ils se retrouveront. »

Ce sera non-seulement une surprise, mais une joie pour lui, répondit le cher Roger, en me prenant amicalement la main; mais, à moins qu'elle n'ait beaucoup plus de facilité que les autres gens, j'espère qu'ils seront réunis bien longtemps avant qu'elle puisse lire ses *Poemata*. »

Je répondis que, bien au contraire, j'étais fort lente à apprendre, et que je lassais la patience de mon maître. A ces mots, Rose m'embrassa et me dit : « Vous ne lasserez jamais la mienne, chère Moll ; donc, si cela vous convient, nous étudierons ensemble tous les matins, et peut-être vous ferai-je avancer plus promptement dans l'étude de la grammaire que Robin. Si nous trouvons quelque difficulté, nous en référerons à Roger. »

Nous lisions chacune tant de satisfaction dans les regards de M. Agnew, qu'on n'aurait pu dire laquelle des deux se sentait la plus fière de son approbation. Il me nomma chère Moll, quoiqu'il m'ait toujours cérémonieusement appelée mistress Milton depuis mon entrée dans sa maison. Il nous dit que, ne voulant pas gêner nos études, il se retirait, mais que nous pourrions l'appeler lorsque nous aurions besoin de le consulter. Jamais je ne me suis trouvée si heureuse depuis l'anniversaire de mon père. Cependant Rose m'a gardée deux longues heures penchée sur mon livre. Je l'ai trouvé bien moins ennuyeux que de coutume.

La vie de Rose respire un charme si soutenu, que non-seulement je ne puis me lasser de l'admirer, mais que je sens poindre en moi le sentiment de l'envie. Oh! si M. Milton vivait à la campagne, fût-ce dans la maison la plus pauvre du pays, il me semble que je serais heureuse auprès de lui.

Comme je faisais part de cette réflexion à Rose, elle s'écria : « Et pourquoi ne seriez-vous pas heureuse avec lui dans la rue d'Aldersgate? »

Je répondis sèchement qu'il fallait qu'il eût la maison avant de pouvoir dire si j'y serais heureuse ou non. Rose me fixa d'un air surpris en me disant : « Où donc croyez-vous qu'il soit?

— Où-serait il sinon chez le tailleur de la paroisse de Sainte-Bridge ? » répondis-je.

Elle joignit les mains avec un regard que je n'oublierai de ma vie, et s'écria avec véhémence : « Oh ! cousine, cousine, comme vous gaspillez votre bonheur ; combien de temps êtes-vous restée sans avoir de communication avec celui auprès duquel vous aviez promis de vivre, pour ignorer que depuis longtemps il a changé de domicile. Il s'était fait une joie de préparer la maison d'Aldersgate pour votre retour, et il s'y est installé avant la Saint-Michel. »

Ma figure dut exprimer la profonde surprise que je ressentais; une violente palpitation m'ôta l'usage de la parole, car je me souvins tout d'un coup que j'avais vu les mots : « Aldersgate » et « nouvelle demeure, » dans la lettre déchirée par mon père.

Rose, se méprenant sur mon silence, reprit avec un nouvel élan d'indignation : « Oh! cousine, l'ennui et la tristesse d'un logis n'auraient jamais pu m'amener à quitter Roger. Pensez donc à ce que vous faites, pensez à ce que vous laissez inachevé, à ce que vous préparez contre vous-même. Mettant de côté la culpabilité de votre égoïsme, songez à l'avenir que vous vous faites : triste, misérable avenir, dont les jours s'écouleront dé-

pouillés de tout ce qui constitue le bonheur et privés de la bénédiction céleste. »

Rose pleurait amèrement ; m'entourant de ses bras elle me regardait d'un air suppliant... Je lui racontai tout ce qui m'avait rendu malheureuse : elle m'écouta attentivement, et lorsque j'en fus à l'histoire de la lettre déchirée et du messager battu par mon père, elle s'écria : « Ah ! je vois maintenant ce qu'il y a à faire. Roger sera le médiateur et le messager de paix ! » Elle s'enfuit toute joyeuse ; je ne la retins pas. Quant à moi, je ne puis plus me réjouir ; comment pourrait-il être médiateur entre nous maintenant? Il est trop tard.

Forest-Hill, 28 *novembre*. — Puisque me voici de retour à Forest-Hill je veux essayer de reprendre mon journal dès le moment où je l'ai interrompu. M. Agnew était allé en course, et malgré une brise aiguë et un gros rhume Rose sortit n'ayant que son tablier sur la tête, pour épier le retour de son mari. Il arriva et dit d'une voix émue : « Ils sont tous sous les armes à Forest-Hill. » Je fus si bouleversée que je dus m'asseoir au lieu de courir aux nouvelles. Je supposai que les soldats du parlement s'étaient avancés inopinément jusque sur Oxford. Roger dit ensuite : « Dick vient la chercher à midi ; pauvre âme ! que va-t-elle faire? Son père ne veut absolument pas nous la confier plus longtemps. » Je les vis passer tous deux lentement sous la fenêtre et me hâtai pour les rejoindre, mais ils entrèrent dans l'allée. Ils me tournaient le dos et paraissaient tous deux très-occupés d'une communication particulière.

Je n'osai les interrompre avant qu'ils se fussent retournés, ce qui n'arriva pas tout de suite. Ils restèrent encore quelques instants arrêtés au bout de l'allée ; je ne pouvais voir leur figure, mais les cheveux de Rose étaient agités par le vent et une fois ou deux je crus la voir porter son mouchoir à ses yeux.

Pendant que je les regardais ainsi angoissée et incertaine,

j'entendis retentir sur la route durcie le galop d'un cheval. Je présumai que c'était celui de Dick. Rose le vit de loin et accourut vers moi. M. Agnew la suivit à grands pas. Rose m'attira dans la maison et me dit en m'embrassant : « Chère Moll, je suis bien peinée de ce qui arrive. Roger a vu votre père ce matin, il ne veut pas que vous restiez plus longtemps ici et Dick va venir vous chercher.

— Mon père, est-il malade? demandai-je.

— Oh, non! répondit M. Agnew; mais il est bouleversé d'un incident qui est survenu, et je le suis comme lui. Rappelez-vous bien, Mistress Milton, que lorsque vous vous êtes mariée le soin de votre tutelle a passé des mains de votre père en celles de votre mari, et que dès lors la maison de votre époux est devenue la vôtre. Vous avez, en la quittant, commis une faute que vous pouvez encore réparer, quoique l'événement survenu rende la chose plus difficile.

— Mais qu'est-il donc arrivé? m'écriai-je avec impatience. » Dick survint et saluant avec sa brusquerie ordinaire me cria : « Eh bien , Moll, êtes-vous prête à revenir à la maison?

— Pourquoi m'en irais-je quand je me trouve si heureuse ici? A moins que mon père ne soit malade, ou que je fatigue Rose et M. Agnew.

Tous deux m'interrompirent pour m'assurer du contraire. J'ajoutai : « Vous savez, Dick, que le séjour de Forest-Hill ne m'est pas agréable en ce moment à cause de vos amis d'Oxford. »

Il me répondit sèchement que je n'avais pas besoin de m'en inquiéter, attendu que mon père avait décidé de ne plus les recevoir.

« Vous savez, Moll, que ce que le père décide doit s'exécuter; or, il a décidé que vous deviez revenir. Ne faites donc plus de façons, allez, je vous prie, chercher votre manteau et votre chapeau pendant que je vais seller votre cheval, car il se fait tard, et la route est longue.

— Non, non, dit Rose, il faut en tout cas que vous dîniez ici. Nous avons du porc rôti et je sais que vous l'aimez, Dick.»

Dick céda, et Rose me pria d'aller dire à Cicely de hâter le dîner, ce que je fis, tout en trouvant étrange que Rose n'y allât pas elle-même. Lorsque je revins j'en compris la raison, car j'entendis qu'elle disait : «Je vous en prie, cher Dick, pas un mot de cela au moins avant le dîner, vous lui ôteriez l'appétit.» Mon frère sortit pour s'occuper des chevaux.

— Je vois bien, m'écriai-je, qu'il se passe quelque chose de fâcheux ! Dites-moi, je vous supplie, ce qu'il en est.

Rose reprit un air triste et s'en alla vers la fenêtre. M. Agnew me dit alors :

— Vous paraissez peinée de nous quitter autant que nous le sommes de votre départ ; cependant vous retournerez à ce Forest-Hill où vous serez sans doute heureuse de passer le reste de votre vie.

— A Forest-Hill, répondis-je. Oh ! j'espère que non.

— Et pourquoi? reprit-il vivement. »

Je baissai la tête et murmurai tout bas : « C'est que j'espère quelque jour retourner auprès de M. Milton.

— Et pourquoi ne le feriez-vous pas maintenant?

— Mon père s'y oppose.

— Quel enfantillage ; pourquoi votre père s'y opposerait-il s'il voyait que vous le désirez? C'est votre peu d'empressement à retourner chez votre mari qui a porté M. Powell à croire que vous étiez malheureuse, et lui a fait refuser de se séparer de vous?

— Et s'il était vrai que je fusse malheureuse?»

Il se tut, ne sachant au premier abord quelle réponse faire, il se tira d'embarras au moyen de cette question : « Pourquoi donc le seriez-vous ? »

Je lui dis : « Je ne sais vraiment de quel droit vous me faites cette question ; mais, en tout cas, il vous est plus facile de la faire qu'il ne m'est aisé d'y répondre.

— Oh ! ne le mettez pas en doute ce droit, me dit-il d'un ton qui me perça le cœur. Mon plus ardent désir est de vous rendre le bonheur! Dites, n'étiez-vous pas heureuse avec M. Milton pendant cette semaine que vous passâtes à Sheepscote?»

Ces mots m'arrachèrent des larmes. Rose s'élança auprès de moi, mais son mari lui dit : « Ah! laissez-la pleurer, les larmes la soulageront. »

J'eus tout d'un coup la pensée que M. Milton m'attendait peut-être à la maison et je m'écriai pour m'en assurer: « M. Milton est-il à Forest-Hill? » — Ce seul soupçon avait rempli mon cœur de joie. M. Agnew répondit : « Non, non, pauvre Moll,» et je le vis s'essuyer le front malgré le froid rigoureux qu'il faisait. « Apprenons-lui donc tout, » dit-il à Rose, et me prenant la main il ajouta : « O Mistress Milton ! pouvez-vous être étonnée que votre mari soit blessé ? Est-il surprenant qu'il résulte un grand mal de votre conduite à son égard? Vous rejetez son amour, et son amour se tourne en amertume au point que, voulant à tout prix reconquérir sa liberté et sa paix, il cherche à les obtenir même au moyen du divorce. »

Je poussai un cri en entendant ce fatal mot de divorce.

« Oui, il en est ainsi, reprit-il tristement, et je ne chercherai pas à l'excuser, car son tort ajouté au vôtre ne lui donne pas raison.

— Mais, dis-je au milieu d'amers sanglots, je n'ai rien fait qui puisse motiver le divorce; jamais mon cœur n'a été épris de quelqu'un d'autre, mon seul tort est d'être restée trop longtemps chez mon père, il le sait bien.....

— Malgré cela, répondit M. Agnew, il est si affligé et si irrité de ce qu'il regarde comme une atteinte à la foi conjugale, qu'il vient de publier un livre sur le divorce. Ce fait est parvenu aux oreilles de votre père et l'a jeté dans une effroyable colère; maintenant, chère cousine, puisque votre légèreté a allumé ce terrible incendie, ce qu'il reste à faire.... Voyons, chère Moll, écoutez-moi un instant encore. Dick va rentrer,

et je ne puis vous indiquer devant lui le seul moyen que je connaisse de reconquérir votre paix. M. Milton est encore votre mari. Chacun de vous a quelque chose à pardonner à l'autre. Allez donc à lui la première. Pardonnez-lui, ou plutôt demandez-lui d'oublier et vous retrouverez le bonheur. »

Mais j'avais perdu tout empire sur moi-même et je pleurais toujours amèrement. Dick rentra et avec lui arriva le dîner. Je priai qu'on m'excusât et je me réfugiai dans ma chambre pour y pleurer à mon aise et sans témoins.

La pauvre Rose monta aussitôt qu'on put se passer d'elle à table ; elle ne me pressa pas de manger, car cela lui était impossible à elle-même. Elle m'entoura de caresses et de consolations, me suppliant, avec une ineffable tendresse, de suivre le conseil de M. Agnew.

Elle m'assura qu'à ma place elle ne retournerait point à Forest-Hill, mais irait tout droit à Londres implorer le pardon de M. Milton. Je lui répondis que cette démarche me serait impossible, lors même que j'aurais la faculté de faire le voyage, parce que mon cœur était rempli d'amertume envers celui qui, pour une offense si légère que celle dont je m'étais rendue coupable, se croyait en droit de m'exposer si jeune encore au blâme et au mépris du monde, et dévoiler en public notre vie privée.

Rose convint qu'il avait tort ; mais elle appuya sur ma propre culpabilité, et le fit avec une telle insistance que je finis par en être piquée, et que nous arrivâmes à nous dire des mots de plus en plus blessants. Lorsque Dick m'appela en me priant de me hâter, je me sentis tout aise de quitter ce Sheepscote que peu auparavant je regrettais si fort.

Rose m'embrassa de son air le plus grave ; M. Agnew après m'avoir mise en selle me dit en me remettant la bride : « Maintenant, pensez-y bien. Il est encore temps. » Et comme je partais sans mot dire il ajouta : « Que Dieu vous bénisse ! » J'inclinai simplement la tête. Au détour du chemin m'étant re-

tournée je le vis, ainsi que Rose, nous suivre du regard. Dick s'écria : « Je suis bien content que nous soyons enfin partis, car mon père est presque fou à cause de tout cela, et il se méfie de l'influence d'Agnew sur vous. » Il aurait volontiers continué sur ce ton, mais je le suppliai pour l'amour de Dieu de me laisser tranquille.

Les conséquences de ma folie, la perte du foyer domestique, celle du cœur de mon mari et de ma réputation, l'opinion d'Agnew et le blâme du monde, se dressèrent devant moi et me torturèrent l'âme au point de me rendre presque folle. Je pensai qu'il aurait mille fois mieux valu vivre à Sainte-Bride et y mourir prématurément plutôt que de subir un tel supplice. Cela me fit ressouvenir de ce fait qui m'avait été révélé le matin même, et que dans ma préoccupation j'avais de nouveau oublié, que M. Milton dans son désir de me plaire avait secrètement changé de logement; je comparai sa conduite à la mienne, sentant que jusqu'ici je n'avais recherché que ma propre satisfaction, et tous mes ressentiments s'effacèrent soudain. Arrivés à l'embranchement de la route de Londres, je fus sur le point de prier Dick de me laisser prendre ce chemin, mais un coup d'œil jeté sur sa physionomie rébarbative me fit trop bien prévoir sa réponse, et je gardai le silence.

J'arrivai à la maison à demi morte de fatigue et de chagrin. Les tendres embrassements de mon père et de ma mère achevèrent de m'accabler. Je me mis au lit et ne l'ai plus quitté jusqu'à aujourd'hui.

On ne veut pas que je fasse chercher Rose, ni qu'elle sache que je suis malade.

Forest-Hill, 1er janvier 1644.

La nouvelle année s'ouvre tristement pour le pays comme pour moi. — Au déjeuner le pain s'est partagé. — C'est signe de séparation. Ma mère prétend que c'est de la faute de Margery qui a mal pétri, et elle l'en a grondé.

Elle m'a dit, mais aujourd'hui seulement, comment j'aurais dû m'y prendre pour me préserver de tous mes tourments, voir mes parents autant que je l'aurais voulu, et en même temps contenter M. Milton, pour qui j'aurais été une excellente épouse. — Nul avis n'est si difficile à supporter que celui qui vient trop tard.

7 *janvier*. — Je suis si ennuyée de ce journal que je ne le reprends que pour noter la date du départ de Robin. Que le Seigneur l'accompagne et le garde! Cette prière est bien courte, mais elle n'en est que plus aisément répétée. En m'embrassant il m'a dit tout bas : « Moll, priez pour moi ! »

27 *janvier*. — Mon père n'a pas l'air de s'apercevoir beaucoup de l'absence de Robin, quoique tous les jours il porte sa santé après celle du roi. Peut-être ne lui manquais-je pas davantage lorsque j'étais à Londres.

Sans doute il éprouvait un désir bien naturel de me revoir, mais peu à peu nous nous serions accoutumés à cette séparation, et elle n'aurait entraîné aucune amertume.

Je prie tous les soirs pour Robin. Depuis son départ la maison a perdu son rayon de soleil. Je comptais sans son absence lorsque je désirais tant retourner à Forest-Hill.

O ciel! que ne donnerais-je pas pour revoir M. Milton, fût-ce même sans lui parler! Mon cœur est triste jusqu'à la mort! Je viens de relire mon journal, et j'ai déchiré mille folies écrites au commencement; mais je n'ai pu me résoudre à détruire les pénibles souvenirs de l'an passé. Malheureuse que je suis! la vie m'obsède, et cependant je n'ai nulle envie de mourir. O Seigneur, prends pitié de moi!

21 *mars*. — Je passe maintenant une grande partie de mon temps à la bibliothèque, et quoique je n'essaie pas de continuer mon latin, je lis en anglais plus que je ne l'ai fait de toute ma vie. Souvent aussi je m'imagine lire lorsque je ne fais que rêver! — Oxford est un endroit trop gai pour que je puisse y aller. Mes frères y vont beaucoup. Mon père est à sa ferme,

ma mère à la cuisine, et les voisins, lorsqu'ils viennent, me considèrent si curieusement que je préfère les éviter. Tout cela me constitue une vie très-solitaire. Quelle différence avec la vie sainte et retirée de Rose, vie pourtant si riche et si heureuse! Elle a maintenant un petit nourrisson : c'est pourquoi elle ne vient pas me voir. Mon père persiste à ne pas me permettre d'aller à Sheepscote.

5 *avril*. — On dit que la séparation de Leurs Majestés à Abingdon a été très-triste et très-affectueuse. Que le Seigneur ramène pour eux des temps meilleurs! La reine est, à mon avis, une charmante personne, bien digne de la tendresse que lui porte Sa Majesté. Cependant je trouve fâcheux que l'on ait, grâce à son influence, laissé échapper le moment de conclure la paix. Elle était, lors de son débarquement, à juste titre enorgueillie de ses succès personnels. Je ne vois rien de bon comme la paix; je sais pourtant qu'il y a des cas où M. Milton juge la guerre sainte et la paix maudite.

10 *avril*. — Mon père étant atteint d'une extinction de voix m'a priée dernièrement de lire à sa place les prières du matin et du soir. Qu'elle est belle notre liturgie! Je suis peinée que les puritains l'aient abolie, et quoique je n'en comprisse pas toute la richesse avant mon mariage, ni même jusqu'à présent, j'étais excédée à Londres des dévotions puritaines des *conscience-meetings* et des prières dites d'abondance, où le plus souvent le prédicateur prenait peine à inculquer à l'homme le sentiment de sa haute sagesse.

Je trouve donc que M. Milton a tort de rejeter la liturgie et de ne vouloir entendre que des pièces improvisées; il se trouve ainsi bien plus exposé à suivre les errements et les divagations humaines que s'il adoptait un formulaire connu et approuvé d'avance.

8 *juin*. — En me promenant ce matin je me souvins de l'intention de M. Milton de m'amener à Forest-Hill dans cette saison, et je me dis que si j'étais restée patiemment auprès de lui

pendant l'hiver nous serions maintenant ici heureux de nous y trouver ensemble, et ne ressentant pas cet aiguillon qui empoisonne toutes mes jouissances et peut-être les siennes. *Seigneur aie pitié de moi, pauvre pécheresse.*

23 *juin*. — Ayant écrit ce qui précède, j'allai au jardin, où, tout en cueillant des fleurs, je pensais à Rose, à son caractère et à sa manière d'être. Je me demandais si, née et élevée dans les mêmes circonstances qu'elle, j'avais été bonne et heureuse comme elle?.. ..

Sur ces entrefaites Harry vint me rejoindre; sa physionomie grave et triste me frappa. Je lui en demandai la cause. — Il me répondit qu'il venait m'annoncer la nouvelle de la mort de l'enfant de Rose. Aussitôt je courus vers mon père et le suppliai tant qu'il m'accorda enfin la permission d'aller à Sheepscote. Hélas! qui sait? peut-être que si j'avais insisté aussi vivement pour retourner auprès de M. Milton, il eût fini par y consentir également. En me rappelant la manière dont nous nous étions séparés, lors de mon départ de Sheepscote, je songeais avec quelque inquiétude à la réception qu'on allait me faire; cependant le désir de voir la pauvre Rose dominait tout autre sentiment.

Harry m'avait dit en chemin que l'enfant était mort depuis quelques jours. Je devinai donc, en arrivant près de la vieille petite église et en voyant sortir une foule de gens du cimetière, que l'on venait d'enterrer le baby. En effet, la porte de la maison Agnew était ouverte; Cicely nous fit entrer et nous pûmes voir de loin Rose, assise sur la tombe, et pleurant comme si rien ne pouvait la consoler. Son mari était debout près d'elle. Je m'approchai : lorsqu'elle entendit ma voix, elle se leva précipitamment et se jeta à mon cou en sanglotant plus que jamais. Son mari et mon frère s'étant éloignés elle me dit : « Oh! ne me quittez plus! ». . . . .

. . . .

Vers le soir, lorsque Harry fut reparti, nous retournâmes au

cimetière, elle couvrit de fleurs la petite tombe, et s'assit sur l'herbe, mais moins désespérée qu'au matin.

M. Agnew arriva et s'assit près de nous sur une tombe voisine, et sans avertissement préalable tira son psautier et nous lut les psaumes du jour, c'est-à-dire le 41me, 42me et 43me. Il me semble n'avoir jamais entendu quelque chose de si consolant.

Graduellement les yeux appesantis de Rose, jusque-là fixés sur la terre, se tournèrent vers la face de son mari et de là vers le ciel. Roger lisait avec une expression et une solennité qui pénétrait l'âme; il récita la prière finale du service des funérailles et appuya spécialement sur ces mots: *Telle est notre espérance relativement à notre cher enfant.*

S'adressant ensuite à sa femme, il lui dit : « Le malheur qui nous est arrivé est commun à tous les humains. Tous nous sommes pécheurs. Les plus beaux, les meilleurs et ceux qui paraissent les plus purs parmi nous sont soumis à la loi de la mort, puisque par le péché la mort est entrée dans le monde; et lors même qu'il nous serait donné de nous y soustraire, le voudrions-nous dans les conditions actuelles de notre humanité? N'est-ce pas la mort qui nous délivre de la servitude du péché, qui nous transporte loin de ce monde de misères et de douleurs dans l'assemblée des premiers-nés pour nous réunir aux rachetés revêtus de la robe de justice? C'est là que nous prendrons part aux jouissances qui, ici-bas, étaient exemptes de péché, et à celles que nous ne connaissons pas encore et qui ne peuvent se décrire. Là, nous serons aussi revêtus d'une enveloppe corporelle, mais nos yeux ne verseront plus de larmes. Nos voix créées pour le chant et la louange ne se lamenteront plus, nos mains seront consacrées au service de Dieu, et nous emploierons nos pieds, peut-être même nos ailes à porter au loin les messages du Très-Haut. Telle est la félicité promise aux saints glorifiés, même à ceux-là qui, ayant été jusqu'à la onzième heure serviteurs de Satan, se sont re-

pentis et ont travaillé diligemment pour leur divin Maître pendant cette dernière heure. Quant à ceux qui sont morts dans la première enfance sans avoir commis de péché, ils suivront l'Agneau partout où il ira. Songez à leur bonheur, chère Rose, et dites-vous bien que ce serait plutôt à notre enfant de pleurer sur nous que nous sur lui ! »

C'est ainsi que, par ces paroles et d'autres encore qui tombaient sur le cœur de Rose comme la rosée de mai sur l'herbe tendre, Roger Agnew consolait sa femme affligée.... La lune montait déjà à l'horizon que nous étions encore là, écoutant ces graves et solennelles paroles.

Nous montrant les tombes qui nous entouraient, il nous parla de ceux qui y étaient ensevelis. L'un était mort le cœur navré, un autre d'un excès de joie, un troisième avait dû voir l'œuvre parfaite de la patience s'accomplir en lui au moyen de longues et impitoyables souffrances....

Nous retournâmes lentement à la maison, le repas du soir était servi ; Rose ne refusa pas d'y prendre part. Depuis cette soirée elle a, suivant le désir de M. Agnew, plus souvent visité les pauvres, faisant une lecture à l'un, un travail pour l'autre, et leur distribuant de la nourriture et des remèdes. Je l'accompagne et j'en éprouve une vraie jouissance.

Oh ! qu'ils me semblent agréables et bienséants les devoirs de la femme d'un pasteur de campagne quand cette femme a la crainte de Dieu, et qu'elle ne cherche pas à rivaliser de parure et de mondanité avec ses voisines plus opulentes ! M. Agnew nous lisait hier au soir la vie de Bernard Gilpin,— le même dont lord Burleigh disait que l'on ne pouvait blâmer un tel homme de ne pas accepter un évêché. — Nous fûmes charmés de la description de sa manière de vivre si simple et si hospitalière. Il habitait *Houghton*... Il y a un autre endroit dans le comté de Buckingham qui porte presque le même non, c'est ce *Horton* où un certain M. John Milton a passé cinq années des plus douces de sa vie. Il me semble que sa

femme aurait été plus heureuse là qu'à Sainte-Bride. Mais à quoi sert d'y songer? Ce qui est fait est fait!

Ce qui devait être a eu lieu et voilà tout!

1er *août*. — Ce matin M. Agnew m'a dit d'un air très-grave : « J'observe, cousine, que vous vous considérez comme la victime des circonstances.

— Ne le suis-je donc pas? m'écriai-je.

— Non, vous ne l'êtes pas! les circonstances sont des faux dieux que le chrétien renie. Il doit, au contraire, s'en servir, et les dominer pour les faire concourir à son bien.

— Tout cela est bon quand il s'agit d'un homme; mais que peut faire une faible femme?

— Pour l'homme, comme pour la femme que serait la vie sans ces combats victorieux livrés aux circonstances? Je fais rarement allusion aux vôtres, cousine; elles sont d'une nature trop délicate pour que j'ose y toucher. Cependant il m'arrive souvent de me trouver coupable de laisser échapper tant d'occasions de le faire...... (Vous offensé-je ou puis-je continuer?)...... Réfléchissez à la manière dont vous avez agi, et à ce qui a provoqué votre pénible situation. L'arbre succombe aux envahissements de la mousse qui s'accumule sur lui, et finit par épuiser sa vitalité; mais vous, jour par jour, heure par heure, vous auriez pu éviter ces réseaux graduellement formés qui maintenant vous enlacent si fortement. Vous aviez fait, permettez-moi de vous le dire, une trop courte expérience de votre vie nouvelle pour en être si tôt dégoûtée. Admettons que votre logement fût triste et même malsain, cela justifiait-il votre départ au bout d'un mois de séjour?

« Votre mari, trompé par de faux prétextes, avait consenti à vous laisser aller : n'auriez-vous pas dû lui faire savoir que vous n'étiez pour rien dans cette tromperie?

« Lorsque le temps qu'il vous avait accordé fut expiré n'était-il pas de votre devoir de retourner auprès de lui?

« Une fois votre santé rétablie et votre moral retrempé, votre mari vous écrivit pour vous réclamer ; ne deviez-vous pas retourner à ce moment-là?

« M. Milton envoya auprès de vous un domestique chargé de vous escorter, votre père battit et chassa ignominieusement cet homme..... Si vous aviez eu réellement l'intention de rejoindre votre mari, *alors encore*, ne seriez-vous pas partie?

« O cousine! comment osez-vous à la face du ciel vous plaindre d'être victime des circonstances? »

Je ne répondis rien dans le moment, l'émotion et la colère m'en ôtaient la force. Enfin je m'écriai : — « Si je voulais retourner maintenant, M. Milton ne me recevrait plus!

—Voulez-vous essayer. Oh! dites, le voulez-vous? Voulez-vous que je lui écrive? »

J'avais envie de dire oui, mais je répondis : « *Non* ! »

« Alors tout est fini! dit Roger avec amertume, si vous aviez voulu faire une tentative, une seule, qu'elle eût réussi ou non j'aurais été satisfait : que dis-je satisfait? non ; mais j'aurais eu de l'estime pour vous, et j'aurais pris votre défense. En l'état des choses, moins je parlerai mieux ce sera, veuillez excuser la liberté que j'ai prise. »

Après cela je l'entendis parler à Rose de moi et lui dire : « Je ne crois pas qu'elle soit susceptible de recevoir aucune impression durable, et même je penserais volontiers qu'elle préfère à M. Milton chacune des longues boucles de sa chevelure. »

Nota. Je les couperai ce soir de deux pouces pour les faire croître plus vite!. . . . .

O mon pauvre cœur! Roger Agnew t'a transpercé !

Tout ce qu'il m'a dit ce matin m'a émue bien plus qu'il ne le pense, et en écrivant, pour tuer le temps, les principaux points de son discours j'éprouve, malgré ce que j'ai pu dire au sujet de mes cheveux, une sorte de colère contre moi-même bien différente de ce que j'ai ressenti jusqu'ici.

En cherchant quelque chose dans un sac dont je ne m'étais pas servi depuis mon départ de Londres, je trouvai une clef curieusement travaillée, que je reconnus pour être celle d'une certaine cassette où M. Milton met son argent pour les besoins journaliers. J'ignorais l'avoir emportée. Cette cassette avait été sculptée dans le genre grotesque par Benvenuto pour le pape Clément VII, qui n'avait pas jugé à propos de l'accepter. Elle était pour cette raison entre les mains de Clementillo qui l'avait donnée à M. Milton.

Je me figurai combien la perte de cette clef devait l'avoir ennuyé. Sans doute il en avait eu cent fois besoin, car lors même qu'il aurait acheté une autre cassette l'habitude l'aurait fait retourner à l'ancienne, et chaque fois il a dû penser que la clef avait disparu en même temps que sa femme. Oh ! que je voudrais qu'il l'eût de nouveau ! Sans doute il ne sent pas aussi vivement la perte de l'une que celle de l'autre ; cependant il vaut mieux qu'au moins l'une des deux, fût-ce la moins précieuse, lui soit rendue ; ce sera un signe de paix. Il verra que je pense à lui, et qui sait si ce ne sera pas le commencement d'un échange de bons procédés ?

Après avoir fait toutes ces réflexions je m'en allai frapper à la porte du cabinet de M. Agnew. Il m'invita assez sèchement à entrer, et je le trouvai lisant une lettre avec Rose.

« Je viens vous prier, dis-je, d'écrire à M. Milton. » — Il me regarda de travers comme pour dire qu'il ne s'en souciait pas ; cependant il y avait bien peu de temps que lui-même me l'avait proposé.....

Les yeux de Rose rayonnèrent de satisfaction.

« Je crains qu'il ne soit trop tard maintenant, » répondit-il presque grossièrement, tant son accent manifestait de répugnance. — « Que faudrait-il lui écrire?

— Je voudrais lui faire savoir que j'ai cette clef, balbutiai-je.

— Cette clef, s'écria-t-il.

— Oui, la clef de cette cassette sculptée. Je ne savais pas l'avoir emportée, et il en a journellement besoin. »

Pendant que je parlais, il me regarda avec une impatience croissante ; alors il me dit :

« Est-ce là tout ?

— Oui, tout, répondis-je en tremblant de tous mes membres.

— Et vous n'avez rien autre à lui dire ?

— Non, dis-je après un instant de silence. La physionomie de Rose prit l'expression du découragement.

— Dans ce cas, Mistress Milton, vous pouvez vous adresser à quelqu'un d'autre pour transmettre votre message, dit Roger d'une voix tonnante, à moins que vous ne vous décidiez à écrire vous-même ; car, pour moi, je ne m'en mêlerai pas. »

A ces mots je fondis en larmes.

« Non, Rose, non, dit Roger en repoussant sa femme qui voulait intercéder pour moi. Les larmes ne produisent plus aucun effet sur moi ; elles ne proviennent pas d'un cœur repentant, ce sont les larmes d'un enfant qui ne peut supporter la répréhension.

— Vous me faites tort, dis-je. Je suis venue vers vous avec l'intention de suivre le conseil que vous-même m'aviez donnée ce matin.

— Alors quelle étrange manière de vous y prendre, s'écria-t-il ; c'est au moment où la reprise de vos relations demanderait la plus grande délicatesse, et exigerait de véritables concessions de votre part, que vous venez proposer une brutale et vulgaire communication au sujet d'une vieille clef !....

— Il n'y avait qu'à ne pas la rendre brutale et vulgaire, car mon désir était qu'elle fût douce et agréable ; ce devait être un message de paix.

— Pourquoi n'avoir pas dit cela tout de suite ?

— Parce que vous ne m'en avez pas donné le temps, que vous m'avez grondée et effrayée. »

Il garda le silence pendant quelques instants, jouant machinalement avec la clef qu'il m'avait prise.

Son expression, quoique encore grave, s'adoucissait visiblement. Rose le regardait avec anxiété, enfin, pour le tirer de sa rêverie, elle se saisit de la clef et dit en plaisantant : « Voici la clef du royaume.

— Oh ! si ce pouvait être celle du royaume des cieux ! Si nous savions comment nous en servir ! Si, par son moyen, nous pouvions retrouver l'entrée du cœur de Milton ! Mais c'est là que gît la difficulté !... Difficulté bien plus grande, pauvre Moll, que vous ne pouvez le penser ; car, jusqu'ici, la répugnance était de votre côté, mais maintenant....

— Qu'y a-t-il donc maintenant? demandai-je avec angoisse.

— Nous parlions de vous lorsque vous êtes entrée, et je disais précisément à Rose que j'avais cru jusqu'ici que le seul obstacle qui empêchât votre réunion provenait d'une fausse impression qui vous portait à croire que M. Milton ne pouvait vous rendre heureuse, mais que maintenant j'en étais arrivé à la conviction qu'à votre tour vous étiez incapable de faire son bonheur. Voilà ce qui augmente la difficulté. »

Après un moment de silence je lui dis : « Qu'est-ce donc qui vous le fait penser ?

— Votre caractère et le sien. Parlons premièrement de vous, chère Moll. Mettant de côté votre jeunesse, votre beauté, votre franchise, votre gaîté et une certaine drôlerie pleine de malice qui a bien son charme en temps et lieu, que reste-t-il en vous sur quoi puissent s'appuyer ou se reposer un esprit et un cœur tels que ceux de John Milton ? Quelle sympathie, quelle fermeté, quelle sûreté de principes peut-il trouver en vous? Vous n'avez eu nul égard à ses sentiments froissés, et vous n'avez pas plus consulté ses intérêts que votre devoir. Un tel caractère, dites-le moi, est-il propre à rendre Milton heureux ?

— Personne ne le peut dire que lui, répondis-je, profondément vexée.

— Eh bien ! *il l'a dit*, » reprit Roger en me montrant la lettre qu'il lisait à mon arrivée dans la chambre.

« Vous devez savoir, cousine, que cette affaire a considérablement relâché l'intimité qui existait entre M. Milton et moi. Ce fut sous mon toit qu'il vous rencontra. Rose m'avait fait partager l'intérêt qu'elle vous portait ; je m'imaginais que chez vous se trouvaient en germes les qualités les plus excellentes, les dispositions les meilleures, et que, sous l'influence d'une nature supérieure comme celle de M. Milton, toutes ces choses se développeraient et feraient de vous une femme distinguée. C'est ce qui me porta à encourager votre père à donner son assentiment à ce mariage. Il est vrai que je fus très-surpris de sa prompte adhésion.... mais je n'aurais jamais songé qu'une fois unie à un tel homme vous pussiez vous ennuyer auprès de lui et réserver toutes vos affections pour votre famille. »

Ici, je fis un geste pour prendre la lettre, mais il la retint.

« Oui, Moll, vous nous avez désappointés de toute manière. Pendant quelque temps Rose et moi, étant honteux *pour vous*, plutôt que *de vous*, nous fîmes notre possible pour maintenir votre place dans le cœur de votre mari ; mais comme rien de votre part ne venait confirmer notre dire, Milton finit par s'offenser de ce que nous prenions votre parti, et après avoir échangé quelques lettres plus ou moins froides, notre correspondance tomba et n'a recommencé que d'hier.

— Il nous écrit une très-bonne lettre de condoléance au sujet de la mort de notre enfant, dit Rose.

— En effet, sa sympathie est très-sincère et très-noblement exprimée, mais aussi quelle conclusion !.... »

Ayant enfin achevé ce long préambule, il m'offrit la lettre. Il va sans dire qu'impatiente d'arriver à ce qui me concernait je ne prêtai pas grande attention au commencement. En voyant avec quelle amertume et quelle dureté il parle de moi, j'ai pu me convaincre que Roger n'avait pas exagéré en disant que j'étais incapable de rendre M. Milton heureux.

Dans l'affliction de mon âme je déposai la lettre sans mot dire, sans exhaler un sanglot, et me retirai dans ma chambre ; mais arrivée là je ne pus me contenir plus longtemps, et m'abîmai dans une si amère douleur que Rose entendant mes sanglots demanda à entrer. Elle pleura avec moi, me consola, me donna des conseils jusqu'à ce qu'enfin le calme me revint un peu. Je lui promis de descendre lorsque je me serais baigné les yeux, et que j'aurais un peu réparé le désordre de ma coiffure ; mais je n'ai pu encore m'y décider.

Je veux faire dire à mon père de m'envoyer chercher.

Le soir. — Rose n'a pas besoin de moi et ce doit être désagréable pour M. Agnew de voir ma triste figure dans sa maison. Ses reproches et ceux de mon mari m'ont brisé le cœur. Jamais plus je ne rirai, et mon sourire même portera toujours une empreinte douloureuse. Personne ne pourra m'aimer désormais, car ma gaîté seule m'attirait l'amitié. Que ferai-je en ce monde ? Me voilà condamnée à passer le reste de ma vie dans la tristesse et la maussaderie. . . . .

. . . .

— Heureusement pour moi, il se trouve que Rose a beaucoup à coudre. Elle a entrepris de grands ouvrages pour les pauvres et ne passe plus autant de temps dans le cabinet de son mari.

Je l'aide de mon mieux et m'absorbe dans la couture. M. Agnew nous lit ce qui peut nous intéresser. La plupart du temps je suis si distraite que je ne sais ce qu'il lit ; cependant, je n'aurais jamais pensé que l'on pût trouver autant de jouissance dans la lecture ; il est même des livres que j'emprunterais s'ils n'étaient si volumineux.

Vendredi. — Je suis maintenant résignée à ne plus revoir M. Milton et résolue à ne pas verser une larme à ce sujet.

Rose m'a dit ce matin qu'elle était heureuse de me voir plus calme ; je le suis, en effet, extérieurement, mais je n'ai jamais été si malheureuse.

Samedi. — Les exercices religieux de la fin de la semaine présidés par M. Agnew sont toujours plus intéressants et plus riches de sens que ceux des autres pasteurs. Ils ne ressemblent en rien à ce que j'ai entendu pendant tant d'années dans ma famille, et encore moins aux sermons puritains. Si notre Eglise possédait un grand nombre de serviteurs aussi fervents, aussi fidèles et aussi consciencieux, je suis persuadée qu'il n'y aurait plus de schismatiques, sauf peut-être parmi ceux qui aiment à dominer. . . . .

. . . .

Ce soir, les prières de M. Agnew sont allées droit à mon cœur. Je me les suis secrètement appropriées; de générales, je les ai faites particulières. J'ai prié pour moi, pour Robin et pour M. Milton.

J'en ai éprouvé tant de soulagement, qu'en rentrant dans ma chambre j'ai recommencé ces prières. Une requête en amenait une autre, en sorte que je suis restée un temps infini à genoux. J'ai besoin de prier de nouveau avant de me mettre au lit...

Comme la lune est belle ce soir ! J'ai presque envie d'accepter l'invitation de Rose, qui me presse de rester jusqu'à la fin du mois. Tout est particulièrement doux ici, et Forest-Hill est si triste depuis que Robin n'y est plus.

Dimanche soir. — Quel dimanche béni! Se peut-il que, il y a deux jours à peine, je me proclamais malheureuse à toujours, et incapable de retrouver la paix. Je ne puis me réjouir, mais j'ai la paix; cependant rien n'a changé dans ma triste situation, si ce n'est ma manière de la considérer. Veuille le Seigneur que cela puisse durer! Comment cette paix m'a-t-elle été donnée, et comment la conserverai-je? En me réveillant ce matin, j'ai éprouvé un soulagement que je ne puis comparer qu'à celui d'un malade qui ne ressent plus le mal de la veille. J'avais le sentiment d'être pardonnée, non point, hélas, par M. Milton, mais par mon père céleste. Ce pardon, je n'ai rien

fait cependant pour l'obtenir, rien que me confier en sa grâce et lui demander ce que je n'ai nul droit d'attendre.

Mais si je suis pardonnée de Dieu, pourquoi ne le serais-je pas une fois de M. Milton? La dette des dix mille talents serait-elle quittée, et non celle des cent deniers? En pensant à la parabole des talents, je me suis demandée si j'en possédais dix ou un, et j'ai pris la ferme résolution, que je les possède tous ou non, d'en consacrer à Dieu la totalité. Reconfortée par ces pensées, je me suis habillée à la hâte, et je suis descendue à la salle à manger.

J'ai remarqué que M. Agnew et Rose n'aiment pas à avoir de la compagnie le dimanche, en sorte que j'ai passé celui-ci presque entièrement seule dans ma chambre ou dans les bosquets du jardin, sauf aux heures du repas et des exercices religieux. Je formai plusieurs résolutions qui, à l'église, se transformèrent en prières et en promesses. Voilà la source de ma sainte paix.

Rose m'a proposé ce matin de reprendre nos études ; je m'y sentais peu disposée, cependant j'ai accepté. Après la leçon, nous sommes allées visiter des pauvres.

Ce soir, M. Agnew nous a lu le prologue des contes de Canterbury. Ces portraits sont pleins de vie. Je me souviens que M. Milton me montra l'auberge de Talbot le jour où nous traversâmes la rivière avec M. Marvell.

Mardi. — Combien je voudrais n'avoir jamais lu cette lettre, ou plutôt qu'elle n'eût jamais été écrite? Il en est ainsi de nos souhaits : il semble qu'en se bornant à en faire de peu importants, ils aient plus de chances de se réaliser, et cependant, ce qui est passé est passé, et nul n'y peut rien changer, car la difficulté existe aussi bien pour une bagatelle que pour une chose sérieuse. Toutefois, je ne puis m'empêcher de me chagriner en me souvenant de cette phrase où il parle de mon *goût effréné pour les plaisirs et la bonne chère.* Il ne trouverait pas ma vie trop joyeuse, maintenant, s'il me voyait assise sur mon lit jusqu'au matin sans pouvoir fermer l'œil, et s'il me

voyait dans le jour lire, prier et coudre!... Ah! sans doute, il trouverait qu'il a jugé bien trop sévèrement la pauvre Moll.

Mercredi. — Munis d'un dîner froid, nous sommes allés nous établir à la lisière d'un bois, d'où nous assistions aux joyeuses gambades des écureuils. M. Agnew se coucha sur l'herbe, et Rose sortit son tricot, ce qui lui attira un déluge de plaisanteries de la part de son mari; il la compare aux Hollandaises, qui tricotent toujours et partout, dans les fêtes, dans le deuil et même pendant les repas, et la poursuivit si bien qu'elle fut obligée de cacher ce malheureux tricot. Pour la récompenser de son obéissance, il tira à son tour de sa poche les poésies de M. Georges Herbert, et nous en lut une qui nous fit tant de plaisir et qui m'allait si bien, que je veux la copier pour l'avoir toujours à ma disposition.

Jeudi. — Mon père m'a envoyé par Diggory une lettre du cher Robin pour moi. Il me fait demander en même temps quand j'ai l'intention de retourner, parce que ma mère doit aller à Sandford. J'ai fixé la semaine après celle qui vient, mais Rose dit qu'il faut absolument que j'assiste à la récolte des pommes. J'ai répondu à Robin. Il ne se pique guère de beau langage, et il lui échappe beaucoup de fautes d'orthographe.

Mardi. — La vie s'écoule ici dans une si parfaite tranquillité que tous les jours se ressemblent, et que je n'ai vraiment rien à noter.

Je suis triste, mais je ne m'ennuie pas. Il me semble avoir vieilli de plusieurs années depuis que je suis ici, et je me figure que les vieilles femmes doivent être à peu près dans la situation d'esprit où je me trouve. Je n'ai rien à désirer, rien à espérer (je veux dire rien de ce qui pourrait vraisemblablement m'arriver). Quant à regretter, je reprends les choses de si loin, que je voudrais qu'il me fût possible de recommencer ma vie tout entière.

M. Agnew nous traduit des morceaux de l'histoire de de Thou, et les lettres de Théodore de Bèze sur la réformation

française, ouvrage un peu prolixe, mais qui ne manque pas d'intérêt. Ce qui augmente cet intérêt, ce sont les commentaires et les rapprochements que M. Agnew fait avec notre époque.

De son côté, Rose lit Davila, l'ardent panégyriste de Catherine de Médicis; l'italien en est facile et agréable, car je puis même le lire, mais tout y est faux et sujet à caution. Il est triste de voir le succès couronner la mauvaise cause. Il se pourrait bien qu'il en fût ainsi dans ce pays. Cependant, placée comme je l'étais entre les deux camps, j'ai entendu dire, de part et d'autre, tant de mal du parti opposé, que je ne sais vraiment de quel côté se trouve la vérité. La ligne de démarcation ne me paraît pas aussi nettement tracée qu'en France. Ce ne peut être bien de prendre les armes contre les autorités constituées; cependant, ces autorités peuvent de leur côté avoir abusé du pouvoir... Enfin, je le vois bien, ce sont choses qui ne sont pas de la compétence des femmes, et, grâce à Dieu, elles n'ont pas à s'en mêler. Seulement, elles ne peuvent guère faire autrement que de se mettre du côté de ceux qu'elles aiment, et le malheur est que parfois il s'en trouve dans les deux partis. M. Agnew dit que l'on ne devrait jamais employer les armes pour défendre les intérêts religieux, et que les huguenots ont fait une grande faute en choisissant pour conducteurs des amiraux et des princes, au lieu de simples prédicateurs ayant la Bible pour arme unique, et il demande lequel, de Luther ou de Pierre l'Ermite, a le plus évidemment travaillé, accompagné de la bénédiction de Dieu?

...J'ai noté à la façon de Rose les sujets de lecture de M. Agnew, afin d'avoir un compte rendu clair et succinct; c'est ce qui est cause que je n'écris guère dans mon journal. C'est un travail plus utile pour moi, et le cours de mes pensées se trouve ainsi un peu changé. Quoique nouvelle, cette occupation m'est fort agréable.

Samedi. — Lundi je retournerai à Forest-Hill. Je désire passer encore un dimanche à Sheepscote. Aujourd'hui, évé-

nement très-rare, nous avons eu un convive à dîner. Il était si frappé des horreurs de la guerre et si occupé des faits et gestes des rebelles, qu'il nous semblait, à nous autres pauvres gens jusque-là si tranquilles, sortir d'un autre monde.

Forest-Hill, 3 août. — Retour à la maison. Ma mère et les deux cadets sont allés chez l'oncle John faire la visite si longtemps projetée. Mon père est très-occupé. Il est sans cesse de corvée pour le service de Sa Majesté, en sorte que, mon cher Robin étant absent, je me trouve très-solitaire. Harry m'accompagne le soir dans mes courses à cheval. Quant aux matinées, elles m'appartiennent complétement ; une fois que j'ai remplacé ma chère mère pour la surveillance du ménage, je n'ai rien autre à faire qu'à lire, mais notre bibliothèque est très-réduite ; elle ne se compose que de livres de piété. Autrefois, non par goût, mais par raison, j'en ai lu la plus grande partie. J'ai envie maintenant d'emprunter quelques ouvrages de Rose, car une lecture variée est devenue une espèce de besoin pour moi.

Je veux aussi faire comme elle. Je veux visiter et soigner les pauvres. Pendant que je suis reine du garde-manger, il ne manque pas de provisions à ma disposition, et dans la pharmacie de ma mère se trouvent une foule de remèdes dont chaque année elle augmente le nombre, sans que, vu notre excellente santé, nous en usions jamais.

5 *août.* — En revenant de me promener sur la terrasse, mon cher père m'a dit ce soir : « Chère enfant, vous avez toujours été la joie de la maison ; mais maintenant que vous voilà plus posée, votre société m'est doublement agréable ; cette dernière visite à Sheepscote vous a rendu l'humeur beaucoup plus égale ! »

Pauvre père, il ne sait pas que j'ai pleuré presque toute la nuit en pensant à celui que je ne reverrai plus, et que cette promenade sur la terrasse ne me l'a que trop vivement rappelé.

Mon humeur peut paraître plus égale, et je fais ce que je puis pour me rendre agréable. Mais au dedans tout est sombre.

Je suis en réalité beaucoup plus triste encore qu'à Sheepscote, car ici, je suis sans cesse occupée d'un nom que je n'entends jamais prononcer, tandis qu'à Sheepscote on en parlait souvent avec tendresse, quoique tristement...

Il faut que j'aille visiter des pauvres.

Le même soir. — J'avais l'intention de faire la tournée des chaumières, mais j'ai dû m'en tenir à la première visite. J'ai trouvé la pauvre Nell dans une telle détresse de corps et d'âme, que je me suis attardée auprès d'elle. Quand je lui ai demandé pourquoi elle n'avait pas envoyé chercher de secours chez nous, elle m'a répondu qu'elle y avait songé, mais qu'elle avait craint d'être trop hardie. Après cette longue visite, qui a paru lui faire du bien et m'en a fait certainement aussi, je lui ai dit adieu en lui promettant de revenir.

Peu après, j'ai rencontré mon père accompagné d'un monsieur qui avait l'air d'un ministre. Mon père s'est écrié : « Ah ! vous voilà, Moll ; je ne pouvais comprendre ce que vous étiez devenue.

— J'espère, dis-je, ne vous avoir pas fait attendre pour le dîner. La pauvre Nell, en me contant ses peines, m'a retenue plus longtemps que je ne pensais. »

L'étranger me considéra attentivement ; il dit que peut-être, sans le savoir, la pauvre femme avait logé un ange ; il ajouta : « Veuillez croire, Madame, que bien volontiers nous aurions retardé l'heure du dîner plutôt que d'abréger votre charitable visite. »

Mon père, qui ne m'avait pas encore nommé ce monsieur, me dit alors : « Mon enfant, voilà le révérend docteur Jérémie Taylor, chapelain ordinaire de Sa Majesté. Vous savez que je l'ai souvent entendu prêcher à Oxford depuis que le roi s'y trouve. »

Je répondis par une profonde révérence, et nous retournâmes ensemble à la maison.

En premier lieu, il s'entretint principalement avec mon père

des troubles actuels; ensuite, il m'entraîna peu à peu à prendre part à la conversation. Il m'arriva de citer quelques maximes que j'avais entendues de M. Agnew, ce qui m'attira de la part du révérend un regard respectueux que je sentais bien n'avoir nullement mérité. Il me fallut donc expliquer que ce que j'avais cité ne venait pas de mon propre fonds. J'étais toute honteuse qu'il pût me supposer plus instruite que je ne le suis, car il venait précisément de louer ma modestie. Mais nous fîmes de plus en plus bonne connaissance, et bientôt je pus jouir complétement de la conversation du docteur, car le squire Paice étant survenu, mon père s'éloigna avec lui.

Je ne pus m'empêcher de penser combien il est étrange que moi, qui ne suis douée que de capacités si ordinaires et qui n'ai aucun goût pour la littérature, je me trouve continuellement mêlée à la société des hommes les plus distingués par leurs connaissances. D'abord M. Milton, puis M. Agnew, et enfin ce docteur Jérémie Taylor; ce dernier, comme les deux autres, est non-seulement savant, mais il est bon et il est chrétien. Que de choses n'ai-je pas apprises pendant cette courte entrevue! Voici à peu près ce qu'il m'a dit : « Le temps viendra peut-être, jeune dame, où vous trouverez une consolation plus sûre dans l'exercice de la charité que dans les affections. Plus sûre, dis-je, car si l'on considère comment une passion heureuse ou non, pour un être humain sujet aux mêmes faiblesses que nous, peut souiller, assombrir et même abréger notre vie, l'on est forcé de convenir que là n'est pas le bonheur.

« L'amour le plus pur, celui d'une mère pour son enfant, peut devenir une source de douleur. Octavie s'évanouit au « Tu Marcellus eris. »

« L'amour des femmes pour leurs maris s'élève parfois, comme chez Artémise et Laodamie, jusqu'à l'idolâtrie. L'amitié d'ami à ami, malgré sa douce influence et ses nobles transports, dépasse souvent les bornes raisonnables de celle

que David avait pour Jonathan, ou Notre-Seigneur pour saint Jean ou la famille de Lazare, et dans ce cas, elle procure plus de tourment que de profit.

« Lors même que l'affection est réciproque et bien fondée, et que la sympathie existe, il arrive que les inégalités d'humeur et les négligences réelles ou supposées viennent s'interposer et altérer l'intimité des liens au point qu'on en vient à désirer qu'ils n'aient jamais été formés. Le cœur, le cœur humain tient bien peu de place; votre petite main pourrait le contenir, et cependant, qu'il est vaste et puissant pour recéler la souffrance et l'angoisse!... Mais dans la charité, il n'est que douceur et paix. En face même de l'ingratitude, l'âme peut garder son bonheur. N'y a-t-il pas plus de joie à donner qu'à recevoir? Généralement, la charité est un capital mieux placé que ne l'est notre plus vive affection, et il rapporte une riche moisson d'amour et de gratitude; toutefois, faisons une large part aux affections, nous rappelant qu'il y a plus de bonheur à aimer qu'à être aimé, sauf de Dieu qui est amour et qui nous aime le premier, et souvenons-nous que ceux qui demeurent dans l'amour et la charité demeurent en *Lui!* »

Il continua encore longtemps à parler de la charité et des actes divers qu'elle comporte; il le fit, me semble-t-il, autant comme poëte que comme prédicateur, et me rappela beaucoup la scène du neuvième livre de la *Reine des fées*, que M. Agnew nous a lue dernièrement, scène où le chevalier de la croix rouge et Etna contemplent Mercy à l'œuvre.

10 *août*. — Il vient d'arriver de Sheepscote un cheval chargé d'une bonne pacotille de livres et de plusieurs petits présents qui témoignent du souvenir plein de sollicitude de Rose pour moi.

J'ai divisé mon temps méthodiquement; j'aurai des heures spéciales pour la prière, la promenade, l'étude, l'économie domestique et les œuvres de charité à ma portée. Ma paix se consolide, malgré la tristesse des affaires publiques et privées.

15 *août*. — Je viens d'apprendre avec douleur que M. Milton a publié dernièrement encore une nouvelle apologie du divorce. Hélas! pourquoi s'exaspère-t-il ainsi? Pourquoi animer de plus en plus notre cruelle division? Mon père est furieux, et se livre à une telle colère lorsqu'il en parle, que c'est mille fois pis que de n'en pas entendre parler du tout. J'ai dû m'en plaindre l'autre jour.

30 *août*. — Dick se met dans la tête qu'il aime Andrey Paice; cet attachement ne lui serait nullement profitable. Il n'a pas des goûts relevés, et elle ne pourrait que les rendre encore plus vulgaires. C'est une belle fille, bien bruyante, bien folâtre qui, si elle n'était que la fille d'un fermier, serait l'âme de toutes les fêtes rustiques; en un mot, elle est aussi frivole et aussi enjouée que je l'étais jadis, sauf que j'étais moins turbulente.

Je commence à voir chez Dick et Harry des défauts que je n'avais jamais remarqués jusqu'ici. Est-ce que mon goût s'épure ou que mon humeur devient fâcheuse? En tous cas, nous ne nous querellons point, car je n'ai pas la prétention de les faire changer; je sais trop combien cela est difficile pour moi-même.

Je me réjouis de mon prochain séjour à Sheepscote; ma chère mère revient demain. Le bon docteur Taylor a pris la peine de venir deux fois d'Oxford à pied pour me voir, mais il vient de quitter cette ville, et nous ne nous reverrons plus!... Ses visites m'ont été très-précieuses; je suppose qu'il a quelque soupçon de ma triste situation. D'ailleurs, qui ne la connaît? En partant, il m'a dit avec un sourire qu'il espérait encore apprendre que je faisais des offrandes à *Viriplaca*, sur le mont Palatin, et a ajouté ensuite plus gravement: « Vous savez où de réelles offrandes peuvent être faites et toujours acceptées; offrandes de quelques heures, de quelques minutes même lorsque nous nous enfermons dans notre cabinet pour nous recueillir et nous entretenir avec nous-mêmes. »

Il m'a dit aussi : « Il est des sacrifices que nous ne pouvons offrir qu'avec déchirement de cœur. Mais le Dieu de grâce les accepte si nos pieds suivent le droit chemin, lors même que, comme Chrysis, nous nous retournons. »

Il m'a dit... mais que de choses aussi belles et aussi vraies n'ai-je pas entendues des lèvres de mon mari, et qui ont passé sur mon cœur et ma mémoire sans y laisser de traces, et emportées par une folle brise sans que j'y aie pris garde !

8 *septembre*. — Harry vient de rapporter la nouvelle des succès obtenus par Sa Majesté dans l'ouest. L'armée de lord Essex a été complétement cernée par les troupes royales. Lui-même, forcé de s'échapper dans une barque, et toutes les armes, l'artillerie et le bagage de Skippon sont tombés entre les mains du roi. Mon père en est si heureux, qu'il a hissé le drapeau et distribué double ration d'ale à nos gens.

Il me tarde d'avoir des nouvelles de Robin.

Sheepscote, 10 *octobre*. — Quel charmant tableau de la vie champêtre présentait Sheepscote cette après-midi lorsque je suis arrivée. L'eau a débordé, ce qui change l'aspect du pays. Des hommes abattaient les noix, tandis que des femmes et des enfants les recueillaient dans des corbeilles d'osier. Un intendant, monté sur un cheval blanc, les surveillait et passait d'un groupe à l'autre en barbottant dans l'eau. Nous trouvâmes aussi M. Agnew occupé à cueillir ses pommes. Il était perché sur un arbre, et jetait les belles reinettes dans le tablier de Rose, faisant semblant de temps à autre de vouloir l'atteindre, mais elle n'en prenait point souci, et le défiait en riant.

L'âne, dans un coin, mangeant des pommes et laissant échapper le cidre de sa large bouche, présentait l'image grotesque de la satisfaction, satisfaction que Giles portait évidemment à son comble, en frottant de son balai de bouleau le rude poil de l'animal au lieu de balayer l'allée. Le soleil versait sa chaude lumière sur l'herbe nouvellement fauchée et sur la clématite des haies. Tout semblait participer à la joie de ce jour ; la brise

elle-même nous apportait les cris joyeux des enfants s'amusant sur la place du village.

Nous prîmes une collation. Rose nous offrit un beau rayon de miel nouveau et du pain sortant du four. Dick se laissa tenter, et resta trop tard; cela lui arrive souvent, malgré la peine qu'en éprouve ma mère depuis qu'il courtise Andrey Paice.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE SUISSE.

MAI — JUILLET.

La question de guerre ou de paix, disions-nous en commençant notre première chronique trimestrielle, tient, d'un bout à l'autre de l'Europe, les esprits en suspens. Peu de jours après, l'ultimatum de l'Autriche et le passage du Tessin devaient mettre fin à ces incertitudes, mais pour les remplacer par de plus graves préoccupations. Aujourd'hui que le choc a eu lieu, qu'une campagne rapidement conduite a été suivie d'une paix encore plus rapidement conclue, les autorités de la Confédération ont sujet de se féliciter d'avoir pris à temps une position franche et digne, et proclamé le maintien énergique de la neutralité que la Suisse doit à sa position et aux traités européens.

Toutes les puissances signataires aux traités de Vienne et de Paris, le Portugal excepté, ont répondu à la notification du Conseil fédéral. Toutes ont fait un accueil favorable à la note du 14 mars. L'Autriche seule a paru faire quelques réserves, en opposant aux droits de la neutralité les obligations qu'elle impose à la Suisse, et en mettant à la promesse de la respecter religieusement une condition qui n'avait pas besoin d'être exprimée, celle que la Confédération elle-même l'observerait et la ferait respecter par tous les moyens en son pouvoir. La France se plaît à espérer que les dispositions des autres puissances n'étant pas moins favorables que celles du gouvernement de l'empereur au respect et au maintien de la neutralité helvétique, le droit qui la consacre ne saurait, en aucun cas, courir de danger. L'Angleterre exprime la conviction que l'attitude

de la Suisse ne cessera pas de répondre aux engagements qui découlent des traités, et que le gouvernement fédéral saura maintenir intacts ses rapports pacifiques avec les puissances voisines. La Prusse se montre particulièrement aimable : les déclarations aussi franches que loyales renfermées dans la note du 14 mars n'ont pu être accueillies par le cabinet de Berlin qu'avec une véritable satisfaction. La Russie apprécie la prévoyante sollicitude qui a dicté les résolutions du Conseil fédéral, résolutions conçues dans l'intérêt de la sécurité intérieure de la Suisse autant que dans celui de ses bonnes relations avec les puissances voisines. On a remarqué que, seule entre les grandes puissances, la Russie ne rappelle pas les traités. Sans mettre à cette omission une importance qu'elle n'aurait qu'autant que, répétée ailleurs, elle paraîtrait concertée, nous relevons avec d'autant plus de satisfaction le fait que, dans les notes des quatre autres cabinets, la neutralité est présentée comme un droit acquis à la Suisse par les stipulations internationales, et qu'ainsi, aux yeux de l'Autriche comme de la France, de l'Angleterre comme de la Prusse, quelques dérogations que les traités de 1815 aient pu subir, ils conservent toute leur valeur en ce qui touche notre neutralité.

Une circonstance particulière donnait pour la Suisse, à la réponse de la cour de Turin, un intérêt tout spécial : on comprend que nous voulons parler de la neutralité des districts savoisiens. Le document piémontais n'est pas moins satisfaisant sur ce point que pour tout le reste. Le gouvernement du roi est heureux de recevoir l'assurance que la Confédération est prête à remplir, le cas échéant, les stipulations internationales qui se réfèrent aux provinces neutralisées de la Savoie. Puis, rappelant les traités où ces stipulations sont contenues, le protocole du 29 mars 1815, l'acte final du congrès de Vienne et le traité du 16 mars 1816 entre la Sardaigne, la Confédération suisse et le canton de Genève, aucune contestation sérieuse, continue-t-il, ne saurait donc avoir lieu à cet égard, puisque la Sar-

daigne, aussi bien que la Confédération suisse, sont animées du même désir d'observer les traités et de respecter les droits réciproques des deux Etats. Admettant néanmoins qu'il est nécessaire de fixer, sur quelques points, le sens et la portée des droits et des obligations qui résultent du protocole de Vienne, afin de pouvoir établir un accord entre les gouvernements sur les conditions d'une occupation éventuelle, le cabinet de Turin accepte-la proposition de discuter et d'arrêter, dans une conférence, les points à régler. Turin, Berne ou Genève sont offerts au choix du Conseil fédéral comme siége de la négociation. Le ton le plus amical règne dans la note de la Sardaigne, et nous devons en dire autant de celles des voisins de la Suisse sur sa frontière du nord, Bade, le Wurtemberg et la Bavière.

Nous félicitons d'autant plus les autorités fédérales d'avoir vu le gouvernement sarde se ranger à leur point de vue dans la question de la neutralité savoisienne, que l'on a pu craindre un moment qu'il n'en fût pas ainsi. Peu de jours avant que la cour de Turin ne répondît à la note fédérale, un article inséré dans le *Journal des Débats*, et qui trahissait une origine officielle, accusait la Suisse d'avoir dépassé son droit et méconnu celui du roi de Sardaigne, en proclamant, sans entente préalable et sans l'agrément de ce prince, la neutralité d'un territoire dont il est l'unique souverain. La note piémontaise est venue prouver que, si l'interprétation erronée que le *Journal des Débats* donnait aux traités, avait pu être un instant celle du cabinet de Turin, elle avait bientôt fait place à des notions plus exactes, et qu'il ne subsistait plus aucune divergence capitale entre les deux Etats. Il était d'une haute importance que toute incertitude sur le vrai sens des stipulations européennes fût écartée, au moment où la France allait emprunter le chemin de fer de Culoz, c'est-à-dire une dépendance du territoire neutralisé, pour le passage de son armée. Une partie des corps envoyés

par elle au secours du roi Victor-Emmanuel franchissait sur ce point, le 25 avril, la frontière des Etats-Sardes. Nous avons expliqué dans notre précédente chronique (*Bibliothèque Universelle*, numéro d'avril), que, si les stipulations internationales ont garanti aux parties neutralisées de la Savoie la même neutralité qu'à la Suisse, elles n'ont point imposé à la Suisse le devoir de défendre cette neutralité. Elles déclarent qu'en cas de guerre, les troupes que la Sardaigne pourrait avoir dans ces provinces se retireront, que celles d'aucune autre puissance ne pourront y stationner ni les traverser, que la Suisse seule pourra y placer les siennes, si elle le juge à propos. Cette occupation éventuelle constitue donc pour la Suisse, non pas une obligation, mais un droit. En établissant, dans sa note aux puissance, la véritable portée de ce droit, en déclarant que la Suisse n'en ferait usage que pour assurer et défendre sa propre neutralité et l'intégrité de son territoire, le Conseil fédéral a sauvegardé sa position, et l'assentiment unanime que l'Europe a donné aux principes de la note du 14 mars a tranché la question d'une manière irrévocable. Le passage des troupes françaises par le chemin de fer de Savoie peut soulever un débat entre les garants des traités de 1815, mais ce débat ne regarde pas la Suisse. Le Conseil fédéral ayant fait choix de Berne pour les conférences acceptées par le gouvernement sarde, a chargé deux de ses membres, MM. Stämpfli et Frey-Herosée d'y prendre part en son nom. La cour de Sardaigne s'y est fait représenter par son ministre en Suisse, le chevalier de Jocteau. La première réunion des commissaires a eu lieu le 16 mai. Le cours rapide des événements de la guerre, les succès des troupes alliées qui ont bientôt porté au cœur de la Lombardie le théâtre des hostilités, ont détourné l'attention d'une question désormais secondaire, et qui a perdu pour le moment toute importance pratique. Nous ne connaissons point jusqu'à présent le résultat des conférences. Elles paraissent avoir pour objet d'établir les limites précises du territoire neu-

tralisé, et de fixer les conditions de l'occupation éventuelle de ce territoire par la Suisse.

On ne trouverait pas aisément dans notre histoire politique un moment où la position de la Suisse vis-à-vis de l'étranger ait été plus nette et plus satisfaisante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Forte du sentiment national, appuyée sur la volonté du peuple entier, la neutralité suisse a été reconnue sans réserve par tous les Etats européens, situation privilégiée, en face des complications possibles d'une guerre dont nul ne pouvait mesurer les dernières conséquences. La conduite des autorités fédérales s'est montrée, dans toute cette crise, à la hauteur des circonstances. Il ne dépend pas du peuple suisse et de ses chefs de diriger le cours des événements, mais il dépend d'eux de s'y préparer avec une prévoyante sagesse, de persévérer avec une inébranlable fermeté dans la ligne adoptée, de conserver partout, dans les relations extérieures, cette bienveillance impartiale, cette loyauté à toute épreuve qui forment le côté moral de la neutralité, et qui lui assurent, mieux que tout le reste, le respect de quiconque pourrait être tenté de la violer.

En même temps que son action diplomatique, le Conseil fédéral poursuivait ses préparatifs militaires. L'Assemblée fédérale allait être convoquée pour approuver ses premiers actes, régler sa marche ultérieure et lui donner les moyens de faire face aux exigences de l'avenir. Il ne négligeait, dans l'intervalle, aucune des mesures indiquées par la prudence. La commission militaire qu'il avait convoquée, avait terminé ses travaux et quitté Berne. Elle s'était essentiellement occupée de l'organisation de l'armée. Conformément à ses propositions, le Conseil fédéral a réparti l'armée en divisions, en brigades et en corps spéciaux. Neuf divisions composent l'armée ; chaque division comprend, outre les armes spéciales, trois brigades d'infanterie. A ces neuf divisions s'ajoutent : le corps des pontonniers, le corps d'artillerie, la réserve du parc, la cavalerie,

une vingt-huitième brigade d'infanterie et divers détachements disponibles. Les chefs et les états-majors des divisions et des brigades, les chefs des corps spéciaux et ceux des différents services ont été nommés. A chaque division correspond une circonscription territoriale. Un officier supérieur du génie a été chargé d'inspecter les fortifications de Saint-Maurice, de Bellinzone et de Luciensteig. Des achats de chevaux pour l'état-major ont été faits à l'étranger, et l'on peut regarder comme une preuve des dispositions amicales des Etats allemands, les facilités obtenues pour l'exportation d'un convoi de ces animaux, à une époque où la Belgique s'était déjà vu refuser une faveur semblable. Il est vrai que la Belgique n'avait point elle-même interdit l'exportation, et que la Suisse devait bientôt éprouver à son tour les mêmes difficultés. Quand l'ultimatum de l'Autriche eut rendu la guerre imminente, le Conseil fédéral appela, le 24 avril, les premières troupes sous les armes : c'étaient des bataillons du Tessin, des Grisons et d'Uri, et des carabiniers tessinois. Elles étaient destinées au canton du Tessin, où elles se réunirent sous le commandement d'un brigadier, le colonel de Gonzenbach. En même temps, le Conseil fédéral mettait sur pied les états-majors des divisions Ziegler et Bontems ; le colonel Bontems et son état-major se rendaient au Tessin, le colonel Ziegler à Genève. Deux jours après, une nouvelle brigade, sous les ordres du colonel Ott, était ajoutée à celle du colonel de Gonzenbach, et le corps d'occupation du Tessin était renforcé de bataillons de Zurich, de Berne et de Zug, d'une batterie d'artillerie tessinoise, et de carabiniers de Zurich et de Lucerne. On craignait alors que les corps-francs de Garibaldi n'entamassent dans leurs mouvements le territoire tessinois; il s'agissait d'empêcher cette violation du sol helvétique. Sur la frontière autrichienne, le Conseil fédéral ordonnait de nouveaux ouvrages à Luciensteig. Il nommait, dans le ressort de la division Ziegler, un commandant de place à Saint-Maurice, et le chef de la division, usant

des pouvoirs qui lui avaient été donnés, levait quelques troupes valaisannes pour surveiller les passages du Saint-Bernard et du Simplon. A l'intérieur, pour assurer les communications avec les points occupés, on déblayait de neige les routes du Saint-Gothard et du Bernardin. La transformation des fusils de l'armée commençait à la même époque dans les ateliers de Zofingue.

Le 26 avril, la situation s'aggravant, le Conseil fédéral avait convoqué les Chambres. Elles se réunissaient le 2 mai. Un message du Conseil fédéral leur demandait : 1° de confirmer la note du 14 mars; 2° d'approuver les levées de troupes ordonnées, les dépenses militaires provisoirement décrétées, les restrictions mises à l'exportation des chevaux; 3° d'autoriser les armements ultérieurs nécessaires pour le maintien de la neutralité et pour la sûreté du territoire, et toutes autres mesures de défense que le Conseil fédéral croirait devoir ordonner; 4° d'ouvrir au Conseil fédéral un crédit illimité, et de l'autoriser éventuellement à contracter des emprunts; 5° de procéder immédiatement à la nomination du commandant en chef de l'armée et du chef de l'état-major général. Le commandant en chef serait appelé en activité de service lorsque la mise sur pied aurait atteint le chiffre de 20,000 hommes; le Conseil fédéral rédigerait ses instructions. Un sixième article réglait la responsabilité du Conseil fédéral vis-à-vis des Chambres, et lui prescrivait de convoquer aussitôt l'Assemblée fédérale si les circonstances venaient à nécessiter la mise sur pied de toute l'armée. « Nous sommes arrivés, disait le message, à la conviction qu'une neutralité sincère, loyale et soutenue par toutes les forces du pays, est seule ce qui répond à la situation politique de la Suisse, comme à ses circonstances particulières, à ses besoins et à ses vœux. En exprimant cette opinion, nous avions la certitude d'agir selon vos vues et dans l'esprit de la nation. La notification que nous en avons faite, tant aux puissances garantes des traités de 1815

qu'aux Etats limitrophes de la Suisse a eu lieu le 14 mars. Nous n'avons pas voulu l'ajourner davantage, parce que nous tenions à ce que les cabinets intéressés pussent, dès le principe, et pendant qu'on en était encore aux négociations diplomatiques, savoir à quoi s'en tenir sur l'attitude de la Suisse. Il nous importait en outre d'éclairer à temps le peuple et les autorités sur la politique qui devait être observée; c'est dans ce but que la déclaration de neutralité a été communiquée à tous les gouvernements cantonaux, et livrée aussitôt après à la publicité. »

Le Conseil fédéral ne se trompait pas, en se tenant pour assuré de l'approbation des Chambres. Le 4 mai, le Conseil national, adhérant sans discussion et par un vote unanime, aux conclusions de sa commission, adoptait avec deux modifications d'une importance secondaire, les propositions du message. Le Conseil fédéral appellerait le général en chef en activité de service dès que les circonstances lui paraîtraient l'exiger; il convoquerait l'Assemblée fédérale si l'extension du théâtre des hostilités réclamait un armement beaucoup plus considérable, ou si quelque changement essentiel devait survenir dans la position de la Suisse vis-à-vis de l'étranger. Le Conseil des Etats a craint, peut-être avec raison, que cette dernière phrase n'eût l'air de dire, ce que personne ne voulait dire, qu'elle ne semblât impliquer un changement possible dans la politique de la Suisse. Une rédaction plus heureuse, proposée par sa commission, termine ainsi l'arrêté : « Le Conseil fédéral rendra compte à l'Assemblée fédérale, dans sa prochaine réunion, de l'usage qu'il aura fait des pleins pouvoirs qui lui sont conférés. Si les événements prenaient une tournure plus menaçante, l'Assemblée fédérale sera convoquée immédiatement. » L'arrêté ainsi conçu a réuni l'unanimité dans le Conseil des Etats. Reporté devant le Conseil national, il devenait, le 5 au soir, le décret unanime de l'une et de l'autre des deux Chambres dont se compose l'autorité suprême de la Confédé-

ration. Il restait à l'Assemblée fédérale à faire les deux nominations qu'en pareilles conjonctures la constitution lui réserve. Elles sont tombées sur deux hommes désignés d'avance par l'opinion publique, et dont les antécédents, le caractère éprouvé, les hautes capacités militaires, justifient la confiance que leur voue la nation. Le général Dufour a été nommé, par 110 suffrages sur 144 votants, commandant en chef de l'armée; le colonel Ziegler, chef de l'état-major général, par 117 voix. L'Assemblée, après ces nominations, s'est prorogée indéfiniment.

Le vote des Chambres a fait de la politique du Conseil fédéral celle de la nation même, représentée par ses organes les plus élevés. L'opinion publique avait appuyé le Conseil fédéral; le décret de l'Assemblée a donné à l'opinion publique la consécration officielle, et lui a imprimé le sceau de son unanimité. A ces hautes manifestations dans la sphère fédérale sont venues s'ajouter des manifestations cantonales. A Berne, à Arau, à Neuchâtel, des crédits considérables ont été votés avec empressement pour mettre les gouvernements en état de faire face aux exigences de la situation.

A partir de la réunion des Chambres, les mesures militaires se sont succédé avec rapidité. Le développement des événements extérieurs en a réglé la marche. Dès les premiers jours de mai, l'état-major d'une troisième brigade, celle du colonel Huber-Saladin, était appelé en activité de service dans le canton du Tessin; un bataillon saint-gallois et une batterie de fusées allaient renforcer les troupes stationnées dans ce canton. Le Conseil fédéral pressait la transformation des fusils, ordonnait une inspection générale des arsenaux cantonaux et invitait les cantons à accélérer l'instruction de leurs contingents. Il appelait en activité le colonel fédéral Aubert pour surveiller les travaux de fortification ordonnés sur quelques points des frontières. Il autorisait bientôt après, pour la défense du Simplon, de nouveaux ouvrages à Gondo, et se préparait à armer les

fortifications de Luciensteig, de Bellinzone et de Saint-Maurice; des sapeurs tessinois étaient appelés pour compléter les travaux de Bellinzone. Le 21 mai, de nouveaux renforts étaient envoyés à la division Bontems : c'étaient un bataillon de Soleure, des carabiniers de Thurgovie et de Berne, une compagnie détachée de chasseurs d'Appenzell. Dans la division Ziegler, qui demeurait sous les ordres de son chef jusqu'au moment où il aurait à remplir les fonctions dont l'avait investi l'assemblée fédérale, l'état-major de la brigade Paravicini était appelé en activité de service. Dix jours plus tard, l'insurrection de la Valteline nécessitait l'occupation des vallées grisonnes de Münster, de Poschiavo et de Bregaglia. Jusque-là le service actif s'était concentré dans deux divisions, la troisième et la huitième (colonels Ziegler et Bontems); le territoire auquel s'appliquaient les nouvelles mesures faisait partie de la neuvième, sous les ordres du colonel Isler. Les troupes levées consistaient en deux bataillons : l'un d'Argovie, l'autre de Saint-Gall; et en deux compagnies de carabiniers, l'une de Berne, l'autre des Grisons : le commandement en a été donné à un chef de brigade, le colonel Letter. Le passage du Splügen est demeuré dans le ressort de la division Bontems : une compagnie de carabiniers a été chargée de l'occuper. On armait en même temps les fortifications de Luciensteig, dont le commandement est confié au lieutenant-colonel de Greyerz. Cependant les événements de la guerre, en se portant à l'orient, rendaient moins nécessaire la garde des points qui les premiers avaient paru compromis. Tandis que l'on réunissait dans les Grisons une force de quinze cents hommes, le Conseil fédéral, attentif à ménager pour le moment du besoin et le dévouement de l'armée et les ressources financières de la Confédération, licenciait, à l'exception de quelques sapeurs vaudois, employés aux fortifications de Saint-Maurice, les troupes sur pied dans le Valais et quelques-unes de celles de la division Bontems. Bientôt après cette division subissait une

nouvelle réduction. L'état-major de la troisième était licencié, et le colonel Ziegler quittait Genève. Enfin, le colonel Bontems était rappelé à son tour. Il ne restait au Tessin qu'une brigade d'environ 2000 hommes, sous les ordres du colonel de Gonzenbach.

Ces mesures, destinées à faire respecter la neutralité de la Suisse et l'intégrité de son territoire, n'ont pas été superflues. Si le digne colonel Bontems, en prenant congé des troupes sous ses ordres, et en les remerciant, au nom de la Confédération, de l'excellent esprit et de la discipline exemplaire dont elles avaient fait preuve, qualifiait de service plus pénible que brillant celui qu'il avait fait avec elles, ce service du moins avait été utile au pays ; il avait montré que la Suisse prenait au sérieux ses déclarations, qu'elle voulait que les faits répondissent aux paroles et qu'elle savait tout à la fois ce qu'elle se devait à elle-même et ce qu'elle devait d'impartiale bienveillance à tous ses voisins. A peine les premières troupes fédérales prenaient-elles la route du Saint-Gothard, que cinq bateaux à vapeur qu'une compagnie sarde entretenait sur le lac Majeur, craignant d'être capturés par des vapeurs de guerre autrichiens, venaient se réfugier dans les eaux suisses : le Conseil fédéral a prescrit qu'ils fussent provisoirement séquestrés. Six semaines plus tard les bâtiments autrichiens venaient partager leur exil et leur demi-captivité. Le 4 mai, le colonel Bontems saisissait une proclamation révolutionnaire que des réfugiés lombards faisaient imprimer à Lugano pour la répandre dans la province de Côme. Le Conseil fédéral a ordonné l'internement immédiat des étrangers qui abusaient ainsi de l'hospitalité suisse. On a saisi des caisses d'armes, des barils de poudre dans le canton du Tessin ; on en a saisi aussi à Coire : des mains inconnues faisaient ces envois aux soldats de l'indépendance italienne.

A peine les premiers faits de cette nature s'étaient-ils produits, que le Conseil fédéral publiait un arrêté relatif à la surveillance des frontières : l'exportation d'armes et de

munitions en Italie, l'accumulation de ces articles de guerre à la frontière italienne étaient prohibées; les armes et les munitions devaient être séquestrées; il était défendu d'acheter, de recevoir en dépôt des armes appartenant à des réfugiés ou à des déserteurs; le passage de l'un dans l'autre des pays en guerre, à travers le territoire suisse, était interdit aux hommes en état de porter les armes; à l'exception des femmes, des enfants et des vieillards, les fugitifs, les déserteurs devaient être internés; l'exécution de l'arrêté fédéral était confiée tant aux commandants militaires qu'aux gouvernements des cantons du Tessin, des Grisons et du Valais. En vertu de ces ordres du Conseil fédéral, le séjour de plusieurs districts du canton du Tessin a été interdit aux réfugiés. Ces derniers étaient au surplus de catégories fort diverses : les uns étaient des soldats autrichiens ou italiens, séparés de leurs corps et jetés en Suisse; les autres, des gendarmes, des douaniers, des employés autrichiens, que l'insurrection forçait à quitter leur poste, et qui se réfugiaient sur territoire neutre; d'autres enfin, en très-grand nombre, des habitants des villes lombardes, que faisaient fuir le bruit des armes et la crainte des événements. Un même traitement ne pouvait s'appliquer à des situations aussi différentes. On désarmait les militaires, on les dirigeait sur l'intérieur, et on les casernait à Coire ou à Lucerne. Les employés autrichiens étaient acheminés à la frontière allemande de l'empire. Les réfugiés ordinaires devaient simplement quitter les lieux où leur présence pouvait devenir l'occasion de quelque désordre.

Au milieu d'une population ardente dans ses sympathies italiennes, la tâche des troupes fédérales et de leur chef n'était pas toujours facile. A côté des exigences de l'humanité et des égards dus au malheur, le colonel Bontems ne connaissait que les devoirs de sa charge et ceux de la neutralité qu'il avait à faire respecter; le soldat ne devait savoir et ne savait en effet qu'obéir. Il en est résulté çà et là quelques tiraillements, et l'on a

vu une municipalité donner, dans un moment d'humeur, sa démission, puis la retirer devant la fermeté du colonel. Cela n'a pas empêché qu'en somme les rapports de la troupe avec la population n'aient été fort bons, et que les soldats tessinois n'aient fait leur devoir comme les autres. A plus d'une reprise le chef militaire en a témoigné sa satisfaction, et son dernier ordre du jour exprime ses remerciements de l'accueil cordial et vraiment fédéral qui a été fait à lui-même et aux troupes qu'il commandait. Les marques de sympathie décernées aux troupes d'Uri dans leurs cantonnements successifs de Locarno et de Lugano ont fait un piquant, mais heureux contraste, avec les souvenirs des époques précédentes. Les événements de 1859 auront porté leur fruit moral, s'ils contribuent à resserrer les liens qui unissent tous les cantons. Il nous reste à signaler l'épisode le plus saillant qui ait marqué jusqu'ici la garde de nos frontières, nous voulons parler de l'arrivée sur le territoire suisse de la garnison de Laveno.

Le 9 juin, de grand matin, trois vapeurs autrichiens, traînant plusieurs barques à la remorque, paraissaient dans les eaux suisses du lac Majeur et s'arrêtaient à la sommation du poste avancé qui gardait les rivages : c'étaient 650 Autrichiens qui, après avoir bravement défendu le fort de Laveno, coupés par les progrès des alliés, abandonnaient une position désormais perdue et venaient chercher un abri sur la terre neutre de la Suisse. Un instant après, des officiers de l'état-major fédéral montaient à bord et conduisaient la flotille dans le port de Magadino. Les bâtiments étaient aussitôt désarmés; le matériel transporté à terre et mis sous séquestre ; la troupe autrichienne posait les armes, puis elle partait pour Bellinzone et de là pour Coire, sous l'escorte de troupes fédérales. Une dislocation ordonnée par le Conseil fédéral l'a répartie entre Zurich, Lenzbourg et l'ancien couvent saint-gallois de Saint-Jean. Là, confinés sur parole et soumis à de simples mesures de police, ces militaires étrangers ont

été traités avec les ménagements les plus propres à adoucir leur position. L'on en a vu une cinquantaine travailler à Zurich à l'achèvement des constructions du tir fédéral. Singulière coïncidence, et que, soit en Suisse, soit à Vienne, personne n'eût jamais prévue, disait à cette occasion un journal zuricois. Une négociation diplomatique entamée pour le renvoi de ces soldats dans leurs foyers a été couronnée d'un prompt succès. Les cabinets de Paris et de Turin ont consenti à ce renvoi, après que le gouvernement autrichien eut donné l'assurance que les soldats qu'il recouvrait ainsi ne seraient plus employés dans la guerre actuelle. Ce même mode de vivre devait être suivi à l'égard des militaires de l'une ou de l'autre des parties belligérantes qui, dans des conditions analogues, seraient venus ultérieurement se réfugier en Suisse. A l'heure qu'il est, ces 650 Autrichiens ont quitté la Suisse, non sans exprimer hautement leur reconnaissance de l'hospitalité qu'ils y ont trouvée et des procédés dont ils ont été l'objet.

L'hospitalité suisse devait être réclamée par des réfugiés d'un rang plus élevé. Le jeune duc de Parme, accompagné des officiers de sa maison, arrivait le 1er juin à Saint-Gall. La duchesse régente, à laquelle ses vertus de souveraine et de mère ont concilié les sympathies de l'Europe, le rejoignait quelque temps après. Une villa, près de Rapperschwyl, au bord du lac de Zurich, a été louée par la duchesse pour son séjour et pour celui de ses fils.

Tandis que la Suisse proclame sa neutralité et met son honneur à la maintenir, ses enfants, poussés par le génie belliqueux de la nation, servent en grand nombre sous les drapeaux étrangers. Il n'est guère en Europe d'armée qui n'en compte dans ses rangs. Les circonstances de la vie, les traditions de famille, parfois peut-être, mais à un moindre degré, les sympathies politiques déterminent le choix du drapeau sous lequel ils s'enrôlent. Et dans la guerre actuelle d'Italie, comme dans les vieilles guerres dont les mêmes contrées ont été le théâtre,

on voit, sinon Suisses contre Suisses, du moins des Suisses combattre dans les rangs opposés. A Montebello, comme plus tard sur le Mincio, des officiers suisses ont mérité de voir leurs actions d'éclat mises à l'ordre du jour de l'armée autrichienne, où ils ont scellé de leur sang leur fidélité au drapeau; d'autres Suisses, dans la légion étrangère de France, n'ont pas combattu moins vaillamment à Magenta. Chose digne de remarque, à l'intérieur, des journaux de toute couleur politique ont enregistré avec la même satisfaction, au compte de l'honneur national, ces actes de courage militaire. On s'est même plu à rappeler qu'un brave officier français, le général Beuret, tué au combat de Montebello, appartenait à la Suisse par l'origine de sa famille. Mais il ne faut pas s'étonner si, en Italie, des impressions d'un autre ordre s'attachent au souvenir des capitulations de Rome et de Naples. Les capitulations ont pris fin, mais les régiments suisses auxquels elles ont donné naissance forment encore la principale force de l'armée napolitaine, et les cadres des régiments étrangers au service du saint-siége se forment en partie d'officiers suisses. A peine le nouveau gouvernement toscan venait-il d'être installé sous les auspices du roi Victor-Emmanuel, qu'il interdisait aux enrôlés pour le service de Naples le passage par son territoire et supprimait les dépôts de recrues de Livourne et de Florence. Quelque temps après, le sanglant assaut de Pérouse produisait une émotion dont l'écho retentissait jusqu'en Suisse. Si des scènes déplorables ont eu lieu (et le récit en a été exagéré), les circonstances, mieux connues, ont expliqué l'exaspération qui les a produites; elles étaient, en tout cas, le fait non d'une troupe suisse, mais d'une troupe étrangère à laquelle on s'obstinait, contre toute vérité, à donner le nom de suisse. Eût-elle été suisse, ce n'était pas une raison pour autoriser, en d'autres lieux de l'Italie, des menaces, des outrages et d'indignes violences contre des Suisses inoffensifs. Le gouvernement sarde avait lui-même, dans un bulletin offi-

ciel. qualifié de régiment suisse le régiment envoyé de Rome contre Pérouse : le Conseil fédéral en a fait le sujet d'une réclamation énergique, et une circulaire adressée aux consuls suisses dans les places italiennes, leur a fourni toutes les explications nécessaires pour mettre dans leur vrai jour des faits que l'ignorance ou la malveillance dénaturaient à l'envi. Mais, en Suisse même, l'opinion se préoccupe des moyens d'assurer l'efficacité des défenses qui frappent les enrôlements étrangers, et parmi les objets qu'une commission fédérale soumet à l'attention des chambres, nous trouvons signalées de nouvelles mesures législatives à prendre à cet égard. Nous n'avons point à faire ici l'apologie du service étranger; les capitulations sont supprimées, la question n'est plus qu'une question de conscience et de conviction individuelle. Mais il est à craindre qu'une habitude si profondément enracinée dans les mœurs suisses, une habitude qui a résisté à la double influence religieuse et sociale de la réforme du seizième siècle, ne tombe pas aujourd'hui devant de simples doctrines politiques, ou devant des expédients de police.

Un autre fait a donné lieu à de sérieuses représentations du Conseil fédéral. Un appel aux Tessinois a été affiché sur les murs de Milan. L'on y provoquait, en termes injurieux pour la Suisse, ce peuple, italien de langage, à se séparer de la Confédération pour se joindre au nouveau royaume d'Italie. Milan étant placé sous le régime sarde et aucune publication ne pouvant s'y faire sans la permission des autorités, le fait en était d'autant plus grave, l'intervention de l'autorité fédérale auprès du gouvernement piémontais d'autant plus indispensable. Nous ne savons point encore quelle réponse y a été faite; nous savons seulement que le gouvernement du Tessin a chaleureusement protesté contre les sentiments que prêtaient aux Tessinois les auteurs du pamphlet de Milan.

Le sérieux des circonstances réagit sur la disposition des

esprits. Bâle devait, cette année, recevoir dans ses murs la société suisse de musique : le comité central a décidé d'ajourner la fête à des temps plus favorables. La société militaire fédérale a pris une résolution analogue : ce n'est pas que l'objet de la société fût étranger aux préoccupations du moment, mais elle a craint sans doute que les armements ordonnés, les états-majors mis sur pied, ne causassent des vides nombreux dans la réunion : Schaffhouse devait en être le siége. La question s'est pareillement agitée quant au tir fédéral ; ici l'ajournement n'a pas prévalu. Fête à la fois militaire et politique, le tir fédéral n'aurait été compromis qu'autant que le nombre des troupes appelées sous les armes aurait subi dans l'intervalle une notable augmentation. Au moment où nous écrivons, le tir fédéral s'est ouvert avec grand éclat à Zurich. La société de gymnastique a associé son sort à celui du tir : l'adresse et la force corporelle auront leur fête dans le même temps et dans le même emplacement que l'arme nationale de la Suisse. Les dons destinés à être offerts en prix aux tireurs les plus habiles ou les plus heureux, ont afflué de l'intérieur et de tous les points du globe, de partout où les Suisses ont porté leur esprit entreprenant et leur industrie : ils se sont élevés à plus de cent mille francs.

Les bruits de guerre et les craintes soulevées par la situation européenne ralentissent, sans l'interrompre, le développement des œuvres de la paix. Les compagnies de chemins de fer complètent les unes leur réseau, les autres les moyens financiers nécessaires pour l'achever. Le 1er juin, la section d'Emmenbrücke à Lucerne, qui termine dans la direction du sud-est le chemin de fer Central, s'est ouverte à la circulation. Un mois après, il en était de même de la section de Berne à Thoune, autre prolongement important du même réseau. La compagnie de laquelle il relève a décrété l'émission d'un nouvel et dernier emprunt de six millions de francs : en peu de jours l'emprunt était couvert, les seuls actionnaires avaient

offert plus de neuf millions. La compagnie de l'Est-Ouest, à laquelle est concédée le court mais important tronçon de la Neuveville à Bienne, qui doit souder le réseau du Centre aux lignes de l'Ouest, a publié, de son côté, le prospectus d'un emprunt de six millions : le résultat de la souscription ne nous est pas encore connu, mais les travaux ont commencé et le gouvernement de Berne a accepté la justification fournie par la compagnie, des moyens qu'elle possède, pour les mener à bon terme. Dans l'est de la Suisse, nous trouvons la même société obtenant du canton de Zug un nouvel encouragement de 100,000 francs en actions pour pousser ses travaux sur la ligne de Zug à la Sihl et au lac de Zurich. Plus à l'est encore, la compagnie de l'Union suisse achève le chemin de fer qui longe le lac de Wallenstadt : cette ligne, remarquable par les difficultés vaincues et par l'importance des travaux d'art, est ouverte depuis la fin de juin. L'Union des chemins de fer suisses s'est formée par la fusion des compagnies de Saint-Gall, du Sud-Est et du Glatthal : l'Etat de Zurich n'avait, dans le temps, ratifié le traité de fusion qu'avec une réserve gênante pour la compagnie et dont elle vient d'obtenir le retranchement. Un dernier emprunt de douze millions, contracté par elle pour l'achèvement de son réseau, a été promptement couvert par la conversion d'actions primitives en actions de priorité; les offres ont même dépassé la demande : il a fallu faire une réduction.

Dans les cantons de l'ouest, le fait le plus saillant que nous ayons à enregistrer, en faisant l'histoire de nos voies ferrées pendant les trois derniers mois, est un événement financier : la compagnie du chemin de Fribourg à Lausanne a remanié les bases de son entreprise. Aux 4,250,000 francs de subvention éventuelle qui lui étaient assurés de la part de l'Etat de Fribourg, il a été substitué une subvention directe de quatre millions en actions ; les villes de Fribourg et de Lausanne ont souscrit à une conversion toute pareille; et ces

arrangements ont été successivement ratifiés par le Grand-Conseil et par l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie. Le capital de l'entreprise se compose désormais de quatre millions en actions; six autres millions seront couverts par l'émission d'actions de priorité, six millions seront demandés à l'emprunt : des calculs réputés exacts permettent d'espérer que la dépense totale ne dépassera pas ce chiffre de vingt-six millions. Toute mésintelligence n'a pas encore cessé entre la compagnie et le gouvernement du canton de Vaud : un employé fédéral a dû être envoyé à Lausanne pour faire lever des difficultés relatives à l'examen des plans parcellaires et aux expropriations. La compagnie de l'Ouest pousse les travaux sur la ligne de Lausanne à Villeneuve. Deux tronçons de la ligne du Valais ont été l'un après l'autre ouverts aux locomotives : le tronçon de Monthey à Massonger et le tunnel de Saint-Maurice.

Le développement du réseau suisse, l'ouverture successive des différentes lignes produisent déjà des effets imprévus. Le chemin de fer de Berne à Thoune était loin d'être terminé que, déjà, des carrières voisines de la ville de Berne, des pierres de taille étaient transportées à Bâle pour servir aux constructions de la gare du chemin Central. A Glaris, les établissements industriels commencent à brûler les houilles de la Prusse rhénane. A l'époque du 31 décembre 1858, les concessions accordées dans les divers cantons de la Suisse formaient un total de 392 2/16 lieues suisses de voies ferrées. Sur ce total 140 9/16 lieues n'étaient pas encore mises en ouvrage; 105 5/16 étaient en cours d'exécution; 146 4/16 étaient livrées à l'exploitation.

Le mouvement de la navigation à la vapeur voit son activité s'accroître dans la même mesure que la circulation des chemins de fer; ce résultat, que nous croyons vrai dans l'ensemble, est particulièrement saillant sur les voies d'eau qui forment encore un lien nécessaire entre deux têtes de voies ferrées. Les ba-

teaux à vapeur de la société neuchâteloise ont transporté en 1858, sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne, 160,555 personnes ; c'est une augmentation de 36,723 sur 1857.

L'Espagne qui, l'année dernière, avait protesté contre toute décision par laquelle le congrès télégraphique de Berne abaisserait les taxes existantes, a adhéré depuis lors à la convention du 1er septembre 1858. A dater du 1er avril dernier, les stipulations de ce traité sont appliquées aux correspondances télégraphiques avec l'Espagne. Le Portugal, qui n'attendait que l'adhésion du royaume voisin, profite à son tour des avantages de la convention. Ainsi, toute la péninsule ibérique est reliée au grand réseau télégraphique dans lequel la Suisse occupe, par sa position centrale et par l'excellente organisation de ses télégraphes, une place si importante. Le réseau suisse lui-même avait, au 31 décembre 1858, un développement de 514 $^{3}/_{8}$ lieues, soit 2,472 kilomètres. On comptait en Suisse 126 bureaux, soit un bureau pour près de 19,000 âmes de population. Le nombre des dépêches expédiées en 1858 a été de 228,000, soit 1810 par bureau, et 95 par 100 âmes de population.

Les chemins de fer amènent une transformation dans l'établissement des postes. Les postes fédérales commencent à subir les effets de cette révolution. Le nombre des voyageurs transportés par elles en 1858 est demeuré de près de 150,000 au-dessous du chiffre de 1857 ; il n'en a pas moins été de 900,000 encore. Il ne paraît pas que l'usage du télégraphe, en se popularisant, produise une diminution analogue dans le mouvement des correspondances, car pour 24 millions de lettres qui ont passé, en 1857, dans les bureaux des postes fédérales, elles en ont transporté 25 millions en 1858. La recette totale des postes n'en a pas moins subi une dépréciation qui laisse un vide de plus de 500,000 francs dans les indemnités réservées aux cantons.

Si les chemins de fer enlèvent aux postes une partie de leur

importance et amoindrissent leur produit, il n'en est pas de même des caisses des péages qui, sous l'impulsion donnée au mouvement commercial, voient leurs recettes atteindre à des chiffres jusqu'à présent inconnus. La recette brute des péages fédéraux s'est élevée, en 1858, à 6,874, 800 francs, le bénéfice net pour la Confédération, déduction faite des indemnités cantonales, à 3,560,700 francs. Cette recette considérable est presque uniquement le produit des droits d'entrée; les droits de sortie et de transit n'y figurent pas pour 500,000 francs. L'année 1859 s'annonce sous des auspices non moins favorables : les cinq premiers mois ont donné brut près de trois millions; c'est près d'un demi-million de plus que du 1er janvier au 31 mai 1858.

Avec de pareils chiffres, les finances de la Confédération ne peuvent qu'être dans un état florissant: l'excédant des recettes sur les dépenses a été, l'année dernière, de plus de 700,000 francs.

Au mouvement de circulation qui s'augmente dans une progression indéfinie, correspond un mouvement d'agglomération dans les cités que les avantages de leur situation ou les circonstances politiques tendent à faire devenir les centres de l'industrie, du commerce ou de la vie du pays. Il y a plus de vingt-cinq ans que Zurich a fait disparaître son enceinte de remparts; il y a douze ans que Genève a suivi cet exemple; l'expansion s'est faite rapidement sur tout le pourtour de ces deux villes. Aujourd'hui Bâle, où pourtant le respect du passé a conservé tant d'empire, décrète en principe l'enlèvement de ses fortifications; un plan d'aggrandissement, mûrement discuté par l'autorité suprême du canton, triple l'étendue de la cité; ce n'est qu'un plan, il est vrai, mais le fait de cette pensée d'avenir, accueillie par les esprits les moins portés aux innovations téméraires, est à lui seul un signe du temps. Ce n'est pas à Berne que l'initiative est la plus rapide, et cependant, à Berne aussi, l'on s'occupe de la construction d'un

nouveau quartier ; il ne s'agit pas d'un agrandissement extérieur de la ville, ce sont d'anciennes rues qui vont être démolies, pour se relever sous une autre forme et recevoir une nouvelle population. Berne, par ses ponts, par sa gare, par son palais fédéral, par d'autres constructions publiques et privées, soutient déjà dignement son rang comme capitale de la Confédération. Nous ne parlons pas de Genève, où le mouvement, qui continue, est l'effet d'une impulsion qui ne date pas d'hier. Neuchâtel suit de loin l'exemple des villes qui la priment en importance. Nous venons de parler des cités, notons un ouvrage entrepris au profit de l'agriculture : le gouvernement vaudois a décrété l'ouverture, sur l'espace d'une lieue, du canal qui doit servir à dessécher la partie orientale des marais de l'Orbe ; c'est un ouvrage de 180,000 francs.

Tous les principaux faits que nous venons de signaler, toutes les tendances générales dont nous avons exposé les résultats, ont un caractère commun, et ce caractère se résume dans la même empreinte ; la vie politique se centralise de plus en plus. Chaque canton veille sans doute à conserver intactes les attributions que lui laisse la charte fédérale, et il n'est pas de canton où un parti politique, d'ordinaire le parti conservateur, ne fasse consister un article de son programme à repousser les empiétements du pouvoir central. Mais, à tout prendre, c'est essentiellement dans l'ordre moral que règne la lutte contre la centralisation ; cette lutte est devenue celle que l'individualisme cantonal soutient, au point de vue moral et intellectuel, contre le danger d'être absorbé ; c'est aussi là le champ où le mouvement général de l'époque tend à renfermer de plus en plus les individualités. Le radicalisme suisse s'est donné une organisation centralisée au moyen de la société l'*Helvetia*. A l'inverse de ce qui s'est fait dans d'autres temps, mais par un hommage rendu à l'esprit de l'époque, l'on a commencé par créer la Société centrale, et c'est celle-ci qui a provoqué la formation des sections. Mais le mouvement centralisateur règne

aussi dans ces dernières : les sections bernoises de l'*Helvetia* se sont constituées en société cantonale. Le canton de Vaud, jaloux entre tous de sa souveraineté, subit également l'influence générale. Son association démocratique, formée récemment à Lausanne, s'est affiliée à l'*Helvetia*. Toutefois, elle ne l'a pas fait sans mettre à son annexion des conditions caractéristiques. D'abord, elle entend maintenir la souveraineté cantonale dans les limites constitutionnelles ; elle déclare donc qu'elle s'opposera aux tendances centralisatrices du pouvoir fédéral. Puis, pour ne pas donner à ce pouvoir un nouveau moyen de prépondérance, elle combattra, dans les circonstances actuelles, le rachat des chemins de fer par la Confédération. Enfin, voulant rester essentiellement nationale, elle refusera son concours à toute entreprise dont la portée ne serait pas restreinte à la Suisse.

Si du terrain de la politique nous passons sur le terrain ecclésiastique ou religieux, nous y trouvons les mêmes causes générales se manifestant par des effets tout semblables. Même tendance à se grouper, à s'unir à l'intérieur, à s'arrondir vis-à-vis de l'étranger. Chacun connait la question des évêchés étrangers. Le canton du Tessin relève, pour le spirituel, du siége archiépiscopal de Milan et du siége épiscopal de Côme. L'évêque de Côme étend aussi sa juridiction à la vallée grisonne de Poschiavo. Les deux communes valaisannes du Bouveret et de Saint-Gingolph dépendent de l'évêché savoisien d'Annecy. Depuis longtemps cet état de choses paraissait anormal. Le gouvernement du Tessin surtout insistait pour que ce canton fût détaché des diocèses lombards, érigé en évêché séparé ou réuni à l'une des circonscriptions épiscopales de la Suisse. Le Conseil fédéral avait pris l'affaire en mains ; mais les négociations avec Rome traînaient en longueur. La mort récente de l'archevêque de Milan a fourni l'occasion de renouveler les démarches. Le chapitre de l'archevê-

ché avait nommé un vicaire général du diocèse; le Conseil d'Etat du Tessin a interdit à ce dignitaire ecclésiastique toutes fonctions dans les paroisses tessinoises, et cette défense a reçu l'approbation du Conseil fédéral. Enfin, le Conseil fédéral a décidé qu'il saisirait immédiatement les Chambres de la proposition d'abolir toute juridiction épiscopale étrangère sur le territoire de la Suisse : l'organisation diocésaine des parties soustraites à leurs anciens rapports ferait l'objet des négociations du Conseil fédéral. Certes, tout ce qui touche au domaine religieux est infiniment délicat. Il nous répugne de voir une autorité politique interdire à un fonctionnaire de l'Eglise l'exercice régulier de son ministère; la conscience de ceux en faveur desquels ce ministère est institué en est nécessairement blessée. D'un autre côté, les circonscriptions ecclésiastiques sont une affaire d'ordre extérieur; l'Etat a le droit d'y intervenir. Qu'il veuille, pour prévenir toute complication, qu'elles coïncident avec les limites de son territoire, c'est ce que nous trouvons parfaitement naturel; on le veut pour de simples paroisses, à plus forte raison pour des évêchés, la haute position que les prélats occupent les exposant plus que d'autres à subir l'influence du pouvoir politique sous le régime duquel ils sont placés. Le Conseil fédéral aurait encouru de justes reproches si, en présence des changements qui vont s'opérer en Italie, il n'avait pas saisi l'occasion de rompre des liens qui datent d'un autre temps. Il va sans dire que les liens dont nous parlons ne sont pas ceux qui unissent des catholiques à un évêque canoniquement institué; ce sont les liens qui rattachent des paroisses suisses à un diocèse étranger. Citons maintenant quelques autres faits intéressant l'Eglise catholique en Suisse.

Les cantons qui forment le diocèse de Bâle ont ratifié la convention relative à l'établissement d'un séminaire diocésain : il s'agit aujourd'hui d'appeler le séminaire à l'existence, les mesures nécessaires ont pris leur cours. Un changement a eu lieu dans le siége épiscopal de Coire : l'évêque Carl de Hohenbalken

a succombé sous le poids des années; le doyen Florentini a succédé à ce vénérable vieillard ; il est originaire comme lui du canton des Grisons. Le Grand Conseil du Valais a rapporté les décrets de 1848, qui avaient sécularisé les biens du clergé et les avaient réunis au domaine de l'Etat. Les biens encore existants seront seuls rendus ; l'Etat négociera la représentation, par des valeurs correspondantes, de ceux qu'il voudrait affecter à une destination d'utilité publique. Les dispositions du décret ont reçu l'assentiment des représentants de l'Eglise qui s'emploieront auprès du saint-siége pour amener un concordat définitif.

Dans la sphère de la communion réformée, le fait le plus important par les conséquences qu'il permet de prévoir, est l'organisation de conférences régulières entre toutes les Eglises évangéliques de la Suisse : ce n'est pas un fait de centralisation, mais d'association, de fédération, par conséquent aussi l'expression d'une besoin d'unité. La première de ces conférences a eu lieu l'année passée ; la convocation était partie des autorités ecclésiastiques de Zurich. La seconde s'est réunie, à Zurich également, au mois de juin dernier. L'avenir de l'institution nous paraît dès maintenant assuré. Les mêmes intérêts créent des besoins communs; les circonstances du temps multipliant les points de contact, rendent l'accord plus désirable, l'unité d'action plus nécessaire. Tous les cantons réformés et mixtes étaient, cette année, représentés à Zurich. Un assez grand nombre de questions ont été discutées ; quelques-unes n'étaient pas sans importance. Comme premier fruit extérieur de la conférence, on verra, dès l'année prochaine, toutes les Eglises évangéliques de la Suisse célébrer uniformément la fête du vendredi saint, ce grand anniversaire de la chrétienté.

Le décret de 1849, qui, dans le canton de Vaud, restreignait la liberté religieuse, en interdisant les assemblées de culte non reconnus par la loi, est enfin tombé aux applaudissements de la Suisse entière. Déjà abrogé par les mœurs publiques, réduit en quelque sorte à l'oubli par la

liberté de fait qu'elles avaient consacrée, ce décret, triste reste de regrettables divisions, a été formellement rapporté par le Grand Conseil, le 19 mai 1859. Un peuple protestant ne saurait attendre et réclamer au besoin moins de tolérance de ses propres magistrats que les membres disséminés de l'Eglise réformée n'en trouvent dans les cantons catholiques où ils vont fixer leur demeure. Un local sans apparence et de plus en plus insuffisant a servi jusqu'ici au culte évangélique à Lucerne, et bientôt les protestants de cette ville posséderont, dans un emplacement favorable, un temple d'une architecture simple, mais digne. Le zèle religieux des protestants de toute la Suisse a fourni les moyens de le construire ; le prince régent de Prusse, continuant les traditions des souverains de sa famille, a généreusement envoyé un don de 3,000 francs. Les vastes établissements créés par la compagnie du chemin de fer central près de la ville soleuroise d'Oltein ont fixé sur ce point un noyau de population protestante. Le gouvernement de Soleure a autorisé la petite colonie à se constituer en paroisse, et la ville d'Olten lui a fait don d'un terrain pour y élever un temple. On se plaît à citer ces traits d'un esprit vraiment fédéral.

En Suisse, comme ailleurs, le mouvement scientifique et littéraire semble se transformer et parfois se ralentir, mais il ne s'arrête pas. Il ne saurait s'arrêter, parce que l'humanité ne progresse que par le développement harmonique de toutes ses facultés. La science aujourd'hui se popularise comme tout le reste ; elle se préoccupe plus de se répandre que de gagner en profondeur ou en élévation. Les cours destinés au public se multiplient ; des instructions d'un genre plus populaire, sous le terme impropre de *conférences*, tendent même à se substituer aux cours. Ces choses-là sont bonnes ; mais il ne faut pas négliger pour elles la saine instruction des colléges et les fortes études des académies. Tout ce qui tend à relever dans l'opi-

nion des contemporains ces antiques foyers de lumière, qui ont jeté un si vif éclat sur la civilisation des époques passées, mérite nos encouragements, et c'est aussi avec une intime sympathie que nous avons suivi les solennités par lesquelles l'académie de Genève a célébré, le 5 juin et les jours suivants, le troisième jubilé de sa fondation. L'organisation de la fête était partie du corps des étudiants, mais la fête est bientôt devenue celle de tout le monde, des professeurs, des autorités cantonales, des corps enseignants et des élèves des autres institutions savantes de la Suisse. Les universités de Bâle et de Zurich, l'école polytechnique fédérale, l'académie de Lausanne, le lycée de Fribourg, le gymnase de Neuchâtel, le collége de Porrentruy y avaient leurs représentants ; tous sont venus féliciter Genève des souvenirs glorieux de son académie, et former des vœux pour que des succès non moins beaux y répondent dans l'avenir. Une solennité religieuse a commencé la fête ; le second jour était réservé à la solennité académique ; le troisième aux réjouissances des étudiants ; une brillante soirée dans la maison de campagne d'un professeur, un banquet officiel, des courses sur le lac et dans les magnifiques environs de Genève ont rempli les intervalles. Ces journées ont resserré ou formé des liens précieux, et dans les rangs des hommes voués au culte de la science et dans les rangs de la jeunesse studieuse de plusieurs cantons.

Peu de temps auparavant, la Société d'histoire de la Suisse romande s'était réunie à Lausanne. L'étude exacte et détaillée des documents des siècles passés, les recherches de l'archéologie, des travaux même d'un ordre plus général, trouvent dans l'existence de la Société un encouragement continuel, et dans ses séances l'occasion périodique d'en mettre au jour les résultats. Parmi les circonstances qui, dans ces dernières années, ont excité l'intérêt pour les études historiques, nous devons ranger ces curieuses découvertes faites simultanément sur les bords d'un grand nombre de lacs de la Suisse, et qui nous ont

révélé un peuple et une civilisation couverts jusqu'ici d'une profonde obscurité. Récemment encore, de nombreux débris de ces habitations lacustres de l'époque anté-romaine ont été constatés dans le voisinage de Lausanne. Ces débris sont identiques à ceux des environs de Morges, et aux vestiges retrouvés dans d'autres lacs, notamment dans celui de Neuchâtel.

L'hiver dernier a été marqué à Neuchâtel par un mouvement intellectuel dont les manifestations variées se sont prolongées jusque dans le cours du printemps. Des cours publics ont été professés devant de nombreux auditeurs. Des conférences très-fréquentées, organisées par l'Union chrétienne des jeunes gens, ont porté sur des sujets variés, toujours présentés de manière à fortifier le sens religieux, et à étendre d'une manière utile les connaissances de l'auditoire. La Société d'utilité publique a fait donner sur de nombreux sujets, les uns tirés des sciences physiques, les autres des sciences sociales, des séances hebdomadaires, dont plusieurs ont été répétées à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Ces deux villes avaient d'ailleurs leurs propres cours et leurs soirées artistiques et littéraires. Un enseignement pour les ouvriers enfin s'est ouvert à Neuchâtel, sous les auspices de la Société d'utilité publique : l'arithmétique et la géométrie, le dessin, les langues française et allemande, en forment les éléments. Fribourg a fixé la place du monument élevé à son grand éducateur. La statue du Père Girard décorera la promenade des Ormeaux, dans le voisinage de l'antique tilleul. L'emplacement est bien choisi, dit une feuille fribourgeoise : c'est le lieu des ébats de l'enfance, et celui qui fut par excellence l'ami des enfants semblera leur dire encore du haut de son monument, et à l'exemple de son divin maître : *Laissez venir à moi les petits enfants.*

La *Société vaudoise des Sciences naturelles* se réunit une fois par an dans une des villes du canton de Vaud autres que Lausanne. Cette année, la ville de Nyon ayant été choisie, plusieurs des savants les plus distingués de Genève ont assisté à la

séance, qui a duré de dix heures à trois heures, dans une des salles du château. Les mémoires communiqués ont satisfait complétement les amis des sciences naturelles qui se trouvaient réunis au nombre de quatre-vingts à cent personnes des deux cantons.

Une épidémie assez grave de petite vérole a régné pendant près d'un an dans la Suisse occidentale et en Savoie. Comme elle a fait périr plusieurs personnes qui avaient été vaccinées, les questions relatives à l'efficacité plus ou moins grande de la vaccine et d'une seconde vaccination se sont élevées, avec toutes les complications et les difficultés qu'elles peuvent offrir dans l'état actuel de la science. La *Société médicale de Genève*, prenant l'initiative d'une enquête qui intéresse tous les pays, vient d'annoncer qu'elle décernera en 1860 un prix de 1000 francs et un accessit de 500 francs, aux deux meilleurs mémoires qui lui seront communiqués sur la variole et toutes ses modifications, sur la vaccine et sur l'effet des revaccinations. Les manuscrits destinés au concours peuvent être rédigés en français, en allemand, en italien ou en latin.

Les succès des Suisses à l'étranger appartiennent pour une part à leur patrie. Rappelons donc ceux qui continuent à couronner, de l'autre côté de l'Atlantique, les travaux de l'illustre Agassiz. Notre savant compatriote a conçu le projet de faire la description, au point de vue de l'histoire naturelle, de toute la partie septentrionale du continent américain. Pour mener à bien sa publication, qui, sans compter les planches, ne formera pas moins de dix volumes, il avait besoin d'être assuré du placement de cinq cents exemplaires à 120 dollars (650 fr.). A peine son dessein était-il connu que trois mille souscripteurs mettaient à sa disposition près de deux millions de francs. Favorable aux sciences d'observation, l'esprit du siècle paraît moins propice aux études morales. Le génie des arts, en revanche, conserve jusque dans notre époque une puissance de produire que l'on dirait à l'état de repos dans d'autres do-

maines. Les peintres de l'école suisse font plus que maintenir leur réputation au dehors, ils l'étendent et la consolident par de nouveaux succès. MM. Van Muyden, Albert de Meuron, Karl Girardet, Castan, Léon Berthoud, Anker et plusieurs autres que nous ne nommons pas de peur de n'être pas complets, se sont fait remarquer à l'exposition de Paris. M. Bovy, pour l'art du médailleur, MM. Weber, Ed. et Paul Girardet, pour la gravure, y ont occupé une place non moins honorable. Nos grands maîtres dans la peinture, MM. Gleyre, Diday, Calame, n'avaient pas exposé leurs ouvrages au salon. Mais à Lyon, dernièrement, M. Diday recevait, lui cinquième, une médaille d'or, les quatre autres médailles étaient décernées à des peintres de Paris et de Marseille : la commission de l'exposition lyonnaise avait voulu marquer à cinq artistes le prix qu'elle attachait à la présence de leurs tableaux. M. Bocion, de Lausanne, dans un concours ouvert à tous les artistes suisses par la Classe des beaux-arts de Genève, a obtenu le premier prix de 1,000 fr. : les sujets devaient être empruntés à l'histoire de la Suisse; M. Bocion avait choisi les bannis à la bataille de Morgarten.

Plusieurs agriculteurs suisses ont été l'objet de distinctions honorables au concours régional de Bourg en Bresse, où les cantons limitrophes avaient été libéralement invités. Mais le résultat de cette solennité a eu pour Genève un intérêt tout spécial. La prime d'honneur, récompense de l'exploitation la mieux tenue, et qui la signale comme modèle à toutes les autres, a été décernée au fermier d'un propriétaire genevois. Le propriétaire est M. le colonel Tronchin ; le fermier, M. de Westerweller, à Cornaton, département de l'Ain. La prime consistait en une coupe d'argent de la valeur de 3,000 francs, accompagnée d'une somme de 5,000 francs en numéraire.

Deux grandes associations commerciales, la Compagnie d'exportation, dont le siége est au Locle, et l'Union horlogère, qui a le sien à la Chaux-de-Fonds, rivalisent d'efforts pour procurer de nouveaux débouchés à l'industrie neuchâte-

loise et à d'autres branches de l'industrie suisse. La Compagnie d'exportation a noué avec la Perse des relations d'un haut intérêt. L'Union horlogère organise une expédition chargée d'explorer, au point de vue commercial, les lointaines contrées de l'Asie orientale. Un Allemand, le docteur Lindau, a été mis à la tête de cette expédition, qui jouit de la protection du gouvernement français. Le Conseil fédéral, de son côté, a muni M. Lindau de recommandations qui lui permettront de recueillir aux Indes, dans l'archipel de la Sonde, à Siam, en Chine et au Japon, tous les renseignements propres à intéresser le commerce suisse.

Le vaste champ des améliorations sociales nous offre, à son tour, quelques faits à mentionner. La Société vaudoise d'utilité publique s'est assemblée le 4 mai : depuis longtemps on n'avait vu ses membres réunis en aussi grand nombre. Plusieurs mémoires ont été lus et ont provoqué des discussions animées. Les questions relatives à l'instruction publique étaient au premier rang. Les journaux vaudois ont constaté les progrès de l'établissement de buanderie et de bains dont Lausanne doit la fondation à la générosité de M. Haldimand. Mettre à peu de frais, à la porté de la classe la plus nombreuse, les soins d'une exacte propreté, c'est réaliser la première condition de l'hygiène, c'est par conséquent travailler au bien public. Il faut, dans ces choses-là, qu'une philanthropie éclairée donne l'impulsion et fasse les premiers frais ; l'intérêt bien entendu suffit ensuite pour soutenir l'institution. Aujourd'hui, l'établissement de Lausanne, non-seulement vit de ses propres ressources, mais encore il se crée un fonds de réserve pour l'avenir. Les sociétés de consommation, qui combattent dans le renchérissement progressif des choses nécessaires à la vie une cause active d'appauvrissement, sont à ce titre une institution d'utilité publique. Le canton de Vaud en possède de prospères, tant à Vevey qu'à Lausanne.

Dans la sphère de la bienfaisance proprement dite, nous ci-

terons la résolution adoptée par le gouvernement de Berne pour l'exécution des dernières volontés de son concitoyen, M. Schnell, banquier à Paris. Après divers legs faits à sa famille et aux établissements publics de Berthoud, sa ville natale, M. Schnell a ordonné que le reste de sa grande fortune servît à doter une institution pour l'éducation des jeunes filles pauvres du pays. A cette occasion, la question si souvent agitée des avantages relatifs de l'éducation en commun et de l'éducation domestique devait se reproduire ; un concours a été ouvert ; des mémoires ont été couronnés, et le gouvernement a fini par adopter le système mixte d'un établissement unique, divisé en un certain nombre de *familles* ; chaque famille aura sa direction, et toutes les directions seront placées sous une autorité supérieure et centrale. Dans des proportions un peu moins considérables, un concitoyen de M. Schnell, de Berthoud comme lui, M. Joseph Hotz, a suivi son exemple. Cet ami du bien public a légué plus de 50,000 francs à différents établissements de bienfaisance du canton, sans compter 10,000 fr. donnés à la Société des missions évangéliques de Bâle. On aime à voir des citoyens montrer ainsi leur foi dans l'avenir de la société et des créations de la piété chrétienne. A côté des institutions qui se fondent, d'autres institutions, dont une série de générations ont déjà reçu les bienfaits, ont publié les résultats d'un nouvel exercice. Plusieurs sociétés, dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, dirigent leurs efforts vers l'abolition de la mendicité. Des bureaux d'assistance, procédant d'après des règles sévères et auxquels les mendiants sont renvoyés de la part des particuliers, tel est le mode généralement adopté. Mais il n'y aurait là qu'un palliatif de peu d'efficacité, si les sociétés ne combinaient avec cette organisation des moyens de surveillance, d'éducation et de travail. Le penchant à s'entr'aider est un trait du caractère suisse : les Suisses le portent avec eux sur la terre étrangère, où il se développe même avec plus d'énergie. Témoin ces nombreuses sociétés de bienfaisance qui signalent partout la présence d'un noyau

d'émigration suisse. Une société de ce genre vient de se former à Vienne; elle a compté dès son origine quatre-vingts membres actifs. Sa fondation a été, pour les Suisses qui vivent dans cette capitale, l'occasion de recevoir un témoignage honorable du gouvernement impérial. Les associations, en Autriche, étant placées sous la surveillance de l'autorité, il est d'usage qu'il y ait, dans toute réunion publique, un commissaire du gouvernement. Le chargé d'affaires suisse n'a pas manqué de faire, au nom de ses concitoyens, les démarches exigées, mais il lui a été répondu que le gouvernement avait assez de confiance dans les Suisses qui habitent l'Autriche pour que la société pût avoir son assemblée en dehors de toute surveillance, et c'est effectivement ce qui a eu lieu.

Nous terminons notre chronique comme nous faisions la première, par une nécrologie. Pendant les trois mois qui viennent de s'écouler, la mort a frappé plusieurs hommes qui marquaient dans leurs cantons ou même au delà : ceux-ci par leur position officielle, ceux-là par d'anciens services et par la considération dont les entouraient leurs concitoyens, d'autres comme écrivains ou comme savants, d'autres encore par les circonstances notables de leur vie. C'est à Lucerne, le Dr Elmiger, médecin distingué qui, sous le régime de 1841, a présidé momentanément le gouvernement du canton. A Fribourg, M. Nicolas Müller, ancien chef de la trésorerie, qui avait servi dans les armées françaises sous l'Empire et la Restauration, avait fait comme adjudant général la campagne de Russie, et possédait avec d'autres décorations la croix de Saint-Louis et celle de la Légion d'honneur. A Schaffhouse, M. de Meyenbourg-Rausch, ancien bourgmestre qui, retiré des affaires politiques, vouait le plus vif intérêt aux établissements de bienfaisance de sa ville natale et conservait une place élevée dans l'opinion de ses concitoyens. A Saint-Gall, le lieutenant-colonel Bruderer, une autorité dans l'arme des carabiniers et l'un des promoteurs du tir aux cibles de campagne.

ETUDE

SUR

L'ŒUVRE DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

(Suite et fin [1].)

A voir les choses en gros, le treizième siècle appartient à la période pendant laquelle la science chrétienne, après les luttes et les victoires des apologistes et des Pères de l'Eglise s'organisa dans son triomphe. Des luttes toutefois, et même des luttes très-vives, signalent son commencement. Un coup d'œil rapide sur l'état des choses philosophiques à cette époque ne permettra pas d'en douter.

Platon avait dominé le premier développement scientifique de l'Eglise chrétienne ; et les écrits de saint Augustin semblaient avoir confirmé pour toujours l'alliance du spiritualisme de l'Académie et de la foi de l'Evangile. Le déclin des études, inévitable conséquence de l'invasion des Barbares, avait arrêté le travail métaphysique. A l'époque de Charlemagne, on ne possédait guère en Occident, de tous les trésors de la philosophie grecque, que la traduction latine du *Timée* et d'une partie de l'*Organon*. Les écrits des Pères, à la vérité, et ceux d'Augustin très-spécialement, offraient une source abondante pour la connaissance de la pensée antique; mais les manuscrits étaient rares, excessivement chers, inabordables pour le plus grand nombre. Les nécessités des controverses que l'Eglise avait à soutenir, entretenaient toutefois le sentiment du besoin de la dialectique. La logique ne cessa jamais d'être étudiée, et cette étude, devenue presque unique, tendait à faire

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, numéro de juillet 1859, page 321.

prévaloir la réputation d'Aristote sur celle de Platon. Malgré cette faible culture dialectique, et malgré l'apparition de Scot Erigène, le neuvième et le dixième siècle sont, dans l'histoire de la philosophie, une époque relativement obscure et inféconde.

L'état des choses avait totalement changé au moment où saint Thomas allait paraître. Saint Anselme et les origines de la grande querelle du nominalisme au onzième siècle, l'éclat extraordinaire de l'enseignement d'Abélard au douzième, l'organisation de l'université de Paris peu après, enfin, et surtout l'influence de la science des Arabes avaient imprimé une puissante impulsion aux études. Les Arabes avaient traduit, étudié, commenté Aristote; non plus seulement le logicien de l'Organon, le législateur impassible et neutre de l'entendement, mais Aristote tout entier avec ses tendances morales et ses doctrines métaphysiques. C'était pour l'Occident comme la découverte d'un monde nouveau, et de cette nouveauté résultait un ébranlement profond de la tradition chrétienne et la menace d'une rupture violente. Dans les contestations théologiques antérieures à cette époque, les dissidents avaient bien fait usage de la philosophie contre la foi de l'Église. Lorsque Béranger, au onzième siècle, attaqua le dogme de l'eucharistie, il proclama la supériorité de la recherche purement rationnelle sur la voie de l'autorité[1]. Abélard, au douzième siècle, se tenait en garde contre les tendances spéculatives qui s'éloignaient de l'enseignement de l'Eglise. Il écrivait à Héloïse : « Je ne veux pas être philosophe d'une façon qui me mette en révolte contre Paul; je ne veux pas être Aristote d'une manière qui me sépare de Christ[2]. A ces tendances philosophiques qui pouvaient con-

[1] *Ratione agere in perceptione veritatis incomparabiliter superius esse*, disait Béranger.

[2] Nolo sic esse philosophus, ut recalcitrem Paulo ; non sic esse Aristoteles ut secludar a Christo. Non enim aliud nomen est sub cœlo, in quo oporteat me salvum fieri. (Edition Cousin, tome I, page 680.)

duire à l'hérésie, on voit succéder, au commencement du treizième siècle, l'apparition d'une incrédulité ouverte, la négation, non plus de tel ou tel dogme, mais de la base même de toute religion positive.

Le plus illustre des philosophes arabes, que ses compatriotes nommaient Ibn-Roschd, et que nous appelons Averroès, avait puisé dans le péripatétisme l'affirmation de l'éternité de la matière, ou, ce qui revient au même, la négation précise de la création ; il en avait déduit la négation de la Providence et la négation de l'immortalité personnelle. C'était avec de tels commentaires que les livres d'Aristote passaient des Arabes aux chrétiens. Ce fut le signal d'une grande agitation des esprits et d'un développement considérable d'incrédulité. Ce serait ne voir qu'un seul côté de la question que de rattacher exclusivement ce phénomène à l'influence des Arabes. L'incrédulité a des sources permanentes dans le fond de la nature humaine; et, de plus, on peut signaler, au treizième siècle, diverses causes historiques qui purent contribuer à l'ébranlement de la foi; mais il est incontestable que, dans la sphère propre de la philosophie, les tendances irréligieuses qui travaillèrent les esprits à cette époque se rattachèrent d'une manière spéciale à l'arabisme, et se couvrirent du nom d'Averroès [1]. Quant à la réalité de ces tendances, le fait est patent, et ses proportions sont de nature à étonner les esprits habitués à voir dans le moyen âge une époque de soumission absolue à l'autorité de l'Eglise.

Un poëte du treizième siècle écrit ce vers :

> Nil audet magnum qui putat esse Deos [2].

Guillaume d'Auvergne, qui monta en 1228 sur le siége épiscopal de Paris, parle de ces gens « à qui il serait impossi-

[1] Pour les détails de ce fait, voir *Averroès et l'Averroïsme*, par M. Renan, en particulier les pages 222 et suivantes.

[2] Il n'ose rien de grand celui qui croit à l'existence des dieux.

ble de persuader que la morale soit autre chose qu'une invention de la politique [1]. » Voilà l'expression de l'incrédulité populaire et commune. Ses représentants scientifiques ne font pas défaut. Amaury de Chartres, un des maîtres de l'université de Paris enseigne « que tout est un, que tout est Dieu, que Dieu est tout ; qu'ainsi le Créateur et la créature sont une même chose. » David de Dinant, disciple d'Amaury, explique l'univers par une matière première dans laquelle s'identifient les corps et les esprits. Une école se forme autour de ces novateurs. On déduit des prémisses posées les conséquences qui en découlent naturellement. L'ordre surnaturel est nié : « Le Saint-Esprit habite également l'âme d'Ovide et celle de saint Augustin, c'est-à-dire celle de tous hommes. » L'ordre naturel de la morale n'est pas nié moins radicalement que l'ordre surnaturel de la grâce. Il faut bien qu'il en soit ainsi pour l'honneur de la logique. Dès que l'homme n'est plus un être libre et responsable, force vivante et réelle, par le mystère de la création, la ligne de démarcation entre le bien et le mal s'efface nécessairement. Il n'y a plus qu'un seul être qui est le monde, qui est tout, et dont toutes les manifestations sont égales en valeur. Il ne reste que le choix de pleurer du spectacle ou d'en rire, selon qu'on a le tempérament d'Héraclite ou celui de Démocrite. Les disciples d'Amaury et de David de Dinant ne reculaient pas devant ces conséquences de leur pensée. Ils affirmaient que « tous nos actes procèdent également de l'opération de Dieu, d'où il suit que, fussions-nous plongés dans d'abominables désordres, cette dépravation ne peut pas nous être imputée à péché. »

L'incrédulité est donc manifeste au treizième siècle. Le lien qui la rattache au mouvement arabe ne l'est pas moins. En 1209, un concile est assemblé à Paris pour réprimer les erreurs d'Amaury et de David de Dinant. Ces deux philosophes étant morts, le premier certainement (en 1205), et le second pro-

[1] Nullo modo suaderi poterit eis quod aliud sit honestatis persuasio quam imperatorum deceptio. (Voir Renan, au lieu cité ci-dessus.)

bablement, on sévit contre leurs disciples dont quatorze furent condamnés à être brûlés. En même temps, les livres d'Aristote autre que la logique, furent également condamnés au feu ainsi que leurs commentaires, avec défense de les transcrire, lire ou retenir, sous peine d'excommunication [1]. Soit qu'on adopte l'opinion de M. Hauréau qui voit dans les commentaires frappés par le concile les ouvrages d'Averroès, soit qu'on se range à l'avis de M. Renan qui en doute [2], toujours paraît-il demeurer comme un fait acquis que le concile de 1209 frappa l'Aristote traduit et expliqué par les Arabes, sans qu'il soit permis toutefois d'en conclure que l'arabisme ait été la source directe et exclusive où avaient puisé Amaury et David de Dinant. Du reste, à ce moment ou un peu plus tard (et la différence de quelques années n'importe en rien à notre objet) la philosophie hostile à l'Eglise et à l'Evangile se rattache directement à Averroès et se couvre du nom d'Aristote : ceci ne fait pas question.

Les thèses les plus hardies d'Averroès : la négation de la création, la négation de la Providence, la négation de l'immortalité personnelle n'étaient que des expressions diverses du panthéisme qui faisait le fond de ses théories. Le monde n'était, à ses yeux, que le développement nécessaire d'une matière éternelle et increéée. De pareilles doctrines, faisant invasion dans les écoles de la chrétienté, devaient opérer une scission violente entre la philosophie et la religion, et mettre aux prises la raison et la foi.

Le supplice des disciples d'Amaury projette sur ce point une funèbre lumière. Les supplices n'eurent pas la puissance d'arrêter des doctrines qui puisaient dans la terreur même sous laquelle on voulait les étouffer, cet attrait que les causes

[1] Nec libri Aristotelis de naturali philosophia, nec *commenta* legantur Parisiis publice vel secreto et hoc pœna excommunicationis inhibemus. — Consulter au sujet d'Amaury, de David de Dinant et du concile de Paris, l'*Histoire de la philosophie scolastique*, par M. Hauréau, tome I, pages 391 et suivantes.

[2] *Averroès et l'Averroïsme*, page 175.

proscrites exercent toujours sur un certain nombre d'âmes. Elles continuèrent à se répandre dans l'ombre. On voit alors se produire un procédé qui reparaît toutes les fois que la liberté fait défaut, et que la prudence prédomine sur le courage chez les adversaires des croyances établies. Les novateurs cherchent un moyen de s'assurer à la fois les plaisirs de l'indépendance et les bienfaits de la tranquillité. Ils s'abritent derrière la distinction des matières de foi et des matières de science, et demandent à l'Eglise, aux gouvernements, ou même simplement à l'opinion publique, de leur laisser poursuivre en paix des recherches inoffensives qui n'ont rien à démêler avec les intérêts et les croyances de la société. Ce procédé, qui dégénère facilement en ironie, comme on peut le voir dans les écrits de Voltaire, pour ne pas chercher des exemples plus récents, ce procédé paraît ne pas avoir été étranger aux hommes du treizième siècle. C'est du moins ce qui me semble pouvoir être déduit des paroles d'Etienne Tempier, évêque de Paris qui, en 1276, réagissant contre des tendances dont l'origine était sans doute ancienne déjà, condamne ceux qui affirment qu'il y a des propositions qui ne sont pas vraies selon la philosophie, mais qui le sont selon la foi catholique, comme s'il y avait deux vérités [1]. Ouverte ou dissimulée, la lutte de la philosophie contre la religion, de la raison contre la foi, existe donc très-nettement dès le commencement du treizième siècle.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles saint Thomas entreprend son œuvre. En résumé :

Le panthéisme, cet écueil toujours voisin de la spéculation métaphysique, se pose en face du monothéisme des chrétiens.

La lutte entre la foi et la raison se trouve, par conséquent, vivement engagée.

[1] Dicunt enim ea vera esse secundum philosophiam, sed non secundum fidem catholicam, quasi sint duæ contrariæ veritates. Du Boulay; *Histoire de l'Université de Paris*, tome III, p. 48.

Aristote, mis en pleine lumière, devient le point d'appui de l'incrédulité. Il est frappé par une condamnation ecclésiastique et va reprendre bientôt le titre de patriarche des hérétiques que lui donnait Tertullien.

En de telles conjonctures, que fait saint Thomas? Il entreprend de réconcilier Aristote avec l'Eglise. Dans ce but, il détermine avec un soin extrême les conséquences philosophiques du dogme chrétien, telles qu'il les comprend. Il défend Aristote contre ses propres interprètes, contre les Arabes, contre Averroès surtout, et cherche à montrer qu'on lui attribue à tort la négation des grandes vérités religieuses; qu'on abuse de son nom et de ses écrits lorsqu'on prétend couvrir l'incrédulité de l'autorité de son nom. En un mot, de sa main puissante et ferme, il remanie les doctrines de la philosophie et celles de l'Eglise, les jette ensemble dans le moule inflexible de sa méthode, et, à l'issue de cette œuvre d'érudition immense, de longue patience et d'habileté dialectique, il offre au monde cet enchaînement de pensées que le monde devait appeler le Thomisme, et qui prétendait unir d'un lien indissoluble le péripatétisme et l'Evangile.

Cette œuvre répondait admirablement aux nécessités de l'époque; car cette œuvre unique en renfermait trois. En premier lieu, Aristote était relevé de l'anathème du concile de Paris. Pour attribuer à chacun ce qui lui appartient, il faut dire que, sur ce point, Thomas ne faisait que compléter l'œuvre d'Albert le Grand, son maître. En second lieu, le monothéisme était solidement fondé, dès qu'il était démontré que ce dogme chrétien avait l'appui de la philosophie, et que le panthéisme arabe était un intrus dans la métaphysique aussi bien que dans l'Eglise. Enfin, en troisième lieu, l'alliance du péripatétisme et de l'Evangile devenait le symbole et le gage de l'accord de la foi et de la raison, de la religion et de la philosophie. La philosophie, par ses seules forces, démontre l'existence de Dieu, la Providence,

en un mot, les grandes bases de l'ordre religieux ; puis, parvenue à un certain point, elle s'arrête, et confie les âmes à la foi, source de lumières nouvelles qui s'ajoutent aux lumières de la raison, sans qu'il y ait ni opposition, ni divergence entre le résultat des investigations du philosophe et les dogmes admis par les croyants. Ainsi l'entendait saint Thomas. Son œuvre était une œuvre d'apaisement, de coordination, d'harmonie. Changez les dates et les noms ; ajoutez quatre siècles ; substituez Descartes à Aristote : c'est la même œuvre que tentent Malebranche, Bossuet et Fénelon, aux grands jours de la philosophie française.

Le succès ne fut pas complet : l'histoire des idées ne connaît ni les triomphes absolus, ni les défaites définitives. En 1269 et en 1277, l'évêque de Paris condamna encore des propositions où se manifeste vivement le divorce de la foi et de la raison : « L'enseignement des théologiens repose sur des fables. — Les philosophes seuls dans ce monde sont sages ; » ou bien encore des propositions marquées au coin du panthéisme le plus net, comme celles-ci : « Le monde est éternel. — Il n'y a jamais eu de premier homme. — Dieu ne connaît pas les choses particulières. — La création est impossible, bien que, selon la foi, il faille admettre le contraire[1]. » Ces propositions avaient cours, puisque l'évêque de Paris prenait la peine de les condamner ; elles avaient cours après l'enseignement de saint Thomas, et malgré cet enseignement, dont elles formaient exactement la contre-partie. Toutefois, à parler en général, on peut dire que le grand docteur gagna, devant l'opinion publique de l'Eglise et de l'Ecole, la cause à laquelle il avait consacré tout son temps, tout son génie et

[1] Quod sermones Theologi sunt fundati in fabulis. — Quod sapientes mundi sunt philosophi tantum. — Quod mundus est æternus. — Quod nunquam fuit primus homo. — Quod Deus non cognoscit singularia. — Quod creatio non est possibilis, quamvis contrarium sit tenendum secundum fidem. (Voir Renan, *Averroès et l'Averroïsme*, pages 213 et suiv.)

toute sa vertu. Les contemporains considérèrent sa réfutation du panthéisme arabe comme une réfutation victorieuse, et l'un de ses premiers titres de gloire. « Aristote, que l'on appelait la terreur des chrétiens, fut rendu comme orthodoxe[1]. » Enfin la lutte de la foi et de la raison fut momentanément apaisée, pour se relever aussi violente et plus durable, au moment de la dissolution de la scolastique.

Le premier des caractères généraux que nous avons reconnu dans l'œuvre de Thomas d'Aquin, est d'être la large et complète représentation de la science de son temps. Le second est d'établir l'alliance de la doctrine d'Aristote et de la foi des chrétiens. Ce second caractère n'est que le premier même, envisagé dans son contenu positif. L'œuvre de saint Thomas était l'œuvre préparée et réclamée par son siècle. L'existence simultanée de la tradition chrétienne et de la doctrine d'Aristote, qui venait d'être révélée par les travaux des Arabes, forme manifestement le caractère particulier de la science, au commencement du treizième siècle. Saint Thomas n'innove pas, il s'empare des éléments qui existent autour de lui. Quant à la tentative d'unir ces éléments qui s'étaient primitivement manifestés comme hostiles, il n'est pas difficile de constater qu'elle répondait à un vœu général des intelligences.

Après ces temps crépusculaires où l'Organon seul avait échappé au naufrage des trésors antiques, l'œuvre entière du précepteur d'Alexandre, remise en lumière, devait exciter d'abord une sorte d'éblouissement, puis une admiration trop légitime pour être passagère. Au cri d'alarme poussé par le concile de Paris, il fallait une réponse, et cette réponse, pour être généralement acceptée, ne devait pas être la ratification du décret qui livrait Aristote aux flammes du même bûcher qui devait consumer les disciples d'Amaury. Faire abandonner aux savants du treizième siècle, les œuvres reconquises du philosophe de Stagire, eût été pour le moins difficile. D'un autre côté, en-

[1] Butler, *Vie des Saints*.

treprendre de faire abandonner la foi à la majorité des intelligences eût été la plus folle des entreprises. L'incrédulité se manifestait; mais la réaction était inévitable et devait être énergique. Ce n'était certes pas une époque de langueur spirituelle, de sève religieuse faible et appauvrie, que le siècle où se multipliaient les premiers disciples de saint Dominique et de saint François, et où saint Louis partait pour la Croisade. Thomas vint professer à Cologne, en 1248, l'année même où l'on posa la première pierre de la cathédrale de cette ville ; et bien qu'on ne puisse pas conclure de la matière à l'esprit, il est permis de dire que c'était une époque de foi vivace que celle où s'élevaient de toutes parts des édifices que nous avons à peine la force de terminer aujourd'hui. Le treizième siècle avait donc besoin de garder les croyances chrétiennes et de ne pas abandonner Aristote. Unir le péripatétisme et l'Evangile, était le programme comme imposé d'avance à une intelligence assez vaste pour comprendre tous les besoins de son temps, assez ferme et puissante pour satisfaire tous les besoins qu'elle aurait compris.

« La philosophie de saint Thomas, nous dit M. Jourdain, est une vaste synthèse, dont la plupart des matériaux viennent d'Aristote, mais dans laquelle le christianisme sert de règle. » Le thomisme, dans son essence, est donc cette alliance d'Aristote et de l'Eglise, dont on fait parfois, d'une manière trop générale, le caractère de toute la scolastique. L'alliance est-elle solide? est-elle fondée en droit et en raison, et durable par conséquent ? C'est demander si saint Thomas a réussi dans son entreprise, et telle est la question qui s'offre à notre examen.

La pensée fondamentale de saint Thomas étant de concilier l'enseignement d'Aristote et le dogme de l'Eglise, on peut demander d'abord s'il a fidèlement reproduit les doctrines du précepteur d'Alexandre; si, lorsqu'il invoque l'autorité de celui qu'il appelle *le philosophe*, il le cite dans son sens vrai. En

fait, et en acceptant les interprétations les plus favorables au péripatétisme, c'est une question indécise et obscure de savoir si le dieu d'Aristote peut être une Providence, et il est douteux, pour le moins, que la doctrine d'Aristote soit conciliable avec le dogme de l'immortalité de l'âme. Saint Thomas prête à son maître, sur ces graves sujets, des vues beaucoup plus spiritualistes que celles qu'on lui accorde en général; sa manière d'entendre Aristote offre donc prise à la discussion. Mais ceci n'est qu'une question d'histoire. En acceptant l'aristotélisme de Thomas tel qu'il est, et sans discuter son authenticité, on peut demander encore si cet aristotélisme est susceptible de s'accorder logiquement avec les vérités fondamentales de toute religion et de toute philosophie religieuse.

L'examen de cette question a été abordé avec une grande supériorité de vues et une parfaite précision, dans le rapport présenté à l'Académie par M. de Rémusat, lorsque ce corps savant a couronné l'ouvrage de M. Jourdain [1]. M. de Rémusat reproche aux concurrents de n'être pas allés jusqu'au vrai fond de leur sujet. Il leur reproche de n'avoir pas posé plus nettement et discuté plus sérieusement la question de savoir si la philosophie de saint Thomas est compatible avec sa foi, ou s'il n'a point emprunté au péripatétisme une ontologie, une théodicée et une psychologie que tout théisme chrétien, ou compatible avec le christianisme, doit répudier, ou du moins mettre en suspicion. Partant de l'idée de l'être conçue par Aristote, et acceptée par Thomas, il en suit les conséquences, en voit sortir la négation au moins plausible de l'immortalité de l'âme, la conception d'un Dieu sans Providence, et demande si saint Thomas a réussi à concilier légitimement sa foi avec les tendances de sa métaphysique. Qu'il me soit permis de joindre à ces questions capitales posées par l'illustre écrivain, des questions de même nature qui ne sont pas non plus sans importance.

[1] *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, avril et juin 1857.

La doctrine de saint Thomas sur l'origine de la connaissance offre de frappantes analogies avec les thèses de Locke. Il admet un travail de l'entendement ; mais ce travail s'opère sur des éléments fournis entièrement par la sensation ; la sensation seule donne la matière des idées. Nous savons où va le système de Locke ; ce n'est pas précisément à une philosophie chrétienne qu'il aboutit [1].

Une des conséquences les plus graves du sensualisme est la confusion du désir et de la volonté. Cette confusion est complète dans la *Somme*. Je n'ai pas noté, dans l'exposition de M. Jourdain, moins de sept endroits où elle se manifeste ; et cet auteur reconnaît le fait de la manière la plus explicite. « La volonté, pour saint Thomas, est, nous dit-il, une des formes de l'appétit. Le saint docteur n'admet pas une différence de nature entre la faculté qui désire et celle qui veut. » Et ailleurs : « Le point capital de la théorie thomiste sur la volonté, c'est la confusion de l'activité volontaire et du désir. » Si la volonté n'est que le désir, la liberté est une illusion, la responsabilité une chimère, toute la morale s'écroule, et là où la morale disparaît, ce n'est pas certes le christianisme qui peut subsister.

Saint Thomas emprunte à Aristote le principe que la vertu réside dans un juste milieu entre les extrêmes. Cette maxime étant très-vague, on peut la ramener à une banalité de sens commun, qui ne s'oppose à rien. Mais lorsqu'on la place à la base d'une théorie, on la précise nécessairement, et l'idée

[1] Je remarque, après la rédaction de ces lignes, que le père Gratry, dans son livre *de la Connaissance de l'âme*, tome I, pages 325 et suiv., a réuni des textes de saint Thomas qui renferment, sur la question de l'origine de la connaissance, une doctrine beaucoup plus spiritualiste que celle que lui attribue M. Jourdain. D'une manière plus générale, le père Gratry d'un côté, M. Jourdain et l'abbé Maret d'un autre, me paraissent interpréter le thomisme un peu diversement. Je me range plutôt à l'interprétation de ces derniers écrivains, tout en reconnaissant et déclarant ici que mon étude directe des écrits du docteur dominicain a été singulièrement fragmentaire et insuffisante.

d'une sagesse relative et moyenne a très-peu la saveur de la morale de l'Evangile.

Saint Thomas, inspiré par Aristote, voit le bonheur suprême et la fin dernière de l'homme dans la connaissance portée à son degré supérieur, dans la contemplation. Il élève l'intelligence au-dessus de l'amour (ce sont les propres expressions de M. Jourdain). Il fait consister l'essence du bonheur dans l'acte de l'intelligence : ce sont ses propres paroles. *Essentia beatitudinis in actu intellectus consistit* [1]. Un chrétien qui aura lu attentivement et n'aura pas oublié la page de saint Paul sur la préexcellence de la charité [2] aura certainement de la peine à souscrire à de telles doctrines.

On pourrait demander encore si l'optimisme de saint Thomas, qui suppose dans la nature des choses une limitation à la puissance de Dieu, est susceptible de s'accorder avec la doctrine de la puissance absolue du Créateur ; et si l'identification du bien et de l'être qui est au fond de sa théorie n'est pas un emprunt fort imprudent fait par la théologie chrétienne à une conception systématique tout à fait inconciliable avec les dogmes évangéliques. Mais ces deux questions touchent aux dernières difficultés de la métaphysique. Il ne convient pas d'effleurer de semblables matières, et les aborder sérieusement nous conduirait trop loin.

Il va sans dire que, dans la *Somme*, toute conséquence des doctrines péripatéticiennes est repoussée dès qu'elle se pose en contradiction manifeste avec la foi. Saint Thomas est chrétien avant tout; et non-seulement il est chrétien, mais, par l'intermédiaire de saint Augustin, il subit dans une certaine mesure l'influence de Platon, de telle sorte que des tendances diverses se neutralisent dans son œuvre. La question est précisément de savoir si ces tendances se neutralisent en se conciliant d'une manière logique et philosophiquement

[1] Somme théologique, partie II, section I, question III, article 4.

[2] 1re épître aux Corinthiens, chap. XIII.

légitime, ou si les écrits de l'Ange de l'école offrent (toutes différences réservées) un amalgame inconsistant, pareil à celui que voulait opérer Gassendi entre la doctrine d'Epicure et le dogme chrétien. Or il en est ainsi, ce me semble.

Le péripatétisme *christianisé* avait sa raison d'être au treizième siècle; son apparition est naturelle; mais l'œuvre de saint Thomas, considérée en elle-même, porte dans son sein une cause intime de destruction. Elle présente la juxta-position habile d'éléments inconciliables, qui n'ont pu s'unir et se pénétrer. La *Somme* reste une œuvre admirable, mais le thomisme est un tout factice et non un organisme qui puisse vivre. Aussi ne pourrait-on recommander à tous, et indiscrètement, l'étude d'une telle philosophie, parce que, la foi venant à manquer, on risquerait fort de voir se rapprocher et s'unir en un même tout les éléments d'une doctrine fort étrangère à la vérité religieuse. De même que Bacon, moins ses croyances chrétiennes, c'est Hobbes et le matérialisme; de même Thomas d'Aquin, sans la croyance de l'Eglise et sans la trace de saint Augustin, c'est quelque chose qui ressemble à Locke et à son école.

Saint Thomas donc est un puissant esprit, un penseur dans le commerce duquel il y a beaucoup à gagner, un grand homme, en un mot; mais, pour ce qui forme le caractère le plus général de son œuvre, il a eu la prétention d'unir l'Evangile et la philosophie d'Aristote, et la prétention n'a pas été justifiée.

Ces assertions sont tranchantes, et je m'accuserais moi-même d'une légèreté présomptueuse, si je ne trouvais des autorités importantes qui justifient à mes propres yeux la valeur de mes appréciations et en excusent la hardiesse. M. de Rémusat est au fond de cet avis, bien que, restant dans les justes limites d'un rapport académique, il ne décide pas dans la forme d'une manière absolue. M. de Rémusat est un philosophe. M. l'abbé Maret, qui est un professeur de théologie,

n'hésite pas, malgré son respect légitime pour un des rois de la science qu'il enseigne, à se prononcer dans le même sens. Après avoir rappelé la double situation de saint Thomas comme disciple d'Aristote et disciple de saint Augustin, il conclut : « La conciliation tentée par le saint docteur n'a pas réussi [1]. » Cette question si nettement tranchée par M. Maret, M. de Rémusat, nous l'avons vu, se plaint que M. Jourdain et ses concurrents ne l'aient pas abordée avec assez de résolution [2]. Cette plainte soulève un problème assez délicat, problème dont l'examen fera la suite naturelle des considérations qui précèdent.

Pour entrer véritablement dans le fond du sujet, en traitant de la philosophie du docteur Angélique, n'aurait-il pas fallu nécessairement entrer dans l'examen des questions proprement religieuses, c'est-à-dire, se placer en dehors des conditions du concours ouvert par l'Académie? La question n'est ni indifférente, ni secondaire, ni étrangère à l'objet de ces lignes. L'Académie demandait une étude sur la *philosophie* de saint Thomas qui ne touchât point à la théologie. Or, « en s'arrêtant devant le sanctuaire des vérités révélées, » comme le dit M. Jourdain, pouvait-on aller au fond du sujet? Y a-t-il, en un mot, dans l'œuvre du docteur Angélique une philosophie tellement distincte de la théologie qu'on puisse légitimement, non-seulement l'en distinguer, mais l'en isoler entièrement? Pour répondre à cette question, nous avons à étudier non plus seulement le rapport d'Aristote et du christianisme dans saint Thomas, mais d'une manière plus générale, la manière dont cet auteur a conçu les rapports de la foi et de la raison.

A première vue, des déclarations positives du docteur Angélique, semblent autoriser la séparation de sa philosophie et de sa religion, et justifier les termes du programme de l'Académie.

[1] Philosophie et religion, page 123.

[2] Le travail de M. Jourdain a été retouché sur quelques points à la suite des observations de M. de Rémusat. Mais ces observations subsisteraient, je le pense, en présence du texte imprimé.

Il reconnaît, en effet, deux classes de vérités dont les unes sont accessibles à la raison, tandis que l'homme n'atteint que par la foi seule à la possession des autres[1]. Il distingue la méthode du philosophe qui s'élève à la connaissance de Dieu par la considération des créatures, de la méthode du fidèle qui part de Dieu pour descendre aux créatures[2]. Enfin, il réalise lui-même dans un de ses plus considérables écrits la division des matières de pure raison et des matières de foi. La *Somme contre les Gentils* traite à peu près des mêmes matières que la *Somme théologique*; mais elle est destinée particulièrement aux hommes étrangers à la chrétienté. « Les mahométans et les païens, dit l'auteur, ne s'accordent pas avec nous pour reconnaître l'autorité d'une Ecriture qui puisse les convaincre. Nous pouvons disputer contre les juifs en nous appuyant sur l'Ancien Testament, comme nous opposons le Nouveau aux hérétiques; mais, pour les premiers, ils n'admettent ni l'un ni l'autre, en sorte que nous sommes dans la nécessité de recourir à la raison naturelle, à laquelle tous sont obligés de se soumettre[3]. » Ce livre destiné aux Gentils renferme deux parties distinctes. Dans la première, qui est la plus considérable, saint Thomas « traite des choses divines, selon que

[1] Nous admettons, par rapport à Dieu, des vérités de deux sortes. Les unes dépassent les facultés de l'esprit humain, comme celle-ci : Il y a en Dieu, trinité et unité. Il en est aussi que la raison naturelle peut découvrir. Par exemple; il existe un Dieu; ce Dieu est unique, et autres semblables concernant l'Être divin, et que les philosophes, éclairés par les seules lumières naturelles, ont établies par voie de démonstration. (*Somme contre les Gentils*, livre I ; Introduction, chap. III.)

[2] La philosophie, qui envisage les créatures en elles-mêmes pour arriver par elles à la connaissance de Dieu, s'occupe d'abord des créatures, et enfin de Dieu. Pour la foi, qui ne considère les créatures que selon l'ordre qui les rattache à Dieu, elle s'applique d'abord à méditer sur Dieu pour passer ensuite aux créatures. (*Somme contre les Gentils,* livre II, avant-propos, chap. IV.)

[3] *Somme contre les Gentils*, Introduction du livre I, chap. II.

la raison naturelle peut parvenir à les connaître, » et sous ce chef il s'occupe de Dieu, de la création, de la Providence, de la nature de l'âme et de la fin dernière des créatures. Il traite ensuite des choses révélées qui ne peuvent être prouvées que par l'autorité de la sainte Écriture, mais à l'égard desquelles on peut établir toutefois « qu'elles ne répugnent nullement à la raison [1], » et il passe à la Trinité, à l'incarnation, aux sacrements de l'Eglise, et à la résurrection.

En présence des déclarations du docteur Angélique, confirmées par l'ordre et le plan général d'un des plus importants de ses ouvrages, il semble donc bien que la séparation de sa philosophie et de sa religion est facile à faire, qu'il l'a faite lui-même, en sorte que les conditions du concours de l'Académie qui prescrivaient de ne considérer en Thomas que le pur philosophe étaient faciles à observer et ne devaient nuire en rien à la tractation du sujet. Une étude plus attentive ne permet pas toutefois de s'arrêter à ce point de vue. Pour le reconnaître, il faut étudier la *méthode* générale de saint Thomas, et, pour le dire en passant, M. Jourdain, sous le titre de méthode, s'est occupé trop exclusivement de la forme d'exposition, qui n'est qu'un *procédé*.

Les habitudes de la philosophie contemporaine peuvent produire ici une confusion qu'il importe de dissiper. Descartes, dont la trace est restée si profonde dans tout le mouvement de la pensée moderne, se prépare par un doute absolu à s'enfermer dans la pure raison. Il s'efforce d'opérer dans son esprit une radiation générale de tout ce qu'il a pu savoir. Dans l'isolement de sa pensée, il trouve Dieu et l'âme immatérielle; et quant aux choses divines, il s'en tient là. Il descend à l'étude de la nature, qui était à ses yeux le but final de ses travaux; et pour ce qui concerne les destinées à venir de l'âme et ses rapports avec le Créateur, il laisse l'enseignement du catéchisme

[1] *Somme contre les Gentils,* livre IV, chap. II.

s'étager sur les prémisses de sa métaphysique. Dans son point de vue, la raison pure établit certaines bases religieuses ou plutôt métaphysiques, d'une manière parfaitement indépendante; puis la religion s'ajoute ou ne s'ajoute pas à ces bases selon la foi ou l'absence de foi de chacun. Voilà une séparation parfaitement tranchée de la philosophie et de la religion. Cette séparation est-elle la même dans saint Thomas? A première vue, je le répète, et avec les habitudes intellectuelles que nous devons à Descartes, il semble que oui. *Sed contra*, mais c'est le contraire, dirai-je ici avec le docteur Angélique.

J'ouvre la *Somme contre les Gentils*, l'ouvrage de l'auteur où doit se trouver la philosophie à l'état le plus pur. Comment débute-t-il? Par l'existence de Dieu, en suivant un ordre qui est, de son propre aveu, l'ordre de la pensée du fidèle, et non du philosophe. Que se propose-t-il? De chercher la vérité sur ce grave sujet? Nullement; cette vérité, il la possède et ne veut que la défendre. « Nous avons à exposer les raisons sur lesquelles les philosophes et les docteurs catholiques ont appuyé cette vérité[1]. » Après Dieu, il s'occupe des créatures. Dans quelle limite? « Autant que cela peut intéresser la foi (*quantum ad fidei pertinet veritatem*)[2]. » Et de quelle manière sert-il les intérêts de la foi? En prenant, pour chaque problème, les solutions chrétiennes, et s'efforçant de prouver aux païens et aux mahométans qu'elles sont conformes à la raison. La foi chrétienne est donc le but du travail de saint Thomas; la foi préexiste à ses recherches, détermine leur étendue et en pose les limites; la foi est son *Criterium* suprême pour discerner la vérité. De là au *Criterium* cartésien (la pure évidence intellectuelle, la conception claire et distincte) on conviendra que la distance est grande. M. Jourdain le constate au fond en vingt endroits de son livre. Bien que, par respect pour les volontés

[1] *Somme contre les Gentils*, partie I, chap. XIII.
[2] Idem, partie II, chap. V.

de l'Académie, il dise et pense s'arrêter devant le sanctuaire des vérités révélées, force lui est bien de reconnaître que, même dans ce qu'il expose sous le titre de philosophie, « saint Thomas suit la tradition chrétienne, — marche à la lumière des enseignements de l'Eglise, — n'est que l'écho de la tradition catholique, — n'invente pas sa doctrine, mais la reçoit des mains de l'Eglise[1]. » A la vérité, pour établir qu'il y a dans saint Thomas de la pure philosophie, il s'efforce de nous montrer ce grand homme en recherche, en *inquisition* ; mais sa bonne foi et l'évidence du fait l'obligent de limiter son assertion à la remarque peu concluante qu'il cherche des *preuves*[2] pour les vérités qu'il se propose d'établir. Or, chercher des preuves est tout autre chose que chercher des vérités.

M. Jourdain reproche à saint Thomas de ne pas observer assez, de ne pas asseoir solidement les bases de ses doctrines sur la psychologie, et il en accuse le procédé syllogistique et les habitudes de l'école. La raison du phénomène est plus profonde. Ecoutons le grand docteur : « La philosophie, qui envisage les créatures en elles-mêmes pour arriver par elles à la connaissance de Dieu, s'occupe d'abord des créatures, et enfin de Dieu. Pour la foi, qui ne considère les créatures que selon l'ordre qui les rattache à Dieu, elle s'applique d'abord à méditer sur Dieu, pour passer ensuite aux créatures, et par conséquent elle est la plus parfaite, puisqu'elle ressemble davantage à la science de Dieu, qui voit tous les autres êtres en se connaissant lui-même. *Nous avons suivi cet ordre*[3]. » Ces paroles sont claires. Saint Thomas n'ignore point la méthode qui prend son point de départ dans l'observation et l'analyse, pour s'élever graduellement et lentement des créatures au Créateur. Il connaît ce procédé scientifique, mais il n'en veut pas. Et pourquoi? Parce que ce procédé est celui des philosophes qui

[1] Tome I, pages 214, 215, 251, et passim.
[2] Tome II, page 323.
[3] *Somme contre les Gentils*, livre II, Avant-propos, chap. IV.

cherchent leur voie, et que lui veut entrer dans la voie royale des fidèles qui savent où ils vont et ne demandent à la science que de confirmer la vérité qu'ils possèdent. La question examinée, je suis, je l'avoue, en ce qui concerne l'appréciation historique de saint Thomas, de l'avis du père Ventura : la méthode du docteur Angélique est *démonstrative* et non *inquisitive*. Sous quelques apparences communes, il est aussi loin de Descartes que possible. Descartes cherche, Thomas démontre. Pour Descartes, la vérité est à *trouver* ; pour Thomas, la vérité est à *prouver*. Au point de départ de la science, l'un place un point d'interrogation, l'autre une thèse. En un mot, l'œuvre scientifique du docteur dominicain est l'œuvre d'une apologétique chrétienne qui se sert de la métaphysique. Il n'y a pas chez lui de philosophie indépendante, selon l'acception que les modernes donnent habituellement à ce mot[1]. De quelque côté qu'on l'aborde, on ne peut l'aborder, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, qu'au travers de la foi des chrétiens qui assigne, nous l'avons vu, le but, la limite et le terme de ses recherches. S'il en est ainsi, il y avait quelque chose d'impossible dans les conditions du concours ouvert par l'Académie.

Il est essentiel de reconnaître la différence réelle qui, malgré quelques apparences communes, sépare les conceptions du dix-septième siècle de celles du treizième et du moyen âge en général. Dans l'enceinte du cartésianisme, la philosophie peut s'isoler de la croyance religieuse, même chez les théologiens.

[1] Ce que je dis ici de saint Thomas est également vrai de saint Anselme. Au premier abord, rien de plus semblable que la tentative de Descartes et celle de l'auteur du *Monologion* et du *Proslogion*. En réalité la différence est extrême. Saint Anselme est démonstratif comme l'auteur de la *Somme*. Son but est d'appuyer de raisons claires et solides « tout ce que nous croyons de la substance divine. » Il fait parler une personne « qui s'efforce de comprendre ce qu'elle croit. » Sa parole célèbre *Fides quærens intellectum* était le titre primitif du *Proslogion*. (Voir la préface de cet écrit.)

On pourrait fort bien, dans l'œuvre de Fénelon ou de Bossuet, par exemple, mettre la philosophie à part, parce que, en dehors de leur religion, on trouverait le tout consistant et lié du cartésianisme reposant sur une base de raison pure[1]. Mais, la foi ôtée, l'œuvre de saint Thomas perd toute consistance, toute unité. Si on prétendait en extraire l'aristotélisme, comme pure philosophie, on se tromperait. Le thomisme n'est pas l'addition d'une doctrine philosophique et de la religion chrétienne; il est, dans son essence, la tentative d'unir ces deux éléments; il est un *rapport*, et non une somme dont les addendes isolés puissent demeurer ce qu'ils sont. Le thomisme sans Aristote n'existe plus; le thomisme sans la foi est une voûte brisée, dont les débris ne peuvent être rapprochés dans une construction nouvelle, parce que la clef de voûte fait défaut. La lecture du livre de M. Jourdain laisse cette impression. On y trouve des doctrines exposées successivement, sans que leur unité philosophique, sans que leur dépendance d'un même principe apparaisse. C'est que, en dehors de l'idée apologétique, qu'il fallait supprimer pour extraire la pure philosophie de l'ensemble de l'œuvre de saint Thomas, le centre, le lien, le but commun des pensées échappent. Séparer la philosophie de la religion dans l'œuvre du docteur Angélique, c'est donc opérer une déchirure dans le tissu de sa pensée; c'est faire tort à sa construction scientifique qu'on dénature.

Lorsque M. Jourdain propose saint Thomas pour modèle et pour exemple, quant à la question des rapports de la foi et de la raison, il échouera sans doute dans sa tentative auprès des philosophes rationalistes, fortement imbus de la méthode de Descartes, et qui se refuseront inévitablement à reconnaître

[1] Je prends ici les choses comme elles se présentaient aux esprits du dix-septième siècle. Savoir si le cartésianisme repose en effet sur une base de raison pure est une autre question, une question de critique historique. Il s'agit ici d'une conception de la méthode.

un confrère dans un docteur qui ne se propose ouvertement d'autre but que de défendre la tradition de l'Église.

La tentative aura-t-elle plus de succès auprès des chrétiens qui connaissent l'état actuel des esprits et sont au courant de la marche et des exigences actuelles de la science? Oui, auprès de plusieurs. M. Jourdain en est l'exemple et la preuve. Mais beaucoup d'autres auront des objections à faire, des objections graves.

Ils observeront d'abord que l'autorité joue dans la *Somme théologique* un rôle que les chrétiens les plus convaincus, et même les catholiques les plus soumis, ne sauraient aujourd'hui lui accorder. Lorsque saint Thomas pose sa thèse, il l'appuie à l'ordinaire d'une citation qui, dans la forme au moins, semble son argument principal. Or, les écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament sont loin d'être les seuls qui lui fournissent les paroles qu'il met en avant comme des paroles décisives. Saint Augustin, saint Athanase, saint Jérôme figurent au même titre que saint Paul; Boëce et saint Denis obtiennent la même place que saint Augustin; enfin Aristote est revêtu d'une autorité doctrinale suprême. Chacun comprend que la science ne saurait se produire de nos jours dans les mêmes conditions. Les moins exigeants demanderont que les autorités dont use saint Thomas soient soumises à une révision et classées hiérarchiquement dans l'ordre de leur importance diverse.

Voici maintenant quelque chose qui tient de plus près aux fondements même de la méthode. Saint Thomas démontre ses thèses isolément. Il appuie chacune de ses assertions sur l'autorité et le raisonnement, au lieu de déterminer d'abord le dogme chrétien dans son ensemble, d'étudier le rapport mutuel de ses diverses parties, de l'organiser, en un mot, pour bien le reconnaître dans son entier avant d'en entreprendre la preuve. Il résulte de là que les démonstrations réagissent sur les thèses; qu'une philosophie qui peut être étrangère à la foi trouve la porte largement ouverte; et que, à mesure que l'on

avance, on est de moins en moins certain d'avoir affaire à des thèses véritablement et purement chrétiennes.

Enfin, lorsqu'il a fourni des preuves à l'appui d'un dogme, l'auteur de la *Somme* est facilement conduit à prendre ces preuves pour des démonstrations rigoureuses, et, par une confusion facile toujours, et facile surtout à une époque où l'on connaissait peu la critique et l'histoire des idées, à attribuer à la pure raison des assertions qui, privées de l'appui des croyances religieuses, resteront toujours plus ou moins vacillantes.

Ainsi, altérant les solutions chrétiennes par le mélange prématuré de la démonstration philosophique, tendant à attribuer à la raison ce qui appartient en fait à la foi, saint Thomas, qui est trop chrétien pour les rationalistes, risque d'être trop rationaliste pour les chrétiens. Son exemple, quant aux rapports de la raison et de la foi, pourrait bien, contrairement aux vues de M. Jourdain, être aujourd'hui récusé par tout le monde à peu près.

Certes, l'auteur de la *Somme* est la vivante démonstration du fait de l'alliance possible de la plus vive piété et du plus grand déploiement de l'intelligence. Il occupe une haute place dans l'histoire de la philosophie, et, pour l'étendue et la durée de l'influence sur le mouvement général des idées, il n'y a pas de nom plus grand peut-être entre Augustin et Descartes. Il y a beaucoup à prendre chez lui ; il offre une nourriture saine et forte, utile assurément après cet affaiblissement général de la pensée spéculative qui caractérise le dix-huitième siècle. Ce n'est pas moi qui contredirai M. Jourdain, lorsqu'il affirme, dans la conclusion de son beau travail « qu'il est essentiel que la *Somme de théologie* obtienne une large place, non-seulement dans nos respects et dans notre admiration, mais dans nos études. » Tout cela accordé, il est permis toutefois d'ajouter que l'œuvre essentielle de saint Thomas, c'est-à-dire la fusion de la pensée et de la foi dans un tout harmonique, ou, en d'autres termes, l'œuvre d'une philosophie chrétienne, de-

mande, après six siècles, à être reprise sur des bases nouvelles. Je ne parle pas ici en vue des hommes qui nient la vérité de l'Evangile et disent que la science chrétienne a vieilli, lorsque, pour parler exactement, ils devraient dire que la science chrétienne est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, dans leur pensée, un savoir illusoire et faux. Je parle en vue de ceux qui partagent et la foi du saint docteur et sa confiance dans les facultés naturelles de l'esprit humain. Pour eux, le but poursuivi par saint Thomas est leur but ; ils reconnaissent dans l'auteur de la *Somme* un de leurs devanciers, un des plus dignes de respect entre leurs ancêtres spirituels. A leurs yeux il restera de ses travaux de magnifiques fragments, des matériaux de première importance, qu'ils n'ont ni l'insolence de dédaigner, ni l'incurie de laisser gisants sur le sol. Ils éprouveront toutefois le besoin de modifier les bases fondamentales de l'édifice et le plan de sa construction.

L'œuvre générale d'une philosophie chrétienne me semble réclamer aujourd'hui l'accomplissement de trois œuvres successives.

La première est de reconnaître avec soin les affirmations de l'Evangile qui contiennent des vérités métaphysiques que la réflexion doit en dégager. Il faut reconnaître ces affirmations dans leur source même, dans les écrits apostoliques, et non dans des écrits postérieurs où la vérité chrétienne se trouve déjà mélangée à des éléments étrangers. A l'époque des Pères, la pensée spéculative subissait trop fortement l'influence du développement antique, pour que les travaux de cet âge manifestent le travail direct de l'esprit philosophique sur le contenu pur et simple de l'Evangile. Platon pèse de tout son poids sur Augustin, comme Aristote sur Thomas d'Aquin. Si l'on cherche la métaphysique chrétienne dans les œuvres de ces grands hommes, sans une attention soutenue, il est tout naturel que la vue se trouble, et que l'on ne réussisse pas à distinguer les éléments spécifiques de la vérité de l'Evangile. Il fallait des

siècles pour que la critique impartiale retrouvât dans le flot mélangé de la science les données purement chrétiennes. Le temps présent a beaucoup fait pour ce travail, mais ce travail n'est point encore terminé. Dans l'état actuel des choses, il est permis de penser que les théologies réputées les plus orthodoxes renferment encore une forte proportion de thèses grecques qui, vraies ou fausses, doivent être reconnues et rapportées à leur source.

Il importe beaucoup aussi de préserver enfin les vérités évangéliques des altérations profondes auxquelles elles se trouvent tout particulièrement exposées. Les doctrines religieuses sont torturées et dénaturées dans des proportions tout autres que les doctrines philosophiques. Personne ne songerait à se donner pour Cartésien, tout en niant les idées innées, ou pour disciple de Leibnitz, en niant le système des monades; tandis que bien souvent on n'hésite pas à se dire chrétien, tout en rejetant ce qui fait l'essence même de l'Evangile. Les causes de ce phénomène ne sont pas difficiles à reconnaître. Il tient d'abord à l'absence de liberté, à la nécessité où les penseurs se sont trouvés de rester chrétiens, au moins en apparence, sous peine de persécution ou de décri. Il tient ensuite à une habitude intérieure, à une sorte de contrainte morale qui, identifiant dans les esprits l'idée de la religion et l'idée de la vérité, porte certains hommes à vouloir rester chrétiens vis-à-vis d'eux-mêmes et dans l'intimité de leur conscience, lorsque en fait leurs pensées sont décidément sorties de l'enceinte de la foi. De là des violences faites à la doctrine, violences qui n'ont plus leur raison d'être de nos jours. Chacun aujourd'hui a le droit de nier l'Evangile, et ceux qui le nient ne sauraient se plaindre de la place qui leur est faite dans l'école et dans la publicité contemporaine. Les circonstances se prêtent donc fort bien à ce que l'on reconnaisse librement et impartialement les thèses évangéliques, comme on reconnaît historiquement une doctrine que l'on cherche à constater en elle-même, et

sans l'altérer par le mélange des pensées que l'on peut avoir d'ailleurs.

Les éléments métaphysiques de la vérité chrétienne, constatés et reconnus, il ne faut pas se hâter d'appuyer chaque thèse isolément sur une série d'arguments rationnels et d'autorités métaphysiques, ainsi que le fait saint Thomas. La science chrétienne (et c'est ici sa seconde œuvre), doit rapprocher les doctrines pour en saisir l'harmonie logique et la mutuelle dépendance, les éclairer les unes par les autres, en bien reconnaître enfin tout le contenu avant d'en aborder la preuve. La pure raison (étrangère à toute conception systématique antérieure) reconnaîtra dans ce travail que de même que, dans l'ordre des manifestations extérieures de la religion, la personne surnaturelle de Jésus-Christ est le centre dont procède toute la foi, de même, dans l'ordre des problèmes métaphysiques, la doctrine de la création et la détermination de la nature divine qui en résulte, forment le centre d'un ensemble de conceptions qui touchent à tous les problèmes, et vont à modifier la philosophie dans son ensemble. Les vérités chrétiennes, en effet, loin d'être isolées, s'appuient mutuellement ; il y a dans le domaine de la grâce, comme dans celui de la nature, une harmonie intérieure où l'esprit humain retrouve ses propres lois : l'Evangile, pour qui l'accepte, se montre rationnel, comme l'univers visible. L'intelligence qui sera solidement affermie sur la base du théisme chrétien, et aura reconnu les conséquences de cette vérité centrale, ne discernera pas seulement avec une entière netteté les dangers que font courir à la foi les attaques toujours plus nombreuses du panthéisme philosophique ; elle reconnaîtra de plus, et saura démasquer, les infiltrations nombreuses du panthéisme dans le sein des doctrines théologiques. Ces infiltrations, que l'on ne remarque pas toujours assez, sont la source principale à laquelle s'alimentent les grandes erreurs dogmatiques, la source de ces courants qui, à toutes les époques, se sont formés dans le sein de la chrétienté, et tendent

incessamment à entraîner en dehors de son enceinte, des théologiens dont on peut dire que, dans l'ordre des idées, ils ne savent pas de quel esprit ils sont animés[1].

Après s'être ainsi placée au centre même de la foi, pour en reconnaître et en coordonner les éléments, la science chrétienne aura une troisième et dernière œuvre à accomplir. Elle ne sera victime d'aucune illusion ; elle saura bien qu'elle a accepté et non découvert les doctrines dont elle aura fait l'étude; elle ne cédera pas à la tentation de présenter comme une construction purement rationnelle, une science dont les bases fondamentales ont un autre caractère, et les philosophes rationalistes lui sauront sûrement gré de sa franchise. Mais, comme le dit Leibnitz, il y a harmonie entre la nature et la grâce ; et, après avoir étudié le domaine de la grâce, il reste à l'appuyer sur la nature. Les grands docteurs chrétiens ont toujours eu ce travail en vue ; mais ce qui doit constituer aujourd'hui la nouveauté de cette œuvre ancienne c'est que, sans négliger aucune ressource, sans faire preuve d'un dédain aussi stupide qu'il est orgueilleux pour les richesses du passé, ce n'est pas à la métaphysique d'Aristote, et pas davantage à la philosophie de Platon qu'il faut unir la doctrine chrétienne. La raison, éclairée et affranchie par l'histoire, assez ferme pour profiter de toutes les lumières sans subir l'ascendant d'une école, la raison doit se placer directement en face de l'Evangile, et en reconnaître les analogies avec les principes éternels et les besoins permanents de la nature humaine. On peut le faire de deux manières principales. La première consiste à chercher dans l'intelligence, dans le cœur, dans la conscience, dans l'homme tout entier, les faits qui confirment la vérité chrétienne, en établissant que cette vérité est faite pour l'homme, comme l'homme est fait pour cette vérité; c'est un procédé spécialement psycholo-

[1] « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. » (Evangile selon saint Luc, IX, 55.)

gique. Le second, qui n'est au fond que le développement complet d'une des faces du précédent, est le procédé métaphysique. Il consiste à lire dans l'histoire les problèmes qui ont fait toujours le noble tourment des hautes intelligences, à en préciser le sens et la portée, et à montrer que les solutions fournies par l'Evangile sont, entre toutes, celles qui satisfont le mieux aux exigences de la pensée.

C'est ainsi que la science chrétienne, sans pouvoir se démontrer, au sens propre du mot, peut justifier ses titres en allant d'une doctrine à l'âme humaine et de l'âme humaine à une doctrine, sans aborder le champ spécial d'étude des écoles de théologie, sans empiéter sur le sol des recherches où les sciences religieuses vont se fondre avec l'histoire extérieure des événements.

Une telle science sera-t-elle de la philosophie? La question est assez naturelle pour être inévitable. En présence d'une construction scientifique qui se distinguera principalement de l'œuvre de saint Thomas, en ce qu'elle sera plus nettement et plus positivement chrétienne dans ses bases et dans sa méthode, les philosophes modernes ne refuseront-ils pas de reconnaître une philosophie, autant et plus que dans les travaux de l'Ange de l'école? S'il ne s'agissait ici que d'une question de mots, ce ne serait pas le cas de s'y arrêter ; une intelligence sérieuse cherche la vérité, sans se préoccuper de l'étiquette. Mais la question est importante, au fond, parce que le mot de philosophie, dès qu'on ne le prend pas en mauvaise part, devient synonyme de science vraie.

En quoi, demandera-t-on, la science que vous venez de définir se distinguera-t-elle de la théologie? et si elle ne s'en distingue pas, pourquoi, lorsque vous supprimez de fait la philosophie, voulez-vous en conserver le nom? Voici : Les études relatives à la religion renferment toute une partie de critique et d'érudition, qui a pour objet les faits historiques par lesquels s'est manifestée la doctrine révélée, et les textes qui

conservent le récit de ces faits et l'énoncé de ces doctrines. Les études de cet ordre appartiennent en propre aux écoles de théologie. Il est ensuite tout un vaste département de la science religieuse qui traite de questions qui n'existent, pour l'esprit humain, que lorsqu'il a admis la réalité de l'ordre surnaturel. C'est ainsi que la *Somme contre les gentils* établit une juste ligne de démarcation entre les doctrines qui répondent à des recherches communes à tous les penseurs, comme l'existence de Dieu et la destination de l'homme, et des doctrines propres au domaine de la foi, comme l'incarnation et la Trinité. Les doctrines chrétiennes qui offrent la solution de problèmes agités par les penseurs de tous les siècles et de tous les pays, forment la philosophie du christianisme. Les doctrines qui répondent à des questions qui ne naissent que dans l'enceinte de la foi révélée demeurent à la théologie. Cette ligne de démarcation n'est point absolue, il est vrai. Mais l'historien de la philosophie est sans cesse appelé à en établir de semblables entre l'objet propre de son étude et les autres développements de la pensée. Il est dans la continuelle nécessité de séparer la philosophie, non-seulement de la religion, mais de l'art, de la poésie et des sciences particulières. Ces divisions sont sans doute factices en quelque degré, car tout se tient dans l'harmonie universelle des choses, et toute analyse brise en quelque manière la réalité. Les esprits qui aiment à nier la distinction des couleurs, parce qu'il y a des nuances intermédiaires, et ceux qui, parce que tout se lie, aiment à affirmer que tout est identique, pourront se donner le facile triomphe de montrer que la métaphysique chrétienne est indissolublement liée à la critique du texte du Nouveau Testament, ou à telle doctrine de théologie pure qu'il leur plaira de citer. Mais qui prouve trop ne prouve rien. Il est manifeste que, de la religion, se dégage une philosophie qui en exprime les résultats généraux quant aux grandes contestations de la pensée spéculative. Si donc on détermine l'idée de la philosophie par la nature des problèmes posés, il y a, de

toute évidence, une philosophie chrétienne qui possède légitimement et doit conserver son titre.

Au fond, ce n'est pas là ce qu'on conteste. Pour nier qu'un système qui procède de la foi soit une philosophie on se fonde sur la considération de la méthode. Or, l'idée la plus répandue de la philosophie est celle d'une science qui démontre tout par les procédés de la dialectique, en partant d'une base de raison pure. C'est le procédé de Descartes, de ce roi de la science *a priori*, dont il a tracé le plan et les contours d'une main si ferme que personne, sous ce rapport, n'a rien ajouté à son œuvre. Depuis deux siècles, ce hardi génie a dominé sur les intelligences, et sa conception de la philosophie n'a pas cessé dès lors d'être, ou distinctement conçue, ou plus ou moins voilée, à la base de toutes les grandes tentatives de construction métaphysique.

Si cette vue est juste, si la méthode de Descartes est la vraie, l'unique méthode, il n'existe pas de philosophie chrétienne. En effet, l'appui que le raisonnement peut fournir aux thèses religieuses n'équivaut jamais à une démonstration proprement dite à la façon des géomètres. Sous leur enchaînement logique, et malgré l'appui qu'elles peuvent demander à l'observation de la nature humaine et aux conceptions *a priori*, ces thèses reposent toujours en définitive sur une base de foi. Cette base de foi n'est, comme telle, et ne peut être qu'une hypothèse pour les non-croyants. Si la méthode cartésienne est la seule méthode de la philosophie, il n'y a donc pas de philosophie chrétienne. Ceci est la question de mots. Si la méthode cartésienne est la seule méthode de la *science vraie*, il n'y a pas de science chrétienne; ceci est la question de fond, et elle vaut la peine d'être étudiée.

Il faut bien distinguer dans l'œuvre totale de Descartes sa méthode livrée à elle-même, et l'emploi qu'il fait de cette méthode incessamment limitée dans son développement par des éléments d'une autre nature. Descartes croit d'une foi ferme à la réalité

de l'âme et à la réalité de Dieu. Ce sont là, pour qui veut étudier à fond sa pensée, des éléments de *croyance*, étrangers à l'esprit même de sa méthode, et qui se combinent avec elle pour produire le cartésianisme tel qu'il est chez son fondateur. La pensée de Descartes renferme une dualité qui se manifeste d'une manière bien sensible dans le fameux cercle vicieux qu'on lui a tant reproché, souvent sans en discerner la nature et l'importance. Si l'on veut ramener le cartésianisme à l'unité de sa méthode, on n'a plus que la pensée *a priori*, la pure pensée s'efforçant de construire la science sans sortir d'elle-même. Dès lors, il faut renoncer à la connaissance de la nature et à la connaissance de l'histoire, ou entreprendre de construire dialectiquement le système de l'univers, comme le fait Descartes, et l'histoire de l'humanité, comme l'ont rêvé quelques modernes. Ces tentatives pour substituer la dialectique à l'étude des faits n'ont pas été couronnées de succès, et fondent déjà un doute légitime sur la valeur de l'*a priori* pur, comme méthode universelle. Mais ce n'est rien encore Après le travail de Kant, il est peut-être permis d'affirmer que, puisque la raison peut douter d'elle-même, la méthode *a priori* ne peut conduire à aucune certitude, à la connaissance d'aucune réalité. La pensée, dans son isolement, n'atteint qu'elle-même, c'est-à-dire la logique, et les mathématiques, qui ne sont encore que la logique appliquée à une donnée purement abstraite. Passer de la pensée pure à la réalité, démontrer l'existence par la raison, a toujours été l'illusion fondamentale de la métaphysique.

En fait, toute science du réel procède par d'autres voies. Elle part du sentiment immédiat de la réalité, de l'expérience, et s'efforce de se rendre raison de l'expérience ou de trouver l'ordre rationnel des phénomènes. Dans ce travail, l'esprit humain procède par une série d'hypothèses qui, si elles sont justifiées par l'observation subséquente, prennent place dans la science à titre de vérités. Un peu d'attention suffit à recon-

naître qu'il en est ainsi dans l'étude de l'univers matériel, et que les lois des physiciens ne sont autre chose que des hypothèses justifiées par l'observation. Il n'en est pas autrement pour la philosophie, en tant que science de la réalité. Les principes des systèmes sont des hypothèses aussi, et l'observation doit venir également les contrôler. L'esprit humain a des ailes; il cherche les grands horizons, et les théories métaphysiques sont, dans le monde de la pensée, les hautes cimes d'où la vue s'étend au loin. Mais nous n'en sommes pas réduits à n'avoir aucun moyen de distinguer si nous posons le pied sur un roc solide ou sur les formes fantastiques d'un nuage. Les conséquences de la métaphysique descendent à l'explication des réalités de la vie psychologique, et un système est légitimement rejeté lorsqu'il aboutit à nier quelque vérité de conscience positivement constatée. C'est bien vainement que les philosophes voudraient se faire illusion à cet égard. Le vol le plus hardi de leur pensée subit le contrôle du sentiment immédiat de la réalité. L'esprit humain reste juge des systèmes, et dès que l'erreur est poussée à de certaines limites, il réagit par une force intérieure, qui est la force vitale de la pensée. Socrate vient après les sophistes; Hume et Spinosa suscitent Leibnitz; l'hégélianisme se dissout dans l'éclat momentané d'un semblant de triomphe. Le rôle de la critique est de discerner et d'exprimer scientifiquement les protestations spontanées de l'humanité; car tout système de métaphysique n'est qu'un essai d'explication rationnelle des données de l'expérience, une hypothèse à confirmer ou à détruire.

Telle est, malgré les prétentions de l'*a priori* pur, la condition vraie de la philosophie : toute son histoire en fournit la preuve. Les données de la religion positive, exclues par la conception d'une science *a priori*, s'offrent au contraire inévitablement à l'examen d'une science ainsi déterminée.

L'hypothèse chrétienne porte, à la vérité, des caractères spécifiques qui la distinguent des autres *suppositions* que les

métaphysiciens des diverses écoles ont pris pour base de leurs travaux. Mais un de ces caractères est tout à son avantage : elle a ceci de particulier qu'elle s'offre nécessairement, ou, pour mieux dire, qu'elle s'impose à l'examen de tout esprit sérieux et impartial.

Tout se tient dans le monde des intelligences. La tradition, qui est l'atmosphère au sein de laquelle nous naissons, et que notre esprit aspire incessamment, la tradition est le résultat général et commun de toutes les pensées du genre humain. La science la plus exercée, la critique la plus habile n'arrivera jamais à préciser l'origine de chacun des flots qui composent le courant actuel des idées. Nul ne peut dire, par conséquent, avec une parfaite certitude, que telle conception systématique, qui s'est produite dans les âges passés, n'a exercé aucune action sur son développement. Nous savons bien qu'il y a quelque chose de Platon dans les pensées que nous avons reçues, et quelque chose d'Homère dans la formation de notre goût littéraire. Mais, à côté de ces influences éclatantes, combien d'influences plus secrètes! Qui de nous est parfaitement certain qu'il n'y a pas dans son esprit quelque chose qui provient, en premier lieu, d'un sage ignoré des bords du Gange ou des rivages de l'Asie Mineure, ou de quelque penseur du moyen âge dont la mémoire a péri, mais dont le courant de la pensée a roulé jusqu'à nous l'œuvre anonyme. Tout agit sur tout, et chaque monade, comme le disait Leibnitz, est un miroir où se réfléchit l'univers. Il y a toutefois ici des degrés qu'il n'est pas permis de méconnaître. Bornons-nous à la philosophie. La recherche sérieuse d'un esprit qui veut analyser sa propre pensée et en reconnaître les sources, peut passer à côté d'un grand nombre de systèmes qui se sont produits dans la science, et il le faut bien ainsi, sous peine de tomber dans une étude sans terme. Mais l'influence de l'Evangile n'est pas du nombre des influences qu'on peut laisser de côté, tant sa trace est pro-

fonde dans l'esprit même de ceux qui paraissent l'ignorer, dans l'esprit même de ceux qui le nient. Ici encore Descartes s'est trompé. On a souvent remarqué qu'il a reproduit, sans le savoir, un argument de saint Anselme, et pris de très-bonne foi une réminiscence obscure pour une découverte personnelle. Le fait est bien plus grave et plus frappant en ce qui concerne le christianisme. En vain se figure-t-il avoir mis sa foi à part; son isolement est factice. Dans sa retraite, dans son poêle d'Allemagne, il pense avoir chassé de son esprit tout ce qu'il avait reçu du dehors, comme autant d'éléments hostiles à ses projets. Illusion! L'ennemi est au cœur de la place. Descartes pense, il parle avec lui-même cette parole intérieure que l'âme se prononce dans l'acte le plus secret de la réflexion ; il use des mots qu'il a appris, et sa parole est toute teinte de la tradition qu'il a voulu fuir; et avec les mots arrivent les pensées, et chacun aujourd'hui peut marquer et montrer du doigt, dans le texte de ses écrits, l'endroit où, avec le nom de Dieu, les bases de la théologie chrétienne, qui ne sortent en aucune façon de ses prémisses, font irruption dans sa doctrine.

Ce que Descartes n'a pu faire, il serait téméraire de le tenter. S'affranchir de la tradition par l'acte d'un isolement volontaire est un projet chimérique. Pour être libre vis-à-vis de la tradition, loin de la fuir, il faut la regarder en face, il faut l'étudier sérieusement et la bien reconnaître. Dès lors, dans l'étude nécessaire de la tradition, la question religieuse est là, au même titre que les autres, sans doute, mais avec une importance qui la met à part et l'isole dans sa grandeur. La question se pose, la question de la nature et de l'origine de la vérité chrétienne, la question de l'ordre surnaturel. Et si l'on prouve qu'en décliner l'examen sous prétexte que le surnaturel est impossible, est le fait d'une passion aveugle ou une pure pétition de principe; si on ajoute qu'invoquer comme une fin de non-recevoir les progrès de la science historique et l'idée des religions comparées, dénote plutôt l'éblouissement

d'une pensée faible que la vigueur d'un esprit étendu, on aura achevé de démontrer que la question religieuse est inévitable pour une science digne de ce nom, et que si la philosophie chrétienne ne peut entrer dans les cadres témérairement tracés d'une science *a priori*, elle se trouve dans toutes les conditions normales d'une science impartiale et sincère.

Telles sont de nos jours les exigences d'une théorie des rapports de la raison et de la foi, et les bases d'une philosophie chrétienne. L'œuvre de saint Thomas est à poursuivre; la méthode du docteur angélique doit être modifiée.

Pour l'œuvre elle-même, la construction d'une philosophie chrétienne, elle sera à poursuivre, tant que la foi et la raison subsisteront dans l'âme des hommes, tant que l'Evangile ou la science n'auront pas cessé d'être. Or, rien n'autorise à prévoir ni que la foi, malgré ses défaillances, soit à la veille de disparaître, ni que la raison, malgré ses chutes et ses écarts, soit sur le point d'abdiquer. La science chrétienne sera une œuvre de tous les temps, et toujours à continuer, toujours à modifier, parce que si l'un de ses éléments, la vérité révélée, reste invariable, son autre élément, le travail de l'esprit humain se trouve incessamment dans des conditions nouvelles. Mais cette œuvre, qui est de tous les temps, parce qu'elle répond à des besoins indestructibles de l'âme humaine, il est des époques où il y a opportunité, où il y a devoir à s'en occuper avec une spéciale ardeur. La vérité chrétienne a toujours eu des adversaires depuis son apparition dans le monde; il est des moments, toutefois, où la lutte revêt des caractères particuliers de sérieux et de vivacité. Tel est le moment actuel. De nos jours, l'Evangile est attaqué avec toutes les ressources du talent et de la science, avec l'autorité que donnent des réputations acquises, des positions élevées et des caractères dignes d'estime. Le devoir des croyants n'est pas douteux. Tout les appelle à s'efforcer de produire au grand jour la vérité qu'ils possèdent, de lui faire sa place légitime dans la science, et de

forcer, si possible, à en reconnaître du moins les titres et l'importance, ceux qui paraissent souvent l'attaquer sans la comprendre.

J'ai montré, au commencement de ce travail, la recherche historique s'avançant toujours plus vers les origines du christianisme, par une marche progressive et inévitable. Un savant philologue, qui s'est acquis une brillante renommée dans l'école et une haute position dans le monde scientifique officiel, est sorti des calmes études de l'érudition pour aborder avec éclat les questions fondamentales de l'ordre religieux. Se posant en représentant de la critique, il a mis au service de la négation du christianisme la plume d'un brillant écrivain et toute la subtilité d'un esprit ingénieux. Bien que ses vues historiques portent souvent le caractère du plus audacieux paradoxe, bien que ses constructions reposent sur la base fragile d'une métaphysique erronée, il a séduit nombre d'intelligences, et plusieurs semblent voir dans ses écrits un signe de temps nouveaux qui vont amener la chute définitive des vieilles croyances de la chrétienté.

Mais ce n'est pas le christianisme proprement dit qui seul est en jeu dans les luttes du temps actuel, ce sont les vérités fondamentales de toute religion, les principes élémentaires du spiritualisme. Les conceptions frivoles du matérialisme essaient de se rajeunir. Leurs défenseurs se persuadent que le développement des sciences modernes leur offre une base nouvelle, et que l'étude des phénomènes de la nature peut arriver à fonder des assertions qui conservent aujourd'hui le même caractère d'irréflexion et le même attrait de clarté superficielle qu'elles possédaient aux jours de Démocrite et d'Epicure. Avec plus de puissance logique et d'élévation dans la pensée, un philosophe qui a fait ses preuves, a consacré son savoir, son talent et la persévérance de son travail à nier la réalité de la cause parfaite des existences, reléguant la foi au Dieu vivant dans le rang des chimères, pour ne laisser subsister dans l'âme

humaine que le culte vide d'un idéal abstrait et mort[1]. Enfin, dans un grand nombre des manifestations actuelles de la pensée circule je ne sais quel souffle de scepticisme qui renouvelle avec des mots récents, et sous le voile transparent d'une terminologie abstraite, les vieilles thèses de Protagoras. Avec la foi en Dieu (et comment pourrait-il en être autrement?), la foi dans la vérité se trouve en péril. Sous des formes rajeunies, nous voyons reparaître ce fonds de vertige qui saisit périodiquement l'esprit de l'homme, et lui fait croire qu'il n'y a rien de fixe dans le monde, parce que tout vacille dans sa pensée. Les représentants de ces tendances diverses et parfois opposées s'accordent tous en ce point : qu'ils attaquent et nient également la religion positive.

Dans cette situation, les philosophes spiritualistes, qui se réclament de Platon et de Descartes, et qui croient à une religion naturelle sérieuse, sentent bien que leur cause est compromise non moins que celle des chrétiens ; ils ont compris l'appel des circonstances, et sont noblement entrés en lice. M. Jules Simon a consacré des livres importants à la défense de Dieu, de l'immortalité, du devoir[2]. M. Saisset, insistant sur un des points de cette polémique, vient d'appeler à son secours l'histoire et la réflexion pour combattre les tendances panthéistiques et affirmer l'existence du Dieu personnel[3]. A côté de

[1] Je n'ai pu encore que jeter les yeux sur l'ouvrage de M. Vacherot : *La métaphysique et la science,* et je n'aurai pas l'impertinence de juger, sans le mieux connaître, un écrit si considérable. Mais il suffit de lire les pages 337 à 341 du troisième volume de l'*Histoire critique de l'Ecole d'Alexandrie* pour demeurer convaincu que l'auteur nie explicitement la réalité actuelle d'un Être parfait. Pour saint Anselme, Descartes et Leibnitz, sans parler de Platon, l'existence de la perfection est la base de toute métaphysique : aux yeux de M. Vacherot, « la perfection et la réalité s'excluent logiquement. » — On ne consultera pas sans fruit, au sujet de cette doctrine, un travail de M. Charles Secrétan dans la *Revue chrétienne*, mars 1859.

[2] *La religion naturelle. — Le devoir.*

[3] *Essai de philosophie religieuse.*

ces grandes productions, il est permis de citer, comme une manifestation des mêmes tendances, un spirituel article de M. Bersot[1], qui avoue qu'ayant fait de vains efforts pour concevoir le monde sans Dieu, il s'est trouvé vaincu par le raisonnement vulgaire qui, de l'intelligence, conclut à un être intelligent.

C'est ainsi que les philosophes spiritualistes ont à défendre l'esprit contre la matière, Dieu contre de vides abstractions, les espérances de l'avenir contre des doctrines sans espoir, la vérité contre le doute universel.

Dans cette lutte, les chrétiens ne peuvent ni ne doivent rester en arrière. A tous leur appartient la tâche de lutter dans la vie contre les conséquences de principes délétères. A ceux qui cultivent la science s'impose le devoir de combattre, sous leur forme métaphysique, des principes qui, quelle que puisse être la valeur morale de ceux qui les représentent, ne tendent pas moins en définitive à justifier tous les écarts et tous les abaissements.

La science, sans doute, ne mène pas le monde. Le monde va à ses affaires et à ses plaisirs, plus soucieux de l'ouverture d'un chemin de fer que de la solution d'un problème métaphysique, de la situation de la Bourse que de l'état des controverses de l'école. La science ne mène pas non plus les âmes sérieuses et recueillies qu'a touchées l'instabilité de la vie, et que préoccupent les graves pensées de l'éternité. Il est dans le sanctuaire intérieur de la conscience des besoins, des aspirations qui sont le mobile fondamental des déterminations et des pensées de l'homme. Ceux-là seulement le méconnaissent qui, tombés dans l'idolâtrie de l'intelligence, s'enferment dans les temples solitaires et glacés de la pensée pure. Tout cela est vrai. La science pure, au fond, ne mène personne, ou, pour ne rien outrer, conduit tout au plus quelques

[1] *Journal des Débats* du 11 janvier 1859.

rêveurs isolés qui, du reste, méritent le plus souvent, même dans leurs plus grands écarts, là sympathie et le respect. Mais si la science ne mène ni le monde, ni les âmes, si la vie est plus que la pensée, parce que le tout est plus qu'un de ses éléments ; si, dans la réalité, la science pure se combine toujours avec des faits d'un autre ordre qui la dominent, il n'en reste pas moins que la science agit, que sôn action est manifeste et puissante, qu'elle s'infiltre là même où on ne la soupçonne pas, que si elle n'est le tout de rien, elle est en tout quelque chose, et quelque chose d'important. Les ravages d'une fausse philosophie qui répond à des instincts funestes qu'elle fortifie et accroît, en paraissant les justifier, suffisent à établir l'utilité, la suprême importance d'une philosophie vraie, qui fortifie et accroisse aussi les nobles instincts et les saintes aspirations de notre nature.

La situation actuelle des esprits en France est loin d'être sans analogie avec l'état de l'Europe intellectuelle au commencement du treizième siècle. Aux jours de saint Thomas, l'incrédulité s'agitait et cherchait un appui dans l'importation des idées arabes. Aujourd'hui, la science incrédule s'agite, s'organise et cherche un appui dans l'importation des idées de l'Allemagne, cette terre à la fois incrédule et pieuse, dogmatique et pleine de doutes, où tout se croise et se mêle, où on trouve tout et beaucoup de bien, mais qui, dans ce moment, semble surtout déverser sur la France les plus funestes des courants divers qui sillonnent son sein. L'œuvre de saint Thomas est donc à refaire, et dans des circonstances pareilles à celles du docteur Angélique. Cette œuvre se fera, elle se fait ; il ne faut jamais douter de la bonne cause et se défier de la vérité.

Il est dangereux de prédire ; mais il est toujours permis d'espérer, et je crois qu'on peut espérer que la réflexion sérieuse, que le travail persévérant de la pensée mis en présence des saintes et sublimes vérités de l'Evangile, en fera sortir une science dont tous les germes, sans doute, existent dans le passé,

mais qui a besoin de se renouveler pour répondre aux nécessités de l'époque actuelle. Une incrédulité hautaine ne craint pas de déclarer que « la religion n'a plus la parole dans la science. » A cet orgueilleux défi, il faut répondre avec la force et la modération de la vérité. Mais qu'on ne s'y trompe pas. La seule réponse efficace est une science chrétienne sérieusement construite et solidement appuyée sur des bases bien déterminées, une science telle, que son existence ne puisse plus être contestée que par ces aveugles volontaires qui condamnent ce qu'ils ne connaissent pas, et qui ne veulent pas connaître afin de pouvoir condamner.

L'apparition d'une science chrétienne qui inspire le respect à tous ceux qui sont encore capables de ce sentiment, n'épuise pas les légitimes espérances qu'il est permis de concevoir dans les circonstances actuelles.

Une illusion séculaire tend à se dissiper de nos jours. Formée dès les premiers temps de l'Eglise chrétienne, transmise de saint Anselme à saint Thomas, de saint Thomas à Descartes, et de Descartes aux modernes défenseurs de la religion naturelle, cette illusion consiste à attribuer à la raison pure la possession de vérités que l'antiquité chercha, entrevit parfois, sans jamais les découvrir, et qui ne nous paraissent naturelles que parce qu'elles font partie d'une tradition au sein de laquelle nos intelligences se sont développées. Accueillie et entretenue par des philosophes qui se trompaient avec une parfaite impartialité, cette erreur a été confirmée par suite de l'intérêt que des partis divers ont trouvé à s'en servir. L'Eglise a cherché un point d'appui dans la religion naturelle, sur laquelle elle a greffé ses enseignements, et a contribué de la sorte à établir un point de vue dont le rationalisme s'est fait une arme à son tour. Des théologiens orthodoxes ont frayé la voie au Vicaire savoyard, et les héritiers de Jean-Jacques Rousseau, satisfaits de tant de belles vérités qu'ils jugent le patrimoine naturel de l'esprit humain, demandent en-

core de nos jours à quoi pourrait servir la révélation, puisque la raison pure suffit à résoudre tous les grands problèmes de notre destinée.

A la lumière de l'histoire et sous l'effort de la critique, cette erreur tend à disparaître tous les jours davantage. Les chrétiens qui se rendent compte de la situation, et ne veulent en profiter que dans les limites de la vérité, demandent qu'en laissant à la raison tout ce qui lui appartient, on restitue à l'Evangile tout ce qui procède de l'Evangile. D'autres que les chrétiens réclament aussi, dans un but contraire, la même analyse de la tradition philosophique. Ils discernent et signalent tout ce qui, dans la religion naturelle, est d'origine chrétienne, afin de le répudier comme un reste de superstition. Pour justifier les conséquences destructives de toute religion positive auxquelles ils aboutissent, ils font remarquer combien il restait de l'enseignement du catéchisme dans les travaux des métaphysiciens illustres du dix-septième siècle[1]. Ainsi des partis différents se rencontrent, non dans l'aveuglement d'une passion commune, mais dans la vérité de l'histoire. L'histoire plus profondément étudiée arrive à ce grand résultat que, bien que l'homme cherche Dieu et les espérances de l'avenir, en raison de sa constitution même, et sous l'empire d'irrésistibles besoins, toutefois, dans l'enceinte de l'Ecole, le théisme est incessamment menacé de destruction, et ne trouve un appui sérieux et durable que dans la foi au Dieu vivant, qui s'est manifesté au monde.

Dans mon opinion, je tiens à le dire bien nettement, les arguments des spiritualistes valent mieux que ceux des philosophes de la matière; les raisons des théistes sont meilleures que celles de leurs adversaires; il y a plus de motifs ration-

[1] « Descartes, Malebranche et tous les autres cartésiens sont des chrétiens en même temps que des philosophes; la doctrine orthodoxe guide, arrête, inspire leur logique à son insu. »

(Vacherot; *La métaphysique et la science*, II, p. 267.)

nels d'espérer une autre existence que de croire que l'âme meurt avec le corps. L'intelligence qui arrive à la connaissance de Dieu et de ses desseins, juge qu'elle était obscurcie lorsque cette connaissance lui manquait. Lorsque le matérialisme et le panthéisme se manifestent avec toutes leurs conséquences, l'humanité proteste naturellement, parce que l'humanité n'a jamais perdu tout à fait la vision confuse ou plutôt le besoin de Dieu. Mais ces vérités dont l'homme a besoin, la science pure, la philosophie logiquement conduite à son dernier terme selon la méthode ordinaire, tend à les nier incessamment. Spinoza et Hegel ne sont pas plus près du théisme que Parménide. Le progrès des études historiques et la réflexion qui l'utilise tendent donc à dissoudre le composé factice de la religion naturelle pour laisser en présence d'une part une philosophie sans Dieu, et de l'autre une science chrétienne à laquelle il est fort indifférent qu'on accorde ou qu'on refuse le titre de philosophie. Plus nous chercherons sérieusement la vérité, et moins nous aurons souci des mots.

Ce résultat une fois bien acquis et généralement divulgué, que feront les philosophes spiritualistes, dont la base sera trouvée chancelante, et qui, au sein de la crise qui commence, verront le souffle de la tempête balayer du sol la tente où ils cherchaient un abri? Plusieurs, sans doute, ceux qui se sont enivrés du culte de la pure intelligence, iront à ces doctrines qui se contentent, en façon de Dieu, d'un idéal abstrait et mort, et auxquels suffit cette sorte d'immortalité qui n'est que la perpétuité de l'espèce humaine, dont les membres, éclos un instant à la vie, rentrent bientôt, et pour toujours, dans les abîmes du néant. Et comme ces docteurs sentiront bien que le cœur et la conscience protestent contre leurs conclusions, ils feront du cœur et de la conscience un monde à part, un domaine étranger à la science, sans qu'il soit toujours facile de discerner si leurs paroles n'expriment qu'un dédaigneux sarcasme pour des instincts qu'ils traitent de faiblesse, ou s'ils com-

mettent la méprise de laisser tout un ordre de faits en dehors de la science, dont le programme est de tout expliquer. Ainsi feront plusieurs, nous n'avons que trop de motifs de le craindre. Mais d'autres, de fiers esprits qui aiment les rudes labeurs de la pensée, mais de nobles âmes qui veulent un Dieu au ciel et une vie au delà du tombeau, et n'ont pas appris à sacrifier l'homme à l'idole de la logique, ne trouvant rien dans de froides abstractions qui réponde aux élans de leur cœur et aux exigences de leur sens moral, se rapprocheront de l'Evangile, qui leur apparaîtra de plus en plus comme la seule digue solide contre le torrent des négations. Ils répéteront avec le calme de la réflexion les paroles arrachées à Pascal par les luttes d'une nuit d'angoisse et de délivrance : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu de Jésus-Christ, non des philosophes et des savants. » Et comme il arrive souvent que l'on trouve tout, au moment même où l'on semble avoir tout perdu, ils retrouveront dans l'Evangile et une plus haute philosophie, et une science plus digne de ce nom, et une vue plus sereine et plus large du monde et de la vie que dans les doctrines qu'ils auront moins abandonnées qu'ils ne les auront enrichies. Alors la science chrétienne, fortifiée de l'adhésion de hautes intelligences dont elle regrette aujourd'hui l'appui, noblement riche des conquêtes pacifiques de la persuasion, fleurira de nouveau et reprendra dans les pensées des hommes un rang tel que nul ne pourra plus en contester la réalité et l'influence.

Je résume les considérations qui précèdent.

Nous sommes loin des jours de Garat et de l'esprit de l'Encyclopédie. Les trésors du passé se sont ouverts pour nous, et plus avance l'histoire des pensées des hommes, plus elle s'approche par une inévitable pente de la question religieuse. Plus la critique s'exerce, plus elle discerne la part de l'Evangile dans l'histoire, et la part de l'histoire dans notre pensée, car le passé vit en chacun de nous. Lorsque l'élément chrétien sera dégagé et visible pour tous, bien des positions indécises

trouveront leur fin, bien des compromis cesseront. L'Evangile et la négation du Dieu vivant deviendront manifestement les deux pôles de la pensée, et chacun sera mis en demeure de choisir. Pour faciliter ce choix, il est d'une suprême importance que la philosophie chrétienne s'organise de plus en plus avec fermeté et précision, en présence de la science incrédule qui s'organise aussi et s'affirme avec toujours plus d'assurance.

L'œuvre de saint Thomas est donc à reprendre ; et, s'il ne plaît pas à Dieu de susciter un de ces fronts prédestinés qui seuls marquent une époque et suffisent à une grande tâche, il faut que les humbles défenseurs d'une cause sainte s'unissent, se rapprochent, et concentrent leurs faibles lumières dans un foyer commun d'où puissent émaner quelques chauds et brillants rayons.

Ernest Naville.

LA SUISSE

DEPUIS

L'ADOPTION DE SA NOUVELLE CONSTITUTION FÉDÉRALE

(Suite [1].)

V.

LES AUTORITÉS FÉDÉRALES.

Lors même que, par la nouvelle constitution, le pouvoir fédéral avait, comme nous venons de le montrer, reçu un développement convenable, les modifications qui en devinrent la conséquence ne furent pas aussi sensibles qu'on pourrait le croire, parce que la plupart des droits et des libertés consacrés par cette constitution nouvelle avaient déjà été précédemment assurés au peuple suisse par les constitutions cantonales et par des concordats. En revanche, une transformation complète s'opéra relativement aux autorités fédérales auxquelles fut confié l'exercice du pouvoir central.

Depuis l'origine de la Confédération suisse, c'est-à-dire pendant plus de cinq cents ans, le pouvoir fédéral avait été exercé par la *Diète*, c'est-à-dire par un congrès de délégués de tous les Etats de l'alliance, congrès dans lequel chacun de ces Etats, grand ou petit, n'avait qu'une voix.

Les députés votaient d'après leurs instructions, et non point d'après leurs propres inspirations.

Le pacte de 1815 exigeait douze voix, c'est-à-dire les suffrages de douze cantons, pour rendre une décision valable. Dans certains cas, pour faire la guerre, par exemple, ou pour conclure la paix, les deux tiers des suffrages étaient nécessaires.

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, numéro de juillet 1859, page 356.

La séparation du canton de Bâle en deux demi-cantons annula en fait un des vingt-deux suffrages, car il était rare que les instructions données au député de Bâle-Campagne n'eussent pas pour principal objet d'être en opposition avec celles de Bâle-Ville. Le même antagonisme se présentait aussi, dès qu'on touchait aux questions confessionnelles, entre les deux demi-cantons d'Appenzell. On peut dire qu'il n'y avait plus en réalité que vingt cantons pour résoudre les affaires importantes, ce qui rendait souvent la majorité voulue presque impossible à obtenir. D'ailleurs, les instructions résolues dans le sein des assemblées cantonales portaient inévitablement l'empreinte des intérêts particuliers ; plus la question était grave, plus les intérêts cantonaux se montraient intraitables, de telle sorte que la difficulté d'arriver à une solution était précisément en proportion de l'importance de l'objet débattu.

Si maintenant on se rappelle que, dans les affaires délicates, volontiers les cantons donnaient pour instruction à leurs représentants *d'en référer*, on reconnaîtra que le reproche de lenteur adressé à la Diète avait bien quelque fondement.

Les représentations cantonales étaient, pour la plupart, basées sur le chiffre de la population. Les grands cantons auraient naturellement désiré l'application de ce principe à la représentation fédérale. Berne, par exemple, avec une population qui forme le quart de la population suisse, ne pouvait se voir sans déplaisir l'égal, dans une votation en Diète, du petit canton de Zug.

Avant 1798, cette égalité absolue des Etats confédérés avait paru moins choquante, par suite de l'agrandissement de fait que créait au territoire des petits cantons l'existence de grands bailliages et pays sujets administrés par eux en commun. A l'époque de la médiation, il fut attribué deux voix en Diète aux cantons qui comptaient plus de 100,000 âmes de population; mais le pacte de 1815 était revenu au principe de l'égalité absolue entre cantons. Il en résultait que les grands cantons

cherchaient le plus possible à éluder la compétence fédérale, craignant toujours d'être entravés, dans leur développement intérieur, par l'action des petits cantons. Les intérêts de la nation ne pouvaient guère prospérer en présence de théories de souveraineté cantonale ainsi fatalement exagérées.

L'autorité exécutive de la Confédération fut, jusqu'en 1798, le Vorort, dit perpétuel, de Zurich, c'est-à-dire le gouvernement zuricois. Zurich, dans la règle, convoquait les Diètes, désignait les affaires qui devaient être mises en délibération (*tractanda*), et entretenait, au nom de la Confédération, les relations avec l'extérieur. Depuis la séparation confessionnelle, Lucerne, où résidaient les nonces de la cour de Rome, était devenu Vorort catholique. D'ailleurs, chacun des Etats confédérés avait, aussi bien que le Vorort, le droit de convoquer des Diètes et de négocier directement avec les puissances étrangères, si bien que les ministres de ces puissances n'étaient pas accrédités comme tels auprès de la Confédération, mais auprès des cantons pris isolément. Après la chute de la république helvétique unitaire, Zurich dut, en vertu de l'acte de médiation, partager sa position comme Vorort avec cinq autres cantons.

D'après cette constitution, l'autorité exécutive de la Confédération était le *landammann* de la Suisse; mais toutes les années cette dignité passait de l'un à l'autre des chefs de l'Etat (*Schultheiss*, ou avoyers et bourgmestres), des cantons de Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich, Soleure et Bâle, c'est-à-dire de trois Etats appartenant à la religion catholique et de trois autres appartenant à la confession réformée; les autres cantons n'avaient aucune influence sur le choix du landammann de la Suisse; ce choix dépendait uniquement et exclusivement du canton vorort. En revanche, l'acte de médiation avait confié à la Diète tout entière, l'élection de la chancellerie fédérale (composée du chancelier et du secrétaire d'Etat). Il en résultait, pour ces deux personnages, une position plus indépen-

dante, l'habitude des affaires, la connaissance des traditions, et, par conséquent, en définitive, une très-grande influence dans la direction politique de la Confédération.

Le pacte de 1815 remit la gestion des affaires fédérales aux trois cantons de Berne, Zurich et Lucerne, qui en étaient nantis à tour de rôle, et chacun pendant deux ans; les chefs de ces cantons au choix desquels la Confédération n'avait naturellement aucune part directe, ni indirecte, étaient successivement les présidents de la Diète et du Vorort. Dans certains cas spéciaux, on avait réservé à la Diète le droit d'adjoindre au Vorort un *Conseil de représentants*, composé de députés d'autres cantons, mais cette disposition n'a jamais été appliquée pendant toute la durée du pacte de 1815. La Diète conserva la nomination de la chancellerie fédérale, sans le contreseing de laquelle il ne pouvait être rendu aucune décision fédérale.

Cette organisation avait évidemment moins d'inconvénients que celle qui avait précédé ou immédiatement suivi 1798. Zurich n'eût pu continuer à jouer le rôle de Vorort unique qu'à la condition d'une annulation presque absolue de son pouvoir directorial; or, il ne fut pas même possible, au milieu des progrès politiques qui s'étaient fait jour de tous côtés, de maintenir la compétence du Vorort dans les limites qui lui avaient été tracées avant 1798, quoique cela eût été prescrit par le pacte de 1815. L'idée de confier alternativement la position de Vorort aux trois plus puissants cantons des deux confessions n'était certainement point malheureuse dès que l'on ne voulait pas admettre un directoire nommé par la Confédération, c'est-à-dire par la Diète elle-même.

Quoique ces mutations régulières dussent nécessairement affaiblir le pouvoir fédéral en lui enlevant toute stabilité, on ne peut se dissimuler que le système qui remettait la direction des affaires à des cantons plutôt qu'à des individus, ne présentât aussi quelques avantages.

L'autorité directoriale pouvait compter au moins sur l'appui de l'Etat dont elle était en même temps le gouvernement cantonal, et comme naturellement autour de chaque canton vorort se groupaient d'autres cantons qui marchaient d'accord avec sa politique, une autorité fédérale ainsi constituée devait même avoir une allure plus assurée qu'un pouvoir central, qui est dans l'obligation de tâter continuellement le terrain pour savoir s'il sera appuyé, comment il le sera, et par qui. Les mutations successives laissaient au surplus une porte constamment ouverte aux espérances ; il en résultait que tous les mécontents que faisait un vorort en charge, prenaient patience dans l'attente du changement de politique que produirait l'avénement de tel ou tel autre vorort.

Afin de prévenir de trop grandes oscillations dans la marche des affaires fédérales, les cantons vororts eurent pour habitude jusqu'en 1830 de s'entendre d'avance sur les questions les plus importantes, en sorte qu'ils pussent marcher à peu près avec ensemble dans le sein de la Diète ; mais cela changea à partir de 1830, et depuis cette époque chaque vorort ne poursuivit que sa politique particulière.

Zurich, conformément à ses traditions historiques, représentait un libéralisme modéré vis-à-vis du radicalisme bernois et du romanisme lucernois.

Berne, abandonnant tous ses antécédents, voulut se placer à la tête du radicalisme suisse et jouer le rôle de *vorort moral*, même pendant les années où le pouvoir fédéral, émigrant à Zurich ou à Lucerne, il devait se résigner à ne plus être *vorort politique et matériel*. Lucerne, de son côté, surtout depuis que tant de questions confessionnelles avaient surgi en Suisse, était devenu toujours plus vorort *catholique*. Chacun de ces trois vororts cherchait à grouper autour de lui le plus qu'il pouvait d'autres cantons qui partageassent ses vues, afin de renforcer et d'étendre son influence. En matière confessionnelle, les deux vororts protestants se réunissaient ordinaire-

ment, tandis qu'autour de Lucerne se groupait la majorité des cantons catholiques. Bientôt la Suisse se trouva partagée par le fait en deux camps ennemis, entre lesquels l'épée seule devait prononcer. La forme même que le pacte de 1815 avait donnée à l'autorité fédérale finit par être une des causes de la guerre civile. On s'explique par conséquent fort aisément que ces directoires aient été l'une des premières institutions écartées par la nouvelle constitution fédérale.

VI.

LES NOUVELLES AUTORITÉS FÉDÉRALES.

En réalité, les formes dans lesquelles devaient se mouvoir à l'avenir les pouvoirs fédéraux ont été plus profondément modifiées que ces pouvoirs eux-mêmes et que les diverses compétences de la Confédération.

Au lieu de cette lourde machine de la Diète, tout embarrassée dans l'inextricable système des instructions, des référendas, de la majorité légale, des grands Conseils cantonaux, des discussions sans résultat, nous voyons à présent deux Chambres : un Conseil national et un Conseil des Etats.

Le Conseil national se compose des députés du peuple suisse élus directement par celui-ci, à raison d'un membre par 20,000 âmes de population (articles 61 et 62 de la constitution fédérale) ; a le droit de voter dans ces élections tout Suisse âgé de 20 ans révolus, et qui n'est point exclu du droit de citoyen actif par la législation du canton dans lequel il a son domicile (article 63, C. f.). Le Conseil national est élu pour trois ans, et renouvelé intégralement à l'expiration de ces trois ans (article 65, C. f.) ; ses membres sont indemnisés par la caisse de la Confédération (article 68, C. f.).

A côté du Conseil national existe un Conseil des Etats, composé de quarante-quatre députés des cantons ; chaque canton nomme deux députés ; dans les cantons partagés (comme Bâle et Appenzell), chaque demi-canton en élit un (art. 69, C. f.). Le

Conseil des Etats est donc assez analogue à une Diète sans instructions données à ses membres ; en effet, l'art. 79 de la C. f. stipule que les membres du Conseil national, ainsi que ceux du Conseil des Etats doivent voter sans instructions. Du reste, l'intention que l'on a eue de représenter les cantons comme tels dans le Conseil des Etats est évidente, d'après la disposition de la constitution, qui stipule que, dans ce conseil, le président, ni le vice-président ne peuvent être choisis parmi les députés du canton auquel appartenait le président élu dans la session ordinaire qui a immédiatement précédé (art. 71, C. f.); on a donc établi que c'était le *canton* et non l'*individu* qui présidait; autrement on eût admis à cet égard pour le Conseil des Etats le même système que pour le Conseil national, où c'est seulement le *député* qui a été président pendant une session ordinaire qui ne peut revêtir la présidence ni la vice-présidence à la session ordinaire suivante (art. 67, C. f.). Et pour lier de plus près encore les députés au Conseil des Etats à leurs cantons respectifs, il a été décidé qu'ils seraient indemnisés, non point de la caisse fédérale, comme les députés au Conseil national, mais par les cantons.

Le Conseil national et le Conseil des Etats délibèrent sur tous les objets que la constitution place dans le ressort de la Confédération, et qui ne sont pas attribués à une autre autorité fédérale (art. 73, C. f.).

Dans le Conseil national et dans le Conseil des Etats, les décisions sont prises à la majorité absolue des votants (article 77, C. f.).

Les lois fédérales, les décrets ou les arrêtés fédéraux ne peuvent être rendus qu'avec le consentement des deux Conseils (article 78, C. f.).

Chaque Conseil délibère séparément. Néanmoins, pour les élections des membres du Conseil fédéral, du tribunal fédéral, du chancelier, du général en chef, du chef de l'état-major général et des représentants fédéraux, pour l'exercice du droit

de grâce ou pour prononcer sur un conflit de compétence, les deux Conseils se réunissent en commun, sous la direction du président du Conseil national, et c'est la majorité des membres votants des deux Conseils réunis qui décide (art. 80, C. f.).

Les séances des deux Conseils sont, dans la règle, publiques (art. 82, C. f.).

Il est évident que, par cette organisation, qui procurait tous les avantages et soumettait à tous les désavantages du système de deux Chambres, on devait arriver à de tout autres résolutions que par le moyen si difficile d'une Diète, qui n'était au fond autre chose qu'un congrès annuel de représentants d'Etats égaux en droits, et sur un pied d'égalité complète les uns vis-à-vis des autres.

Avec la Diète, on courait le danger de ne point prendre de décision à force d'examiner et de discuter ; maintenant, on court celui d'en pouvoir prendre une sans assez de maturité, parce que les grandes assemblées résistent rarement à la puissance d'un discours éloquent qui sait flatter les bonnes ou les mauvaises passions, les aspirations ou les préjugés du moment ; en outre, les grandes assemblées politiques ont toutes, comme les grandes masses d'eau, leurs orages périodiques et leurs calmes plats, leurs écueils et leurs bancs de sable, leurs heures favorables et leurs passes périlleuses. On songea donc, pour parer à ce danger, à créer dans le Conseil des Etats un corps destiné à fonctionner comme modérateur à côté du Conseil national.

Mais pour que le Conseil des Etats pût remplir ce rôle, il eût fallu que les hommes politiques les plus importants dans leurs cantons, les chefs de gouvernements, eussent été députés à ce Conseil ; le contraire arriva, et comme, en fin de compte, 44 membres du Conseil des Etats seront toujours moins que 126 membres du Conseil national, il était facile de prévoir que dans toutes les affaires importantes, le Conseil des Etats finirait par plier devant les décisions du Conseil national. Il devint

d'ailleurs bientôt évident que les hommes politiques les plus éminents préféraient un siége au Conseil national à un siége au Conseil des Etats; cela était naturel; les discussions de la première de ces deux chambres intéressaient davantage le public; un orateur ou un homme d'Etat pouvait mieux développer et faire valoir ses talents dans une assemblée plus nombreuse et dans des discussions plus animées; enfin, les votations du Conseil national étaient par le fait même décisives, ainsi que nous l'avons déjà observé qu'elles devaient l'être, par la nature des choses.

D'un autre côté, on était autorisé à supposer que les intérêts de la Confédération trouveraient désormais un terrain avantageux pour la lutte dans le Conseil national, qui devait être à l'abri des considérations d'un ordre purement cantonal; on pouvait, en particulier, s'attendre à ce qu'il y aurait entre la Diète et les nouvelles Chambres fédérales une grande différence dans la manière de traiter les questions de dépenses, non-seulement parce que les nouvelles autorités de la Confédération avaient à leur disposition de tout autres ressources financières que les anciennes, mais aussi parce que ceux qui étaient disposés à voter ces dépenses pouvaient maintenant le faire sans craindre de charger les cantons d'un fardeau plus ou moins lourd.

L'autorité supérieure exécutive de la Confédération ne fut plus confiée à un ou à plusieurs cantons, mais à un *Conseil fédéral*, composé de sept membres, nommé pour trois ans par les deux Chambres réunies, et choisi parmi tous les citoyens suisses éligibles au Conseil national (art. 83 et 84, C. f.); mais en même temps, avec un tact tout pratique, on stipula que l'on ne pourrait choisir plus d'un membre de ce Conseil dans le même canton. Cette disposition indiquait aussi assez clairement, quoique indirectement, quels cantons se trouveraient représentés dans le sein de l'autorité exécutive nouvelle.

C'était d'abord presque une nécessité que d'accorder une

représentation à chacun des trois anciens vororts ; il devait paraître tout aussi naturel et équitable d'attribuer une place dans le Conseil fédéral à la Suisse française et une autre à la Suisse italienne; enfin, les deux dernières places vacantes devaient incontestablement tomber le plus souvent en partage aux deux cantons les plus populeux de l'est et de l'ouest.

Ce fut avec beaucoup de raison que la constitution interdit aux membres du Conseil fédéral de conserver des fonctions ou des places cantonales ; en effet, dans leur position, ils ne devaient plus avoir en vue que les intérêts de la Confédération, et devaient être dégagés de tout mobile cantonal.

Ajoutons enfin que, d'après la nouvelle constitution, le chancelier de la Confédération est élu tous les trois ans par l'Assemblée fédérale elle-même, en même temps que les membres du Conseil fédéral.

De même que les pouvoirs législatifs et exécutifs, le pouvoir judiciaire fut aussi profondément modifié.

D'après le pacte de 1815, la juridiction fédérale était restée telle qu'avant 1798 : toutes les réclamations et contestations entre les cantons sur des objets non réservés par le pacte lui-même à la compétence fédérale, étaient renvoyés à un tribunal d'arbitres désignés par les parties, et dont le surarbitre, dans le cas où les parties ne pouvaient s'entendre sur le choix à faire, était nommé par la Diète. Il n'y avait pas de recours contre une semblable décision, et, le cas échéant, la Diète elle-même se chargeait de l'exécution du jugement.

A la place de ce système, dont la simplicité ne pouvait guère plus s'accorder avec l'époque actuelle, on constitua un tribunal fédéral de onze membres, et il lui fut adjoint un jury pour les affaires pénales (art. 94, 95, C. f.). Ce tribunal est aussi renouvelé tous les trois ans (art. 96, C. f.), et tout citoyen suisse éligible au Conseil national peut en être nommé membre (art. 97, C. f.). Peut-être eût-il été nécessaire, pour l'entourer du respect convenable, de procéder en ce dernier point avec moins de lar-

geur, et de subordonner l'éligibilité à la possession de connaissances juridiques d'une certaine étendue.

Ce tribunal fédéral, en effet, comme *cour de justice civile*, connaît :

1° (Pour autant qu'ils ne touchent pas au droit public), des différends survenus : *a*) entre cantons, *b*) entre la Confédération et un canton.

2° Des différends entre la Confédération d'un côté et des corporations ou des particuliers de l'autre, lorsque ces corporations et ces particuliers sont demandeurs, et qu'il s'agit de questions importantes, déterminées par la législation fédérale.

3° Des différends concernant les heimathloses.

En outre, le tribunal fédéral est tenu de juger d'autres causes lorsque les parties s'accordent à le nantir, et que l'objet en litige est d'une valeur considérable.

Comme *cour d'assises*, avec le concours du jury, qui prononce sur les questions de fait, il connaît :

1° Des cas concernant des fonctionnaires déférés à la justice pénale par l'autorité fédérale qui les a nommés.

2° Des cas de haute trahison envers la Confédération, de révolte ou de violence contre les autorités fédérales.

3° Des crimes et délits contre le droit des gens.

4° Des délits politiques qui sont la cause ou la suite des troubles par lesquels une intervention fédérale armée a été occasionnée.

Cette organisation judiciaire ne s'est pas jusqu'à présent montrée très-pratique, puisque le Conseil fédéral lui-même a constamment renvoyé devant les tribunaux cantonaux les poursuites pénales dirigées contre des fonctionnaires de la Confédération.

Telle est l'organisation des autorités fédérales. Cette simple exposition suffit pour montrer les différences qu'elle présente avec l'organisation ancienne. La Suisse cessait dès lors d'être une Confédération d'Etats pour devenir un Etat fédératif ; le

pays allait entrer dans une voie toute nouvelle. Restait une question importante, le choix du Conseil fédéral chargé de mettre pour la première fois en jeu la constitution que l'on venait de créer.

VII.

PREMIÈRE COMPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL.

On n'aurait pu, sans vouloir méconnaître l'inévitable action des passions humaines et les exigences des partis, s'attendre à ce qu'après une si violente commotion, les vainqueurs accordassent immédiatement place aux vaincus dans l'autorité supérieure exécutive de la Confédération.

Il eût été magnanime, sans doute, que l'armée fédérale, après l'occupation de Fribourg et de Lucerne, arrivée sur la frontière des cantons primitifs, se contentât de les sommer d'avoir à renoncer à cette alliance séparée qui se trouvait déjà détruite de fait, sans vouloir fouler le sol sacré de la liberté suisse, et que, satisfaite du but atteint, elle s'arrêtât devant les grands souvenirs du passé. Mais la crainte que cette magnanimité ne fût faussement interprétée par les populations, fut sans aucun doute le motif qui dicta l'occupation militaire des cantons primitifs aussi bien que de leurs alliés.

De même, il eût été généreux d'accorder aux populations des cantons de l'ex-Sonderbund une garantie des sentiments fraternels que l'on voulait leur garder, en choisissant un de leurs magistrats pour l'élire au Conseil fédéral.

Cependant il eût fallu, pour atteindre ce but de conciliation, choisir une personnalité qui fût d'accord avec les vues et les sentiments de ces populations, par conséquent un des partisans du Sonderbund, car il est incontestable que la ligue séparée fut l'œuvre bien plutôt des populations elles-mêmes que de leurs gouvernements, ainsi que le prouve la répugnance avec laquelle le gouvernement d'Unterwald y accéda, et la défiance que son hésitation excita parmi le peuple de son canton.

Or, la question posée dans ces termes, savoir si un des magistrats qui avaient provoqué la création du Sonderbund, et qui, depuis des années, avaient lutté contre la révision des institutions fédérales, pouvait maintenant être appelé, revêtu de la confiance générale, à siéger dans le sein de l'autorité exécutive nouvelle, cette question ne nous semble devoir être résolue affirmativement ni dans l'intérêt de la Confédération et de son développement ultérieur, ni dans celui des vaincus eux-mêmes auxquels aurait été offert ce gage de conciliation.

D'abord, pour la Confédération, il était de toute importance de créer un pouvoir homogène dont l'unanimité de vues fût la base d'une confiance réciproque nécessaire à ses membres, pour qu'ils pussent travailler activement à la tâche qui leur incombait.

A ce point de vue, selon nous, les Conseils de la Confédération firent donc sagement de ne pas se laisser diriger par une sentimentalité mal entendue dans la composition du Conseil fédéral, mais de se préoccuper uniquement du succès de l'œuvre de la réorganisation qu'ils avaient à accomplir; pour cela, il ne fallait pas qu'ils introduisissent dans le Conseil fédéral un élément de désaccord intérieur, puisque c'était à lui que revenait la grave initiative de toutes les lois organiques qui devaient compléter logiquement la constitution fédérale; cet élément n'eût pu qu'entraver et retarder la transformation; il eût pu même la faire échouer complétement, car à des partis opposés dans le Conseil fédéral eussent bien vite répondu des combats dans la presse, et des camps de nouveaux ennemis dans les populations.

Au point de vue, d'un autre côté, des magistrats qui avaient pris une part à l'ex-Sonderbund, il est à remarquer que, par une trop prompte adhésion aux idées nouvelles qu'ils avaient si longtemps et si vivement combattues, ils eussent jeté une ombre douteuse sur leur franchise de la veille, tout comme sur la sincérité de leurs convictions du lendemain; ils eussent in-

failliblement perdu l'estime et la confiance de leurs propres populations, sans conquérir nécessairement par là celles de leurs autres Confédérés ; en effet, le Suisse aime la fermeté de caractère, et il ne saurait intérieurement sympathiser avec le vaincu qui joint immédiatement sa voix aux cris de triomphe de son vainqueur.

Nous estimons donc qu'il était prudent, et même qu'il était nécessaire, de former le premier Conseil fédéral d'éléments homogènes. Mais il ne suffisait pas que les membres du Conseil fédéral fussent d'accord entre eux ; il était d'une importance décisive pour l'avenir de la Suisse qu'ils fussent en outre des hommes d'expérience et de modération, et non pas pris parmi ceux qui avaient figuré en première ligne à la tête du parti de la guerre, c'est-à-dire dans les rangs du parti dit des *corps-francs*. Par une circonstance éminemment heureuse, il se trouva que ce parti extrême avait rejeté la constitution nouvelle, parce que, dans son opinion, elle avait encore laissé aux cantons une trop forte somme de souveraineté. Il fut donc tout naturel de le mettre à l'écart au moment de la composition du pouvoir exécutif fédéral, et c'est ce qui arriva en fait, car M. Ochsenbein, quoique ancien chef des corps-francs, n'appartenait plus alors à leur parti. Ainsi, de même que ce fut une circonstance heureuse que l'armée fédérale, pendant la campagne du Sonderbund, se soit trouvée placée en grande partie sous le commandement d'officiers supérieurs appartenant au parti conservateur (non-seulement le général en chef et presque tout son état-major, mais encore trois divisionnaires, MM. Burkhardt, Donatz et Ziegler comptaient dans ce camp politique), de même aussi nous regardons comme une circonstance très-favorable pour la Suisse le fait qu'au fond le parti radical extrême ne fut pas représenté dans le sein du Conseil fédéral, mais qu'au contraire tous les membres du pouvoir exécutif se trouvèrent appartenir à une direction modérée, soit par leurs convictions premières, soit par suite de récentes expériences des hommes et des choses.

VIII.

On pouvait être d'autant plus incertain au sujet des personnalités qui devaient, dans cette occasion, sortir du scrutin de l'Assemblée fédérale, qu'il n'y avait pas, jusque-là, à proprement parler, existé de terrain fédéral sur lequel eussent pu se développer les talents et le caractère des hommes d'Etat suisses. Comme d'ailleurs en Suisse il n'y a pas de personnalités désignées d'une manière exceptionnelle à l'attention générale soit par la naissance, soit par des richesses considérables, et que, d'autre part, en dehors des cantons eux-mêmes, il n'existait pas de grandes corporations actives et influentes qui pussent mettre en avant leurs hommes de confiance, ce fut à la presse que revint principalement la tâche de recommander des candidats aux fauteuils du Conseil fédéral. A l'avenir, la presse conservera encore une grande influence sur ces élections, mais cependant elle ne sera plus aussi considérable que dans cette occasion où il s'agissait d'une première composition du Conseil fédéral, parce que maintenant il existe dans le sein des Chambres fédérales elles-mêmes une arène où les candidats ont pu se produire, et grandir ou s'amoindrir aux yeux de la nation suisse.

IX.

LES MEMBRES DU PREMIER CONSEIL FÉDÉRAL.

Le 16 novembre 1848 l'Assemblée fédérale composa le Conseil fédéral de :

MM. Jonas Furrer, J. U. D[r] de Winterthur (cant. de Zurich).
Ulrich Ochsenbein, de Nidau (canton de Berne).
Daniel-Henri Druey, de Faoug (canton de Vaud).
Joseph Munzinger, d'Olten (canton de Soleure).
Stefano Franscini, de Bodio (canton du Tessin).
Friderich Frey-Herosée, d'Aarau (canton d'Argovie).
Wilhelm Næff, J. U. D[r], d'Altstätten (cant. de St-Gall).

Tous ces hommes étaient dans la vigueur de l'âge, c'est-à-dire qu'ils ne comptaient pas plus de 40 à 50 ans.

Comme c'est à eux qu'a été remise, immédiatement après sa transformation, la direction de la Confédération nouvelle, il ne sera peut-être pas sans intérêt de consacrer quelques lignes historiques à chacun d'eux ; de cette étude rapide on pourra déduire en effet jusqu'à un certain point ce que l'on pouvait attendre de leur action dans la haute sphère où ils venaient d'être appelés.

M. le conseiller fédéral J. Furrer.

M. Jonas Furrer, docteur en droit, est le fils unique d'un ouvrier de Winterthur, dans le canton de Zurich. Déjà dans les écoles de sa ville natale il se fit remarquer par son intelligence, et il acquit de bonne heure de profondes connaissances principalement dans les langues anciennes. Il s'adonna plus tard à l'étude du droit, et obtint le diplôme de *doctor utriusque juris* dans l'université de Göttingen, après de brillants examens.

Revenu dans son pays, il exerça la profession d'avocat et se fit bientôt une clientèle considérable, grâce à son assiduité au travail et à son habileté.

Après les réformes de 1830, auxquelles M. Furrer, complétement voué à ses affaires, ne prit que fort peu de part, il avait été élu membre du Grand Conseil de Zurich, et il y prit bientôt une position éminente à côté de ses camarades d'études universitaires, MM. le Dr Keller, le Dr Füessli, le Dr Ulrich et d'autres encore ; plus d'une fois il eut l'honneur d'être appelé à la présidence du Grand Conseil. Dès son entrée au corps législatif le Dr Furrer avait continuellement figuré dans les rangs du parti libéral, quoiqu'il n'ait jamais compté dans la fraction dite radicale ; ses discours témoignaient, ainsi que ses études pouvaient le faire attendre, de connaissances profondes, d'un coup d'œil pratique, et portaient presque tou-

jours l'empreinte d'une sagesse calme et réfléchie ; éloquent sans être jamais entraînant, il s'adressait à la raison, à un jugement tranquille, et il n'en appelait pas aux passions. En 1838, lorsque la France avait réclamé l'expulsion de la Suisse du prince Louis Bonaparte, il se sépara à cette occasion dans le sein du Grand Conseil de Zurich des amis politiques avec lesquels il votait ordinairement, parce qu'il désirait voir la Suisse prendre une attitude plus énergique. Cette circonstance le fit désigner pour remettre à MM. Rigaud et Monnard, députés à la Diète de Genève et de Vaud, les médailles d'or qui leur furent offertes par les citoyens de la Suisse orientale en reconnaissance de leur attitude énergique dans cette question extérieure. M. Furrer n'avait point recherché cette honorable mission ; il ne l'accepta même qu'à contre-cœur, mais elle eut pour effet de porter pour la première fois son nom en dehors des limites de son canton où il était dès longtemps honoré et estimé.

Une année plus tard nous trouvons M. le Dr Furrer parmi ceux qui voulaient appeler le Dr Strauss à une chaire de théologie dans l'université de Zurich ; nous ne voulons pas entrer dans l'historique de cette affaire, qui amena le renversement du gouvernement de Zurich, le 6 septembre 1839 ; les scènes sanglantes qui accompagnèrent cet événement produisirent une impression violente sur M. Furrer, il vit toute l'action du parti libéral complétement compromise, et le canton de Zurich reculant d'un demi-siècle dans la voie du progrès. Pendant la durée du gouvernement de septembre, de 1839 à 1845, M. Furrer siégea dans le Grand Conseil sur les bancs de l'opposition ; aussi fut-il durant cette période plusieurs fois choisi pour représenter à la Diète le canton de Zurich.

L'expédition manquée des corps-francs contre Lucerne, en 1845, avait de nouveau plongé les esprits dans un état d'irritation extraordinaire : des assemblées populaires furent tenues sur plusieurs points du canton de Zurich pour agir sur

l'opinion publique, et M. Furrer prit la parole dans l'une d'elles qui eut lieu aux portes de la ville de Zurich. Dans le Grand Conseil, l'opposition, dirigée par lui et par le colonel Weiss, s'était tellement renforcée qu'elle réussit à faire refuser au Conseil d'Etat l'autorisation d'appeler dans la ville un certain nombre de troupes qu'il regardait comme nécessaires pour protéger le gouvernement de Zurich en même temps vorort de la Confédération.

A la suite de cet échec, les membres les plus influents de ce gouvernement, MM. le bourgmestre Mousson et Blüntschli donnèrent leur démission volontairement, et M. Furrer se trouva littéralement contraint à accepter son élection comme membre du Conseil d'Etat et bourgmestre de Zurich. Ce ne fut que malgré lui que M. Furrer échangea sa pratique de la profession d'avocat contre la position de fonctionnaire public pour laquelle il n'avait aucune inclination. Ce fut pour lui un sacrifice qui lui était à la fois imposé par ses amis politiques et par ses adversaires; ceux-ci, en effet, lui représentèrent que c'était un véritable devoir pour un citoyen chef d'une opposition de ne pas refuser de prendre lui-même les affaires en main lorsqu'il avait réussi à renverser le gouvernement avec lequel il était en lutte.

La première place salariée dans l'Etat qu'occupa M. Furrer fut donc en même temps la plus élevée à laquelle puisse atteindre un citoyen, puisqu'il se trouvait d'un seul pas arrivé à la dignité de président du Conseil d'Etat de Zurich et de président de la Diète, Zurich se trouvant alors vorort; cette circonstance seule suffit à montrer que, quoiqu'il ne se fût jamais produit dans les affaires publiques, il n'en était pas moins un homme important aux yeux de ses concitoyens, et surtout un homme entre les mains de qui ils croyaient pouvoir confier les plus graves intérêts.

Et, en effet, M. Furrer, par la manière impartiale dont il sut s'acquitter des fonctions de président de la Diète de 1845,

et par la direction sage et modérée qu'il donna aux affaires publiques, mérita l'estime générale.

En 1846, de concert avec des délégués d'autres cantons, il fut chargé d'une mission relative à des affaires postales, à la cour de Vienne, et dans cette occasion il fut en rapport avec le prince de Metternich, qui se plût à reconnaître sa prudence et sa modération.

M. Furrer resta fidèle à ses principes modérés dans les discussions qui précédèrent la guerre du Sonderbund; ce ne fut qu'après avoir épuisé tous les moyens pacifiques qu'il se décida à laisser aux armes le soin de trancher la question.

Il apporta donc au Conseil fédéral, au moment de son entrée dans le sein de cette autorité, un nom respecté, des connaissances étendues, un jugement calme, de nombreuses expériences politiques, et la confiance non-seulement de son canton, mais encore de tous ceux qui l'avaient impartialement observé depuis qu'il avait joué un rôle dans les affaires publiques.

Qu'il ait été nommé le premier, président du Conseil fédéral, après que Berne eut été déclaré Ville fédérale, c'est un fait qui n'a peut-être pas été étranger au désir de donner une certaine compensation honorifique à Zurich, dépouillé par la nouvelle constitution de son caractère de vorort; mais il peut être considéré tout aussi bien comme une preuve de l'estime et de la confiance qu'inspirait à tous les partis la calme sagesse de M. le Dr Furrer.

D'ailleurs, par ses précédentes fonctions comme président du vorort et de la Diète, il s'était trouvé en étroites relations avec les personnes et les faits en Suisse, et avait acquis assez le sentiment de sa propre valeur, pour pouvoir se placer à la tête de la Confédération nouvelle avec toute l'autorité désirable. Cette position ne pouvait qu'être renforcée par l'estime que faisait de lui le corps diplomatique, et par la manière dont l'avait fait connaître à l'étranger sa mission à Vienne.

De même que la constitution fédérale de 1848 elle-même n'avait pas été une rupture avec les traditions de la Suisse, mais en avait été au contraire un développement logique, de même aussi le premier président de la Confédération était de tous points l'homme propre à servir de trait d'union entre le passé et le présent, entre les anciennes institutions et les nouvelles.

M. le conseiller fédéral Ulrich Ochsenbein.

M. Ulrich Ochsenbein, de Nidau, dans le canton de Berne, fut élu second membre du Conseil fédéral.

Ses antécédents étaient loin d'être aussi rassurants et aussi propres à inspirer la confiance que ceux de M. le Dr Furrer.

Fils d'un aubergiste de Nidau, après une éducation première assez superficielle, il se voua également à la carrière du barreau, dans laquelle néanmoins non-seulement il ne se créa pas une place éminente, mais où il s'attira à plusieurs reprises des réprimandes de la part du tribunal suprême bernois : longtemps il ambitionna le fauteuil de député au Grand Conseil sans pouvoir y arriver, et, nommé juge d'instruction extraordinaire dans le procès politique entamé contre l'ancien conseiller Louis Zeerleder, la manière dont il s'acquitta de ses fonctions ne fut point de nature à lui faire beaucoup d'honneur.

Dans la carrière militaire il n'eut pas au début des succès plus brillants. En 1844, alors revêtu du grade de capitaine d'état-major fédéral, il accepta, déguisé en boucher, une mission secrète de la police cantonale de Berne pour opérer dans le canton de Lucerne une reconnaissance de terrain qui devait ouvrir les voies à l'attentat du 8 décembre de la même année : on sait que cette malheureuse expédition échoua complétement ; mais cet échec ne découragea pas M. Ochsenbein, au contraire il mit un zèle digne d'un meilleur but à l'organisation de l'expédition des corps-francs qui eut lieu l'année suivante, et à la tête de laquelle il se plaça lui-même.

Cette nouvelle entreprise se termina d'une manière aussi tragique qu'inattendue. Ochsenbein, abandonné par son armée improvisée, prise aux portes de Lucerne d'une terreur panique, et qui s'enfuit dans la plus complète déroute laissant derrière elle une quantité de morts et de prisonniers, Ochsenbein ne se sauva lui-même qu'à grand'peine après avoir jeté ses armes. Sa carrière paraissait dans ce moment brisée pour jamais; ses amis politiques l'accusaient de trahison, la diète décida qu'il avait violé le serment qu'il avait prêté comme officier d'état-major fédéral et le raya des contrôles de l'état-major; le gouvernement de Berne qui, au commencement, avait soutenu les corps-francs parut tourner le dos à leur chef après sa défaite, qui était venue répondre si lamentablement aux espérances qu'on avait fondées sur cette entreprise; et, en fait, Ochsenbein était sur le point d'émigrer en Amérique lorsqu'il fut retenu en Suisse par les instances d'un réfugié allemand, Ernest Schüler, établi à Bienne.

Ochsenbein s'attacha alors à convaincre le parti des corps-francs du manque absolu de fondement des reproches qu'il lui adressait; cette justification n'était pas difficile, car en réalité l'insuccès ne pouvait lui être imputé; il avait rempli consciencieusement ses devoirs comme commandant de l'expédition des corps-francs : la paix fut bientôt conclue entre eux et leur ancien chef, et elle fut scellée par l'offre qui lui fut faite d'un sabre d'honneur destiné à remplacer celui qu'il avait perdu devant Lucerne ; singulière manifestation, et qui caractérise bien cette époque d'excitation générale.

Ainsi assuré de nouveau de l'appui de son propre parti, Ochsenbein mit dès lors tout en œuvre pour renverser le gouvernement de Berne; cela n'était possible que par la voie d'une révision de la constitution qui fut aussitôt mise sur le tapis et décidée.

Le gouvernement de Berne, qui avait pris une position si équivoque vis-à-vis des corps-francs, et, somme toute, si in-

digne des anciennes traditions de la loyauté bernoise, ne fut l'objet que de regrets fort minces, mais on ne put pas pour cela approuver les moyens dont se servit Ochsenbein afin de dépouiller l'avoyer Neuhaus de la popularité dont il avait si longtemps joui auprès du peuple bernois.

A peine la nouvelle constitution avait-elle été acceptée par la votation populaire, qu'Ochsenbein se fit nommer député à la Diète pour siéger comme représentant du puissant Etat de Berne dans le sein de cette autorité même qui avait osé, il y avait si peu de temps, le rayer du rôle de l'état-major fédéral. Dans le sein de l'assemblée constituante de Berne, Ochsenbein du reste déploya non-seulement une grande activité, mais fit preuve de beaucoup de talents naturels, et déjà alors il commença à s'éloigner de ses collègues du parti radical extrême.

Élu membre du pouvoir exécutif, il fut chargé du département militaire et se fit donner, comme chef de ce département, le grade de colonel. En 1847 il était président du Conseil d'Etat bernois, et Berne se trouvant canton vorort, il revêtit en même temps la présidence du Vorort et de la Diète. Le discours qu'il prononça en cette qualité à l'ouverture de la Diète de 1847, au mois de juillet, restera un remarquable document historique.

Malgré ses antécédents, on ne pourrait avec justice reprocher à Ochsenbein d'avoir poussé à la guerre, mais une fois qu'elle fut décidée, il eût ardemment désiré être nommé commandant en chef de l'armée fédérale. Sans s'arrêter aux prescriptions des règlements militaires, il s'était fait nommer colonel fédéral ; mais quelles que fussent les excellentes dispositions dont la Diète était animée pour son président, elle comprit trop bien l'importance du poste éminent auquel elle était appelée à pourvoir, et elle choisit, pour mettre à la tête de l'armée fédérale, le colonel fédéral G.-H. Dufour, et pour chef de l'état-major général le colonel Frey-Herosée; de son côté le général Dufour confia le commandement des divisions de

l'armée à d'anciens officiers supérieurs parfaitement expérimentés. Néanmoins Ochsenbein brûlait du désir d'entrer en vainqueur dans Lucerne, et d'enlever à l'arsenal de cette ville les trophées qu'il conservait de la déroute éprouvée par l'expédition des corps-francs.

Pour réaliser ce rêve de revanche militaire, il eut l'idée singulière de mettre en campagne, à côté de l'armée fédérale, une division de réserve bernoise destinée à opérer à travers l'Entlibuch, par Malters et Littau, sur ces points mêmes où Ochsenbein avait éprouvé des pertes si sanglantes dans son attaque de Lucerne en 1845.

Le général en chef dut faire cette concession au président de la Diète, qui échangea immédiatement la toge contre l'uniforme : comme adjudants Ochsenbein choisit deux réfugiés allemands, Ernest Schüler et Becker.

Jusque-là la carrière d'Ochsenbein avait été celle d'un ambitieux qui ne recule devant aucun moyen d'arriver à son but ; en revanche, durant la période de la guerre du Sonderbund, il eut l'occasion de déployer de plus grandes qualités ; nous ne voulons pas parler des lauriers et de la réputation militaire qu'il peut s'être acquis dans cette guerre heureusement terminée avec si peu de sang versé ; les drapeaux qui tombèrent dans les mains du général bernois ne furent pas conquis sur les champs de la bataille, mais tout simplement enlevés dans les églises. Du reste, nous estimons qu'il s'est acquis une gloire plus solide par son énergique et noble attitude à Malters qu'il sauva de la vengeance des soldats bernois. Le plus beau jour de la vie d'Ochsenbein fut bien certainement celui où il rentra à Berne à la tête de sa division, la guerre une fois terminée.

Depuis cette époque il parut s'être opéré une véritable transformation dans son caractère ; il appartenait évidemment à ces natures rares que le sentiment de la puissance élève et épure, à ces intelligences qui ont besoin d'une certaine atmosphère de succès et de sympathies extérieures pour développer les meilleurs germes qu'elles recèlent.

Ochsenbein, dont l'ambition paraissait maintenant satisfaite, avait acquis plus de consistance morale, et comme président du gouvernement bernois, du Vorort fédéral et de la Diète il fit preuve à la fois de beaucoup de prudence et de sagacité, en même temps que d'une grande fermeté et d'un jugement calme. Il montra surtout les premières de ces qualités à l'occasion des délibérations sur la nouvelle constitution fédérale, et les dernières dans ses relations avec le corps diplomatique et avec l'étranger. La manière à la fois mesurée et énergique dont il reçut, en novembre 1847, l'ambassadeur extraordinaire de l'Angleterre en Suisse, sir Stratford Canning, ce lord de Redcliffe tout-puissant à Constantinople, fut aussi inattendue et nouvelle pour ce dernier qu'honorable pour Ochsenbein, qui sut dans cette occasion maintenir dignement l'entière indépendance de la Suisse, même vis-à-vis d'une puissance amie.

La proclamation de la république en France en 1848 effraya Ochsenbein plus qu'elle ne l'enivra, et à cet égard Lamartine avait parfaitement raison lorsqu'il disait que la république française n'avait pas été accueillie plus froidement à Saint-Pétersbourg qu'à Berne. Ochsenbein, qui était doué d'une grande pénétration naturelle et d'une rare finesse d'observation, s'aperçut bien vite que la position des *petites* républiques suisses à côté de la *puissante* république française serait immanquablement difficile, sinon positivement dangereuse. Il agit aussi avec une prudence réelle et avec une profonde intelligence des vrais intérêts de sa patrie vis-à-vis de la Sardaigne, lorsque celle-ci proposa à la Suisse de conclure avec elle une alliance offensive et défensive. Qui eût pu supposer que l'ancien chef des corps-francs résisterait un jour à la tentation qu'on ferait miroiter à ses yeux d'attacher son nom à la délivrance de l'Italie! Ochsenbein, dans cette occasion, songea plus à son pays qu'à sa propre gloire, et s'en tint, malgré tous les efforts que l'on fit auprès de lui, à l'ancienne et historique politique de neutralité de la Suisse, même au risque d'être jeté par-dessus

le bord par ses amis politiques. Il a rendu par là à la Confédération un service incalculable qui doit faire oublier et pardonner toutes les fautes qu'il avait pu commettre précédemment, car, par l'entrée de la Suisse dans une alliance avec la Sardaigne, l'Italie n'eût guère eu plus de chance de conquérir sa liberté, et la Suisse en revanche y aurait infailliblement perdu la position privilégiée que lui ont faite au milieu des puissances européennes les traités de 1815.

Avec de semblables antécédents l'élection d'Ochsenbein au Conseil fédéral était donc très-naturelle et parfaitement justifiée. Il n'avait pas, il est vrai, un fond acquis de connaissances aussi considérable que M. le D[r] Furrer, ni un caractère aussi bien équilibré; mais il avait peut-être plus de coup d'œil, et, suivant les circonstances, plus de qualités positives et actives; à le voir agir on sentait qu'il y avait chez lui une égale habitude de la selle et du pupitre. Cependant la position d'Ochsenbein était fort loin d'être aussi bien établie dans le canton de Berne que celle du D[r] Furrer dans le canton de Zurich; il avait des adversaires à droite et des adversaires à gauche; la répugnance des uns s'attachait à l'ancien chef des corps-francs, tandis que l'hostilité des autres avait en vue l'homme politique réfléchi et le partisan de la neutralité. En outre, Ochsenbein n'avait dans la presse aucun organe qui lui fût absolument dévoué, et toutes ces circonstances réunies faisaient que, malgré ses talents, ses services incontestables, et le jugement favorable que l'on porta sur lui à Londres comme à Vienne, sa position n'était rien moins qu'assurée et solide.

Daniel-Henri Druey.

Equitablement, c'est-à-dire si la Suisse avait été à une époque de calme intérieur complet, la troisième place dans le sein du Conseil fédéral aurait dû revenir à un citoyen du troisième des cantons anciennement vororts sous l'empire du pacte

de 1815 (Lucerne), ou tout au moins à un représentant de la Suisse catholique; mais cela n'était guère possible immédiatement après la fin de la guerre civile, et cette troisième place fut donnée au rédacteur principal de la nouvelle constitution fédérale, à l'homme qui avait été le *primus motor*, pendant la période de crise que venait de traverser la Suisse, à Daniel-Henri Druey, de Faoug, dans le canton de Vaud.

Druey était sans contredit l'individualité la plus originale, la plus riche en facultés du nouveau pouvoir fédéral. Fils d'un aubergiste de Faoug, petit village vaudois situé près de la frontière fribourgeoise, il avait fait ses premières études à l'académie de Lausanne, puis était allé les compléter dans les universités allemandes d'Heidelberg et de Göttingen, et enfin à Paris et en Angleterre; il avait acquis une instruction aussi profonde qu'étendue. Druey était avant tout un penseur, et se sentit par conséquent dès l'abord plus attiré par l'étude de la philosophie que par celle du droit. Il lut avec ardeur tous les systèmes philosophiques des anciens, ainsi que ceux des Allemands, des Anglais et des Français; il s'habitua ainsi de bonne heure aux méditations sérieuses. Bien que ces méditations le conduisissent quelquefois à des points de vue originaux et à des résultats qui, exprimés de la façon pittoresque et souvent même baroque qui lui était particulière, inspiraient à ses auditeurs une espèce d'épouvante, il ne s'en effrayait nullement, sachant bien que les philosophes de l'antiquité, aussi bien que les philosophes modernes, ont eu à côtoyer les mêmes abîmes, et si Druey, comme penseur, était un véritable Allemand, sa nature française reprenait bien vite le dessus dans l'action; malgré son penchant pour les spéculations philosophiques, il possédait un sens pratique très-développé qui le retenait toujours en deçà des limites du possible.

A l'époque où il revint dans sa patrie, à la fin de la période de 1820 à 1830, le gouvernement du canton de Vaud était déjà fort différent de ce qu'il avait été au commencement du

siècle. C.-F. de la Harpe n'avait plus d'influence, et à la sienne avait succédé celle de Muret et de Secrétan qui s'étaient déjà assez éloignés de leur point de départ pour se voir bientôt exposés à être suspectés d'aristocratisme. A la tête du gouvernement se trouvait Emmanuel de la Harpe, fils du général tombé en Italie, formé, comme Druey, par les études des universités allemandes.

L'expérience de la vie politique qu'avait faite Emmanuel de la Harpe l'avait conduit à la conviction que les républiques ne pouvaient se maintenir à la longue que si elles étaient fondées sur une base aristocratique, parce qu'il estimait que les caprices de la démocratie pouvaient bien détruire et reconstruire, mais qu'ils n'étaient pas susceptibles de rien maintenir, ni de rien conserver. Le jeune Druey professait alors les mêmes opinions; le développement politique de l'Angleterre avait fait en particulier sur lui une profonde impression; aussi n'aurait-il pas éprouvé la moindre hésitation à appuyer le gouvernement de cette époque dans sa marche libérale modérée. Nommé conseiller d'Etat après le mouvement de 1831, Druey se fit remarquer par une infatigable activité; en 1832, il se fit connaître pour la première fois dans la sphère des affaires fédérales, ayant été envoyé alors à la Diète de Lucerne avec le professeur Monnard et M. Châtelanat. Dans ce nouveau centre d'action, il ne tarda pas non plus à attirer sur lui l'attention, mais en même temps, en se comparant avec les hommes vis-à-vis desquels il se trouvait, il arriva promptement à la conviction intérieure qu'il pouvait s'être jusque-là exagéré la portée de certaines notabilités fédérales. Il avait conservé de ce temps un souvenir agréable, et il aimait à rappeler le désir qu'avait exprimé l'envoyé de Russie (Severine) de faire sa connaissance. Ce n'était pas sans une certaine satisfaction d'amour-propre que Druey, lorsqu'il racontait cet incident, ajoutait que ce fin diplomate avait, à cette occasion, fait l'observation que Vaud avait choisi son premier député à la Diète, Monnard,

pour *parler;* le second, Châtelanat, pour *écrire;* mais qu'il avait eu soin de leur adjoindre Druey pour *penser*.

Druey, qui s'était acquis la confiance des libéraux modérés, fut envoyé à Bâle comme représentant de la Confédération, à l'occasion des dissensions politiques qui travaillaient alors ce canton. Cette position, que Baumgartner avait longtemps ambitionnée sans pouvoir jamais l'atteindre, eut une influence décisive sur la carrière politique de Druey. Soit qu'il ait reconnu enfin dans ce canton, agité par les plus ardentes passions, la véritable route qu'il voulait suivre, soit qu'il ait été mis en rapports de discussion et de correspondance avec des hommes qui exercèrent sur lui une grande action, il n'en est pas moins positif que Druey, arrivé *libéral* à Bâle, en revint *radical*. Depuis cette époque il appartint complétement au parti radical, dont il exposa les principes et les vues dans le *Nouvelliste vaudois* avec talent et énergie.

Comme alors le canton de Vaud n'était encore rien moins qu'inféodé au radicalisme, Druey perdit d'abord plutôt qu'il ne gagna en influence. Mais l'expédition en Savoie des Polonais et des Italiens, en 1834, imprima à ce canton une première secousse dans le sens de la révolution.

A cette époque, Druey était en relation avec Mazzini, vers lequel il se sentait attiré comme vers un philosophe pratique qui, comme lui, ne reculait devant aucune conséquence de ses principes; et même, s'il faut ajouter foi au rapport officiel publié en 1836 par le préfet de Berne, Roschi, Druey aurait été dans ce temps un des membres principaux de la propagande révolutionnaire européenne.

Dès lors Druey s'occupa beaucoup de la question d'un changement dans la constitution de la Confédération. Mais comment mettre en œuvre cette transformation? Il ne paraissait pas que l'on pût atteindre le but par l'intermédiaire de la Diète elle-même depuis que, en 1833, le projet de révision de Rossi avait été rejeté par le peuple du canton de Lucerne;

bien peu de voix s'étaient prononcées même pour une assemblée constituante fédérale. Il fallait donc songer à d'autres moyens. Il paraît que Druey projeta un moment de saisir l'occasion du tir fédéral qui eut lieu en 1836 à Lausanne, pour proposer à tous les tireurs rassemblés une nouvelle constitution, assez analogue à celle qui existe maintenant, dans l'espérance qu'ensuite elle serait adoptée par le peuple suisse dans ses votations; mais des motifs que l'on ne connaît point s'opposèrent à ce que cette tentative fût essayée; ce n'était que dix ans plus tard que devait être atteint le but que déjà alors se proposait Druey.

En attendant, son influence dans le canton de Vaud allait grandissant. Son rival Monnard fut tout d'un coup abandonné par la faveur populaire, en 1838, au moment où il venait de recevoir, par l'organe de M. le docteur Furrer, les ovations de la Suisse orientale. Vaud laissa tomber à terre ce citoyen au milieu de son triomphe, absolument comme un enfant rejette le jouet dont il vient de s'amuser, et ce fut Druey qui recueillit son héritage.

En 1839, il représenta de nouveau son canton dans le sein de la Diète, et cette fois en qualité de premier député.

Cependant, dans le cours de cette session de la Diète, Druey fut sur le point de rompre avec ses amis politiques des autres cantons, parce que, plus attaché aux principes qu'aux personnes, il prit à l'occasion des événements du 6 septembre 1839, à Zurich, une position inattendue de son parti.

La nombreuse assemblée populaire qui avait eu lieu à Kloten et toute son attitude avaient déjà convaincu Druey que le gouvernement de Zurich devait finir par capituler avec le peuple dans la question de l'appel à l'université du docteur Strauss. L'offre faite par l'avoyer Neuhaus de comprimer l'agitation de la population zuricoise avec des baïonnettes bernoises avait d'autant plus révolté Druey, que le canton de Vaud pouvait,

lui aussi, s'attendre à voir le *Mütz* (c'est ainsi qu'il appelait le canton de Berne) émettre à son égard les mêmes prétentions.

Lors donc que le 6 septembre, après une lutte sanglante entre le peuple et les troupes du gouvernement, la Diète siégeant à Zurich discuta ce qu'il y avait à faire, sous la présidence de l'avoyer Neuhaus, Druey se sépara de ses amis politiques, qui voulaient tous quitter Zurich et faire intervenir des troupes fédérales, et il défendit la proposition de rester dans cette ville. Selon son opinion, le peuple souverain du canton de Zurich non-seulement avait le droit de révoquer, quand bon lui semblait, son gouvernement et de changer de constitution, mais encore c'était à lui seul de décider par qui devait être exercée l'autorité du vorort confiée au canton. Comme dans la Diète on contestait cette théorie, qui remettait au peuple zuricois seul, parce que le vorort se trouvait en cet instant à Zurich, le droit de faire et de défaire à son gré l'autorité supérieure exécutive de la Confédération, Druey répondit avec violence : « Que ferait l'empereur Nicolas, si des ministres qui auraient perdu sa confiance voulaient s'imposer à lui ? Il les jetterait tous hors de son palais, et s'ils revenaient à la charge, il les ferait enfermer, juger, fusiller, que sais-je? et vous ne lui contesteriez pas ce droit, Messieurs ! Eh bien, je soutiens, moi, que le peuple du canton de Zurich est tout aussi souverain que l'autocrate, qu'il a, comme lui, le droit de renvoyer ses mandataires qui lui déplaisent, car *la souveraineté est de tous les instants* ! » A la suite du discours de Druey, la Diète décida de rester à Zurich, et il n'y eut pas d'intervention fédérale. L'autorité fédérale avait reçu un rude échec, mais on avait évité la guerre civile, qui n'eût pas manqué d'éclater dans le cas d'occupation du canton par les troupes de la Confédération, et c'est surtout à Druey que Zurich doit d'y avoir échappé.

Mais ceux qui prirent alors grand plaisir aux théories de Druey, parce qu'elles étaient d'accord cette fois avec leurs

sympathies politiques, eurent bientôt l'occasion de voir appliquer dans le Tessin et dans le Valais les mêmes principes d'une manière moins satisfaisante pour eux.

Relativement à la décision prise, en 1841, par le Grand Conseil argovien pour la suppression des couvents, Druey voulut d'abord prendre une position de conciliation ; mais la presse et les manifestations populaires lui prouvèrent bientôt que ce n'était pas sur ce terrain qu'il se rencontrerait avec l'opinion de la grande majorité du peuple vaudois. Il ne voulut pas commettre deux fois la même faute politique, et lorsque bientôt après surgit la question des jésuites, qu'il vit que la volonté populaire allait bientôt au delà des intentions du gouvernement, il n'hésita pas à faire cause commune avec la révolution contre le Conseil d'Etat dans lequel il siégeait, et à dissoudre le Grand Conseil qui l'avait nommé à ces fonctions. Mais, comme dans l'intervalle qui s'écoula de ce moment à l'ouverture d'une nouvelle session de la Diète, les nouvelles autorités ne s'étaient pas encore constituées, qu'aucune instruction n'avait pu être discutée pour les députés en Diète, et que ceux-ci n'avaient pas même pu recevoir de nouvelles lettres de créance Druey parut dans le sein de la Diète avec le mandat qu'il tenait du Grand Conseil qu'il venait de faire dissoudre lui-même. Ainsi, au moment où il se proposait de réclamer l'expulsion des jésuites, il agissait pleinement d'après le principe des jésuites que la fin justifie les moyens ; il ne fut pas le moins du monde embarrassé pour démontrer à la Diète que la volonté du peuple souverain du canton de Vaud devait être pour elle tout aussi claire, manifestée par l'assemblée populaire de Montbenon, qu'il avait, comme on sait, présidée du haut d'une échelle, que si elle l'eût été par une votation régulière du Grand Conseil. La Diète eut quelque peine, il est vrai, à admettre cette théorie, mais à la fin on trouva douze voix pour reconnaître la validité des pouvoirs de M. Druey. Il est aisé de comprendre que, dès ce moment, Druey fut complétement acquis au parti

de la révolution, qu'il soutint tour à tour dans tous les cantons pour éviter une réaction dans le sien. Le mouvement qui renversa à Berne, en 1846, l'avoyer Neuhaus, dont Druey avait toujours eu beaucoup de peine à supporter les allures impérieuses, et la chute du gouvernement de Genève, à la fin de la même année, furent donc des événements très-bien venus pour Druey. Mais dans son esprit ce n'était là que le préambule de la révision du pacte ou d'une révolution fédérale. Fidèle à son principe qu'un magistrat républicain doit s'attacher à réfléchir exactement dans ses actes les convictions populaires, il devait être, et fut effectivement, en 1847, un des principaux promoteurs de la guerre. Sans lui et M. Eytel, la dissolution du Sonderbund par les armes et l'expulsion des jésuites n'eussent vraisemblablement pas eu lieu. Il fut le seul qui n'hésita pas un instant devant les conséquences possibles d'une résolution extrême, et qui, dès les premiers jours de la réunion de la Diète, alla tout droit aux moyens qui devaient conduire au but. Si l'issue de la guerre du Sonderbund avait été autre que ce qu'elle a été en fait, Druey eût eu à cet égard une lourde responsabilité à porter. Mais il ne faut pas oublier que si c'est surtout à l'inébranlable énergie et à l'infatigable activité de Druey que la Suisse doit en grande partie sa constitution actuelle, c'est à lui qu'il faut rapporter aussi directement un certain nombre de ses plus réels avantages.

En effet, dans le sein de la Commission de la Diète *qui fut* chargée de la rédaction d'un projet de constitution, Druey sut se montrer homme d'Etat expérimenté et habile autant que précédemment il avait été homme de parti actif et énergique; ses discours sont de beaucoup les plus riches en connaissances de toute espèce, et c'est surtout à son influence que sont dus les principes sages et conservateurs qui furent inscrits dans la nouvelle constitution. Grâce à l'expérience cantonale et fédérale qu'il possédait comme homme politique et à l'usage plein de sagacité qu'il sut en faire, Druey a été non-

seulement le rédacteur, mais aussi le principal créateur de la constitution fédérale de 1848, sur les dispositions de laquelle il a eu une influence décisive. Il n'était donc que juste que Druey fît partie du premier Conseil fédéral, bien qu'il ne se trouvât alors avoir été membre ni du Conseil national, ni du Conseil des Etats.

C'était celui des membres du nouveau pouvoir exécutif que ses antécédents plaçaient le plus sur la *gauche*; mais, à côté de sa philosophie révolutionnaire, il possédait les qualités d'un véritable homme d'Etat, et n'était pas disposé à se lancer, hors des limites de ce qui était possible et pratique, à la chasse des utopies.

Ses précédentes relations avec les principales célébrités révolutionnaires européennes lui donnèrent une action dans ce sens que d'autres n'eussent certainement pas eue, et dont il sut se servir dans l'intérêt du pays, ainsi que les événements devaient se charger bientôt de le prouver.

Non-seulement le mieux doué de tous les membres du Conseil fédéral, mais encore, sans contredit, le plus instruit, Druey devait infailliblement exercer dans son sein une grande influence, influence qui eût été, sans aucun doute, encore plus considérable si elle se fût débarrassée des formes grotesques dans lesquelles se plaisait Druey, et qui ne firent que s'exagérer avec les années, et s'il eût pu vaincre son amour pour les paradoxes et les extravagances de la parole. C'était, en somme, ainsi que nous l'avons déjà dit, un homme d'Etat de talent, mais qui ne peut malheureusement être absous du reproche d'avoir trop souvent pratiqué la maxime que tous les moyens sont bons pour arriver au but.

Joseph Munzinger.

Il fallait bien, après avoir, dans le choix du troisième membre du Conseil fédéral, passé, au nom des exigences politiques, sur le droit que la Suisse catholique avait incontestablement d'y

réclamer une représentation, il fallait bien tôt ou tard lui donner satisfaction. Ainsi que nous l'avons déjà expliqué plus haut, il était difficile de trouver un candidat qui remplît cette condition dans le sein des cantons qui avaient appartenu au Sonderbund, même en choisissant un adversaire du Sonderbund, car on n'eût fait, par un choix semblable, que blesser encore davantage ces populations ; l'Assemblée fédérale eut la sagesse de n'en rien faire, et elle jeta les yeux sur Joseph Munzinger, d'Olten, dans le canton de Soleure.

Personne n'avait plus de droit à cet honneur que Munzinger qui, depuis bientôt vingt ans, était à la tête des affaires de son canton, et qui avait su, durant cette période, procurer à Soleure une considération et une importance que ce canton n'avait eues à aucune autre époque de l'histoire de la Suisse. Munzinger était le fils de parents aisés qui le destinaient à suivre la carrière du commerce après lui avoir fait traverser de bonnes études gymnasiales; mais il fut de très-bonne heure entraîné sur le terrain des luttes politiques. En effet, déjà en 1814, il figurait dans les rangs des citoyens qui se refusèrent à accepter le renversement de l'acte de médiation et le rétablissement des priviléges de la ville, et qui recoururent même aux armes. L'issue malheureuse de cette résistance et l'emprisonnement qu'il eut à subir après cet échec avaient laissé un aiguillon profondément enfoncé dans le cœur de Munzinger; aussi, en 1831, le retrouvons-nous l'un des premiers dans le mouvement de cette année, qui réussit à amener la chute du gouvernement soleurois. Mais, dans l'intervalle, Munzinger était arrivé à l'âge mûr, et il avait appris à se modérer. Soutenu par son ami Reinert, qui possédait une culture scientifique plus complète, en même temps que plus de finesse d'esprit et de pénétration, tandis que Munzinger avait plus de force de caractère et plus d'élan, il sut prendre alors une allure à la fois réfléchie et bien arrêtée. Ce n'était pas tant par des connaissances fort étendues ou par des qualités intellectuelles hors

ligne que se distinguait Munzinger; mais il régnait en lui une si belle harmonie entre l'esprit et le cœur, que cet homme devait promptement être amené à jouer un rôle populaire dans son canton, et à occuper une place importante dans les Conseils de la Confédération. Son jugement sur les personnes et sur les choses était droit et sûr, et il avait avant tout le cœur placé du bon côté. Entre tous ses collègues au Conseil fédéral, il fut le seul qui eut assez de générosité pour rendre justice à un adversaire politique dans lequel il reconnaissait la loyale énergie d'un homme convaincu, lors même que cette énergie se déployait contre lui-même.

La position de Munzinger dans son canton fut du reste toujours assez périlleuse, et exigea sans cesse de sa part beaucoup de prudence et de circonspection, car, en matière politique comme en matière religieuse, ses opinions devançaient de beaucoup celles de la population à la tête de laquelle il se trouvait placé. Le fait qu'il réussit néanmoins à maintenir continuellement le canton de Soleure sur la ligne politique qu'il suivait lui-même, même dans des moments où les sentiments confessionnels de sa population catholique étaient grièvement froissés, témoigne assez en faveur des qualités que nous venons de reconnaître à Munzinger. Au reste, ce n'est pas sans fondement qu'un spirituel diplomate français faisait un jour cette remarque: « On ne comprend pas Munzinger sans connaître l'évêque Salzmann, et ce dernier est une énigme pour tous ceux qui ne connaissent pas Munzinger; ce sont deux volumes du même ouvrage, intitulé: « La régénération du canton de Soleure. » Le caractère doux et conciliant de l'évêque donnait à Munzinger la certitude d'obtenir de lui tout ce qui serait juste et équitable s'il s'adressait à lui avec calme et fermeté. L'évêque, de son côté, comptait avec toute certitude sur le caractère chevaleresque de Munzinger, qui se faisait volontiers le bouclier des faibles contre des prétentions ou des agressions injustes; il savait aussi que, pour un homme comme

Munzinger, la croyance est un besoin, et que, par conséquent, l'Eglise et ses dogmes n'avaient rien à redouter de lui.

Par suite de cet accord tacite entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile du canton, Munzinger vota dans la Diète pour la suppression des couvents d'Argovie, tandis qu'il laissait subsister fort paisiblement les couvents et les fondations pieuses de Soleure.

Cependant le cauchemar de la réaction pesait de temps à autre sur l'esprit de Munzinger, comme cela arrive en général à tous ceux qui sont arrivés aux affaires par une révolution, et, dans ces moments, son jugement ordinairement sain paraissait complétement troublé. Tel fut le cas lorsque, en 1841, il se laissa aller, pour quelque agitation de la part de l'opposition, à faire siéger le gouvernement à la tête duquel il se trouvait dans une caserne au lieu des salles de l'hôtel de ville, et à faire délibérer ses collègues à côté de canons chargés. Munzinger, avec toute sa simplicité extérieure, aimait assez, du reste, les contrastes et les mises en scène un peu théâtrales, et peut-être la nouveauté d'un président de Conseil d'Etat en bonnet de police eut déjà seule à ses yeux quelque chose d'assez piquant pour lui plaire.

En somme, néanmoins, il n'y a pas d'homme d'Etat suisse qui ait poursuivi son but avec plus de sagesse et d'énergie en même temps que Munzinger; la conviction de la nécessité de reviser la constitution fédérale et d'améliorer l'organisation de l'armée suisse s'était dès longtemps comme incarnée en lui. Il aimait à dire à cet égard en plaisantant qu'il avait trois femmes également chères à son cœur; la première, celle qu'il avait épousée devant l'autel; la seconde, la révision du pacte, et la troisième, la réorganisation militaire. Malgré cette chaleur de convictions, il en coûta beaucoup à Munzinger, en 1847, pour se décider à en appeler à la force des armes. Comme représentant de la Diète dans le

canton d'Unterwald, il avait pu se convaincre que ce n'étaient point les gouvernements qui avaient excité les populations, mais bien plutôt celles-ci qui avaient forcé la main aux premiers et les avaient acculés dans la position où ils se trouvaient au moment où éclata la guerre du Sonderbund. De plus, il répugnait à ses sentiments généreux d'autoriser une pression violente du fort sur le faible, même dans de bonnes intentions. Aussi y eut-il une profonde différence entre l'attitude de Druey et celle de Munzinger, qui ne s'aimaient pas.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer ici en passant un incident, qui certes en lui-même n'a eu qu'une bien mince importance, mais qui n'en est pas moins propre à faire apprécier le caractère de Munzinger. Lorsque, pendant le tir fédéral de Bâle, en 1844, il s'éleva parmi les tireurs radicaux un indescriptible tumulte à l'occasion du drapeau du Valais, qui fut arraché par eux du pavillon où flottaient toutes les bannières suisses, parce qu'il était, à les entendre, souillé par la sanglante victoire du Trient, Munzinger, vraiment exaspéré de cet acte de terrorisme dans une semblable fête, sauta sur une table, et s'écria : « Y a-t-il ici un Soleurois? » Personne n'ayant répondu, il continua : « Je suis heureux qu'il n'y en ait pas, car j'aurais rougi qu'un de mes concitoyens eût pu prendre part à cette scène scandaleuse. » Puis, Munzinger descendit de sa table avec le plus grand calme, au milieu de la foule qui venait d'éclater en murmures.

Sans posséder des connaissances politiques profondes, mais armé d'un jugement sain et d'un noble caractère, Munzinger fut un de ces vrais magistrats républicains comme on en voyait assez fréquemment siéger dans les Conseils des cantons à une époque antérieure. On pouvait attendre de son tact et de son jugement réfléchi qu'il exercerait aussi une influence heureuse sur la transformation future des relations de la Suisse avec l'étranger, et cela a eu lieu. Néanmoins, après son entrée dans le sein du Conseil fédéral, Munzinger a vu pâlir son étoile, et

il n'a jamais eu dans le sein de cette autorité toute l'action qu'on aurait pu se croire fondé à lui prédire. Aussi longtemps qu'il fut sur le terrain cantonal, Munzinger avait été un homme important en Suisse; à Berne, il ne perdit rien sans doute de sa signification, mais ses qualités d'esprit et de caractère parurent ne plus pouvoir se développer au même degré dans cette atmosphère nouvelle. On peut le comparer à un arbre déjà devenu trop puissant pour être transplanté. La Suisse catholique trouva rarement un appui dans Munzinger; ainsi, il n'osa pas être *juste* vis-à-vis de Fribourg, dans la crainte que ses collègues protestants ne vissent en cela quelque témoignage de partialité confessionnelle. Avec combien plus de courage et de caractère le même homme, président du Conseil d'Etat de Soleure, s'était comporté dix ans auparavant (en 1838) vis-à-vis du gouvernement de Schwytz, bien que ce gouvernement suivît une tout autre ligne politique que la sienne!

Néanmoins, Munzinger fut une des meilleures forces du Conseil fédéral, surtout dans les questions politiques. Mais il ne se sentait point fait pour le département des finances, qui lui fut attribué; ce sentiment pesa lourdement sur son esprit, le dépouilla de sa fraîcheur et de son énergie, et fut certainement la cause principale de ce qu'il n'arriva jamais à obtenir, dans le sein de l'autorité exécutive fédérale, cette part d'influence que semblaient lui assurer ses antécédents. Pourtant, il serait injuste de ne pas mentionner à son honneur l'introduction et l'exécution du nouveau système monétaire suisse, mesure devant laquelle avait reculé, au commencement, M. Speiser lui-même, et qui est due en grande partie à la netteté de coup d'œil et à la fermeté de caractère de Munzinger. Cela seul suffirait pour lui assurer un souvenir reconnaissant de la part de la Suisse.

Etienne Franscini.

Franscini, né à Bodio, dans le Tessin, fut élu cinquième

membre du Conseil fédéral; son principal titre à cet honneur a été la circonstance qu'il appartenait à la Suisse italienne, à laquelle il fallait bien aussi accorder une place dans ce Conseil, et certainement il eût été difficile de trouver pour la remplir un homme plus digne que l'auteur de la statistique de la Suisse.

Franscini, né dans un petit village de la vallée de la Lévantine, fut d'abord destiné par ses parents, qui étaient fort pauvres, à l'état ecclésiastique, et il fut envoyé à cet effet au séminaire de Milan pour y faire ses études; mais il ne se sentit aucune disposition pour cette vocation, et préféra suivre la carrière de l'enseignement.

De retour dans son canton, il occupa pendant plusieurs années la place de régent d'une école de village, et c'est dans cette modeste position qu'il réunit les premiers matériaux de ses études de statistique qui attirèrent sur lui d'abord l'attention de ses compatriotes.

Le parti libéral, auquel il appartenait par ses convictions, chercha à le faire entrer au Grand Conseil, mais il n'y put réussir qu'à l'aide de l'appui de la fraction radicale extrême, dont Franscini, homme fort modéré, se trouva ainsi plus rapproché qu'il ne l'eût désiré. Son assiduité au travail le fit bientôt nommer secrétaire d'Etat (segretario di Stato). Dans cette position, aussi bien que plus tard dans celle de membre du Conseil d'Etat, Franscini rendit de grands services à l'instruction publique dans le Tessin; il fut aussi plusieurs fois envoyé comme député à la Diète, où il sut se concilier l'estime générale par ses connaissances et par la douceur de son caractère.

La Confédération ne pouvait que se féliciter de ce que ce fût Franscini qui eût été désigné pour représenter la Suisse italienne dans le sein du Conseil fédéral; il n'était pas à attendre, en raison de sa douceur et de sa constante modération, qu'il pût jamais exercer sur ses collègues une influence décisive, mais on pouvait à bon droit espérer que le zèle remarquable

qu'il n'avait jamais cessé d'apporter aux études statistiques, porterait des fruits utiles dans la position à laquelle il était appelé, et que son amour naturel pour la justice lui serait un guide sûr dans les questions politiques. Or, cet excellent homme a pleinement justifié jusqu'à la fin de sa vie cette double espérance.

Le colonel fédéral Frey-Herosée.

Le canton d'Argovie avait, depuis le commencement du siècle, joué un rôle si capital dans l'histoire du développement politique de la Suisse qu'il était difficile qu'on ne songeât pas à lui au moment de la composition du pouvoir exécutif de la Confédération nouvelle. C'était à Aarau que, pour la première fois, s'étaient rassemblés, en 1798, les autorités de la république helvétique, une et indivisible ; c'était du canton d'Argovie qu'étaient sortis les directeurs et les ministres de cette époque. Devenu canton indépendant par l'acte de médiation, Argovie avait su conserver son autonomie cantonale après la chute de cette constitution, et s'opposer avec énergie à un retour vers le précédent état de choses.

Après la révolution de 1830, c'est dans le canton d'Argovie qu'eurent lieu les premiers mouvements insurrectionnels.

Dix ans plus tard le canton d'Argovie, après que le calme paraissait rétabli dans la Confédération, avait rallumé par la mesure de la suppression des couvents les hostilités confessionnelles qui, pendant tant d'années, avaient séparé la Suisse en deux camps ennemis, et au moment où cette affaire paraissait sur le point de s'arranger, ce fut encore Argovie qui mit en avant l'expulsion de la Suisse de l'ordre des jésuites.

Ce fut du territoire argovien que partirent les deux expéditions des corps-francs, le 8 décembre 1844, et le 1er avril 1845, et ce fut sur son territoire que furent organisés ces deux attaques qui provoquèrent la création du Sonderbund, et ce fut toujours Argovie qui fut en tête du mouvement pour la dissolution du Sonderbund.

Il était donc clair qu'un citoyen argovien qui aurait joué un rôle actif dans tous ces importants événements des dernières années devait être élu au Conseil fédéral.

Le choix de l'assemblée fédérale tomba sur M. Frédéric Frey, d'Aarau, qui avait rempli les fonctions de chef de l'état-major général pendant la guerre du Sonderbund, et qui se trouvait alors à la tête du gouvernement d'Argovie.

M. Frey, dont le père était à Aarau à la tête d'un établissement industriel considérable, avait reçu à l'école cantonale de cette ville une bonne instruction préparatoire qu'il avait continuée en France et en Angleterre, où il s'était adonné principalement à l'étude de la chimie et de la physique, et qu'il avait complétée par un travail personnel assidu. Une grande facilité de perception, beaucoup d'ardeur à apprendre, et un goût rare pour le travail avaient toujours distingué ce jeune homme : lorsqu'il fut revenu à Aarau pour s'associer aux travaux de son père, il se voua bientôt à la carrière politique, et dans la période qui suivit 1830 il arriva au Conseil d'Etat.

On ne peut lui contester une grande énergie de travail et l'habileté administrative; mais à plusieurs reprises son attitude politique a manqué de cette netteté d'allures que l'on était en droit d'attendre de la part d'un magistrat aussi haut placé.

Déjà en 1841, à l'occasion du décret qui supprima les couvents d'Argovie, la manière dont il se conduisit comme commandant des troupes argoviennes et bernoises mises sur pied ne fut pas à l'abri de tout reproche. En 1845, lorsque l'expédition des corps-francs s'organisa, que des canons et des batteries de fusées sortirent pour eux des arsenaux d'Aarau, que des officiers argoviens furent désignés pour prendre part à l'expédition, choses qui n'ont pu se passer certainement sans que le chef du département militaire en fût prévenu, M. Frey, qui remplissait ces fonctions, donnait, en même temps que cela se passait, au vorort de Zurich les assurances les plus tranquillisantes, et contestait même absolument qu'il se fit des préparatifs pour une nouvelle expédition de corps-francs

Des antécédents semblables n'eussent guère été propres à ouvrir à M. Frey l'entrée au Conseil fédéral, mais au point de vue du parti qui venait de sortir vainqueur de la guerre du Sonderbund, on ne pouvait nier que M. Frey, comme membre du gouvernement d'Argovie, comme député à la Diète, et comme chef d'état-major du général Dufour, n'eût rendu des services importants.

Or ces services devaient être récompensés.

L'expérience a montré depuis lors que M. Frey devait se faire remarquer dans sa nouvelle position par son aptitude au travail, ses talents d'administrateur et son infatigable activité. M. Frey a notamment transporté cet esprit d'ordre sévère, que l'on prend dans les comptoirs de commerce bien dirigés, dans le département des péages et du commerce, branche d'administration considérable qu'il a été appelé non-seulement à diriger, mais encore et surtout à organiser. Or, M. Frey s'est acquitté admirablement de cette tâche.

G. Næff.

Restait enfin le septième membre du Conseil fédéral, et d'abord il fallait savoir quel serait le mobile de cette élection et si l'on se préoccuperait de la question personnelle ou de la question cantonale. Si l'assemblée fédérale avait voulu tenir compte avant tout de la *personne* à désigner, nul n'avait plus de titres pour attirer son attention et réunir ses suffrages que M. le Dr Kern qui, avec Druey, avait reçu la mission de rédiger la nouvelle constitution fédérale; mais un canton en pareil cas, s'il entre en concurrence avec un individu, doit infailliblement peser dans la balance plus que lui, et c'est ce qui arriva dans cette occasion.

Aucun canton ne méritait plus d'être pris en considération que celui de Saint-Gall qui, bien qu'aux trois cinquièmes catholique avant 1844, fournit la douzième voix pour sanctionner la suppression des couvents d'Argovie, et qui, en

1847, l'avait de nouveau apportée à la Diète pour la dissolution par la force de la ligue du Sonderbund. Or, en 1847, c'était M. le conseiller d'État Guillaume Næff qui représentait à la Diète le canton de Saint-Gall comme son premier député, et ce fut ce qui le désigna naturellement à occuper le septième fauteuil du Conseil fédéral.

M. Næff est né à Altstätten. Son père, homme très-honorable, fut membre du Conseil d'Etat de Saint-Gall, et, grâce à sa position aisée, put donner une excellente éducation à ses nombreux enfants. Guillaume Næff était le troisième de six frères : après avoir fréquenté l'école cantonale d'Aarau, il alla étudier le droit dans les universités allemandes et obtint le bonnet de docteur à Heidelberg. De retour dans le canton de Saint-Gall il se voua d'abord au barreau, puis, immédiatement après les transformations de la période de 1830, il remplaça dans le sein du Conseil d'Etat de Saint-Gall son père qui en était sorti volontairement. M. Næff n'est cependant ni un homme doué de facultés exceptionnelles, ni un orateur brillant, mais c'est un homme instruit, d'un jugement sain et d'une grande force d'action : il se distingue en même temps par un sang froid et par une indifférence à l'égard du blâme ou de la louange qui devait lui faciliter beaucoup sa nouvelle carrière en diminuant notablement à ses yeux l'importance des écueils dont elle pouvait être semée.

En 1838, M. Næff avait été envoyé comme commissaire fédéral dans le canton de Schwytz, et grâce à ses loyaux efforts il était parvenu à pacifier réellement ce canton, tandis que son collègue Hertenstein, et ses secrétaires Siegwart-Müller et Bernard Meier s'étaient proposé de le révolutionner.

En 1845, il avait été envoyé par la Diète à Lucerne pour y négocier la mise en liberté des corps-francs faits prisonniers à la suite de leur expédition malheureuse dans ce canton; il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'habileté, et il était déjà arrivé à un résultat satisfaisant avant que la Diète se fût

seulement mise d'accord sur les bases de l'arrangement à conclure.

Son attitude décidée pendant les années 1846 et 1847 accrut sa popularité dans le sein du parti radical auquel il s'attacha toujours plus étroitement. Cette nuance tranchée peut aussi avoir beaucoup contribué à donner dans l'élection au Conseil fédéral un avantage à M. Næff sur M. le Dr Kern.

Le Conseil fédéral gagna du reste dans la personne de M. Næff un travailleur et un habile administrateur, qui poursuivait avec sang froid et énergie l'exécution des réformes qu'il avait une fois reconnues nécessaires, sans s'inquiéter de savoir s'il recueillerait le blâme ou l'éloge du public, et sans s'arrêter le moins du monde à la question des dépenses qu'elles pourraient entraîner ; jamais M. Næff n'a reculé devant une difficulté de ce genre. Nous ne pouvons affirmer néanmoins qu'il ait eu dans l'organisation de l'administration fédérale des postes qui lui échut en partage un succès aussi complet que M. Frey dans celle des péages, mais il n'en est pas moins pleinement *chez lui* dans la sphère de son administration, et il en connaît aussi bien tous les détails que l'ensemble. Enfin, nous ne devons pas oublier que le réseau télégraphique suisse est un titre solide pour M. Næff à la reconnaissance de la Confédération.

X

Le Conseil fédéral se trouva donc, ainsi que nous le disions plus haut, composé d'éléments tout à fait homogènes ; tous ses membres appartenaient au parti libéral ou à la nuance radicale. Tous avaient fait partie de gouvernements cantonaux, et cinq d'entre eux avaient déjà occupé cette position pendant un certain nombre d'années ; deux enfin (Furrer et Ochsenbein) avaient revêtu la plus haute dignité politique en Suisse, celle de président du vorort et de la Diète. Tous étaient originaires de bourgades ou de petites villes, sauf un seul, M. Frey, qui était né à Aarau, c'est-à-dire dans une capitale

d'un canton, ce qui devait bien avoir aussi sa part d'influence sur l'unité d'action future de leurs efforts : tous étaient arrivés à la maturité de l'âge, sans avoir atteint l'époque de la vie où les forces s'affaiblissent, puisque Munzinger seul avait passé la cinquantaine, et qu'Ochsenbein seul n'avait pas encore quarante ans. Quatre d'entre eux s'étaient voués avec succès aux études juridiques, deux autres à l'industrie et au commerce; un était homme de lettres; deux enfin étaient en même temps colonels dans l'état-major fédéral. Réunis, ils possédaient donc une mine assez riche de connaissances d'espèces diverses et d'expériences pratiques relatives à toutes les branches de l'administration. Dans cette circonstance favorable, ainsi que dans le fait que tous avaient déjà l'habitude du gouvernement lorsqu'ils furent appelés à siéger dans le pouvoir exécutif fédéral, il y avait incontestablement une sûre garantie qu'une direction prudente et éclairée serait imprimée par eux aux affaires publiques. C'était d'une tout autre façon qu'à une autre époque avait été composé ce directoire de la république helvétique qui se caractérisait surtout par l'inexpérience presque absolue des affaires que l'on était en droit de reprocher au plus grand nombre de ses membres.

En revanche, parmi les noms des hommes appelés au Conseil fédéral nous ne voyons figurer aucun de ces vieux noms historiques dont quelques-uns se retrouvent encore dans les périodes de la république helvétique, de la médiation et de la restauration. Mais des talents réels valent mieux que des noms illustres; les grandes races ont aussi bien que les plantes leurs époques de croissance, de grandeur et d'éclat, puis de déclin insensible; les vieilles familles nobles de la Suisse ont depuis longtemps quitté le théâtre des affaires politiques, et les patriciats des villes qui leur avaient succédé ont déjà disparu à leur tour ou semblent sur le point de disparaître aussi dans leur propre décomposition. Si nos ancêtres eux-mêmes eussent eu la prétention de ne placer à la tête de leurs républiques ou

de leurs armées que des hommes porteurs d'un vieux nom, les Bernois n'eussent pas eu pour chef un d'Erlach à Laupen, ni les Confédérés un Waldmann à Morat.

Et ce ne fut pas seulement de l'aristocratie de naissance, mais aussi de l'aristocratie de l'argent que l'on ne tint aucun compte dans la composition du Conseil fédéral. Entre tous ses membres il n'y en eut pas un qui fût placé de manière à exciter les jalousies ni par sa naissance, ni par ses richesses, ni même par une célébrité littéraire. Ce n'eût pas été sans doute une faute, bien qu'un jour Charles-Victor de Bonstetten ait dit très-sérieusement « qu'il ne voyait pas trop quel reproche il pourrait faire au fond à l'avoyer Steiger, sinon celui d'avoir eu une âme trop grande pour un petit Etat. »

Si le Conseil fédéral tel qu'il était devait avoir assez de générosité pour être juste envers tous, vis-à-vis d'anciens adversaires comme vis-à-vis de ses amis politiques, s'il savait réunir autour de lui les capacités disséminées dans le pays, et choisir ses employés dans toutes les classes de la société, dans tous les partis politiques, partout où il rencontrerait l'aptitude et la loyale volonté de servir le pays, il ne pouvait y avoir aucun doute que le nouvel ordre de choses ne fût accueilli presque partout avec satisfaction, le premier moment d'étonnement et d'observation défiante une fois passé, et qu'il n'arrivât promptement à s'établir sur des bases solides.

Mais sous ce rapport quelques doutes étaient permis ; on s'était toujours plus habitué dans les cantons, durant l'excitation politique des dernières années, à cet exclusivisme de partis dans lequel les coteries font tomber trop facilement les gouvernements. Cela est toujours fâcheux, parce que, comme l'amour du pays n'est pas l'apanage d'un seul parti, on ne doit, dans une république, enlever systématiquement à aucun des citoyens, c'est-à-dire à aucune des opinions politiques qui la divisent, l'occasion de servir le pays.

Bonaparte, premier consul, ainsi que plus tard Napoléon Ier

empereur, ne disposait de tant de forces intellectuelles, et ne réussit à faire avec leur aide de si grandes choses, que parce que le premier consul comme l'empereur ne demandait pas à ceux qui voulaient servir la France : « D'où venez-vous? » mais « où allez-vous? » ainsi que Napoléon le dit dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Celui qui voulait marcher avec lui, et qui était capable, trouvait à utiliser ses talents, qu'il eût été émigré ou jacobin, qu'il eût servi dans l'armée d'Italie ou dans l'armée de Condé.

Les gouvernements et les directoires issus de l'élection d'une assemblée législative n'arrivent que rarement à ce degré d'impartialité ; c'est dans leurs électeurs qu'ils voient le plus souvent le pays, et ils ne se croient tenus à quelque chose que vis-à-vis de leurs adhérents. Nous craignons fort, d'ailleurs, qu'il n'y ait aucune différence à cet égard entre les partis politiques, et que tous ne soient disposés à agir absolument de même en cette matière.

Un landamman élu directement par la nation suisse serait seul peut-être placé à une hauteur suffisante pour être juste envers tous, et pour ne s'informer dans la répartition des emplois que de la capacité et du patriotisme de chacun, au lieu de s'informer de sa confession de foi politique.

Si nous sommes persuadé que ce fut pour la Suisse un bonheur que le Conseil fédéral ait été composé d'éléments homogènes, afin qu'il pût être fort et uni, nous sommes tout aussi convaincu que les emplois inférieurs eussent dû être toujours donnés aux plus capables, abstraction faite de leur couleur politique. Plus le Conseil fédéral se montrera impartial à cet égard plus aussi il groupera autour de lui de forces morales et intellectuelles, et raffermira ainsi l'avenir politique de la Suisse.

*****

(La suite au prochain numéro.)

L'EXPOSITION

DES

TABLEAUX D'ARY SCHEFFER.

Voici la véritable épreuve pour le talent d'un artiste. En voyant ses œuvres réunies, on compare instinctivement d'anciennes impressions avec l'impression nouvelle, le jugement porté sur tel tableau particulier avec celui que l'ensemble inspire; ainsi se forme sur la totalité de l'œuvre une opinion plus réfléchie et définitive. Les lignes se sont prolongées, les tendances se sont développées; on a devant soi, en quelque sorte, le peintre jugé par lui-même.

Ce n'est pas que l'exposition du boulevard des Italiens soit complète. Il y manque la première *Francesca*, celle de 1835, le *Christ consolateur* et le *Christ rémunérateur*, le *Coupeur de nappe*, la *Marguerite au sabbat*, la *Promenade au jardin*, d'autres encore. On ne saurait nier cependant que Scheffer ne soit ici suffisamment représenté. On peut, dans cette galerie, l'étudier sous tous ses aspects, le suivre dans toutes ses phases.

Dans ses phases, ai-je dit. En étudiant, en effet, la carrière de la plupart des artistes, on est amené à y distinguer diverses périodes. C'est sans doute que tout artiste véritable se renouvelle. Le maniériste seul reste semblable à lui-même; il cherche la vogue et il persiste dans les qualités qui la lui procurent. Il n'entrevoit pas d'idéal. L'élévation atteinte ne devient pas pour lui le point de départ d'une poursuite plus ardente de la vérité et de la beauté. Mais l'artiste digne de ce nom est comme le philosophe digne du sien : il reste toute sa vie un chercheur. Il est autre dans sa jeunesse, autre dans sa virilité, autre dans

sa pleine maturité. C'est à ces trois âges, pour le dire en passant, qu'on pourrait ramener les trois manières entre lesquelles se partage si naturellement la vie de beaucoup d'écrivains, de peintres, de musiciens. Raphaël, il est vrai, est mort à trente-sept ans; oui, mais il peignait le *Sposalizio* à vingt et un; il a, dans une courte vie, fourni une carrière complète.

Il y a loin, sans doute, de Raphaël à Ary Scheffer, mais dans la vie de ce dernier aussi il y a cette preuve de la sincérité de l'âme et du talent, le progrès continu. Il a commencé par de petites toiles bourgeoises, popularisées par la gravure et la lithographie, des femmes aux chairs blanches et aux cheveux blonds, la *Veuve du soldat*, la *Mère convalescente*, la *Famille du marin*. Puis vinrent les esquisses bitumineuses et rembranesques, que lui inspirèrent, depuis 1828, la lecture des poëtes allemands et la recherche de nouveaux effets. A ce moment, la manière de Scheffer risqua de tourner au maniérisme; il échappa au danger par la vigueur d'un talent sain et vrai. Les vingt dernières années de sa vie nous le montrent affranchi, mais cherchant toujours. Il cherche sa veine, et s'attache tour à tour à Gœthe, à Dante, à la Bible. Il essaie son pinceau, et passe d'une peinture empâtée et bistrée à des contours presque secs et des tons presque durs.

Cette recherche continuelle fait la variété, comme elle fait peut-être le principal charme de son œuvre. Il n'est pas de peintre auquel on puisse reprocher tant de défauts, et qui, en même temps, attire et attache aussi vivement. Il groupe mal ou ne groupe pas; l'expression de ses personnages, belle dans les attitudes réfléchies, est insuffisante lorsqu'il s'agit de rendre une situation dramatique; son modelé est flasque; ses types sont peu variés; sa couleur est rarement tout à fait vraie; il manque d'esprit. Eh bien, avec tout cela, la carrière de Scheffer présente une admirable vie d'artiste, et son œuvre une œuvre très-belle, très-grande, très-digne d'attention. Elle a l'unité d'une continuelle aspiration. Est-il rien de plus rare

aujourd'hui? Toutefois, j'y ai trouvé un autre genre d'intérêt.

Scheffer n'est pas un peintre épique ou dramatique, il est lyrique. Il ne retrace pas les scènes de la vie des hommes, leurs efforts, leurs destinées, il s'applique à rendre leurs sentiments. Ses œuvres les plus connues sont celles qui expriment quelque état contemplatif de l'âme, le doute de Faust, les rêves de Mignon, Augustin et Monique perdus dans l'adoration.

Mais, ainsi qu'il arrive fréquemment et peut-être fatalement aux artistes engagés dans cette voie, Scheffer cherche à élever le sentiment qu'il exprime à une valeur générale, et il arrive ainsi au symbolisme. Je veux dire que la situation ou l'expression retracées perdent leur sens individuel et historique pour devenir, en quelque sorte, le type d'un caractère ou même le signe d'une idée abstraite. Il est inutile de rappeler ceux des tableaux de notre artiste qui portent ce caractère. *L'Amour divin et l'amour terrestre*, le *Christ consolateur*, la *Tentation du Christ* se présentent aussitôt à l'esprit comme des exemples de la tendance à laquelle obéissait le peintre.

Voici maintenant ce qu'on éprouve en parcourant l'exposition des tableaux de Scheffer. D'une part, on est frappé de la pureté, de l'élévation, de la noblesse qui distinguent toutes ses inspirations. D'un autre côté, ces inspirations semblent frappées d'une certaine impuissance : l'exécution ne répond pas à la conception ; le côté plastique de l'œuvre est en souffrance ; on n'y reconnaît, pour me servir d'une heureuse expression, ni la main convaincue du dessinateur, ni la main passionnée du coloriste. Scheffer, avec de belles parties techniques, reste intellectuel et abstrait. Son talent n'est pas tout à fait à la hauteur de sa pensée. L'idée, chez lui, domine et déborde la forme.

Telle est l'impression que produit l'œuvre de Scheffer. Cette impression soulève une question. On se demande si le désaccord dont je viens de parler est simplement le résultat d'une insuffisance personnelle, ou s'il ne serait pas l'effet d'une

cause générale, le symptôme d'une contradiction entre les conditions de l'art et la manière dont Scheffer l'a conçu.

Ces pensées m'ont vivement reporté à celles que me suggérait l'exposition de Manchester en 1857. Il est impossible d'étudier une galerie dans laquelle les œuvres des maîtres sont disposées dans l'ordre chronologique, sans être frappé d'un fait. Tous ces tableaux sont religieux par le choix des sujets, mais la profondeur du sentiment religieux y est en raison inverse de la perfection pittoresque. Les maîtres du quinzième siècle sont roides, liés à des données conventionnelles, gauches et inhabiles; ils ne remplissent aucune des conditions que nous regardons aujourd'hui comme élémentaires; évidemment, ils appartiennent à l'enfance de l'art. Et cependant, au milieu de cette ignorance et de cette gaucherie, nous voyons éclater une singulière puissance d'expression. Une empreinte indéfinissable d'humilité, de ferveur, d'adoration brille sur ces toiles. Une auréole de sainteté entoure ces têtes. Le divin resplendit dans ces formes roides et amaigries. Ces anges, ces saints, ces vierges sont de purs esprits qu'éclaire une lumière intérieure. Le surnaturel y prend un corps. Les mystères de la foi s'y traduisent pour les yeux. L'homme et la nature ne sont plus qu'un transparent symbole des réalités supérieures. Nous avons là, nous le sentons, l'inspiration chrétienne dans ce qu'elle a de plus spontané et de plus authentique. Cependant nous avançons. L'art va se développant. Il étudie le nu, il observe la perspective, il multiplie les expressions, il met ses personnages en mouvement, il les agence et les groupe; son dessin devient plus savant et son coloris plus varié; bref, il tend à rendre plus exactement la nature. Aux types consacrés par la tradition se substituent les conceptions individuelles de l'artiste. De symbolique et de conventionnel, l'art est devenu réaliste, ou, du moins, l'idéal qu'il poursuit n'est plus tant celui de l'expression que celui de la forme et du style. Malheureusement il se trouve que la peinture a perdu en beauté spirituelle

ce qu'elle a gagné en vérité humaine. Est-ce à dire que les choses eussent pu se passer autrement? Je ne le pense pas. Il est dans la nature des arts que leurs moyens d'exécution, leurs éléments extérieurs et matériels aillent en se perfectionnant. Mais pourquoi faut-il que ce perfectionnement soit en même temps une chute? Les prodiges du seizième siècle ne peuvent faire oublier Giotto et Orcagna, Angelico et Pérugin. Les madones de Raphaël sont inimitables de grâce et de candeur, mais ce sont pour la plupart de charmantes jeunes mères italiennes; je n'y reconnais plus cette Marie dans le sein de laquelle s'est accompli le mystère des mystères. L'auteur de la *Transfiguration* ne marque pas moins la décadence de son art qu'il n'en marque l'apogée. La même tendance qui se manifeste au commencement du siècle de Léon X par tant de chefs-d'œuvre exquis, aboutira bientôt aux Carrache, au Guide et au Guerchin.

On aperçoit déjà où j'en veux venir. Scheffer nous a fait voir l'idée débordant la forme, se l'assujettissant, se la sacrifiant, et tendant ainsi, au nom des intérêts supérieurs de l'art, à en méconnaître les conditions matérielles. L'histoire de la peinture, d'un autre côté, nous a montré la préoccupation de l'élément proprement pittoresque, la recherche de la forme, l'étude du beau, dans un certain antagonisme avec le spiritualisme de l'ancien art chrétien, de telle sorte que la soumission aux exigences matérielles de l'art paraît tendre à supprimer l'élément supérieur dont il ne saurait néanmoins se passer. Il semble donc qu'il y a là une contradiction secrète en vertu de laquelle l'art, tout au moins l'art religieux, arrive à se nier et à se détruire. Il ne poursuit la perfection plastique qu'aux dépens de l'idée, il ne poursuit l'idée qu'aux dépens de la vérité et de la beauté, et ainsi il ne prend naissance que pour s'anéantir soi-même en portant atteinte à l'une ou à l'autre des conditions de son existence.

Disons d'abord et tout de suite qu'il n'est point ici ques-

tion de l'opposition entre ce qu'on appelle aujourd'hui l'idéalisme et le réalisme. L'idéalisme c'est la recherche du beau, et le réalisme c'est la recherche du vrai. Il y a donc là bien moins deux tendances opposées que deux pôles entre lesquels l'art se meut, deux éléments qui, loin de s'exclure, doivent se réunir et se réunissent en effet dans toute œuvre d'artiste. Ce qui n'est pas vrai est en dehors de l'art, car la sphère de l'art est la réalité; ce qui n'est pas beau est en dehors de l'art, car le but de l'art est la beauté.

Il est une autre opposition qui nous mettra peut-être sur la voie. Celle de l'idéalisme et du réalisme, ou du beau et du vrai, appartient tout entière au domaine de l'exécution ou de la forme. Mais la forme se trouve elle-même dans une opposition analogue avec l'idée. Ne confondons point l'idéal et l'idée. Par idéal j'entends cette image typique que notre esprit perçoit spontanément à la vue d'un objet quelconque, à laquelle il ramène cet objet, le déclarant beau ou laid selon qu'il répond ou non à l'image entrevue. Quant à l'idée, dans une œuvre d'art, c'est l'impression qu'elle est destinée à faire sur le spectateur. L'artiste, par le choix de son sujet et par la manière dont il le traite, cherche à rendre sa conception des choses; l'œuvre donne un corps à cette conception, elle en devient l'interprète éternel. Cette propriété de l'œuvre, cette intention de l'artiste, voilà ce que j'appelle l'idée.

Il faut, au reste, faire ici une distinction entre les arts. Il en est deux, l'architecture et la musique, qui agissent directement sur l'âme, l'un par la direction et la proportion des lignes, l'autre par l'effet encore plus immédiat de la vibration sonore; ils s'emparent de notre être par les sens, sans l'intermédiaire de l'idée, sans l'exercice de la réflexion. Il n'en est pas de même de la sculpture et de la peinture, de cette dernière surtout. Ces arts ont un élément intellectuel. Il y a dans tout tableau quelque chose à comprendre, une idée à reconnaître, et la jouis-

sance esthétique que produit ce tableau ne résulte pas seulement de l'harmonie des lignes, de la vérité et de l'éclat des couleurs, de la science déployée dans la composition, mais aussi de l'intérêt qu'inspire la conception du peintre et de la puissance avec laquelle celui-ci l'a rendue.

D'un autre côté, la peinture et la sculpture sont essentiellement des arts d'imitation. De là leur nature complexe. Ils peuvent exprimer une idée, une idée religieuse, par exemple, mais ils ne le peuvent qu'au moyen d'une représentation plastique dont la vérité et la beauté ne se confondent pas avec la vérité et la beauté de l'idée exprimée, et conservent leur mérite relatif lors même que l'idée est fausse ou que l'expression en est imparfaite. C'est que l'imitation de la nature, la reproduction de la réalité, a le don de nous intéresser indépendamment de toute pensée qui s'y rattache, c'est que la forme a sa beauté, abstraction faite de l'idée qu'on peut lui faire exprimer.

Et, pour le dire en passant, il en est de la poésie comme des arts plastiques. Comme la sculpture et la peinture, la poésie a pour condition l'imitation de ce qui est, pour matière ou sujet la réalité humaine. Elle reproduit la réalité par le langage et dans la succession de son développement, au lieu de l'offrir sous une forme visible et sous un aspect fixe, mais elle est également soumise aux lois de la vérité et de la beauté. Comme la peinture et la sculpture, elle peut se proposer l'expression d'une idée, tendre à produire un sentiment moral, une émotion religieuse, mais comme ces mêmes arts, elle ne peut y parvenir qu'indirectement, au moyen de tableaux ou de récits dont la valeur poétique restera le premier mérite, et, comme pour ces arts, il se pourra faire que cette valeur poétique subsiste dans un ouvrage d'où sera absente toute idée supérieure.

Il y a donc des arts, et la peinture est de ce nombre, dans lesquels on peut distinguer deux éléments, l'intellectuel et le plastique. On peut les distinguer et, par conséquent, jusqu'à

un certain point les séparer. Tantôt c'est la forme qui domine et qui s'attribue une valeur propre et comme une existence indépendante. Les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse, restent une œuvre d'art considérable, malgré l'absence de l'idée et du caractère religieux que semblait réclamer le sujet. Ailleurs, c'est, au contraire, l'idée qui domine la forme et qui tombe ainsi dans le symbole. Tel est le défaut, nous l'avons vu, qui nuit aux tableaux de Scheffer. Trop souvent son idée est abstraite; il cède à une intention didactique; il veut trop dire et exprimer trop directement ses pensées. Est-ce à dire que ce danger soit inhérent à la peinture religieuse et que dès lors il faille chercher ici le mot de la contradiction secrète dont celle-ci nous a paru atteinte? Je ne le crois pas. En premier lieu, il n'y a rien dans ce qui vient d'être dit qui concerne spécialement la peinture religieuse. Mais, en outre, on peut distinguer l'idée de la forme, on peut les séparer, on ne saurait les opposer. Ces deux choses ne s'excluent pas réciproquement en vertu de leur nature même. Tout grand artiste tend à les réunir et y réussit en quelque mesure; toute belle œuvre les harmonise, toute œuvre classique du moins. L'art ne peut pas plus se passer d'idée que d'idéal.

L'imperfection de l'œuvre de Scheffer se trouve donc expliquée tout simplement par la nature abstraite de sa conception ou par la faiblesse pittoresque de son pinceau. Il n'est pas absolument nécessaire, pour s'en rendre compte, de remonter aux principes fondamentaux de l'art. Mais, en revanche, la question incidente, qui est devenue peu à peu ici la question principale, n'a pas encore trouvé sa solution. Je veux parler de la contradiction que manifeste l'histoire de la peinture religieuse et en vertu de laquelle le caractère religieux semble exclure la beauté de la forme, et la beauté de la forme le caractère religieux, tellement qu'un art plastique, en servant les intérêts du sentiment chrétien, renonce à ses propres conditions d'art plastique. En d'autres termes, l'art chrétien serait une donnée contradic-

toire : plus il serait chrétien moins il serait art, et plus il serait art moins il serait chrétien.

La contradiction me paraît s'expliquer par la nature même du christianisme.

Le christianisme est un spiritualisme exclusif, passionné. C'est là sa grandeur, sa beauté, sa force. C'est par là qu'il a sauvé le monde. Il n'en est pas moins vrai que son spiritualisme est exclusif ou, si l'on veut, absolu, et que le christianisme repose sur un dualisme.

Le christianisme, pour autant qu'il est surnaturel, repose sur l'opposition du divin et de l'humain. Il est vrai que le divin s'y manifeste sous une forme humaine, que le surnaturel n'y prend point les apparences fantastiques des mythologies. L'art n'en est pas moins jeté par le christianisme en dehors de ses voies. L'esprit peut accepter l'incarnation, mais comment la représenter aux yeux? Comment le fini reproduira-t-il l'infini? L'art est intimement lié à l'imitation de la nature; c'est le fini, le réel, l'humain qui lui fournit son langage; aussi l'artiste ne pourra-t-il reproduire les mystères de la foi sans assigner aux éléments dont il dispose une valeur nouvelle et conventionnelle; la peinture religieuse sera toujours plus ou moins symbolique. D'un autre côté, à mesure que la peinture se rapprochera du vrai et du beau, elle perdra ce caractère d'aspiration vers l'invisible et le surnaturel qui distingue les grandes œuvres pittoresques du quatorzième et du quinzième siècle.

Une seconde opposition qui appartient à l'essence même du christianisme est celle de la nature et de la grâce. La religion biblique est la seule religion éthique, la seule qui ait, sinon connu le sentiment du péché, au moins saisi ce sentiment dans toute sa tragique énergie, et qui ait en même temps présenté à l'homme un modèle d'une perfection infinie. L'Évangile s'appuie tout entier sur ces deux grandes idées, le mal et le bien, la déchéance et le relèvement. C'est dire que les préoccupations du chrétien sont toutes morales, mais c'est dire

aussi que le christianisme sera d'autant moins favorable à la culture des arts qu'il sera plus fidèle à son caractère primitif. On ne peut se le dissimuler, en effet : la sphère des sentiments esthétiques et celle de la vie morale sont étrangères l'une à l'autre. Il y a dans l'idée du péché, dans le travail de la conscience, dans l'œuvre de l'amélioration personnelle, quelque chose d'austère et de triste qu'il est difficile de concilier avec la sérénité de l'art. Le christianisme représente l'effort de l'homme sur lui-même, la réaction contre la nature ; l'art, au contraire, accepte la nature, s'y plonge, la déifie.

Ceci nous conduit à un dernier élément du dualisme chrétien, l'opposition de la chair et de l'esprit. On n'a pas assez remarqué que le christianisme a introduit dans le monde une idée toute nouvelle de la beauté. La beauté, au sens antique ou païen, est purement physique ; c'est la perfection des formes. Elle n'a rien de personnel, parce qu'elle n'a rien de moral. Les dieux et les déesses de la statuaire grecque n'ont point de physionomie ; leurs traits ne parlent pas ; ils manquent d'expression. L'expression, au contraire, a pris une importance capitale dans la notion moderne du beau, parce que le christianisme nous a rendus spiritualistes, et parce que l'expression c'est la révélation de l'âme, c'est la beauté de l'esprit se manifestant à la vue. Toutefois l'esprit, dans les arts, doit animer la nature, il ne doit pas la sacrifier ; il peut devenir le principe de la beauté, il ne saurait la constituer à lui seul ; il idéalisera le corps, il chercherait en vain à le supprimer. L'artiste ne peut faire abstraction de la forme, parce que la forme est l'élément même de son art. Or, dès qu'il la reproduit, il est comme tenu de l'embellir, et, par suite, d'entrer en conflit avec les exigences d'un spiritualisme rigoureux. L'ascétisme du pinceau qu'excuse l'ignorance technique du quinzième siècle ne peut être accepté du moment qu'il est volontaire. Le peintre est condamné à plaire, à satisfaire l'œil, à chercher la beauté, — la beauté, c'est-à-dire la nature, la forme et, il faut bien le

dire, la chair. On voit pourquoi l'ancienne peinture est religieuse, mais imparfaite comme peinture, et pourquoi la peinture, à partir du seizième siècle, n'atteint la perfection plastique qu'aux dépens du caractère religieux.

Tant il est vrai que l'art est essentiellement païen, païen comme le monde antique et comme l'homme naturel. Est-ce à dire qu'il soit destiné à rester toujours païen? La forme ascétique ou dualiste de la religion est-elle sa vraie forme, sa forme définitive? Le christianisme monacal est-il le christianisme? L'*Imitation* son expression authentique? Le jour ne viendra-t-il pas où, sans perdre de sa sève et de sa vertu, l'Évangile pénétrera la sphère de l'art, comme celle du droit, comme celle de la vie séculière? Cet Évangile serait-il divin s'il n'était entièrement humain? Le monde païen sera-t-il vaincu aussi longtemps que le christianisme n'aura pas absorbé le paganisme?

Ed. Scherer.

JEUNE FILLE ET ÉPOUSE

JOURNAL DE MARY POWELL, FEMME DE MILTON.

(Suite et fin [1].)

15 *octobre*. — Rose a repris toute sa gaieté. Nous cheminons en bonne harmonie, ayant les mêmes goûts et jouissant de nos communes occupations. Jamais je n'ai si bien apprécié le mélange de société et de solitude dont nous jouissons. En outre, M. Agnew est excessivement bon. Il ne me parle plus avec aigreur ou sévérité, et ce matin, après m'avoir regardée d'un air pensif, il m'a dit : « Je ne sais, cousine, quel changement s'est opéré en vous, mais vous êtes maintenant tout ce que peut souhaiter un homme raisonnable. »

Je répondis qu'il fallait l'attribuer au docteur Jérémie Taylor, qui m'a fait, ce me semble, plus de bien par ses trois exhortations que lui ou M. Milton n'auraient pu m'en faire en trois cents leçons. Il pense qu'il faut remonter à une source plus élevée, car s'il faut un grand tact à celui qui enseigne, il faut aussi beaucoup d'affection de la part de celui qui reçoit cet enseignement.

A cette occasion, je n'ai pu m'empêcher de lui dire qu'il se trouve des hommes excellents dans tous les partis, par exemple M. Milton, qui voudrait le renversement de l'Eglise établie, M. Agnew qui ne prétend qu'à la modifier, et M. Jérémie Taylor, qui veut la conserver telle qu'elle est.

Rose m'ayant demandé quelques détails sur les prédicateurs puritains, je les ai imités avec assez de bonheur. Rose riait de grand cœur, M. Agnew tenait son sérieux et me grondait, mais il finit par rire aussi un peu ; il me dit à ce sujet que je méritais

[1] Voyez *Bibl. Univ.*, numéro de juillet 1859, page 414.

réellement le surnom de charmante petite malicieuse, qu'il savait m'avoir été donné par quelqu'un.

J'ignorais qu'il connût cette circonstance, et j'en fus tout interdite, quoique j'eusse l'air d'en rire.

Ce matin, pendant la promenade, Rose me dit : « M. Milton vous a-t-il jamais raconté l'aventure de la dame italienne?

— Vous pouvez bien être sûre que non, dit M. Agnew ; Milton est l'homme le plus modeste qui existe ; tous les hommes d'un génie supérieur le sont. »

J'exprimai mon vif désir de connaître la dite aventure. « Eh bien, Moll, dit Roger, je n'ai pas besoin de vous dire que John Milton, dans sa jeunesse, était excessivement beau. Il rougissait et pâlissait comme une jeune fille, en sorte qu'au collége nous ne l'appelions que milady, ce qui, par parenthèse, l'ennuyait considérablement. Par une belle après-midi d'été, nous partîmes, lui, le jeune King (Lycidas[1], vous savez) et moi, pour une longue promenade. Nous rencontrâmes quelqu'un que M. Milton n'aimait pas, en sorte qu'il nous dit qu'il allait monter sur une colline voisine, et que nous le retrouverions là. Cette colline était ombragée par un arbre, sous lequel notre impatient jeune homme, fatigué par la chaleur et par une marche rapide, se jeta aussitôt et s'endormit profondément.

« Nous continuâmes notre course, King et moi, et nous rencontrâmes un peu plus loin un carrosse de forme étrangère, contenant deux dames, dont l'une était la plus belle personne que j'aie jamais vue (si j'en excepte les présentes, comme de juste). Le carrosse ayant passé lentement près de nous, nous nous exprimâmes mutuellement notre admiration pour la belle étrangère. Préférant l'herbe à la poussière, nous passâmes de l'autre côté de la haie ; comme elle n'était pas très-fourrée, nous pûmes suivre du regard le carrosse, que nous vîmes

[1] Milton écrivit une élégie sur la mort de son ami King, qu'il désigne sous le nom de *Lycidas*. (*Note du traducteur.*)

bientôt gravir la colline. Arrivées auprès de l'arbre, les dames surprises de trouver là un jeune homme endormi et gardant jusque dans son sommeil une pose si poétique qu'elle eût pu convenir à un berger d'Arcadie, s'arrêtèrent pour donner cours à leur admiration, ce que nous pûmes aisément deviner à leur pantomime expressive. La plus jeune tira de sa poche un papier et un crayon, et écrivit quelque chose qu'elle montra en riant à sa compagne, et le mit dans la main du dormeur, après quoi elles remontèrent dans le carrosse et continuèrent leur route. King et moi mourant d'envie de savoir ce qu'elle avait écrit, nous réveillâmes notre ami, et nous nous emparâmes du secret ; c'étaient les vers que voici :

Occhi, stelle mortali,
Ministre de' miei mali,
Se, chiusi m'uccidete,
Aperti, che farete ?

« Milton rougit, chiffonna le papier, et cependant le mit dans sa poche en nous demandant de lui décrire la dame. Mais voici le plaisant de l'histoire. Je lui fis réellement le portrait de l'héroïne ; un visage ovale éclairé par de magnifiques yeux noirs, et un teint qui prouvait que « il bruno il bel non toglie ; » tandis que King, dans sa malice, lui fit un portrait de fantaisie qui vous ressemblait davantage, Moll, qu'à l'inconnue, mais qui, se trouvant beaucoup plus d'accord avec les goûts de Milton, fut adopté comme le véritable. Il prétendit que je lui avais dépeint la duègne !... Quelque temps après, Milton commença à parler d'un voyage en Italie, et nous le plaisantâmes en disant qu'il voulait aller à la recherche de son inconnue. Il le supporta très-bien, et dit : « Riez seulement ; pensez-vous que je m'inquiète de vous ? pas le moins du monde. » Cependant je crois encore que si. »

En disant ces mots, M. Agnew faillit tomber en se heurtant à quelque objet caché sous l'herbe. Il se trouva que c'était

un vieux pistolet d'arçon tout rouillé; cette vue le rendit pensif. « Je n'imaginais pas, dit-il, que nous eussions des objets de ce genre par ici. » Je suppose que j'aurais pu tout aussi bien penser qu'il existe un coin de cette terre qui n'ait pas été souillé par le péché originel, et il jeta l'arme maudite par-dessus la haie.

« Les génies supérieurs sont toujours modestes. » Est-ce vrai? — Dans ce cas, je dirai que cette jeune Italienne ne rentrait pas dans cette catégorie.

19 *octobre*. — En parlant aujourd'hui de M. Waller, que j'ai vu une fois chez mon oncle John, M. Agnew remarqua qu'il avait la réputation d'être un de nos plus agréables poëtes. Il nous lut quelques petites pièces manuscrites adressées à lady Dorothy Sydney. Comme modèle de flatterie, je ne sache rien qui puisse leur être comparé. En revanche, on n'y trouve aucune empreinte de sentiment réel. Quelle différence avec les vers de mon mari! Il n'a jamais écrit de poésies amoureuses proprement dites, du moins à ma connaissance. Mais comme il a un sens plus vrai que M. Waller de ce qui est réellement beau et bienséant chez une femme!

Lady Alice Egerton pourrait, à bon droit, être plus fière des vers écrits *pour elle* dans Comus que lady Dorothy d'aucune des belles choses qui sont dites *d'elle* par ce poëte courtisan. Car, dire que les arbres s'inclinent pour rendre hommage à une femme lorsqu'elle se promène sous leur ombrage, et que les eaux salutaires de Townbridge ont été placées là par la nature pour réparer les maux causés par le fatal orgueil de *Sacharissa* [1], est si absurde et si faux, qu'aucune femme ne peut le supporter à moins d'être dévorée d'orgueil. Au lieu de cela, comme la honte du vice en présence de la vertu est exprimée noblement et sans exagération par Comus.

[1] Nom sous lequel Waller désigne lady Dorothée Sydney qui avait dédaigneusement repoussé ses hommages. (*Note du traducteur*.)

Si mon mari est un peu prodigue d'allusions classiques et d'allégories, même dans ses plus courts poëmes, elles sont toujours empreintes de grâce et bien amenées. On dirait des statues antiques ornant de magnifiques jardins. On n'en peut pas dire autant des comparaisons emphatiques et des métaphores de M. Waller.

20 *octobre*. — Nouvelles de la maison. Tout va bien. Andrey Paice y fait un séjour. J'espère que ma mère ne lui a pas donné ma chambre. Cependant, elle a mis sécher tant de menthe, de camomilles et de pavots dans la chambre bleue, qu'elle ne voudra peut-être pas les en ôter, ni qu'on ouvre les fenêtres, de peur qu'elles soient dispersées par le vent. Je voudrais avoir ôté la clef de ma cassette d'ébène.

24 *octobre*. — Richard et Andrey sont venus à cheval ici et nous ont fait passer une après-midi horriblement bruyante. Rose a servi l'oie qu'elle réservait pour demain. Clover était tellement couvert de sueur qu'on n'aurait jamais pensé que ce fût une dame qui l'eût monté. Mais Andrey est lourde. — Elle traite Dick en petit garçon, et, en vérité, il n'est guère autre chose que cela. Il est tout à fait épris d'elle. Il paraît qu'elle couche dans la chambre bleue, où, dit-elle, il sent l'herbe à plaisir.

Ils ne sont repartis que fort tard, et après maintes insinuations de M. Agnew.

27 *octobre*. — Hélas ! hélas ! le silence de Robin n'est que trop expliqué, on vient de le renvoyer à la maison presque mourant. C'est Diggory, venu pour me chercher, qui me donne ces tristes nouvelles. Je partirai avec lui dès que le cheval sera scellé. Seigneur ! aie pitié de Robin !

On a envoyé ailleurs tous les enfants, afin d'éviter le bruit.

Samedi soir, auprès du lit de Robin. — Oh ! triste spectacle ! Je n'aurais pas reconnu cette pâle figure.

Si j'avais rencontré mon frère par hasard !

Il est si maigre, si défait, il a tant grandi dans ces quelques mois!....

Ces deux nuits de veille m'ont horriblement fatiguée. Je ne voudrais pourtant pas être empêchée de veiller encore. Que ferais-je si cette nuit était la dernière? Comment me pardonnerais-je d'avoir cherché le repos? La première nuit il ne m'a pas reconnue. J'éprouvais cependant une amère douceur à l'entendre m'appeler et gronder de ce que sa chère Moll ne venait pas.

Hier au soir il a repris un moment de connaissance; il m'a embrassée et s'est endormi d'un profond sommeil en tenant ma main pressée dans la sienne. Nous espérions que la crise décisive était arrivée, mais nous nous étions trompés. Il tomba dans le délire et parla continuellement d'un homme vêtu de rouge qui le poursuivait à cheval. Une fois il s'est écrié: « L'ennemi dit: je poursuivrai, je vaincrai. » Personne n'étant là que le pauvre malade inconscient, je me suis agenouillée près de lui, et j'ai prié avec ardeur pour qu'il soit délivré de ses adversaires spirituels! Lorsque je me suis relevée, j'ai surpris ses grands yeux noirs fixés sur moi avec une expression étrange et pensive: cependant il ne dit rien. Ce matin le docteur a cru qu'il divaguait complétement lorsqu'il a dit qu'il avait vu un ange en longs vêtements blancs qui toute la nuit avait veillé sur lui et était agenouillé près de son lit.

Dimanche soir. — La pauvre Nell veille cette nuit avec ma mère; elle est heureuse de rendre ce service, et s'étonne de pouvoir payer un peu de retour mes bontés pour elle. Je dormirai cette nuit, afin d'être capable de veiller la suivante. J'espère que Rose prie pour moi; je suis si fatiguée, si abattue et si triste que je puis à peine le faire moi-même.

Lundi. — Rose et M. Agnew viennent de passer quelques jours auprès de nous: combien je suis reconnaissante! — J'ai pleuré, cela m'a soulagée. — Robin est plus mal aujourd'hui. Mon père est tout à fait abattu.

M. Agnew veut veiller et insiste pour que j'aille me coucher.

Crab a hurlé sous mes fenêtres comme la veille de mes noces. J'espère que cela ne signifie rien. — Harry s'est levé et l'a enfermé à l'écurie après l'avoir battu.

Mardi. — Ces deux nuits de repos m'ont tout à fait reconfortée. Ma chère Rose m'a lu de sa voix grave et douce jusqu'à ce que je m'endormisse. Elle a couché près de moi. Deux fois pendant la nuit elle s'est glissée dans la chambre de Robin et m'a rapporté de bonnes nouvelles. L'esprit en repos, j'ai dormi profondément et assez tard dans la matinée. Aussitôt levée je me suis rendue auprès de Robin, j'ai trouvé Rose qui lui bassinait les tempes avec du vinaigre, et arrangeait ses coussins. La main amaigrie de Robin reposait dans celle de M. Agnew, qu'il regardait d'un air tranquille et recueilli. Il tourna lentement ses yeux vers moi et sourit faiblement, mais sans rien dire.

Ma pauvre chère mère est toute souffrante. Je suis restée auprès d'elle avec mon père pendant quelques heures, mais Rose m'a procuré un vrai soulagement en venant prendre ma place afin que je pusse retourner vers Robin. Rose a déjà opéré quelques petits changements heureux dans la chambre du malade. Elle a trouvé moyen de renouveler l'air et d'empêcher qu'on entende trop de bruit. Elle m'a aussi enseigné à préparer une boisson agréable et rafraîchissante qui lui fait plus de plaisir que les boissons chaudes, et qu'il peut prendre sans inconvénient.

Le même soir. — Robin est vexé au point d'en pleurer de ce que le docteur lui interdit cette boisson qui cependant a bien abattu la fièvre. A sa prière je me suis rendue près du docteur qui était enfermé avec mon père pour discuter, comme je le supposais, sur la maladie de Robin. Je les trouvai au contraire engagés dans une conversation roulant sur l'éternel sujet des cavaliers et des têtes rondes! J'en fus indignée et frappée au

cœur! Cependant que peut faire mon pauvre père? Il ne peut se rendre utile dans la chambre du malade; l'attente le lasse, ce n'est pas étonnant qu'il cherche à se distraire un moment en s'occupant des affaires publiques.

Le docteur n'a pas voulu entendre parler du breuvage rafraîchissant. Il m'a dit que si je permettais au malade de le prendre je serais responsable de sa mort. Que fallait-il faire sous le poids d'une telle menace? Le pauvre Robin a été exaspéré de ce refus, et a déliré la moitié de la nuit. Rose a insisté pour veiller pendant l'autre moitié. Jamais, je crois, je n'ai tant souffert que cette nuit! Robin dans son délire voulait quitter son lit, sa force surpassait celle de Rose et la mienne, et je fus sur le point d'appeler Dick ; mais une minute après, il retombait dans un état de faiblesse non moins alarmant, nous le recouvrîmes, et vaincu par la fatigue ou le sommeil il s'endormit. Oh! comme j'ai prié pour que ce sommeil amenât la guérison! Pendant qu'il dormait, trouvant à ma portée ce qu'il fallait pour écrire, j'ai écrit à M. Milton, et quoique la fantaisie de lui envoyer ma lettre ait été bientôt passée, je me suis trouvée soulagée. Lorsque je ne suis pas en prière, il m'arrive souvent de m'entretenir silencieusement avec lui.

Mercredi. — En m'éveillant, après un court sommeil, je trouvai mon déjeuner proprement servi dans la petite antichambre, afin de m'épargner la fatigue de descendre l'escalier; un bouquet de fleurs d'automne déposé près de mon assiette me fit deviner que tout cela venait de Rose. M. Agnew écrivait près de la fenêtre; il me dit qu'il avait persuadé à mon père et à Dick d'aller à Shotover, et laissant de côté la plume, il alla prendre des nouvelles du malade. Elles étaient bonnes. Roger s'assit près de moi et me parla de la maladie de Robin avec gravité, mais non sans espoir, et en m'encourageant selon la coutume à chercher des consolations en haut plutôt qu'aux sources terrestres. Il me conseilla de prendre un peu l'air, dussé-je n'aller que jusqu'aux deux genévriers. Je cédai

avec répugnance; le soleil radieux ne put ranimer ma gaîté; au contraire, rien dans cette brillante nature n'étant à l'unisson avec moi. Ma tristesse s'en trouva redoublée, et je versai des torrents de larmes.

Quel lourd pédant que ce docteur! à chaque instant il pousse des exclamations, se mord les ongles et pince les lèvres, mais je doute qu'il sache seulement autant de médecine que M. Agnew.

Mon père est de retour, il ne parle que des rebelles et de leurs actes. Pour moi, il me semble que je les entendrais assiéger notre porte avec une parfaite indifférence si je ne craignais que Robin ne s'en ressentît. Andrey est venue ce matin avec son père pour s'informer des nouvelles de mon frère. Elle serait venue plus tôt si elle avait eu la moindre intention de se rendre utile à la famille dans laquelle elle songe à entrer. Si Rose avait tardé comme elle à venir à notre secours qu'aurions-nous fait?

Jeudi. — Que Dieu veuille, dans sa gratuité, nous épargner les fâcheuses conséquences de ce nouvel incident! Dick, jaloux de ce qu'on lui donnait si peu d'occasions de soigner Robin qu'il dit aimer autant que nous tous, a voulu absolument le veiller avec ma mère. Deux fois l'entendant ronfler, je suis entrée pour l'engager à me donner sa place, mais je ne pus l'y faire consentir. Il s'endormit une troisième fois et ma mère aussi, à ce qu'il paraît. Robin dans sa fièvre sortit de son lit et but une quantité d'eau froide; Dick ne se réveilla qu'au bruit qu'il fit en reposant la cruche. Comme j'étais aux écoutes je m'en aperçus aussitôt. Pour rendre justice à Dick, je dois dire qu'il fut si effrayé des conséquences probables de sa négligence, qu'il alla immédiatement se cacher dans son lit sans dire un seul mot pour s'excuser.

Mais ma pauvre mère qui, elle aussi, avait manqué à la consigne, en fit plus de bruit que cela n'était bon pour Robin qui, après tout, ayant été chaudement recouvert par nos soins

tomba dans une abondante sueur, et finit par s'endormir. Ce sommeil dure déjà depuis plusieurs heures. M. Agnew en augure favorablement ; quant à nous, nous attendons son réveil avec anxiété et en priant continuellement.

La crise est passée. Le docteur prétend l'avoir prévue depuis la nuit dernière. Je n'en crois rien, mais mon père et ma mère ne doutent pas de son assertion. A tout événement loué soit Dieu ! car il y a maintenant espoir de sauver ce cher Robin. Rose et moi nous avons confondu nos pleurs, nos sourires et nos actions de grâces ! M. Agnew a exprimé sa gratitude avec plus de recueillement et s'est mis en devoir de réprimer les élans intempestifs par lesquels se manifestait la joie de la maison en disant aux domestiques et à mes frères qu'il se pourrait encore que Robin eût une rechute.

Quel bonheur pour moi, en m'asseyant auprès du lit de ce cher Robin, de retrouver son regard tendre et reconnaissant fixé ardemment sur moi, et de sentir sa main répondre par une légère pression à la mienne !

J'ai trouvé mon père dans l'antichambre, pleurant comme un enfant. C'est la première fois que je l'ai vu verser des larmes depuis la maladie de Robin. M. Agnew est entré et l'a calmé bien mieux que je ne l'aurais pu faire.

Samedi. — Robin va de mieux en mieux, quoique très-faible ; on lui a fait son lit, et il a pris quelques cuillerées de bouillon.

Dimanche. — Ce dimanche s'est passé bien différemment de l'autre. Quoique la constitution de Robin ait reçu un échec qui se réparera difficilement, son mieux être nous remplit de reconnaissance ; et dans le sentiment de cette délivrance se trouve une douceur solennelle, et une plénitude de confiance qui surpassent toute intelligence. M. Agnew a présidé notre culte. Je l'ai trouvé ce matin priant avec Robin. Je voudrais bien savoir s'il le faisait pour la première fois? Robin le regardait avec une si grande tendresse !

Jeudi. — Robin continue à aller mieux. La chère Rose et M. Agnew nous quittent demain, mais ils reviendront bientôt. Oh ! quels amis fidèles !

. . . .

Est-il quelque chose que je puisse comparer à la désolante ingratitude du cœur humain ? Porte témoignage contre moi, ô mon journal ! car j'ai trouvé moyen, au milieu de mes plus grandes occupations, de déposer presque journellement ici l'expression de mes inquiétudes lors de la maladie de Robin et depuis sa guérison ; et j'ai laissé s'écouler des mois entiers sans inscrire un seul mot qui exprimât ma reconnaissance à l'occasion de son entier rétablissement. Cependant, ce n'est pas que j'en aie manqué ou que je sois restée sous l'impression autrement que par écrit ; oui, Seigneur ! je t'ai profondément, oh ! bien profondément béni de ta tendre compassion.

Il s'est guéri si lentement que le sentiment de notre délivrance avait fait place à la douloureuse conviction qu'une hydropisie nous l'enlèverait aussi sûrement, quoique plus lentement, que la fièvre. Les semaines s'allongeaient comme des mois, je dirais presque comme des années, et il semblait avoir un besoin toujours croissant de soins et de tendresse. Cela a duré jusqu'à ce que lui et moi nous ayons appris à dire du fond de notre cœur : Que ta volonté soit faite, ô Seigneur ! — Enfin, il commença à reprendre un peu de chair. Son appétit insatiable se modéra, bien que la nourriture lui profitât davantage, et par la bénédiction de Dieu il se rétablit.

Pendant ce temps d'épreuve nos cœurs étaient ouverts l'un à l'autre, nous nous entretenions des choses du ciel et de celles de la terre. Mais après, notre réserve mutuelle reparut tout entière. Robin, sembla-t-il, devint même plus timide qu'auparavant, toutefois jamais le tendre lien qui nous unit ne pourra se rompre. Nous sommes de nouveau séparés. Je m'efforce de lui rappeler les nobles et saintes résolutions qu'il a formées

pendant sa maladie. Il ne répond jamais à cette partie de mes lettres, cependant j'aime à croire qu'elles ne lui déplaisent pas. Maintenant qu'Oxford est pour ainsi dire assiégé, ma vie est plus retirée que jamais. Je ne veux, ni ne peux laisser mes pauvres parents dans l'état où ils sont pour m'en aller chez les Agnew.

Mon père a reçu ce matin une lettre de sir Thomas Glenham qui requiert une quantité de froment. Malgré son ardent royalisme il s'en montre fort mécontent.

23 *avril.* — Ralph Hewlet vient d'entrer pour me dire que son père et sa mère sont arrivés sains et saufs à Londres où il ira sous peu les rejoindre. Il m'a demandé s'il pouvait me rendre quelque service lorsqu'il y serait. — Ah ! il en est un que je n'ose lui indiquer. Il pourrait m'apporter des nouvelles de M. Milton, me dire s'il se porte bien, quel air il a, ce qu'il dit, et si.....

— Non, Ralph ne peut être mon messager.

En parlant d'affaires d'argent ma mère a mentionné quelque chose qui m'a fait venir les larmes aux yeux. « Lors même, a-t-elle dit, que je n'aie point M. Milton à gré, je dois pourtant convenir qu'il a agi très-généreusement, car il n'a jamais réclamé le paiement de cette dette qui l'avait amené en premier lieu à Forest-Hill. Lorsqu'il demanda votre main, M. Powell et lui convinrent que cette somme de cinq cents livres serait transférée sur votre tête en guise de douaire. »

— Rose savait bien quelle amère douceur elle me procurait en m'envoyant secrètement le dernier volume des poëmes anglais de mon mari. Dès lors, ce livre ne m'a plus quittée, car je n'avais lu le *Comus* que par fragments et avec le désavantage inhérent aux manuscrits.

Ce matin, pour me servir de ses chères expressions :

« Je m'assis sur un banc qu'ombrageait le lierre uni au souple chèvrefeuille, et plongé dans une douce mélancolie, je me mis à rêver. »

Ma méditation avait pour objet ces lignes puisées à la même source chérie.

« Je tiens pour certain que la vertu peut être assaillie, mais jamais blessée; surprise par une force injuste, mais jamais asservie. — Le mal même qu'on cherche à lui faire devient une épreuve triomphante qui contribue à rehausser sa gloire. » — Mais qui donc la possède cette vertu? Est-ce moi? Est-ce lui? Non, tous deux nous sommes égarés, tous deux nous avons péché, mais c'est moi qui ai été la plus coupable, c'est moi qui ai erré la première; à moi donc à demander le pardon, et à prier pour tous deux!

Il y a quelqu'un de plus malheureux peut-être que nous : le roi, ce prince infortuné qui ne sait de quel côté tourner ses pas et en qui se confier!..... La dernière fois que je le vis la profonde expression de tristesse qui se révélait sur son visage ne pouvait se comparer à nulle autre.

6 *mai*. — Le roi est parvenu à s'échapper la nuit dernière; il avait donné l'ordre à chaque porte de la ville de laisser passer trois personnes. Vers le soir, il est sorti accompagné seulement de M. Ashburnham et de M. Hurd. Il s'est acheminé du côté de Londres; j'espère pourtant qu'il n'a pas l'idée d'aller se remettre entre les mains du parlement.

Ma mère est effrayée au delà de toute mesure de la proximité de l'armée de Fairfax. Elle conjure mon père de tout laisser là et de s'enfuir en ville avec nous. La chose est encore possible, et tous nous partageons ses craintes.

Samedi soir. — Nous faisons nos paquets en toute hâte. Diggory ayant apporté les nouvelles des progrès importants des rebelles. Nous avons tenu un conseil de famille assez orageux, à la suite duquel mon père a consenti à se réfugier avec nous à Oxford. On laissera Diggory pour veiller aux affaires. Nous partirons demain au soir pendant que les puritains seront occupés de leurs prêches. Plus le jour est saint, plus il y aura de sûreté, dit-on. Dieu le veuille!

Oxford. — Nous voici installés dans un logement très-petit et très-désagréable, mais de meilleurs que nous en ont de pires, et notre roi ne sait où reposer sa tête. On le dit en Ecosse. Le bruit des soldats logés dans cette maison nous excède. Il s'y trouve aussi une pauvre veuve dont le mari a été tué dans cette guerre.

Les enfants ont pris la fièvre ; ils exigent des soins continuels ; leurs lits ne sont guère propres, l'espace manque et l'air ne se renouvelle pas assez.

20 *mai.* — La veuve va visiter des malades, et veut que j'aille avec elle.

Les rues me font peur, elles sont pleines d'hommes. Cependant je l'ai quelquefois accompagnée bien cachée dans mon capuchon. C'est une bonne âme, remplie de piété et de bonnes intentions.

27 *mai.* — Diggory tout désolé est parvenu jusqu'à nous. Nous ne le sommes pas moins que lui, car les rebelles ont pris et pillé notre maison, et l'ont impitoyablement chassé. Quel fléau que la guerre ! Que ferons-nous? Comment vivrons-nous maintenant que nous voici dépouillés de tout ? De manière ou d'autre, mon père a perdu trois milles livres depuis que la guerre civile a éclaté. Le voilà presque réduit à la mendicité. Ma mère pleure amèrement, et jamais je n'ai vu mon père si abattu ! « Neuf enfants ! vient-il de s'écrier, et un seul pour subvenir à leurs besoins ! » Son regard s'est abaissé sur moi avec moins de tendresse que de coutume, comme s'il eût désiré que je fusse dans la rue d'Aldersgate au lieu d'être là.... Ah ! je le voudrais aussi, mais Dieu me préserve d'y aller par suite du malheur de mon père !

Le parlement exige que notre malheureux roi ordonne à cette garnison et aux autres de se rendre. Mon père, dans l'idée qu'il en faudra peut-être venir là, cherche à s'assurer le moyen de participer au bénéfice des articles concernant ceux qui se rendront de bonne volonté. Ce sera bien triste s'il

ne peut y parvenir. Son domaine étant situé dans les quartiers royalistes comment aurait-il pu dans cette guerre impie se trouver du parti opposé ? — Je suis sûre que ma mère regrette toutes les oies et tous les dindons que les royalistes ont tirés de chez nous !

27 *juin.* — Dieu soit loué ! Mon père vient de recevoir de sir Thomas Fairfax un sauf-conduit qui lui permet de sortir tranquillement avec ses domestiques, ses chevaux, ses armes, et ses denrées pour aller à Londres, ou à l'endroit qu'il lui plaira. Ce sauf-conduit est valable pour six mois ; à l'expiration de ce temps, mon père devra prendre ses mesures pour chercher un asile de l'autre côté de la mer. Mais qui sait ce qui peut arriver pendant ces six mois ? Le roi pourrait encore reprendre le dessus.... En attendant nous quittons immédiatement Oxford.

Forest-Hill. — Nous voici de retour à la maison ; mais qu'est-elle devenue, notre chère demeure? Tout est bouleversé, hors de place, brisé, gâté ou perdu. La porte n'est plus sur ses gonds. Les urnes de pierre qui surmontaient les piliers gisent à terre, la grande cloche est absente, les genévriers sont coupés, le cadran solaire brisé ; pas une poule, pas un poulet, pas un canard ou un dindon n'ont été laissés. Crab, à demi mort de faim, a été si joyeux de nous revoir, qu'il est arrivé jusqu'à nous, traînant sa maison après lui. Blanche et Daisy, nos deux vaches, beuglaient si lamentablement, que, ne pouvant le supporter, j'ai été les traire avec Lettice. Dans les appartements règne une affreuse odeur de tabac et de bière. Le buffet de service est ouvert et brisé ; sur le seuil de ma porte se trouvait un vieux chapeau graisseux et haut d'une lieue. Je l'ai pris avec des pincettes et l'ai jeté par la fenêtre. Ma mère fait le tour de la maison en pleurant ; mon père, image de la désolation, reste immobile dans son fauteuil mutilé. Je vois arriver les Agnew en fidèles amis, et, avec eux, un troisième personnage qui me paraît être Ralph, le frère de Rose.

Londres, Saint-Martin le Grand. — Tremblant, pleurant, espérant, me voici dans la maison louée par mon oncle. Seule au milieu d'une foule inconnue, effrayée de ma précipitation, désirant presque m'en retourner, incapable de prendre une résolution, de réfléchir ou de prier.

Minuit. — Tout est silencieux, même dans les rues qui, tout à l'heure, étaient les plus bruyantes.

Pourquoi es-tu abattu, ô mon cœur? Pourquoi t'agites-tu au dedans de moi? Espère au Seigneur, car il est la joie et la lumière; tu as été assez longtemps sans le reconnaître comme tel. Oh! ne l'oublie plus, désormais. Ta meilleure amie a conseillé cette démarche; elle a vaincu tous les obstacles, et même pourvu aux moyens de faire ce voyage, et demain à midi, si les événements ne me sont pas contraires, j'entendrai la voix de celui qu'aime mon âme. Cette nuit encore, veille, jeûne et prie. . . . .

Vendredi soir. — Qu'il est émouvant de voir pleurer un homme! Ce souvenir fait jaillir des larmes de mes propres yeux.

Rose était ma sincère amie lorsqu'elle m'a dit : « Nos affections sont parfois nos meilleurs conseillers. » C'est elle qui m'a encouragée, qui m'a suggéré ce que je devais faire, qui a arraché le consentement de mon père, et qui a été jusqu'à me fournir de l'argent pour mon voyage. Combien n'aurais-je pas voulu qu'elle assistât à mon arrivée aussi bien qu'à mon départ. Au lieu de ses fermes conseils, je n'ai trouvé ici que l'hésitation de mon âme faible et timorée, véritable roseau brisé pour qui veut s'y appuyer.

Aussi, tout ce que j'ai cru faire pour le mieux est allé de travers. Ma lettre n'est jamais parvenue, et le message n'est arrivé qu'après son départ de chez lui. Il me semblait que j'allais devenir folle. Pendant que de sa voix la plus humble le pauvre messager balbutiait quelques excuses, sentant à l'aigreur de mes reproches qu'il avait causé plus de mal qu'il ne

s'en doutait, une voix se fit entendre dans la chambre voisine, voix dont les accents bien connus firent battre tumultueusement mon pauvre cœur. Au même instant, ma tante entra et me dit tout bas et d'un accent ému : « O ma nièce ! Il est ici, mais il ignore que vous êtes à Londres et si près de lui. Dois-je le lui dire ? » Je respirais à peine, et la retins par ses vêtements. Alors une secrète prière, un cri, un vœu, un soupir, je ne sais quoi enfin, s'élança du plus profond de mon être vers le ciel pour demander secours. Je ne songeai point à ce que je pourrais lui dire une fois en sa présence, mais ouvrant la porte qui seule nous séparait, et à laquelle il tournait le dos, je me précipitai à ses pieds.

Une main se posa rapidement sur ma tête et sur mon épaule, et se retira aussitôt. Je m'aperçus que la porte s'ouvrait et se refermait sur un homme sortant de la chambre. Mais ce n'était que mon oncle... Mon mari qui, au premier abord, avait poussé un cri de surprise, m'avait laissée gisante à terre et s'était retiré à quelque distance. Je ne sais si ma mémoire est fidèle, mais il me semble qu'il allait et venait, en proie à une vive agitation. Quant à moi, je demeurais là éperdue, noyée dans mes larmes, incapable de me souvenir de l'humble appel seul but de mon voyage, et ne pouvant même, au milieu de l'indicible angoisse de l'attente me souhaiter ailleurs qu'aux pieds de mon mari.

Donc, avant que je pusse me douter de ce qu'il allait faire, il me releva, me pressa contre son cœur, et me rejetant la tête en arrière pour mieux lire dans mon regard, il me dit d'une voix que je n'oublierai jamais : « Que de choses j'aurais à te reprocher, mais je n'en ferai rien. Ne nous souvenons désormais de ce sombre passage de nos vies si profondément coupables et pécheresses que pour nous exciter à la reconnaissance envers Dieu, qui, dans sa gratuité, a permis cette réunion. Puisse la grandeur même de notre repentir augmenter notre gratitude. » Et, couvrant sa figure de ses deux mains, il se mit

à sangloter pendant quelques minutes sans pouvoir se contenir; cependant, lorsqu'étant un peu calmé, il retira ses mains dont il se faisait un voile, je vis son regard tout rempli d'une ineffable douceur se tourner vers moi et briller comme le soleil après une ondée printannière.

Détruirai-je maintenant les tristes souvenirs de ce livre souillé? Je ne le pense pas. Ils m'exciteront à une plus vive repentance et à une plus profonde gratitude. Si je venais à m'attarder sous de frais ombrages et à oublier que j'ai été environnée des grandes eaux et prête à y être engloutie, un regard jeté sur ces pages me rappellera mes fautes et ma délivrance à l'heure du repentir.

Oh! je suis si joyeuse! Mon cœur est si allégé depuis que je me sens pardonnée. Il me semble que jamais plus le chagrin ne pourra m'atteindre. Cependant nous sommes encore séparés. Mon mari déménage et se prépare à transporter son établissement, maintenant plus considérable, à Barbican, où il a loué une bonne maison. En attendant qu'elle soit prête, je reste ici.

Je trouverais là matière à lui faire une plaisante chicane, mais je n'y suis nullement disposée pour le moment.

Quoique dans le temps une certaine vraisemblance ait pu m'y faire croire et ait excité ma jalousie, je suis maintenant convaincue que l'histoire de Ralph concernant miss Davies est fausse. La méchanceté de ce jeune homme a produit, grâce à sa sœur, un résultat qu'il était loin de prévoir. Je pourrais, si je le voulais, éclairer à présent le fond des choses et connaître toute la vérité, mais je ne souillerai pas mon âme en m'en occupant, car cette vérité se lit dans les yeux de mon mari, et elle confondrait tous les menteurs du monde. Il a été irrité, exaspéré, et a provoqué de la sorte les outrageantes suppositions de ceux qui ne l'aiment pas. Mais son âme et son esprit exigent une portée supérieure à celle de Ralph pour le juger, et je sais et je sens qu'*ils m'appartiennent*.

M. Milton vient précisément de m'amener les deux Phillips, et nous a laissés ensemble. Jack m'a regardée de travers, et s'est tenu à distance. Mais le cher petit Ned a jeté ses bras autour de mon cou en pleurant. Je pleurais aussi, ce que voyant, Jack finit par avancer, me tendit la main, et ensuite les lèvres, ayant l'air de dire : Maintenant tout va bien. Ils ont grandi et ont meilleure façon qu'auparavant, ce qui vient surtout de ce que leurs cheveux ne sont plus coupés courts et droits à la mode puritaine, mais sont frisés comme ceux de leur oncle.

J'ai écrit à Rose, non pas les particularités de mon voyage, mais son issue, car je sais que son tendre cœur attend des nouvelles avec impatience. J'ai aussi écrit, mais plus brièvement, à ma mère, qui n'aime pas M. Milton.

Barbican, septembre. — Au temps de l'épreuve, on ne peut reposer ou scruter son cœur, ou sonder sa vie et son âme avant d'oser se livrer au repos. Mais au jour du bonheur, on abandonne les examens et les analyses, et c'est ce qui m'arrive à moi, joyeuse femme, heureuse épouse, trop fière et trop occupée des soins journaliers pour avoir le loisir d'inscrire autre chose que de courtes notes dans mon *Diarium,* comme disait Ned. Nous habitons une grande maison, contenant plus de chambres que nous n'en pouvons occuper, même avec les Phillips, leurs compagnons d'étude, le vieux M. Milton et tous les livres de mon mari. J'éprouve un vrai plaisir à me trouver femme de ménage, et recueille le bénéfice de tout ce que j'ai appris dans ce but à Sheepscote. Les yeux de mon mari me suivent avec délices, et il lui est arrivé de me dire d'un air contraint et charmé à la fois : « Chère femme, comme te voilà changée ! Il me semble, après tout, avoir perdu *la douce Moll.* »

Oui vraiment, je suis changée, et plus qu'il ne s'en doute ou ne le pourrait croire. Lui aussi est changé. Je m'aperçois avec peine qu'il a de temps en temps un accent plus sévère.

C'est sans doute le voile dont il se revêtait dans sa douleur pour cacher les ruines que je causais au dedans.

Je remarque aussi avec tristesse qu'il se plaint beaucoup de ses yeux. Au premier abord, comme il les frottait sans cesse, j'ai cru, sans oser lui en parler, que ses larmes à mon sujet, indigne créature que je suis, les avaient irrités. Peut-être en a-t-il été ainsi dans le principe, car il en souffre depuis l'année où je l'ai quitté; des études forcées ont fait le reste. Lorsqu'il regarde une chandelle allumée, il la voit entourée d'une sorte d'auréole. Ce matin, j'ai été saisie d'effroi en l'entendant dire qu'il ne pouvait presque plus rien distinguer avec l'œil gauche, et craignait de les perdre tous deux. « Dans ce cas, a-t-il ajouté gaiement, il faudra que vous me serviez de lecteur et de secrétaire, et que vous preniez plaisir à me lire une foule de livres de tous genres, et souvent écrits dans des langues qui ne sont ni ne peuvent être les vôtres, vu qu'une femme a toujours assez de la sienne propre. »

Il a ajouté plus sérieusement : « Lorsque la crainte m'oppresse, je soumets mon esprit à la discipline, et je me calme en me souvenant que l'homme ne doit pas vivre de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de l'Eternel. L'homme ne doit pas vivre non plus par la vue, mais par la foi en Celui qui lui donna la vue. Donc, aussi longtemps qu'il lui plaira de me laisser, quoique imparfaitement, la jouissance de ce don précieux, je travaillerai à me créer des ressources pour les jours de ténèbres, et si jamais il lui plaît de me le retirer complétement, j'ordonnerai de bon cœur à mes yeux de se reposer. Je placerai avec confiance ma main dans sa main puissante pour être conduit par Lui partout où il voudra pendant le reste de ma vie. »

La lune de miel, pas plus que le sentiment du danger une fois passé, ne peut durer éternellement. J'ai donc remarqué une petite différence, parmi de plus importantes, qui distingue mon séjour actuel à Barbican des quinze jours si parfaitement

heureux passés à Saint-Martin le Grand; on peut, par ce moyen, observer la transition du rôle d'amant à celui d'époux. A Saint-Martin, j'étais « sa douce Moll, l'âme de son âme, sa chère petite malicieuse. » Ici je ne suis plus que « mistress Milton, » et quelquefois « ma chère femme. » C'est, je l'avoue, plus imposant, et sent plus son maître; mais je ne m'en afflige pas.

Ce matin, il m'arriva dans la conversation de citer un de ses vers. Il s'écria avec surprise : « Mais d'où tirez-vous cela, Moll? Je croyais que vous détestiez les vers. Quand donc avez-vous appris à les aimer? » Selon ma sotte coutume, je baissai la tête et répondis : « J'ai appris à les aimer en aimant le poëte qui les fait. »

« Ah ! voilà le meilleur de tout, s'écria-t-il. Ma douce femme est-elle réellement devenue l'esprit de mon esprit, le cœur de mon cœur? J'avais perdu ou plutôt j'avais chassé une enfant, et je retrouve une femme. » Depuis ce moment, il ne me dit plus si souvent « ma femme, » et je redeviens « ma douce Moll. » Cette après-midi, nous avons eu la visite de Christophe Milton. Après m'avoir saluée avec son mélange habituel d'ironie et de politesse, il a dit très-calmement à son frère: « J'ai vu ce matin une vraie curiosité pour deux sous sur l'étalage d'un bouquiniste. — Qu'était-ce donc? dit mon mari, en s'animant à la pensée de quelque butin littéraire. — Le titre est long et difficile, dit Christophe. Je crois que c'est *Tetrachordon*[1]. » Mon mari jeta de mon côté un rapide coup d'œil; mais je ne changeai point de couleur, et continuai tranquillement à coudre. « Je m'étonne, continua-t-il après une petite pause, que vous n'ayez pas consacré une faible portion de votre capital à en faire l'achat, puisque vous paraissez trouver que l'occasion était si bonne. Cependant, maître Kit, permettez-moi de vous donner, avec toute la bonne humeur imaginable,

[1] Traité de Milton sur le divorce. (*Note du traducteur.*)

un petit conseil. Ne prenez pas avantage de notre proche parenté pour me dire trop souvent des choses qui attireraient des coups de bâton à tout autre qui voudrait se le permettre à mon égard.» Il se fit un grand silence, que M. Milton rompit enfin en éclatant de rire. « Je sais, dit-il, que cet ouvrage est chez les bouquinistes, je l'y ai remarqué moi-même. Ah ! que n'avez-vous vu comme moi les imbéciles mettre le nez dessus, et passer à en déchiffrer le titre un temps aussi long que celui qu'il vous faudrait pour aller à Mile End et revenir.» — Je suppose que c'est là de la gloire, » dit Christophe sèchement. Il annonça ensuite quelque nouvelle censure officielle concernant la presse, censure qu'il parut vivement approuver, et qui fit sauter en l'air mon mari.

« Quelle folie, quelle absurdité ! s'écriait-il en frappant la table. Ces Jacques font quelquefois, dans l'exercice de leurs fonctions, de telles stupidités que je suis réellement honteux d'appartenir à leur parti. Qu'est-ce que leur censure? Ils arriveront bientôt à fixer la longueur des boucles de cheveux de Moll, et à lui prescrire la couleur de son chaperon. Ils défendront aux alouettes de chanter en approchant de la cloche de la cathédrale, et aux abeilles de bourdonner le dimanche. Il me semblait avoir cassé il y a deux ans les dents de Mabboth. Mais je vois qu'il me faut faire une seconde édition de mon *Areopagitica*, et je souscrirai en votre nom, Kit, pour une centaine d'exemplaires. »

Quoique j'aie toujours préféré la vie de campagne, rien n'est plus agréable que la nôtre dans son cours régulier. Nous nous levons à cinq heures et même plus tôt. Pendant que mon mari peigne sa chevelure, il chante ou compose selon sa fantaisie. Lorsqu'il est habillé, Ned lui lit un chapitre de la Bible hébraïque, ayant Ned sur ses genoux et moi à ses côtés ; il nous explique ce chapitre, il fait ensuite une prière courte et sentie, et nous quitte avant que j'aie complétement achevé ma toilette; je l'entends déjà à l'orgue accompagnant les deux

garçons qui chantent admirablement des antiennes et des chants grégoriens. Ces chants prennent tantôt leur essor vers le ciel, tantôt meurent affaiblis comme si quelque lointain écho les renvoyait seul jusqu'à nous.

Je trouve ordinairement le temps de revêtir mon capuchon et de me lancer jusqu'au marché, d'où je rapporte quelque botte de radis, du cresson, un peu de persil ou même un bouquet que je dépose sur l'assiette de mon mari. Un bon pain de froment, du beurre frais et des œufs composent notre déjeuner, car il n'aime pas, comme mon père, que les garçons fassent des repas trop substantiels et n'y tient pas pour lui-même. Seul, le vieux M. Milton prend quelquefois une tranche de lard grillé. Plus ordinairement je lui prépare une bouillie (il trouve que je la fais mieux à sa guise que les servantes). Après déjeuner, sachant bien que les leçons des enfants durent jusqu'à midi, je me retire dans mon cabinet comme je le faisais à Forest-Hill, puis je vais au marché acheter le nécessaire. Je reviens surveiller mes servantes, leur distribuer l'ouvrage et les provisions, après quoi je prends mon ouvrage, mes livres ou parfois mon luth, dont je désire beaucoup savoir mieux jouer.

De midi à une heure se trouve la récréation des enfants, et je puis dire la nôtre aussi. M. Milton tire alors de côté le grand rideau vert, car nous nous tenons dans une vaste chambre de la forme d'un T, ainsi divisé pour nos occupations respectives. La partie que j'occupe est la plus agréable, le soleil s'y arrête longtemps, et un balcon domine le jardin. A une heure nous dînons; nos mets sont toujours fort simples, mais servis avec soin et propreté. Le vieux M. Milton s'assied à ma droite et dit les grâces. Quoiqu'il soit un peu sourd il prend part à toutes nos conversations; il aime que je lui serve ce qu'il y a de plus tendre, car il n'a presque plus de dents.

Mon mari ne reste pas plus longtemps que moi à table; dès que le dessert est achevé il va jouer de l'orgue ou du violon; quelquefois, non content de chanter, il me fait chanter aussi,

et dit que j'ai la voix meilleure que l'oreille. Jamais je n'ai vu quelqu'un avoir le sentiment musical aussi développé que lui. Il s'arrache à cette occupation avec une sorte de violence, et retourne à ses livres jusqu'à six heures ; pendant ce temps, son vieux père sommeille, et je couds près de lui. De six à huit, il est rare que nous n'ayons pas des amis ou des visiteurs lettrés et spirituels qui nous racontent les nouvelles et partagent notre souper. Les garçons jouissent de ce moment-là autant que moi, tout en ayant leurs livres devant eux et les mains sur les oreilles sous prétexte de se préparer aux leçons du lendemain.

Si nos hôtes sont musiciens on apporte le luth et la viole, et la musique alterne avec les rondeaux et les madrigaux. Le vieillard bat la mesure et accompagne de temps en temps les chanteurs de sa voix tremblotante. Il n'a pas encore oublié mon prétendu crime, qui est d'avoir perdu la chanson d'Harry Lawe. Mon mari prend mon parti, et dit qu'on la retrouvera quelque jour lorsqu'on n'y pensera plus, comme il est arrivé des Pandectes de Justinien. Pour en finir avec l'histoire de la journée, je dirai encore qu'après que Hubert a apporté un verre d'eau et la pipe du vieux M. Milton, je demande à celui-ci sa bénédiction, et vais me mettre au lit après avoir prié pour tous ceux qui demeurent sous ce toit chéri et pour les bien-aimés de Shepscote et de Forest-Hill.

Le dimanche, outre les services publics que je ne puis parvenir à aimer comme ceux auxquels j'étais accoutumée, nous lisons, chantons et discourons entre nous. Les servantes chantent. Les garçons chantent. Hubert chante, le vieux M. Milton chante aussi, en sorte que parfois je voudrais pouvoir leur imposer silence. L'exercice du dimanche pour les garçons est de lire un chapitre du Nouveau Testament grec ; mon mari le leur explique, et leur dicte un cours de religion tout en se promenant de long en large. Je trouve à l'écouter plaisir et profit. De mon côté je catéchise aussi quelque peu à ma ma-

nière en consolant et en encourageant de pauvres gens qui se réunissent à la cuisine. Mon mari m'aide à l'occasion. Le dimanche se trouve ainsi tout entier consacré à l'édification et aux exercices religieux.

Tous les quinze jours, mon mari se réserve ce qu'il appelle un jour de réjouissance. C'en est un, en effet, non-seulement pour lui, mais pour les enfants et moi. En pareille occasion, il est de mon département de procurer quelques volailles froides ou des pâtés de pigeons que Hubert porte à l'endroit désigné pour notre repas champêtre. Quelquefois, nous prenons un bateau pour aller à Richmond ou à Greenwich. Deux jeunes gens, MM. Alphrey et Miller, aiment à se réunir à nous pour ces parties; ils rament et gravissent les collines avec un plaisir d'enfant. Je dois ajouter qu'après ces exercices ils tombent à corps perdu sur le pâté. Ils sont aussi vifs et aussi pétulants que mes frères, Dick et Harry, mais ils témoignent plus de déférence à mon mari, et lui font leur cour en lisant et récitant de jolis morceaux de poésies sur lesquels ils discutent ensuite avec esprit et grâce, sans jamais prolonger jusqu'à provoquer l'ennui ou la fatigue. Le vieux M. Milton n'assiste pas à ces promenades. Je le confie aux soins de Dolly, lui laissant quelques mets de son goût. Ordinairement nous le retrouvons au lit à notre retour, qui souvent n'a lieu qu'au clair de lune.

Ah ! que les larmes succèdent vite aux sourires ! Voici une lettre de ma mère qui ne répond nullement à ce que je lui écris, hélas ! pour bonne raison, car la position de mon père s'empire de plus en plus. Les rebelles (je ne puis m'empêcher de les nommer ainsi) les tourmentent à tel point que la maison n'est plus tenable. Les vivres manquent ; soit par peur, soit par défiance, les anciens amis se tiennent à l'écart. Les ennemis vieux et nouveaux se liguent ensemble. Il faut que mes parents quittent Forest-Hill. Mais où aller? Mon père, malgré sa mauvaise santé et son horreur des pays étrangers,

songe à s'expatrier lorsque les six mois du sauf-conduit seront expirés. Mais, même pour accomplir ce projet, comment faire lorsque la bourse est vide et la famille nombreuse? Ma mère termine sa lettre par ces mots : Seigneur, aie pitié de nous et sauve-nous !

Mes yeux se trouvaient encore pleins de larmes lorsque mon mari est entré. « Qu'avez-vous, ma précieuse femme ? » m'a-t-il dit. Je ne pus que lui tendre la lettre en poussant un gros soupir. Il la lut et me dit : « Eh quoi, ma chérie ! N'avons-nous pas de la place pour les loger tous ? Je vous laisse le soin des détails ; arrangez-les de votre mieux. Il y a beaucoup de petites chambres pour les enfants, et si votre père qui est infirme préfère une chambre au rez-de-chaussée, vous et moi nous monterons à l'étage. »

Comme mes regards seuls exprimaient ma reconnaissance, et que je baisais tendrement sa main, il ajouta avec une douceur exquise : « Ne pensez pas que j'aie vu, sans en être profondément attendri, les soins et l'amour que vous portiez à mon père. Bien souvent je vous ai bénie dans le fond de mon cœur ! Que M. Powell à son tour vienne au milieu de nous, et qu'il voie combien nous sommes heureux ; peut-être cela lui fera-t-il aussi du bien. Ses enfants étudieront et joueront avec les miens. Votre mère vous aidera dans l'administration de la maison. Les deux vieillards causeront ensemble près de l'âtre, et si je trouve tes dépenses de la semaine trop fortes, je n'aurai qu'à écrire un nouveau livre et le vendre mieux que le dernier ; ainsi nous pratiquerons l'hospitalité joyeusement et sans regrets, et quant à toi, ma bien-aimée, je suppose que tu en seras quitte pour faire cuire deux gigots au lieu d'un. »

Il me quitta ainsi en riant, me laissant, heureuse femme ! recueillir la douceur de l'amertume, la joie de la douleur, et me représenter le bonheur de rassembler les miens autour de moi, d'essuyer leurs larmes, de les nourrir, de leur rendre la gaîté et de leur faire voir combien je suis heureuse et aimée !

Oh! je l'espère, ma mère finira par aimer John Milton. S'il n'en est pas ainsi, ce sera la croix secrète que je devrai porter. Il est si dur d'aimer tendrement deux personnes qui ne savent pas s'apprécier l'une l'autre. Elle l'aimera, oh oui! elle l'aimera non-seulement à cause de sa droiture et de sa grandeur d'âme unie à ce qu'il appelle « une honnête fierté et l'estime de soi-même, » mais aussi, pour son caractère égal et doux, si loin du caprice et de la dureté qu'elle lui attribue; — pour sa franche gaîté, ses manières aisées, sa voix harmonieuse, la beauté et la grâce de sa personne; — pour son hospitalité toute cordiale et sa manière aimable de mettre au service de ceux qu'il aime sa bourse, son temps et ses peines; — et, enfin, pour son humble piété et son généreux oubli des offenses.

Plaise à Dieu que ma prière soit exaucée, et que ma mère aime John Milton!

ERRATA.

Numéro de juillet 1859 de la *Bibliothèque Universelle.*

Page 465, ligne 4, *au lieu de* quatre, *lisez* quatorze.
» 480, » 1, *au lieu de* Gaspard-Carl, *lisez* Gaspard de Carl.

BULLETIN

LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

ANGLETERRE.

Adam Bede, by George Elliott.

Oh ! le beau livre, le rare talent, la bienfaisante lecture !

Chose singulière : l'Angleterre qui est le pays de la forte indépendance et de la franche originalité, est aussi, par excellence, le pays de l'affectation. Il n'est pas de littérature, en ce moment, qui montre plus de recherche et de maniérisme que la littérature anglaise. Chacun y demande le succès à l'étrangeté. On veut être nouveau à tout prix. Le procédé règne. Vous passez des antithèses puériles de Macaulay aux froides et volontaires excentricités de Carlyle, du dogmatisme prétentieux de Ruskin aux subtilités obscures de Tennyson ou de Browning. Thackeray joue le sceptique blasé, Dikens le philanthrope démocrate, Kingsley le socialiste anglican. On nage en plein charlatanisme.

Eh bien, voici un écrivain dans les pages duquel tout est simple, sain et sincère. Ce roman m'a rappelé Jane Eyre, non-seulement par le mystère qui en entoure la publication, mais plus encore par la franchise de l'inspiration. Inférieur à Jane Eyre quant à la vigueur, n'offrant rien d'égal peut-être à la fuite de Jane lorsqu'elle abandonne le château de Rochester, Adem Bede est une œuvre bien plus mûre et plus achevée.

Achevé est le mot. Tout y porte le cachet du maître. Les caractères y sont nombreux, variés, fermement dessinés, parfaitement soutenus. Ces caractères se développent dans le cours d'un drame bien simple, mais artistement déroulé, sans longueurs, et, ce qui est plus rare encore, sans précipitation. Les descriptions de la nature, les situations, les scènes sont rendues avec cette abondance de ressources, cette nouveauté d'effets qui distinguent l'observateur profond. Le dialogue enfin, le dialogue qui est l'âme du roman moderne, révèle une fécondité de moyens non moins étonnante. C'est là surtout qu'on reconnaît la puissance créatrice de l'au-

teur. Comparez, je vous prie, les burlesques redites des personnages de Dickens avec les intarissables reparties de Mrs Poyser, la caustique fermière, dont chaque parole est un bon mot du meilleur aloi, dont chaque phrase a le relief et la saveur du proverbe populaire.

Les deux qualités dans lesquelles se résume le talent de l'auteur et qui étonnent par le degré de puissance qu'elles atteignent, sont la vérité et la variété. Aussi ne croit-on pas tenir un roman, en lisant ce livre, mais assister à une scène de la vie véritable. Il semble que la réalité seule puisse être à la fois si naturelle et si riche. Il n'y a là pas un son discordant, pas une teinte exagérée, pas un événement romanesque. Avec quelle aisance l'auteur aborde les situations les plus délicates ! On se prend à redouter l'épreuve pour son génie. On craint de voir une tache gâter ce beau livre, quelque trait faux nuire à l'effet de l'ensemble, l'impression reçue s'affaiblir ou se modifier. Rassurez-vous : la main reste ferme, le trait pur, la couleur vraie, l'ensemble harmonieux.

Ce roman n'est pas un sermon ; il n'a rien de didactique ; mais il est terrible, terrible comme cette loi éternelle en vertu de laquelle le mal est malédiction. Je ne sais de livre, si ce n'est le Faust, qui rappelle cette leçon d'une manière plus saisissante.

On a parlé de réalisme à propos de cet ouvrage. L'auteur lui-même plaide en faveur de la réalité qu'il paraît confondre avec la réalité populaire, avec la vie du laboureur et de l'ouvrier. Mais la question ne saurait se poser ainsi. Il y a un malentendu dans la manière même dont elle est présentée. Adam Bede est un beau livre, non parce qu'il peint les classes inférieures, ni même parce qu'il les peint avec vérité, mais parce qu'il y montre, parce qu'il en dégage le beau, le saint, le pathétique, l'idéal en un mot. L'idéal, en effet, peut se trouver partout. Il n'est ni l'opposé du vrai, ni l'opposé de la vie bourgeoise ou villageoise. L'opposé de l'idéal c'est, non pas le simple, ou le vrai, ou le monde de bas étage, mais le plat, le vulgaire, l'ennuyeux. Il peut y avoir du réalisme dans les romans de la vie élégante. Le réalisme c'est le vrai pour le vrai, c'est l'imitation pour l'imitation. En ce sens George Elliott est le moins réaliste des artistes.

Je ne puis cacher cependant que George Elliott a échoué contre la difficulté fondamentale de son sujet. Il a beau être un écrivain de génie, il nous intéresse médiocrement à son charpentier (telle est la profession de son héros), et il ne parvient pas à nous faire accepter le patois comme langue écrite. A cela il n'y a point de remède. Les lecteurs de romans

seront toujours des hommes cultivés, ceux qui ont des goûts littéraires et qui appartiennent à la société polie. Eh bien, à tort ou à raison, ces lecteurs seront toujours trop étrangers à la vie de l'artisan et du laboureur, l'éducation mettra trop de distance entre les habitudes d'esprit et de langage de ces deux classes de la société, pour qu'un livre tel qu'Adam Bede excite chez les lettrés une franche et complète sympathie. Une pareille œuvre présente une espèce de contradiction, contradiction entre la nature du sujet et celle du public auquel le livre s'adresse. Le succès d'Adam Bede est décisif contre le roman paysan ; si cette œuvre étonnante laisse subsister les objections, si elle n'a pas triomphé des difficultés, on peut croire que désormais la question passera pour tranchée.

PS. Le voile vient d'être levé, le mystère est éclairci, le problème résolu. L'auteur d'Adam Bede est une dame, miss Marian Evans, de Coventry, connue comme traductrice de la *Vie de Jésus* de Strauss et comme auteur de plusieurs travaux théologiques dans le *Westminster Review*.

ESPAGNE.

RODRIGO EL CAMPEADOR (RODRIGUE LE CHAMPION, étude historique sur le Cid); par don Manuel MALO DE MOLINA [1].

Personne plus que le héros castillan, sans en excepter Roland, n'a fourni le thème d'un plus grand nombre de traditions, de romans, de ballades et de légendes de toute espèce. Pidal l'appelle « l'Achille, le héros de l'épopée castillane. » Le *Poema del Cid* que les critiques attribuent au treizième siècle, mêle un nombre infini de fables à quelques vérités et représente Rodrigue comme le défenseur des droits de la *commune* contre les empiétements de la cour, de ses favoris et des grands, ce qui en fait un héros très-populaire ; ses actions nous le montrent aussi souvent pour le moins comme le type de la fidélité féodale. *La Cronica del Cid*, trouvée dans le monastère de San Pedro de Cardeña où le Cid repose encore, l'entoure de miracles qui le signalent aux peuples comme protégé par une Providence spéciale; on y voit que, lorsqu'on célébra le septième anniversaire de sa mort, on trouva son corps entier, assis sur sa chaise d'ivoire et si bien conservé que la barbe n'avait pas cessé de

[1] Madrid, 1858; 1 vol. grand in-8°.

croître. Un juif voulut la toucher, mais la main du cadavre fit un mouvement vers la poignée de son épée. Ce miracle convertit le juif, et cinq siècles plus tard Philippe II demanda au pape la canonisation d'un saint si national et si pointilleux. Le Cid Campeador était un type que l'imagination des Espagnols revêtait de toutes les qualités et de toutes les vertus.

Aussi on peut deviner l'explosion que dut causer l'apparition d'une dissertation de l'abbé Masdeu, où cet historiographe de Saragosse osa tenter d'établir que le Cid était un mythe dont l'original n'avait pas existé. Masdeu n'était pas Castillan.

M. Dozy, professeur d'arabe à l'université de Leyde, publia, en 1842, ses *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne*, où, grâce à une profonde érudition mise au service d'un esprit judicieux, il distingue, dans la vie du guerrier national, la vérité de la fable et montre les taches aussi bien que l'auréole glorieuse de sa vie. Enfin, la *Bibliothèque universelle*[1] a donné une analyse de l'excellente *Histoire des Maures Mudejares* qui montre que M. de Circourt, l'auteur de cet ouvrage, n'avait pas négligé non plus d'utiliser des sources précieuses pour nous faire connaître le Cid tel qu'il était, et cette lumière nouvelle n'éclaire pas toujours des actes de vertu.

Jusque-là des étrangers seulement, jaloux en apparence de la gloire nationale, semblaient avoir pris à tâche d'en attaquer le favori ; et cependant ils avaient emprunté à l'Espagne une autorité bien respectable, la *Crònica general* écrite par le roi D. Alphonse X, *el Sàbio* (le Savant), où ce roi justifie son titre par son érudition. Dans la partie IV de sa chronique Alphonse représente le Cid comme perfide et barbare à l'égard des Maures de Valence, ce qui, aux yeux des peuples d'alors, le relevait comme le destructeur de leurs ennemis, tandis que la *Chronique latine* trouvée au couvent de Saint-Isidore de Léon, sous le titre de *Historia Roderici Didaci* (Diaz) *Campidocti*, lui attribue des miracles.

M. Malo de Molina ne se contente pas de publier en espagnol une reproduction de la savante dissertation du professeur hollandais, pour lequel il professe du reste une profonde estime, mais ayant eu le bonheur de puiser avec plus de facilité encore aux sources qui ont guidé M. Dozy, les historiens arabes, et d'en comparer un plus grand nombre, il en a fait sortir une analyse encore plus véritable de l'histoire du Cid par des comparaisons et des déductions judicieuses qui corroborent les opinions

[1] Numéros de juillet et d'août 1846.

du professeur de Leyde. Il a eu l'heureuse idée d'imprimer en son entier (48 pages) la Chronique latine de Léon. Son analyse des auteurs arabes et de la *Crònica general* du roi Alphonse fait ressortir le mérite et la nature des documents empruntés par ce roi pour sa compilation trop peu estimée ; il prouve qu'il a consulté des auteurs arabes respectables, contemporains du Cid, témoins même impartiaux de ses actes, et que, là où les autorités ne sont pas toujours évidentes, leur nature peut se deviner par une foule de locutions d'origine arabe, telles que les employaient les meilleurs auteurs musulmans du onzième siècle.

M. Malo de Molina s'est donné pour but de dégager l'histoire du Cid des fables dont les romanciers et les poëtes l'ont obscurcie. Sous sa plume, Rodrigue Diaz n'est pas le héros populaire qui saisit l'imagination par le merveilleux de ses actions, par les miracles et les apparitions qui s'y rapportent et par la droiture irréprochable de ses faits et gestes. Mais, en échange, nous croyons qu'il a tracé le vrai type du Cid de l'histoire, respectueux pour ses rois et patriote dans toutes les épreuves auxquelles sa fidélité a été mise par les rancunes d'Alphonse ; plaidant cependant les intérêts des sujets ; guerrier incapable de laisser longtemps en repos sa lance et son épée, qui prouvait la pureté de sa foi en n'accordant aucun relâche aux *Païens* ; politique du temps qui ne trouvait pas honteuse une alliance avec un ennemi pour en perdre un autre plus grand ; tournant toutes ses actions vers le but final de la conquête de Valence ; toujours prêt à oublier les duretés d'Alphonse pour lui porter respectueusement le secours de ses soldats et se proclamant hautement son vassal, tandis que la conquête de Valence et l'obéissance d'une armée nombreuse et dévouée le faisaient l'égal des rois.

Rodrigue Diaz, fils de Diego Lainez, naquit au hameau de Vivar (Bivar); M. Malo de Molina nous présente son contrat de mariage, daté de 1074. Chimène (Gimena) était fille du comte d'Oviedo, et l'aventure du comte de Gormaz et du vieux don Diego appartient à Corneille et non pas à l'histoire. Le roi don Sancho, spoliateur de ses frères et de ses sœurs, mourut sans laisser d'enfants, assassiné devant Zamora (1072), et lorsque son frère Alphonse revint d'exil pour occuper le trône qui lui appartenait, Rodrigue, attaché à la mémoire d'un roi avec lequel il avait été élevé, lui dit d'abord : « Jure, roi Alphonse, que tu n'as eu aucune part à la mort de don Sancho ni par commandement, ni par instigation. Si tu jures faussement, plaise à Dieu que tu meures de la mort dont il est mort, mais de la main d'un vilain et non d'un chevalier (p. 25) ! » Et cet injurieux serment prononcé une

fois, Rodrigue le lui fit encore répéter deux fois devant la noblesse de Castille. Neuf ans après, Rodrigue partait à son tour pour l'exil, et douze autres années nous le représentent passant par toutes les vicissitudes de la vie d'un puissant et vaillant condottiere, illustré par ses exploits, chéri de ses compagnons, couvert de blessures, allié ou ennemi des émirs de Saragosse, de Valence, de Tortose, d'Albarrazin, de Maroc, des rois de Navarre et d'Aragon, du comte de Barcelone. Son armée lui fait conquérir une principauté, et il soumet les seigneurs musulmans de son voisinage à lui payer un tribut annuel de 104,000 dinars d'or. Il accompagne Alphonse jusque devant Grenade ; enfin il commence, en 1093, le siége de Valence, qui ne se rendit que le 15 juin 1095. Rien ne manque à ce siége pour en faire le sujet d'une épopée, que des actes d'héroïsme militaire de la part des vaincus, des sorties, des combats, tels qu'en présentent tant de siéges historiques. La durée du siége, cinq révolutions intérieures, toutes accompagnées du supplice des vaincus et de la confiscacation de leurs biens ; d'inutiles ambassades aux généraux Almorabides et à l'émir de Saragosse, qui, au lieu de secourir la ville, intriguaient pour se la faire livrer ; une famine effrayante, supportée avec résignation ; des morts que l'on ne pouvait plus enterrer ; des créneaux d'où l'on repoussait les malandrins castillans et d'où l'on se précipitait ensuite pour échapper aux tourments de la faim. Mais, pas de sorties, pas de général, pas de chef qui sût tirer parti de ces admirables moyens de défense ; des factions et des meurtres, un tyran, Ben D'yajaf, qui ne combat pas, qui fait tomber des têtes, s'entoure de poëtes et se livre à tous les plaisirs. Cette impuissance combinée avec tant d'héroïsme doit être le résultat des mœurs égoïstes et de la religion mahométane car l'histoire ne permet pas de l'attribuer à la race. Pour vaincre la constance des Valenciens, et hâter les effets de la famine le Cid fit vendre comme esclaves, noyer, dévorer par les limiers, les habitants qui s'échappaient de la ville ; puis il fit publier qu'on les brûlerait vifs, et plusieurs femmes furent conduites au sommet des minarets pour en être précipitées sous les yeux de leurs maris. Enfin la ville capitula sur la promesse de conserver ses institutions politiques, civiles et religieuses, et Ben D'yajaf pour cadi. Le terrible vainqueur adressa aux notables un discours qui respire la bonhomie, et les renvoya pleins d'espoir. Puis il se fit livrer machiavéliquement une partie des richesses de Ben D'yajaf et le fit brûler vif pour avoir recélé le reste. Quand les Valenciens virent toutes ses promesses violées une à une ils émigrèrent en si grand nombre qu'il leur fallut trois jours pour sortir.

Le conquérant de Valence agrandit sa principauté par de nouvelles victoires sur les Almorabides, et en juillet 1099, « la conscience tranquille, satisfait d'avoir toujours travaillé pour la cause de Dieu et de la religion qu'il professait, Rodrigue se prépara chrétiennement au trajet fatal qu'il vit s'approcher avec sérénité. Il reçut les sacrements des mains de l'évêque Jérôme et, ayant écouté les enseignements de la religion et les exhortations du prélat, il rendit le dernier soupir avec la tranquillité qui appartient aux justes. » P. C.

FRANCE.

Rectifications historiques, par Ph. Van de Hæghen, directeur de la *Vérité historique*[1].

Les *Rectifications historiques* publiées par M. Ph. Van de Hæghen ne sont le plus souvent qu'un plaidoyer passionné et incomplet en faveur du catholicisme sur divers sujets dont quelques-uns mériteraient réellement une étude approfondie et impartiale. Loin de nous, en effet, la pensée de dénier aux écrivains catholiques le droit de remettre sous leur vrai jour des événements que le zèle religieux des protestants a pu défigurer ; mais quelques-uns des articles de l'auteur rentrent par trop dans la pure controverse religieuse ou ne sont que des éléments de la polémique quotidienne des journaux. Par exemple le morceau intitulé *Race et Stourton* roule sur deux cas d'application du droit des parents dans le choix de la religion de leurs enfants ; celui qui a pour titre : *Que fait le protestantisme?* est un réquisitoire en quatre pages, établissant que le protestantisme ne fait que des conversions mensongères. Viennent ensuite quatre autres pages de réhabilitation pour le clergé espagnol ; il faut avouer que le clergé espagnol est bien accommodant s'il se contente de si peu. Plus loin l'auteur rapporte tous les *on dit* mentionnés dans des chroniques belges de la fin du siècle dernier, sur les accidents survenus à ceux qui avaient touché aux biens de l'Eglise. De semblables compilations peuvent être fort utiles pour maintenir chez les fidèles le respect des biens du clergé, nous en convenons sans peine, mais elles ne méritent

[1] Paris, chez Lethielleux ; Tournay, chez H. Casterman ; 1 vol. in-8° ; 1859.

pas le nom de *Rectifications historiques*. La *Saint-Barthélemy, Philippe II et les calvinistes hollandais*, le *Travail souterrain*, qui esquisse l'histoire des sociétés secrètes de 1820 à 1825, sont des morceaux plus sérieux, mais non pas irréprochables. Il y a en histoire des actes et des hommes qu'on ne réhabilite pas; la Saint-Barthélemy marche de pair avec les massacres de septembre, Philippe II avec Tibère, et ces noms-là sont à jamais souillés. Nous nous permettrons donc, en terminant, de souhaiter à M. Ph. Van de Hæghen qu'il fasse désormais porter ses travaux sur des sujets plus propres à donner lieu à de vraies *Rectifications historiques*.

GRANDES SCÈNES DE L'HISTOIRE MODERNE, par A. RODIÈRE, professeur à la Faculté de droit de Toulouse[1].

M. A. Rodière a publié un volume de *Grandes scènes de l'histoire moderne* depuis la victoire de Constantin sur Maxence, en l'an 312, jusqu'à la prise de Sébastopol par les alliés en 1855. Les cinquante et quelques chapitres dont se compose cet ouvrage retracent chacun un événement historique d'une certaine importance; malheureusement l'écrivain vise à l'effet non-seulement pittoresque, mais encore religieux, et cette préoccupation l'entraîne souvent à des appréciations qui ne sont pas précisément du domaine de l'histoire, témoin ce passage du siége de Sébastopol : « Quand le général Pélissier juge la tranchée assez avancée il ordonne que l'assaut aura lieu le 8 septembre à midi. Le 8 septembre, c'est le jour où les catholiques fêtent la nativité de la Vierge; midi, c'est l'heure du jour où pour la seconde fois ils honorent le mystère de l'incarnation; et nul catholique n'est surpris que, pour humilier le schisme grec, et pour couvrir de gloire la France catholique, Dieu ait choisi ce jour et cette heure. C'est à la France, en effet, que va revenir la plus grande part de gloire dans cette mémorable journée. »

La plupart des chapitres se terminent d'ailleurs par des considérations qui dégénèrent parfois en divagations puériles ou dithyrambiques dans lesquelles se noie ce que les opinions de l'écrivain offrent de juste et d'intéressant. C'est ainsi, par exemple, que le chapitre intitulé *Funérailles de Raphaël* se termine par ce pitoyable paragraphe : « Quand les grands maîtres de la peinture ne représentaient aux yeux des peuples

[1] Paris, Vaton; 1 vol in-8°, 1858.

charmés que des femmes entourées d'une atmosphère suave de pureté, qui se cachaient timides dans l'intérieur de leur famille ou sous les arcades des cloîtres, les femmes ne songeaient pas à imiter la grenouille de la fable en s'environnant de cerceaux d'acier. Elles n'aspiraient pas à devenir des tours massives et à paraître n'avoir point de jambes, quand sur les toiles qu'elles admiraient, elles ne voyaient que des femmes dont la taille svelte, la mise simple, et les pieds délicats annonçaient qu'elles ne faisaient qu'effleurer la terre, et qu'elles allaient tout à l'heure s'envoler aux cieux. »

MONNAIES FÉODALES DE FRANCE, par Faustin POEY D'AVANT [1].

Ceci n'est que le premier volume d'un grand et important ouvrage qui doit avoir encore deux parties et contiendra 150 planches. L'étude de la numismatique du moyen âge a fait de tels progrès depuis un quart de siècle, que tous les anciens traités sont devenus insuffisants, et qu'une vie d'homme peut à peine recueillir les matériaux de simples monographies. M. Poey d'Avant a consacré trente années de recherches assidues à étudier les monnaies féodales de France ; si l'on compare son ouvrage à celui de Tobiesen Duby, qui a longtemps passé pour complet, on pourra se faire une juste idée des conquêtes de la science. Le nombre des ateliers monétaires a plus que doublé, celui des monnaies connues aujourd'hui est six fois plus considérable, et dépasse le chiffre de 6000. Le volume que nous avons sous les yeux donne les monnaies de onze provinces : l'Anjou, le Berry, le Bourbonnais, la Bretagne, le duché de France, le Limousin, le Maine, le Nivernais, la Normandie, la Perche et le Velay, et le nombre des pièces décrites dépasse déjà de plus de mille la totalité des monnaies féodales françaises connues par Duby. Cet ouvrage est d'autant moins susceptible d'analyse que l'auteur a été fort sobre de dissertations et de développements historiques qui l'eussent entraîné trop loin ; il s'est borné aux détails les plus nécessaires lorsqu'il s'agissait d'établir les bases de quelque attribution nouvelle ou de discuter des points encore en litige ; c'est donc moins un corps de doctrine dans le genre de l'œuvre d'Eckel, qu'un catalogue descriptif et raisonné des matériaux dont la science dispose. Ce livre une fois terminé sera un *Vade mecum* indispensable pour les numismates. L'auteur n'a point fait connaître dans son

[1] Paris, Camille Rollin ; 1 vol. in-4°, 1858.

introduction l'étendue du cadre qu'il compte embrasser ; c'est une des grandes difficultés du sujet. S'il s'en tient à la signification stricte de son titre, il devra décrire des monnaies d'antiques fiefs qui dépendaient de la couronne de France, mais qui n'en font plus partie ; en revanche, il faudra éliminer bon nombre de provinces inséparables de la France actuelle, mais qui ne lui appartenaient pas au moyen âge. Nous pensons que les numismates français ne rejettent pas de leurs cartons les monnaies féodales de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Lorraine, etc., pas plus que celles d'Avignon sous la domination papale, et qu'ils préféreront, dans un ouvrage qui doit les guider dans leurs études, l'absence d'une classification strictement logique à la suppression de séries aussi importantes. Mais si l'auteur s'en tient au cadre le plus restreint, ce n'en sera pas moins une œuvre capitale et consciencieusement exécutée.

Indépendamment des développements nécessaires à la parfaite intelligence des monnaies décrites, M. Poey d'Avant a fait précéder, comme c'est assez l'usage aujourd'hui, chacune de ses grandes divisions des tables aussi complètes que possible des seigneurs temporels ou ecclésiastiques ayant exercé le droit de battre monnaie ou qui ont pu l'exercer, bien que leurs monnaies aient échappé jusqu'à présent aux investigations des numismates. Ces tables chronologiques épargnent beaucoup de recherches pénibles aux amateurs, et peuvent singulièrement faciliter l'attribution des pièces restées inédites ou qui sont encore à découvrir. Les planches exécutées avec autant de soin que de fidélité sont d'un immense secours pour la détermination de types souvent difficiles à débrouiller : il eût été seulement à désirer dans l'intérêt des commençants qu'elles portassent l'indication des provinces auxquelles les monnaies appartiennent ; nous croyons en outre que l'auteur ferait une chose fort agréable au plus grand nombre de ses souscripteurs, s'il donnait à la fin de son travail une table générale des planches avec des chiffres de renvoi de chaque figure au numéro du texte auquel elle appartient : ce n'est point assez de publier un ouvrage rempli d'érudition ; pour favoriser les progrès de la science, il faut encore le rendre aussi facile à consulter et aussi abordable que possible à l'universalité des lecteurs. F. Soret.

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE PENDANT LE RÈGNE DE CHARLES VII, par Hippolyte DANSIN [1].

Ce n'est point les événements extérieurs si dramatiques se groupant autour du règne de Charles VII que l'auteur de ce volume a entrepris de décrire. A une époque si agitée, si batailleuse, où les hommes d'armes français reconquièrent pied à pied le sol de la Gaule, où s'ouvre au delà du détroit la sanglante tragédie des deux Roses, où les milices nationales de la Suisse arrêtent par leur résistance héroïque les bandes sans patrie qui avaient longtemps désolé la France, où Mahomet II plante ses batteries en face de Constantinople, où l'Eglise elle-même a son champ de bataille, le *Concile de Bâle*, c'est sur un sujet moins connu, et tout pacifique que M. Dansin attire notre attention ; il s'attache à nous faire connaître dans tous ses détails l'œuvre de réorganisation intérieure qui fut poursuivie avec persévérance par Charles VII et ses conseillers, et accomplie parallélement avec la délivrance du territoire. En cela, le nouvel historien de Charles VII ne s'est point écarté de ce qu'avaient établi les écrivains qui ont traité de cette époque avant lui, mais il a rectifié leurs vues sur quelques points et les a complétées par l'étude minutieuse de tous les détails du sujet.

Ce qui distingue les réformes opérées sous Charles VII de celles qui ont illustré plusieurs autres monarques français, c'est que l'initiative du souverain y eut une part assez faible. Charles VII était, en effet, très-indolent de sa nature, mais il rachetait ce défaut par un coup d'œil très-juste, une rare sagacité et laissait exécuter par d'autres les mesures dont il reconnaissait fort bien la nécessité, mais qu'il n'aurait pas eu l'énergie de réaliser. C'est ce trait du caractère de Charles qui fait dire à un contemporain « que de diverses mains et par diverses natures d'hommes sa gloire a été bâtie et mise dessus ; » de là aussi le surnom de *Charles le bien servi*. Aussi le mérite de toutes les mesures salutaires prises sous ce règne revient-il essentiellement, M. Dansin le démontre clairement, au *Conseil du roi*, composé de nobles et d'hommes du tiers-état. Le roi ne faisait rien sans ce corps qui même statue souvent en son absence sur des questions importantes, et ce qui était délibéré en conseil, nous dit un écrivain auteur de l'époque, *était exécuté sans aucune dissimulation ni variation*. Non-seulement,

[1] Paris, 1858 ; 1 vol. in-8°.

le Conseil entoure le roi de ses lumières, mais il agit ; c'est lui qui décide que Jeanne d'Arc ravitaillera Orléans ; ce sont des gens du Conseil qui règlent la capitulation de Rouen ; lorsqu'on procéda à la réforme de l'armée, ce fut le Conseil qui désigna les quinze capitaines qui devaient commander les troupes. Il semble même que le roi se défiât de sa propre volonté et voulût prévenir les obstacles que son irrésolution pouvait apporter aux déterminations du Conseil, car les ordonnances qu'il publie portent souvent l'injonction formelle d'obéir à ce qui a été décrété « nonobstant toutes lettres ou ordres contraires qu'on pourrait obtenir de lui par importunité ou autrement. » Il y a bien loin de ce prince s'effaçant derrière son Conseil et se bornant à appuyer ses résolutions à ce Louis XIV si jaloux de sa prérogative de roi absolu, si attentif à dérober au public l'inévitable coopération de ses ministres. Nous pouvons observer aussi que la part prépondérante qu'a prise un Conseil délibérant et assez nombreux [1] aux améliorations qui ont le plus contribué à créer la France moderne n'est pas très-favorable au système qui proclame la concentration de l'autorité entre les mains d'un seul comme la condition indispensable de toute réforme.

Mais laissons à ce propos parler M. Dansin ; dans les lignes qui suivent il fait vivement ressortir l'action réelle, bien qu'un peu latente, qu'a exercée en tout temps sur la marche générale des affaires publiques la nation française représentée par l'élite de la bourgeoisie.

« En matière d'administration, la part de la royauté nous paraît avoir été singulièrement exagérée. Sans doute plusieurs rois ont pris à ces travaux une part considérable ; il suffira de citer Philippe-Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel. Mais, d'un autre côté, comment s'expliquer que les progrès administratifs n'aient pas été suspendus, bien plus, qu'ils aient quelquefois paru redoubler sous des rois incapables et même imbéciles ? Car, enfin, sous les derniers Capétiens, au milieu de cette réaction violente qui suit le règne de Philippe le Bel, l'administration monarchique ne paraît-elle pas s'asseoir plus solidement de jour en jour, loin de se dissoudre et de périr ? C'est à ce moment, en effet, que le parlement achève de se constituer, que le Grand Conseil s'organise, et que des règlements nouveaux fondent l'administration des finances. Sous les deux premiers Valois, sous ces deux princes aussi ineptes qu'orgueilleux, tout périclite,

[1] M. Dansin a relevé les noms de deux cents personnes qui firent partie du conseil

l'armée, les finances et la couronne elle-même ; seule la législation reste debout, et même elle s'améliore. Charles VI monte sur le trône, et la confusion semble y monter avec lui ; tout ordre social est brisé, et vous croiriez que l'anarchie va renverser toutes les institutions avec la royauté elle-même ; eh bien ! c'est dans ces circonstances qu'est décrétée la grande ordonnance de 1413, toute remplie d'idées si solides sur la justice et les finances, qu'elle semble en avant de deux siècles sur cette époque anarchique. Les guerres religieuses nous présentent une fois de plus ce singulier contraste. Pendant que le pouvoir royal est livré sans défense aux plus terribles attaques, des ordonnances pleines de sagesse et d'équité ne cessent d'améliorer la législation, et ce siècle de bouleversements civils se trouve être justement notre grand siècle de jurisprudence. Que la royauté hésite dans sa voie, qu'elle recule, qu'elle se trahisse elle-même : l'œuvre administrative ne subit aucune défaillance ; au contraire, elle avance, elle se perfectionne constamment. Comment s'expliquer ce phénomène ? C'est qu'il y a au pied du trône un corps laborieux, patient, intelligent, qui s'est donné la mission de méditer sans cesse sur la législation pour la corriger, et qui veut ramener à un type toujours plus parfait l'ordre administratif ou judiciaire. Ce type, que les légistes ont constamment sous les yeux, c'est la législation romaine ; ils s'efforcent ardemment de façonner sur elle tout l'ordre social. Toujours penchés sur cette loi, ils laissent passer avec indifférence les dissensions et l'anarchie, et quand la royauté parvient enfin à se retrouver elle-même, elle voit avec étonnement que, loin d'avoir péri dans la tempête, la plupart des institutions se sont fortifiées par des innovations salutaires. C'est là l'histoire de l'ancienne monarchie dans ses rapports avec les réformes administratives ou judiciaires. Sans doute, de temps à autre, on voit paraître sur le trône quelques hommes qui mettent eux-mêmes la main aux réformes ; mais dans l'intervalle de ces grands règnes qui sont si rares, combien de fois la chaîne des progrès civils ne se fût-elle pas brisée, si elle n'eût été soutenue par d'autres mains que par la main royale. Voilà le service que la bourgeoisie éclairée a rendu sans interruption à la France. C'est elle, ce sont ses lumières et sa patience qui ont créé l'administration monarchique, quelquefois avec le concours du roi, mais souvent en dépit de ses langueurs et de ses répugnances. Saint-Simon appelle quelque part le règne de Louis XIV un long *règne de vile bourgeoisie ;* mais depuis Philippe-Auguste, toute l'histoire de France, si on en détache les faits militaires, est-elle en réalité autre chose ? »

Quelles étaient, à l'entrée du quinzième siècle, l'organisation et les ressources militaires de la France? comment les finances étaient-elles administrées et les impôts répartis? quelles étaient les attributions des corps judiciaires et des corps enseignants, les rapports du roi avec le clergé et le saint-siége, la situation de la bourgeoisie et des paysans? Sur toutes ces questions, le livre de M. Dansin présente des renseignements précis et abondants, car il a à cœur de montrer que le gouvernement de Charles VII a remanié et modifié très-sensiblement toutes les institutions de la France. Ces réformes conçues d'après un plan général ont aussi abouti à un résultat commun qui leur imprime leur caractère distinctif; ce résultat est l'abaissement de la noblesse dû surtout au droit exclusif revendiqué par la royauté de lever des troupes et d'autoriser les impositions; c'est l'extirpation de nombreux priviléges funestes à la prospérité nationale. Le langage que tinrent en maintes occasions les représentants des classes privilégiées atteste suffisamment la direction à laquelle obéissait le gouvernement de Charles VII. « Que le roi, demandaient en 1451 les seigneurs assemblés à Nevers, retienne seulement pour lui servir des gens expérimentés de la guerre, et contraigne les gens de bas états, oiseux, noiseux, et non sachants de la guerre, de retourner à leurs balances et métiers. » Le duc d'Alençon, interrogé au sujet de ses intelligences avec les Anglais, déclara « que moult lui déplaisait des manières que le roi tenait contre lui et ceux de son sang, car quand ils venaient vers lui, ils étaient des quatre ou six jours sans qu'ils pussent avoir audience, et ne tenait le roi autour de lui qu'un nombre de méchantes gens et de méchant état, issus de petite lignée qui à présent le gouvernent.»

Aussi M. Dansin, en achevant le tableau de l'administration de Charles VII n'hésite-t-il pas à réclamer pour ce prince et ses sages conseillers l'honneur d'avoir réorganisé la France et accru ses ressources que la postérité insuffisamment informée a décerné à Louis XI; il estime que ce dernier monarque a été *surfait*, et que Charles VII fit plus par voie de simples ordonnances que son terrible fils par la ruse et les supplices.

Peut-être trouvera-t-on un peu hasardée cette réflexion par laquelle l'auteur termine l'exposé des négociations diplomatiques de Charles VII. « On s'était donc accoutumé dans tout l'Occident à considérer la France comme une monarchie prépondérante, et comme la régulatrice de toutes les grandes questions politiques ou religieuses. » Mais ce léger tribut payé à la vanité nationale (et quel est le Français qui s'en prive?) ne doit

pas nous empêcher de rendre hommage aux recherches consciencieuses, et aux appréciations très-sensées par lesquelles se distingue le livre que vient de publier M. Dansin. A. ROGET.

JÉRÔME SAVONAROLE, PRÉCURSEUR DE LA RÉFORME, par Théodore PAUL[1].

Il est des personnages historiques qui, en disparaissant de la scène du monde, laissent après eux une postérité spirituelle nombreuse, qui se réclame de leur nom, conserve le souvenir de ce qu'ils ont fait comme le plus précieux des patrimoines, et se tient prête à défendre leur mémoire contre l'insulte ou la critique. Tel n'est pas Savonarole ; si puissant, si populaire qu'il ait été quelque temps, la tempête qui le frappa dispersa ses partisans, qui, depuis lors, ne se rallièrent plus et ne tentèrent pas de continuer son œuvre. Et cependant, ses ennemis vainqueurs ne purent confisquer sa mémoire ; les témoins n'ont pas manqué pour redire les vertus du réformateur de Florence, et l'histoire a transmis à la génération actuelle la tradition du respect qui s'attache à sa personne, et qui l'accompagna jusqu'à la fin tragique de sa noble carrière.

M. Théodore Paul a rassemblé pieusement, en compulsant les témoignages et les œuvres du martyr lui-même, les traits de cette belle physionomie. Ce premier volume le montre faisant ses premiers pas dans la carrière, remportant ses premiers succès, et triomphant de toutes les séductions par lesquelles un siècle corrompu voulait le détourner de sa voie. Le sens de l'ouvrage, l'auteur nous le dit lui-même, est apologétique, et le présent et l'avenir tiennent autant de place dans ses préoccupations que le passé. Il veut persuader aux protestants de donner à l'illustre dominicain une place d'honneur dans la galerie des témoins de la vérité, et montrer au peuple italien, par l'exemple de ses enfants, la voie où il est appelé à entrer pour retrouver la gloire perdue. On ne pourra porter un jugement complet sur ces deux thèses que lorsqu'on contemplera tout entier le monument que M. Paul élève à Savonarole ; nous voulons nous borner à quelques observations sur les faits qu'il a jusqu'à ce moment déroulés devant le lecteur.

Appelé au ministère de la prédication, Savonarole y porta toute l'application et la conscience d'un homme qui sent la gravité de sa mission et la responsabilité qui pèse sur lui. Il ne prêche pas seulement au peuple, il

[1] Première partie. Genève et Paris, Joël Cherbuliez; 1 vol. in-8°

prêche aux prédicateurs, les adjure de rendre la vérité accessible à ceux qui les entendent, et de s'inspirer de l'Ecriture sainte. Grâce à ces excellents préceptes homilétiques, Florence entendit sans doute quelques bons sermons de plus ; mais il fallait autre chose à l'Italie au temps des Borgia.

Savonarole ne jouit pas, comme plus tard Luther, de l'appui du pouvoir temporel dans son œuvre réformatrice. Il repoussa par avance avec dédain toute relation avec Laurent de Médicis. On lui dit un jour que celui-ci prendrait peut-être ombrage de son bienfaiteur et finirait par le chasser de Florence. « C'est lui, répondit le moine, qui partira d'ici, tandis que moi j'y demeurerai. » Laurent, à son lit de mort, l'ayant mandé pour lui faire la confession de ses péchés, il consentit à l'entendre à trois conditions : Laurent devait avoir la foi, restituer ce qu'il s'était approprié injustement, enfin rendre à la patrie, ávec sa constitution et ses droits, son ancienne liberté républicaine. Les deux premières conditions n'avaient pas amené de difficultés ; en entendant la dernière, le moribond se détourna sans répondre, et Savonarole s'éloigna. Nous n'avons pas si souvent à contempler le spectacle d'un homme qui, investi d'une autorité purement morale, conserve en face de la puissance politique le sentiment d'une dignité supérieure, pour que la fière attitude de Savonarole, vis-à-vis d'un Médicis, ne doive faire vibrer en nous plus d'une corde sympathique. Mais sa conduite fut-elle bien dans l'esprit de l'Evangile ? Nous en doutons. Bien que cet esprit soit incompatible avec l'amour immodéré du pouvoir, et, à plus forte raison, avec les moyens peu honnêtes par lesquels les princes italiens d'alors y parvenaient et s'y maintenaient, il ne place pas plus la liberté que la tyrannie au nombre des vrais biens, et la revendication de ce bien ne rentrait pas dans les engagements contractés par Savonarole lorsqu'il avait quitté le siècle pour l'Eglise. En outre, la façon dont il rabaisse le débat entre la république et le principat aux proportions d'un débat personnel entre Laurent et lui-même, n'a-t-elle pas quelque chose de puéril ? Le monde, nous le pensons, doit s'estimer heureux de ce que les destinées de la liberté dépendent, après tout, d'autre chose que des conversations entre les princes mourants et leurs confesseurs.

Avant d'être appelé à un rôle plus éclatant, le supérieur du couvent de Saint-Marc travailla avec le plus grand zèle à la réforme de son ordre. On voit avec quel sérieux il avait embrassé sa vocation. L'exemple, chez lui, n'était pas en arrière du précepte ; aucune austérité ne lui semblait trop dure, il prenait joyeusement sa part des devoirs les plus rebutants. Ses efforts ne furent pas stériles ; plusieurs centaines de jeunes moines

apprirent de lui à connaître le prix d'une vie sans souillure, vouée à la pratique de la règle et au service du Maître. Quel dommage que leur conducteur n'ait pas fait un pas de plus, qu'il n'ait pu rendre à la vie civile, à la magistrature, aux arts, au commerce, à l'industrie, toutes ces âmes qu'il avait réchauffées au contact de la sienne, arrachées au limon du péché et enflammées de l'amour divin. Quelle transformation Florence aurait subie! Mais s'il ne lui fut pas donné d'aller jusque-là, son dévouement à l'œuvre resta inaltérable, son courage ne fléchit jamais; aussi les séductions ni les menaces ne le firent dévier de la voie où il était entré. On lui offrit un chapeau de cardinal s'il voulait cesser de prêcher contre les abus de l'Eglise; il répondit à l'instant: « Que Dieu me préserve d'être infidèle à la mission que j'ai reçue de mon Seigneur, » et le lendemain, montant en chaire, il répéta énergiquement ses accusations, et termina par ces paroles: « Je ne veux point d'autre chapeau rouge que celui du martyre, rougi dans mon propre sang. » Plusieurs fois, depuis lors, il répéta la même parole. A l'époque où il vivait, un simple coup d'œil jeté sur la situation de l'Eglise et de sa patrie pouvait lui suggérer cette prédiction. Ce n'était pas juger trop sévèrement Alexandre VI et sa cour que de supposer que le supplice d'un pauvre moine ne leur coûterait guère dès l'instant qu'ils espéraient pouvoir assurer à ce prix la permanence des abus. Plus les intentions réformatrices de *Fra Hieronimo* étaient sérieuses, plus il devait se représenter une telle issue comme possible, et se tenir prêt à l'affronter. Il convenait aussi qu'il préparât à cet événement ceux qui l'avaient adopté pour leur conducteur spirituel, afin qu'ils ne fussent point déconcertés, ni ébranlés par cette épreuve. Rien n'indique pourtant que Savonarole fût guidé par cette pensée dans les allusions fréquentes qu'il faisait à la mort violente qui le menaçait, et nous ne devons dès lors voir dans ces allusions plutôt des indices d'une conception ascétique du martyre, que le signe de l'âme fortement trempée du réformateur.

Tel qu'il fut, Savonarole a des titres incontestables à être attentivement et sympathiquement étudié. Ne fut-il pas le modèle accompli de trois vertus, rares en tous temps, et plus méritoires que jamais à l'âge où il vécut, la pureté, la fidélité, l'humilité? Le public remerciera M. Paul de l'avoir mis à même de connaître mieux cette belle physionomie, et attendra avec impatience la suite de cette étude biographique.

Dans le volume que nous analysons, un assez grand nombre de citations permettent d'apprécier le frère Jérôme comme écrivain et comme orateur. Les poésies de sa jeunesse, où se reflète une conscience pure, n'annoncent

pas encore ce qu'il devait être. La *Canzone* de la *Ruine du monde* est déclamatoire, celle de la *Ruine de l'Eglise* est un pastiche de la Bible. Nous leur préférons la lettre simple et touchante où il annonce à ses parents son intention de quitter le siècle pour entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Ses sermons et ses traités indiquent une grande culture intellectuelle, une riche imagination, une foi ferme et ardente, et un grand amour pour les âmes. M. Michelet s'étonne que les protestants n'aient pas publié ces sermons. Nous ne saurions affirmer que l'éloquence de Savonarole dût entraîner le lecteur du dix-neuvième siècle, comme elle entraînait l'auditeur du quinzième; mais plus d'un morceau possède une valeur que le temps a laissée complétement intacte. Une prédication nous présente, condensée en une page et développée d'une façon pittoresque, la substance des arguments qui défraient à toute époque la polémique de la chaire chrétienne contre la philosophie; un fragment, relatif à la supériorité des preuves internes sur les preuves externes de la religion, semble avoir été écrit de nos jours. L'espace dont nous disposons ne nous permet guère de citation; nous placerons cependant, pour terminer, sous les yeux du lecteur, ces quelques lignes où le prédicateur s'explique sur sa propre mission: « Seigneur, s'écrie-t-il, je me tourne vers toi. Tu es la vérité; tu as voulu mourir pour la vérité, et en mourant tu as vaincu. Ainsi, je suis prêt à mourir pour ta vérité. Tu sais que ce que j'ai dit, je l'ai dit dans ta lumière, et c'est dans la même lumière que je déclare aujourd'hui que ton œuvre doit triompher, et que nous aurons la victoire. Tu sais, Seigneur, que je ne dis pas cela de moi-même, et que je ne me confie pas en moi, mais en toi seul, mon Seigneur, qui défendras ta vérité. De moi-même, je n'aurais rien pu faire; mais, c'est toi, Seigneur, qui m'a mis au cœur d'agir ainsi, tout indigne que je suis. Je confesse mes fautes, je confesse que j'ai souillé ton œuvre, Seigneur, mais ce que je dis, je le dis dans ta lumière. Me voici prêt à défendre ta vérité devant tous les sages de Rome, et d'ailleurs, tu as voulu mourir pour moi, et moi je serais heureux de mourir pour toi! »

P. R.

Histoire de la Réformation française, par F. Puaux[1].

Voici un livre qui se distingue de ses devanciers par de remarquables qualités. « Les longs discours me font peur, » disent beaucoup de per-

[1] Paris, Michel Lévy, tome I et II, in-12, 1859.

sonnes, en coupant les feuillets d'un gros volume d'histoire; mais à peine ces lecteurs auront-ils parcouru quelques pages du travail de M. Puaux que la *peur* fera place au désir de connaître l'ouvrage entier. En effet, l'auteur possède un style clair, entraînant, plein d'originalité; ses descriptions sont dramatiques; il fait agir et parler ses acteurs, et sans effort on se trouve transporté dans ces immortelles journées du seizième siècle; les caractères historiques sont souvent tracés de main de maître, et nous pensons que les pages consacrées à Théodore de Bèze demeureront comme un monument dans la littérature protestante. En lisant ce volume, nous comprenons fort bien que M. Puaux ait captivé les populations des montagnes de Neuchâtel en leur offrant, sous forme de séances, les traits les plus saillants de l'histoire de la réformation française. Toutefois, nous ferons à M. Puaux deux observations : nous lui parlerons avec d'autant plus de franchise qu'il pourra en faire son profit dans les volumes non encore publiés. M. Puaux doit se rappeler qu'on ne peut écrire l'histoire avec les formes de la brochure et du petit traité. Le temps des plaisanteries dans la polémique religieuse est passé, et l'opinion publique a condamné sans restriction ces railleries, et ces mauvais *bons mots* qui défigurent si misérablement certains écrits dans lesquels on a la prétention de traiter des sujets chrétiens; or, il nous semble que parfois M. Puaux s'est laissé entraîner à quelques abus d'esprit qu'il serait facile d'éviter plus tard.

Une autre observation qu'il nous permettra de lui adresser concerne l'usage qu'il fait des travaux d'autrui. Lorsqu'on met à profit les ouvrages les plus modernes, en prenant non-seulement les faits tombés dans le domaine de l'histoire, mais les découvertes récentes et les réflexions qui appartiennent en propre à l'écrivain, il faut multiplier les citations et les renvois à l'œuvre originale. M. Puaux nous paraît avoir été trop sobre dans ses citations de ce genre. Ainsi, tous les gens occupés d'histoire savent que M. Albert Rilliet seul et le premier a fait connaître au monde savant le procès de Servet, d'après les documents originaux, documents relégués jusqu'à lui dans le saint respect dont on environne les écrits indéchiffrables. M. Puaux cite bien une fois ou deux le nom de M. Rilliet, mais il ne dit pas que ses propres pages sur ce sujet sont entièrement extraites de ce mémoire dans lequel la question de Servet est complétement élucidée. Et les chapitres sur l'histoire de Genève ! Si nous en retranchions les parties qui appartiennent au livre de M. Gaberel, que resterait-il à M. Puaux? Quelques changements de style et de forme.

Aussi regrettons-nous que M. Puaux ne se soit pas servi de la seconde édition du premier volume de l'*Histoire de l'Église de Genève*, déjà publié lorsqu'il donnait ses conférences à la Chaux-de-Fonds; il aurait profité de toutes les découvertes et des faits entièrement nouveaux dont ce volume de M. Gaberel abonde. Mais, nous le répétons, ces légères taches sont faciles à faire disparaître et, en écoutant nos avis, M. Puaux donnera à son ouvrage une nouvelle valeur auprès des lecteurs éclairés et sérieux.

LETTRES INÉDITES DE LA PRINCESSE DES URSINS, recueillies et publiées avec une introduction et des notes, par M. GEFFROY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux[1].

La publication que nous annonçons vient compléter la récente biographie de la princesse des Ursins par M. Combe, dont nous avons déjà rendu compte dans ce recueil ; si on y ajoute la correspondance entre la princesse et Mme de Maintenon depuis longtemps donnée au public par Bossange, on aura tous les documents nécessaires pour apprécier la femme qui, lors du déclin de Louis XIV, sembla marcher sur les traces des héroïnes de la Fronde et les dépassa de beaucoup par l'étendue de ses vues politiques.

Les lettres que M. Geffroy a laborieusement recueillies commencent à l'année 1685, lorsque la princesse des Ursins préludait à peine à son rôle futur et s'étendent jusqu'en 1720, époque à laquelle elle se trouva brusquement éloignée de la scène politique. Les premières de ces lettres, adressées à la duchesse de Lanty, sœur de la princesse, sont étrangères à la politique ; elles ont pour objet les divertissements de Rome et des affaires domestiques. En 1698 s'ouvre la correspondance avec la maréchale de Noailles, continuée dès lors sans interruption, et le soin que met la princesse à entretenir ce commerce épistolaire nous donne à penser que la maréchale jouissait à Versailles d'une influence qui rendait ses services précieux. Dans la correspondance avec Mme de Noailles viennent s'intercaler quelques lettres à Mme de Maintenon et au ministre Chamillart, dans lesquelles le rôle politique de la princesse des Ursins est particulièrement mis en relief.

Les lettres de la princesse des Ursins respirent une très-grande con-

[1] Paris, 1859; 1 vol. in-8°.

fiance dans sa capacité et ses lumières : « Imaginez-vous, Madame, écrit-elle de Rome, le 6 octobre 1699, que le pape a dit à M. de la Trémouille qu'il était très-fâché de ne pas me voir, parce qu'il me demanderait conseil en beaucoup d'occasions et que je lui en donnerais de meilleurs que plusieurs cardinaux. » A l'époque de son grand crédit à Madrid, elle s'immisce dans l'administration des finances, et donne son avis sur les opérations stratégiques. « Le roi, dit-elle dans une lettre du 22 novembre 1706, a écrit à la reine que, sans le soin et toute la peine que j'avais eus pour lui envoyer de l'argent, ses troupes seraient mortes de faim ou auraient déserté. » Voyez sur quel ton elle le prend avec le ministre Chamillart (20 novembre 1705) : « Avant toutes choses, je me donnerai l'honneur de vous dire que je regarde comme un très-grand mal que vous soyez aussi peu informé du détail des affaires de ce pays-ci. Il est impossible que le service des deux rois n'en souffre, car vous ne sauriez prendre des mesures justes si vous n'êtes parfaitement instruit. J'examinerai d'où naît ce mal, et j'y remédierai autant qu'il me sera possible. » Nous avons surtout remarqué une longue lettre adressée à Mme de Maintenon, le 11 novembre 1709, après le meurtrier combat de Malplaquet, lettre dans laquelle la situation est envisagée avec un coup d'œil judicieux et une fermeté toute virile, et qui est une véritable prophétie de la campagne réparatrice de Denain.

La princesse des Ursins est essentiellement née pour les affaires ; la sensibilité est peu développée chez elle ; c'est ainsi qu'elle écrit à sa sœur, la duchesse de Lanty : « M. l'abbé de Noirmoutier m'a mandé, ma chère sœur, que vous aviez perdu votre dernière fille et que vous en étiez fort affligée ; j'en suis fâchée pour cette raison, car, du reste, il me semble que c'est une assez médiocre perte que celle d'une enfant de deux ans, puisque l'on ne sait pas encore comment elle sera faite de corps et d'esprit. » Avant que d'avoir sur les bras le gouvernement de l'Espagne, la princesse avait pu déployer son savoir-faire en démêlant ses propres affaires très-embrouillées, comme l'étaient celles de presque tous les grands seigneurs de l'époque. En annonçant un accommodement qu'elle a conclu avec le neveu de son mari, elle ajoute : « Il me reste tant d'autres procès que je n'en suis guère soulagée. » — « Je suis *gueuse*, écrit-elle le 21 juin 1701, mais je suis encore plus fière, et rien ne le prouve tant que l'opinion qu'on a de mes grandes richesses. »

La princesse des Ursins ne ménage pas ses adversaires, qui furent nombreux ; elle traite le cardinal et l'abbé d'Estrées « de troupe de scélérats. »

— « Personne, écrit-elle encore, n'a jamais été si lasse et si rebutée que je le suis d'être en butte à la rage de quelques fripons. » Par contre, notre princesse s'entend à merveille à prévenir en sa faveur, en leur disant des choses agréables, les personnes dont elle peut espérer quelque service. Avec quel art elle distille, dans les oreilles de Mme de Maintenon, le poison subtil de la flatterie ! « Je puis vous protester que je trouve dans votre commerce une telle consolation, qu'il est capable de m'adoucir les plus grandes peines, et que je me sers de la lecture de vos lettres comme d'un remède à tous les maux ; elles produisent des effets en moi merveilleux par les sentiments qu'elles m'inspirent ; je me sens plus patiente, plus insinuante et avec des manières que je remarque qui m'attirent une sorte d'approbation qui m'est nouvelle, et dont je fais usage pour le service de Leurs Majestés Catholiques. » (Lettre du 22 novembre 1706.) Voisin est promu au ministère de la guerre ; la princesse lui écrit pour le féliciter, et n'oublie pas la femme du nouveau ministre qui lui était vraisemblablement complétement inconnue. « Faites-moi la grâce de dire à Madame votre femme, je vous supplie, que je suis si prévenue en faveur de tout ce qu'elle a d'estimable que je m'estimerais fort heureuse si je pouvais me flatter d'avoir quelque part dans l'honneur de ses bonnes grâces. » Cette adresse de Mme des Ursins à s'insinuer dans la confiance des personnes qui lui pouvaient être utiles était, du reste, reconnue des contemporains, car le duc de Grammont lui écrit : « Ce que je sais par un peu de bon sens et pour n'être peut-être pas le plus sot homme du monde, c'est que, pour réussir, il faut être doux, accort, liant, et faire banqueroute à tout ce qui s'appelle humeur et hauteur hors de sa place, et en un mot, Madame, *essayer de vous ressembler*. »

Tels sont quelques-uns des traits distinctifs de cette femme célèbre, très-avide de pouvoir, très-capable de l'exercer, et en même temps rompue à l'intrigue, très-obséquieuse au besoin et apte à tous les petits manéges. M. Geffroy ne s'est pas contenté de compléter nos renseignements sur Mme des Ursins par la publication de ses lettres inédites, il a fait précéder cette reproduction d'une introduction qui jette un nouveau jour sur plusieurs phases de la carrière de la princesse, et il n'a point été avare de notes explicatives qui rehaussent l'intérêt du texte.

A. Roget.

Daniel Chamier[1] (Journal de son voyage à la cour de Henri IV en 1607, et sa biographie, publiés pour la première fois d'après les manuscrits originaux, avec de nombreux documents inédits), par M. Charles Read.

Daniel Chamier, dont tous nos lecteurs peut-être ne connaissent pas le nom, fut, à l'époque de Henri IV et de Louis XIII, pasteur à Montélimar, et plus tard professeur à Montauban. Il fut employé souvent à des missions de confiance par ses coreligionnaires, publia un grand nombre d'ouvrages, et mourut enfin au siége de Montauban en 1621. Peu de carrières ont été aussi bien remplies que la sienne ; quand il périt, on dit que sa perte équivalait pour son parti à celle d'une des villes de sûreté; Bayle, s'étant assuré que sa vie n'avait jamais été écrite, s'écria : « Il n'y a au monde que les Français qui soient capables d'une telle négligence. Si Chamier était d'une autre nation, son histoire, assez simple pour souffrir la reliure, paraîtrait dans toutes les bibliothèques. »

Il n'est pas une seule des exigences de la situation si difficile des réformés à son époque à laquelle Chamier se soit montré inférieur, et il remplit en quelque sorte trois rôles, dont chacun aurait pu suffire à illustrer un homme et à le garantir de l'oubli. Il fut à la fois un négociateur, un savant et le modérateur d'une Eglise et d'un parti.

Chamier joua un rôle prépondérant dans la rédaction de l'édit de Nantes, et dans toutes les démarches que les protestants eurent à faire auprès de la cour pour en assurer l'observation sincère. Il se montra un négociateur des plus avisés, sachant très-bien deviner les secrètes pensées des hommes, en même temps qu'il donnait l'exemple d'une fermeté et d'une intégrité à toute épreuve. Le journal de son voyage à la cour de Henri IV est un monument éminemment curieux de l'activité qu'il eut à déployer dans ce sens et des difficultés contre lesquelles il avait à lutter. « Sa personne n'était pas agréable au roi, dit un historien, parce qu'il était de ces *fous* du synode que le roi n'aimait pas, de ces têtes dures que rien ne fléchit, de ces cœurs inaccessibles aux craintes et aux espérances, qui sont les plus fortes machines de la cour. »

Chamier fut ensuite un controversiste infatigable. A cette époque, les pères jésuites étaient à la recherche des conversions, et, quand une occasion leur paraissait favorable, ils provoquaient des conférences publiques

[1] Paris, 1859; 1 fort vol. in-8°. Agence de la Société d'histoire du protestantisme français.

avec les ministres réformés. Chamier prit part à un grand nombre, et ce n'était pas petite affaire. Les révérends pères, battus par les arguments, passaient promptement de la subtilité à l'injure, et, favorisés qu'ils étaient presque toujours par l'autorité civile, cherchaient, quand ils avaient réclamé la cessation de la lutte publique, à se faire passer pour vainqueurs. Chamier cependant ne leur laissa jamais le dernier mot, et soit en français, soit en latin, soit même en grec, soit en prose, soit en vers, il répondit toujours à ses adversaires de façon à s'attirer les applaudissements, non-seulement des siens, mais des premiers humanistes du temps, les juges les plus éclairés et les plus impartiaux. A la prière des églises il composa un traité complet de controverse, intitulé la *Panstratie catholique*, que Jamin appelait *les Guerres de l'Eternel*. Le malheur des temps ne lui permit pas de réunir les fonds nécessaires pour l'impression, et ce grand ouvrage ne vit le jour qu'après sa mort.

Chamier jouissait du plus grand crédit dans les Eglises réformées, comme le montrent les missions importantes qui lui furent données. Son influence fut toujours employée à maintenir l'union, à recommander les résolutions prudentes, à ranimer les courages ébranlés par les lamentables défections qui commençaient à éclaircir les rangs des religionnaires dans la noblesse et dans le clergé. Quand vint le moment où la cour mit les protestants dans l'alternative de résister aux armées royales ou d'abandonner toutes les garanties de leurs droits, Chamier soutint le courage des combattants, et prit, dans Montauban assiégé, le rôle des anciens prophètes hébreux. Il était sur le rempart le 17 octobre 1621, lorsqu'un projectile le frappa à l'estomac et l'étendit mort. Les Montalbanais, bien que l'ennemi fût repoussé avec perte, « réputèrent, dit un historien, leur perte plus grande que celle des assiégeants, non tant pour le nombre des morts qu'à cause de Daniel Chamier, premier ministre de ladite ville de Montauban, et l'âme de tout leur conseil, qui fut emporté d'un coup de canon à l'entrée du bastion de Paillas.»

Mieux que personne, M. Charles Read eût été à même de réparer la lacune signalée par Bayle, et de donner enfin au public français une biographie de ce personnage remarquable. Il a préféré laisser parler d'autres, et s'effacer à peu près complétement lui-même dans la publication qui fait le sujet de cet article. Nous y lisons le journal du voyage de Chamier à la cour de Henri IV, la traduction, avec le texte en regard, d'une biographie faite en Angleterre, et enfin, sous forme de notes, une foule de documents que M. Read, dans son zèle infatigable, est allé demander aux bibliothèques publiques et aux collections particulières de France, de

Suisse et d'Angleterre. Ce travail n'est pas moins méritoire que ne l'eût été un monument élevé à Chamier par une seule main, mais peut-être n'est-il pas fait pour trouver accès auprès d'un aussi grand nombre de lecteurs. Tel qu'il est cependant, nous y avons rencontré une foule de détails neufs et piquants, et nous le recommandons à tous ceux qui voudront se rendre un compte exact de l'état du protestantisme en France entre l'épopoque de l'abjuration de Henri IV et celle du ministère de Richelieu.

P. R.

La défection de Marmont en 1814, par Rapetti [1].

La publication des mémoires posthumes du maréchal Marmont, duc de Raguse, a donné lieu, comme on sait, à des réfutations et à des réclamations aussi nombreuses qu'énergiques ; l'une d'elles a même pris la forme d'une plainte portée devant la justice par les héritiers du prince Eugène, et s'est terminée par un jugement rendu par la première chambre du tribunal de première instance de la Seine, en faveur des héritiers plaignants, le 24 juillet 1857.

M. Rapetti, chargé de rendre compte dans le *Moniteur* des mémoires de Marmont, a publié de nouveau son travail en un volume, auquel il a ajouté, comme appendice, beaucoup de documents et de pièces justificatives qui n'avaient pu trouver de place dans les colonnes du journal. Ce compte rendu, qui a pris ainsi des proportions assez vastes, est loin d'être favorable au duc de Raguse. M. Rapetti affirme toutefois dans sa préface que l'espèce d'ovation faite aux restes de Marmont en 1852, à Châtillon-sur-Seine, ville natale du maréchal, lui avait inspiré quelque indulgence pour le rôle du duc de Raguse et l'avait porté à croire, avec l'opinion publique du lieu et du moment, qu'il y avait eu plus du malheur des temps que de la faute du maréchal dans le fait de la capitulation de Paris. Mais la publication des Mémoires l'a fait changer d'avis ; en les lisant, il a vu percer à chaque page l'envie, la vanité, le mécontentement, et dès lors il s'est senti plus libre d'examiner avec un soin rigoureux tous les détails de la vie de Marmont, de réfuter par l'accumulation des preuves les justifications tentées par le maréchal et d'infliger à sa mémoire le châtiment dû à la trahison.

Ce sont toutefois les événements de 1814 qui font essentiellement le sujet du livre de M. Rapetti, sujet auquel il arrive après un chapitre de considérations générales destinées à mettre en relief quelques-uns des

[1] Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1858 ; 1 vol. in-8°.

mauvais côtés de Marmont. Dans la première partie, intitulée *Capitulation de Paris*, l'auteur s'attache à montrer comment le duc de Raguse, circonvenu par quelques royalistes adroits et par quelques traîtres, signa trop tôt la capitulation de Paris, laquelle d'ailleurs contenait des articles honteux ou dangereux, tels que l'abandon des magasins militaires de la garde nationale et de la gendarmerie. Mais une capitulation étant un acte militaire, celle que Marmont venait de conclure avec précipitation pouvait n'être qu'une faute sans être une trahison ; Napoléon lui-même la jugea ainsi, et confia au duc de Raguse la position d'Essonne que celui-ci devait occuper avec le sixième corps, comme avant-garde de l'armée française dont le gros était à Fontainebleau avec l'empereur.

La seconde partie ou *Défection d'Essonne*, nous montre Marmont concluant de son autorité personnelle, avec le prince de Schwarzenberg, un accord par lequel il s'engage à se retirer en Normandie avec le sixième corps, c'est-à-dire, en termes simples et vulgaires, à faire défection. Cette défection était réclamée par le parti royaliste qui, peu nombreux et mal assuré encore après l'établissement du gouvernement provisoire, avait besoin qu'une partie de l'armée parût se prononcer contre Napoléon pour empêcher l'institution d'une régence au nom de Napoléon II, et pour décider les souverains alliés à proclamer les Bourbons. Marmont ordonna à ses généraux de quitter leurs positions, et fit exécuter le mouvement la nuit du 4 au 5 avril, par le général Souham, tandis qu'il était lui-même à Paris, et quand il apprit que les troupes arrivées à Versailles faisaient mine de se révolter contre la trahison de leurs chefs, il se rendit auprès d'elles, les apaisa par de belles paroles, et revint le soir du 5 avril chez le prince de Talleyrand où on lui fit une réception enthousiaste et triomphale. Il avait trahi jusqu'au bout.

Marmont s'est défendu contre l'accusation de trahison en alléguant, d'une part, qu'au 4 avril il n'avait pas d'engagement, qu'il était seulement entré en pourparlers avec les alliés, et que les lettres produites contre lui ont été antidatées ; d'autre part, que les généraux du sixième corps ont opéré le mouvement de défection sans ses ordres et en son absence. M. Rapetti dément le premier point par l'examen des pièces contestées et par les mesures et les proclamations militaires des alliés le 4 avril. Le second point est également mis à néant par l'examen des diverses pièces constatant que Marmont a eu tout au plus l'intention momentanée de suspendre le mouvement de défection, mais qu'il ne l'a pas voulu arrêter absolument ; que ses généraux avaient l'ordre de marcher, et l'ont exécuté, sauf un, Lucotte ; qu'enfin, le mouvement accompli, Marmont est

allé en personne à Versailles apaiser une révolte imminente des soldats.

Tels sont les points principaux de la démonstration de M. Rapetti sur la part prise par le duc de Raguse aux événements qui amenèrent la première restauration des Bourbons. Napoléon, empêché par la défection de son avant-garde de reprendre l'offensive et de forcer les alliés, par une manœuvre habile, de quitter Paris, se résigna et signa son abdication. Quant aux arguments allégués en faveur de Marmont par quelques historiens et tirés du bien de l'État qui exigeait la déchéance de l'empereur, M. Rapetti en fait assez bon marché, en montrant que Marmont lui-même ne s'en est guère servi, et que l'opinion publique à ce moment était encore en majorité plus favorable à l'empereur qu'aux Bourbons. La troisième partie du livre résume la vie du duc de Raguse de 1814 à 1830, et achève la réfutation du système de justification contenu dans les mémoires. Enfin l'appendice donne, ainsi qu'on l'a dit plus haut, diverses pièces à l'appui du jugement porté par M. Rapetti sur les actes du maréchal en diverses circonstances et notamment en 1814.

Parmi les écrits, rares encore en France, dont l'éducation est le sujet, une mention très-particulière est due à un *Mémoire sur la philosophie de l'éducation*, par M. le baron Roger de Guimps, élève de Pestalozzi, et ancien élève de l'Ecole polytechnique [1]. Cet écrit, avant-coureur d'un ouvrage plus considérable sur *la philosophie et la pratique de l'éducation*, ne se compose que de 72 pages in-8° ; mais il résume, en un langage clair et substantiel, ce que l'on peut présenter sur ce sujet de plus essentiel et de plus nécessaire. On reconnaît le fruit de longues et saines méditations. Dans une première partie, M. de Guimps recherche la loi qui préside au développement humain, et dans une seconde il applique cette loi à la science de l'éducation. Il expose comment l'organisme humain ne s'approprie réellement que ce qu'il a pu s'assimiler ; comment il se fortifie dans l'activité et s'affaiblit dans l'inaction ; comment l'action d'un organe contribue plus ou moins au développement de l'organisme entier. Tout progrès, ainsi poursuit-il, devient moyen d'un progrès nouveau. Ces progrès sont un enchaînement continu : *nihil per saltus*. Nul arrêt, non plus ; quand il n'y a pas progrès, il y a déchéance.

Un exemple fera mieux connaître l'esprit dans lequel est écrit ce remarquable mémoire. « On concentre de nos jours les plus grands efforts, les plus constantes sollicitudes vers un but unique, dit M. de Guimps [2],

[1] Paris, chez Durand, in-8°; 1859. — [2] Page 50.

et ce but est l'instruction, des leçons et toujours des leçons. C'est une course au clocher! Après l'instruction, la santé. Enfin, mais après avoir pourvu à l'instruction et à la santé, on s'occupe de la moralité de l'enfant. En principe on reconnaît bien l'importance suprême du développement du cœur, de même que l'on proclame une bonne santé plus précieuse encore qu'une vaste instruction; mais ce n'est là qu'une vaine théorie, avec laquelle la pratique n'est presque jamais d'accord. On semble croire que, pour la moralité des enfants, il n'y ait à faire que des discours et que, pour combattre un vice, il faille attendre les actes par lesquels il manifeste un empire déjà fortement établi. Bien plus, on ne craint pas d'exciter dans un jeune cœur des sentiments qui sont les germes même du mal; on met en œuvre, dès l'enfance, l'orgueil, l'ambition, le respect humain, sans songer que l'on fortifie par là des dispositions contraires à la morale chrétienne.

« L'instruction, la santé, la moralité, tel est donc l'ordre de subordination qui, dans le fait, préside généralement à l'œuvre de l'éducation. C'est l'ordre inverse que nous demanderons aux parents qui ne veulent pas sacrifier les intérêts les plus précieux de leurs enfants.....» L. V°.

SUISSE.

HISTOIRE DE LA VILLE D'YVERDUN, par M. le pasteur CROTTET[1].

L'*Histoire de la ville d'Yverdun*, par M. le pasteur Crottet, est un gros volume, qui sera lu avec un sérieux intérêt, non-seulement par les habitants du district d'Yverdun, mais par les personnes désireuses de connaître la vie intime de nos ancêtres au moyen âge. M. Crottet a fouillé avec une incroyable patience dans les archives de la municipalité d'Yverdun; il en a retiré tous les faits intéressants au point de vue administratif et historique, il n'a servi que des morceaux de choix, et son livre reconstruit à merveille le bon vieux temps avec ses douceurs et ses rudes allures. Une partie du travail de M. Crottet ne renferme que des citations de registres; il en devait être ainsi dans les années qui n'ont pas d'autre histoire que le message administratif d'une petite ville; mais nous reprocherons à M. Crottet de n'avoir pas donné une rédaction plus complète aux grandes époques de la guerre de Bourgogne et de la réformation; ses documents si pleins d'ori-

[1] Lausanne, 1858; 1 vol. in-8°.

ginalité et d'intérêt auraient beaucoup gagné à être encadrés dans un récit sérieusement travaillé. Mais, comme disait un jour d'Alembert à Rousseau : « Heureux les écrits dont les fautes ne sont que des omissions; un peu de bonne volonté de la part des lecteurs les termine au gré de chacun. »

Nous avons appris que les habitants de la « bonne ville d'Yverdun » ont à peu près épuisé la première édition du livre de M. Crottet; ce succès est légitimement mérité, et ce volume sera un précieux souvenir, non-seulement dans les bibliothèques du pays, mais surtout auprès des personnes si nombreuses de cette contrée qui vivent à l'étranger, et qui trouveront dans cet ouvrage une chère et précieuse distraction.

ADRIEN SATTORI.

Lorsqu'on est captivé par la lecture d'une production littéraire, on se sent involontairement porté à rechercher la cause de l'intérêt qu'on éprouve.

Qui donc est Adrien Sattori? Pourquoi s'affectionne-t-on à ce personnage d'un rang si modeste et d'une vie sans éclat? Ce qui nous attire en lui c'est l'abnégation. Adrien a accepté de sa mère mourante une tâche sacrée; le bonheur d'un jeune frère est devenu le soin dominant de sa vie. Cependant il ne tarde pas à ressentir une affection plus vive encore. Mais celle qu'il aime a donné son cœur à un autre. Il découvre ce secret au moment même où il va faire connaître ses sentiments. Refoulée et domptée, cette passion se transforme en un dévouement à toute épreuve pour Julie et celui qu'elle a choisi. Uniquement occupé de ceux qu'il aime, il s'efface, il s'oublie toujours davantage. Il reporte sur son frère, par les procédés les plus délicats, l'affection naissante de la charmante belle-sœur de Julie, qui s'est éprise de lui, et il s'efforce de rendre Eugène digne d'elle.

Une circonstance aurait pu refroidir cette amitié paternelle d'Adrien pour son frère. Leur protectrice, vieille tante dont le caractère généreux est masqué par un certain entêtement et des paroles acerbes, a partagé sa fortune inégalement entre les deux frères, mais Adrien, loin d'éprouver de la jalousie, est reconnaissant du peu que M[lle] Maynard a fait pour lui et heureux de l'indépendance assurée à son frère.

Le caractère d'Adrien nous représente-t-il un idéal trop inaccessible? Nous ne le pensons pas. Nous connaissons bien des personnes qui, si elles

[1] Un vol. in-12; Genève et Paris, 1859, J. Cherbuliez, libraire-éditeur.

ne possèdent pas toutes ces vertus au même degré, en pratiquent au moins quelques-unes. Si elles ne forment pas la partie brillante de la société, elles en sont le nerf, et leur exemple y maintient ce niveau élevé qui arrête sa décadence.

Les amis du héros voudraient le voir posséder à la fin ces jouissances d'intérieur qu'il est si habile à procurer aux autres; mais l'auteur a fait preuve, à notre gré, d'un tact exquis en nous laissant entrevoir que si cela est possible, ce n'est guère probable et qu'Adrien se contentera, selon toute apparence, d'avoir pour famille ceux qu'il a rendus heureux.

Quant à la forme littéraire, chaque personnage a sa physionomie vivante et bien marquée. C'est un roman biographique où l'unité est dans le caractère du héros plutôt que dans l'action; point d'intrigue compliquée, de coups de théâtre, de scènes passionnées. Impuissance ou réserve, il n'y a pas de passion chez l'auteur. Son style a moins de vigueur que de grâce et de mouvement. S'il met quelque locution provinciale dans la bouche de ses acteurs, c'est avec sobriété et dans la mesure qu'exige la couleur locale; s'il abuse quelquefois des citations, ce léger défaut est largement compensé par le charme de descriptions qui ne sont point indignes des grands maîtres. Ainsi, en peignant avec bonheur et vérité les nobles traits des positions modestes, et à l'aide des mobiles les plus simples, l'auteur a produit une œuvre gracieuse, morale et des plus attachantes.

ATLAS DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE BALE.

Cette première livraison de l'Atlas que la Société des missions évangéliques de Bâle se propose de publier est précédée d'une statistique nominative des personnes qui coopèrent aux travaux apostoliques et autres de la Société et des stations où elles sont établies. Nous en extrayons l'aperçu qui suit : Le collége des missions à Bâle occupe dix maîtres et soixante-quatorze élèves divisés en six classes, et l'asyle contient en outre trente et un enfants dont vingt-trois garçons. Deux des maîtres enseignent la langue anglaise; sur les soixante-quatorze élèves, quatorze seulement sont Suisses. Parmi les missionnaires, quarante-deux sont établis aux Indes-Orientales, deux en Chine et dix-neuf en Afrique, et sur ce nombre, trois seulement ont été fournis par la ville de Bâle et onze par d'autres cantons de la Suisse allemande. Cette espèce d'abandon, que nous ne savons à quoi attribuer, nous semble du moins ne faire que relever le mé-

rite de la Société des missions de Bâle. Elle a des coopérateurs indigènes, au nombre de soixante-quatorze, dans ses diverses écoles. Les élèves y sont au nombre de 2342 ; les chrétiens de tout âge et les catéchumènes, placés sous le patronage des missions, atteignent le chiffre de 2871, auxquels on peut encore ajouter 1767 personnes qui ne sont pas membres de l'Eglise.

La première livraison de l'œuvre géographique de la Société est de onze planches, qui réunissent quatorze cartes distinctes, une mappemonde accompagnée de quelques indications sur les courants maritimes et sur la distribution des croyances religieuses sur la terre. — Une carte générale de l'Afrique et une du cap de Bonne-Espérance. — Une de la Guinée avec trois croquis de détail sur les établissements de Sierra-Leone et de Libéria, et sur la vaste embouchure du Gabon, qui prend de l'importance commerciale. — Une carte de l'embouchure de la grande rivière Volta. — Deux cartes générales de l'Inde, dont l'une représentant la répartition des peuples en différents dialectes. — Quatre cartes de la côte occidentale de l'Inde, depuis Cochin jusqu'à Goa. — Une carte générale de la Chine et une des districts compris entre Hongkong et Canton. Toutes ces cartes se distinguent par la clarté et par l'élégance de l'exécution ; celles de Canton, du Gabon, du Rio Volta sont neuves ; mais nous leur reprocherons de ne pas indiquer la nature des travaux qui en ont fourni les éléments, de même que nous regrettons de voir déjà figurer dans son immensité un lac de l'intérieur de l'Afrique méridionale, dont l'existence ou du moins la forme et l'étendue ne sont encore rien moins qu'établis. Enfin les cartes de l'Inde ne peuvent être qu'une copie des travaux des ingénieurs et des cartographes anglais ; mais elles nous fournissent l'occasion de soumettre un principe au jugement des cartographes de toutes les nations : 1° Le voyageur qui, le premier, dresse le croquis géographique d'un pays peu connu fait bien d'y consigner tous les faits topographiques dont il est sûr, n'importe leur nature, beaucoup sur les montagnes s'il les a beaucoup explorées, peu sur les villes et les rivières si malheureusement il les connaît peu. 2° Celui qui construit ou copie une carte avec des matériaux complets doit conserver un certain équilibre entre les divers objets qu'il insère, ne pas mettre dans un pays bien peuplé, du reste, une multitude de montagnes, et surtout de rivières disproportionnées avec le nombre des lieux habités, surtout encore en négligeant d'inscrire les noms de ces montagnes et de ces rivières. P. C.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME V (NOUVELLE PÉRIODE)

DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE.

1859 — Nos 17 à 20.

BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

I. — ANTIQUITÉ.

II. — ANGLETERRE.

III. — ESPAGNE.

IV. — FRANCE.

V. — SUISSE.

